



HAL
open science

Qui a volé mon “ patois ” ?

Michel Lafon

► **To cite this version:**

Michel Lafon. Qui a volé mon “ patois ” ? : L'épopée scolaire aveyronnaise d'une langue proscrite. Presses universitaires de la Méditerranée, 2016, Estudis occitans, Gérard Gouiran, 978-2-36781-206-9. hal-03131429

HAL Id: hal-03131429

<https://hal.science/hal-03131429>

Submitted on 4 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qui a volé mon « patois » ?

*L'épopée scolaire aveyronnaise
d'une langue proscrite*

Collection « Estudis occitans »

Directeur de collection

G rard GOUIRAN

Les  tudes occitanes   Montpellier ont une longue histoire, plus que centenaire, dont t moigne aujourd'hui encore la *Revue des Langues Romanes*, cr e en 1870. Et l'histoire continue...

Le champ des recherches en domaine occitan est vaste, comme l'est,   son  chelle qui d passe la seule r gion Languedoc-Roussillon, l'aire linguistique d'oc. Ce champ inclut aussi bien la linguistique, diachronique et synchronique, que la sociolinguistique, notamment   travers la revue *Lengas*, qui existe depuis 1977 ; la litt rature, depuis le temps des Troubadours jusqu'  la litt rature d'aujourd'hui, en passant par le baroque ; l'histoire et la civilisation de l'espace occitan. Dans notre catalogue voisinent donc aussi bien des r ditions ou  ditions de textes introuvables ou in dits que des anthologies, des ouvrages collectifs faisant le point sur une p riode ou un probl me particuliers, ou encore des outils destin s aux  tudiants comme   un public plus large, dans les r gions d'oc ou d'ailleurs, qui a envie d'en savoir plus sur une culture mill naire.

Collection « Estudis occitans »

Qui a volé mon « patois » ?

*L'épopée scolaire aveyronnaise
d'une langue proscrite*

Michel LAFON

2016

PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE

Mots-clés : École, Occitan, Aveyron, Bilinguisme, Interdit, Histoire.

Illustration de couverture :
Dessin de AUREL (Aurélien FROMENT, France)

Première édition mai 2015.
Deuxième édition, revue et corrigée mars 2016.

ISBN 978-2-36781-206-9
Tous droits réservés, PULM, 2016.

Sommaire

Liberté, égalité, fraternité, laïcité	11
Préface	17
Introduction	21
Avant 1914 : un peu d'histoire	23
1 En Rouergue terre de langue occitane	23
2 Le chassé-croisé entre l'interdit et la défense de la langue d'oc dans l'école	24
L'Entre-deux-guerres. Une période charnière	87
1 Les conférences pédagogiques	87
2 Un absentéisme scolaire récurrent	89
3 Le vécu des Aveyronnais : témoignages écrits et oraux	91
4 L'occitan, première et souvent unique langue de communication	95
5 La langue d'oc toujours chassée de l'école	96
6 Un éventail répressif très fourni	97
7 L'avenir, c'est la langue française	98
8 Tous les élèves sont logés à la même enseigne	98
9 Le tableau n'est pas tout noir	100
10 Une lutte sans relâche pour la langue régionale	100
11 L'association félibréenne <i>Lo Grelh roergat</i> [Le Grillon rouergat]	104
12 La saga du lycée Ferdinand Foch à Rodez	116
13 L'occitan dans la presse aveyronnaise	135
1940-1944, le temps des illusions	149
1 Des initiatives dans une période difficile	149
2 Premier congrès du collège d'Occitanie, Rodez les 11 et 12 avril 1942	155
3 Le Certificat d'études primaires occitanes (C.E.P.O.)	178
4 La revue <i>Escòla e Terrador</i> [École et terroir]	190

5	La langue d'oc dans les autres écoles de l'Aveyron	200
6	La presse et l'occitan pendant la seconde guerre mondiale	211
7	Un cas particulier dans la presse de 1940 : <i>L'Ohuc</i>	231
8	Contre ou pour l'enseignement de l'occitan : l'argumentation autour de son entrée à l'école	237
De 1945 à nos jours		243
1	L'immédiat après-guerre	243
2	Première entrée officielle de la langue d'oc dans les écoles : la loi Deixonne (11 janvier 1951)	246
3	L'Institut d'études occitanes (IEO)	251
4	Un syndicat timide	268
5	Dans l'enseignement confessionnel	276
6	Les <i>Calandretas</i>	282
7	La situation du bilinguisme occitan/français en 2013 dans l'enseignement public aveyronnais	285
8	Action ou immobilisme des responsables politiques ?	288
9	Une nouvelle loi pour les langues régionales	292
10	Pourquoi apprendre l'occitan au XXI ^e siècle ?	295
11	Vers la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires	296
12	Quelles perspectives pour l'occitan aujourd'hui ?	297
Postface : <i>Qui a volé mon « patois » ? L'enquête avance</i>		305
Quelques personnalités ayant joué un rôle important dans la mise en place de l'apprentissage de la langue d'oc à l'école		311
1	Henri Mouly, l'homme du XX ^e siècle	311
2	Julienne Fraysse (<i>Calelhon</i>) et Eugène Séguret	317
3	Adrien Vezinhet	323
4	Jean Boudou	325
5	Serge Carles	328
6	De nombreux acteurs au service de l'occitan	332
Les ouvrages ayant pour objectif la diffusion ou l'enseignement de l'occitan		345
1	<i>Antouloungio escolario de lengadoc</i> / Anthologie scolaire du Languedoc	345
2	<i>Éléments de langue occitane</i>	346
3	<i>Escòla e Terrador</i> / École et Terroir	346
4	<i>Teatre escolari</i> / Théâtre scolaire	346
5	<i>Dins l'òrt occitan</i> / Dans le jardin occitan	347
6	<i>Bortomieu o lo torn del Roergue</i> / Berthomieu ou le tour du Rouergue	348

7	La revue <i>Lo senhal</i> / Le signal	349
8	<i>E mai encara canta</i> / Et elle chante encore	350
9	<i>Diga-me, Diga-li...</i> / Dis-moi, Dis-lui...	351
10	<i>Chercheurs d'Oc</i> , à la découverte d'un espace, d'une langue, d'une culture	353
	Dessinateurs de presse ayant illustré cet ouvrage	357



Dessin de CABU (Jean CABUT, France)

Liberté, égalité, fraternité, laïcité

Au moment où ce livre est sous presse, de terribles événements secouent la France, interpellent tous les démocrates du monde. Dix-sept personnes sont tombées sous les balles d'assassins dont le seul but était de faire taire, de museler le droit d'expression et la liberté de croyance.

Parmi les victimes cinq dessinateurs de l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, morts pour un dessin. Parmi eux Cabu (Jean Cabut) dont nous voyons comment il renverse magnifiquement la situation linguistique dans le dessin qu'il m'avait offert pour illustrer ce livre. Je garde au fond de moi son regard malicieux et sa réflexion en me tendant le croquis : « Surtout ne soyez pas trop sévère avec cet élève. » Aujourd'hui Cabu et ses amis sont morts pour des dessins ! Comment est-ce possible ?

Ce livre parle de l'école, mais aussi d'un droit : le droit au respect pour une langue et une culture, un respect qui n'a pas toujours été accordé aux langues de France, l'occitan ici, mais pas seulement. À tous les illustrateurs qui ont accepté, bien avant la tuerie, de participer gracieusement avec leur sensibilité et leur talent à la lutte pour le pluralisme linguistique je dis toute ma gratitude. Certains d'entr'eux ont fui la censure, les menaces, la répression dont ils sont l'objet dans leur pays. Regardons bien leurs dessins : ils prennent une résonance particulièrement forte aujourd'hui. Le crayon continuera à illuminer la page du dessinateur. Faire croire que le silence sera imposé par la haine témoigne d'une inculture notoire.

Nous étions des millions à manifester en France et dans le monde pour la liberté d'expression. Liberté, égalité, fraternité, laïcité. Cette laïcité que toute ma vie d'instituteur j'ai défendue et essayé de transmettre est aujourd'hui menacée. La seule valeur qui permet la diversité et ses expressions sous toutes ses formes, donc l'exercice véritable de la démocratie. La fraternité sera plus forte que les semeurs de haine.

C'est avec émotion que je remercie tous les dessinateurs de France et du monde qui ont participé à cet ouvrage. Qu'ils soient assurés de mon amitié et de mon entier soutien dans l'exercice de leur art.

Montpellier le 12 janvier 2015
Michel Lafon

Ils pourront couper toutes les fleurs mais ils n'empêcheront pas le printemps.
Pablo Neruda

Remerciements

À celles et ceux, nombreux, qui m'ont encouragé et soutenu pour la parution de ce livre issu de ma thèse de doctorat, j'adresse l'expression de tous mes remerciements et plus particulièrement à tous les Aveyronnais qui ont bien voulu apporter les témoignages de leur vécu de la pratique de leur langue d'oc en milieu scolaire ; des plus anciens nés au début du ^{xx}^e siècle aux écoliers d'aujourd'hui, ils ont permis l'élaboration du petit film joint à cet ouvrage.

Les enfants des époux Séguret m'ont autorisé à publier des lettres de leurs parents qui donnent une vision plus claire et juste des actions menées à l'époque.

M^{me} Mireille Pelras, fille d'Henri Mouly, m'a ouvert le bureau de son père et transmis des informations sur son activité.

M. Philippe Martel, professeur des universités à Montpellier Paul-Valéry, qui fut mon Directeur de thèse, a bien voulu postfacier cet ouvrage.

M^{me} Marie-Jeanne Verny, professeur des universités à Montpellier Paul-Valéry grâce à qui j'ai entrepris et poursuivi mes études universitaires d'occitan.

M^{me} Susana Seguin, professeur des universités à Montpellier Paul-Valéry, maître de conférences H.D.R. m'a prodigué ses conseils littéraires avisés.

M. André Vézinhét m'a fait l'honneur d'une préface. Natif de Sainte-Radegonde près de Rodez, il a suivi ses études au lycée Foch. Son père Adrien Vézinhét, professeur de lettres, fut un ardent défenseur de la langue d'oc. Par ses mandats politiques parlementaires passés et actuellement comme président du conseil général de l'Hérault, territoire de langue occitane, André Vézinhét est qualifié pour donner une opinion sur les langues de France, dont la langue d'oc qu'il connaît parfaitement.

Les dessinateurs du monde entier, membres de l'association *Cartooning for peace* présidée par Plantu, venus à Montpellier pour les journées des festivals internationaux du dessin de presse organisés en novembre 2012 et en avril 2014 à l'initiative de l'*Hérault trait libre* du conseil général de l'Hérault. Originaires du Japon, de Madagascar, d'Israël, du Portugal, d'Espagne, de Colombie, de Tunisie du Japon et bien d'autres pays, ils ont accepté, grâce leur talent, de donner en un dessin leur vision de la situation des langues minoritaires en ce ^{xxi}^e siècle.

À tous ceux que je ne peux citer ici car ils sont trop nombreux, j'adresse un grand merci !

Conventions d'édition

La graphie d'origine des certains textes en occitan peut surprendre, notamment les « o », « ou », « on » et la présence d'accents ; utilisée selon la pratique personnelle des auteurs avant la normalisation, j'ai décidé de la conserver telle quelle.

De même le nom de la société félibréenne du *Grelh roergat* se retrouve sous plusieurs graphies *grel*, *grél*, *grèl*, *grelh* et *rouergàs*, *roergàs*, *rouergat*, *roergat*, etc. Dans mes textes, j'ai délibérément opté pour *Grelh roergat*, la terminaison « at » étant celle adoptée lors du vote des premiers statuts le cinq mai 1921.

Les traductions effectuées par mes soins sont signalées par des mises entre crochets.

Comme le font tous les Aveyronnais, c'est volontairement que j'utilise fréquemment le terme « patois¹ » ; il n'y a là aucun aspect péjoratif mais juste le reflet de la banalisation existante.

Certains détails pourront apparaître superflus ou répétitifs et la présence de listes d'élèves lauréats des concours en langue occitane alourdissent sensiblement le propos : c'est un choix délibéré pour apporter aux lecteurs une information la plus complète possible. Les Aveyronnais y trouveront peut-être des connaissances. De même la présence d'interventions, articles de presse, textes divers, bien souvent passés sous silence jusqu'à présent, ressort d'une volonté d'informer au plus près ; lectrices et lecteurs pourront ainsi se faire une opinion personnelle des situations évoquées, des opinions émises et des actions menées.

1. Au sujet du mot « patois », on lira avec intérêt les articles suivants : Philippe GARDY, « Émergence, diffusion et contestation du mot “patois” en Bas Languedoc (XVII^e et XVIII^e siècles) », *Lengas*, n° 55, 2004, p. 117-138 ; Jean-François COURROUAT, « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français XIII^e et XVII^e siècles », *Revue linguistique romane*, n° 273-274, janvier-juin 2005, p. 185-225 et « Matériaux pour servir à l'histoire du mot patois XV^e-XVII^e siècles », *Lengas*, n° 57, 2005 p. 45-71 ; Henri BOYER, « “PATOIS”, Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée », *Lengas*, n° 57, 2005, p. 73-92.



L'Aveyron, un département au cœur du monde occitan

Préface

L'auteur Michel Lafon a développé dans cet ouvrage, fort bien documenté, une idée à la fois originale et particulièrement intéressante.

Elle l'est pour ceux qui conservent, comme moi par atavisme, une forte dévotion à la langue d'oc et au « patois ». On peut en outre aisément comprendre, en lisant les pages qui vont suivre, que l'élément vernaculaire que fut le « patois » au sein de notre communauté rouergate avait bien d'autres mérites que d'être un simple outil de communication et d'échange.

Pour nombre de jeunes de ma génération, il fut une manière de découvrir le monde qui nous entourait. Il fut un puissant relationnel avec nos aînés notamment pour ceux qui sont d'extraction rurale.

Mon père, Adrien Vézinhét, dont il est beaucoup question dans ce livre, était fils d'une paysanne et d'un paysan. Même s'il avait fait ses humanités jusqu'à l'agrégation de lettres classiques, il avait conservé un fort attachement et un véritable amour pour le « patois » de son enfance.

Il avait grandi à Sainte-Radegonde, village proche de Rodez.

Il me narrait souvent cette anecdote où, rentrant de sa première journée passée à l'école communale, il avait dit à sa mère en « patois » : « Je ne sais pas comment parle le Maître, mais je n'ai rien compris à ce qu'il nous a dit ». C'était vers le milieu des années 1910 à 1920 et sa seule pratique linguistique était le « patois ». Ensuite, bien qu'excellent élève en français, il avait poursuivi et même fortement amélioré sa connaissance de la langue d'oc jusqu'à devenir enseignant dans cette discipline et écrivain occitan.

Ma mère, Louise Albenque, était aussi fille d'une paysanne et d'un paysan agriculteur à la ferme de « La Folie », commune de Lavernhe-de-Sévérac, sur les contreforts du Lévézou. Elle avait, elle aussi, pratiqué dans sa jeunesse le « patois » au quotidien. Par la suite je ne l'ai que très peu entendue en faire usage au sein de notre propre famille.

Par contre, avec mon grand-père, Frédéric Albenque j'ai, jusqu'à sa disparition, échangé en « patois » pour traduire tant nos sentiments que pour l'expression d'une

cohabitation qui fut très fréquente entre nous. C'était notamment le cas lors des vacances d'été quand je passais régulièrement trois mois à la ferme de « La Folie » pour y accomplir de nombreuses tâches, si intenses durant la période estivale, depuis les fenaisons de la mi-juin jusqu'aux labours du début de septembre, en passant par les moissons et le dépiquage. On peut y ajouter le dialogue incessant que le berger que j'étais avait nécessairement avec les bêtes dont il avait la garde. Le « patois » n'avait donc pas beaucoup de mystère pour moi.

Il me souvient aussi de cette promenade quotidienne, le soir venu, tantôt entre chien et loup aux beaux jours, tantôt nocturne en période hivernale. Nous allions, mon père et moi, d'un pas alerte franchir les quelques deux à trois kilomètres que représentait le tour de ville de Rodez. En suivant les remparts de la commune, clôture de l'ancienne cité des Ruthènes, nous allions conversant.

La très grande majorité du temps il me parlait en « patois », je lui répondais de même. Ainsi exprimions-nous notre appartenance au monde occitan et notre fierté de partager cette belle langue. Il me reprenait volontiers lorsque j'avais la faiblesse de compenser mes défaillances en « patois » en puisant dans la langue française le mot ou la phrase qui me faisait défaut.

Je me souviens avec émotion de cette profonde admiration que je nourrissais pour ce Père aussi fin connaisseur de notre beau « patois ». Je trouvais à cet auxiliaire de la communication des intonations et des accents beaucoup plus riches et authentiques que ceux que nous aurions pu emprunter à la langue de Voltaire ou de Molière.

Lorsque, plus tard, j'allais assister aux pièces de théâtre dont mon père était l'auteur, j'ai souvent ri à en perdre haleine à tel moment tandis qu'à d'autres je pleurais à chaudes larmes. C'était, je peux bien l'avouer ici, « la gloire de mon père » que je respirais par tous les pores de ma peau.

Michel Lafon a, tout au long de l'analyse qui suit, parfaitement décrit ce que fut le combat mené par les défenseurs du « patois » face à une hostilité de « l'Éducation nationale » qui se fixait pour impératif de définitivement éradiquer cet importun et plus généralement la langue d'oc et les langues régionales.

Dans ma longue vie d'élu du peuple, tant dans les collectivités locales depuis plus de quarante années que comme parlementaire (sénateur dix-huit ans et député cinq ans), j'ai eu à connaître cette hostilité qui se muait souvent en dérision voire même en méchanceté féroce.

Il me faut enfin, pour affirmer mon adhésion à l'œuvre de Michel Lafon, vous raconter une ultime expérience de ma vie d'élu qui ramène au sujet développé ici.

J'ai été durant plusieurs années président d'une puissante association dénommée « Arc Latin ». Elle avait comme principal mérite de rassembler les élus et au travers d'eux, de défendre les intérêts des peuples des pays latins, soit soixante millions d'habitants. Ils étaient tous issus des rives nord de la Méditerranée. Espagnols, depuis l'Andalousie jusqu'à la Catalogne, Français depuis le Languedoc-Roussillon jusqu'à

la Côte d'Azur, Italiens depuis la Riviera jusqu'à la Côte Amalfitaine. La Sardaigne, la Sicile, la Corse et les Îles Baléares venaient y souligner l'insularité. Les langues nationales des différents pays auxquelles il fallait nécessairement ajouter le Catalan, faute d'avoir leur participation, étaient nos outils d'échanges. Cela nous contraignait à l'usage de la traduction simultanée à l'occasion de nos assises et réunions diverses.

Il restait cependant quantité de situations où le dialogue non traduit, nous imposait de faire usage de nos rudiments de connaissances dans telle ou telle langue. Si j'avais dû noter le nombre de fois où, face au défi de nos mémoires linguistiques nous étions en peine de dialogue, c'eût été considérable.

Force est de constater que je faisais alors souvent appel à ma meilleure maîtrise de mon « patois ».

Nous pouvions considérer, ce faisant, que le latin était bien notre tronc commun d'appartenance à une même source linguistique. Nos langues régionales constituaient dès lors une réponse entre catalans, andalous, aragonais, occitans, provençaux, génois, romains, ou napolitains, corses, sardes ou siciliens.

Alors la question se trouve bel et bien posée de savoir pourquoi un tel acharnement à vouloir faire disparaître cette « biodiversité » des langages, marque indélébile de nos identités régionales.

Et si la réponse était : que la connaissance des uns est la pire des insultes faite à l'ignorance des autres!!!

André VÉZINHET, président du Conseil général de l'Hérault



Dessin de PLANTU (France)

Introduction

« Je suis français donc je parle français ! » Combien d'anciens écoliers aveyronnais ayant lâché quelques mots de « patois » ont-ils entendu dans la bouche de leur institutrice ou instituteur cette exclamation en forme de reproche et d'injonction à parler français ? Leur langue à eux, langue de la famille et du pays, en un mot l'occitan baptisé « patois », était bannie de l'école, temple de la langue française. Des décennies durant, école et langue d'oc n'ont pas fait bon ménage. Deux éléments antinomiques dans bien des esprits, et pourtant !

Instituteur, j'ai passé ma vie professionnelle à apprendre à mes élèves la langue française, celle que je tenais de ma famille, celle transmise par l'école de la République. À cette langue française qui m'a construit, s'ajoute la langue d'oc souvent pratiquée à dose intensive par ma grand-mère, certains membres du cercle familial et les voisins. Comme chez bien des enfants de ma génération, par exigence de la société, le français a pris le pas sur l'occitan. Mais les deux langues m'ont suivi, nourri, imprégné, modelé, aidé à grandir. Chacune a son histoire, sa richesse, sa force ; toutes les deux portent le poids de la vie, témoignent de la société française, comme le breton, le catalan, le corse et toutes les langues de France dans leurs espaces respectifs. Elles expriment la diversité, l'originalité et la plus profonde personnalité des peuples composant notre nation. Que s'est-il donc passé chez nous, sur cette terre qui fut pour l'essentiel province du Rouergue, pour qu'une langue extérieure devienne hégémonique ? Quels sont les acteurs, leurs rôles respectifs et néanmoins complémentaires, les actions menées et les moyens mis en place pour éradiquer la langue d'oc, la dévaloriser jusqu'à la faire devenir un « patois » et imposer le français sur les terres rouergates ?

Bien des raisons à cette défection ont été avancées, des responsables mis en cause et montrés du doigt : politiques successives, administration, école, église, parents, médias... L'école de la République est souvent désignée comme première responsable de cet abandon et jugée facteur essentiel de la baisse de la pratique de l'occitan. Qu'en est-il réellement en Aveyron ? Quelle est l'influence des enseignants et de leur hiérarchie ? Qu'en est-il de l'attitude des pouvoirs politiques successifs, de l'administration

de l'Instruction publique ou des écoles privées et confessionnelles, des enseignants ? À ces questions ce livre essaie d'apporter quelques éclaircissements.

L'enfant arrive à l'école avec son vécu, imprégné d'un bagage linguistique déjà riche qui l'a pour une large part structuré. Éradiquer sa langue est une dramatique dépossession de lui-même, mais ce n'est pas chose aisée. L'occitan perdure et continue à vivre au sein du peuple. Comme tout poison entraîne la mise en place de son antidote, les réactions de résistance sont nombreuses, des voix s'élèvent face à l'avancée de cette destruction des langues de France et pour le Sud, la langue d'oc. En Aveyron, des acteurs disposant de faibles moyens mais motivés, déterminés et au grand cœur, résistent pied à pied et œuvrent des décennies durant pour imposer la reconnaissance de leur langue et son insertion dans le cursus scolaire. Par leurs écrits, démarches, propositions et actions, ils contribuent à un renversement de situation. L'étude du développement de leurs luttes, souvent méconnues, constitue une large partie de cet ouvrage. Grâce à eux, le temps où ceux qui parlaient la langue d'oc étaient traités comme des pestiférés s'éloigne peu à peu, lentement certes et tous les préjugés inculqués durant des siècles ne sont pas levés, mais l'hostilité à cette langue millénaire s'estompe. De nombreuses classes bilingues français/occitan-occitan/français fleurissent sur le territoire rouergat. Un festival comme l'*Estivada* qui a lieu chaque année à Rodez autour de la langue d'oc afin qu'elle soit mieux prise en compte et son développement assuré, voit affluer des dizaines de milliers de participants.

De l'interdit à son apprentissage, la langue occitane, le « patois », *la lenga nòstra* [notre langue à nous], mène une vie scolaire tumultueuse. C'est cette *dralha* [chemin] que nous allons essayer de prendre avec elle tout au long des pages qui suivent.

Avant 1914 : un peu d'histoire

I En Rouergue terre de langue occitane

« *À l'ostal se parlava patoès, lo paire e la maire se parlavan pas que patoès* » ; [À la maison on ne parlait que « patois », mon père et ma mère ne se parlaient qu'en patois].

« *Pichon ai pas ausit parlar que patoès* » ; [Lorsque j'étais enfant, je n'ai entendu parler que le patois].

« *Entre los enfants, dins los jòcs, parlavian en patoès* » ; [Enfants, entre nous, pendant les jeux, nous parlions en patois].

« *Dins lo vilatge, per carrièra, al mercat, entre vesins, al trabalh, tot lo monde parlava patoès* » ; [Dans le village, dans la rue, au marché, entre voisins, au travail, tout le monde parlait patois]

C'est par centaines, par milliers, que nous pouvons récolter des témoignages semblables d'Aveyronnais nés dans la première moitié du ^{xx}e siècle. Bien des anciens parlent toujours cette langue. Il suffit de se promener sur les foires et marchés de Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Millau, Saint-Affrique, Espalion et des villes ou bourgs de l'Aveyron pour faire moisson de dialogues en occitan. La langue du peuple était bien la langue d'oc, devenue « patois », terme discriminatoire des chantres du français repris par la population.

Si l'on en croit certaines analyses un peu rapides, le fait que la langue d'oc ait ainsi longtemps résisté à l'invasion de la langue française, serait dû à la situation d'isolement de l'ancienne province du Rouergue qui a constitué pour l'essentiel le département de l'Aveyron. C'est sans doute aller un peu vite en besogne, même s'il y a une part de vrai car les hivers sont parfois rudes sur les Monts d'Aubrac et le plateau du Larzac ; les vallées encaissées du Tarn, du Lot, de la Truyère, de l'Aveyron ou de la Dourbie, ainsi que les Boraldes du Nord-Aveyron ne se prêtent guère, *a priori*, à des échanges avec les voisins ou au-delà. Mais parler d'isolement serait oublier un peu rapidement l'aventure des Templiers, les Troubadours du Rouergue ou le passage des milliers de pèlerins traversant le département pour se rendre à

Saint-Jacques-de-Compostelle après avoir fait une halte à Conques. Les échanges économiques sont nombreux, vers le sud, notamment le Languedoc, l'Espagne et la Méditerranée. Vendangeurs, moissonneurs, faucheurs, scieurs de long, maçons, porteurs d'eau aveyronnais, « les *gavachs* », fournissent de gros contingents de saisonniers. L'ouverture à l'ouest vers l'Albigeois, le Tarn, Tarn-et-Garonne et le pays toulousain à l'époque où le Rouergue faisait partie de la province de Guyenne s'est amplifiée au XIX^e siècle par la construction de la ligne ferroviaire Rodez-Albi, ainsi que les transports des gabariers sur le Lot et les échanges avec les *montanhòls* [montagnards] du Cantal et les Lozériens sont permanents. Une évidence nous interpelle : tous ces voisins utilisent eux aussi la langue d'oc, il est donc tout à fait normal que se perpétue son usage dans la vie courante. La langue commune ne peut que faciliter les échanges, le commerce et les transactions diverses.

Le Préfet d'Estourmel écrivait au début du XIX^e siècle : « Les habitants du Rouergue ont la tête si opiniâtre, qu'il n'est pas possible de s'en faire écouter; ce n'est qu'avec le temps et la patience qu'on peut parvenir à leur faire entendre raison. » Les Aveyronnais seraient-ils un brin *reboursiers*¹ ? Certainement prudents et méfiants par nature. La vie rurale est prégnante et les idées venues d'ailleurs sont toujours pesées, soupesées, évaluées avant d'être adoptées. Lenteur et résistance apparentes n'empêchent pas initiatives et succès comme en témoignent les cursus de vie de certains émigrés dans la capitale : le *Café de Flore*, la *Brasserie Lipp*, la *Coupoles* sont des exemples éclatants de réussite ainsi que quelques hôtels parisiens bien connus : *Clocher de Rodez*, *Hôtel de l'Aveyron* par exemple. Mais si l'avenir ne fut pas aussi souriant pour tous, c'est par milliers que les Aveyronnais ont émigré vers Paris pour ne retourner au pays qu'en période de congés, à la belle saison, entraînant des échanges linguistiques savoureux, relatés par quelques anciens. Malgré cela, l'attachement au pays et à la langue reste très fort et les amicales aveyronnaises, nombreuses dans la capitale, perpétuent l'usage de leur langue d'oc millénaire.

2 Le chassé-croisé entre l'interdit et la défense de la langue d'oc dans l'école

2.1 La langue française montre le bout de son nez

Nous ne remonterons pas aux débuts de l'école bien difficiles à cerner qui voient le plus souvent les curés ouvrir des classes dans leurs paroisses, essentiellement pour apprendre le catéchisme, en latin bien sûr, (le français et l'occitan n'existent pas), mais également apprendre à lire, écrire et compter. Monastères, cloîtres et abbayes disposent d'écoles monastiques en latin. Ce n'est que peu à peu que les langues

1. Se dit de gens au caractère rétif, plutôt réservés voire opposés *a priori*.

occitane et française, langues romanes nées du latin, entrent dans la vie courante, sont utilisées dans les prêches et sermons qui sont de forts moyens d'éducation religieuse. Rappelons que le magnifique roman en occitan *Flamenca* serait dû à un ecclésiastique de Nant... Si les écoliers aveyronnais, dont je fus, ont été informés par les cours d'histoire de l'existence des troubadours ils n'ont jamais appris que les comtes de Rodez en ont été, de tout temps, les protecteurs. Henri II comte de Rodez, mort en 1302, avait même mis en place une sorte d'école poétique où était honorée la poésie des troubadours. Des concours étaient organisés, donnant lieu à des discussions et des jugements auxquels les dames participaient, le troubadour Guiraud Riquier remportant cette sorte de concours littéraire en 1285.

L'expédition de la croisade albigeoise va commencer à imposer une forme de domination par l'administration française. Charles VIII, par Ordonnance du 28 décembre 1490, impose le règlement de la justice au pays du Languedoc pour que « les dits et dispositions de témoins soient mis et redigez par escrit en langage françois et maternel ». Le latin étant inintelligible pour bien des citoyens, le français est promu, bien que le « langage maternel » laisse place à la langue parlée sur un bon tiers sud du pays c'est à dire à la langue d'oc.

En juin 1510, Louis XII intervient pour « obvier aux abus et inconvénients » constatés dans les pays de droit dus au fait que les juges ont fait « les procès criminels des dits païs en latin ». Il ordonne : « afin que les témoins entendent leurs dépositions et les criminels les procès faits contre eux, que doresnavant tous les procès criminels et lesdites enquestes, en quelque matière que ce soit, seront faites en vulgaire et langage du païs où seront faits lesdits procès criminels et enquestes, autrement ne seront d'aucun effet ou valeur ». Le latin est montré du doigt et condamné et le « langage du païs » met en avant les langues utilisées à ce moment-là dans les différentes régions de France. Preuve supplémentaire qu'au XVI^e siècle le français reste infiniment minoritaire, l'occitan étant bel et bien la langue dominante du sud du pays.

Les actes les plus connus des écoliers de France sont les décisions de François I^{er} en faveur du français au détriment des langues régionales et donc de la langue d'oc qui est celle qui couvre le plus vaste territoire. Par l'ordonnance d'Is-sur-Tille, en octobre 1535, « sur la réformation de la justice en Provence », toujours au sujet des procès et enquêtes pour éviter les abus dus à l'usage du latin, il exige « que doresnavant tous les procez criminels, et lesdites enquestes en quelque matière que ce soit, seront faits en françois, ou à tout le moins en vulgaire du pays où seront faits les dits procez criminels et enquestes, autrement ne seront d'aucun effet ne valeur ». Si les termes, là encore, laissent une petite place à la langue d'oc, l'ordonnance du 10 août 1539, dite de Villers-Cotterêts, ne laisse plus planer aucun doute. Toujours concernant « le fait de la justice », pour la clarté et afin de lever toute ambiguïté et risque d'interprétation fallacieuse, il est précisé par l'article cent onze :

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons doresnavant que tous arrests ensemble toutes autres procédures, soient de registres, enquestes, contracts, commissions, sentances, testaments et autres quelconques, actes et exploits, de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel François et non autrement.

La langue française est donc clairement imposée. Même si, comme en témoignent certains documents, Henri IV, pour s'adresser à ses sujets du Béarn et d'Albret en 1580, utilise toujours l'occitan, sa langue maternelle, qui est langue officielle du royaume de Navarre depuis 1561. Mais ce Roi a aussi œuvré pour le développement des écoles primaires et collèges dans lesquels était pratiquée la langue française¹. Louis XIII et Louis XIV se chargent d'enfoncer le clou en faveur du français qui apparaît ainsi peu à peu comme la langue de la couronne, de l'administration, du pouvoir, des intellectuels, des nantis qui ont la possibilité de l'apprendre.

Les dialectes d'oc ont leurs écrivains, poètes, chanteurs : Goudouli, Bertrand Larade, Pey de Garros, Salluste du Bartas et bien d'autres. Toulouse voit la création, en 1323, du *Consistòri del Gai Saber* (Consistoire du Gai Savoir) qui met sur pied des concours pédagogiques : les Jeux Floraux. Malgré ce foisonnement d'activités en langue d'oc, par la volonté dominatrice des tenants du français, l'occitan va apparaître comme la langue du « bas peuple », du monde rural, des sous-éduqués et devenir, comme les autres langues des régions de France, un « patois ».

Au XVI^e siècle, les poètes de La Pléiade avec Du Bellay et la *Défense et illustration de la langue française*, l'apparition de l'imprimerie et la parution en 1694 de la première édition du *Dictionnaire de l'académie française* institution fondée en 1634 par Richelieu vont enfoncer le clou en faveur du français. Le grand Molière lui-même a mis en scène des provinciaux et des langues régionales pour les déprécier et les tourner en ridicule. Ainsi en est-il dans la pièce *Monsieur de Pourceaugnac* qui voit le picard et l'occitan discrédités et le pauvre prétendant limousin affublé d'un nom qui fait l'objet de moqueries et donne l'image d'un provincial sot et benêt cela bien sûr pour divertir le Roi et la Cour.

L'abbé Pierre Augustin Boissier de Sauvages fera paraître son *Dictionnaire languedocien-français ou choix de mots* sous-titré : *Recueil des principales fautes que commettent dans la diction et dans la prononciation française les habitants des provinces méridionales du Royaume connus à Paris sous le nom de Gascons*. Voilà comment parler avec l'accent du Midi devient une faute ; le raffinement, l'élégance, la qualité sont orientées vers la langue française. Diderot lui-même dans son *Encyclopédie* parle de

1. Henri IV, lorsqu'il était Roi de Navarre, avait transformé en 1583 l'académie protestante d'Orthez en université. Retenons qu'à ce moment-là, la fonction des petites écoles était d'enseigner aux enfants les rudiments : lecture, écriture calcul et biens évidemment les préceptes religieux qui, bien souvent, prenaient le pas sur les autres matières.

« patois » comme d'un « Langage corrompu tel qu'il se parle dans presque toutes les provinces. »

Nous sommes à la veille de la Révolution de 1789, c'est à dire deux siècles et demi après l'ordonnance de François I^{er} et nous pouvons constater que ces « patois » sont toujours très abondamment parlés dans presque toutes les provinces. Décidément, il n'est pas facile de faire reculer l'usage d'une langue pour en imposer une nouvelle venue de l'extérieur. La Révolution va essayer d'apporter sa pierre à l'édifice de démolition des « patois ».



Académicien voleur de langue occitane, Robert Rouso (France)

2.2 La Révolution française de 1789

C'est la grande période qui marquera notre histoire. Les décisions sont nombreuses et aux yeux du pouvoir, il convient qu'elles soient comprises et appliquées par le peuple. Rappelons que Talleyrand dans son projet de loi sur l'Instruction publique des 10, 11 et 19 septembre 1791 prévoit : « Les écoles primaires seront gratuites et ouvertes aux enfants de tous les citoyens, sans distinction » (art. 2); « On y

enseignera aux enfants : les premiers éléments de la langue française, soit parlée, soit écrite » (art. 4, § 3). Dans son projet de décret sur les écoles primaires, le Comité d'Instruction publique stipule notamment :

Titre 3

Dispositions particulières pour les pays où la langue française n'est pas d'un usage familier au peuple

Art.1.- L'enseignement public sera partout dirigé de manière qu'un de ses premiers bienfaits soit que la langue française devienne en peu de temps la langue familière de toutes les parties de la République.

Art.3.- Dans toutes les contrées où l'on parle un idiome particulier, on enseignera à lire et à écrire en français....

C'est le décret du 12 décembre 1792 qui crée officiellement le titre d'*instituteur* pour les personnes chargées de l'enseignement dans les écoles primaires. Dès le 13 août 1790, l'abbé Henri Grégoire, curé d'Emberménil, député conventionnel, engage une grande enquête dans tout le pays relative aux « patois et aux gens de la campagne ». Quarante-trois questions sont posées aux correspondants dans les départements.

Pour l'Aveyron, c'est l'ex-capucin de Saint-Geniez-d'Olt, François Chabot¹, qui envoie les réponses aux quarante-trois questions posées². La réponse à la première question situe l'importance de la langue d'oc en Rouergue :

Question n° 1 : L'usage de la langue française est-il universel dans votre contrée ; y parle-t-on un ou plusieurs patois ?

R : À l'exception de quelques soldats retirés qui écorchent quelque peu la langue nationale, de quelques praticiens qui la parlent et qui l'écrivent presque aussi mal que les anciens militaires, de quelques ecclésiastiques qui prononcent toutes les lettres et d'un très petit nombre de ci-devant nobles ou négociants qui ne sont presque pas sortis de leurs foyers, tout le reste parle généralement le patois le plus grossier, et, à quelques petites nuances près, tous les habitants de ce département parlent à peu près le même langage.

Sur environ 40 000 âmes qui forment notre population, il n'y en a peut-être pas 10 000 qui entendent le français, et pas 2 000 qui le parlent ; 3 000 à peine sont capables de le lire.

Il s'agit du jugement d'un seul homme ambitieux, dont la vie présente un parcours quelque peu arriviste et qui veut plaire à l'abbé Grégoire. S'il convient de prendre ce

1. Vicomte DE BONALD, « Chabot », *Journal de l'Aveyron*, 1^{er} et 2 décembre 1901 et 30 août 1908. Vicomte DE BONALD, « Chabot et le baron de Batz », *Journal de l'Aveyron* des 29 octobre, 5, 12, 26 novembre 1911.

2. François CHABOT, « Réponse aux quarante-trois questions posées par l'Immortel Grégoire, digne curé d'Emberménil et député à l'Assemblée nationale », *Journal de l'Aveyron*, 29 décembre 1901, 5-12-19 janvier 1902, 2-9 février 1902. A. GAZIER, « Lettres à Grégoire sur les patois de France », *Revue des Langues romanes*, Circulaire de Grégoire, t. 5 p. 420 à 423. Réponses de Chabot, t. 7, p. 121 à 133 et t. 8, p. 71 à 87.

témoignage avec prudence, François Chabot connaît bien sa région. Un quart de la population seulement qui comprend le français, 5 % le parlent et 7 à 8 % seraient à même de le lire, c'est dire combien la langue d'oc est omniprésente. Cela est confirmé dans les réponses aux dix-septième et dix-neuvième questions :

Question n° 17 : Le parle-t-on dans les villes ?

R : Il n'y a point de ville dans ce département où les savants et les riches ne parlent patois, et c'est là la langue commune des artisans.

Question 19 : Les campagnards savent-ils également s'énoncer en français ?

R : J'ai répondu plus haut à la 19^e question. Non seulement les campagnards, mais les trois quarts des citadins, des habitants mêmes du chef-lieu du département, ne savent ni parler, ni écrire, ni lire le français.

De nombreuses questions portent sur la langue elle-même, la linguistique, la morale, les religieux. Quant à savoir si l'éducation se fait en français (Q. 31), il répond :

On apprend d'abord aux enfants à lire le latin, puis le français dans *L'instruction pour la jeunesse* ou quelque livre semblable.

Question 32 : Chaque village est-il pourvu de maîtres et de maîtresses d'école ?

Question 33 : Outre l'art de lire, d'écrire, de chiffrer et le catéchisme, enseigne-t-on autre chose dans ces écoles ?

Les réponses sont regroupées dans un même paragraphe :

L'éducation est plus négligée dans ce département que partout ailleurs l'on n'a des maîtres que pour ceux qui les paient, et en général les paysans étaient trop grevés par la gabelle, les droits féodaux et les dîmes, pour envoyer leurs enfants à un maître d'école où l'on n'apprend d'ailleurs que le catéchisme. Les paysans les plus cossus se ruinaient autrefois pour faire apprendre le latin à leurs enfants afin d'en faire des prêtres. Aussi n'y a-t-il pas de département qui en ait un plus grand nombre. C'était le curé ou le vicaire qui, pour gagner quarante sols, ou un petit écu par mois, sans lequel ils auraient été à l'étroit, inspiraient aux pères d'acheter un rudiment à leurs fils. Ils les envoyaient dans deux ans en cinquième et le père ne s'apercevait qu'à la fin de son imprudente crédulité.

En nota sur la question 32, nous relevons :

De là l'ignorance crasse qui règne dans une ville de commerce qui, d'ailleurs, a produit des savants dans tous les siècles; de là les trois quarts des citoyens actifs ne savent pas écrire.

L'éducation est donc pour quelques nantis et d'un très faible niveau. On notera les réponses écrites au passé en ce qui concerne les difficultés que dénonçait le peuple avant la Révolution : flatterie pour le pouvoir et à l'adresse de l'abbé Grégoire qui le représente. Les réponses aux autres questions montrent un clergé peu instruit

(Question n° 34), des pasteurs qui « aiment le repos et la bonne chère » (Question n° 35).

Les réponses aux importantes questions 29 et 30 font l'objet d'un développement plus long et sont envoyées quelques jours après.

Question 29 : Quelle serait l'importance religieuse et politique de détruire entièrement le patois du département de l'Aveyron ?

Question 30 : Quels en seraient les moyens ?

Nous relevons dans les réponses :

Nous sommes tous français, nous ne devons avoir qu'une même langue [...] La multiplicité des idiomes pouvait être utile dans le IX^e siècle et sous le trop long règne de la féodalité. Les ci-devant vassaux renonçaient à la satisfaction de changer de maître par crainte d'être obligés de changer de jargon. Mais, aujourd'hui que nous avons tous la même loi pour maître, aujourd'hui que nous sommes tous Français, nous ne devons avoir qu'une même langue, comme nous n'avons tous qu'un même cœur.

Il précise : L'Assemblée nationale avait décrété que tous ses décrets seraient traduits en langue vulgaire pour être entendus de tous les habitants du royaume [...] le but que s'est proposé l'Assemblée pourrait être éludé par la malveillance des traducteurs, et les ministres ne choisiraient jamais les mieux intentionnés. [...] Un mot insidieusement traduit peut changer totalement le sens d'une loi [...] Tôt ou tard nous verrions reparaître cette bizarre multiplicité de coutumes qui seraient au moins aussi nombreuses que les départements. Cette fille de la Féodalité ne doit pas survivre à ce régime destructeur, dont l'Assemblée nationale nous a délivrés... [...]

Si, selon les vœux de tous les bons citoyens, la France devient jamais le centre de réunion de tous les peuples libres ; s'ils adoptent un jour sa Constitution, ils adopteront aussi probablement sa langue. Il importe donc à la gloire du nom français de la rendre générale, au moins à tous les habitants de l'empire. [...]

Si l'on adoptait le plan selon lequel le français deviendrait la seule langue du royaume, et le latin, comme toutes les autres langues mortes, l'étude des savants, il serait aisé de rendre l'éducation publique plus générale et moins coûteuse. Dans peu, le peuple serait instruit ; il ne serait plus la dupe du charlatanisme des prêtres ni de l'ambition des despotes. Tous les hommes liraient, dans peu, les livres des lois civiles et religieuses ; ils seraient religieux comme il convient de l'être, sans fanatisme et sans superstition, et surtout ils seraient tous excellents citoyens.

Tout concourt donc à démontrer l'importance de bannir le patois pour généraliser l'usage du français. Chabot termine ainsi :

L'Assemblée nationale usera donc de son droit pour nous faire tous prier l'Être Suprême dans une langue que nous entendions. Mais c'est de l'instruction du peuple que dépend le sort de la Constitution. Son ignorance peut le rendre le jouet de l'aristocratie et du despotisme. Or, pour l'instruire efficacement, il est nécessaire de lui apprendre la langue dans laquelle sont écrites les lois et le moyen le plus simple



Dessin signé BOLIGÀN (Angel Boligàn Corbo, Mexique)

est de lui apprendre cette langue par l'usage, et de le mettre à la portée de lire en cette langue les ouvrages qui doivent lui être les plus familiers comme les livres de religion et les décrets de l'assemblée nationale.

On peut difficilement être plus clair. Les objectifs de cet apprentissage du français sont ciblés : rendre le peuple apte à comprendre ce que professent les gens d'église et les instructions du pouvoir. Pour qu'il puisse mieux faire allégeance au sabre et au goupillon, en quelque sorte. François Chabot donne certes une opinion personnelle qui va dans le sens souhaité par Grégoire. Certes, la vie du capucin de Saint-Geniez-d'Olt témoigne d'un arrivisme certain, mais on peut penser qu'il a pris des avis divers autour de lui et que ses conclusions sont le reflet de l'état dans lequel se trouvent les deux langues utilisées en pays rouergat et donnent l'opinion de bon nombre de

ses concitoyens, notamment dans les classes dominantes et parmi les soutiens à la Révolution. La lutte pour imposer le français se poursuit les années suivantes et bon nombre d'arguments avancés par Chabot font long feu et se retrouvent dans la bouche des anti-patois.

Talleyrand présente aux élus de la Constituante un rapport sur l'Instruction publique et la nécessité de développer l'instruction pour tous et une loi des 3 et 4 septembre 1791 décide : « il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes ». Très nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour vilipender les langues de France et se prononcent en faveur du français. L'une des plus célèbres est celle de Bertrand Barère, membre du Comité de Salut public. Quelques extraits de son intervention du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) ne laissent planer aucun doute :

Écrasons l'ignorance, établissons des instituteurs de langue française dans les campagnes!

[...] Nous avons révolutionné le gouvernement, les lois, les usages, les mœurs, les costumes, le commerce et la pensée même ; révolutionnons donc aussi la langue, qui est leur instrument journalier.

[...] le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle le basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreurs.

[...] La France apprendra à une partie de ses citoyens la langue française dans le livre de la Déclaration des Droits.

[...] Combien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières assemblées nationales dans les divers idiomes parlés en France ! Comme si c'était à nous de maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires.

Pas de quartier donc pour les langues de France autres que le français. La charge est lourde. Mais il y a aussi le témoignage sur la nécessité dans laquelle se sont trouvés les révolutionnaires de traduire les décisions et actes de cette période afin d'être compris. Trop de personnes ne connaissaient pas le français et pratiquaient une autre langue. Barère poursuit :

Citoyens, la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous.

Nos ennemis avaient fait de la langue française la langue des cours, ils l'avaient avilie. C'est à nous d'en faire la langue des peuples, et elle sera honorée.

Sur les bases de ce rapport, la Convention nationale décrète notamment : « Les instituteurs seront tenus d'enseigner tous les jours la langue française et la *Déclaration des Droits de l'Homme* à tous les jeunes citoyens des deux sexes que les pères, mères et tuteurs seront tenus d'envoyer dans les écoles publiques ; Les jours de décade, ils

donneront lecture au peuple et traduiront vocalement les lois de la République en préférant celles relatives à l'agriculture et aux droits des citoyens. » L'école doit donc jouer son rôle de passeur de message mais les instituteurs sont aussi missionnaires, porte-parole des instances nationales. À noter la traduction orale nécessaire pour la compréhension par les populations des décisions prises par la Convention.

Qu'est-il advenu de l'enquête de l'abbé Grégoire ? C'est le 16 prairial de l'an II (16 juin 1794), quatre ans après son lancement, qu'est présenté le *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Sans nous appesantir sur ce rapport dans ce livre consacré à l'Aveyron, nous notons quand même qu'il précise : « [...] Il n'y a qu'environ quinze départements de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée ; encore y éprouve-t-elle des altérations sensibles... » À comparer aux trente et un départements dans lesquels la langue occitane est utilisée, on mesure combien le français est langue minoritaire en France et devient le « patois » des autres langues. L'arroseur arrosé en quelque sorte. D'ailleurs Grégoire cite les langues régionales alors utilisées comme langues des familles : « [...] Le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le béarnais, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de soixante lieues en tous sens. Au nombre des patois, on doit placer encore l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces idiomes y sont très dégénérés. On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, surtout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à peu près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent n'excède pas trois millions et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent encore moins. »

Même si l'on doit considérer qu'il ne s'agit pas du résultat d'un sondage à la rigueur scientifique inattaquable, le constat est sans appel : trois millions de personnes sur vingt-trois millions, population estimée à la veille de la Révolution, parlent le français : le peuple de France ne parle pas la langue française qui est ultra minoritaire.

Notons aussi en passant que l'énumération des langues régionales commence par celles du nord, le midi arrive en fin de série ; c'est un peu comme nos présentateurs de météorologie de ce début de XXI^e siècle qui annoncent le climat de la France à travers le temps qu'il fait au nord de la Loire, voire en région parisienne, le Sud arrivant toujours en fin de liste, la voiture balai du Tour de France en quelque sorte, quand on en parle ! « Il n'est bon bec que de Paris », disait le poète.

L'abbé Grégoire donne quelques éléments pour développer l'usage du français : à l'armée, lors des fêtes nationales, par la diffusion d'opuscules et de poésies qui permettent de propager le patriotisme, les spectacles, les arts. Il va même jusqu'à

proposer que pour contracter mariage, les futurs époux sachent lire, écrire et parler la langue nationale. Il est à noter que se fait jour dans son propos l'intérêt qu'il y a à prendre en considération l'aspect historique des langues, la connaissance du passé y gagnerait ; l'intercommunication entre les idiomes est soulignée ainsi que le fait que nombre de livres et documents sont le fait de défenseurs des langues du pays qui jouissent d'une certaine réputation. Il existe donc une résistance certaine et l'éradication des langues de France n'est pas aussi simple qu'il y paraît. « Chose assez singulière, nous dit Michel Baris, Grégoire ne semble pas avoir compté l'école au nombre des moyens propres à répandre l'usage de la langue française. Il n'en parle pas dans son rapport ¹. »

Suite à ce rapport, dans un décret, la Convention demande au Comité d'Instruction publique un rapport sur la langue française et de présenter « [...] des vues sur les changements qui en faciliteront l'étude et lui donneront le caractère qui convient à la langue de la liberté ».

Ce décret n'a jamais reçu d'application. Cela ressemble fort à ces commissions créées dans le seul but d'enterrer un problème. Dans son propos, le député Barère fait état du fait que certains textes officiels ont été traduits dans les langues régionales. C'est en partie vrai, notamment pour la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Remarquons aussi que pendant cette période révolutionnaire fleurirent bien des écrits, poèmes, et chants en langue d'oc ; cette dernière est là et bien vivante. Pour la curiosité et le plaisir, nous citerons les deux premiers couplets d'une chanson ² qui faisait fureur à l'époque :

LA GARISOU DE MARIANNO

Cansou patriotiquo :
Aire des dous Sabouyards

Marianno, trop attacado
D'uno malautié,
Ero toujours maltratado
Et mourio de caytibié.
Lou Medeci,
Sans la gari,
Et neyt et jour la fasio souffri :
Le noubel Poudé exécutif
Ben d'y fa prené un boumitif
Per y degatxa le palmou :
Marianno se trobo millou, (bis)

LA GUÉRISON DE MARIANNE

Chanson patriotique,
Air des deux savoyards

Marianne, trop attaquée
D'une grosse maladie,
Était toujours maltraitée
Et mourait de misère.
Le Médecin,
Sans la guérir,
Jour et nuit la faisait souffrir :
Le nouveau pouvoir exécutif,
Vient de lui faire prendre un vomitif
Pour lui dégager le poumon
Marianne se trouve mieux (bis)

1. Michel BARIS, *Langue d'oïl contre langue d'oc*, p. 37, éd. Fédérop, Lyon 1978.

2. *La Garisou de Marianno* était chantée dans tout le midi après l'arrestation du Roi le 10 août 1791.

*Un gra de listo civilo
Es un remedi fatal,
Que dins lo corps ten la bilo
Aumento toujours lou mal;
Et les remedis*

De Louis

*Soun pas bous; jamai l'on nou garis;
Mais uno ounce d'Égalitat,
E dos dramos de Libertat,
Yau plan degaxat le palmou :
Mariano, etc.*

Un grain de liste civile
Est un remède fatal,
Qui dans le corps tient la bile,
Augmente toujours le mal
Et les remèdes

De Louis

Ne sont pas bons : on ne guérit jamais
Mais une once d'Égalité
Et deux drachmes de Liberté
Lui ont bien dégagé le poumon
Marianne etc.

Par le Sans-Culottes Lavabre

Ainsi, tout au long des couplets, faisant référence aux événements politiques du moment, elle brocarde le pouvoir royal et encense les décisions prises par la Révolution. Les occitans ont toujours su manier l'humour.

Le 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), une loi réorganise l'Instruction publique. Pour renforcer l'enseignement du français elle interdit l'usage des patois à l'école et les dictionnaires de l'académie française qui se succèdent contiennent des notes défavorables aux langues régionales.

Les événements et les décisions que nous venons de relater ne sont pas sans incidence au plan local aveyronnais. Bien que quelques documents officiels, actes notariés par exemple, soient encore en langue d'oc bien après les décisions de François I^{er}, le français fait peu à peu son chemin. Toutefois il est bien difficile d'interdire aux simples citoyens, en famille, dans la rue, entre voisins de continuer à faire ce qu'ils ont toujours fait, à savoir utiliser le « patois » comme langue de communication. Il faut dire que le niveau de formation des enseignants est particulièrement faible.

2.3 Les conditions d'enseignement

La question de la langue d'oc à l'école ne peut pas être traitée sans prendre en compte les conditions d'accueil des élèves qui sont très différentes selon les périodes et selon que l'on se trouve en milieu rural ou urbain. Un recueil de réponses fournies par les curés à un questionnaire distribué en 1771 par un nouvel évêque à la tête du diocèse de Rodez, M^{gr} Champion de Cicé, nous donne une idée de la précarité et de l'état de délabrement dans lesquels se trouve l'enseignement dans ce diocèse à la veille de la Révolution. Prenons quelques villes ou villages parmi d'autres semblables :

Aubin — Il y a un maître d'école auquel la ville ne paie que 120 livres et deux sœurs de charité dont l'une est chargée de l'éducation de la jeunesse, et l'autre du soin des pauvres.

Bessuéjols — Il n'y a ni maître ni maîtresse. Les sœurs du Travail disent la leçon aux filles qui veulent apprendre à lire et à filer la laine au tour.

Candas — Il y a de temps en temps un maître d'école qui est stipendié par certains particuliers.

Cantoin — Il y a un maître et une maîtresse d'école en hiver qui n'ont d'autre honoraire que celui que les parents de leurs élèves leur donnent.

Cassagnes-Bégonhès — Il y a le prêtre chargé de la seconde messe qui fait aussi les écoles : on lui donne cent-quatre-vingt-dix livres. Il n'y a pas de maîtresse d'école.

Entraygues — Il n'y a point de maître d'école depuis deux ans... Les religieuses sont obligées par leur institut à faire les écoles aux pauvres filles : elles les font tous les jours dans une chambre du couvent.

Espalion — Il y a deux maîtres d'école à soixante livres d'appointement pour chacun payés par la ville et un écu par chaque écolier. Il n'y a point de maîtresse d'école : les dames religieuses Sainte-Ursule en sont chargées.

Peyrusse — Il y a eu jusques en 1760 environ un maître d'école ; mais depuis, la paroisse n'a voulu imposer pour son honoraire à cause de sa misère. Point de maîtresse d'école.

Saint-Amans-des-Cots — Il y a un maître qui doit être prêtre, suivant la fondation... L'entrée de cette école commence le premier novembre jusqu'au vingt et quatrième juin.

Saint-Saturnin — Il y a un maître et une maîtresse d'école. L'un et l'autre ont commencé cet hiver... Le maître d'école est mince sujet, il n'est employé que à faute d'autre. Pour la maîtresse, elle excelle et paroît née pour cette fonction. Il seroit à souhaiter qu'il y eût un revenant fixe sans quoy je prévois que cette œuvre ne se soutiendra pas.

Sauveterre — Il y a une maîtresse d'école, une demoiselle de la Providence de Toulouse. Il n'y a point de maître d'école quoiqu'on en demande depuis plus de douze ans...

Sébazac — Il n'y a point de maître d'école approuvé ; mais il y a un vieux garçon qui gagne sa vie en montrant à lire et à écrire.

Villecomtal¹ — ... Il n'y a pas de maître d'école. Il n'y a pas non plus de maîtresse d'école. Il est vrai qu'il y a une particulière et quelques particuliers qui enseignent la jeunesse mais ce n'est pas à titre.

En 1789, à Rodez, chef-lieu du département, existe déjà un peu d'instruction primaire dispensée à quelques 200 garçons par les frères de la doctrine chrétienne dans leur école Notre-Dame. Une soixantaine de filles sont reçues par les religieuses dans plusieurs couvents. Ce sont les institutions privées et confessionnelles qui ont le monopole de l'enseignement. D'Estourmel, maire de Rodez en 1816, précise que

1. Dans ce village, il semble que de l'argent prévu à l'éducation passe à l'entretien d'un vicaire qui ne remplit pas les fonctions d'enseignant.

les écoles primaires dispensent « Une éducation chrétienne et les premiers éléments d'une instruction assortie à leur position et suffisante pour l'avenir. »

Ces témoignages montrent un enseignement digne de ce nom très insuffisant, parfois inexistant avec des enseignants n'offrant pas toutes les garanties de capacités, exerçant épisodiquement ou enseignant toute autre chose que les disciplines auxquelles ont droit les enfants. Dans ces conditions, la langue d'oc, langue première, dite maternelle, ne peut que perdurer. On comprend que la Révolution se saisisse de la question. Notons au passage que par décret de la Convention nationale du 10 nivôse l'an II de la République une et indivisible (30 décembre 1793), il est envoyé aux municipalités, aux armées, aux sociétés populaires et à toutes les écoles de la République les numéros du *Recueil des actions héroïques et civiques des Républicains français*. Ils seront lus publiquement les jours de Décadi; les instituteurs sont tenus de les faire lire à leurs élèves. L'apprentissage du français est donc associé à la glorification des actes révolutionnaires.

2.4 Les écoles normales d'institutrices et d'instituteurs

Le XIX^e siècle voit une évolution certaine. Les lois Guizot, dès 1833, font bouger les choses. Les écoles primaires de filles sont obligatoires pour les communes de plus de huit-cents habitants ainsi que la création des écoles normales, surtout pour les garçons. En Aveyron, la première école normale de garçons voit le jour à Rodez en 1835¹, à l'angle de la rue Sarrus et du boulevard François Fabié, sur l'emplacement de ce qui deviendra l'école normale de filles. Après le concours d'entrée, le 1^{er} mars 1835, elle reçoit sa première promotion de douze élèves-maîtres² boursiers, internes auxquels se joignent dix externes autorisés à suivre les cours, comme trente et un instituteurs qui viendront de temps à autre suivre des cours dits de perfectionnement. On mesure aisément combien cela est insuffisant pour envoyer des instituteurs formés et compétents, dans toutes les communes du département, même si des instituteurs venus de l'extérieur vont améliorer leur formation. D'autant plus qu'à la rentrée d'octobre seuls les douze internes sont acceptés.

Ce n'est qu'après une longue histoire particulièrement mouvementée et bien des atermoiements du conseil général que la première école normale de filles verra le jour en 1889 (la première proposition de création d'une école normale de jeunes filles par le préfet datant de 1848). Entre temps, certaines jeunes filles, en nombre très restreint, obtiennent des bourses pour être formées à l'école normale d'institutrices de Montpellier (cinq en 1849). La première promotion de normaliennes

1. B. JULIEN et J. NAUDAN, anciens normaliens, *Histoire des Écoles Normales de L'Aveyron, 1835-1936*, préface de M. Albert Famin, inspecteur d'académie, Rodez, Subervie, 1936.

2. À titre d'information nous relèverons qu'il s'agit de MM. Vergnes, Mouton, Gabriac, Cailhol, Cambon, Guithard, Blanc, Broussy, Mazars, Séguret, Grimal, Dalichaux.

de l'Aveyron rentre dans les locaux des normaliens tandis que ceux-ci étreignent la nouvelle école normale de garçons, établissement flambant-neuf, à l'adresse actuelle 12 rue Sarrus. Cette classe de 1889 comprend vingt-quatre jeunes filles ou dames ¹; par la suite, les promotions s'étofferont pour atteindre vingt-cinq élèves-maîtres et trente élèves-maîtresses.



2.5 Rapide tour d'horizon, état des lieux

Le Séminaire Saint-Pierre fondé en 1834 va accueillir des enfants souvent issus de familles nombreuses venant de tout le département. La commune de Rodez ouvre

1. Archives de l'inspection académique de l'Aveyron 18, rue Séguret Saincrie Rodez : M^{mes} Acquier, Bompert, Combes, Chyfre, Erasme, Hibrat, Lalande, Rech Marie, Rech Victorine, Sigaud, Toulouse, Viala Germaine, Viala Louise, Azam, Calmeils, Caubel, Cayron, Decuq, Delclaux, Ferrieu, Gay, Lacombe, Massol, Prion.



Les Écoles Normales de garçons et de filles en 1928. Photos Noyrigat

sa première école primaire supérieure en 1834-1835 qui sera dirigée par monsieur Antoine Palous, maire. L'institution Sainte-Marie, école secondaire privée, compte en 1863 plus de 750 élèves. L'enseignement privé et confessionnel domine. Les choses changent avec l'élection en 1881 d'un conseil municipal républicain et du maire radical Louis Lacombe qui demeurera jusqu'en 1925. S'appuyant sur les lois Jules Ferry, il va donner un élan décisif à l'école publique : création d'une caisse des écoles, constructions scolaires et rappels à l'ordre concernant l'obligation scolaire qui va hausser le niveau de fréquentation des élèves. Le xx^e siècle voit l'existence d'un maillage étroit d'écoles publiques et privées sur la ville.

Nous pourrions dire la même chose concernant l'évolution de l'enseignement à Millau, autre ville importante sur l'Aveyron, dans laquelle l'accueil des élèves est très

longtemps assuré par des institutions privées ou congréganistes. Nous noterons que la première salle d'asile fut fondée en 1839¹ grâce à la générosité de certaines personnes, comme cela est souvent le cas en cette période. L'appel au soutien financier lancé à ce moment-là met en évidence l'opposition français/patois :

Placés sous la surveillance de personnes vertueuses et se prêtant à toutes les minuties que les premières années exigent, les enfants prennent le goût de l'ordre, de la propreté, de l'étude; ils perdent les locutions vicieuses qu'ils peuvent avoir apprises et, ce qui n'est pas peu précieux dans les départements méridionaux, *ils contractent de bonne heure l'habitude de la langue française qu'on remplace trop souvent par le patois*² [...] Tout le monde voudra contribuer à jeter la première pierre d'un établissement destiné à moraliser les enfants des travailleurs et à accélérer ainsi, dans le département, la marche et les progrès de la civilisation.

Parmi les objectifs fixés à la salle l'asile, équivalant au niveau d'âge de maternelle, il y a déjà la chasse au patois. Pour plus d'efficacité, le français est associé à la moralité, au progrès, à la civilisation, alors que, déduction naturelle, le patois serait le contraire et entraînerait même au vice.

La ville comprend de très nombreuses écoles congrégationnistes. C'est le 13 mars 1880 que le maire de la ville M. Abric, inaugure une école laïque :

La commune de Millau, s'associant au mouvement intellectuel des grandes villes de France, va être dotée d'une école laïque, qui réalisera enfin les bienfaits d'une instruction « de l'État et pour l'État », si nécessaire à la grandeur et à l'unité de la patrie, sans que nous ayons à déplorer ici les dissensions que l'établissement d'écoles semblables a fait naître dans d'autres localités; car cette école laïque se fondera sans diminuer en rien la dotation que la commune accorde aux écoles congréganistes, qu'une partie de la population est habituée à fréquenter...

Au cours du XX^e siècle, Millau comme Rodez, verra se côtoyer et se concurrencer de nombreux établissements scolaires publics et privés.

Si les villes relativement importantes de ce département à dominante rurale voient évoluer rapidement dans un sens favorable les équipements scolaires, il n'en est pas de même dans les bourgs, villages et hameaux. De nombreuses monographies de villages rapportent des éléments fort intéressants concernant la lente, très lente, mise en place des structures favorisant l'instruction de la jeunesse aveyronnaise. Les congrégations sont toujours dominantes et prennent en charge les jeunes filles qui sont en général scolarisées très tard. Bien des localités voient s'affronter écoles privées et publiques,

1. Jules ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles*, Marseille, Jeanne Lafitte, 1996. Rappelons pour mémoire que les premières salles d'asile, ancêtres des écoles maternelles, furent fondées en 1801-1802 par la Marquise de Pastoret, afin de garder les enfants en bas âge des mamans qui travaillaient. Le pasteur Oberlin ayant créé dès 1770 les *écoles à tricoter*.

2. Souligné par nous.

parfois même, l'école catholique et protestante. Ainsi à Camarès, dans le sud du département, le conseil municipal dans sa séance du 1^{er} septembre 1833, décide :

Vu la population moitié catholique moitié protestante, deux instituteurs primaires sont nécessaires, l'un devra professer la religion catholique et l'autre la religion réformée. Le traitement de chaque instituteur est fixé à 2,50f., la rétribution mensuelle de chaque élève payant sera de 1,50f., pour les enfants qui n'apprennent qu'à lire et à écrire et à 2,50f., pour ceux qui étudient aussi l'arithmétique.

L'enseignement est donc à la carte, payant, ce qui ne peut que limiter la fréquentation scolaire aux enfants des familles ayant les moyens financiers ou dispenser une formation incomplète aux écoliers. En général, les locaux affectés par les mairies, vétustes et mal équipés, se résument à une salle, une cuisine, parfois une grange comme à Ayssènes, les élus n'affectant pas les crédits nécessaires aux aménagements scolaires. Quant aux instituteurs, recrutés dans la première moitié du XIX^e siècle par les maires, mal payés, ils brillent bien souvent par leur incompétence et un absentéisme qui obligent les municipalités à les remplacer fréquemment.

À Saint-Léons du Levézou, vers 1830, voici le portrait savoureux que fait de son instituteur le célèbre entomologiste Jean Henri Fabre ¹ :

Notre maître nous consacrait le peu de loisirs que lui laissaient ses nombreuses fonctions. Il gérait les biens d'un propriétaire étranger au village ; il avait sous sa surveillance un vieux château à quatre tours devenues colombiers ; il présidait à la rentrée des foins, à l'abattage des noix, à la cueillette des pommes, à la moisson des avoines. Pendant la belle saison nous lui venions en aide. Notre maître était barbier ; de sa main légère, qui savait si bien embellir nos pages d'écriture, il rasait les notabilités de l'endroit, le maire et le notaire. Notre maître était sonneur de cloches. Un mariage, un baptême, suspendaient la classe : il fallait carillonner. Une menace d'orage nous donnait vacances ; il fallait mettre en branle la grosse cloche pour écarter la foudre et la grêle. Notre maître était chantre au lutrin. De sa voix puissante, il emplissait l'église quand il chantait à vêpres le Magnificat. Notre maître remontait et réglait l'horloge du village. C'était sa fonction d'honneur. Un coup d'œil donné au soleil pour s'informer à peu près de l'heure, il montait au clocher, ouvrait une grande cage de planches et se trouvait au milieu des rouages d'un grand tournebroche dont il était le seul à connaître les secrets.

Extraordinaire maître polyvalent dont on peut se demander à quel moment il trouve le temps d'enseigner. Il est bien certain qu'un instituteur de cette trempe, en contact permanent avec la population, ne peut que comprendre et parler la langue du pays, et on peut douter qu'il punisse ses élèves lorsqu'ils l'emploient. Jean-Henri Fabre a d'ailleurs écrit des poèmes en langue d'oc. Dans le même village, une délibération

1. Jean-Henri FABRE, *Enfance en Rouergue*, Les amis de Jean-Henri Fabre, éditeur L'Atelier du Gué, 2002,

du 15 juin 1865 note deux écoles de filles dans lesquelles l'instruction fut toujours mal dispensée, les maîtresses n'ayant jamais pu y gagner leur vie. En 1852, sont notés 20 élèves l'hiver et 7 ou 8 lorsque arrivent les beaux jours ¹.

Pas très loin de là, à Mauriac, une école est ouverte en 1834. En 1842, un instituteur vient de Salles-Curan. On relève dans l'appréciation donnée sur ses compétences par L'Inspecteur d'académie : « Lit et écrit assez correctement, mais ne peut résoudre aucun problème d'arithmétique, les décimales surtout l'embarrassent. » Il sera remplacé en raison de ses opinions comme son collègue Falguyrettes de Saint-Léons du Lévézou.

Dans un rapport d'un cours de pédagogie tenu à Rodez devant deux cents chargés des écoles primaires (sur cinq cents environ) publié par le *Journal de l'Instruction publique* de janvier 1837, l'Inspecteur des écoles primaires, M. Caucanas, met en évidence la faiblesse des rémunérations des instituteurs : « Un valet de charrue, le plus maladroit domestique, employé aux ouvrages les plus pénibles et les moins nobles, se paie à un taux plus élevé... À raison de cent écus par an, vous ne trouverez pas le plus mauvais serviteur, et vous prétendez avoir à ce prix des instituteurs, c'est-à-dire des hommes qui donnent à vos enfants les connaissances indispensables pour gouverner leurs propres affaires, qui leur inspirent l'amour du travail, qui leur apprennent à discerner le bien du mal, à connaître leurs devoirs comme fils, comme père de famille, comme chrétiens ! Cela ne se conçoit pas. [...] On nous en a cité plusieurs qui, faute de ressources suffisantes, étaient obligés de se faire héberger une partie de l'année tantôt par les uns, tantôt par les autres. » Il poursuit son plaidoyer pour une amélioration de la condition des instituteurs et s'adresse à MM. les maires pour remédier à cette situation car, dit-il : « L'avenir de l'instruction primaire dans notre département en dépend. »

L'Inspecteur d'académie H. André précise dans un rapport en janvier 1872 que « l'instituteur a un vrai sacerdoce à remplir. S'il n'est pas l'édification de tout le village, il en est le scandale. Qu'est-ce qu'un instituteur peut bien faire lorsqu'il court les foires, hante les cabarets et fréquente les brelans ? Lorsqu'il fume non seulement dans sa maison, mais encore sur la voie publique ? Lorsqu'il se passionne pour la chasse et pour la pêche ? » Il note « les graves inconvénients résultant des imitations que ces habitudes perverses provoquent et des négligences où elles entraînent ». Voilà qui est édifiant. Il est aussi intéressant de relever qu'un arrêté de Sadi Carnot du 8 juin 1848 institue des « lectures publiques du soir, destinées à populariser la connaissance des chefs-d'œuvre de notre littérature nationale ». Méthode supplémentaire de diffusion de la langue française, qui semble réservée à Paris car nous n'en trouvons aucune trace en Aveyron.

1. Nous reviendrons sur cette question d'un absentéisme scolaire récurrent jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le *Bulletin de l'Instruction Publique* du département d'août 1873 aborde la question de la responsabilité des enseignants : « Tel mardi, les enfants s'en revenaient à la maison, ayant trouvé l'école fermée. M. le Maître avait accompagné à la foire du chef-lieu M. le Maire qui lui offrait une place dans son tilbury. Quel honneur ! Le mercredi, point de classe du soir, M. le Maître vient de partir pour se rendre au château de... d'où doit partir, demain, dès l'aurore, une chasse à laquelle sont invités les plus beaux messieurs de la contrée. Les pères de famille préféreront un maître religieux. »

S'agissant d'un département dans lequel la religion est omniprésente et où l'Église par son clergé régent depuis longtemps les âmes et les biens, je ne saurais résister à citer une scène du roman de Gustave Flaubert *Bouvard et Pécuchet*¹ mettant face à face l'instituteur Petit et le prêtre Jeufroy en présence des personnages éponymes :

L'abbé Jeufroy hésita ; puis, avec un sourire qui tempérait sa réprimande :

— « On trouve que vous négligez un peu l'Histoire sainte.

— Oh ! L'Histoire sainte ! reprit Bouvard.

— Que lui reprochez-vous, monsieur ? — Moi ? Rien ! Seulement il y a peut-être des choses plus utiles que l'anecdote de Jonas et les rois d'Israël !

— Libre à vous ! » Répliqua sèchement le prêtre — et sans souci des étrangers, ou à cause d'eux : « L'heure du catéchisme est trop courte ! »

Petit leva les épaules.

— « Faites attention ! Vous perdrez vos pensionnaires ! »

Les dix francs par mois de ces élèves étaient le meilleur de sa place. Mais la soutane l'exaspérait :

— « Tant pis, vengez-vous !

— Un homme de mon caractère ne se venge pas ! », dit le prêtre sans s'émouvoir. « Seulement, je vous rappelle que la loi du 15 mars² nous attribue la surveillance de l'instruction primaire.

— Eh ! Je le sais bien ! s'écria l'instituteur. Elle appartient même aux colonels de gendarmerie ! Pourquoi pas au garde champêtre ? Ce serait complet ! » [...]

L'ecclésiastique le toucha légèrement sur l'épaule.

« Je n'ai pas voulu vous affliger, mon ami ! Calmez-vous ! Un peu de raison ! Voilà Pâques bientôt ; j'espère que vous donnerez l'exemple, — en communiant avec les autres.

— Ah, c'est trop fort ! Moi ! Moi ! Me soumettre à de pareilles bêtises ! »

Devant ce blasphème le curé pâlit. Ses prunelles fulguraient. Sa mâchoire tremblait.

« Taisez-vous, malheureux ! Taisez-vous !

Et c'est sa femme qui soigne les linges de l'église !

1. Gustave FLAUBERT, *Bouvard et Pécuchet*, Paris, 1881. Édition utilisée : Flammarion, 1999, p. 230-231.

2. Loi dite *Loi Falloux* (15 mars 1850) qui plaçait les écoles primaires sous la surveillance du maire et du clergé. C'est une période de développement important des écoles de filles par les congrégations féminines.

— Eh bien ? Quoi ? Qu'a-t-elle fait ?

— Elle manque toujours la messe ! — Comme vous d'ailleurs !

— Eh ! On ne renvoie pas un maître d'école pour ça !

— On peut le déplacer ! »

Le prêtre ne parla plus. Il était au fond de la pièce, dans l'ombre. Petit, la tête sur la poitrine, songeait.

Ce n'est qu'un épisode de roman, objectera-t-on à juste titre, mais par son réalisme et sa justesse, il témoigne du climat et met en évidence la pression exercée par l'Église sur les institutrices et instituteurs publics de cette période, même s'il n'en est pas ainsi partout. Face à ces relations de pouvoir, les problèmes linguistiques n'étaient certainement pas les plus importants aux yeux du clergé et des enseignants. Mais aujourd'hui, n'est-ce pas un président de la V^e République Française qui déclare : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé ¹. » Certains voudraient-ils un retour aux mœurs du XIX^e siècle et faire fi de la laïcité ?

Nous pourrions reprendre dans les nombreuses monographies de villes ou de villages aveyronnais des témoignages, renseignements, faits et réflexions montrant les difficultés rencontrées pour assurer l'enseignement général et plus particulièrement celui de la langue française. Au-delà de la compétence très limitée du corps enseignant, depuis l'existence du corps des inspecteurs primaires et des inspecteurs d'académie tous insistent dans leurs rapports, même encore après 1918, sur la nécessité de combattre l'absentéisme scolaire. Ce qui explique en partie le maintien aussi longtemps et aussi fort de l'occitan dans la population. Nous n'avons pas, bien sûr, de témoignage oral direct de ce XIX^e siècle montrant que les maîtres ou maîtresses font une chasse effrénée, permanente, au patois ; d'autant que, dans leur immense majorité, ils ont une formation de faible niveau en français et pratiquent eux-mêmes la langue d'oc. Seuls quelques écrits montrent que l'emploi de la langue naturelle des enfants est combattu à l'école. Quant à connaître le statut réel des différents établissements : public, privé, confessionnel, catholique, protestant, congréganiste, certains privés devenant publics en 1903-1905, il apparaît impossible d'affirmer que dans telle ou telle école on interdit davantage la langue d'oc que dans telle autre. Comment affirmer qu'à La Besse-Vors, commune de Villefranche-de-Panat, par exemple, l'instituteur public qui a combattu la création d'écoles chrétiennes (ce qui lui valut une mutation d'office par le préfet), est plus acharné contre la langue naturelle des élèves que telles sœurs de la congrégation des Filles-de-Marie-conçue-sans-péché qui s'installent alors, ou tel autre frère des écoles chrétiennes ? Il semble que peu à peu se crée un mouvement en faveur du français induit par les directives nationales ; les

1. Nicolas Sarkozy, président de la République (2007-2012), rencontre avec Benoît XVI, discours à la basilique Saint-Jean-de-Latran à Rome.

interprétations et interventions diverses au niveau départemental entraînent une lutte contre la langue en place : l'occitan.

2.6 Une chasse au « patois » permanente

Malgré les efforts unificateurs, pour les autorités aveyronnaises l'usage du patois ne régresse pas suffisamment car, en 1835, le Comité d'instruction publique de Rodez décide d'intervenir. Le Préfet propose l'interdiction dans toutes les écoles de l'idiome vulgaire appelé « patois » qui, selon lui, nuit aux progrès d'une instruction primaire vraiment nationale. Le Comité juge cette initiative judicieuse et ne lui trouve que des avantages, notamment pour la connaissance des actes qui règlent les rapports d'intérêts entre les français, l'état civil et les lois. La communication en serait facilitée et l'homogénéité du caractère national ainsi que le sentiment de patriotisme renforcé. Voici son arrêté¹ :

L'usage du dialecte « patois » est interdit dans toutes les écoles primaires de l'arrondissement ; la langue française sera seule employée dans les communications qui s'établiront, soit entre les instituteurs, soit entre les élèves eux-mêmes.
Les instituteurs qui contreviendront à cet arrêté seront passibles de peines disciplinaires conformément à la loi.

Ainsi les choses sont claires : interdiction absolue de parler patois à l'école ; le patois est nuisible à l'instruction ainsi qu'à l'unité nationale ; en connaissant le français tout le monde pourra connaître la loi nationale et devra lui obéir. Pour ce faire, l'école doit accomplir son devoir et jouer son rôle de moule unificateur, non seulement en apprenant le français aux petits écoliers, mais surtout en éliminant le « patois ». Pour donner plus de force à cette décision, les menaces de répression sont formulées envers les enseignants qui auraient quelques états d'âme. Si on peut penser que les maîtres jouent le rôle qu'on leur demande, le fait que seulement deux inspecteurs exercent sur l'ensemble du département doit limiter le zèle dans la répression de la part d'enseignants contre une langue dans laquelle baigne tout le pays. D'ailleurs le fait qu'elle se soit maintenue avec une telle intensité plus d'un siècle après, montre sa force ; le fait que les enseignants eux aussi soient visés démontre qu'ils connaissent bien la langue et l'utilisent auprès des élèves. Mais le coup est porté et la menace pèse sur les institutrices et instituteurs.

Nombre de conseils académiques expriment ainsi, d'une façon ou d'une autre, l'interdiction de parler patois : « Les élèves ne parleront jamais patois, ni avec leur maître, ni avec leurs condisciples » (Ariège) ; « Il est défendu d'y parler patois » (Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme) ; « Il est défendu de parler patois même pendant les récréations » (Tarn-et-Garonne) ; « On ne parlera jamais patois, ni dans l'intérieur,

1. Jules ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles*, Marseille, Jeanne Lafitte, 1996.

ni, autant que possible, en dehors de l'école » (Vosges); « Pendant les récréations, [...] les instituteurs surveilleront les jeux et empêcheront les enfants de parler patois » (Creuse). L'interdiction apparaît bien généralisée.

Nous retrouvons cette orientation dans la célèbre directive de l'Inspecteur d'académie de l'Aveyron, M. Caucanas, qui écrit fin 1835 aux instituteurs aveyronnais :

C'est un fait malheureusement trop certain que le Rouergue n'a pas atteint le même degré de civilisation que la partie septentrionale de la France. À quoi attribuer ce retard ? À plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer ; mais la plus puissante et la moins douteuse est l'influence du patois [...]

Que penser d'une contrée où un idiome grossier, chargé de mille dialectes, se mêle, se confond sans cesse avec la langue nationale [...] où les gens instruits sont obligés de recourir à ce jargon barbare pour se faire entendre... ?

Monsieur Caucanas ne s'arrête pas en si bon chemin ; pour lui, le « patois » empêche le progrès de pénétrer les campagnes et les méthodes industrielles nouvelles de voir le jour en Rouergue, c'est l'ennemi de la vaccination, du calcul décimal, du système des poids et mesures. Ce qui fait dire à l'Inspecteur :

Mais qu'est-ce qui rend cette rusticité si repoussante ? Le patois. N'est-ce pas aussi cet idiome grossier qui donne à nos campagnards cette âpre sauvagerie devenue proverbiale. Si les élèves de nos écoles et même de nos collèges parlent mal français et ont une prononciation détestable ne faut-il pas accuser l'usage habituel du patois à l'extérieur ?

La langue du pays, l'Occitan traité de « patois », est le mal absolu dans la bouche de l'inspecteur. Face à une telle façon de voir du supérieur hiérarchique, les enseignants peuvent difficilement s'empêcher de combattre la langue du Rouergue. Le *Règlement pour les écoles primaires de l'arrondissement de Rodez* du 10 janvier 1837¹ marque la nécessité d'extirper la langue d'oc de l'école. Concernant le langage des écoliers, il précise article 6 :

Il leur est défendu de s'absenter ou d'arriver tard sans raison légitime ; de rester couverts sans la permission du maître, de parler patois entr'eux, de faire sans permission aucune vente, aucun échange des objets qui leur appartiennent ; d'apporter en classe aucun livre autre que ceux qui sont en usage dans l'école ; d'aller aux lieux plusieurs à la fois.

Pour parler cru, placer le règlement concernant la langue d'un peuple au niveau de celui de l'emploi des fosses d'aisance montre bien la violence de l'attaque. Il s'agit bien d'une officialisation de l'interdit de l'occitan à l'école. L'école normale d'instituteurs

1. A.D. de l'Aveyron, Série T ; 3 T1. Ce sont les références des archives concernant l'enseignement.

venant d'être créée, on devine aisément que les futurs maîtres formés dans cette optique vont essayer d'appliquer les directives.

Dans la même période, l'orientation donnée par le règlement de 1837 dont nous venons de parler semble bien relayée et se poursuit, des années durant, au niveau des conférences pédagogiques qui ont été instaurées en 1837. Dans le procès-verbal de l'une d'entre elles portant sur la lecture, le *Bulletin mensuel de l'Instruction Primaire du département de l'Aveyron* du 30 décembre 1874, dans une *Correspondance aux institutrices et instituteurs* précise : « Monsieur l'inspecteur passant à la lecture courante, il les exhorte à veiller à la prononciation qui, par suite du patois en usage dans le pays, laisse beaucoup à désirer ». Le *Bulletin* du mois de mars 1875 publie ce texte ¹ :

De l'usage du patois.

Conférence de M. N... aux instituteurs du canton de L...

Je ne voudrais pas, Messieurs, vous paraître un implacable ennemi du patois. Je n'ai pas la moindre aversion pour ce parler qui fut celui de mon heureuse enfance et que j'appris de ma mère. À contraire, je l'aime ce doux langage du Midi, brillant et chaud comme son soleil, harmonieux comme les flots d'azur de la Méditerranée, coloré comme les fleurs qui parfument nos montagnes. Je l'aime, et cependant je ne le parle plus; je me suis fait une règle de ne jamais plus le parler et je vous engage à faire tous comme moi.

Peut-être me suis-je trompé, Messieurs; mais j'ai cru m'apercevoir que quelques-uns d'entre vous ne font usage du français que dans l'intérieur de l'école; au-dehors, même au foyer domestique, ils parlent exclusivement l'idiome local. C'est une faute, une fâcheuse habitude à laquelle je voudrais vous voir renoncer. Si vous parlez patois d'ordinaire, vous penserez en patois, et si vous pensez en patois, comment parviendrez-vous à vous exprimer en français d'une manière correcte et facile? Vous connaîtrez, je le veux bien, toutes les règles de la langue; à tête reposée, vous saurez employer les meilleurs termes, le mot propre, la tournure la plus claire ou la plus élégante; mais en sera-t-il de même quand il faudra, comme il le faut souvent, improviser une explication, parler d'abondance et laisser, pour ainsi dire, la langue courir d'elle-même? Alors vous hésiterez, vous vous embarrasserez, le mot propre ne viendra pas, vous ne direz point ou vous direz mal ce que vous voudrez dire; il vous faudra traduire en français des idées qui se présentent à votre esprit couvertes d'un habillement patois, et la chose est difficile, impossible même à faire sur le champ et sans hésitation. Réfléchissez un peu, je vous prie, Messieurs, et vous comprendrez pourquoi tant de gens instruits, autour de vous, ne parlent français dans l'occasion, que très imparfaitement et avec une difficulté grande. C'est qu'ils ont, ainsi que vous, l'habitude presque exclusive, de parler patois; c'est le patois qui les gêne et les embarrasse. Il déteint sur leur français, il le gâte, il le souille, il en trouble la limpidité.

1. Il s'agit du canton de Laguiole. Curieusement certains noms sont donnés, mais nous retrouvons toujours un certain M. N., Inspecteur primaire de l'époque, vraisemblablement M. Marty.

Moi qui vous parle, Messieurs, je sais par expérience tout ce qu'il en coûte pour bien manier la langue nationale alors qu'on a fait longtemps usage de l'idiome provincial. Il m'a fallu de longues études, de pénibles efforts pour arriver, très imparfaitement, hélas ! à purger mon langage des souillures du patois. Je ne suis pas encore, il s'en faut bien, parvenu à la perfection ; mais l'imperfection serait cent fois plus grande, Messieurs, si je n'avais eu le soin de m'interdire le patois d'une façon absolue. Croyez-moi, faites de même.

Il en résultera pour vous un double profit. D'abord vous y gagnerez de parler plus facilement et plus purement notre belle langue ; ensuite, Messieurs, vous contribuerez de la sorte à en faire pénétrer l'usage dans nos campagnes de l'Aveyron, que vous aiderez ainsi à rattacher d'une manière plus étroite, plus intime, plus parfaite, à la grande famille française.

Est-il possible que vos élèves parlent français entre eux, hors de l'école, si vous-même parlez patois dans vos familles, dans vos relations ordinaires, dans vos rapports avec les parents ? Vous pourrez le leur recommander, mais ils oublieront vos recommandations pour ne suivre que vos exemples ; ils continueront à parler le patois, et quand force leur sera de parler français, ils le feront avec peine, avec difficulté, d'une manière toujours incorrecte et souvent incompréhensible. Vous leur conseillerez de lire pour compléter leur instruction, pour se former le cœur, pour s'agrandir l'intelligence ; mais peu familiers avec la langue des livres, ils liront avec fatigue ou plutôt ils ne liront pas. Ils resteront étrangers au progrès, au mouvement des idées, à la marche de la civilisation, et cela, Messieurs, parce qu'ils ne posséderont pas ou ne sauront pas manier la clé de la science, de la littérature, de la poésie nationale, la belle et claire langue française.

Est-il vrai, comme on me l'a dit, que vous parlez patois pour ne pas vous singulariser, pour ne pas paraître dédaigner les populations au milieu desquelles vous avez à vivre ? Il serait absurde et mauvais de faire les pédants et les dédaigneux, j'en conviens. Mais convenez aussi que parler exclusivement une langue que votre devoir est d'enseigner exclusivement, ce n'est pas de votre part, chose étrange et singulière. On vous le pardonnera volontiers, soyez-en sûrs. Ce n'est pas en copiant les défauts, en contractant les mauvaises habitudes, en se donnant les faiblesses et les vices des populations que l'on conquiert le plus sûrement leur estime et leur confiance ; non, Messieurs, c'est en faisant le bien. Et l'un des grands biens que vous pouvez et que vous devez faire, c'est d'habituer, par votre exemple autant que par vos leçons, les vaillants enfants du Rouergue à parler la langue de la patrie.

(Extrait du procès-verbal d'une conférence pédagogique)

La charge est lourde et l'inspecteur conférencier n'en est pas à une contradiction près. Il passe du « patois » langage « doux, harmonieux, brillant, chaud, coloré », à une langue qui « gâte », « souille » et « trouble la limpidité » du français. On se croirait dans la fable *Le loup et l'agneau* : « Tu la troubles te dis-je ! ». Mais il va plus loin et demande aux instituteurs de parler français hors de l'école, dans leur vie familiale et personnelle. Dès le début de son intervention, usant et abusant de son autorité, il s'ingère dans la vie privée des enseignants, les culpabilise et accuse

ceux qui parlent patois, où qu'ils soient : « C'est une faute, une fâcheuse habitude à laquelle je voudrais vous voir renoncer. » Nous sommes au tribunal, l'objet du délit est l'utilisation de la langue d'oc, les coupables sont les enseignants. D'un côté, le français est associé aux notions de progrès, de science, de littérature, de poésie, de beauté et d'unité nationale, cette dernière idée étant très forte après la guerre de 1870 au cours de laquelle la France a perdu l'Alsace et la Lorraine ; de l'autre la langue d'oc est associée aux « faiblesses et vices des populations ». Un postulat est posé : parler français c'est faire le bien, d'où découle d'évidence que parler « patois » serait faire le mal.

Cette intervention forte et argumentée prouve, s'il en était besoin, que les instituteurs aveyronnais connaissent très bien l'occitan et le parlent couramment. Elle montre également que certains représentants de l'Instruction publique agissent sans scrupules pour mener le combat contre la langue du peuple et n'ont pas peu contribué à l'assassiner. Après de tels propos, on peut penser que les maîtres, car il ne s'adresse ici qu'à des instituteurs, les conférences pédagogiques pour hommes et femmes étant distinctes, n'auront guère envie de maintenir la langue d'oc et vont se faire violence pour l'ôter de leur langage. Même si l'effet n'est pas immédiat, il est évident que ces idées rentrent dans les têtes. On ne s'étonnera pas si, cent ans après, certains des arguments développés sont encore employés par les détracteurs de l'occitan et de son apprentissage scolaire.

2.7 Du côté de l'évêché

L'Église et l'enseignement religieux, ainsi que les écoles confessionnelles, très nombreuses en Aveyron, ont également apporté leur pierre à la lutte contre l'usage de la langue d'oc. En 1844, plus de cinquante ans après l'offensive lancée par l'abbé Grégoire dès 1790 et les réponses de l'abbé François Chabot qui vont dans le sens de l'anéantissement des « patois », c'est l'évêque de Rodez, Monseigneur Jean-François Croizier, qui envoie une *Lettre pastorale* au Clergé et aux Fidèles de son diocèse sur *L'emploi de la langue française et sur les églises*¹.

Lors de la visite de ses paroisses, l'évêque constate l'hésitation des paroissiens à s'entretenir avec leur chef spirituel du fait de leur méconnaissance et de leur non-maîtrise de la langue française. Le chef de l'Église dans le diocèse de Rodez reconnaît certaines qualités à une langue qu'il qualifie de « patois », « noble », « gracieux », « énergique, naïf, abondant en saillies et en tours heureux, que le français pourrait lui envier », qui a des « tours aisés et pittoresques » et reconnu comme « sœur du languedocien ou "langue d'oc" qui a été parlé dans la moitié de la France ». Il cite les

1. A. D. de l'Aveyron, 109 J, *Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Rodez, pour la suite de la visite de son diocèse, sur l'emploi de la langue française et sur les églises*, 1844, p. 83-94.



Dessin de Cristina SAMPAIO (Portugal)

troubadours, des auteurs en langue d'oc, mais pour les renvoyer au passé et les cantonner dans les livres. Pour lui cette langue ne peut qu'être une béquille à l'apprentissage du français grâce à leur similitude de syntaxe et leur origine commune.

L'essentiel du propos de Monseigneur Jean-François Croizier est en faveur de la langue française et de son apprentissage : « Favorisez-en l'étude et la connaissance à vos chers enfans ¹ voilà tout ce que nous vous demandons ». Insistant sur l'aspect prestigieux, national et même universel d'une langue française « claire et limpide », il n'y voit que des avantages : pour la compréhension des textes et éviter de se faire gruger en affaires, pour ses qualités littéraires, elle représente à ses yeux l'unité voulue par Dieu. Lui résister serait refuser le progrès, pactiser avec l'ennemi des Lumières. Par un subtil tour de passe-passe, M^{gr} Croizier apparaît comme un progressiste, adepte des réformes issues de la Révolution, résolument tourné vers l'avenir. Et surtout, argument supérieur, il adresse ses lettres et ses instructions pastorales

1. Dans le texte, ancienne écriture du mot « enfant ».

en français. Il convient donc, pour bien comprendre le message et le transmettre aux paroissiens de posséder la langue dans laquelle il est émis : la langue française. Cela pour éviter une déformation, une interprétation de la parole de l'Église. Ne voulant pas apparaître comme le censeur de la langue des paroissiens, il se défend de vouloir l'interdire et va même jusqu'à accepter certains prêches en « langue locale ». Preuve supplémentaire évidente que l'occitan est bien la langue du peuple, le message épiscopal ne peut passer que par son intermédiaire. Il est remarquable que la nécessité de l'apprendre s'adresse aussi bien aux « Coopérateurs » qu'aux prêtres et surtout aux enfants qui ont une grande capacité d'assimilation : « [...] nous proposons, d'enseigner la lettre du Catéchisme en français aux petits enfants. D'abord le catéchisme en français est celui du diocèse... ». Toujours afin d'assurer une bonne compréhension, il concède : « Qu'on l'explique, s'il le faut, à ces jeunes intelligences dans la langue qu'elles ont apprise en famille, nous y consentons ; mais qu'on enseigne et explique aussi la lettre en français... » Afin que n'échappe aucun maillon de la chaîne, il prévoit la mise en place d'une structure de formateurs à travers « [...] un noviciat de Frères de Saint-Viateur qui se rendront un, deux, trois, dans les paroisses où ils seront demandés... » dans le but d'aider les Pasteurs « [...] afin d'enseigner la doctrine et en même temps la langue ; car vous n'attendez sûrement pas que ces instituteurs adoptent la vôtre et la parlent à vos enfants... » Et faisant d'une pierre deux coups, pour être sûr de la formation linguistique et spirituelle des enfants, l'évêque de Rodez préconise « [...] de les envoyer à des écoles où ils trouveront à la fois les notions d'un langage si nécessaire et en même temps les vérités immortelles du salut ». Enfin il demande aux « Coopérateurs » de « [...] prêcher de temps en temps en langue française, et s'ils n'alternent pas, à profiter au moins des solennités pour faire en cette langue une instruction simple, claire, méthodique ; leurs paroissiens, loin de s'en plaindre, en seront flattés... ».

Oui, décidément la prégnance du « patois » est grande et imposer le français ne se décrète pas. Le constat fait par l'évêque de Rodez est clair : le peuple aveyronnais comprend essentiellement la langue d'oc, les curés prêchent dans cette langue et les catéchistes ou autres coopérants s'adressent aux enfants en *patois*. Il n'est pas simple de faire progresser une langue étrangère au sein d'un peuple. Mais M^{gr} Croizier y met les moyens et, tout en apparaissant souple il n'en est pas moins ferme sur les principes puisqu'il termine sa lettre pastorale ainsi :

À ces causes, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER : MM. les Curés enseigneront toujours la lettre du Catéchisme en français.

ART. 2 : Ils s'appliqueront à multiplier les instructions en langue française selon la facilité de leurs paroisses à les comprendre et à en profiter.

JEAN, Évêque de Rodez

La fermeté est donc de mise pour développer au sein de la population croyante et pratiquante l'usage de la langue française. Pourtant, trente ans plus tard, la question se pose toujours. Dans sa *Lettre pastorale et ordonnance au clergé de son diocèse* du 21 janvier 1873¹, Monseigneur Joseph-Christian-Ernest Bourret, évêque de Rodez, précise dans ses *Mandements* les questions d'organisation des cours de catéchisme en trois classes d'âge, les questions de morale, séparation des deux sexes, filles d'un côté et garçons de l'autre ou cours séparés, interdiction formelle de faire le catéchisme à la sacristie, (il semble qu'il y ait eu des problèmes, vue l'insistance récurrente sur ces points), et rappelle l'obligation de la participation indispensable des enfants aux cours de catéchisme : les enfants doivent assister au catéchisme, article 4 : « [...] depuis l'âge de discrétion, et au moins depuis l'âge de sept ans, jusqu'après la première communion ». C'est-à-dire jusqu'à douze ans, dans la tranche d'âge scolaire.

Article 12 : Les catéchistes parleront aux enfants un langage simple et qui soit à la portée de tous, en évitant avec le plus grand soin de tomber dans la bassesse et la trivialité. Les explications devront être claires et faciles à saisir, mais toujours exemptes de bouffonnerie et d'exagération. C'est pourquoi, sans proscrire d'une manière formelle l'usage du patois, pour les enfants qui ne comprendraient pas suffisamment le français, Nous désirons beaucoup qu'on l'abandonne, toutes les fois qu'on le peut, dans les catéchismes, les instructions et les exhortations qui suivent la confession. Tout le monde comprend aujourd'hui le français dans le Rouergue, si beaucoup ne peuvent encore correctement le parler ; et il serait étrange que les enfants le parlent à l'école et ne le trouvaient plus parlé à l'église...

MM. les curés recommanderont aussi aux parents non seulement d'envoyer leurs enfants au catéchisme, mais encore d'avoir soin qu'ils étudient la leçon qui leur aura été donnée, soit en la leur faisant réciter eux-mêmes, s'ils savent lire, soit en veillant rigoureusement qu'ils soient exacts à se rendre aux écoles...

Outre le constat que la langue d'oc, appelée « patois » par l'évêque, est toujours très largement utilisée par les populations aveyronnaises, et on peut faire confiance à l'appréciation qu'il porte sur la situation car il a des antennes dans toutes les paroisses, il apparaît que le français est loin d'être acquis et bien des parents ne savent toujours pas lire. Le niveau d'instruction des catéchistes laissant sans doute parfois à désirer, il semble aussi que leur pédagogie et le langage utilisé soient quelque peu approximatifs, mêlant sans doute la langue rouergate et le français, voire inconvenants aux yeux du M^{gr} Bourret. D'où son mandement concernant la langue d'oc : « [...] Nous désirons beaucoup qu'on l'abandonne, toutes les fois qu'on le peut... » L'évêque rappelle également que le français est de mise à l'école, donc dans les écoles privées

1. A. D., 1,0 G B, *Lettre pastorale et ordonnance de MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE RODEZ. Au clergé de son diocèse Concernant le catéchisme, la confession et la première communion des enfants dans les paroisses, les maisons d'éducation et les communautés religieuses.* Joseph-Christian-Ernest Bourret, évêque de Rodez. Il deviendra évêque de Rodez et de Vabres à partir de 1875.

confessionnelles. Ces instructions ayant force de loi pour tous ceux à qui elles sont adressées, il va de soi qu'elles sont répercutées et exécutées. Mais l'évêque pense aussi aux adultes :

Art. 13 : Il sera bon d'inviter pareillement les grandes personnes, surtout les moins instruites, à assister au catéchisme, particulièrement le dimanche, sans se laisser arrêter par la honte ou d'autres motifs humains ; et, pour exciter leur attention, le catéchiste pourra, après avoir interrogé les enfants et leur avoir donné les explications nécessaires, élever un peu son instruction, afin de la rendre également utile et intéressante aux personnes plus âgées qui sont venues.

La catéchèse s'adressant à tous les âges, c'est aussi un moyen de faire reculer le « patois ». Et que dire de cette langue du peuple tellement combattue et dépréciée par les pouvoirs que son utilisation est devenue un motif de « honte » pour les adultes ? L'article 15 précise :

Toutes les dispositions précédentes s'appliquent aux élèves des pensionnats et maisons d'éducation, selon la nature et le caractère de ces maisons...

Mais afin que nul n'échappe à l'instruction religieuse et au français qui y est dispensé, Monseigneur Bourret précise :

Art 16 : Les directeurs et directrices de ces établissements, de quelque nature qu'ils soient, devront d'ailleurs se conformer entièrement à ce qui est marqué dans les articles 14.6 et suivants des Statuts diocésains, et conduire exactement aux catéchismes paroissiaux et à la première communion générale tous les élèves externes qui viennent prendre des leçons auprès d'eux.

L'article 18 ajoute que « Les premières communions doivent se faire dans toutes les communes, même les plus petites. » Donc catéchisme en langue française pour tout le monde selon les instructions, y compris pour les enfants externes, certains venant bien sûr de l'école publique. Et afin qu'il y ait bien unité dans l'enseignement et que l'orientation soit dans la ligne épiscopale, des ouvrages sont indiqués :

Art 23

Sont adoptés :

- *L'abrégé du catéchisme de Persévérance* de M^{sr} Gaumme, protonotaire apostolique.
- Le recueil du *Cantique de Saint Sulpice* de M. Icard et par-dessus tout, le *Manuel des Catéchismes* de M^{sr} Dupanloup, édités par Rocher à Paris...

Par contre, Nous défendons que, dans les écoles et dans les catéchismes, MM. les curés, aumôniers et instituteurs se servent d'aucun livre ou manuel qui ne serait pas dans les conditions que Nous avons marquées plus haut.

Ces mandements du chef du diocèse, bien sûr très largement exécutés par les curés, aumôniers, directeurs et directrices d'écoles ou maîtres d'internats, contribuent fortement à éliminer la langue d'oc du langage des petits rouergats car il n'y

a pas là de catéchismes ou autres livres cités qui ne soient pas en français. Les plus hautes autorités ecclésiastiques font donc pression pour l'emploi du français et le rejet de la langue d'oc, de même qu'elles incitent fortement à la création d'écoles confessionnelles. Si nous avançons un peu dans le temps, nous relevons dans les lettres pastorales de Monseigneur Challiol à partir de 1926, un rappel permanent à la nécessité de fonder des écoles chrétiennes. Nous retrouvons chaque année la formule suivante : « Les écoles primaires ¹ ne sont pas moins nécessaires pour l'instruction et l'éducation de l'enfance que les séminaires pour le recrutement du clergé... Nous vous exhortons donc tous, prêtres et fidèles, à réunir vos efforts et vos sacrifices pour conserver là où elles existent, les écoles chrétiennes et pour en fonder même, s'il se peut, de nouvelles. » Les écoles géminées sont vouées aux gémonies par le prélat qui dénonce :

[...] le mélange des grandes filles et des grands garçons, sous la direction de l'instituteur, tandis que l'ensemble mélangé lui aussi des petits garçons et des petites filles est confié à l'institutrice.

Cela N.T.C.F., nous ne saurions l'admettre pour trois motifs : c'est une pratique contraire

1^o à la loi

2^o à la saine pédagogie ;

3^o à la morale traditionnelle.

Il demande aux fidèles de faire pression sur les municipalités qui peuvent empêcher ces créations ou de les faire revenir sur des décisions qui seraient déjà prises dans ce sens. Au cas où cela ne serait pas assez clair, l'évêque ajoute :

Nous sera-t-il permis d'aller jusqu'au bout de notre pensée ? Si dans les paroisses déjà gratifiées du régime des écoles géminées, il existait des parents se refusant à ouvrir les yeux sur la gravité du problème, nous n'hésiterions pas à envisager la perspective de sanctions toujours très dures à exercer et à nous constituer par leur application les gardiens et défenseurs de l'âme de vos chers enfants dont nous répondrons un jour au tribunal de Dieu.

C'est l'épée de Damoclès au-dessus des familles. D'où les témoignages nombreux dans certains secteurs du département, où les parents ont été excommuniés pour, disent-ils, « avoir envoyé leurs enfants, notamment les filles, à l'école du Diable ». Cette concurrence exacerbée sous Monseigneur Challiol, dans les années 1925-1945 crée un climat détestable dans les populations. Cela rejaillit sur l'appréciation portée par les instituteurs de l'enseignement public, surtout en milieu rural, à l'égard de la langue d'oc et son enseignement éventuel, quand les curés prêchent en langue d'oc ou s'adressent à leurs ouailles en « patois », ce qui était le cas le plus répandu.

1. Souligné dans le texte.

Les défenseurs de la laïcité voient dans la langue du Rouergue utilisée par les curés, un instrument de propagande au service de l'Église, un dangereux moyen risquant de porter préjudice à l'école laïque, une sorte de concurrence déloyale. Les enseignants, en grande majorité, vont donc se faire les porte-parole de la « modernité », du « progrès », devenir les champions de la laïcité en démolissant le patois et en s'efforçant de promouvoir plus que jamais le français.

2.8 L'enquête de Victor Duruy

Plus de trois cents ans après l'ordonnance de François I^{er}, et trois quarts de siècle après la Révolution, la langue d'oc est loin d'être morte. Une enquête menée en 1864 par le ministre de l'Instruction Publique Victor Duruy en témoigne. Il envoie aux préfets et aux recteurs un questionnaire portant sur les écoles, les élèves, l'enseignement, les maîtres, l'inspection, les examens et les salles d'asile. Dans la quatrième partie apparaissent les idiomes locaux :

[...] Existe-t-il des écoles où l'enseignement est encore donné en patois exclusivement ou en partie ? Nombre des écoles où l'enseignement est donné en totalité en patois ? En partie seulement ? Combien d'enfants ne savent pas encore parler la langue française ? Combien savent la parler sans pouvoir l'écrire ? Quelles sont les causes qui s'opposent à une prompte réforme de cet état de choses ? Quels sont les moyens à employer pour le faire cesser ?...

Du seul fait de son existence, ce questionnaire fait la démonstration que la résistance des parler régionaux interpelle les pouvoirs successifs. Manifestement textes officiels et déclarations au sommet de l'État ne suffisent pas à imposer le français et ce sont toutes les langues de France qui sont en cause : breton, flamand, alsacien... Concernant l'occitan, et pour ne citer que quelques départements proches de l'Aveyron, nous relevons que plus de 90 % de la population ne parle pas français dans le Gers, l'Ariège, l'Aveyron et le Var ; 75 à 90 % dans la Tarn et le Lot ; 60 à 75 % dans l'Hérault.

Dans l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault, ce sont 20 à 30 % des enfants de 7 à 13 ans qui ne savent ni parler ni écrire le français, 10 à 20 % dans le Cantal et le Tarn. La progression est donc sensible dans la jeunesse. Si une avancée de la langue française est perceptible lorsque l'on compare ces résultats à ceux fournis par François Chabot à l'enquête de l'abbé Grégoire, il est évident que la partie n'est pas gagnée par les pourfendeurs du « patois ». Il y a aussi, dans cette deuxième moitié de XIX^e siècle, de l'Italie au Pays Basque et du Limousin à la Catalogne des utilisateurs, des écrivains, des amoureux de l'occitan qui, sensibles aux attaques portées contre leur langue, vont réagir.

2.9 Création du Félibrige

Face au rouleau compresseur du Pouvoir, de l'Église, et de l'École qui menace, les défenseurs des langues du pays vont s'organiser. Si l'on en croit Mistral dans ses *Mémoires*, sept écrivains et poètes provençaux se sont réunis le 21 mai 1854 au château de Font-Ségugne et ont créé un mouvement pour la « maintenance » de la langue d'Oc. Ce sera le Félibrige. Les écrivains en question sont Mistral lui-même, Aubanel, Roumanille, Mathieu, Tavan, Giéra et Brunet. Ils vont s'attacher à développer la langue et la culture méprisées par les pouvoirs. Frédéric Mistral avec son poème *Mirèio* [Mireille] va apparaître comme leur porte drapeau. Figure emblématique de Provence, il sera couronné du Prix Nobel en 1904 pour l'ensemble de son œuvre. Le Félibrige va essaimer dans tout le sud de la France où est parlée la langue d'oc. En Aveyron il verra le jour en 1921 sous la houlette de quelques Rouergats dont Henri Mouly et Eugène Séguret, comme nous le verrons. Ces pionniers de la défense de notre langue savent qu'ils peuvent s'appuyer sur une base solide : la pratique quotidienne intensive de l'occitan par la population.

2.10 Timides essais de défense de la langue d'oc en pays rouergat

Les pratiques orale et écrite d'une langue sont des actes décisifs pour assurer sa défense. Dès 1835, dans le numéro du 25 juillet du *Journal de l'Aveyron*, M. Girou de Buzareingues écrit :

Il faut marcher avec son siècle et je suis loin de blâmer le dessein d'enseigner le français aux habitants des campagnes. Le besoin d'une langue commune à tous les français, et bientôt peut-être à toutes les nations, est trop facile à comprendre pour que je le méconnaisse. Mais il serait fâcheux que les divers idiomes tombassent dans un entier oubli. C'est un avantage aussi d'avoir une langue particulière, à laquelle se rattachent des mœurs locales, c'est-à-dire des mœurs, car il n'y en a que de telles. Que l'habitant des campagnes conserve son patois, afin qu'il n'oublie pas ses pères, leurs sentences, leurs proverbes, et qu'il comprenne et sente ce que sentirent ses aïeux ; afin qu'il reconnaisse ses compatriotes en pays étranger ou ennemi, afin qu'il possède quelques notions endémiques, quelques habitudes propres qui l'enchaînent au sol qui le porte et le nourrit.

Le besoin de conserver la langue locale est clairement affirmé même s'il s'agit, par son intermédiaire, de se référer au passé, de retrouver ses racines, plutôt que d'entrer de plain-pied dans l'avenir avec et grâce à la langue du peuple.

À travers les siècles, même s'il y eut des périodes creuses dans la production littéraire occitane en Rouergue, les auteurs ne manquent pas. Parmi eux, à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles, les instituteurs, originaires du pays, sont des locuteurs occitans nés. Toutefois ceux qui ont laissé des traces écrites, études diverses, poésies, contes,

pièces de théâtre, et autres chants souvent recueillis dans le patrimoine local, sont assez peu nombreux. Parmi eux :

Jean-Baptiste Martin Vézy (1817-1892)

Bibliothécaire de la ville de Rodez, membre de la Société des Lettres en 1850, il devient adhérent de la Maintenance du Languedoc en 1877.

Il écrit en occitan notamment *À monsur de H. Gagnard, Un bouquet de campanetos, Moun ideal, Almanach del sounet*. Ce sont des pièces de la fin du XIV^e siècle suivies de quelques notes philologiques sur la prononciation du dialecte rouergat et publiées par l'Imprimerie Ratéry-Virenque à Rodez en 1879. Cette œuvre marque bien l'intérêt que présente la langue d'oc pour cet érudit ruthénois.

Pierre Vernhet dit « Vernhet père » (1806-1878) d'Agen d'Aveyron

Paysan, il est aussi maître d'école occasionnel, comme le sont bien des instituteurs avant les débuts de l'école publique obligatoire. Par son origine, sa condition paysanne, son travail en milieu rural et la période à laquelle il a vécu, en plein XIX^e siècle, il est certain qu'il devait parler l'occitan à ses élèves. Amoureux de la langue, il a publié un recueil de *Poésies patoises*¹.

Arthémon Durand dit Durand-Picoral (1862-1937)

Il est issu d'une famille paysanne d'Artigues-de-Bonnefon, commune de Prades-d'Aubrac. Après des études primaires dans cette commune, il va à Prades, passe le concours de l'école normale de Rodez en 1881, il est reçu second sur quatre-vingt candidats. Après quelques premiers mois d'instituteur à Entraygues en 1884, il va passer quatre années à Durenque où il rencontre François Fabié qui récite ses vers dans l'auberge du village. C'est là que Durand-Picoral fait connaître ses premières chansons, domaine dans lequel il va se distinguer plus particulièrement et qui fera sa renommée. Après être passé par Saint-Chély-d'Aubrac, il s'établit définitivement en 1893 au poste d'instituteur de Castelnau-de-Mandailles jusqu'à sa retraite en 1925. Il signe ses articles « Lou picoral », nom du pivert en occitan, pseudonyme qu'il s'est choisi pour le caractère moqueur attribué à cet oiseau et les « coups de bec » dont ne se privait pas l'humoriste. Parmi ses œuvres les plus connues nous relevons :

- *Lous gospijayres d'Oubrac* [Les buveurs de petit lait de l'Aubrac] paru en 1892, poème en trois chants dans lequel il exalte sa montagne d'Aubrac, son pays, ses *pagés* et ses *pastres* [pâtres].
- *Peyroutou et Margorido* [Petit Pierre et Marguerite], pastorale mise en musique par Jacques Chartier, directeur de la chorale municipale de Rodez. En

1. VERNHET père, *Poésies patoises*, août 2000, éd. du *Grelh roergat*, 77 p.

1924 paraît *Lou mariage de Peyroutou et Margorido* [Le mariage de Petit Pierre et Marguerite] qui fera sa réputation. Trois mille exemplaires sont écoulés comme par enchantement, c'est dire l'engouement pour ces chants et la notoriété de leur auteur. Des extraits paraissent également dans un recueil intitulé : *Per nostro nosso* [Pour notre noce] dont la plupart des chansons sont harmonisées par M. Léon Froment, professeur de chorale et de piano au Lycée de Rodez. Il publie aussi de nombreuses chansons ainsi que des *Couontes o dire*¹, [Contes à dire]. La pastorale *Peyroutou et Margorido* est représentée au cours d'un grand concert donné dans la salle du vieux collège d'Espalion au profit des écoles communales de la ville, le dimanche 10 mars 1901, devant un nombreux public. Les comptes rendus qu'en font les journaux sont élogieux².

Arthémon Durand-Picoral, mainteneur du Félibrige, est l'un des grands propagandistes de la langue occitane dans le Nord-Aveyron pendant le premier tiers du XX^e siècle. Animant les fêtes locales, les noces, les fêtes scolaires, il se fait une grande réputation de chanteur, conteur, poète et a laissé des souvenirs encore vivaces en ce début de années 2000 dans la mémoire des plus anciens du nord-Aveyron.

Nous ne savons pas si cet instituteur a mené une quelconque action en langue d'oc dans ses classes, mais il est fort probable que les chants, poèmes et contes aient égayé quelques moments de la vie scolaire des petits écoliers qui l'ont eu pour maître.

Jean Carbonel (1864-1942), instituteur

C'est peut-être le défenseur de la langue d'oc en Aveyron le moins connu. Il est né le 26 mars 1864 à la ferme du Bournhou commune de Taussac dans le Barrez. Son père, agriculteur mais également instituteur, lui fait l'école. Comme son père, il devient instituteur. Il occupe successivement des postes à Castailhac, commune de Golinhac, à Saint-Hyppolyte, puis à Thérondels en 1903 où il exerce les fonctions de secrétaire de mairie jusqu'à son départ à la retraite en 1925. Herboriste dans les cantons du nord-Aveyron, il fait des communications et publie ses recherches botaniques en une vingtaine d'ouvrages. Amoureux de la langue d'oc, il écrit un article intitulé : *Occitanie- Pour l'âme occitane*³ duquel nous extrayons quelques idées :

1. Arthémon DURAND-PICORAL, *Poèmes et chansons (ses œuvres réunies avec musique)*, préface d'Ernest Plagnard, Rodez, Subervie éd. 303 p.

2. *Bulletin d'Espalion* du 16 mars 1901, *Courrier de l'Aveyron* du 15 mars 1901. *L'Auvergnat de Paris* des 3, 7, 17, 24 mars 1901 publie même de larges extraits de la pastorale.

3. Zéfir BOSCH, *Occitanie Pour l'âme occitane Mémoire de Jean Carbonel (1864-1942)*, imp. Maury, Millau 2004, p. 22-23.

Le vent est au régionalisme. Si nous devons être réunis à la région d'Occitanie ou former une unité fortement apparentée à cette dernière, il nous faut devenir occitans d'esprit.

Pour forger au peuple une âme occitane, il faut le nourrir de la sève de ce terroir. Dans l'enseignement secondaire on tâche de donner aux futurs bacheliers une âme romaine [...] Il doit en être de même pour ce qui nous occupe. Il faut que le futur sujet occitan soit imbu, imprégné, saturé de faits et gestes occitans [...]

Ces faits et gestes, ces aperçus de la vie consistent en proverbes, anecdotes, paraboles, fables et contes issus du terroir et propagés de génération en génération dans le public. 100 ans d'ostracisme de la langue vulgaire à l'école et dans la bonne société, 25 ou 30 ans d'un français barbare et déparé de toute finesse imposé aux enfants dans toutes les familles n'ont pu noyer définitivement l'esprit du terroir : il en surnage, Dieu merci ! Encore assez...

J'ai recueilli ci-dessous un certain nombre de traits, d'anecdotes, de récits à ce sujet. Je les recommande, *poursuit-il*, aux futurs auteurs de grammaires, et d'exercices, de livres de lecture, de récitation, etc. de la langue occitane. Ils pourront y faire les emprunts qu'ils jugeront utiles. Les exemples grammaticaux, les thèmes et devoirs de langue ou de rédaction devraient tous, en effet, être pris dans le folklore occitan.

Il recommande les exemples à prendre dans *l'Ormonac Rouergás* [l'Almanach Rouergat] et les contes de l'abbé Bessou, des pièces de théâtre et quelques chansons locales. Pas question de patois chez Carbonel, mais d'occitan, terme fort rarement employé à cette époque. Ses propos reflètent l'état d'esprit d'un instituteur qui veut faire apprécier aux élèves la langue d'oc, les richesses de leur terroir de proximité. Même s'il ne précise pas s'il pratique l'occitan dans sa classe, on peut penser que la langue d'oc n'est pas bannie de son école et que quelques chants ou poésies en occitan agrémentent l'ordinaire du français.

Louis Alvernhe

Toujours à la fin du XIX^e siècle, un autre instituteur, Louis Alvernhe, s'intéresse à la langue maternelle tant décriée, la défend et même l'écrit. C'est ainsi que nous le connaissons par la publication d'un livre, *Los flos de lo Mountagno*¹ [Les fleurs de la Montagne]. Il s'agit, comme annoncé sur la page de couverture, d'un recueil de poésies patoises amusantes, pastorales, descriptions, élégies, fables, monorimes, dialogues comiques suivis de plusieurs poésies en français. Louis Alvernhe est membre de la *Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*, membres de la *Société des félibres* et membre correspondant de la *Société des langues romanes*. Au-delà de l'intérêt que l'on peut porter à ses écrits, son livre contient en exergue une dédicace à ses collègues instituteurs qui touche au sujet qui nous intéresse. La voici :

1. Louis ALVERNHE, *Las flos de la Mountagno*, Rodez, Imp. De Broca, 1880.

Dédicace à MM. les instituteurs

C'est à vous, Messieurs, que je dédie ce livre, fruit de mes veilles et de **mes rêveries**¹. Placé sous vos auspices, puisse-t-il grandir et se propager. Puisse-t-il, bravant les traits de la censure, remplacer, à la ville comme au foyer rustique, certaines publications licencieuses, propres tout au plus à fausser l'imagination et à corrompre le cœur.

Écrit en majeure partie dans un idiome réprouvé par les **conseils d'instruction**, il pourra peut-être ne pas trouver partout des admirateurs. Néanmoins, allant à l'avant du **Grand dictionnaire patois** de l'abbé VAYSSIER, il nous semble propre à faire ressortir la richesse et la beauté de notre **langue maternelle** à tous.

Celui qui ose vous en faire la dédicace, se tient pour honoré d'avoir, pendant quelque temps, partagé vos pénibles labeurs.

L'auteur, Alvernhé Louis, ancien instituteur. La Coste (Aveyron) 25 juillet 1880.

Nous trouvons là, sans ambiguïté, l'évocation des instructions de l'administration hostile à « l'idiome réprouvé » et un encouragement à passer outre pour « faire ressortir la richesse et la beauté de notre langue maternelle à tous ». C'est une preuve supplémentaire de la chasse menée dans l'Instruction publique pour affaiblir et anéantir la pratique de la langue d'oc par les enseignants et leurs élèves. Le ton de la dédicace reflète le combat mené par certains instituteurs qui, dans leur petit coin, ne se résignent pas à voir massacrer une langue qui reste et restera pour eux leur langue. Notons au passage la relation à l'ouvrage qui vient juste de paraître en 1979 : *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron* de l'abbé Aimé Vayssier.

L'abbé Aimé Vayssier (1821-1875)

Né à Canet d'Olt, canton de Campagnac, dans l'est du département, il entre au petit séminaire Saint-Pierre de Rodez dès sa fondation en 1835, puis au grand séminaire et poursuit ses études à l'école des Carmes à Paris. Il revient professeur à Rodez, est nommé supérieur du petit séminaire de Belmont-sur-Rance en 1864. Il travaille dix ans à son *Dictionnaire PATOIS-FRANÇAIS du département de l'Aveyron*² publié sous le patronage de la *société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, seulement après sa mort, en 1879. Dans la préface, l'abbé nous dit : « Mon but n'est pas de faire un dictionnaire, mais une sorte de glossaire patois-français qui sera comme le trésor de l'idiome patois du Rouergue et de ses dialectes ou variétés. » Il note dans l'introduction, le 24 de mai de 1871, que Louis Baecker en 1860 dans sa *Grammaire comparée des langues de France* assure que dans une population de 35 781 623 personnes, au recensement de 1851, il y en a dix-huit à dix-neuf millions qui parlent français et

1. En gras dans le texte.

2. Aimé VAYSSIER, *Dictionnaire PATOIS-FRANÇAIS du département de l'Aveyron*, Jeanne Lafitte éd., août 2002, 656 p. Réimpression de l'édition de Rodez 1879. Également imprimé à Nîmes, C. Lacour, 2003.

quatorze millions qui parlent le romano-provençal, c'est à dire les « patois » de la langue d'oc. Ce qui amène Baecker à se poser la question :

N'est-ce pas un phénomène curieux et digne d'observation que la persistance de ces divers idiomes sous un gouvernement centralisateur aussi puissant que celui de la France ? On n'a pourtant pas manqué ni d'édits ni de lois qui les ont proscrits.

Ce qui fait dire à l'abbé Vayssier :

Une langue est l'expression des sentiments, des mœurs, des traditions, de la religion, de la vie d'un peuple : cela ne se supprime pas par un arrêté royal. Si quatorze millions de Français parlent encore le romano-provençal, cet idiome peut se permettre longue vie malgré les progrès de la langue nationale et l'activité des ministres de l'Instruction publique.

Constat clair de la pérennisation de la langue d'oc et reconnaissance de l'activité mise en place au plan national pour faire progresser le français et donc régresser le « patois ». L'abbé met en avant les écrivains en occitan et ceux qui défendent la langue. Citant Raynouard, il nous dit :

Le mot *patois* n'est pas un terme de mépris, comme le pensent beaucoup de gens, comme plusieurs l'ont écrit ; il signifie *dialecte* et désigne un langage populaire et local. Ce mot, comme le mot « roman », désignait la langue vulgaire par opposition au mot « clerkois » qui désignait la langue latine enseignée par le clergé dans les écoles pendant tout le Moyen-Age.

Dans le chapitre III de l'introduction, *Du patois du Rouergue*, il apporte quelques renseignements sur l'utilisation du « *patoés* » :

En Rouergue, le peuple parle sa langue, même dans les villes. À Rodez comme à Albi, on entend parler dans les rues beaucoup plus patois que français. Dans les campagnes tout le monde parle patois, très peu parlent français : beaucoup l'entendent grâce aux écoles primaires ; un grand nombre cependant, surtout parmi la génération qui s'en va, l'entendent peu ou point. Aussi la plupart des pasteurs des villages font en patois les instructions familières. Les hommes de loi et les magistrats sont obligés de parler en patois à la plupart de leurs clients ; c'est en patois que les juges interrogent et que les paysans déposent.

Ce témoignage corrobore ceux que nous avons cités précédemment : la langue d'oc est parlée dans tout le département avec une pénétration plus sensible du français dans les villes. Curieusement, l'abbé Vayssier qui réfute tous les arguments reprochés au patois qui serait une langue de la grossièreté, sans règles fixes de fonctionnement, ajoute cette réflexion :

On reproche encore au patois de nous gâter le français en nous donnant un accent gascon, une prononciation vicieuse et en nous faisant commettre des incorrections

de langage. Ce reproche me paraît le mieux fondé, et c'est le seul qui me ferait désirer l'extinction du patois et son remplacement par le français si la chose était possible.

Ce trait peut surprendre, venant de quelqu'un qui a passé dix années de sa vie dans les recherches pour publier un dictionnaire « patois-français ». Mais nous notons que la remarque porte sur l'accent et la prononciation qu'il affuble d'un côté vicieux qui n'est guère clair. Dans la longue analyse qui suit, l'abbé Aimé Vayssier prend le contre-pied de tous les reproches qui sont adressés au parler rouergat et des défauts qui lui sont attribués, il le défend avec force. Toutefois il ne va pas jusqu'à demander son enseignement dans les écoles.

Ce témoignage des débuts de la Troisième République est intéressant. Dans cette période où se met en place l'organisation d'une certaine Éducation nationale, nous sommes près de quarante ans après les réformes Guizot et la mise en place de l'école normale de Rodez et quelques années après le ministère Duruy, la langue d'oc est toujours omniprésente. Certains autres acteurs de la vie rouergate ont œuvré sous différentes formes pour la langue d'oc. Nous relevons plus particulièrement :

M. Joseph-Pierre Durand de Gros (1826-1900)

Ce linguiste et philologue ruthénois est délégué par la *société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, aux fêtes latines de Montpellier. Le 1^{er} décembre 1878, il présente un rapport à l'assemblée des sociétaires qui est publié par l'hebdomadaire *Journal de l'Aveyron*, du 21 janvier au 13 février 1879. Il y critique fortement la vision de l'histoire des félibres et la méthode qu'ils emploient pour écrire le provençal, qu'il considère être une « hérésie philologique ». Il parle vocabulaire, grammaire, phonétique, orthographe, phonographie etc. Il pense que le vieux « patois » est : « [...] tellement ruiné par la perte de mots qu'il fait tous les jours, et plus encore par l'acquisition d'horribles barbarismes tirés sans cesse du français, qu'il est en voie de passer à l'état de jargon, et ne peut plus décentement être employé dans cet état pour aucune composition littéraire ». Dans ses propositions, il va même jusqu'à suggérer aux félibres d'employer la langue du XV^e siècle, qui est déjà moderne avec un vocabulaire intact et indigène et qui serait comprise par tout le monde. Le spécialiste Durand de Gros ne donne pas d'opinion et ne fait aucune proposition sur l'introduction à l'école de ce qu'il ne qualifie que par le mot « patois ». Toutefois ces réflexions sont le témoignage que les érudits du département ont jugé bon de soulever cette question de la langue d'oc; la publication de ce rapport sur plusieurs colonnes et sur quatre semaines par l'hebdomadaire le plus lu en Aveyron témoigne d'un intérêt pour ce sujet dans la population. Un autre chantre du Rouergue a lutté pour faire vivre sa langue maternelle, c'est l'abbé Justin Bessou.

L'abbé Justin Bessou (1845-1918)

Originaire de Saint-Salvadou dans le Villefranchois, cette figure est très connue dans le département. Au-delà de son sacerdoce, ce sont sa vie publique, son engagement politique, son franc-parler et ses réparties éponymes, les *Bessounades*, souvent cinglantes, moralisantes ou moqueuses, ainsi que son œuvre littéraire en langue d'oc, qui ont porté loin sa réputation. Leurs publications dans la presse, essentiellement dans *Le Journal de l'Aveyron* parfois sur cinq colonnes à la une, et dans *Le Villefranchois* à la fin du XIX^e siècle et surtout au début du XX^e, ou *Le Narrateur*, lui ont acquis une extraordinaire notoriété. Son œuvre majeure et la plus connue *Dal brès a la toumbo*, [Du berceau au tombeau] (1892), le place sur le devant de la scène. C'est un long poème en occitan sur le thème du déroulement de la vie, il raconte ses bonheurs d'enfance dans la ferme familiale, le déroulement des saisons, l'union du peuple de Dieu et de son créateur qu'il résume en une formule : « *Fé, patoés, païsan son très que fou pas qu'un* » [Foi, patois, paysan sont trois qui ne font qu'un].

Pour ce curé de campagne qui connaît bien son monde, le « patois » est indissociable de l'homme du Rouergue. Dans sa préface de *Besucarietos, Risouletos, prouderbis e Debinarèlos*, [Bagatelles, sourires, proverbes et devinettes], il fait la comparaison entre le français et le « patois » :

Lou fransimen, ta grelat que siago, cal que s'abilhe a la moussurenco coumo'n parruquiè de bilo que ba dins un palais rassa lou Moussu ou coufa la Madamo. Mêmes quand a pas afa qu'anbe de paure mounde coumo nautres, lou fransimen nous diu parla dins soun sicut et noun pas dins lou nostre. Prin-penjenat, col enpesat et lebito loungo, aital se presento lou coumis d'un bel magasin daban lou bouriaire Batisto que be crounpa'n estufol de dous sòus per un cajo-niu.

Lou patouès aco's lou bouriaire que demando l'estufol per soun darriè nascut coumo demandario quicon mai que siès : de julhos, de pindals de capelinos pels buòus... que sabi ieu... uno seringo per remedia la mairino, se n'abio besoun. Et Batisto apèlo tout aco coumo aco s'apèlo, sans mai ni mens.

Lou brabe bersificaire Béulaio, que lou fransimen apèlo Boileau, a dij dins sa lengo so que bous bòu repeta dins la nostro :

Lou fransimen a pòu d'un f.... ou d'un c.... ;

Lou lati sans cuta zou dis tout per soun noum.

Ebe ! brabos persounos, bous cal sabe que lou patouès pur sang es de souco ou de branco latino : couro fil, couro paire et couro fraire del lati. Dounc lou patouès dins soun parla pot esse debridat et descabestrat, sus coundissiu, aco ba sans dire, qu'ouplide pas jamai las leis de la santo mouralo.

Le français, aussi riche soit-il, doit s'habiller comme les messieurs, comme un coiffeur de la ville qui va dans un palais raser le Monsieur et coiffer la Madame. Même quand il n'a à faire qu'à du pauvre monde comme nous, le français doit nous parler à sa façon et non pas à la nôtre. Finement peigné, col empesé et longue redingote, ainsi

se présente le commis d'un grand magasin devant le laboureur Baptiste qui vient acheter un sifflet à deux sous pour son dernier-né.

Le « patois », c'est le laboureur qui demande le sifflet pour son dernier-né comme il demanderait autre chose en plus, quoi que ce soit : des aiguillons, des pendants de têtiers pour les bœufs... que sais-je moi... une seringue pour soigner la grand-mère, si elle en avait besoin. Et Baptiste nomme cela par son nom, ni plus ni moins.

Le grand versificateur « Bois l'eau », que le français appelle Boileau, a dit dans sa langue ce que je vais vous répéter dans la nôtre :

Le français a peur d'un f... ou d'un c.... ;

Le latin sans hésiter dit tout par son nom.

Et bien ! Braves gens, il vous faut savoir que le patois pur-sang est de souche ou de branche latine : tantôt fils, tantôt père et tantôt frère du latin. Donc le patois dans son parler peut être débridé et se dévergondé, à condition, cela va sans dire, qu'il n'oublie jamais les lois de la sainte morale.

Nous retrouvons là des idées qui ont eu cours durant des siècles, établissant une dichotomie entre le français, *langue des Messieurs*, précieuse, empesée, apprêtée, pomponnée, quelque peu fourbe, et la langue d'oc qui serait plus naturelle, proche du peuple et qui peut tout dire sans atours, sans honte ou cachotteries. L'abbé Bessou ajoute :

Un libre coumo aquel, camarados crestiès, bal a fa rebuiure tal qu'a biscut et tal que biu encaro lou pople de canpanho, paisans et treballhadous.

Un livre comme celui-ci, camarades chrétiens, vise à faire revivre tel qu'il a vécu et tel qu'il vit encore le peuple des campagnes, paysans et travailleurs.

Rappelant les chefs-d'œuvre des félibres, il reste modeste :

Al miej de tan de cap-d'obros, que sera aiseste librounel ? Pla pau de causo, mès quicon saquela, quicon mèmes d'agradiboul autan belèu que tout so-z-autre : un reflam del rire del pople...

Aquelo rasso de rire es patouès pur sang. Benès aisi, fransimentaires. Assajas de me conta la besucarieto de Jousepounel... Coussi disès aco ?... Bato ! paures moussus ! bòstres termes òu pas de juc et degus ne ririo pas brico. Escoutas lou patouès del droullou paisan. Talèu l'ausi, lou rire bous badalho lous pots. Piei s'acampo de pic coumo'n escandilhal quand lo mainadou, pecaire ! prègo Roso ta francomen de beni fa decoun cal à la sio menino lou remèdi qu'a faj a l'uòu... Zou bous repèti Moussus et noples, i a'n calibre de rire ouneste, franc et picarel que diu pas tinda que patouès.

Au milieu de tant de chefs-d'œuvre, que sera ce petit livre ? Bien peu de chose, mais quelque chose cependant, quelque chose d'agréable même, autant peut-être que tout le reste : un reflet du rire du peuple...

Cette race de rire est du patois pur-sang. Venez ici francimands. Essayez de me raconter l'historiette du petit Joseph... Comment dites-vous cela?... Assez ! pauvres messieurs ! Vos paroles n'ont pas de saveur et personne ne rira un tant soit peu. Écoutez le patois du petit garçon paysan. Aussitôt entendu, le rire vous élargit les

lèvres. Puis il se développe comme un éclat de rire quand le petit enfant, le pauvre ! prie Rose aussi naturellement de venir faire ce qu'il faut à sa grand-mère le remède qu'elle a fait à l'œuf... Je vous le répète Messieurs et nobles, il y a un calibre de rire honnête, franc et moqueur qui ne peut sonner juste qu'en patois.

Bessou joue sur du velours en flattant les Rouergats au travers de leur langue habituelle. Mais au contact permanent des gens de la campagne, il a senti une baisse dans la pratique de la langue d'oc. Un doute s'empare de lui :

S'arribon tens — et n'ai pla pòu- que lou paisan micanicac et farsit de trop de sapienso aja perdut lou goust del rire clar-tindaire dels aujols, aquel librou rira tout soulet dintre sas dos coubertos... Et cal sap ? Qui que ne digou lous sabens, se pot que dins tres ou quatre siècles lou paisan assabentit sentigo repulla las reises de soun âmo et se desenclusque dels enpèus countro naturo que lous fransimentaires i aurou espintats.

S'il arrive un temps — et j'en ai bien peur — que le paysan mécanisé et farci de trop de connaissances ait perdu le goût du rire qui sonne clair des anciens, ce livre rira tout seulet entre ses deux couvertures... Et qui sait ? Quoi qu'en disent les savants, il se peut que dans trois ou quatre siècles le paysan devenu savant sente renaître les racines de son âme et se libère des greffons contre nature que les chantres du français leur auront enfoncés.

Un certain pessimisme se dégage du propos, l'abbé mesurant une baisse évidente de la pratique de la langue d'oc. Toujours cette opposition entre français, langue greffée, « langue de superposition » comme dit un inspecteur dans son rapport, et l'occitan langue naturelle. Mais son argumentation au ton moqueur, voire sarcastique, peut-être à double tranchant : à traiter le français de langue du progrès, du développement et du savoir, l'occitan peut, à l'opposé, être considéré langue de stagnation, d'immobilisme et au bout du compte du passé donc de régression ; autant d'arguments dont les tenants de l'anéantissement des patois ne se priveront pas.

Pas plus que l'abbé Aimé Vayssier, Justin Bessou ne propose l'apprentissage du patois à l'école, tout bonnement parce que les gens le connaissent, le pratiquent tous les jours même s'ils ne l'écrivent pas. Le besoin ne se fait alors nullement sentir de l'apprendre aux enfants qui par ailleurs le parlent et le comprennent bien mieux que nombre de maîtres. Une telle proposition n'aurait pas été comprise par les parents. L'école n'est-elle pas faite pour apprendre le français ?

2.11 Les lois Ferry

En cette fin de XIX^e siècle, nous sommes en pleine période de fondation de l'école publique, *gratuite, obligatoire et laïque*. N'oublions pas que, jusqu'alors, l'enseignement féminin est très majoritairement aux mains d'institutrices congréganistes et dans les programmes scolaires arrive toujours en premier « L'instruction morale et

religieuse ». Dès lors, l'instituteur ne sera plus le répétiteur du catéchisme. De cette période débutent les constructions de bâtiments où l'on voit au centre la mairie, à droite l'école de garçons et à gauche l'école de filles avec les trois ou quatre marches pour y accéder, l'ensemble présidant la cour de récréation. Pour mémoire, rappelons qu'à partir de 1884 les maires, alors nommés par les préfets, seront élus (sauf à Paris) et que le certificat d'études primaires fut institué comme examen de sortie dès 1867, ainsi que l'obligation de création d'une école de filles pour les communes de plus de cinq-cents habitants. La politique d'assimilation linguistique se poursuit et même s'intensifie. Un règlement scolaire modèle voit le jour le 14 janvier 1887 précisant dans son article 14 : « Le français sera seul en usage dans l'école. » C'est clair, net, sans bavure. Tous les départements vont reprendre cet article. En Aveyron, soixante ans après le règlement de 1835 qui interdit de parler patois, nous retrouvons la même interdiction sous une forme tout aussi violente et plus large encore, dans le *Règlement des écoles primaires du département de l'Aveyron* élaboré par le Conseil départemental le 2 février 1894 :

Article 10 : Le français sera seul en usage dans l'école et dans ses dépendances.

Notons l'additif « et dans ses dépendances », élargissement de l'aire d'interdiction qui peut jouer des tours à bien des instituteurs. Nous retrouvons cet article rappelé dans le *Bulletin de l'enseignement libre du diocèse de Rodez* n° 9 en 1906.

2.12 Conséquences disciplinaires et répression

Les règlements, déclarations et interventions, en mettant une pression certaine sur les enseignants, prêtres et catéchistes, ne peuvent qu'influencer leur opinion et leur attitude envers l'occitan et avoir des répercussions dans les écoles publiques ou privées. Quelques témoignages d'instituteurs en apportent la preuve. Ainsi M. Delmas, instituteur à Vabres de Rieupeyrroux, qui était délégué à Paris à l'exposition de 1878 et a entendu une conférence de M. Bréal¹ :

Mais où il [M. Bréal] a été mal inspiré, suivant nous, c'est lorsqu'il s'est déclaré l'ami des divers patois, qui sont les vraies plaies pour nos élèves des campagnes qui, non seulement gâtent leur accent pour la vie, mais encore retardent énormément leur progrès.

Condamnation sans appel des « patois » par cet instituteur. D'autres sont moins catégoriques et un peu plus souples comme monsieur Cassan, de Campourieux :

D'accord avec M. Bréal, nous ne devons pas tout d'un coup chasser le patois de nos écoles, d'abord parce que les enfants l'ont appris de leurs parents ; et surtout parce

1. A.D. de l'Aveyron, sérieT, 4 T 5 -1. Michel Bréal, linguiste, professeur au Collège de France, préconise l'utilisation des « patois » pour l'apprentissage du français.

que l'enfant ne peut pas subitement remplacer ce qu'on l'oblige à abandonner. On peut d'ailleurs par le patois, langue qu'il connaît déjà, apprendre à l'enfant le français, langue qu'il ignore encore [...] Et de combien de mots nouveaux et de tours heureux le patois n'a-t-il pas enrichi la langue nationale a dit encore M. Bréal.

L'idée est donc avancée (rapportée par de nombreux témoignages du début du XX^e siècle comme nous le verrons) que le « patois » peut servir à l'enseignement du français. Monsieur Cassan poursuivant son rapport ajoute :

L'unité française aurait-elle encore quelque chose à redouter de la diversité des patois ? Non ! A-t-il dit, et les tristes événements où la fortune de la France a failli tomber l'ont suffisamment prouvé.

C'est un contre pied à ceux qui voient dans l'utilisation de la langue d'oc une attaque portée à l'unité de la Nation. Les comptes rendus des conférences pédagogiques répertoriés aux archives départementales de l'Aveyron dévoilent quelques renseignements sur l'attitude des enseignants dans les assemblées cantonales.

À Najac, le 23 février 1884, le secrétaire de séance, M. Agussol, écrit :

La réunion déclare que le signe employé pour combattre le patois présente beaucoup d'inconvénients et qu'il vaut mieux ne pas l'employer.

C'est la preuve que la méthode répressive du « signe » ou « signal » sur laquelle nous reviendrons, était bien employée au XIX^e siècle et par de nombreux enseignants, pour débusquer les locuteurs en occitan, mais également discutée et remise en cause. Malheureusement le rapporteur ne donne pas les arguments développés pour ou contre au cours de cette conférence. Un compte-rendu sur l'enseignement du français précise :

Principes — Cette partie de l'enseignement est pleine de difficultés. Les maîtres doivent lutter contre le patois local ou l'argot de quartier avant d'arriver à amener leurs élèves à exprimer leurs pensées ou leurs sentiments, de vive voix ou par écrit en langage correct.

C'est ainsi que s'exprimer autrement qu'en français est considéré comme incorrect et la langue d'oc associée à l'argot, ne permettrait pas d'exprimer pensées et sentiments. Le 26 février de la même année, à Sauveterre est relevé¹ :

Pendant la récréation le maître doit intervenir lorsqu'il y a des discussions entre les élèves ; lorsqu'ils parlent patois ou prononcent des paroles grossières ; en un mot toutes les fois qu'il y a quelque chose à redresser.

Le parler patois, associé ici à la grossièreté, empêche donc les jeunes élèves de « pousser droit », il faut donc redresser cela. Les punitions vont s'en charger.

1. A.D. de l'Aveyron, série T, 4 T-5-1.



Dessin de BOUSIKO (Jerry Boursiquot, Haïti)

2.13 Vous avez dit « discipline scolaire » ?

La conférence dont nous venons de parler a pour objet *La discipline à l'école primaire*. Notre curiosité pédagogique nous incite à jeter un coup d'œil sur les moyens utilisés alors pour faire régner la discipline. Parmi les sanctions en vigueur, il est relevé :

Le regard sévère — réprimandes — lignes — copie d'une leçon — privation partielle de la récréation — retenue — mauvaises notes — arrêts — l'écriteau — balayage — retrait d'un emploi de confiance — faire dîner l'élève à l'école — refaire un devoir — le faire tenir debout — le faire monter sur un banc — le mettre en prison dans un coin ou derrière la porte — le bonnet d'âne — le faire rétrograder de place — l'isoler sur un tabouret — lui faire apprendre un morceau de prose ou de poésie — lui faire baiser la terre pour l'humilier — inscrire son nom au tableau d'infamie ou le rayer du tableau d'honneur — mystifications.

Les punitions corporelles ont été réprochées d'un commun accord comme elles le méritaient.

Après en avoir mûrement délibéré, la conférence a proscrit : les lignes en trop grand nombre — l'écrêteau — mettre l'élève en prison dans un coin ou derrière la porte — le faire dîner à l'école — le faire monter sur un banc — lui faire baiser la terre — l'isoler sur un tabouret et le tableau d'infamie.

Pareillement il a été dressé la liste des récompenses en usage dans les écoles du canton, savoir :

Paroles d'encouragement — félicitations — bonnes notes — bons points — inscriptions au tableau d'honneur — petites fournitures classiques données aux meilleurs élèves — distribution de prix plutôt mensuelle qu'annuelle.

Toutes ces réponses ont été adoptées. La liste des sanctions apparaît bien plus longue que celle des actions motivantes. La pédagogie moderne n'est pas passée par là. Notons que certaines des sanctions énumérées sont utilisées à l'encontre de la pratique du « patois » et toujours en vigueur au milieu du ^{xx} siècle ; nous en retrouvons dans les témoignages des élèves filmés.

En 1888, le 16 août, M. Disse, instituteur à Castelnau Pégayrolles, note dans son mémoire pédagogique : « Les bons points servent aussi à payer les petits oublis, les paroles patoises, les pécadilles en un mot. » Il s'agit là, pour l'élève, de restituer les bons points gagnés. Adrien Pourcel, délégué de l'Aveyron au Troisième Congrès des Amicales et des Représentants de l'Enseignement Primaire qui s'est tenu à Marseille du 5 au 8 août 1903 rapporte :

On a signalé l'usage de l'argot et des patois comme une cause des faibles résultats de l'enseignement de la composition française. Le congrès émet le vœu « que les pouvoirs publics fassent quelque chose, sinon pour amener l'unité du langage, du moins pour encourager l'usage de notre belle langue nationale (récompenses aux familles et aux enfants, interdiction de dialectes dans les assemblées officielles, obligation pour tous les fonctionnaires publics de parler le français ; exclusion absolue du patois dans les récréations scolaires) ».

C'est le témoignage clair de la présence importante des langues régionales dans la pratique de tous les jours et dans tous les secteurs de la vie courante : économique, social, culturel sur tout le territoire national. Il est demandé qu'à tous les niveaux (services publics, administrations), la langue d'oc, comme les autres langues de France, soit pourchassée pour faire place nette au français. Force est de constater que le « patois » est toujours mentionné dans les chapitres consacrés à la discipline, aux interdits et à la répression. C'est bien la question de *l'anéantissement de la langue d'oc* qui est à l'ordre du jour pour *imposer le français*.

Tous les témoignages ne sont pas aussi violents et le ton aussi impératif quant à la nécessité de la bataille à mener. Voici ce qu'en disent MM. Frédéric Solignac et Quarante lors d'une conférence ¹ :

1. A.D., série T, Procès-verbal de la conférence pédagogique du 26 mai 1900 à Campagnac,

Aussitôt que l'enfant arrive à l'école, son éducation qui a été commencée dans la famille doit aller en se développant. Dans son premier âge il a commencé à voir avant de comprendre et peu à peu, son esprit s'est ouvert. Il ne faudrait pas qu'en arrivant à l'école il soit dépaysé et c'est pour cela que l'éducateur doit faire parler ces jeunes enfants et les faire parler dans leur langage. Dans la plupart des écoles, les enfants arrivent ne sachant parler que le patois. Et bien il faut leur parler patois, leur poser des questions sur les objets de leur maison, de l'école etc.

Dans ce cas, la méthode est différente. Il ne s'agit plus de prendre de front la pratique de la langue d'oc, mais de partir de cette langue familière, utilisée tous les jours par les enfants qui la connaissent donc très bien, et de s'en servir pour habituer les plus petits à l'école et mieux faire passer le français. Malgré la chasse menée tout au long du siècle précédent contre la langue pratiquée par les Rouergats, on s'aperçoit qu'en ce tout début de *xx^e* siècle elle reste omniprésente dans la population aveyronnaise et que la combattre violemment et frontalement s'avère difficile. Les enfants trop dépaysés ont du mal à s'adapter, les résultats scolaires en français ne sont pas au niveau espéré. On va donc changer de méthode. Il est certain qu'en s'y prenant comme suggéré dans cet exemple, l'enfant est mis en confiance pour lui faire aimer l'école et la langue nouvelle que le maître est chargé de lui faire découvrir. En contrepartie, cette approche contribue à maintenir la présence de l'occitan, à perpétuer son emploi puisqu'il est accepté, reconnu et utilisé par les maîtresses et les maîtres et donc valorisé aux yeux des élèves. Bien des instituteurs ou institutrices des années 1930 à 1950 que nous avons rencontrés pratiquaient ainsi.

Quelques années plus tard, l'inspecteur primaire de la circonscription de Rodez-Sud, M. Bouchendhomme écrit dans un article ¹ :

On ne chante pas assez dans les écoles de l'Aveyron.
On ne chante pas ou bien peu dans nos écoles aveyronnaises, dans un pays qui, pour si rude qu'il soit, n'en a pas moins sa poésie intense, un charme pénétrant, dans un pays qui a produit des poètes comme Fabié, des cantatrices comme Emma Calvé [...] Les jeunes filles qui, chaque année, lors de leur fête de Noël, exécutent devant nous, avec une perfection si grande, un charme si pénétrant, tant de jolis morceaux, chœurs de Bouchor, chansons en patois languedocien ou provençal, etc. seraient vraiment sans excuse si elles ne faisaient pas plus tard éprouver à leurs petites élèves les douces joies que leur professeur a su leur communiquer à elles-mêmes.

Il ajoute :

Ce serait une hérésie de faire exécuter dans nos écoles aveyronnaises certains chants bretons, provençaux ou lorrains, comme ce serait une hérésie de faire chanter dans les écoles bretonnes la bourrée auvergnate du dernier recueil.

1. A. D. de l'Aveyron série T, 3 T1 *Bulletin mensuel de l'Instruction primaire*, mai 1904.

Si le propos paraît un brin régionaliste, le mot « patois » est toujours employé pour désigner la langue du Rouergue, et il faut bien reconnaître que selon la visée de monsieur l'inspecteur, son emploi doit demeurer très marginal et seulement dans l'optique d'amener les enseignants à une pratique du chant plus intensive. N'a-t-il pas écrit deux mois auparavant, dans le *Bulletin* de mars 1904, un article concernant la lecture dans lequel il se plaint que les écoliers ne lisent pas suffisamment ?

J'ajoute que si, comme dans vos villages, la langue française n'est pas la langue maternelle, nous avons malheureusement à craindre qu'une fois hors de l'école, les jeunes gens qui, dans la famille, dans la rue, ne parlent que le patois local, n'oublient bien vite les quelques mots de français qu'ils ont appris. La lecture les préservera de ce danger. Le livre contribuera à l'expansion de la langue nationale en la faisant aimer.

Cet inspecteur rassemble en quelques mots les idées du moment et donne des arguments : les gens ne parlent que le « patois » entre eux, en toutes circonstances ; la langue française n'est pas la langue maternelle des enfants, ils sont imprégnés de la langue des parents. Comment pourrait-il en être autrement ? Cela reste vrai durant toute la première moitié du siècle, les témoignages filmés en apportent la preuve. Pour l'autorité, cela est considéré comme un danger, il convient d'en protéger les enfants. Comment ? Par le livre. La lecture en français, bien évidemment, et une bonne bibliothèque, sont les meilleurs antidotes, selon M. Bouchendhomme, contre le « patois » environnant. La concurrence entre le français et la langue naturelle des petits aveyronnais est clairement ouverte. Le français fourbit l'une de ses armes : la lecture. Pour défendre sa cause, l'inspecteur fait la morale :

Le livre, [...] c'est le compagnon charmant des heures de loisir, qui nous préservera des tentations mauvaises et des fréquentations dangereuses. C'est aussi le plus puissant auxiliaire que nous puissions trouver dans le combat que nous livrons à la routine, aux préjugés, aux superstitions de toutes sortes.

Langage de va-t-en-guerre : en face se situent le danger, la routine, les préjugés, les superstitions, donc l'obscurantisme. Pauvre langue d'oc, dont la richesse a illuminé l'Europe grâce aux troubadours, qui se voit accusée de tous les maux ! La lumière et le salut viendront de la langue française, idées développées ensuite :

Il n'y a pas à se le dissimuler, notre département, dans certains cantons au moins reste bien arriéré [...] On vit chacun chez soi, dans un cercle étroit de relations et d'idées, dans une ignorance absolue de toutes les découvertes de la science, des progrès de la civilisation. C'est au fond de ces villages ignorés que semblent s'être réfugiés les préjugés et les superstitions d'un autre âge, c'est là plus que partout ailleurs qu'il est nécessaire de faire pénétrer la lumière bienfaisante, c'est là plus que partout ailleurs que le livre peut et doit être le libérateur des intelligences. Le jour où dans chaque logis, la besogne terminée, un jeune homme, une jeune fille, un enfant même, réunira autour de soi tous les membres de la famille pour leur faire la lecture

du dernier ouvrage reçu à la bibliothèque, le jour où grands et petits, parents et enfants, rapprochés pour goûter les plaisirs délicats que peuvent nous procurer les bons auteurs, vivront dans une communauté plus grande de sentiments et d'idées, ce jour-là une grande victoire sera remportée sur toutes les puissances méchantes du passé.

Nous sommes pourtant soixante-dix ans après les propos de l'inspecteur Caucanas. Si M. l'inspecteur Bouchendhomme s'appuie sur un constat assez juste de l'isolement dans lequel se trouve une certaine partie (relativement restreinte) de la population qui vit plutôt repliée sur elle-même, sa vision de l'émancipation par la langue française est plus que sujette à discussion. Bien sûr, à la fin de l'envoi il touche par une réflexion couperet : le seul moyen de combattre les puissances maléfiques du passé portées par le « patois » se trouve dans la lecture en français. La langue de l'avenir, du salut, qui apporte la lumière c'est le français et la langue parlée par les familles est issue d'un passé lointain et obscur qui ne peut qu'être celle de la régression : elle est donc à combattre. Un argument qui fera long feu et que l'on retrouve encore de nos jours dans la bouche de certains irréductibles, fort peu nombreux il est vrai. Au tout début de xx^e siècle, l'institutrice et l'instituteur qui lisent ces propos venant d'un supérieur hiérarchique sont confortés dans l'idée qu'il ne faut pas rester esclave du passé. Changer les choses ne peut que passer par la langue française au détriment de la langue d'oc. Investis d'une mission, ils se sentent les représentants du progrès, les porteurs de la connaissance et de l'avenir par la langue française. Cela explique en partie le fait que nombre d'entre eux se soient faits les fossoyeurs, à une échelle variable, de la langue d'oc.

Que l'on ne se méprenne pas. L'auteur de ces quelques lignes, par sa formation, par sa profession et par conviction profonde, a toujours été et reste persuadé que la lecture est un puissant facteur de développement intellectuel et de progrès, cela dans toutes les langues. Nous ne pouvons qu'abonder dans le sens de M. l'inspecteur. Quant à prendre un livre le soir, après une journée passée derrière les bœufs à guider la charrue, ou après le travail à l'usine, à la ganterie ou à la mine, il faut un optimisme naïf ou une méconnaissance de la vie de la majorité des Rouergats pour y penser. Encore faudrait-il que ces derniers sachent lire ! Malgré les progrès scientifiques et technologiques qui proposent d'autres moyens de connaissance qu'il convient d'adopter, rien, absolument rien ne prouve que l'occitan, langue universelle, ne peut apporter les messages de progrès, de développement, d'avenir. Ce sont six mille langues qui le font à travers le monde. En détruire une seule revient à se priver d'une richesse inestimable.

2.14 Le terrible *senhal* [signal] : témoignages

Parmi les moyens de répression utilisés contre l'usage de l'occitan à l'école, il en est un qui tient le haut du pavé : *lo senhal*, le signal ou « signe ». Dans leurs témoignages filmés, certains anciens élèves qui ont subi cette pratique sont très explicites. Concernant les témoignages écrits, une certaine prudence s'avère nécessaire. Ils sont souvent mis en avant pour montrer la répression qui sévit contre la langue d'oc au cours des deux siècles précédents mais peut-être aussi un peu romancés pour les besoins de l'écriture. Les quelques exemples cités ici montrent toutefois que la répression est bien présente. Voyons de quoi il s'agit.

Jules Artières, érudit millavois qui signe ses articles « Repetit » ou « Lou Repetit » [celui qui répète ou qui regimbe ou encore le petit moineau qui piaille sans arrêt], écrit ¹ :

« *Lou sinhal* »

Cont ère joube, onabe o l'escuolo d'un mèstre qu'èro un pla brabe uome. Coussi s'òpelabo ? Moussu Melina ? Moussu Jounquet ? Moussu Clopiò ? Moussu Socruòs ? Per mo fè, ou ai ouplidat. Dins toutes lous cases, puode bous dire qu'èro un pla brabe mèstre. Dobon Diùs siago ! Lou troubaben be un pau sebère, pardi ! mès ombé de golopians coumo èren, colió be un pau de seberitat, autromen cal nous òuriò tenguts ?

Figuràs-bous que, on'òquelo epoco se metèron tot o-n-un cuop o defendre, dins toutos los escuolos, de porlà potuòs. Se nuostre paure mèstre obiò boulgut nous puni toutes, cont lochaben cauque mout potuòs, ouriò òbut truop o fà. Olaro, boqui de qu'obiò imoginat. Cado moti, guel ou soun odjuon, nous gueitabou e, ol prumiò que i entendiu dire un mout potuòs, i bolhabou lou sinhal.

Lou sinhal èro un gruos fluoc de biùs, estocat ombé un courdel, e cont oquel que l'obiò entendiu un de sous comorados porlà potuòs, bite li possabo lou sinhal. E lou seros, ol moumen de portì, oquel que se troubabo obure lou sinhal otropabo... uno brabo frullo. Boqui quicun qu'ai pas jomès pouscut endobolà, uno frullo ! Ouriò mai aimat obure o faire dèch pajos d'escrituro qu'otropà uno frullo, es o dire un cuop de bostou pla sec sir lo ma ou sul bout dei dets. Otobé, coumprenès s'i fosiò otenciù cont portabe : ouplidabe pas souben lo counsinho, ou bous oproumete.

Pardi, m'òrribèt be cauques cuots d'otropà lou sinhal : degus es pas infolhiple ; mès ojàre toujours lo chenso de m'en deborrossà prou lèu e d'otropà pas jomai cap de frullo.

Un jour, pourtan, que fosiò'n ben de mort terrible, o lo recreociù de dèch ouros del moti, boqui que tout o-n-un cuop lou ben pren lou copèl de moun comorado Botisto, lou fo tournejà un moumen e lou pren ennoboun sui tiülados. « E be ! aro, li diguère en riguen, bai lou quèrre ! » Ojàre pas pus lèu dich ocuò, que m'òcòissère lo lengo ; mès èro truop tart. Cauc'un m'òbiò'ntendut : me colguèt prene lou sinhal.

Porlàs-me s'òjàre lèu dinat e se me despochère d'onà o l'escuolo pèr me deborrossà d'oquel trasso d'òutis. Mès coumensaben toutes olaro o faire de prougrèsses ; èren de froncimens presque porfèts, e pas muièn de troubà degus en fauto.

1. *Ormana Roergàs* [Almanach Rouergat], 1912.

N'entendèrè b'un que disìò : « Assieds-toi sur la cadiere ». Lou fronsés èro pla escoròunhat, mès ocuò n'èro pas potuòs e gordèrè lou sinhal.

O lo recreociù de quatre ouros, ocuò seguèt lo mèmo guinbo ! « I siòs, » me disìò « te corrò tropà lo frullo ! » Sobès que ne menabe pas large.

Boquì que dòus loi cinc ouros e mièjo, tout o-n-un cuop, de lo puorto de lo cousino, qu'èro pas pla borrado, se metèt o beni de fun, de fun, e l'on coumensabo o senti lou roussit. Lou mèstre duono un cuop d'uèl o lo cousino, pièi o lo fenèstro e bei so bièlho chombrièro que, loi mas suis oncos, fosiò lo chorrado omb'uno besino.

Lo coulèro l'otropèt e se metèt o cridà o lo chombrièro : « One, Morioun, parlo, parlo ! E lo fricot que se brullo ! »

Ne foguère pas ni uno, ni duòs. Tè prene moun « sinhal » e, sons dire un out, lou balhe ol mèstre.

Lo mèstre ben rouge, sousco un moumen, pièi se met o rive e, o lo grondo juoio de toutes, te saco lou sinhal ol fioc !

E desempièi pousquèren porlà lo lengo del pois sons obure pòu d'tropà de frullos !

Quand j'étais jeune, j'allais à l'école d'un maître qui était un bien brave homme. Comment s'appelait-il ? Monsieur Molina ? Monsieur Jonquet ? Monsieur Clapiers ? Monsieur Soucruos ? Par ma foi, je l'ai oublié. Dans tous les cas je peux vous dire que c'était un bien brave maître. Devant Dieu soit-il ! Nous le trouvions bien un peu sévère, pardi ! Mais avec des galapiats comme nous, il fallait bien un peu de sévérité, autrement qui nous aurait tenus ?

Figurez-vous qu'à cette époque, ils se mirent tout à coup à interdire de parler patois dans toutes les écoles. Si notre pauvre maître avait voulu nous punir quand nous lâchions quelque mot de patois, il aurait eu trop à faire. Alors, voici ce qu'il avait imaginé. Chaque matin, lui ou son adjoint nous guettaient et, au premier qu'il entendait dire un mot de patois, il donnait le signal.

Le signal était un gros morceau de buis, attaché avec une ficelle, et quand celui qui l'avait entendait l'un de ses camarades parler patois, vite il lui passait le signal. Et le soir, au moment de partir, celui qui se retrouvait avec le signal attrapait une belle raclée.

Voilà quelque chose que je n'ai jamais pu admettre, une raclée ! J'aurais préféré avoir dix pages d'écriture à faire à une raclée, c'est-à-dire un coup de bâton bien sec sur la main ou sur l'extrémité des doigts. Aussi, vous pensez si je faisais attention quand je parlais : je n'oubliais pas souvent la consigne, je vous l'assure.

Bien sûr il m'arriva bien quelques fois d'attraper le signal : personne n'est infailible ; mais j'eus toujours la chance de m'en débarrasser assez tôt et de ne jamais avoir droit à la sanction.

Un jour pourtant qu'il faisait un vent de mort terrible, à la récréation de dix heures du matin, voilà que tout à coup le vent emporte le chapeau de mon camarade Baptiste, le fait tourner un moment et le prend par là-haut sur le toit. « Eh bien ! Maintenant, lui dis-je en riant, va le chercher ! » Je n'eus pas dit cela, que je me mordis la langue ; mais il était trop tard. Quelqu'un m'avait entendu : il me fallut prendre le signal.

Vous pensez si j'eus tôt fait de manger et si je me dépêchais d'aller à l'école pour me débarrasser de ce maudit outil. Mais tous commençaient alors à faire des progrès ; ils étaient des francophiles presque parfaits, et pas moyen de trouver quelqu'un en faute.

J'en entendis bien un qui disait : « Assieds-toi sur la cadière » [la chaise]. Le français était bien écorché, mais cela n'était pas du patois et je gardai le signal.

À la récréation de quatre heures, ce fut la même guigne ! « Tu y es », me disais-je, « il te faudra écoper d'une punition ! » Vous savez que je n'en menais pas large.

Et voilà que vers les cinq heures et demie, tout à coup, de la porte de la cuisine qui n'était pas complètement fermée, arriva une fumée, une fumée, et ça commençait à sentir le roussi. Le maître jette un coup d'œil dans la cuisine, puis à la fenêtre et voit sa vieille chambrière qui, les mains sur les hanches, faisait la causette avec une voisine.

La colère le prit et il se mit à crier : « Allons Marion, tu parles, tu parles ! Et le fricot qui se brûle ! »

Je fis ni une, ni deux. Je pris mon « signal » et, sans dire un mot, je le donnai au maître.

Le maître devint rouge, réfléchit un moment, puis se mit à rire et, à la grande joie de tous, il jeta le signal au feu !

Et depuis lors, nous avons pu parler la langue du pays sans avoir peur d'être punis.

Cette histoire, sans doute quelque peu romancée car la chute digne de l'arroseur arrosé se trouve dans quelques autres témoignages, outre le fait que les maîtres connaissent et utilisent la langue d'oc, met en évidence l'utilisation du signal. C'est le marqueur qui stigmatise le locuteur occitan et le désigne à l'enseignant qui va sanctionner, car la punition suit, inexorablement.

Un autre témoignage, celui d'Henri Mouly, l'instituteur félibre de Compolibat que nous retrouverons tout au long du xx^e siècle, parle dans son livre *E la barta floriguèt*¹ [...Et le hallier fleurit], de la Sœur Saint-Henri qui faisait l'école à une cinquantaine d'écolières dont sa mère, alors enfant, la petite *Delina* [Adeline], qui parlait le « patois » et qui n'était pas au niveau scolaire :

La sòrre Sant-Enric li fasiá l'escòla, e quunta escòla, fantons ! Cada an tornava començar lo sillabari ambe las darrièiras arribadas, ni mas del biaias que virava jamai n'arribèt a la fin. [...]

Fa que demorava una de las plus sòtas de l'escòla, qu'aprenguèt pas que plus tard a legir e parlar lo francés. Es pr'aquò que las punicions li manquèsson ! Ai pas besonh de vos dire qu'à las recreacions èra defendut de parlar dins nòstra bèla lenga occitana. La que s'oblidava a parlar dins aquela lenga, èra la mòda alèra que recebiá lo « sinhal ».

Aqu'èra un clapon, una peireta, un margue de cotelon, qui que siguès.

Al matin, la mèstra lo donava a la primièira qu'ausissiá dire un mot en nòstra lenga. Aquela se passejava per la cort ; sens far semblant de ren, espiava, escotava, susvelhava. E tanlèu que n'atrapava una a pecar, li passava lo « sinhal ». Aquela assajava de lo passar a-z-una autra ! Cada jorn, del matin al ser aqu'èra un espionatge organisat... La darrièra que teniá lo « sinhal » èra severament punida.

Podètz imagar, qu'en pauc a totes las recreacions, lo « sinhal », aqu'èra la Delina que l'aviá. La sòrre Sant-Enric, en dintrant, la fasiá metre a ginolhs, los brasses darrièr l'esquina. Puèi li rebussava lo davantal sul cap que vegèsse pas ren, e lo li estacava amb

1. Henri MOULY, *E la barta floriguèt*, p. 80-83; Toulouse, À tots, IEO Collection du *Grelh Roergat*, 1979.

una espille, amb un papièr ont èra escrich, en gròssas letras : « Sauma, tartana, borrica, etc. » Cada jorn li aviá quicòm de novèl. E las autras risián, se demanda pas.

Un còp, dos còps, e mai tres d'aquela comedia, aquò pòt anar. Mas a fòrça, que volètz que vos digue, la Delina n'agèt un sadol. Finiguèt que quand li balhavan lo « sinhal », sens dire ren, sens que la vegèssen, lanava negar dins lo potz.

Sonca que, a la fin de la recreacion, quand la sòrre demandava : « Qual a lo sinhal » ? degun respondiá pas. E enquèsta, pardi ! Passi sus las disputas e las messorgas que florissián al sicut d'aquela operacion. Mas siaguèt probat mai d'un còp que la Delina èra estada la darrièra a detèner aquel utís. E vos laissi a pensar las punicions que meritava aquel escandal !

O, santa femna, a qual ieu devi, d'uèi, de poder escriure dins aquela lenga mirgalhada, as ajuda ta revenja dempuèi. Cap d'aquelas que t'acusavan e se trufavan de tu, cap t'a pas valgut un artelh...

Que me carrariá de t'enluisir de glòria per te far oblidar las punicions d'un còp èra ! E qu'un onor seriá per ieu de te decorar, per aver negat, cada còp qu'as pogut, l'horrible instrument de la descasença de mon pais !

La sœur Saint-Henri lui faisait l'école, et quelle école mes enfants ! Chaque année elle recommençait le syllabaire avec les dernières arrivées et quoiqu'il en soit, elle n'arriva jamais à la fin [...]

Elle n'apprit que plus tard à lire le français et à le parler. Ce n'est pas que les punitions lui manquassent ! Je n'ai pas besoin de vous dire que pendant les récréations, il était défendu de parler notre belle langue occitane. Il était à la mode alors, que celle qui s'oubliait à parler dans cette langue reçoive le « signal ». C'était un morceau de bois, une petite pierre, un manche de couteau, ou toute autre chose.

Le matin, la maîtresse le donnait à la première qu'elle entendait dire un mot dans notre langue. Celle-ci se promenait dans la cour ; sans faire semblant de rien, elle épiait, écoutait, surveillait. Aussitôt qu'elle en prenait une à pécher, elle lui passait le « signal ». Celle-ci essayait de le passer à une autre ! Chaque jour, du matin au soir, c'était un espionnage organisé... La dernière qui avait le « signal » était sévèrement punie.

Vous pouvez imaginer qu'à peu près à toutes les récréations, le « signal », c'est l'Adeline qui l'avait. La sœur Saint-Henri, en rentrant la faisait mettre à genoux, les bras derrière le dos. Ensuite elle lui retroussait le tablier sur la tête afin qu'elle ne voie rien, et elle lui attachait avec une épingle, un papier où était écrit, en grosses lettres : « Ânesse, buse, bourrique, etc. » Chaque jour il y avait quelque chose de nouveau. Et les autres riaient, ça ne se demande pas.

Une fois, deux fois, et même trois de cette comédie, cela peut aller. Mais à force, que voulez-vous que je vous dise, l'Adeline en eût assez. Elle finit que quand elles lui donnaient le « signal », sans rien dire, sans qu'elles la voient, elle allait le noyer dans le puits.

Seulement à la fin de la récréation, quand la sœur demandait : « Qui a le signal ? » Personne ne répondait. Et enquête, bien sûr ! Je passe sur les disputes et les mensonges qui fleurissaient à la suite de cette opération. Mais il fut prouvé plus d'une fois que l'Adeline avait été la dernière à détenir cet outil. Et je laisse penser les punitions que méritait un tel scandale !

Ô, sainte femme, à laquelle je dois, aujourd'hui, de pouvoir écrire dans cette langue bariolée, tu as eu ta revanche depuis. Aucune de celles qui t'accusaient, qui se moquaient de toi, aucune ne t'est arrivée à la cheville...

Comme il me serait agréable de te couvrir de gloire pour te faire oublier les punitions d'autrefois ! Et quel honneur ce serait pour moi de te décorer pour avoir noyé, chaque fois que tu le pus, l'horrible instrument de la décadence de mon pays !

Les choses sont à l'identique dans le Nord Aveyron, à Vines, canton de Cantoin. Madame Augustine Peyrefitte, mère de l'ancien ministre de l'Éducation nationale Alain Peyrefitte, raconte ce qui se passait à la fin du XIX^e siècle, à l'école privée de filles, au couvent de la Sainte-Famille ¹ :

Liberté complète nous était laissée pendant ces récréations en plein air. Une seule consigne : ne parler que français, oublier, pendant toute la durée de la récréation le patois qui était le langage courant de presque tous les enfants se retrouvant chez eux, ou bavardant entre eux ou avec les habitants du village. Une seule punition : le port du « signal », sorte de grosse médaille assez lourde suspendue au cou de celle qui avait laissé échapper une phrase, parfois seulement un mot patois. Au début de l'année scolaire la sœur nous recommandant de ne parler que français donnait le « signal » à la plus sérieuse ou simplement la plus âgée d'entre nous qui devait le passer à la première qu'elle entendait parler patois. Ça n'était pas très grave pour celle qui recueillait le « signal » au début de la récréation, elle espérait avoir le temps de le passer à une autre ; mais l'attention des autres s'éveillait de plus en plus car, à l'arrivée de la sœur dans le rang qui s'était formé à la porte de la classe dès que la cloche avait sonné, celle qui portait à son cou la médaille fatidique se sentait couverte de honte, sous le regard de la sœur et de toutes ses compagnes. Sa seule punition était cependant de garder le « signal » pour la récréation suivante et d'essayer de le passer le plus vite possible à une autre coupable, et surtout de ne pas le mériter à nouveau. Quelle humiliation si, plusieurs fois de suite, elle se présentait devant la sœur avec cet ornement sur la poitrine ! Je n'ai jamais eu à connaître ce « martyr » (!), mais je n'avais aucun mérite à cela puisque, à la maison, nous parlions français. C'était au contraire un plaisir pour moi de parler en patois aux gens du village lorsque je les rencontrais, ou à mes compagnes, en dehors des heures de classe, pour bien leur montrer que je ne leur étais pas inférieure.

Il s'agit dans les deux cas, d'une punition morale puisque les sœurs comptent sur la honte, l'humiliation que représente le port de la médaille pour faire cesser l'emploi de la langue d'oc par les élèves. Curieuse remarque que celle de la fin, où l'auteur nous apprend qu'elle s'obligeait à parler patois aux gens du village pour ne pas leur paraître inférieure. Réaction de gamine qui voit sans doute une supériorité chez les locuteurs occitans qui connaissent deux langues mises ici sur un pied d'égalité. La réaction habituelle est plutôt inverse.

1. Augustine PEYREFITTE, *Mémoires*, textes inédits, A.D. de l'Aveyron.

Dans ses *Souvenirs du pays firminoïis, combien j'ai douce souvenance*, Maria Majorel¹ raconte, parlant des souvenirs de son père et de sa famille :

Je sais seulement qu'à la récréation de dix heures, son grand ami, Justin Labro, qui était de très petite santé, se croquait tous les jours son bel oignon cru ; il plaçait quelques pincées de sel dans son béret retourné sur sa tête pour y tremper « la sèbe » [l'oignon] ; quand un camarade le bousculait, il se plaignait au frère de surveillance : « Eh ! dias moussu que lou un tal m'a fats toumba la sal ! » [Eh ! Dites Monsieur, untel m'a fait tomber le sel] et que du coup, il s'attrapait une mauvaise note : il était interdit de parler patois. Du temps de l'Irène, ça existait déjà. Une sœur se promenait dans la cour de récréation tenant « la marque » à la main. Dès qu'elle entendait parler patois, elle tendait le petit morceau de bois à la coupable : « Cherchez à qui la donner ». La dernière à être pénalisée était seule punie. Personne n'avait envie de garder la marque. Durant ma scolarité, les contrevenants avaient une mauvaise note, et les rapporteuses ne manquaient pas... même sans la marque.

Cela se passait dans le bassin houiller d'Aubin, Cransac, Decazeville, Firmi, où, du fait d'une forte immigration, une grande variété de langues étaient en vigueur : espagnol, polonais, portugais, italien... Les témoignages relatent, pour nombre d'entre eux, des faits se passant en cette fin de XIX^e siècle ou au début du XX^e. Il est donc permis de penser que le nouveau règlement des écoles publiques faisant du français la seule langue autorisée, a amplifié la chasse aux patois et intensifié le recours à des moyens répressifs. Les témoignages filmés montrent que cette pratique du signal a été utilisée jusque durant les années 1950.

2.15 Un autre facteur d'affaiblissement de la langue d'oc : les cours pour adultes

Dans son rapport annuel de juin 1904, l'Inspecteur d'académie M. Béquignon, parle des cours pour adultes et de conférences :

L'œuvre si utile des cours d'adultes est toujours prospère, malgré le surcroît de travail qu'elle impose à nos maîtres. 708 cours ont été ouverts cette année contre 713 en 1903.

1 074 instituteurs ou institutrices, c'est-à-dire les 2/3 du personnel de nos écoles publiques y ont participé. Ces cours ont été suivis par 8 098 auditeurs. Il y a eu environ 800 conférences avec un nombre moyen de plus de 40 auditeurs. Ces chiffres ont leur éloquence. Il serait à souhaiter que les municipalités aveyronnaises comprennent enfin tout l'intérêt qui s'attache à l'œuvre postscolaire.

S'il est impossible de vérifier les nombres avancés par l'inspecteur, leur importance reste assez limitée comparée au nombre d'habitants dans le département, et la fréquentation semble assez aléatoire d'après certains autres rapports. On y parle des

1. Maria MAJOREL, *Souvenir du pays firminoïis, Combien j'ai douce souvenance*.

problèmes pratiques, de méthodes modernes d'agriculture, on y résout les problèmes administratifs. Ces cours ont été maintenus des dizaines d'années. Les rapports des Inspecteurs d'académie en font état. Organisés dans les locaux scolaires par les instituteurs, qui remplissent également très souvent les fonctions de secrétaires de mairie, on y parle français, même si la langue d'oc doit être fortement présente. Il est fort probable qu'auprès des adolescents et des adultes présents, les animateurs se font les propagandistes de la nécessité d'apprendre le français aux enfants, ne serait-ce qu'en montrant comment la connaissance de cette langue permet de résoudre certains problèmes par soi-même, notamment face à l'administration. Si on peut penser que ces cours pour adultes furent un facteur de renforcement de la langue française au détriment de l'occitan il convient de relativiser leur impact. En décembre 1872, l'Inspecteur d'académie H. André note tout l'intérêt de ces « passe-temps instructifs et moralisateurs », mais demande également à l'instituteur de « ne pas laisser l'école se transformer en une succursale du cabaret », et recommande de « s'appliquer à réaliser le précepte d'un empereur romain : TRAVAILLONS ! » ce qui en dit long sur le contenu de ces soirées où l'on parle sans doute souvent d'exploits de pêche, chasse ou autres loisirs et pas toujours en français.

Textes administratifs, événements, témoignages, sont le reflet de la situation existant entre la Révolution de 1789 et 1914, donc pour l'essentiel, au XIX^e siècle. Cette période met en place un rouleau compresseur qui, lentement mais inexorablement, va imposer la langue française et pour ce faire, continuer à marginaliser, brider et tendre à éliminer les langues régionales, dont l'occitan, non seulement de l'école, mais aussi du langage quotidien. Toutefois en Aveyron certains érudits, enseignants, prêtres, ne voient pas les choses tout à fait de la même façon. Comme nous l'avons constaté, dès la deuxième moitié du XIX^e siècle ils essaient de perpétuer les titres de noblesse de la langue d'oc par leurs écrits, des études diverses, et des prises de position dans la presse qui vont se poursuivre au cours du XX^e. Au plan national, certaines initiatives sont également prises.

2.16 Des initiatives et prises de positions venues d'horizons divers en faveur des langues régionales

Frédéric Mistral

Sur un plan plus large au sud de la France, bien que timidement, des initiatives se développent. Le Félibrige poursuit sa lutte en demandant que soient donnés au provençal les mêmes droits que ceux attribués aux langues étrangères. En 1876, les félibres adressent une pétition pour l'établissement de chaires de langue d'oc à Aix, Toulouse, et Montpellier. Si le ministre de l'Instruction publique promet d'étudier la question, en 1879 une chaire d'ancien provençal est créée à l'université de Montpellier. Dès 1884, Mistral demande, timidement il est vrai, que l'école publique fasse une

petite place au Provençal à côté du français. Mais il va s'insurger et radicaliser sa position en 1898 dans la revue *L'Aioli* :

« *Se lou provençau noun devie servi qu'à cira li boto de soun desdegous rivau, autan vau que lou laison...* » [Si le provençal ne devait servir qu'à cirer les bottes de son méprisant rival, autant qu'ils l'ignorent...]. Il répondait ainsi à des propositions de nombreux linguistes comme Michel Bréal ou Frère Savinien (Joseph Lhermitte) et certains membres du félibrige parisien « ceux du café Voltaire » qui ne voient dans les langues régionales qu'un support supplémentaire à l'apprentissage du français.

Charles de Gaule

Sous la III^e République, en mars 1870, trois personnages bretons : le comte H. de Charency, conseiller général de l'Orne, H. Gaidoz, directeur de la *Revue Celtique* et le professeur Charles de Gaule (grand-oncle du général), déposent une pétition concernant les langues provinciales auprès du corps législatif :

Ne pouvons-nous demander qu'ils (les idiomes locaux) restent les idiomes de la poésie et de la conversation, qu'ils soient, conjointement avec lui (le français) la langue de l'école primaire ? « L'homme qui possède deux idiomes vaut deux hommes » disait Charles Quint, et cette parole n'est pas moins vraie d'un peuple que d'un individu...

Les pétitionnaires demandent donc :

[...] en ce qui concerne l'enseignement primaire, l'autorisation pour les maîtres et maîtresses d'écoles communales exerçant leur profession dans des communes où l'on parle une langue autre que le français, de se servir de l'idiome provincial afin d'enseigner le français aux élèves, et d'employer dans leur enseignement des livres rédigés dans l'idiome provincial; l'autorisation pour les maîtres d'enseigner aux élèves qui le désireraient à écrire et à parler correctement l'idiome provincial; enfin l'obligation pour les maîtres ou maîtresses d'écoles qui seront nommés à partir de l'année 1875, de justifier par un examen spécial de leur connaissance de la langue de la province.

Ils demandent, en outre, des chaires pour enseigner les langues provinciales en collèges et lycées et leur prise en compte au baccalauréat au même titre que les langues vivantes. Dans l'enseignement supérieur sont demandées des chaires de provençal à Aix, de basque à Bordeaux, de normand à Caen, de flamand à Douai, de languedocien à Grenoble et Montpellier, de breton à Rennes, d'allemand à Strasbourg et autres langues à Dijon et Nancy.

Ces trois personnages sont particulièrement en avance sur leur temps car, si cent cinquante ans après bien des avancées ont vu le jour, nous sommes encore loin du compte.

Jean Jaurès

Le grand tribun carmausin défend lui aussi la présence des langues régionales à l'école. Il déclare en août 1911 dans *La Dépêche du Midi* :

Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent encore ce que l'on appelle d'un nom grossier le patois ? Ce ne serait pas négliger le français : ce serait le mieux apprendre au contraire que de le comparer familièrement dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans ses moyens d'expression, avec le languedocien ou le provençal. Ce serait pour le peuple de France du Midi le sujet de l'étude linguistique la plus vivante, la plus familière, la plus féconde pour l'esprit.

Reconnaissance évidente de la langue d'oc, mais qui n'est pas étudiée pour elle-même mais en référence avec le français et lui est comparée. De nombreux ouvrages, manuels divers, grammaires et dictionnaires sont publiés concernant le languedocien, le provençal, le limousin, le gascon, le périgourdin, la langue toulousaine. Les différents dialectes de la langue occitane vont être concernés.

Antonin Perbosc et Prosper Estieu

Ces instituteurs, vont unir leurs efforts dès 1904, pour l'unification de ces dialectes pour en faire une langue occitane vivante de notre temps. Nous retrouverons A. Perbosc en 1927, créateur du collège d'Occitanie.

2.17 Où l'on parle « patois » à l'école

Les témoignages mettant en évidence l'utilisation de la langue d'oc en milieu scolaire et surtout en classe sont pratiquement inexistantes avant 1914. La menace de répression à l'encontre des enseignants était trop pesante. Pourtant, certains de ses défenseurs s'en préoccupent et la défendent en plein jour, devant les autorités. Dans le *Narrateur*, hebdomadaire publié dans la région de Villefranche-de-Rouergue que nous étudions plus en détail par ailleurs, lors d'une séance de *Distribution Solennelle des Prix* de fin d'année aux écoles laïques¹, un discours traite de cette question. Le chroniqueur précise en introduction :

M. le président a donné la parole à M. Gaston, professeur de rhétorique, qui a prononcé le discours d'usage consacré, cette année, à Villefranche et au Rouergue, aux historiens et aux poètes villefranchois.

M. Gaston a obtenu un vif succès, surtout pour les passages de son discours relatifs aux poètes patois et français du Rouergue. L'orateur, certes, n'a pas cité tous les poètes, nos compatriotes, qui méritaient de figurer à côté des Bessou, Marty, Fabié et des

1. Distribution solennelle des prix aux élèves des écoles laïques de filles et de garçons, sous la présidence de M. Lemonnier, juge d'instruction, *Narrateur* du 28 juillet 1901.

Pomairols. Il s'en est tenu à ceux d'entre eux dont les œuvres ont été jusqu'ici réunies en volumes.

Après avoir parlé de la beauté de la région, de sa richesse humaine et patrimoniale, qu'en est-il de ce discours sur la langue d'oc prononcé par M. Gaston devant tous les élèves de l'école publique et les autorités de la ville ? Voici quelques extraits :

De tous ces hommes leurs compatriotes doivent être très fiers ; car c'est de l'amour de la terre natale, de ses édifices et de ses grands hommes qu'est fait l'amour des vieilles provinces françaises. Il consiste aussi à ne pas dédaigner la langue du pays, le patois. De même que votre ville, par ses monuments, ses voies de communication, est une des villes qui ont le plus conservé de l'ancienne France, Villefranche est un des endroits du Midi où s'est maintenu, avec le plus de pureté, l'un de ces patois, déchus aujourd'hui, mais qui, encore au XIII^e siècle, étaient les rivaux, égaux en titre, du français. Nous assistons aujourd'hui à la mort des patois qui cèdent le terrain chaque jour davantage, à la langue officielle. Ce parler du Rouergue, énergique et doux, fils du latin comme le français et l'espagnol, a son charme, sa bonhomie, sa sonorité, sa finesse : recueillons-le bien vite sur les lèvres de nos derniers patoisants ce sera bientôt une langue tout à fait morte. Certes, votre vieux dialecte a un vocabulaire restreint, il manque de mots abstraits, il est étranger aux sciences nouvelles, il a des constructions peu souples ; mais il est riche en comparaisons et en métaphores de toutes sortes, c'est un idiome expressif, il conserve les vieilles mœurs, les vieilles croyances, il a gardé la saveur précieuse du terroir.

Il est chez vous, mes amis, des esprits qui ont compris tout l'intérêt de ces études d'histoire locales, des âmes qui ont senti toute la poésie que contient le Rouergue, choses et gens. [...] Vous permettrez à un de vos professeurs d'humanités de s'arrêter complaisamment aux poètes. Votre province est bien partagée en poésie, et les quelques heures que je viens d'enlever à l'étude de nos classiques pour lire les auteurs rouergats ont fui vite et m'ont laissé sous le charme : puis-je vous faire part des jolis vers que j'ai retenus.

Deux écrivains patois ont accordé leur lyre en l'honneur du Rouergue et de ses habitants. Leur muse ne s'est pas élevée jusqu'aux grands sujets et à la majesté des idées générales ; mais elle excelle dans la notation précise et fine des usages locaux, du caractère des gens de la ville et de la campagne. Voici d'abord un vrai poète, Justin BESSOU qui dans son livre d'*Al Brès a la Toumbo*, nous initie aux travaux rustiques, à toute la vie des paysans :

*Bibo lo Segala ! Bibo la terro sanso
Que béu per sous efans la rousado del cel
Et lêbo lou segol et lou froument roussel !
Bibo lous ostals, ples de fraïres et de sorres,
Degourdits, estrirats et berts coumo de porres,
Que dormou sus la palho et creïssou dins lous camps !
Bibo lous oustals ples ! et bibo lous paisans !*

Vive le Ségala ! vive la terre salubre
Qui pour ses enfants boit la rosée du ciel

Et fait pousser le seigle et le blond froment !
 Vivent les maisons, pleines de frères et de sœurs,
 Dégourdis, étirés, et verts comme des porreaux, (sic)
 Qui dorment sur la paille, et croissent dans les champs !
 Vivent les maisons pleines ! et vivent les paysans ¹ !

Ce poète trouve parfois des mouvements oratoires très éloquents :

*Fe, patouès et paysan sou tres que foù pas qu'un ;
 Et tant que lou soulel d'al cel nous fara lun,
 Tant que la luno blanco et las blancos estèlos
 Fintarouè dins lous prats naisse las pimparelos,
 Tant que las flours farouè riseto al mes de mai.
 Fe, patouès ni paisans periroù pas jamais.*

Foi, patois et paysan sont trois qui ne font qu'un ;
 Et tant que le soleil du ciel nous éclairera,
 Tant que la lune blanche et les blanches étoiles
 Regarderont naître les violettes dans les prés,
 Tant que les fleurs souriront au mois de mai,
 Foi, patois ni paysans ne périront jamais !

Justin Bessou est le poète des champs. Avec Paulin Marty, nous sommes plutôt à la ville ; et, pendant une vingtaine d'années, vous avez eu en lui un gai et spirituel gazetier ; et comme le Loret de votre cité, il était un servant passionné du patois, lui qui se plaignait de voir traiter en paria *lou parla del poys* et les gens du bel air avoir honte de parler comme les pâtres et les laboureurs :

*Paouré potouès, quès déloissat !
 En maï nonèn, en mènes té bolou ;
 Résko pas qué té rebiscolou,
 Quond un cot t'aouroou énterrat.
 Ghuèy, l'on estudio lou loti,
 Lou grèc, l'hébru dél téms d'Hérodo,
 Mais lou potouès ? N'es pas de modo ;
 Digus lou pot pas senti.
 Cépéndént zou mérito pas.
 Del pus naou tchusquos ol pus bas,
 Nous o bréssats, et sons ouffenso,
 Un boussi dé récouñéissénso
 Oourio so plasso dins oïso...
 Mais loissen bèspros o démos.*

Pauvre patois, que tu es délaissé !
 Plus nous allons, moins on le veut ;

1. Les traductions des poèmes sont de l'orateur, M. Gaston.

Tu ne cours pas la chance qu'on te rende la vie,
 Une fois qu'on t'aura enterré.
 Aujourd'hui on étudie le latin,
 Le grec, l'hébreu du temps d'Hérode,
 Mais le patois ? Il est démodé,
 Personne ne peut le sentir.
 Cependant il ne le mérite pas.
 Du plus haut jusqu'au plus bas,
 Il nous a bercés, et sans offense,
 Un peu de reconnaissance
 Aurait sa place dans ceci...
 Mais laissons vêpres à demain.

Les menus faits de la ville, les anecdotes, les anniversaires, la mort d'une chatte, d'un perroquet, le nouvel an, le départ des conscrits, la fête de la Saint-Jean, la cuisine du pays, tout était sujet de poésie pour votre poète. Il faisait ses adieux à l'ancien collège dont les murs tombaient sous la pioche des terrassiers. Passant devant le chantier de démolition, il entendit les vieilles pierres qui pleuraient :

*Ai vist los pèidos qué plourabou,
 Lous ai ousidos qué porlabou;
 M'én senti enquéro estrémènti.
 D'un escolié fègnont ou poulistou
 Maï d'uno enquéro ol frount obio lou noum.
 Adioù, paouré Coullètche, nioù
 Oundan los pus bèllos onnados
 Dé mo tchunesso sou possados,
 Adioù ! Pèl dorré cop, adioù.*

J'ai vu les pierres pleurer ;
 Je les ai entendues parler :
 Je m'en sens encore tout ému.
 D'un écolier fainéant ou polisson
 Plus d'une avaient encore au front le nom.
 Adieu, pauvre Collège ! Nid
 Où j'ai passé les plus belles années
 De ma jeunesse ! Adieu !
 Pour la dernière fois adieu.

Le patois, la langue indigène, devait naturellement fournir à votre ville ses chants populaires, et vous aimez à chanter aux jours de fête, *Billofranco*¹ et *Lo Bilofronato*², deux rivales de la fameuse *Toulousaine* du compositeur Deffès.

1. *Billofranco*, chant, paroles de Paulin MARTY, musique de Cyprien RAYNAL, Villefranche, A. Salingardes, 1900.

2. *Lo Bilofronato*, paroles d'Auguste BÉNAZET, musique de F. AUREL, Villefranche, Salingardes.

Monsieur Gaston termine par des poètes aveyronnais écrivant en français : François Fabié et Charles de Pomairols. Cette intervention a l'inconvénient de considérer la langue d'oc comme un patois, c'est d'ailleurs le terme couramment employé par tout le monde à cette époque, et même aujourd'hui par les plus âgés qui l'emploient couramment, et de la présenter comme langue du passé aux capacités réduites et ayant de grandes insuffisances et lacunes. On notera aussi le fait que l'orateur n'est pas du pays, il dit « votre vieux dialecte », « votre cité », « votre province », ce qui présente la faiblesse de ne pas l'inclure dans le groupe, (il n'est pas des leurs), et enlève certainement de la force à son propos qu'il termine par une citation de Lamartine revoyant sa maison natale :

N'as-tu point de douceur, dis-moi, pauvre âme veuve,
À remuer ici la cendre des jours morts ?

C'est une conclusion pour le moins maladroite car, alors que M. Gaston veut redonner vie au pays, aux hommes et à la langue, sa citation pourrait contribuer à les descendre au tombeau. Mais ce n'est pas tout à fait le cas. Il est remarquable et rare que soit ainsi mise en avant la langue du pays, qu'elle soit aussi longuement citée et encensée, ainsi que ses auteurs, surtout en milieu scolaire devant tous les élèves et les autorités. Même si l'œuvre d'un prêtre est élogieusement citée lors d'une cérémonie de remise des prix de l'école publique (nous sommes avant les lois laïques de 1905), même si le professeur ne prône pas ouvertement l'enseignement de cette langue, il revendique considération et vie pour le « patois » du pays et ne tarit pas d'éloges à son égard. On peut penser que c'est ce qui est resté dans l'esprit des enfants et des auditeurs.

Cinq ans plus tard, toujours au cours de la cérémonie de remise solennelle des prix au collège de Villefranche, c'est M. Dibié, professeur d'espagnol qui, prêchant pour l'enseignement de l'idiome ibérique, précise ¹ :

L'espagnol mérite-t-il d'être enseigné ?

Ainsi posé, le problème paraît résolu. Il semble en effet, qu'après les derniers et décisifs progrès de l'enseignement des langues méridionales, quiconque soutiendrait que l'idiome de Cervantès en particulier, ne vaut pas la peine d'être appris, serait taxé de paradoxe. Il n'en est rien cependant.

« L'espagnol ? Persiste-t-on à murmurer. Il est inutile de l'étudier. Avec le patois, on s'en tire toujours. C'est une langue si facile ! » [...]

Nul d'entre nous ne songe à nier que la communauté d'origine a créé entre la langue voisine et la nôtre des liens étroits ; les patois de nos régions sont même, au point de vue philologique, des intermédiaires curieux entre le français et l'espagnol, et ces patois peuvent rendre quelques services, surtout si à leur connaissance s'ajoute celle du latin.

1. M. DIBIÉ, professeur d'espagnol, *Le Narrateur*, 28 juillet 1906.

Suivent les arguments en faveur de l'apprentissage de l'espagnol. Il n'est pas question ici d'apprendre la langue d'oc, le discours concerne l'espagnol, mais le « patois » est reconnu comme « langue méridionale » et de même origine que le français et l'espagnol. Malheureusement il est mis au service de l'apprentissage de la langue de Cervantès.

Cette période, à cheval sur les deux siècles, voit se développer la scolarisation des enfants. Si la pratique de l'occitan au sein de la population aveyronnaise est toujours importante, une baisse sensible est peut-être ressentie due à l'avancée du français et à la poursuite, voire l'intensification, de la chasse à la langue d'oc dans les écoles. Après la première guerre mondiale, la lutte anti-patois se poursuit, ouverte ou plus sournoise mais toujours aussi violente et efficace. Toutefois des réactions se font jour pour arrêter cette chasse inique. Des voix vont s'élever pour essayer de montrer le bien-fondé de l'existence d'une langue qui, précisément, n'est pas un patois et qui a ses titres de noblesse à l'égal du français. C'est le début des mouvements de défense de l'occitan à l'école. Période au cours de laquelle cohabitent attaques portées contre l'utilisation de l'occitan et stratégies pour sa défense et son développement.

L'Entre-deux-guerres. Une période charnière

I Les conférences pédagogiques

Après la première guerre mondiale, dans les années 1920, de nombreuses conférences pédagogiques sont consacrées à l'analyse des nouvelles Instructions de 1923. S'il n'y a jamais eu de réunion spécifique consacrée à la langue d'oc, dans les chapitres consacrés à l'enseignement de la langue française, il est souvent fait référence au « patois ».

Enseignement du français :

Il est particulièrement difficile à donner dans nos pays où le français est une langue de superposition au patois. (Espalion le 20-10-1923)

Le vocabulaire et les exercices d'élocution : Ces exercices sont encore plus nécessaires dans nos régions où la plupart des enfants parlent constamment patois.

(Entraygues le 12-10-1923)

Langue française :

Principes : Cette partie de l'enseignement est pleine de difficultés. Les maîtres doivent lutter contre le patois local ou l'argot du quartier avant d'arriver à amener leurs élèves à exprimer leurs pensées ou leurs sentiments de vive voix ou par écrit en langage correct.

(Rieupeyroux, circonscription de Villefranche-de-Rouergue, octobre 1923)

Notons que le français est considéré comme « une langue de superposition », idée reprise dans le compte rendu de l'inspecteur primaire Bonniol à l'inspecteur d'académie (23-11-1923). Dans le nord du département, à Mur-de-Barrez, les instituteurs se plaignent que les enfants ne parlent pas assez français ; nous ne pouvons qu'en déduire qu'ils parlent leur langue, l'occitan. Mais à Peyreleau, le 14 octobre de 1924, ils préconisent l'utilisation de la langue des enfants :

Enfin pour les mots difficiles on peut s'aider de l'étymologie ¹. Le patois peut aussi servir à éviter certaines fautes.

La même année, l'inspecteur Layé note les difficultés rencontrées par les petits élèves pour apprendre le vocabulaire :

C'est la tâche la plus importante et dans des départements comme l'Aveyron, la plus difficile. En effet, la plupart des enfants ont d'abord appris le patois languedocien et sauf dans les écoles urbaines, la fréquentation est encore bien insuffisante.

Le constat est identique à ce qu'il était cinquante ans auparavant : la langue première, celle de tous les jours, reste la langue d'oc. Pour les enseignants, le but fixé à l'école reste également le même : mieux apprendre le français. Certains pensent qu'il convient de se débarrasser rapidement du patois à l'aide de moyens répressifs divers qu'ils considèrent comme radicaux ; pour d'autres, la langue maternelle peut encore être mise au service de l'apprentissage du français.

La circulaire du ministre Anatole de Monzie du 1^{er} août 1925, dirigée contre l'enseignement des « patois », relance le débat avec plus de force sur la place publique et notamment en Aveyron. Après un long développement historique, le Ministre renvoie dans les cordes la demande d'enseignement des langues régionales :

L'école laïque, pas plus que l'Église concordataire, ne saurait abriter des parlers concurrents d'une langue française dont le culte jaloux n'aura jamais assez d'autels. Il m'est permis de faire observer, en outre, qu'il reste encore trop d'illettrés parmi nous pour que nous puissions distraire en faveur des plus respectables parlers régionaux ou locaux une portion de l'effort nécessaire à la propagation du français.

Citant Musset : « Celui-là seul est vraiment français du cœur à l'âme et de la tête aux pieds qui sait, parle et lit la langue française », il ajoute :

L'enseignement des patois devra être considéré comme un luxe et je vous prie de croire que notre époque n'est guère favorable aux dépenses de luxe pour le compte de la collectivité.

Monsieur le ministre a la mémoire sélective et il aurait mérité que l'on lui rappelât, car le temps n'était pourtant pas si lointain, à peine sept ans auparavant, où des dizaines de milliers de braves citoyens occitans, bretons, alsaciens, catalans et autres locuteurs uniquement en langues régionales étaient allés mourir sous les balles ennemies ou subir les gaz pour défendre la France. La République française est multilingue, contrairement à ce que déclare l'article 2 de notre Constitution.

Comme nous le verrons dans le chapitre qui lui est consacré, la presse se fait largement l'écho de cette circulaire ainsi que des commentaires qu'elle suscite.

1. Ici, le secrétaire de séance n'a pas évité la faute au mot étymologie.

Nous sommes quatre-vingts ans après la violente tirade de l'inspecteur Caucanas. Mais qu'en est-il réellement sur le terrain ?

2 Un absentéisme scolaire récurrent

Nous avons trop tendance à voir l'enseignement des périodes passées avec le filtre de ce que nous vivons aujourd'hui. Or, comme le montrent les témoignages, au XIX^e siècle, les conditions d'accueil des élèves étaient plus que précaires et la fréquentation scolaire hypothétique. Dans un milieu rural comme l'est celui de l'Aveyron, l'absentéisme des élèves est une plaie qui freine leur instruction. Il est même question d'une nouvelle loi de répression contre le laxisme des parents. Durant tout le début du XX^e siècle, les rapports d'inspections primaires et les instructions des inspecteurs d'académie ne laissent aucun doute sur l'insuffisance de temps scolaire. Laissons-leur la parole.

En février 1924, Monsieur l'inspecteur Servières donne un rapport intitulé *Au sujet de la fréquentation scolaire et des illettrés*¹ :

Nous pouvons bien faire une première constatation que ne renierait pas M. de Lapalisse : si beaucoup de jeunes gens ne savent pas lire et écrire, c'est qu'ils n'ont pas appris ou bien qu'ils ont oublié. La deuxième constatation c'est que s'ils ne se souviennent pas à l'âge de vingt ans, c'est que leurs connaissances étaient extrêmement superficielles à 12 ou 13 ans. Donc nous aboutissons après ce raisonnement, pas compliqué du tout, à affirmer : il y a des illettrés dans notre pays où l'intelligence est vive, parce que la loi de 1882 n'est pas observée [...] Une nouvelle loi ne serait pas nécessaire si l'on appliquait celle de 82 dans toutes ses prescriptions et si l'on n'hésitait pas à appliquer les sanctions extrêmes, par exemple celle de l'emprisonnement du père prévu par l'article 14. Nous n'aurions plus aucune inquiétude si les volontés du législateur de 82 étaient respectées les parents se souviendraient que « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 ans révolus à 13 ans révolus » et les élèves fréquenteraient assidûment si aucune incartade n'était tolérée. On pense rêver quand on compare cette situation possible et la situation réelle.

Que voyez-vous dans la réalité ? Dans les villes les enfants vont assez régulièrement à l'école ; à la campagne c'est lamentable. Avant le 15 novembre pas ou peu d'élèves dans les classes rurales, aux premiers beaux jours de printemps, plus de la moitié des écoles s'envole, soit au total environ quatre mois de présence. Dans les régions agricoles, les enfants ne sont à l'école que lorsque les parents n'ont pas besoin d'eux pour leurs propres travaux ou pour gagner de l'argent.

Vérité désolante. Le cultivateur qui emploie son fils ou sa fillette à ramasser des châtaignes ou à garder les moutons, à défaut d'une main d'œuvre plus âgée est excusable

1. *Bulletin mensuel de l'Instruction primaire du département de l'Aveyron*, 1924, n° 2, février-mars. Archives de l'Inspection académique de l'Aveyron, rue Séguret Saincric, Rodez.

dans une certaine mesure, mais celui qui loue son garçon pendant huit mois, pour avoir un profit de 80 à 150 francs par mois, que dire de lui ?
À notre époque de lucre et de cupidité, rien n'étonne.

Réflexion d'un inspecteur qui paraît quelque peu désabusé car il ajoute : « [...] Nous ne pouvons pas espérer modifier du jour au lendemain une mentalité tarée par la guerre et l'après-guerre, nous ne pouvons pas espérer plus de prestige pour l'esprit que pour le porte-monnaie. » Cette dernière réflexion n'est-elle pas d'actualité près d'un siècle plus tard ? Dans les remèdes proposés, il envisage de poursuivre comme « [...] un malfaiteur le père avare qui prive son enfant d'instruction pour accumuler de l'argent » mais aussi une réorganisation du temps scolaire pour les mois de travaux agricoles ; « [...] par exemple, la classe de 7 ou 8 heures à midi, pas de classe l'après-midi, ou bien encore trois jours de classe par semaine ». Comme on peut en juger, la question de l'aménagement du temps scolaire ne date pas d'aujourd'hui même si les raisons invoquées alors ne sont pas tout à fait les mêmes.

L'absentéisme est abordé fréquemment par les inspecteurs primaires. Ainsi celui de Saint-Affrique qui précise ¹ : « Dès que viennent les beaux jours, la reprise des travaux des champs, l'envoi des troupeaux aux pâturages, c'est-à-dire fin avril, commencement mai, les écoles se vident. Dans la famille aisée, l'enfant aide ses parents ; dans la famille pauvre, il se loue. Dans tous les cas il ne fréquente plus... Des écoliers, en âge, en état d'obtenir le C.E.P.E., sont retirés à quelques semaines de l'examen. » Madame Frankl de Bozouls, nous a avoué ne pas être allée passer le certificat d'études primaires car, ce jour-là, il lui a fallu aller faner. « Pourtant j'aimais l'école et je réussissais bien ! » ajouta-t-elle. Que de destins brisés par des conditions de vie difficiles ! L'économie du foyer dicte l'attitude vis-à-vis de la scolarisation qui reste globalement au rabais. Cela explique les difficultés de réussite dans les études pour certains élèves, la plupart quittant définitivement l'école vers douze ou treize ans, mais aussi le maintien de la langue d'oc comme langue de communication quasi-permanente.

L'inspecteur d'Espalion quant à lui, précise :

Le paysan de l'Aubrac estime souvent qu'il en sait assez pour vendre ses bœufs et faire ses foins ; il constate que son ignorance ne nuit en rien à sa prospérité ; il voit aussi ses anciens domestiques, partis à Paris illettrés ou à peu près, revenir au bout de quelques années possesseurs de véritables fortunes ; il en conclut que l'instruction n'est guère nécessaire pour s'enrichir.

Cette question de la fréquentation scolaire, régulièrement abordée dans les rapports d'inspections, ne sera pas résolue en quelques mois. Elle est l'une des conséquences des énormes pertes dues à la guerre de 1914-1918 : les monuments aux morts

1. Cité par l'I. A., *Bulletin mensuel de l'Instruction primaire du département de l'Aveyron*, n° 4, juin-juillet 1924, A.D. De l'Aveyron, Série T.

des communes du département en portent témoignages ainsi que les « gueules cassées » et les nombreux gazés qui se voient diminués à ne plus pouvoir exécuter des travaux de force. Il faut des bras au monde rural, on prend ceux des enfants. Si l'on calcule bien, dans ce département rural qu'est l'Aveyron, le temps passé à l'école par les enfants est extrêmement court. Ceux qui, chez eux ou dans leur environnement ne pratiquent ou n'entendent que la langue d'oc vont la conserver très longtemps, souvent toute leur vie. C'est là, à n'en pas douter, un facteur important, déterminant, de conservation de l'occitan et de sa forte résistance à l'invasion du français qui s'ajoute à l'action que mènent les défenseurs de l'occitan.

3 Le vécu des Aveyronnais : témoignages écrits et oraux

Monographies de villages, biographies, autobiographies, mémoires ou autres recueils de souvenirs concernant l'Aveyron et ses habitants sont nombreux. Les auteurs relatent souvent dans leurs ouvrages des souvenirs d'écoliers et l'utilisation de la langue d'oc par la population est régulièrement évoquée dans le vécu des enfants nés avant la seconde guerre mondiale. Parfois est racontée la réception par les instituteurs ou institutrices de cette langue mal venue dans l'antre du français que devait être l'école. Dans le canton de Najac, plus précisément à Bor et Bar, Fernand Délérís, dans ses *Memòris, camins, pensaments e dolors d'un enfant de Bòrs*¹, [Mémoires, parcours, chagrins et douleurs d'un enfant de Bors] conte ceci, qu'il a rapporté pour nous dans le film :

Lo mèstre de l'escòla liura de Bòrs se sonava sénher Alaus... Lo curat l'aviá butat per ne far un cabdeton de Sant-Viatur. Avia quitada la rauba per esposar una filha del Fabre de Frayssinet... Avia un desfaut : èra pas pacient. Tombèsse sus d'escolans borricats o pistolets, ornava qu'ornharàs. « Del reiaume dels ases e dels paucvals, deliuratz-nos Sénher », çò cridava. Tustava suls dets o sus las esquinas amb de bròcas de vim, d'avelanièr o de castanhièr. Ne copèsse una, lo tustat èra pregat de la remplaçar tre l'endeman matin. Ni guèrlha, ni tròp teunha, pardí ! M'arribèt un parellhat de còps. Per manca de vims e d'avelanièrs al ras de l'ostal, me calguèt gropar d'abòra las castanbals. Es tot lo mal que dirai del sénher Alaus. Li devi çò que siài vengut. Lo mercejarai pas jamai pro.

Coma la màger part dels regents liures o laïcs del temps, fasiá la guèrra a l'occitan. Ai pas conegut lo senhal. Mas los bèls suspreses a parlar « patés » avián drech a una bastonada abans d'escriure vint còps : « Je suis français, donc je parle français. » Los pichons los desencusava ; sabia que dins los ostals, lo « patés » èra lo pan de cada jorn e que, levat tres o quatre mots de pregària, coneissián pas la lenga dels monsurs, dels sabents e dels vilatons. Pr'aquò s'enfumasquèt un ser qu'allòc de traçar de barras, croiavi amb lo vesin, dins una pòst del burèu, lo forn mièg tombat d'una vièlha tanturla, la Vernhassa d'a La

1. Fernand DÉLÉRIS, *Memòris, camins, pensaments e dolors d'un enfant de Bòrs*, IEO Éditions, Imp. B.P.I. Castres, 2002, p. 17-18. Il raconte cet épisode dans son témoignage filmé.

Boscarrà. Se'n pringuèt sobretot a ieu : « Poiriàs aumens bargalhar en francés », me bramèt darrèr lo copet. Sus aquò, me confisquèt lo cotelon, me brandiguèt, me menèt dins la cort e m'estaquèt a un noguèr. Lo temps èra auratjòs. Me sovèni que me podiái pas aparar dels bigals.

Le maître de l'école libre de Bors s'appelait Monsieur Alaus... Le curé l'avait poussé pour en faire un cadet de Saint-Viateur. Il avait quitté la soutane pour épouser une fille de Fabre de Frayssinet... Il avait un défaut : il n'était pas patient. S'il tombait sur des écoliers peu éveillés ou espiègles, il se déchaînait en hurlements : « Du royaume des ânes et des vauriens, délivrez-nous Seigneur », criait-il. Il tapait sur les doigts ou sur le dos avec des branches d'osier, de noisetier ou de châtaignier. S'il en cassait une, celui qui était frappé était prié de la remplacer dès le lendemain matin. Ni de mauvaise qualité, ni trop mince, bien sûr ! Cela m'arriva une paire de fois. Par manque d'osiers et de noisetiers près de la maison, il me fallut aller chercher de bonne heure dans les châtaigneraies. C'est tout le mal que je dirai de Monsieur Alaus. Je lui dois ce que je suis devenu. Je ne le remercierai jamais assez.

Comme la plupart des maîtres libres ou laïques de cette époque, il faisait la guerre à l'occitan. Je n'ai pas connu le signal. Mais les grands qui étaient surpris à parler « patois » avaient droit à une bastonnade avant d'écrire vingt fois : « Je suis français, donc je parle français ». Les petits il les excusait ; il savait que dans les maisons, le « patois » était le pain de chaque jour et que, mis à part trois ou quatre mots de prière, ils ne connaissaient pas la langue des messieurs, des savants et des gens de la ville. Cependant il se mit en colère un soir qu'au lieu de tracer des barres, je creusais avec le voisin, dans la planche du bureau, le four à moitié effondré d'une vieille fille, La Vernhasse de La Bouscarre. Il s'en prit surtout à moi : « Tu pourrais au moins baragouiner en français » me cria-t-il derrière les oreilles. Sur ce, il me confisqua le petit couteau, me secoua, m'amena dans la cour et m'attacha à un noyer. Le temps était orageux. Je me souviens que je n'arrivais pas à me protéger des moustiques.

Ce témoignage est significatif de certaines façons d'opérer des instituteurs pour se faire écouter. Au cours de mes nombreuses rencontres, des témoignages de châtiements corporels m'ont été rapportés. Ils sont fréquents et sont considérés à l'époque comme un moyen pédagogique : gifles, tirage d'oreilles ou de cheveux, mises à genoux, parfois sur une règle, bras en croix avec un livre ou dictionnaire dans chaque main, frappes sur les doigts, sur la tête ou sur les fesses sont monnaie courante ; le comble étant de faire rapporter par les élèves une autre baguette lorsque l'instrument de torture se rompt. Il faut préciser que ces méthodes sont acceptées par les familles, parfois même renouvelées à la maison par les parents lorsqu'ils apprennent que leur enfant ne travaille pas suffisamment ou a fait preuve d'indiscipline. Dans ce domaine, les témoignages sont légion, dans les écoles privées, comme c'est le cas pour l'élève Fernand Déléris, mais aussi à l'école publique. Quant au fait d'attacher l'élève à un arbre, c'est la première fois que nous le rencontrons. Comme l'a suggéré avec un brin de malice et dans un grand éclat de rire la victime lors de notre entretien, il s'agissait peut-être, pour son maître qui avait quitté le séminaire pour se marier, d'un besoin d'identification à la crucifixion en expiation du péché d'avoir parlé patois.

Un autre écrivain, Cantalauza, [chante alouette] alias l'abbé Louis Combes, nous fait partager son expérience dans son livre *Sus las dralhas de la vida, remembres*¹, [Sur les chemins de la vie, souvenirs].

Èrem quaranta cinc a la comunala. Aviam una carrònha de masca de mèstra reguèrga que fasiá aprener, aquò d'aquí rai! Mas tissosa coma la ronha e que voliá pas de cap de biaïas que se parlèsse la lenga d'òc. Nos auriá totes engrunats.

Ieu qu'èri sortit de Bedarius ont se parlava mai que mai lo francimand, m'en tiravi, consi quicòm. Mas los autres pauvres diables, qu'avián pas jamai ausit que la lenga nòstra, a lor ostal o per carrièras de Montfranc, èran pas francimandejaires per dos sòus. Cada còp que levavan lenga, se fasián aurelhar, e mai coma cal.

Un jorn, ça que la, m'en tirèri pas... « Qu'est-ce que les Causses? » me demandava la mèstra de sa votz reganhuda... Qu'est-ce que les Causses? per ma fe ne sabiái pas res. Les Causses... les Causses... aviái bèl soscar e virar lo mot de totes los biaïsses, res a far.

Que siás api! Me pensèri tot d'un còp : les causses son de bragas! Causses, cauças, bragas, aquòs aquò! Consí n'agèras pas pus lèu la pressentida? E quilhèri lo det : « Les causses sont des pantalons! » Trapèri quicòm!

Nous étions quarante-cinq à la communale. Nous avions une méchante sorcière de maîtresse revêche qui nous faisait apprendre certes! Mais acariâtre, irritante comme la gale et qui ne voulait en aucune manière que l'on parle la langue d'oc. Elle nous aurait tous démolis.

Moi qui étais originaire de Bédarioux où l'on parlait surtout le français, d'une façon ou de l'autre je m'en sortais. Mais les autres pauvres diables qui n'avaient toujours entendu que la langue du pays, dans leur famille ou dans les rues de Montfranc², n'étaient pas francophones pour deux sous. Chaque fois qu'ils levaient la langue, ils se faisaient tirer les oreilles et de la belle manière.

Un jour, cependant, je ne m'en suis pas tiré... « Qu'est-ce que les Causses? » me demandait la maîtresse de sa voix hargneuse... Qu'est-ce que les causses? Par ma foi je n'en savais rien. Les Causses... Les Causses... J'avais beau réfléchir et tourner le mot de toutes les façons, rien à faire.

Que tu es bête! Pensais-je tout à coup : Les causses ce sont les pantalons³! Pantalons, culottes, braies, c'est ça! Comment n'y avais-je pas pensé plus tôt? Et je levai le doigt : « Les causses sont des pantalons! » J'ai pris quelque chose!

Cantalauza témoigne aussi de ce qui se passait au collège :

Un professor, pas qu'un, e pas qu'un còp, mençonèt oficialament « lo patés », per nos afortir que ni per Mistral, ni per Besson, aquel « patés » èra pas una lenga.

Vèrat es que los professors de l'èpòca, almens los nòstres, en defòra del latin o del grèc, presavan pas gaire las autras lengas, e qu'avián pas jamai ausit parlar dels trobadors.

1. Louis COMBES, *Sus las dralhas de la vida*, Le Monastère-sous-Rodez, éd. Culture d'Oc/IEO 2000.

2. Montfranc, petit village du Sud-Aveyron, aux limites du Tarn et de l'Aveyron où a vécu Louis Combes.

3. *Cauças* en occitan signifie effectivement pantalon, culotte. L'association des deux écritures ou prononciations a pu tromper le jeune élève qu'était alors Cantalauza.

E totes los professors, totes! Amb una pluma corroçada, marcavan sovent en roge dins los marges del devers : « Patois! », « Mal dit! », « Provincialisme! », « Barbarisme! », cada còp que nos escapava la lenga d'òc.

Òc-ben! Fasián aital, en luòc de nos far comparar las doas lengas, de nos explicar qu'èran vesinas, complementàrias, extraordinàrias totas doas, e de remirar, tant una coma l'autra. Mas o sabián pas, qu'èran d'illetrats d'a fons en lenga nòstra, e mai la parlèssen a lor ostal, de còps, mai o mens vergonhoses...

Un professeur, un seul, et une seule fois, fit référence au « patois » pour nous assurer que malgré Mistral, malgré Bessou, ce « patois » n'était pas une langue. Il est vrai que les professeurs de l'époque, du moins les nôtres, en dehors du latin, ou du grec, n'appréciaient guère les autres langues et n'avaient jamais entendu parler des troubadours.

Et tous les professeurs, d'une plume rageuse, marquaient souvent en rouge dans les marges des devoirs : « Patois! », « Mal dit! », « Provincialisme! », « Barbarisme! », chaque fois que la langue d'oc nous échappait.

Eh oui ! Ils faisaient ainsi, au lieu de nous expliquer qu'elles étaient voisines, complémentaires, extraordinaires toutes deux, et d'admirer l'une comme l'autre. Mais ils ne savaient pas, ils étaient des illettrés complets dans notre langue, bien qu'ils la parlent parfois chez eux, plus ou moins honteux...

À tous les niveaux scolaires, du primaire au collège, tant à l'école publique que privée, se sont mis en place les pièges et la répression pour faire péricliter la langue d'oc, parfois et même souvent par ignorance de la part des censeurs. À peu près de la même époque, l'instituteur-écrivain de Naucelle, Jean Boudou¹, qui ne parlait que la langue d'oc dans son enfance, transpose dans son roman *La grava sul camin* [Les cailloux du chemin], ses premiers pas à l'école communale :

Quand acabèri los cinc ans me carguèron lo faudal negre e me menèron a l'escola. Lo mèstre, Monsen Peset, me trobèt la mina talement endormida que me placèt a la « taula dels ases ».

Aquí èrem tres o quatre mostrons abandonats a la gràcia de Dieu. Podiàm gratussejar, dormir, cruscar de chaudels, mas caliá pas brica parlar, o alara gara la bròca...

À força d'ausir las parlicadas de Monsen Peset, finiguèri per comprene un bocin de francimand. Quand se'n foguèt trachat, me tirèt de la « taula dels ases » per me claure amb los sabents qu'avián un alfabet.

Quand j'eus accompli mes cinq ans, ils me mirent le tablier noir et m'amènèrent à l'école. Le maître, Monsieur Peset, me trouva la mine tellement endormie qu'il me plaça à la « table des ânes ».

Nous étions là trois ou quatre petits monstres abandonnés à la grâce de Dieu. Nous pouvions gratouiller, dormir, croquer des échaudés, mais il ne fallait pas dire un mot, ou alors gare à la bûche...

1. Jean BOUDOU, né en 1920 à Crespin, aux limites du Tarn. Voir sa biographie en fin de volume.

À force d'entendre les discours de Monsieur Peset, j'avais fini par comprendre un peu de français. Quand il s'en aperçut, il me retira de la « tables des ânes » pour me joindre aux savants qui avaient un alphabet.

Dans ce cas, le maître isole les élèves qui ne parlent pas français, sorte de mise en quarantaine infamante, avec interdiction de parler patois sous peine de châtement. Mais il s'agit aussi de laisser quelque temps les enfants s'imprégner de la langue française, une méthode d'immersion passive en quelque sorte. Quant au fait de ne pas avoir l'air éveillé, combien de milliers d'enfants ont présenté cet aspect niais, sot, pour la bonne et simple raison qu'ils ne comprenaient pas un traître mot à la langue utilisée par les maîtres ou les maîtresses. Dans cette situation, comment auraient-ils pu s'exprimer, répondre à des questions formulées dans une langue qu'ils ne pratiquaient pas et dont ils ne pouvaient pas appréhender le sens ?

Les témoignages recueillis par nos soins au cours des rencontres et discussions sont extrêmement nombreux ; le film joint à ce livre en présente certains. Ils corroborent ceux relatés dans la revue *Al Canton*¹ et concordent. Leur nombre étant conséquent, nous pouvons en déduire certains enseignements.

4 L'occitan, première et souvent unique langue de communication

En cette première moitié du XX^e siècle, en milieu rural, dans les fermes, les lieux-dits, les hameaux, les villages, les bourgs et les petites villes, les témoins rappellent : « À l'ostal se parlava pas que patoés, e mai defòra, amb los vesins, los amics, a la fièira... » [À la maison on ne parlait que patois, et même dehors, avec les voisins, les amis, à la foire...]. Aujourd'hui encore, cette langue reste celle de tous les jours pour de très nombreux aveyronnais de soixante — soixante-dix ans et plus, surtout en milieu rural. Si certains ajoutent que parfois leurs parents faisaient un effort pour parler français (lorsqu'ils en étaient capables) à leurs enfants, afin qu'ils n'arrivent pas à l'école complètement démunis et perdus, la très grande majorité des petits aveyronnais et aveyronnais abordaient leur cursus scolaire dans un monde étranger. N'est-ce pas l'instituteur André Quintard lui-même, originaire de Saint-Félix-de-Lunel, qui confiait : « Ma première langue étrangère a été le français ».

Cette situation a bien sûr perduré, alimentée par des conditions de scolarisation très précaires. Dans ce domaine, surtout en milieu rural, tous les témoignages concordent : la fréquentation scolaire est faible et irrégulière comme nous l'avons

1. *Al Canton*, qui peut signifier : dans le canton, dans notre coin, au coin du feu, ou encore par chez nous. Ouvrage collectif, Mission départementale de la Culture du département de l'Aveyron, Imp. Rémi et Canitrot, Rodez, 1994-2004.

vu. Dès Pâques, en avril, jusqu'à la Toussaint, pour la rentrée des bêtes, date butoir signalée par la quasi-unanimité des intervenants, c'est l'absentéisme qui domine. Ce sont donc, en gros, quatre à six mois scolaires pour les petits ruraux aveyronnais, bien souvent entrecoupés d'absences dues à la neige obstruant les voies de communication pour les fermes et hameaux éloignés de l'école. Et dans le Nord-Aveyron ou sur le Lévézou, c'est souvent le cas.

5 La langue d'oc toujours chassée de l'école

En classe se parlava pas patoés : [En classe on ne parlait pas patois] ou encore : *Lo mèstre voliá pas que se parlesse patoés en classe* : [Le maître ne voulait pas que l'on parle patois en classe] ou bien : *Quand parlaviam patoès, lo mèstre repotegava* : [Quand nous parlions patois, le maître grondait], telles sont les réflexions unanimes des anciens élèves. Nous sommes après la Grande Guerre 1914-1918 et la règle première reste la même à peu près partout : exclusion de la langue d'oc des salles de classe, surtout chez les « grands », ceux qui fréquentent l'école depuis déjà quelques mois. On rentre souvent en grande section, juste avant le cours préparatoire, c'est-à-dire que certains élèves n'ont jamais (ou presque jamais) entendu parler cette langue étrangère qu'est le français, qui est peu ou pas du tout pratiquée à la maison, et qu'ils vont devoir apprendre. Les attitudes des institutrices et instituteurs sont en général plus souples pour les plus petits ou les nouveaux arrivants en classe maternelle. Après un certain temps d'adaptation, en gros la première année de scolarité, le couperet tombe. En ce « sanctuaire » du français qu'est l'école, le patois ne saurait trouver sa place.

Attitude partagée chez les enseignants en ce qui concerne l'utilisation de l'occitan dans la cour. C'est un lieu plus ouvert, un espace de détente, de liberté linguistique que nous pourrions qualifier de restreinte ou surveillée qui peut, dans certains cas, devenir lieu de méfiance, d'espionnage voire de délation. Parfois certains enseignants se servent de la langue d'oc pour habituer les enfants à l'école. Ainsi Mesdames Rose Gavalda ¹ à Anglars du Cayrol, Elise Menel ² de Saint-Julien de Rodelle ou Léone Burguière ³ à Banc de Bertholène, institutrices, établissent le premier contact et débloquent le langage de certains enfants quelque peu muets en utilisant l'occitan, langue qu'elles connaissent parfaitement par ailleurs. Ce qui n'empêche pas la première nommée de réprimer l'usage du « patois » chez les plus grands en utilisant un « bâtonnet », le signal du patois dont nous avons parlé, alors que Madame Burguière prend plaisir à entendre ses petits élèves parler patois et que Madame Menel partici-

1. M^{me} Rose Gavalda, voir témoignage filmé.

2. M^{me} Elise Menel, voir témoignage filmé.

3. M^{me} Léone Burguière, voir témoignage filmé.

pera même à l'enseignement de l'occitan dans sa classe vers la fin de sa carrière. Les attitudes sont donc diverses face à l'utilisation de la langue d'oc par les élèves, mais toujours sur un fond d'interdit. Elles font état notamment de leur crainte d'entendre parler patois lors de la visite de l'inspecteur, ce qui, à leurs yeux, et à ceux de l'autorité supérieure, aurait constitué un aveu d'échec de leur enseignement. Une attitude qui ne peut que contribuer à faire entrer dans les têtes des petits élèves le fait que parler « patois » est une faute gravissime.

6 Un éventail répressif très fourni

L'éventail des moyens et sanctions utilisés pour empêcher les élèves de parler occitan est particulièrement large. Nous avons relevé dans les témoignages :

- d'abord la recommandation formulée dans toutes les classes de parler français : « À l'école on parle français » ; « Je suis français donc je parle français » ;
- l'interdiction toute simple : « Il ne faut pas parler patois » ;
- la colère du maître ou de la maîtresse et la réprimande ;
- la mise au piquet ;
- les qualifications infâmantes « d'âne », de « buse », et même de « paysan », ainsi que bien d'autres mots visant à entraîner la honte chez celui à qui elles s'adressaient ;
- les barres sur l'ardoise représentant autant de fois que l'on a parlé patois sont aussi utilisées, pour aboutir à la punition lorsqu'un certain nombre est atteint ;
- les lignes sont fréquemment utilisées, de quelques-unes à la centaine ;
- les verbes à copier font également partie de l'arsenal répressif : « Je ne parlerai pas patois » à copier 25, 50 ou 100 fois ou à conjuguer aux temps de l'indicatif ;
- retenue le soir après la classe pour faire la punition ;
- l'obligation de réciter des prières dans les écoles confessionnelles : « Notre Père » ou « Je vous salue Marie » un certain nombre de fois ;
- la privation de récréation ; le panneau d'infamie dans le dos : « J'ai parlé patois » ;
- la répression physique : mise à genoux parfois sur une règle, tirage d'oreilles ou de cheveux, coups de verges, claques.

Décidément, maîtres et maîtresses ne manquent pas d'imagination pour ce qui est du système répressif. Souvent il se confond avec les sanctions utilisées contre les élèves indisciplinés ou effectuant un travail qui apparaît insuffisant.

L'emploi du signal du patois, *lo senhal*, semble avoir été mis en pratique plus couramment qu'on le pense généralement. Cette méthode connue depuis fort longtemps comme nous l'avons vu, est bien relatée par nos interlocuteurs aveyronnais dans les témoignages filmés. Rappelons le principe : le matin, l'instituteur donne

un objet à l'un des élèves : soit au plus âgé, soit au premier qui a parlé patois, soit au hasard. Pour l'objet en question, nommé très souvent *lo senhal*, [le signal ou le signe], les enseignants ne manquent pas d'imagination et la variété est de mise. Il peut se présenter sous des aspects divers : morceau de bois tout simple appelé aussi *cavilhon* [cheville] ou parfois marqué de rouge ou du mot « signal », un caillou, un bouchon, une médaille pendue au cou, une pièce trouée, une coquille, jusqu'au fer à cheval, le pied du bougeoir ou autre objet, tel *lo sarcelor*, non identifié, ou le *sabot*, déjà utilisé en Bretagne contre les petits locuteurs en breton. Dans tous les cas la méthode fait appel à la délation des enfants entre eux comme le racontent très bien les témoins et victimes et s'avère d'une redoutable efficacité car elle fait des élèves les censeurs de leur propre langue. Il est aisé de penser que dans ces conditions, voulant éviter la punition, les petits Aveyronnais se font violence pour ne pas utiliser la langue familiale. On imagine aisément l'incompréhension du nouvel arrivant face au rejet de tout son vécu, du langage qui lui est familier et utilisé par sa famille et le monde qui l'entoure. Quelle torture morale que cette dépossession de soi, cette négation de son être !

7 L'avenir, c'est la langue française

Le maître ou la maîtresse d'école représentent l'autorité, le savoir, l'intelligence, le progrès, en un mot la réussite; ils parlent français, et demandent, exigent que l'on parle français. Peu à peu, pour les élèves et leurs parents l'avenir ne peut se présenter que du côté de cette langue qui ouvre des horizons, permet très souvent à cette époque de trouver un emploi, de « se faire une situation ». Cette idée imposée s'est insinuée dans les têtes : un effort indispensable doit donc être fait pour acquérir le français, cela exige l'abandon du « patois ». On peut penser que c'est plus par ignorance de ce qu'est réellement la langue occitane, c'est-à-dire une langue à part entière, que par un rejet profond, viscéral, que les instituteurs l'ont combattue, cédant à l'idée qu'une langue dévalorisée devait faire la place à une autre plus moderne. Les inspecteurs de l'Instruction publique ont aussi largement usé de leur autorité pour imposer ce recul. La crainte de l'inspecteur n'était pas une vue de l'esprit. Quand on voit avec quelle maîtrise les anciens sont magnifiquement bilingues à l'oral, on mesure l'étendue des dégâts, les richesses perdues.

8 Tous les élèves sont logés à la même enseigne

Les témoignages émanent indifféremment de personnes ayant fréquenté les écoles publiques ou confessionnelles. Nous constatons que la situation est à l'identique dans les différents types d'établissements; l'interdit de la langue d'oc est en vigueur partout,



Dessin d'Ares (Cuba)

parfois même, au dire de certains anciens élèves, avec plus de force dans certains établissements privés. Seuls moments de répit, pour les enfants de la campagne venant d'assez loin : la cantine (on ne parlait pas alors de restaurant scolaire). Ce sont souvent des religieuses qui surveillent les moments des repas qui se tiennent dans bien des cas hors de l'école, parfois dans des salles de couvent, aussi bien pour les élèves des écoles publiques que privées. En général, elles font preuve d'une assez grande compréhension envers les jeunes locuteurs occitans, s'adressant très souvent à eux dans leur langue qu'elles pratiquent couramment. Les entretiens filmés que nous avons recueillis confortent tout à fait cette vision donnée également par les témoignages de la revue *Al Canton*. Ces témoins, nés au cours de cette première moitié du xx^e siècle, apportent la preuve manifeste que la chasse au patois n'est pas une vue de l'esprit et a bel et bien existé en Aveyron. Il est encore quelques rares personnes, bien que nées à la même période, pour prétendre le contraire. N'ayant pas, par un heureux hasard, subi les affres de l'interdit et les sanctions, elles réfutent le fait qu'ils aient existé. Mais, précisent-elles, « à l'école on devait parler français ».

9 Le tableau n'est pas tout noir

Tous les instituteurs n'utilisent pas la répression. Ils sont, pour le plus grand nombre, aveyronnais d'origine, connaissent la langue d'oc, la comprennent, voire la parlent, y compris parfois à l'école avec les élèves nouveaux arrivants pour les mettre en confiance. Dans certaines situations, les maîtres se servent occasionnellement de la langue d'oc pour faire mieux assimiler certaines règles d'orthographe et certains accords verbaux ou grammaticaux. Les exemples foisonnent concernant les noms en occitan exprimant une contenance se terminant en *ada* : *carrejada* [charretée], *palada* [pelletée]... mais aussi *la montada* [la montée], *l'annada* [l'année] qui indiquent ainsi à l'élève qu'il faut « ée » en français. À l'inverse les mots terminés en *at* en occitan indiquent une terminaison en « é » en français : *bontat* [bonté], *santat* [santé]; l'accent circonflexe se signalait par un « s » : *castel* [château], *fenestra* [fenêtre]. De même quelques méthodes d'apprentissage des règles d'accord du participe passé qui peuvent toutefois prêter à confusion en ce qui concerne le français et entraîner quelques erreurs. Dans tous les cas il s'agit de mettre en place les moyens pour mieux apprendre cette langue inconnue ou très peu connue des élèves qu'est le français. La langue d'oc est donc dans ce cas, au service de la langue française.

10 Une lutte sans relâche pour la langue régionale

Avec ses tentacules que sont les lois, décrets, arrêtés, circulaires, administration, enseignants et règlements scolaires, services publics, journaux et radios (qui se

développent à l'époque), le français veut imposer et impose son omniprésence. Nous avons vu que certaines initiatives en faveur de la langue d'oc sont prises soit à titre individuel soit par des groupes constitués. Ce mouvement va s'amplifier. *L'Escòla occitana* voit le jour le 6 juillet 1919 à Avignonet. La revue *Lo Gai saber* paraît à Toulouse sous l'égide de l'académie des jeux floraux. Le gascon rentre à l'école normale de Lescau sous forme de conférences, puis dans quelques écoles primaires. Le Comité d'action des revendications nationales du Midi publie en 1922 un communiqué réclamant que la langue « soit acceptée dans les institutions scolaires, dans les tribunaux, sur la place publique, avec le même rang et le même honneur qui sont donnés à la langue française ».

À l'Assemblée nationale, en 1922, à l'occasion des discussions sur les réformes de l'éducation, pour la première fois sont échangées quelques idées entre Léon Daudet, Édouard Herriot et quelques autres. Des poésies provençales furent même déclamées.

Le 27 juin 1923, la voix du député centriste de l'Aveyron Eugène Raynaldy se fait entendre, lors d'un débat parlementaire. Cela mérite un extrait ¹ :

DAUDET — Il ne faut pas oublier qu'il y a une autre littérature française, qui est la littérature en langue d'oc. Il s'est trouvé qu'en dehors de la poésie des troubadours, au XIX^e siècle, cette littérature provençale, qui jusqu'ici malheureusement n'a guère été étudiée que hors de France, a donné des auteurs à mon avis de premier ordre.

HERRIOT (*leader radical*) — Mistral est aussi grand que Virgile! (*Très bien! très bien!*).

DAUDET — Vous le dites très justement, mon cher collègue. Le poète Aubanel est comparable à Catulle et supérieur à Henri Heine. Vous avez, dans un homme comme Roumanille, un des dons du terroir comme on ne peut en retrouver que dans les fabliaux.

VALAT (*Action Française*) — Roumanille est le meilleur conteur français.

LEYGUES (*centre droit, Lot-et-Garonne*) — N'oubliez pas Jasmin! (*Très bien! très bien!*).

DAUDET — Oh! Il y en a beaucoup d'autres!

RAYNALDY (*centre, Aveyron*) — Et l'abbé Bessou!

VALAT — M. Daudet a raison; la littérature d'oïl n'a pas produit beaucoup de conteurs qui soient à la mesure de Roumanille.

DAUDET — Le maintien d'une littérature comme notre littérature d'oc me paraît indispensable. Et il serait très souhaitable d'instituer dans les écoles du Midi et même pour les provinces au-dessous de la Loire un enseignement bilingue. Qui cela peut-il gêner? Les vieilles histoires de séparatisme, il n'en est plus question après la guerre de 1914... L'homme a le droit de parler la langue de son patelin, et c'est excellent pour sa formation intellectuelle.

1. *Journal officiel*, 27 juin 1923, p. 2044 *sqq.*, cité par Philippe MARTEL, *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*, Montpellier, université Paul-Valéry — Montpellier, 2007.

Il est remarquable que la droite, y compris extrême (Léon Daudet est monarchiste, disciple de Charles Maurras), fasse feu de tout bois sur ce sujet de la valorisation de la langue d'oc et de son apprentissage. Quant à l'intervention du député aveyronnais centriste Eugène Raynaldy, également maire de Rodez, il est difficile de faire plus succinct : trois mots, dans lesquels se trouve cité le plus connu car le plus diffusé des écrivains occitans aveyronnais à cette époque : l'abbé Bessou¹. Mais nous ne saurons rien de l'opinion du parlementaire sur son soutien éventuel à l'occitan et sur son apprentissage à l'école, encore moins de l'instauration d'un enseignement bilingue. Pour le député d'un des départements dans lequel la langue d'oc est très fortement utilisée par la population en ce début de xx^e siècle, il est bien difficile de faire plus misérable. Et ce sera tout pour les parlementaires durant les quelques trente ans qui vont suivre.

Notons la création de la Ligue pour la langue d'oc à l'école (1923) par le professeur Jean Bonnafous qui viendra par la suite enseigner au lycée Foch de Rodez. Elle comprend des professeurs et des instituteurs, parmi lesquels nous relevons les Aveyronnais Henri Mouly, instituteur à Compolibat et A. Schmitt, instituteur à Mayran ; ce dernier, musicien, créera et harmonisera de nombreux chants rouergats. Cette ligue pousse pour s'arroger le droit d'utiliser et d'enseigner la langue d'oc dans les classes en s'appuyant sur l'assentiment officieux du Parlement. Le ministre de l'Instruction publique Léon Bérard accorde une audience à Jean Bonnafous mais sans suite. De nombreux journaux sont informés, la pression est sur le Pouvoir.

La Maintenance de Provence établit un *Cahier de revendications provençales* pour l'enseignement de la langue provençale et de sa littérature dans toutes les écoles publiques de Provence et pour que le programme des écoles primaires soit revu dans ce sens. Que la langue soit présente dans tous les examens : brevet, baccalauréat, licence, doctorat et que les maîtres d'écoles soient autorisés et même encouragés par le ministre, « à enseigner la langue, l'histoire et le folklore de Provence ». La pression s'intensifie. Le 20 novembre 1924, François Albert, alors ministre de l'Instruction publique, cède petitement en autorisant par circulaire l'établissement de cours de langue d'oc dans les écoles normales et secondaires du sud, c'est peu. Les revendications de tous bords se font plus prégnantes. La Maintenance de Provence insiste auprès du nouveau ministre Anatole de Monzie, notamment concernant l'école primaire et l'utilisation du dialecte maternel des élèves pour l'enseignement du français. Les soutiens sont nombreux parmi lesquels d'éminentes personnalités comme Camille Jullian, historien et professeur au Collège de France qui déclare : « On commet un crime quand on tue une langue [...] On tue une langue quand on ne l'enseigne pas [...] Sera-ce l'honneur de la France d'avoir mené à bout cette extermination de nobles et charmants langages qui ont été ceux de nos pères ? »

1. L'abbé Justin Bessou, décédé en 1918.

Le ministre Anatole de Monzie ne peut faire autrement que répondre. En août 1925 paraît une longue circulaire qui sera publiée à deux reprises dans le *Bulletin de l'Instruction publique de l'Aveyron*. Hormis faire l'historique de la politique linguistique menée depuis 1539 par les différents régimes, il n'apporte aucune réponse positive aux demandes formulées. Pour lui, le régionalisme n'entraîne pas nécessairement la pratique des langues locales. C'est une fin de non-recevoir. Les protestations sont nombreuses, y compris certaines émises par des conseils municipaux.

Nous avons vu que certains aveyronnais essaient de faire vivre la langue d'oc à travers la littérature ou les études linguistiques. Mais jusqu'aux années 1920, en Rouergue, l'idée d'enseigner cette langue n'apparaît pas clairement. Comment pourrait-il en être autrement alors que l'ordre du jour a toujours été à la combattre et à imposer le français ? Face à cette situation, des voix continuent de s'élever pour faire entendre un autre discours. Elles passeront par la création d'une association félibréenne dans le département : *Lo Grelh roergat* [Le Grillon rouergat].



Dessin de Elena María Ospina (Colombie)

II L'association félibréenne *Lo Grelh roergat* [Le Grillon rouergat]

Traiter la question de l'occitan à l'école en Aveyron est impossible sans projeter un éclairage sur quelques éléments de la vie de l'association félibréenne : *Lo Grelh roergat* [Le Grillon rouergat] dont bien des membres mènent en première ligne le combat pour la reconnaissance de la langue d'oc et soutiennent son entrée dans l'enseignement.

Dans les années 1920, quelques Aveyronnais, inquiets des coups portés à leur langue maternelle, vont se grouper pour essayer d'inverser un ordre de choses imposé. Issus du terroir, ayant toujours vécu au milieu de gens pratiquant l'occitan, le connaissant parfaitement et le pratiquant eux-mêmes, ils sont viscéralement attachés à la langue de leur famille, de leur milieu, de leur vie. Ils ne supportent pas de la voir combattue, traitée de « patois » et, comme une peste, éradiquée des écoles. Ils décident d'agir.

À l'origine deux d'entre eux : Henri Mouly, instituteur, originaire de Compolibat et Eugène Séguret¹ qui deviendra employé de banque à Rodez. Les deux hommes liés par une indéfectible amitié née de faits de guerre participent le 10 octobre 1920, à une fête donnée à Villefranche-de-Rouergue par les félibres, pour l'inauguration d'une statue de l'abbé Bessou. À partir de ce moment, leur but est de créer une société regroupant tous les félibres du pays. Ils lui trouvent un nom : *Lo Grelh Roergat*, [Le Grillon Rouergat].

Quelques mois plus tard, le 6 mars 1921, à l'initiative d'Henri Mouly, a lieu une première réunion à la maison Rouvier, rue de Laumière à Rodez, siège de la *Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron*. Sont présents :

- M. Brunet, président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,
- M. Guibert, directeur d'école au Gua d'Aubin,
- M. Édouard Galy, de Saint-Rome-de-Tarn, conteur, chanteur homme de théâtre occitan,
- M. Marra, directeur des services agricoles, qui donne des cours à l'école normale de Rodez,
- M. Henri Bedel,
- M. Paul Andrieu, de Colombières, instituteur à Fenayrols,
- M. Félix Coubès, instituteur à Canet-de-Salars,
- M. René Flottes, instituteur à Lavergne, près de Naucelle,
- M. Clarmont, professeur de français à l'école normale,
- M. Joseph Vaylet, clerc de notaire à Espalion,
- M. Boyer de Cabanès,
- M. Henri Mouly, instituteur à Compolibat.

1. Voir la présentation des deux hommes.

Quelques excusés : Auguste Benazet, le coiffeur de Villefranche-de-Rouergue qui écrit en occitan, Arthémon Durand-Picoral, instituteur à Castelnau-de-Mandailles (près d'Espalion), et bien sûr l'ami de Mouly Eugène Séguret, retenu par ses activités professionnelles à Bougie, en Algérie, tous deux étant à l'initiative de cette réunion.

Henri Mouly, qui a envoyé quantité d'invitations est déçu, mais, comme il le rappelle, les fondateurs du Félibrige à Fonségugne n'étaient-ils pas sept ? Alors à douze !... Pour cette renaissance de la langue d'oc en Rouergue, ils pensent à associer quelques personnalités aveyronnaises au bureau de l'association qui se présente finalement ainsi :

Reine :	La cantatrice, Emma Calvé
Comité d'Honneur :	Le poète François Fabié Le sculpteur Denis Puech Le général De Castelnau M. Brunet, président de la Société des lettres M. Lempereur, archiviste départemental
Président :	Le chanoine Vaylet
Vice-président :	Édouard Galy
Secrétaire général :	Henri Mouly
Secrétaire adjoint :	Joseph Vaylet
Trésorier :	Paul Andrieu
Conseil d'administration :	MM. Marra, Nespoulous, Bedel, Guibert, Coubès, Flottes, Boyer

Si certaines personnalités n'ont qu'une présence honorifique dans le bureau, due à leur renommée nationale ou même internationale, comme le Général de Castelnau ou le poète François Fabié, qui n'est pas un défenseur acharné de la langue d'oc comme nous le verrons, d'autres, d'une façon ou de l'autre, ont œuvré pour la langue d'oc, notamment la cantatrice Emma Calvé, surnommée *Mamita*. Née en 1858, elle a déclaré accepter ce poste de Reine « avec joie et enthousiasme. Aucun rôle, aucun honneur au monde ne pouvant lui procurer plus de plaisir ». Par la suite, elle honorera de sa présence de nombreuses fêtes félibréennes et interprètera souvent des airs occitans.

Au cours de cette première réunion est abordée la question des statuts préparés par Mouly et Séguret et votés lors de la réunion générale suivante le 5 mai 1921¹. Nous relevons les deux premiers articles :

ARTICLE PREMIER : Est fondée en Rouergue une société ou école félibréenne qui prend le nom de *Grelh roergat*.

ARTICLE 2 : Son but est d'étudier, d'écrire et de maintenir les dialectes de langue d'oc parlés dans la région, de garder nos usages, de collaborer aux travaux relatifs à l'histoire du pays, de grouper les régionalistes et enfin de recueillir les reliques littéraires et artistiques du passé.

1. Les statuts du *Grelh roergat* sont publiés dans *Le Journal de l'Aveyron* du 5 juin 1921 et dans l'*Armanac Rouergás* [Almanach Rouergat] de 1924, revue annuelle du félibrige aveyronnais.

Nous retenons les efforts prévus en faveur de l'étude, l'écriture et le maintien de la langue d'oc, qui vont voir très vite des débuts de concrétisation dans les initiatives prises dans certaines écoles, plus particulièrement au lycée de Rodez. Le bureau fondateur du *Grelh roergat* reste en place quelques temps et subit quelques remaniements en 1926 : se retirent le général de Castelnau, MM. Lempereur et Paul Andrieu ; Eugène Séguret, rentré d'Algérie, en devient le trésorier. Le conseil d'administration est composé de MM. Marra, Bénazet, Guibert, Hild, Brunet. Cette équipe solide va organiser à Rodez en 1929 la Sainte-Estelle, grande fête des félibres, et mener des années durant une action forte et soutenue en faveur de la langue d'oc : articles de presse, organisation de fêtes, jeux floraux, publications de poèmes, chants, contes, écrits divers, *Armanac roergás* [Almanach du Rouergue]... Elle lutte plus particulièrement pour la reconnaissance de l'occitan et pour son enseignement dans les écoles. Aucune activité, animation dans quelque domaine que ce soit touchant à la langue d'oc ne lui est étrangère. Un nombre important d'adhérents du *Grelh roergat* et de gens susceptibles de participer aux activités se trouvant dans le Villefranchois, une nouvelle association félibréenne est même créée en 1933, la *Colo de Bilofranco* [la troupe de Villefranche] nommée *Los Grelhous bilofrancats* [Les Grillons villefranchois]. Voici le bureau publié par l'hebdomadaire *Le Narrateur* ¹ :

Président :	Henri Mouly
Vice présidents :	Orcibal et Trébosc
Trésorier :	Fayret
Secrétaires :	Miremont et Cunhac
Bibliothécaire :	Caussanel
Conseillers d'administration :	Antoine, Bénazet, Buzenac, Pascal Henri, Lagarde François

Cette association a de nombreuses activités et assurera très souvent les animations de fêtes du Félibrige ou de fêtes locales dans les villes et villages du Villefranchois, du Bassin Houiller ou même vers les départements voisins à l'ouest de Villefranche-de-Rouergue : Tarn, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.

La foisonnante, riche et efficace activité du *Grelh roergat* va susciter des jalousies et entraîner certains déchirements. À partir des années 1935-1937, l'association connaîtra de graves problèmes de fonctionnement. Il semble qu'une lutte d'influence soit menée par certaines personnes comme MM. Pierre Miremont, Lafeuille, Boussac ou M^{me} Savignac pour prendre le contrôle de l'association félibréenne. Des votes par procuration lors des assemblées générales sont très contestés, ce qui entraîne des dissensions importantes. Lors d'une réunion du 20 janvier 1937 ², après quelques explications sur les différents qui les opposent à d'autres membres de la société, un

1. Compte-rendu de l'assemblée de la *Colo de Bilofranco*, *Le Narrateur* du 12 mars 1933.

2. « Assemblée générale extraordinaire des Grelhous bilofrancats », *Le Narrateur* du 23 janvier 1937.

certain nombre d'adhérents¹ décident de proposer à l'assemblée générale suivante la dissolution de la société (qui d'ailleurs, est-il précisé, n'a pas été déclarée et n'a pas de statuts officiels). Une grande confusion règne, assemblée générale, contre-assemblée générale, convocations à des dates contradictoires... Il est bien difficile de s'y retrouver. Un écho dans le même numéro du *Narrateur* annonce l'assemblée du 24 janvier :

L'objet de cette assemblée générale est :

1° De pourvoir au remplacement de M. Mouly, *capiscol* [président] démissionnaire.

2° D'apporter certaines modifications aux statuts.

Parallèlement quinze jours plus tard est publiée la naissance d'une nouvelle société : *L'Estèlo de Bessou* [L'Étoile de Bessou] dans le village de Compolibat qui se donne pour but d'animer des spectacles de danses, théâtre et chants. Le bureau est ainsi constitué :

<i>Capiscol</i> d'honneur :	Édouard Galy
<i>Capiscol</i> :	Henri Mouly
<i>Jous-capiscol</i> :	Félix Cabrié
Secrétaire :	Raymond Boudou
Archiviste :	Firmin Contensou
Maître de ballet :	Madame Artous
Maître de chant :	René Raynal
Conseil d'administration :	Paul, Daydou Francis, Gares Pierre, Lacassagnes Georges, Lagarrigue Fernand, Lagarrigue Roger, Murat Roger

Nous retrouvons là bien des noms des personnes qui ont signé la déclaration du 20 janvier sus-citée. Il y a donc bien une rupture au sein du *Grelh roergat*, notamment entre les membres qui sont dans la région de Villefranche-de-Rouergue, mais qui touche aussi l'ensemble de la société félibréenne aveyronnaise. Les nombreux courriers envoyés à l'abbé Salvat, directeur du collège d'Occitanie à Toulouse, par Eugène Séguret et son épouse Julienne, alias *Calelhon*, ainsi que par Henri Mouly et Henri Fournier, portent témoignage d'une lutte fratricide très dure ; (l'épouse d'Henri Mouly doit même faire face à un procès).

De son côté, Rodez n'est pas en reste et le 27 juin 1936, une nouvelle société félibréenne voit le jour : *L'Escòla de Rodés* [l'école de Rodez]. Dans une lettre du 28 juin 1936, *Calelhon* en informe l'abbé Salvat et livre la composition du bureau :

1. Voici la liste des signataires : Cabrié Félix, secrétaire ; Boudou Raymond, secrétaire ; Contensou Firmin, archiviste ; M^{mes} Artous, Mouly, Romec, Melles Romec, Lucette Mouly, Odette et Suzette Cabarrot, MM. Daydou Francis, Gares Pierre, Lacassagnes, Lagarrigue Fernand, Lagarrigue Roger, Murat, Raynal René, Roux, Henri Mouly, ex-capiscol.

Président d'Honneur :	Henri Bousquet, président de la Société des lettres
<i>Capiscòl</i> :	Eugène Séguret
Trésorier :	L'abbé Henri Fournier, professeur au collège Sainte-Marie à Rodez
Trésorier :	Adrien Vézinhè, professeur au lycée Foch à Rodez
Archiviste :	Louis Lacout serrurier à Rodez
Conseil d'administration :	Joseph Vaylet, Galtier professeur, <i>Calelhon</i> , Henri ou Charles Mouly...

Une question se pose aux fondateurs de cette *Escòla de Rodés* : H. Mouly doit-il ou non faire partie du conseil d'administration ? Comme il est toujours membre du *Grelh roergat*, cela risque d'envenimer les relations déjà plus que tendues. De leur côté, les adeptes des *Grelhous bilofrancats*, qui suivent Pierre Miremont ont formé leur section dont la composition du bureau est publiée dans le journal ¹ :

Rappelons que le bureau des *Grelhous bilofrancats*, section du *Grelh roergat*, est ainsi composé :

Comité d'honneur : *capiscòl*, Auguste Benazet, majoral du Félibrige ; *jous-capiscòl*, Léon Orcibal, du *Narrateur*, félibre mainteneur.

Membres du Conseil : M^{me} Monnot, félibre mainteneur ; M. Germain Buzenac, félibre mainteneur ; M. François Lagarde, chevalier de la Légion d'Honneur, président de l'E.S.S.I., félibre mainteneur ; M. A. Ancourt, professeur ; M. Édouard Mouly, industriel, félibre mainteneur.

Comité actif : *capiscòl* : Pierre Miremont, maître d'œuvre du Félibrige ; *jous-capiscòl*, A. Ricard, félibre mainteneur pour Villefranche ; Henri Rispal, félibre mainteneur pour la section Compolibat ; I. Reynès, pour la section de Rieupeyroux ; secrétaire générale : M^{me} Thérèse Savignac, déléguée à la Maintenance du Languedoc, félibre mainteneur ; trésorier : Alfred Savignac, félibre mainteneur ; archiviste : Alfred Cieutat, félibre mainteneur ; archiviste adjoint, R. Grégoire.

Des considérations politiques semblant s'introduire dans le débat, Pierre Miremont fait une mise au point : *Politique et félibrige* ² :

On veut absolument que nous soyons inféodés à quelque parti. Les opinions sont d'ailleurs bien divergentes, les uns nous voient tout rouges, et d'autres nous voient tout blanc.

Les bavards ont bien du temps à perdre [...]

Nous ne sommes rouges, blancs, bleus, ni tricolores, nous sommes tout simplement sang et or : nous sommes félibres, et cela nous suffit, et c'est quelque chose cela [...]

Et puisque vous voulez tant que nous fassions de la politique, sachez du moins que notre politique est placée sur un tel terrain, que n'y peuvent germer, ni les compromissions, ni les concussions, ni les lâchetés. Notre politique elle se résume en un mot : la foi dans la race [...]

Notre politique est de n'en pas avoir ; c'est d'être nous-mêmes et rien que nous, sans alliage [...]

1. « Félibrige », *Le Narrateur* du 19 mars 1938

2. P. MIREMONT, « Politique et Félibrige », *Le Narrateur* du 28 mai 1938.

Que nous chaut que vous soyez communiste, camelot du roi, socialiste, radical de droite ou de gauche, croyant ou athée. Si vous venez à nous, nous ne vous demanderons qu'une chose, êtes-vous Rouergat, au point de ne pas supposer que la France puisse exister si le Rouergue n'existait pas ? Nous ne vous en demanderons pas davantage, et nous vous ouvrirons tous grands nos bras car vous portez au front le signe des félibres.

Assurément le torchon brûle entre les membres des différentes associations qui se réclament du Félibrige. Les propos s'envenimant, *Le Narrateur* annonce le 10 septembre 1938 qu'il ne publiera plus d'articles polémiques qui font plus de mal qu'ils ne servent la cause que défendent leurs auteurs. Une situation assez cocasse est ainsi créée qui voit deux clans s'affronter. Laissons *Calelhon* raconter¹ :

Quoi qu'il en soit, il y avait bel et bien deux « Grelh » en Rouergue en l'an de grâce provisoire 1938 pour commémorer le vingtième anniversaire de la mort de l'abbé Bessou.

Deux *Grel* ; deux cérémonies ! Chacun la sienne parbleu ; on verra bien laquelle sera la plus belle ! Qu'en pensait le bon Majoral du haut des *Aliscamps* [Champs Elysées] félibréens ? On l'imagine volontiers contemplant les deux clans de ses thuriféraires, avec sur les lèvres un sourire indulgent et amusé. Bah ! devait-il dire :

Tant tiro Martin coma un autre aze ! [Martin tire aussi bien qu'un autre âne !]

Il y eut donc deux cérémonies. La première eut lieu le 7 août, à Villefranche, organisée par Pierre Miremont et ses *Grelhous*, assisté de Joseph Vaylet et de ses Troubadours espalionnais, et patronnée par la Maintenance du Languedoc et certaines hautes personnalités aveyronnaises comme Denys Puech et maître Joseph Hild. Les fêtes se déroulèrent selon la tradition félibréenne, avec défilés, cortèges, poèmes, discours, *taulejado* [banquet] et, dans la Collégiale, messe avec un joli *presic en lengo nostro* [prêche dans notre langue] par M. le chanoine Chincholle. Puis on s'en alla à Mejalanou² poser une plaque sur la maison natale du poète *D'Al Brès a la toumbo*.

La seconde cérémonie se déroula une semaine après, sous la direction de H. Mouly. Nous ne saurions évoquer sans mélancolie ces journées des 14 et 15 août 1938 qui virent notre dernière grande manifestation, nos dernières heures de joie, d'amitié et de poésie, avant les sombres années de misère et d'angoisse qui allaient venir. Sous la présidence de M. Paul Ramadier, ministre du travail, les fêtes se déroulèrent à Villefranche avec le concours de *L'Estèlo de Bessou* et du *Calelh del Rouergue*, toujours sur le même rythme traditionnel : cortèges, discours, messe félibréenne avec *presic* [prêche] en langue d'oc par M. l'abbé Fournier, joyeuse et amicale *taulejado*, poèmes et chansons. Nous fîmes, nous aussi, notre pèlerinage au cimetière de Saint-Salvadou. Sur la tombe du Maître, après avoir déposé la gerbe du souvenir, *Calelhon* dit un vibrant poème à la gloire de Bessou.

1. CALELHON : Julienne SÉGURET, épouse d'Eugène Séguret, *Revue du Rouergue*.

2. Mejalanou : nom de la ferme où est né Justin Bessou, située à proximité du village de Saint-Salvadou.

À Méjalanou, tout fut extrêmement émouvant : l'accueil simple et cordial de la famille du poète, l'inauguration de notre plaque commémorative, l'ardente *parlicada* [intervention] de Mouly, le discours plein de finesse et d'émotion du président Ramadier, et le geste inoubliable de celui qui fut l'interprète des œuvres de Bessou. Galy, notre Galy au cœur d'or, d'un mouvement spontané qui fit venir les larmes dans tous les yeux, se mit à genoux sur le seuil de la maison, et mains jointes, il dit avec ferveur comme une prière :

L'Oustal que soi nascut es ni riche ni paure.... [La maison où je suis né n'est ni riche ni pauvre...]

Les temps héroïques étaient révolus ; l'épopée du *Grelh roergat* touchait à sa fin. La guerre, une fois encore allait disperser les félibres. Pourtant, malgré la débâcle, sous les ruines, l'idée subsistait. Le *Calelh del Roergue* allait mener son action scolaire.

Les choses ne sont pas simples, la rupture au sein du *Grelh roergat* est consommée. Une nouvelle association va naître : *Lo Calelh del Roergue* [Le Chaleil du Rouergue] En juin 1937, Paul Gayraud, de Saint-Chély-d'Apcher, fonde *La Campano*¹, [La Cloche] petite revue littéraire mensuelle qui ne paraîtra que sur neuf numéros. Dans son numéro cinq elle annonce la création à Rodez d'une nouvelle école qui agit surtout en direction de l'enseignement dans les écoles. Il paraît intéressant de relever les précisions apportées :

LO CALELH DEL ROERGUE

« *So que s'aluca fa de lum.* », Justin Bessou

Lo 24 d'octobre, fòguèt foundada à Rodez una novèla escòla felibrenca : « Lo calelh del Roergue ». Aquèla escòla reunís al torn dels félibres plan conescuts del « Grelh roergat » a saber Galy, H. Mouly, E. Séguret, Calelhon, L. Lacout tot un escach de joves, dezirozos d'espandir dins nostre país la dautrina mistralenca, e de far florir mai que mai nostra bèla lenga d'oc. Coma lo « Grelh Roergat », la novèla escòla es plasada jol patronage de la « Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron ».

LE CHALEIL DU ROUERQUE

Ce qui s'allume donne de la lumière, Justin Bessou

Le 24 octobre, fut fondée à Rodez une nouvelle école félibréenne : « Le Chaleil du Rouergue ». Cette école réunit autour des félibres bien connus du « Grillon Rouergat » à savoir Galy, H. Mouly, E. Séguret, Calelhon, L. Lacout tout un groupe de jeunes, désireux de développer dans notre pays la doctrine mistralienne, et surtout de faire fleurir notre belle langue d'oc. Comme le « Grillon Rouergat », la nouvelle école est placée sous le patronage de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.]

Voici le bureau :

1. Paul Gayraud : (Saint-Chély-d'Apcher), directeur-fondateur de *La Campano*, présentée ainsi : « *Rebisto en lengo nostro que pareissera cada mes* » [Revue dans notre langue qui paraîtra chaque mois]. Gérant : Maurice Subervie, imprimeur, 21, rue de l'Embergues à Rodez ; Rédacteur : Henri Mouly, 19 allées Aristide Briand à Villefranche-de-Rouergue ; Administrateur : Georges Gasc, Promenade Guiraudet, Villefranche-de-Rouergue.

Président d'Honneur : M. le président de la société des lettres, MM. les majoraux du Rouergue.

Président : *Calelhon* (du Grillon rouergat), institutrice à l'école normale, Rodez, maître en Gai Savoir.

Vice-présidents : Édouard Galy (vice-président du Grillon rouergat), greffier à Saint-Rome-de-Tarn, maître d'ouvrage ; Henri Mouly (fondateur et secrétaire du Grillon rouergat), instituteur à Toulonjac, félibre mainteneur.

Secrétaire : Abbé Fournier, professeur à Sainte-Marie, Rodez, félibre mainteneur.

Secrétaire Adjoint : Adrien Vezinhet, professeur au lycée de Rodez.

Trésorier : Eugène Séguret, fondateur et trésorier du Grillon rouergat, employé à la Société Générale, Rodez, félibre mainteneur.

Archiviste : Louis Lacout (du Grillon rouergat), maître serrurier au faubourg Saint-Cyrice, Rodez.

Conseillers : Paul Gayraud, félibre mainteneur, fondateur de *La campana*, receveur de l'enregistrement à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).

A. Bonnefis, pharmacien à Rodez ;

E. Galtier, professeur au lycée de Rodez ;

L. Julié, libraire à Millau, félibre ;

Vigroux, (du Grillon rouergat), libraire à Decazeville.

À l'évidence, le bureau du *Calelh del Roergue* est composé du noyau dur du *Grelh roergat* originel. La nouvelle société félibréenne, née de fortes dissensions et clivages au sein du *Grelh*, marque une certaine indépendance, mais l'appartenance de certains de ses membres à la première née est bien affirmée. Il ne s'agit pas de laisser le *Grelh* dans d'autres mains. Pour bien marquer cela il est précisé :

Dins la prumièra reuniou « Lo Calelh del Roergue » se fasquèt un deber de saludar la memoria dels felibres defuntats del « Grelh roergat » :

Lo Mèstre Léon Froment, M. lo Caujonje¹ Vaylet (capiscol) e Arthemon Durand (Lou Picoral).

Lo « Calelh » vòl perseguir lor òbra, e decida de s'associar à totas las manifestacions que seran organizadas en lor onor.

Aital la semenada lèva dins lo selhou que tracèt en Roergue lo Majoral J. Bessou, e sera granada la missou...

Lors de la première réunion, « Le Chaleil du Rouergue » se fit un devoir de saluer la mémoire des félibres défunts du Grillon rouergat :

Le Maître Léon Froment, M. le chanoine Vaylet (président) et Arthémon Durand (Le Pivert).

Le Chaleil veut poursuivre leur œuvre et décide de s'associer à toutes les manifestations qui seront organisées en leur honneur.

Ainsi la semence lève dans le sillon tracé en Rouergue par le Majoral J. Bessou, et la moisson sera abondante.

1. Probablement une coquille pour « canounje » : chanoine.

Tout est fait pour « coller aux basques » du *Grelh*, jusqu'à « récupérer » les défunts pour bien montrer qu'ils sont de la famille des fondateurs du *Calelh del Roergue*. Dans tous les secteurs du département il semble que les uns et les autres fassent tout pour recruter au profit de leur camp les personnes sensibles à la cause de la langue occitane.

L'année 1939 voit la publication de deux almanachs : l'un du *Grelh roergat* dont Pierre Miremont a pris les rênes en 1938 et l'autre de *Calelhon* à la tête de ce qu'elle dit être le *Burèu del vertadièr Grelh roergat al jorn d'uèi* [Bureau du véritable Grillon Rouergat au jour d'aujourd'hui]. L'almanach de Miremont présente le *Grelh* et son bureau que voici :

Président : Joseph Hild, avocat à la cour d'appel de Paris, félibre mainteneur.
 Vice-présidents : Joseph Vaylet, greffier à Espalion, félibre mainteneur, maître d'œuvre du Félibrige.
 Albert Girbal : félibre mainteneur, Montpellier.
 Secrétaire Général : Pierre Miremont, Villefranche, maître d'œuvre du Félibrige.
 Secrétaire-adjointe : M^{me} Thérèse Savignac, Villefranche, félibre mainteneur.
 Trésorier : Alfred Savignac, employé de banque, Villefranche, félibre mainteneur.
 Archiviste : René Maury, employé de banque à Rodez, félibre mainteneur.
 Conseil d'administration :
 André-Joseph Boussac, vice-syndic de la maintenance du Languedoc.
 Francis Lagarde, président de l'ESSIS de l'Aveyron, félibre mainteneur.
 Abbé Julien Laffeuille, Saint-Julien d'Emparre, curé de Clairvaux, félibre mainteneur.
 Urbain Cabrol, président de la Société préhistorique de France.
 Victor Guibert, président de l'ESSI, Millau.
 Léon Orcibal, chef-rédacteur du *Narrateur*, félibre mainteneur.
 Docteur Lamastres, chirurgien.
 Paul Gayraud, receveur de l'enregistrement.
 D'Ardenne de Tizac.
 Maviel, retraité à Villeveyrac (Hérault).
 Germain Buzenach, félibre mainteneur.
 Irénée Reynes, électricien à Rieupeyroux, félibre mainteneur.

Dans son *Almanach*, Calelhon présente le Bureau de ce qu'elle dit être le « vrai » *Grelh roergat* :

Présidente : *Calelhon*
 Vice-président : Édouard Galy
 Secrétaire : Henri Mouly
 Secrétaire-adjoint : Paul Andrieu
 Trésorier : Eugène Séguret
 Trésorier-adjoint : Louis Lacout

Oui c'est bien une période de lutte fratricide larvée, tantôt souterraine, tantôt plus ouverte, qui a lieu au sein de l'association félibréenne. Notre sujet ne portant pas sur la vie du *Grelh roergat*, nous n'irons pas au-delà dans ce feuilleton peu glorieux et nous n'entrerons pas plus avant dans les détails de cet épisode mouvementé et confus auquel Henri Mouly lui-même, dans son livre *En tutant lo Grelh* [En chatouillant le Grillon], consacre un chapitre intitulé : « Guirguilhs » [Querelles], ne comprenant qu'une seule phrase empruntée à Aubanel :

Luse tot çò quès bèu, tot çò quès laid s'esconde !

Que brille tout ce qui est beau, que soit caché ce qui est laid !

C'est dire combien le félibre de Compolibat est meurtri par ces péripéties. Nous pouvons en déduire que la vie du *Grelh roergat* est loin d'avoir été un long fleuve tranquille. Concernant l'action menée en faveur de l'occitan à l'école, force est de constater que ce sont les anciens militants, notamment ceux qui sont au sein de *L'Escòla de Rodez* et du *Calelh del Roergue* qui continuent le travail commencé depuis une vingtaine d'années. Ils mettent en place des cours, travaillent avec l'abbé Salvat et le Collège d'Occitanie dont ils organisent le premier congrès les 11 et 12 avril 1942 à Rodez, animent des conférences, créent le Certificat d'études primaires occitanes (C. E. P. O.). Il y eut bien après la guerre des essais de rabibochage entre félibres aveyronnais, notamment lors d'une réunion à Rodez le 14 mars 1954 dont Henri Mouly nous dit ¹ :

Semblaba voler demarrar coma cal, mas la mecanica aviá dedins quicòm que lifrava e los menèt pas luèn.

Ça semblait vouloir démarrer comme il faut, mais la mécanique avait quelque chose de grippé à l'intérieur et elle ne les mena pas loin.

Ce n'est que bien plus tard que renaîtra *Lo Grelh roergat*. Il faut attendre le 24 août 1961, lors d'une assemblée à Baraqueville où, poursuit Henri Mouly, « *Li éran una quinzena a se donar la man* » [Ils y étaient une quinzaine à se donner la main.]. Trois mois plus tard *l'Almanach Rouergat* reprend vie, imprimé chez Salingardes à Villefranche-de-Rouergue.

En 1967, le *Grelh roergat* tient son assemblée générale annuelle, pour la Saint-Justin, date habituelle. Un vœu est émis concernant l'occitan à l'école.

Le GRELH ROUERGAT, réuni en Assemblée générale à Pont-de-Salars le 8 août 1967, sous la présidence d'honneur de M^{me} Metzlé Zélia, reine du *Grelh roergat*, et de M. le docteur Amans, conseiller général et maire de Pont-de-Salars, à l'unanimité,

1. Henri MOULY, *En tutant lou Grelh*, p. 140.

Considérant que, depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours, la LANGUE D'OC fut la langue maternelle de notre département et d'une trentaine de départements du Midi de la France;

Considérant que cette langue, universellement connue et admirée, est en train de se dégrader rapidement par hybridation avec la langue française, seule langue officiellement enseignée dans les écoles de la République;

Considérant que le privilège d'être seule enseignée jouant à sens unique en faveur de la langue française, nuit gravement à notre peuple en déracinant l'enfant de son milieu, en le privant de la culture inhérente à sa langue naturelle, en lui interdisant pratiquement l'accès à une riche littérature, la sienne, du fait que l'École ne lui a jamais appris à lire dans cette langue;

Considérant la rapidité avec laquelle nos enfants apprendraient cette langue qu'ils entendent plus ou moins autour d'eux, et l'intérêt qu'ils manifestent pour cet enseignement;

Étant donné les avantages certains du bilinguisme dont notre peuple, naturellement bilingue, est en droit de bénéficier;

ÉMET LE VCEU que, sur tout le territoire de la République occupé par la langue d'Oc, l'enseignement de cette langue soit officiellement organisé à tous les degrés, et dans les délais les plus brefs, afin de stopper la décadence de cette langue dont la disparition entraînerait la perte irréparable d'une des plus authentiques richesses spirituelles de la France.

Le président du GRELH ROUERGAT : Henri Mouly

Déclaration ferme en cette période où l'on sent qu'il y a un nouvel élan en faveur de l'enseignement de la langue d'oc en milieu scolaire, les lycées ruthénois et les écoles normales ayant débuté des cours. C'est aussi à ce moment-là qu'une Section départementale de l'Institut d'études occitanes, présidée par Jean Boudou, mène de nombreuses activités et publie un *bulletin*.

L'association félibréenne aveyronnaise du *Grelh* poursuit son chemin et son action par des réunions, assemblées, fêtes, édition de livres et la publication de sa revue trimestrielle *Canta-Grelh* [Le Grillon chante]; un rassemblement de tous les adhérents a lieu chaque année le 8 août, pour la Saint-Justin, fête de l'abbé Bessou, dans une ville ou un village du département, au cours duquel est organisée une grande fête. En 2012, il s'est tenu à Najac, petit village touristique de l'ouest du département, en 2013 à Saint-Rome-de-Tarn et en 2014, année du centenaire de la mort du poète Frédéric Mistral, à Rodez. Malgré les aléas de sa vie, l'association félibréenne aveyronnaise n'a jamais cessé d'œuvrer en faveur de la langue d'oc. La première et la plus importante action lancée en faveur de l'apprentissage de l'occitan à l'école en Aveyron, initiée par les adhérents du *Grelh Rouergat*, voit le jour dès la création de la société, au lycée national de Rodez (futur lycée Foch). C'est cette aventure que nous allons découvrir maintenant.

BILINGÜE

MONO LINGÜE



JA N'HI HA PROU DE TREPITJAR LA NOSTRA LLENGUA!!!



Maintenant ça suffit de piétiner notre langue!!!, dessin de KAP (Espagne)

12 La saga du lycée Ferdinand Foch à Rodez

Le lycée national de Rodez, qui deviendra en 1931 le lycée Ferdinand Foch, fut le premier établissement scolaire en Aveyron à mettre en place un enseignement suivi et structuré de la langue d'Oc. Certains numéros de la revue annuelle du *Grelh* : l'*Almanach Rouergat*, ainsi que les bulletins annuels des palmarès de remises des prix au lycée publient, dès 1923, des résultats à divers Jeux floraux occitans et portent à notre connaissance les noms des lauréats. La correspondance des membres du *Grelh roergat* entre eux et avec l'abbé Salvat, directeur du collège d'Occitanie à Toulouse dès la fin des années vingt, donne de précieux renseignements sur l'évolution de l'enseignement de la langue d'oc dans le lycée ainsi que dans certains établissements, de l'école primaire à la terminale.

12.1 Des débuts encourageants

Au lycée national de Rodez, au cours de l'année scolaire 1922-1923, sous l'autorité de M. le proviseur R. Brousset, un petit groupe de travail se met en place, impulsé par le censeur des études M. François Veschambre, auquel participe notamment l'aumônier du lycée, l'abbé Jean Vaylet, membre du *Grelh roergat*. M. Léon Froment, professeur de piano et de musique vocale, dirige de très fréquentes interprétations de chants occitans et régionaux par la chorale du lycée. Bien qu'extérieurs à l'établissement, interviennent également Eugène Séguret, l'un des fondateurs de l'association félibréenne et son épouse Julienne alias *Calelbon*. Cette équipe de pionniers s'étoffera peu à peu et fluctuera au gré des mutations du corps professoral.

De nombreuses promotions d'élèves vont ainsi s'initier à l'écriture et à la lecture de l'occitan, au sein du lycée, mais hors temps scolaire. Bon nombre d'entre eux, surtout ceux qui sont issus du milieu rural, sont déjà locuteurs naturels d'une langue qu'ils entendent et pratiquent dans leur environnement familial. Certains vont participer également à des concours de Jeux floraux dont l'analyse des publications des résultats nous permet de nous faire une idée de l'état des études occitanes et de leur évolution. Dans une lettre à Henri Mouly, *Calelbon* (Julienne Séguret) écrit le 18 juillet 1923 :

1^{er} concors dels escolans al Licèu : 16 concurentes, 3 preses et 13 mencions. Los mèmes abiòu concurut a la Solidaritat e a l'Escòla Auvernhata, e totas las juradas an donat un mème abis. Lo Censur era content que se pòd pas dire; e aqueles efantets faròu pus tard dels amics del Grelh.

1^{er} concours des écoliers au lycée : 16 concurrents, 3 prix et 13 mentions. Les mêmes avaient concouru à la Solidarité (Il s'agit de l'association La Solidarité aveyronnaise, n.d.l.r.), et à l'École auvergnate, et tous les jurys ont donné le même avis. Le Censeur était content comme on ne peut pas dire ; et ces jeunes enfants feront plus tard des amis du Grelh.

Ces résultats sont annoncés lors de la distribution des prix le 13 juillet 1923 et publiés avec les noms des lauréats dans le bulletin du lycée Foch de 1923. Les voici :

CONCOURS LITTÉRAIRE organisé en 1922 par LA SOLIDARITÉ AVEYRONNAISE (1, rue Frédéric Bastiat, Paris, VIII^e)

1^{er} Prix : Tranier Pierre, (100 francs en espèces, collection d'ouvrages d'écrivains rouergats).

2^e Prix : Pélissier Henry, (80 francs en espèces).

6^e Prix : Roche Pierre, (collection d'ouvrages d'écrivains rouergats).

10^e Prix : Lachet René, (collection d'ouvrages d'écrivains rouergats).

JEUX FLORAUX DU ROUERGUE organisés par LES FELIBRES DU GRELH ROUERGAT, (*Société des Lettres, Sciences et Arts de L'Aveyron*, 2, rue de Laumière, Rodez)

SECTION SCOLAIRE

Poésie :

1^{er} Prix : Pélissier Raymond.

Mention honorable : Courtial André.

Prose :

1^{er} Prix : Durand Maurice.

2^e Prix : Arnal Claude.

3^e Prix : Montariol André.

1^{re} *Mention honorable* : Bardou René, Terral Roger.

2^e *Mention honorable* : Enjalbert Paul, Lachet René.

3^e *Mention honorable* : Bibal Raymond, Ferrieu Paul, Gaffard Lucien.

4^e *Mention honorable* : Besset Louis, Flotte Pierre, Solier Georges.

5^e *Mention honorable* : Cayla Paul.

JEUX FLORAUX D'AUVERGNE organisés par L'ESCOLO OUBERNHATO ET DEL NAUT-MIÈJOUR (Petite rue Cazaud, Aurillac).

SECTION SCOLAIRE

Poésie :

Mention honorable : Pélissier Raymond.

Prose :

1^{er} Prix : Durand Maurice.

2^e Prix : Lachet René.

3^e Prix : Montariol André.

4^e Prix : Cayla Paul.

6^e Prix : Enjalbert Paul

1^{re} *Mention honorable* : Ferrieu Paul.

3^e *Mention honorable* : Terral Roger.

4^e *Mention honorable* : Gaffard Lucien.

5^e *Mention honorable* : Flottes Pierre.

8^e *Mention honorable* : Arnal Claude.

À la lecture de ces résultats il apparaît que certains élèves ont participé aux différents concours. S'il y a bien eu seize concurrents, chacun ayant eu une récompense, vraisemblablement en guise d'encouragement, le nombre d'élèves suivant les cours mis en place cette première année ne nous est pas indiqué. De même, le concours organisé par La Solidarité aveyronnaise étant ouvert à tous les écoliers aveyronnais de moins de 14 ans, nous ne savons pas d'où sont issus les autres candidats ou lauréats. Il n'est pas impossible que certains professeurs ou instituteurs adhérents du *Grelh* aient présenté quelques élèves individuellement. Ces premiers efforts développés en faveur de la langue d'oc au lycée de Rodez s'appuient certainement sur l'autorisation donnée dès 1920 par le ministre Honorat d'ouvrir des cours de littérature et langue méridionales dans les lycées et collèges. L'enthousiasme et la motivation des créateurs de la toute jeune société félibréenne aveyronnaise jouent un rôle d'entraînement certain.

Les années qui suivent voient les cours se poursuivre et les élèves participer aux divers Jeux floraux du Rouergue et d'Auvergne, ainsi qu'au Concours littéraire de la Solidarité aveyronnaise. Les résultats et les noms des lauréats sont publiés chaque année dans le bulletin du lycée. De quinze à vingt-cinq élèves étant lauréats chaque année, on peut raisonnablement penser qu'une trentaine voire jusqu'à quarante lycéens fréquentent les cours.

L'Almanach rouergat de l'année 1925, dans une rubrique intitulée « *L'annada felibrenca en Rouergue* », [L'année félibréenne en Rouergue] retrace les activités du *Grelh roergat* durant l'année écoulée. Il y est mentionné une manifestation qui se tient tous les premiers dimanches de janvier à Saint-Geniez-d'Olt, organisée par l'Association des agriculteurs de Saint-Geniez qui fête son patron, Saint Macaire, sous la houlette de Joseph Vaylet, un des fondateurs du *Grelh*. Elle se veut locale et régionaliste ; la langue d'oc y est particulièrement à l'honneur. Le rapporteur précise :

Mai so que nous fèt un grand plazer tout parfumat d'esper, es la polida colo d'escolans que, d'al licè de Roudes benguèt nous pourtar sous prumiers cants et sous countes sabrouzes. Diùben aici remerciar et laùzar lou Censur d'aquelses jovenets, l'arderos felibre Cantales Veschambre. Aqui un qu'à pas pou! Acato pas soun amour de la Lengo jous lou capèl-cinquième¹ et la cargo de son estat, maï plus lèu se serbis de soun powder, et d'un biais intelligent sab fa dintrar la lengo-mairalo a l'escolo.

Mais ce qui nous fit un grand plaisir tout parfumé d'espoir, c'est la belle équipe d'écoliers du lycée de Rodez qui nous offrit ses premiers chants et ses contes savoureux. Nous devons ici remercier et louer le censeur de ces jeunes, l'ardent félibre cantalien Veschambre. En voilà un qui n'a pas peur ! Il ne cache pas son amour pour la langue sous de faux prétextes et la charge de ses fonctions, mais il use plutôt de son pouvoir, et il sait faire entrer de façon intelligente la langue maternelle à l'école.

1. Expression spécifique signifiant une foule d'arguments plus ou moins fumeux pour se défausser.

Ce témoignage est intéressant. Il montre que les enseignants du lycée ne se contentent pas d'apprendre de manière scolaire l'occitan à leurs élèves. Ils les entraînent à participer, hors du lycée, aux activités organisées par des adultes, dans lesquelles la langue d'oc est vivante, leur faisant ainsi toucher du doigt sa présence dans la vie de tous les jours. De fait elle est valorisée et ainsi un sens est donné à l'étude de cette langue qui est déjà, oralement, connue de nombre d'entre eux. Le rôle du censeur Veschambre est déterminant dans l'animation de l'équipe. Suivent les résultats du concours des Jeux floraux du *Grelh* du Rouergue de l'année 1924 :

SECTION SCOLAIRE

Poésie :

1^{er} prix : Arnal Claude.

2^e prix : Vernières Léopold.

3^e prix : Vergnes Robert.

Première mention honorable : Bibal Raymond.

Deuxième mention honorable : Bibal Jean.

Troisième mention honorable : Ferrieu Paul.

Prose :

1^{er} prix : Gaffard Lucien, Arnal Claude.

2^e prix : Miral René, Théron Marcel.

3^e prix : Alauze Roger, Courtial André.

Première mention honorable : Pareyre André, Lacas Jean, Lachet René.

Deuxième mention honorable : Bibal Jean, Bibal Raymond, Vernières Paul, Vergnes Robert, Mercadier Gaston, Flottes Pierre, Grousset Emile, Montariol André, Ferrieu Paul, Vernhet Aimé, Terral Roger, Pouget Marcel, Guilhaumon Raoul.

Il n'est pas étonnant que certains noms se retrouvent naturellement en poésie et prose, les écoliers ayant concouru dans les deux épreuves. Nous donnons ci-dessous le sonnet publié par l'almanach (p. 116), qui a valu le premier prix de poésie au jeune Claude Arnal :

« *Tartarin Rouergas* »

Tartarin Rouergat

*Quond Tartarin portis en casso
Dins son nieù tromblo l'aùsselou.
Lou merlhe dis : « Agacho-lou ! »
« Lai prou bist » li respound l'agasso.*

Quand Tartarin part à la chasse
Dans son nid tremble l'oiselet.
Le merle dit : « Regarde-le ! »
« Je l'ai assez vu » lui répond la pie.

*Lou lapin pico del talou,
Et lo lièvre ol jas se regasso ;
Lou singlar sentis so corcasso
Ferni d'als rens a l'espallou.*

Le lapin pique du talon,
Et le lièvre au gîte le regarde de travers ;
Le sanglier sent sa carcasse
Frémir des reins aux épaules.

*Lous aüssels, coumo lo becasso,
Que passou lou mièch de l'autou,
Fourniou toujours nostre cantou.*

Les oiseaux, comme la bécasse,
Qui passent la moitié de l'automne,
Fouissent toujours notre région.

*Mai, dempièi qu'ò soun fusil nou,
Lo bestio que mai se trocasso,
Aco's soun co... magre de pou!*

Mais depuis qu'il a son nouveau fusil,
La bête qui se fait le plus de souci,
C'est son chien... magre de peur !

Arnal, 15 ons, escoulan ol licé de Roudés Arnal, 15 ans, écolier au lycée de Rodez

La liste des lauréats correspond exactement à celle publiée lors de la remise des prix du lycée de Rodez en juillet 1924 (bulletin du 12 juillet 1924). Les lauréats sont donc tous des élèves du lycée pour la raison évidente que nous sommes aux débuts de ces Jeux floraux du Rouergue, et ce lycée est le seul établissement à enseigner la langue d'oc dans le département de l'Aveyron. Il semble bien qu'il n'y ait pas eu de candidats issus d'autres départements.

Ce n'est pas le cas dans la section adultes. En effet nous trouvons des lauréats issus du Tarn, du Cantal, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Paris. Nous relevons également le nom de Pierre Miremont, directeur de l'école Saint-Louis de Gonzague, à Terrasson (Dordogne) qui dans les années trente participera aux bisbilles au sein du *Grelh*, entraînant la scission au sein de la société. Mais l'union et l'amitié entre les fondateurs sont solides et malgré ces accrocs, ils poursuivent leur action avec opiniâtreté.

Le bulletin du lycée relate l'activité occitane. Le 11 juillet 1926 on peut lire que M. E. Séguret, secrétaire des félibres du Rouergue, a été couronné aux Jeux floraux de Toulouse et M. Froment, professeur de musique, a fait paraître la première série de la collection de chants rouergats qu'il a recueillis et harmonisés. Cette année-là, seulement les trois premiers prix en poésie, deux deuxième prix et quatre mentions en prose sont remportés par les occitanistes aveyronnais. L'élève Gaston Mercadier ayant été primé dans les deux catégories, ce sont huit prix obtenus par le lycée. Il semble que les candidats aient été moins nombreux ou qu'un niveau inférieur à celui des années précédentes ne leur ait pas permis d'obtenir des récompenses. Les mêmes personnes, à quatre unités près, ayant participé aux Jeux floraux d'Auvergne, ont obtenu onze distinctions.

En 1927, aux Jeux floraux du Rouergue, les lycéens obtiennent les 1^{er} et 2^e Prix de poésie et deux mentions ainsi que deux 1^{er} Prix, cinq 2^e Prix et quatorze mentions. Ces résultats sont publiés dans le bulletin du lycée de 1927 et dans *l'Almanach Rouergat* de l'année 1928, précédés de quatre vers d'Eugène Séguret. Ce même almanach publie la poésie de Firmin Delmas, 12 ans, qui obtient le 1^{er} Prix avec un poème

de dix quatrains en hexasyllabes *L'ausel de Lantuéjous* [L'oiseau de Lantuéjous], (ainsi que celle de Paul Peytavin, 13 ans, 2^e Prix de poésie, avec *À mon País* [À mon Pays], un poème de deux strophes de seize octosyllabes se terminant par un quatrain, en l'honneur du petit village de La Fouillade d'où était certainement originaire ce jeune poète. Certains de ces concurrents ont également été primés aux Jeux floraux d'Auvergne : treize distinctions au total. Le *Bulletin du lycée* du 13 juillet 1928 précise dans l'historique de l'année écoulée :

5 mars 1928 : Audition de vieux airs du pays donnée par la chorale à M. Belot, inspecteur général des Lettres ; anciennes danses rouergates par les petits élèves.

17 mars 1928 : Fête donnée en l'honneur de M. Léon Froment par les fonctionnaires et élèves du lycée. Représentation d'une pièce de circonstance de *Calelhon* et E. Séguret. Concert par la chorale de l'orchestre.

Il doit s'agir de la pièce *Molins d'un còp era* [Moulins d'autrefois]. Dans la présentation des résultats des Jeux floraux du Rouergue sont publiés à l'adresse des lycéens un quatrain en occitan d'Eugène Séguret et trois quatrains de *Calelhon*, en occitan, *Als escolans del licèu de Rodés* [Aux écoliers du Lycée de Rodez]. Ce même numéro donne le programme de la cérémonie de la distribution des prix dans lequel figurent en bonne place de nombreux chants et bourrées rouergates : *Si tu étais jolie*, *Bourrée du Printemps*, diverses danses et vieux airs rouergats : bourrées, valse, regrets, *La Youyette* (soli et chœurs). La chorale et l'orchestre du Lycée sont dirigés par M. Léon Froment, le professeur de musique qui a harmonisé et créé des dizaines de chants. Nous noterons que le discours du président de l'Association amicale des anciens élèves du lycée est prononcé par M. Henri Bousquet, président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, qui fut un des membres créateurs du *Grelh Rouergat*.

C'est donc tout un environnement bénéfique qui est créé en faveur de la langue d'oc. Des personnalités la soutiennent, la mettent à l'honneur (y compris devant un inspecteur général des lettres), la valorisent, l'enseignent. Cela crée un climat qui ne peut qu'être favorable au développement de son apprentissage au sein du lycée national de Rodez.

12.2 Avec le collège d'Occitanie

Le collège d'Occitanie est fondé le 19 novembre 1927 à Castelnaudary par Prosper Estieu, instituteur, et l'abbé Joseph Salvat. Ce dernier rappellera le fonctionnement de l'association dans la revue *La Rampelada*¹ :

1. *La Rampelada*, n° 60, mai-juin 1940. collège d'Occitanie, Toulouse.

Le but principal du Collège est l'enseignement de la langue d'Oc — dialecte languedocien seulement [...] — d'après les principes graphiques de l'*Escòla Occitana* établis par nos maîtres Antonin Perbosc et Prosper Estieu.

Le Collège fonctionne de novembre à juin. Toutes les semaines, un texte est envoyé aux *escolans*. C'est un texte occitan à traduire en français : l'ensemble de ces textes constitue à la fin de chaque année une précieuse anthologie, car ils sont empruntés avec soin aux meilleurs écrivains des provinces languedociennes, et parfois aux écrivains des autres provinces : Estieu, Perbosc, Fourès, Mir, Bessou, Mistral, Roux, Vermenouze, etc. Une courte notice biographique accompagne ces textes. Parfois ces textes sont empruntés aux écrivains de l'Âge d'or ou de la Décadence : Troubadours, Chanson de la Croisade, Godolin, Favre, etc. C'est aussi parfois un exercice grammatical dont le vocabulaire est emprunté aux textes des versions.

Quand le devoir est reçu, il est confié pour correction à des maîtres compétents, consciencieux et avertis qui tiennent compte de l'âge, de la formation intellectuelle, du lieu d'origine de l'élève. Puis le devoir dûment corrigé et annoté est rendu à l'élève avec un « corrigé » imprimé.

Une formule très heureuse est celle des groupements organisés dans les collèges ou écoles de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire, où le maître, quand il a été reconnu compétent par la Direction, reçoit les textes — et les traductions — pour ses élèves respectifs ; il se contente d'envoyer au secrétariat les résultats mensuels de ses corrections en vue du classement général.

La marche du Collège est conçue de telle sorte que, sans dictionnaire et même — jusqu'à présent — sans grammaire, un élève moyennement doué peut arriver en une année ou deux à comprendre une page occitane et même à l'écrire. D'ailleurs, l'élève désireux de se perfectionner peut, après délibération et avis favorable de la Direction, passer de la première à la deuxième puis à la troisième section, lesquelles lui offrent successivement des textes plus difficiles. Il peut même devenir élève-maître, et enseigner aux autres ce qu'il a lui-même appris.

Désormais les cours d'occitan au lycée vont s'appuyer fortement sur ceux envoyés par le collège d'Occitanie. Les professeurs du Lycée de Rodez correspondent avec son directeur Joseph Salvat. La pédagogie de l'enseignement de l'occitan n'en étant qu'à ses balbutiements, les cours proposés sont les bienvenus. Ils ressemblent fort, d'ailleurs, à tous les cours d'apprentissage des langues étrangères pratiqués alors : vocabulaire, grammaire, conjugaison autour de quelques centres d'intérêts avec thèmes et versions, le tout sur feuilles ronéotypées de différentes couleurs suivant les niveaux de formation. Il semble bien qu'au début apparaissent quelques réticences de la part du censeur Veschambre à y faire participer les élèves. Dans une lettre à Estieu datée du 28 février 1928, *Calelhon* précise ¹ : « Nous avons parlé au censeur du Lycée pour votre concours. Mais s'il ose affronter les *Grels* rouergats, il craint davantage les

1. Toute la correspondance avec l'abbé Salvat dont il est question dans cet ouvrage se trouve dans les archives du collège d'Occitanie, 31, rue de la Fonderie à Toulouse, classée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Grilhs du Lauragais. Nous reviendrons à la charge. » Nous ne saurons pas à quoi tient cette réticence. Est-ce le côté privé du collègue d'Occitanie et la présence d'un religieux à sa tête, ou simplement une question de graphie non maîtrisée ? En effet dans une lettre du 11 avril 1928 à l'abbé Salvat, Henri Mouly écrit :

Vós mandarai en temps volgut cauques concurents pels concors dels escolans. Calelbon von mandara de segur calques autres. Lo licèu de Rodez es a part acò gaire lo sol estaplissement que pogo concourir; mai sera pas en grafia occitana. Saurai pas pron vos remerciar d'abure pensat a nautres. Cregatz que vos ajudarem de totas nostras forsas, e que vos mandarem tots aquelses que podon far quicòm.

Je vous enverrai en temps voulu quelques concurrents pour les concours des écoliers. *Calelbon* vous en enverra certainement quelques autres. À part cela, le lycée de Rodez est certainement le seul établissement qui puisse concourir; mais ce ne sera pas en graphie occitane. Je ne saurai trop vous remercier d'avoir pensé à nous. Sachez que nous vous aiderons de toutes nos forces, et que nous vous enverrons tous ceux qui peuvent faire quelque chose.

Nous apprenons donc que quelques élèves des écoles primaires des villages de Compolibat et La-Capelle-Saint-Martin où exercent respectivement Mouly et Julienne Séguret envoient aussi leurs devoirs, ce qui nous permet de penser que certains instituteurs ou institutrices, membres du *Grelh roergat*, peuvent donner plus ou moins discrètement, des notions de langue (écriture ou lecture) à leurs élèves qui participent sans doute aux concours et Jeux floraux déjà existants. Il y a aussi quelques instituteurs dans le bureau de la section félibréenne aveyronnaise. Les réticences premières du censeur Veschambre vont être levées puisque un courrier de *Calelbon* à Prosper Estieu du 15 mai 1928 annonce la participation des lycéens au concours des Jeux floraux du Lauragais :

Abem trabalhàt a la propaganda tant qu'abem poscut e ganhat d'amics al licèu de Rodes. Soi uroza de vos anonsar lo mandadis dels liceans que prenon part a vostres concors. Es gracia al devoament de M. Veschambre, auvernhat et occitan de tota son ama, censor, ambe l'ajuda de calques profesors miechornals jos l'aimabla et generouza direccion del provisor M. Miquelard, que la lenga es a l'ounour dins nòstre vielh licèu. Abem aqui un fogal que cal entretene et per nautres li fazem nostre possible. (Dins l'ivern li ajet una festa ambe nostra collaboracion, la lenga d'oc li tenguet mai de la mitat del programme). Mestres e escolans son à lauзар, encoragear. Segurament trobaretz aqui d'escolans pel Colletge d'Occitania. Se voliatz escriure vous-mème a M. Veschambre, censor et al Provizor, es segur que vostre votz auria un grand poder. M. Veschambre m'à pregat de vos demandar un « quatrain » en occitan per sous escolans qu'auran un près. Aqueles quatre versos figurarian al palmarès en testa de la lista dels prezes. Lo licèu tot entier s'en trobara belcop onorat. Ara vos dirai que lo defaut d'aquel brave censor tant devoat es d'aimar tot plen prezes e coronas per tot sò que tòca la lenga d'oc. Se dins lo « palmares », à la fin de l'annada, pot alignar una cordelada

de recompensas, abetz aquí un ome content. Seretz donc generos, car Mestre, per nostres rodanezes, vos ne remerci per avansa.

Nous avons travaillé à la propagande autant que nous le pouvions et gagné des amis au lycée de Rodez. Je suis heureuse de vous annoncer l'envoi des lycéens qui participent à vos concours. C'est grâce au dévouement de M. Veschambre, auvergnat et occitan de toute son âme, censeur, avec l'aide de quelques professeurs du midi sous l'aimable direction du Provisieur, M. Miquelard, que la langue est à l'honneur dans notre vieux lycée. Nous avons là un foyer qu'il faut entretenir ; quant à nous, nous y faisons notre possible. (Durant l'hiver il y a eu une fête avec notre collaboration, la langue d'oc y a tenu plus de la moitié du programme).

Maîtres et écoliers sont à louer et à encourager. Vous trouverez certainement là des écoliers pour le collège d'Occitanie. Si vous vouliez écrire vous-même à M. Veschambre, censeur et au proviseur, il est certain que votre voix aurait un grand pouvoir.

M. Veschambre m'a prié de vous demander un « quatrain » en occitan pour ses écoliers qui auront un prix. Ces quatre vers figureraient au palmarès en tête de liste des prix. Le lycée tout entier s'en trouverait fort honoré. Toutefois je vous dirai que le défaut de ce brave censeur si dévoué est d'aimer particulièrement les prix et couronnes pour tout ce qui touche à la langue d'oc. Si dans le « palmarès », à la fin de l'année il peut aligner une ribambelle de récompenses, vous avez là un homme heureux. Vous serez donc généreux, cher maître, pour nos ruthénois, par avance je vous en remercie.

Cet accord de participation aux jeux Floraux des *Grillons du Lauragais* voit sa confirmation dès le lendemain (16 mai 1928) par une lettre du Censeur à Prosper Estieu :

Monsieur le Majoral,

J'ai l'honneur de vous transmettre les compositions de quinze élèves, grands et petits, du lycée de Rodez.

Elles ne doivent pas être brillantes ; elles témoignent, sans doute, d'une connaissance insuffisante de la graphie occitane : mais les lycéens du Rouergue ont tenu surtout à donner une marque de respectueuse sympathie aux « Grillons du Lauragais » et aux membres éminents du bureau de l'« École occitane », dont les noms sont loin de leur être inconnus.

Veillez agréer, Monsieur le Majoral, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués et de ma bien vive admiration pour l'œuvre que vous poursuivez.

Pour le Provisieur du lycée de Rodez : Le Censeur des Études, F. Veschambre

Cette lettre du censeur, la première en notre possession, porte témoignage d'une certaine crainte du jugement qui sera porté sur la graphie employée par les lycéens. Comme en témoignent tous les échanges épistoliers en langue occitane de cette époque, cette graphie est loin d'être établie et chacun écrit souvent selon son jugement et son interprétation personnelle de la phonétique. Le 21 juin suivant, une lettre à

l'abbé Joseph Salvat témoigne des résultats intéressants obtenus par les candidats ruthénois :

Monsieur l'Abbé,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire parvenir, avant la proclamation officielle, les résultats obtenus aux Jeux floraux du Lauragais par les élèves du lycée de Rodez. Nous n'attendions aucune récompense, et nous sommes comblés ! Mes lycéens, en concourant, tiennent surtout à témoigner de leur estime affectueuse et de leur admiration sincère à l'égard de l'École occitane et aux Grillons de Castelnaudary, qui sont les frères des Grillons du Rouergue.

Ils sont très fiers, croyez-le, Monsieur l'Abbé, que le Comité ait apprécié leur effort. Ils s'appliqueront à faire encore mieux l'an prochain, car je pense que mon ami, M. Séguret, l'apôtre de la renaissance félibréenne dans notre pays, ne se refusera pas à leur donner quelques leçons sur la graphie occitane.

Il n'est guère possible à nos élèves de venir assister à votre belle cérémonie du 24 juin : aussi vous serais-je obligé, si vous pouviez nous faire parvenir, à nos frais, les prix et diplômes mérités par les jeunes félibres du lycée de Rodez. Les récompenses seront proclamées et décernées solennellement aux lauréats lors de la distribution des Prix qui, dans notre petite ville, est un des grands événements de l'année par son caractère nettement régionaliste : la chorale et l'orchestre du lycée n'interprètent, en cette circonstance, que de vieux airs du pays.

Je vous serais également reconnaissant, si vous pouviez m'adresser assez tôt soit une maxime, soit quelques vers en langue occitane à insérer dans notre palmarès, comme ont bien voulu le faire jusqu'ici les Écoles d'Auvergne et du Rouergue (prière de voir page 30 et 31 du palmarès que je me suis permis de vous adresser).

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, avec mes vœux pour le brillant succès de votre distribution des Prix, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

F. Veschambre, Censeur des Études au Lycée de Rodez

Monsieur le censeur ne cache pas sa satisfaction et même son enthousiasme. Comme le disait *Calelhon*, il semble apprécier honneurs et récompenses et pense déjà à l'année suivante. Comme il le prévoit, Eugène Séguret interviendra auprès des écoliers. Notons également que la chorale du lycée interprète des airs du pays. Concernant le quatrain demandé, voici celui envoyé par Prosper Estieu :

*Valoroses jovents qu'abetz, aquesta annada,
Pres part als Jòcs Florals dels Grillhs del Lauragués,
Acò's un bel onor pel Licèu de Rodez,
E vos mandí mon laus al nom de la jurada
Prosper Estieu, de l'Academia dels Jòcs Florals de Toloza, Majoral del Felibrige.*

Valeureux jeunes qui avez, cette année/Pris part aux Jeux Floraux des Grillons du Lauragais/C'est un bel honneur pour le Lycée de Rodez/Et je vous fais mes éloges au nom du jury.

Le 2 juillet 1928, nous lisons confirmation des résultats sous la plume d'Eugène Séguret : « Merci pour les prix qui vont au lycée de Rodez. Je vous dirai ma gratitude de vive voix. Entendu pour les conférences au lycée. J'en avais parlé au censeur et nous étions d'accord. » Des conférences sont donc en prévision. Deux catégories de candidats sont créées aussi en fonction de l'âge : les moins de quinze ans et les plus âgés. Les lycéens ont concouru dans les deux catégories. Dans la catégorie des moins de quinze ans il y a 82 concurrents, quatorze étant éliminés par manque de sérieux (le travail n'étant pas assez personnel et l'aide des professeurs trop évidente). Les Ruthénois obtiennent trois Prix et deux Diplômes d'Honneur en vocabulaire occitan et les mêmes candidats deux Prix, un Diplôme d'Honneur et deux Mentions en version occitane. Les plus de quinze ans glanent une Première Mention et deux Troisièmes Mentions en version occitane. Malheureusement, dix sont éliminés pour n'avoir pas employé la graphie de l'École occitane, témoignage d'une volonté de normaliser la langue et de former les élèves à cette idée. On peut penser que pour une première participation à ces Jeux floraux scolaires organisés par les Grillons du Lauragais, le groupe des occitanistes du lycée a dû considérer ces résultats comme encourageants.

L'année scolaire suivante voit la poursuite des activités en faveur de l'occitan confortée par l'organisation à Rodez en 1929 de la fête de la *Sainte-Estelle*. Placé en première ligne, c'est le *Grelh roergat* qui est le maître d'œuvre. Autant dire que les animateurs occitans du lycée de Rodez sont sur le pont et sensibilisent les lycéens. Eugène Séguret envoie à l'abbé Salvat sa cotisation et celle de *Calelhon* pour les leçons du collège d'Occitanie : *Trobaretz aici l'escotison per las laisons del Coletje d'Occitania*. [Vous trouverez là les cotisations pour les leçons du collège d'Occitanie]. Dans la même missive (lettre de 4 novembre 1928), au sujet de la fête prévue à Rodez, il l'informe de la participation financière de la Mairie de Rodez et du conseil général de l'Aveyron à hauteur de cinq mille francs chacun, avec espoir de trois mille francs supplémentaires. De nombreux élèves du lycée apporteront leur contribution à l'organisation de cette fête de la Sainte Estelle. L'abbé Salvat, directeur du collège d'Occitanie, s'y rendra et ira au lycée à la rencontre des jeunes élèves étudiant la langue d'oc. Nous notons la présence dans le corps professoral du lycée depuis la rentrée scolaire d'octobre 1928 de Jean Bonnafous qui, comme nous l'avons vu, fut l'un des créateurs et militants (il fut secrétaire) du Comité d'action en faveur de la langue d'oc à l'école. Il va renforcer l'équipe déjà très active du lycée. Julienne Séguret présente quelques conférences sur Mistral et le Félibrige, et Jean Bonnafous sur les troubadours. Ce dernier donne chaque semaine des cours de langue occitane aux lycéens, toujours hors horaires officiels bien entendu.

12.3 1931 : Le lycée national de Rodez devient le lycée Ferdinand Foch

En hommage au maréchal Ferdinand Foch qui fut élève du lycée de Rodez de 1863 à 1866, (en classes de quatrième, troisième et seconde), le conseil d'administration du lycée national, en date du 17 octobre 1930, décide de lui donner le nom de l'illustre maréchal. Un décret du 13 janvier 1931 signé de Gaston Doumergue, président de la République et de Camille Chautemps, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, attribue le nom de Ferdinand Foch au lycée.

Bon an mal an, durant ces années trente, le lycée voit se poursuivre une intense activité autour de l'enseignement de la langue d'oc. Le 19 décembre 1930 : audition de vieux airs rouergats, donnée en l'honneur de M. Le Baut, inspecteur d'académie, par la chorale des lycéens qui comprend en grande majorité des occitanistes. Le 7 février 1931 : conférence par M. Combes de Patris¹, sur la littérature rouergate à travers les siècles. Comme prévu, l'année 1932 sera un bon cru pour l'occitan au lycée Foch de Rodez et la lettre envoyée le 16 mai par le censeur F. Veschambre au directeur du collège d'Occitanie, mérite d'être entièrement citée car elle donne une idée assez précise de ce qui se fait alors au lycée.

Monsieur le Majoral,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus les devoirs des élèves du lycée de Rodez qui ont désiré participer à vos jeux floraux. Je vous serais obligé de vouloir bien excuser les étourneaux qui ont écrit à la fois sur le recto et sur le verso de leurs copies. Les compositions m'ont été remises au moment du départ des lycéens pour les congés de la Pentecôte et je n'ai pu les faire recommencer.

Un grand nombre de mes petits élèves de sixième ont voulu concourir. La version bien choisie, émouvante, les a littéralement passionnés. Pendant de longs jours, ils ont cherché à la bien comprendre pour la bien rendre ; ils en ont discuté en cours, peut-être même en étude, mais les répétiteurs avertis laissaient faire... en souriant. Ils ont été gênés par la traduction des diminutifs : c'était évidemment difficile pour eux ; malgré quelques trouvailles, ils n'ont pas toujours réussi. De même, ils ont, si je puis dire, sué sang et eau pour essayer de traduire le dernier vers de la dernière strophe : *Et vite a fait son mandadis*.

Vous verrez ce qu'ils ont trouvé et à quelle rudes épreuves ont été soumises leur intuition, leur perspicacité et leur science, encore légère, en langue d'oc.

Pour la lexicologie, je crains que beaucoup de copies ne vailent pas grand-chose ; je me permets cependant de vous faire parvenir tous les devoirs qui m'ont été remis ; il se peut que quelques dénominations authentiques et pittoresques de fleurs figurent dans de mauvaises compositions. Pour récompenser nos petits concurrents, le professeur de sciences naturelles se propose d'organiser des excursions botaniques. Aussi mes félibrillons sont-ils bien contents : ils vont avoir l'occasion de constituer de véritables herbiers rouergats. Et ainsi votre concours, loin de nuire à l'enseignement, le fortifie

1. Bernard Combes de Patris (1890-1965). Issu d'une famille aveyronnaise, son père fut bâtonnier des avocats de Rodez ; historien, auteur d'essais et de biographies de personnalités historiques.

et le revivifie ; loin de faire perdre inutilement des heures aux élèves, il leur en fait gagner, bien au contraire, au profit de leur intelligence et de leur esprit d'observation. Dans la 2^e Section, une dizaine de lycéens ont affronté le concours : les copies paraissent simplement honnêtes. Un seul élève a composé dans la 3^e Section, en dissertation française.

À présent, je suis seul au lycée à m'occuper du maintien de la langue d'oc ; absorbé par des besognes diverses, je ne peux me consacrer, avec tout le soin qui conviendrait, à cette noble tâche. Cependant, M^{me} et Mr Séguret me prêtent, de l'extérieur, un concours précieux. J'ai pu fonder une bibliothèque occitane, la première sans doute de ce genre dans un établissement d'enseignement secondaire, et cette création a obtenu un vif succès. Quant à ma chorale, forte de plus de 100 élèves, elle continue à n'interpréter que de vieux airs du pays : c'est encore une façon de maintenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Majoral, l'expression respectueuse de mes sentiments les plus dévoués.

F. Veschambre

Quel magnifique tableau de l'activité occitane au sein du lycée Foch ! Dès la sixième les élèves sont intéressés à la langue d'oc. Si leur nombre n'est pas donné, ils sont toutefois vingt et un à obtenir des Prix, Mentions et Diplômes d'Honneur. On peut raisonnablement penser qu'ils sont plusieurs dizaines à suivre les cours. Nous relevons les noms de futurs instituteurs : Charles Moussac ou encore Sylvain Diet ¹. L'harmonisation avec d'autres matières, notée par la correspondance du censeur, et la complicité des répétiteurs, ne peuvent que conforter le plaisir pris par les enfants à la pratique de la langue d'oc. C'est aussi le signe évident du soutien apporté par certains professeurs qui enseignent d'autres disciplines, en premier lieu le professeur d'éducation musicale qui anime la chorale. Parmi les noms de la centaine de choristes publiés dans le bulletin de 1932 du lycée nous relevons certains occitanistes et un certain Pierre Pelras (futur gendre d'Henri Mouly) qui participera plus tard à la rédaction de la revue *Escòla e Terrador* [École et terroir]. En 2^e Section (14-18ans), est annoncée une dizaine de concurrents, sept ont été primés. Il faut souligner la mise en fonction effective de la bibliothèque occitane qu'avait créée Eugène Séguret. Bien que difficile à mettre en route, elle constitue une grande première en lycée et dans le département. Enfin notons l'hommage rendu aux époux Séguret, qui jouent le rôle d'intervenants extérieurs, comme l'on dirait à présent, pour un soutien précieux entrepris depuis douze ans et qui n'a pas faibli.

Cette lettre qui montre clairement ce qu'il convient de faire a été annotée en marge par l'abbé Salvat : « En communication, lettre admirable ». Elle fut effectivement

1. Sylvain Diet fut, durant des années, maître d'application à l'école annexe de l'École normale d'instituteurs de Rodez. Nous sommes nombreux à avoir eu l'honneur et le plaisir d'apprendre notre métier à ses côtés. Il soutint fortement l'occitan. Il fut lors de la seconde guerre mondiale, résistant en Aveyron dans le maquis Duguesclin, sous le nom du Commandant Olivier.

publiée dans *La Rampelada*¹. N'a-t-on envie de s'écrier : quel plaisir de faire de l'occitan ! Même si le ton enjolie sans doute un peu les choses, les résultats sont bien là, publiés. La participation est effective et le travail mené par l'équipe du *Grelh roergat* durant les quelques douze années précédentes a porté ses fruits. Chaque année voit se dérouler des leçons hebdomadaires, des devoirs envoyés au collège d'Occitanie et la moisson de récompenses pour les élèves ayant participé aux divers concours de Jeux floraux est belle.

Après une conférence² de M^{me} Séguret sur *Aubanel, Poète et Dramaturge provençal* a lieu la fête félibréenne³ avec distribution des récompenses obtenues par les élèves aux Jeux floraux organisés par le collège d'Occitanie, sous la présidence de M. Le Baut, inspecteur d'académie, assisté de M. Monteux, proviseur, de M^{me} et de M. E. Séguret, représentants du *Grelh*, et de nombreux fonctionnaires du lycée. Au cours de cette fête, M. M. Soule, professeur de violon, et la Chorale du lycée, sous la direction du maître Léon Froment, se sont fait entendre dans de vieux airs régionalistes. Voici le compte-rendu qu'en donne Eugène Séguret dans une lettre au directeur du Collège d'Occitanie. Même un peu longue, elle mérite d'être citée :

Rodés, 26 de fevrier 1933

Car Amic,

Divendres, al licé s'és facha la festa dels Félibres escolans. Se n'en podian far autant dins tres o quatre licés del Miechjorn, li auria quicòm de cambiat e l'avenir seria clar. Anatz veire.

Acò se passa dins la sala de las festas. Un centenat de joves forman la choral e cantan las vielhas cansons del Roergue e la Copa Santa.

Totes los escolans del Collettege d'Occitania sont aqui (mai de 60). L'Espetor d'Academia, Monsur Le Bot, avia tengut à prezidar la festa. Dintra amb lo Provizor M. Monteux, lo Censur Veschambre, los profesors Abauzil, Roumiguier, Pécourt, que sont apasionats per la lenga e fan far los debers occitans als escolans, lo surveilhant General, Caelhou e ieu. La festa comensa per lo cant de La Copa. Li vau de mon parladis que trobaretz ambe aqueste mot, l'escolan Joulié Robert me respond. Vos mandí atant-ben son discors. M. Veschambre legis los noms dels laureats e acò M. l'Espetor d'Academia que lor vòl remettre los prètzes. La choral torna reprene sos cants, jos lo govèrn del felibre profesor de musica M. Froment. À la fin, M. l'Espetor e M. lo Provizor parlan. Totes dos dizon lor jòia de veire los escolans segre lo camin de las estudias occitanas, sò que li gaubara lor eime, lor saber e lor demandan de contuniar.

Pièi totes sem covidats à beure lo vin de l'esper, à beure al esbandiment de l'òbra felibrenca dins lo Licé. Mas sò que vos pòdi pas dire es lo fièr, l'onor de tota aquèla jovenssa que cantaba, picaba de las mans, e à plena garganta, cridaban lo laüs del Censur M. Veschambre per son accion lengadociana e l'afecion que porta particulieirament als escolans del Collètege d'Occitania.

1. *La Rampelada*, n° 18, juillet-octobre 1932, collège d'Occitanie, Toulouse.

2. Le 5 février 1933.

3. Le 25 février 1933.

Lo Senher Veschambre n'èra esmogut qu'ès pas de dire ! Ara es entendut que cada semana Calelhòu o ieu anarem al licé e veirem ambe Veschambre e los profesors sò que se pòd far per l'occitan.

Se quicòm vos agrada dins las dos dichas que vos mandí, prenètz z'òc per lo Gai Saber e tornatz-me aqueles papiers tant-lèu que n'aurètz acabat pr'amor que los nos cal per ne far un compte-rendut sus l'annuari que publica l'Amicala des Amics Escolans del Licé e sul palmarès de julhet. Trobarem aquí lo biais de far bonna propaganda. Vos escribi acò a la despacha, pr'amor que podeses cridar als quatre caires ambe l'ajuda de la radiò lo triomfe de la Cauza occitana al Licé de Rodes. S'abiatz bezonh de maites rensinhaments, digatz-z'òc me. Plan coralement, vòstre fidèl E. Séguret

P.S. : En mai dels 3 profesors qu'ái mensionats, n'i abia 17 que venguèran, (e tenguèran à z'òc nos far saupre) per simpatia per la Cauza occitana e per nos dire que podiam comptar sus elses.

Lo Censur demanda se li podriatz pas far tene 50 o 60 exemplaris del concors dels Grillhs, al plus mens ?

Qu'una recepcion ! Qu'una festa en onor de la lenga ! ne sem pas revenguts encara ! Cridatz lo laüs del Licé de Rodes.

Abem una idèia : Sabetz tots çò que M. Veschambre fa pel Felibrige, son ajuda poderosa per la Santa-Estella ont nos fet abure lo Licé per la taulejada e d'escolans per nos ajudar ; son òbra d'ara qu'à acampat mai de 130 jòvents e los a lansats dins la batesta ; e maites cauzas que venon pas à l'esperit.

Pensatz pas que s'amerita la cigala de mestre d'òbra lo qu'à fach aquel trabal ? Digatz-me vòstre idèia aquí subre.

E. Séguret

Cher ami,

Vendredi, au lycée a eu lieu la fête des écoliers Félibres. S'il pouvait en être de même dans trois ou quatre lycées du Midi, il y aurait quelque chose de changé et l'avenir serait clair. Vous allez voir.

Cela se passe dans la salle des fêtes. Une centaine de jeunes composant la chorale chantent les vieilles chansons du Rouergue et la *Copa Santo*.

Tous les écoliers du collège d'Occitanie sont là (plus de 60). L'inspecteur d'académie, monsieur Le Bot, avait tenu à présider la fête. Avec le proviseur M. Monteux, rentrent le censeur Veschambre, les professeurs Abauzil, Romiguiet, Pécourt, qui sont passionnés par la langue et font faire les devoirs occitans aux élèves, le surveillant général, *Calelhòu* et moi. La fête commence par le chant de la Coupe. J'y vais de mon propos que vous trouverez avec ce mot, l'élève Joulié Robert me répond. Je vous envoie également son discours. M. Veschambre lit les noms des lauréats et c'est M. l'inspecteur d'académie qui veut leur remettre les prix. La Chorale reprend ses chants, sous l'autorité du félibre professeur de musique M. Froment. À la fin, M. l'inspecteur et M. le proviseur parlent. Tous deux disent leur joie de voir les élèves suivre les cours des études occitanes, ce qui leur nourrira l'esprit et les connaissances et ils leur demandent de continuer.

Ensuite nous sommes tous invités à boire le vin de l'espoir, à boire au développement de l'esprit félibréen au lycée. Mais ce que je ne peux pas vous dire c'est la fierté,

l'honneur de toute cette jeunesse qui chantait, applaudissait, et criait à gorge déployée les louanges du censeur M. Veschambre pour son action languedocienne et l'affection qu'il porte particulièrement aux élèves du collège d'Occitanie.

M. Veschambre était ému à un tel point que c'est difficile à dire ! Maintenant il est convenu que chaque semaine, *Calelhou* ou moi, irons au lycée et nous verrons avec M. Veschambre et les professeurs ce que l'on peut faire pour l'occitan.

Si quelque chose vous plaît dans les discours que je vous envoie, prenez-le pour le *Gai Saber* et renvoyez-moi ces papiers aussitôt que vous aurez terminé parce qu'il nous les faut pour en faire un compte-rendu dans l'annuaire que publie l'Amicale des amis écoliers du lycée dans le palmarès de juillet. Nous trouverons là le moyen de faire de la bonne propagande. Je vous écris cela à la va-vite, afin que vous puissiez annoncer tous azimuts avec l'aide de la radio le triomphe de la Cause occitane au lycée de Rodez. Si vous aviez besoin de plus de renseignements, dites-le-moi.

Bien cordialement, votre fidèle...

P.S : En plus des 3 professeurs que j'ai mentionnés, il y en avait 17 qui sont venus (et ils ont tenu à nous le faire savoir) par sympathie pour la Cause occitane et pour nous dire que nous pouvions compter sur eux.

Le censeur demande si vous ne pourriez pas lui envoyer 50 ou 60 exemplaires, au minimum, du concours des Grillons ?

Quelle réception ! Quelle fête de la langue ! Nous n'en sommes pas encore revenus ! Chantez les louanges du lycée de Rodez.

Nous avons une idée : vous savez tout ce que M. Veschambre fait pour le félibrige : son aide importante lors de la Sainte-Estelle pendant laquelle il obtint de disposer du lycée pour le banquet et des écoliers pour nous aider ; son travail actuel qui rassemble plus de 130 jeunes qu'il a lancés dans la bataille ; et bien d'autres choses qui ne nous viennent pas à l'esprit.

Ne pensez-vous pas que celui qui a fait tout ce travail mériterait la cigale de maître d'œuvre ? Dites-nous votre idée là-dessus.

La fête fut belle, il y eut beaucoup de monde et les autorités soutinrent les actions menées en faveur de l'occitan. À l'évidence, cette lettre dégage un grand enthousiasme certainement partagé par l'ensemble des participants. Sans vouloir l'atténuer, il convient de préciser qu'au cours de la même cérémonie étaient remis les prix obtenus par les lycéens au 41^e Championnat des lycées et collèges (1932) organisé par l'Union des sociétés de tir de France dans lequel le lycée de Rodez a été proclamé Champion de France. Ce résultat n'a pas dû laisser indifférents les jeunes potaches et n'est certainement pas étranger à la liesse générale qui semble se dégager de la manifestation. Mais il n'est pas douteux que l'action des défenseurs de l'occitan s'amplifie et se développe au sein du lycée Foch. Le nombre d'étudiants progresse, près de 130, c'est très important pour des cours suivis hors programmes et horaires officiels. L'attitude favorable des autorités fait que les professeurs sont nombreux à participer à l'action en faveur de la langue d'oc et à la soutenir. Notons que parmi ces professeurs apparaissent les noms de MM. Roumiguier, un ancien élève d'occitan

du lycée, et Pécourt, dont nous ont parlé certains anciens élèves du Lycée. Quant aux discours prononcés lors de cette manifestation, qui sont certainement porteurs de renseignements, ils restent introuvables. Peut-être sont-ils perdus ou figurent-ils dans les documents des époux Séguret, non consultables à ce jour, aux archives départementales de l'Aveyron. Il est intéressant, pour le plaisir, de relever les noms des lauréats aux différents concours de cette année-là introduits par quelques vers de Prosper Estieu :

*Als mainats d'Occitania
Mainats occitans qu'anatz à l'escòla,
La Patria d'Oc enfin s'arrigòla,
De pasar per mòrtà e uèi reviscòla
Tot sò qu'à sofèrt, mainats, òc sauret; ;
Aimaretz sa lenga e l'estudietz;
Dins sa resplendor deman la veiretz !*

La Canson Occitana, Prosper ESTIEU

Aux enfants d'Occitanie
Enfants occitans qui allez à l'école / La Patrie d'Oc enfin renaît / Passant pour morte
et aujourd'hui ressuscitée / Tout ce qu'elle a souffert, enfants, vous le saurez; / Vous
aimerez sa langue et vous l'étudierez; / Dans sa splendeur demain vous la verrez !

La Chanson Occitane

1^{re} Section (10-14ans) :

a) Version occitane : « *L'ase dels Monges* » [L'âne des moines].

4^e prix : Jean Fernand.

5^e Prix : Jean Fourgous.

7^e Prix : Roger Cantaloube.

8^e Prix : Roger Frayssinet.

Diplômes d'Honneur : Marius Muratet, André Beffre, Raymond Blanchet, Mariano Tejedor, Raymond Broussy, René Nozeran, Georges Lasserre, André Pagès, Marcel Fourbieux, René Truel, Lucien Delagnes.

Mention honorable : René Bertrand, Georges Panassié, Yves Vivent, Fernand Gayrard, Georges Dumon, Reymond Robin, Jean Andrieu, Georges Grignac, Gilbert Constantial, Raymond Dujols, André Sirvain, Jean Cayre, Jean Ciquier, Paul Douzal, Gaston Bonnefous, François Costes, Pierre Benaben, Pierre Bessac, Pierre Benet.

b) Lexicologie occitane :

1^{er} Prix : Grillon d'argent : Paul Douzal.

3^e Prix : Gilbert Ricard.

5^e Prix : Jean Cayré.

6^e Prix : Georges Fualdès.

7^e Prix : Jean Lacombe.

8^e Prix : René Andrieu.

Diplômes d'Honneur : Pierre Bessac, Pierre Bourdoncle, Yves Vivent, Fernand Gayard, Pierre Benaben, Jean Fourgous, Henri Laubiès.

2^e Section (14-17ans) :

a) Version occitane et graphie :

5^e Prix : André Raust.

6^e Prix : Georges Fualdès.

7^e Prix : Jean Lacombe.

8^e Prix : René Andrieu.

Diplôme d'honneur : Paul Fraysse, Pierre Delbès, Jean Labrune, Camille Verdier, Sylvain Diet.

Mention honorable : Charles Moussac, Joseph Souyri.

b) Narration occitane :

Diplôme d'honneur : Sylvain Diet.

Mention honorable : André Raust.

3^e Section (plus de 18 ans) :

Thème occitan : « La vieille maison ».

3^e Prix : Robert Joulié.

4^e Prix : Louis Gayraud.

6^e Prix : Marius Gély.

Diplôme d'Honneur : Louis Combes, Émile Champagnac, Marcel Arlès.

Mention honorable : Maurice Colon, Émile Laquerbe.

Il est bien évident qu'apparaissent les noms de lauréats qui ont concouru dans deux matières de la même section et que certains élèves sont déjà présents les années précédentes. Ils suivent donc les cours sur plusieurs années. Soixante-neuf récompenses. Quelle belle moisson ! C'est l'année la plus fructueuse de toutes les participations au concours. Dix années durant, le censeur a œuvré avec l'équipe de professeurs et d'amis qui l'entourent pour le développement de l'enseignement de la langue d'oc auprès des lycéens, au sein même du lycée : on peut dire qu'ils ont réussi. Aucun établissement en Aveyron n'a accompli un tel travail. Avec le bel enthousiasme des acteurs formant l'encadrement et un important niveau de participation des écoliers, le lycée national de Rodez, devenu lycée Ferdinand Foch, a été dans le département, le pionnier de l'introduction de l'occitan à l'école et certainement un phare pour les autres établissements de l'académie. Mais les années se suivent et ne se ressemblent pas.

12.4 Une période mouvementée pour la langue d'oc au lycée

Le départ à la retraite du censeur Veschambre va introduire un certain flottement dans la poursuite des activités autour de l'occitan au cours de ces années trente. Cela ne signifie nullement qu'il n'y a pas de cours, mais ils sont peut-être moins nombreux, moins réguliers, les relations avec le Collège d'Occitanie moins étroites et les exercices

certainement corrigés sur place par les professeurs qui jugent le niveau des lycéens insuffisant pour faire bonne figure aux Jeux floraux du Lauragais. Il convient de relever également que c'est la période au cours de laquelle le *Grelh roergat* connaît de gros problèmes de chicanes et prises de pouvoir en interne comme nous l'avons vu. Tout cela ne crée évidemment pas les meilleures conditions pour un travail sur le terrain. Notons, pour la petite histoire du lycée, que le grand peintre Pierre Soulages, mondialement reconnu auquel le Musée Fabre de Montpellier a réservé un pavillon, et la ville de Rodez a consacré un musée, obtient un Premier Prix d'histoire de l'art en 1937 (classe de seconde) et un deuxième Prix en dessin en 1938 (classe de première). C'est le préfet Jean Moulin qui préside la cérémonie de remise des Prix le 13 juillet 1938.

Malgré les difficultés dont nous venons de parler, une nouvelle équipe se met peu à peu en place et reprend les choses en main. À M. Roumiguier, déjà présent dès 1935-1936, se joignent deux professeurs nouvellement nommés : M. Adrien Vézinhét¹ en troisième à l'internat et M. SAYSSET en sixième; ils donnent un nouvel élan à l'occitan au cours des années suivantes. Quelques rares noms d'élèves de Rodez apparaissent au palmarès des Jeux floraux, sans qu'il soit possible d'assurer qu'ils sont au lycée Foch. Il faut arriver au 13 mars 1939 pour qu'une lettre de *Calelhon* au directeur du collège d'Occitanie précise :

Al lycèu dos professors, dont un ansian escolan del Colletge d'Occitania e totes dos nòstres amics del Grel Roergat, fan de cors de lenga d'oc à trenta quatre escolans.

Au lycée, deux professeurs, dont un ancien élève du collège d'Occitanie, et tous deux nos amis du Grillon rouergat, donnent des cours de langue d'oc à trente-quatre élèves.

Trente-quatre élèves constituent une bonne promotion. Les cours continuent donc, peut-être plus réguliers, avec les professeurs SAYSSET et François Roumiguier l'ancien élève du lycée et Adrien Vézinhét; le niveau des élèves en langue d'oc apparaît suffisant pour concourir. En effet, le 31 mai 1939, Eugène Séguret, signale qu'au collège Sainte-Marie à Rodez, l'abbé Henri Fournier souhaiterait faire quelque chose mais rencontre des difficultés (ce que nous verrons par ailleurs), pour organiser des cours et demande que lui soit envoyé rapidement le texte du Concours :

*Se d'aici tres o quatre jorns abem sò que cal, vos aseguri qu'auretz de copias. [...]
Al licèu, bon trabal. La pòrta après la vizita que veni de far a l'administracion nos es longament duberta. Nòstras bibliotècas sont viventas e li anem ajustar, al nom del Grel Rouergat, de libres novels...*

Si d'ici trois ou quatre jours nous avons ce qu'il faut, je vous assure que vous aurez des copies. [...]

1. M. Adrien Vézinhét est le père d'André Vézinhét, actuel président du Conseil général de l'Hérault qui m'a fait l'honneur de préfacier cet ouvrage.

Au lycée, bon travail. La porte, après la visite que je viens de faire à l'administration, nous est largement ouverte. Nos bibliothèques sont vivantes et au nom du Grillon rouergat, nous allons leur fournir de nouveaux livres.

Notons au passage qu'en cette année scolaire 1938-1939 précédant la déclaration de guerre, l'inspecteur d'académie est M. Camille Lignières¹, le proviseur du lycée M Faure, le censeur M. Albenque, les trois professeurs MM. Roumiguier, SAYSSET et VÉZINHET. Quelques résultats de cette année :

1^{re} Section :

Version occitane : *Las Sòrres enemigas* [Les sœurs ennemies] (Justin Bessou)

4^e Prix : Cigarette d'argent : Serge Fabre, Lycée Foch.

6^e Prix : Cigarette d'argent : René Solinhac, Lycée Foch.

Une *Mention d'Honneur* est attribuée à Jean Benaben et à M. Carrière, tous deux de Rodez.

De même en 2^e Section, deux *Mentions d'Honneur* en version sont signalées pour André Bonnefous et M. Alaux et une en narration pour le même Bonnefous.

Malgré la période de guerre, comme nous le verrons, le mouvement va s'accélérer. Auparavant, il est opportun de mettre en évidence le rôle important joué par la presse aveyronnaise dans la diffusion de la langue d'oc.

13 L'occitan dans la presse aveyronnaise

Au cours du XIX^e siècle la langue d'oc est parfois présente dans la presse aveyronnaise sous forme de poèmes, chants (quelques Noël's notamment) ou sermons, ou encore pour faire l'objet d'études savantes en français de la part de philologues ou de linguistes comme celles du millavois Léopold Constans et du ruthénois M. Durand De Gros. Dans la première moitié du XX^e siècle, qu'ils soient quotidiens, bihebdomadaires, hebdomadaires, bimensuels ou mensuels, départementaux ou cantonnés à un secteur du département, les organes de presse écrite publient de temps à autre quelques textes occitans. Ainsi par exemple : *Le Journal de l'Aveyron*, *L'Union catholique*, *La Dépêche*, le *Courrier de l'Aveyron*, *L'Écho de l'Aveyron* depuis le premier avril 1845, *La Glaneuse* et *Le Narrateur* sur Villefranche-de-Rouergue, *L'Écho de la Dourbie* sur Millau, *Le Bulletin d'Espalion* pour le Nord Aveyron ou *L'Abeille Aveyronnaise* dans le Saint-Affricain. *La Gazette du Rouergue* parut de 1832 à 1835. Nous serons plus attentifs à deux publications : le *Journal de l'Aveyron*, et *Le Narrateur*, qui ont fait une place importante à la langue occitane.

1. Camille LIGNIÈRES, *Vie d'un instituteur centenaire de la III^e République*, Préface de Jacques Farran, Uzès, Ed. Henri Peladan, 1982. L'auteur raconte la vie de son père, Marcel Lignières, instituteur, félibre. Il fut un ardent propagandiste de l'occitan.

13.1 Le *Journal de l'Aveyron*

La langue du Rouergue affirme nettement sa présence dans Le *Journal de l'Aveyron*. Cet hebdomadaire qui existe depuis la Révolution de 1789 couvre l'ensemble du territoire départemental touchant toute la population. Le premier numéro paraît le 1^{er} nivôse an V (21 décembre 1796) avec pour directeur Pierre Chanson, puis Blaise Carrère à partir du 1^{er} messidor an V (19 juin 1797). Il connaîtra le Baron de Gaujal comme rédacteur à partir de 1807 et bien des péripéties, des changements de directeur, de titre, de format, dont le directeur Pierre Carrère relate l'histoire dans les numéros du 11 janvier au 29 février 1925. Cet hebdomadaire connaît le tirage le plus important de tous les journaux irriguant l'ensemble du département, c'est celui qui touche le plus de population. Il publie les articles des autorités aveyronnaises civiles, politiques, religieuses et militaires, ainsi que de très nombreuses études menées dans différents domaines : histoire, géographie, géologie, agriculture, littérature, poésie et bien d'autres secteurs concernant la vie départementale. Sur quatre, huit ou douze pages suivant les périodes (bihebdomadaire parfois ou seulement sur deux pages en petit format aux moments de pénurie), il offre un reflet, assez complet, de la vie rouergate sous ses différents aspects. D'autre part certaines de ses informations sont reprises par les publications locales. Concernant la langue d'oc c'est, et de loin, celui qui fait le plus gros effort de publication de textes et d'analyses. Durant des décennies, la langue du Rouergue est présente sous tous ses aspects. *Le Journal de l'Aveyron* ouvre ses colonnes à de nombreuses approches de la langue du Rouergue :

Publication de nombreux textes en occitan : discussions, débats, contes, poèmes, chants, historiettes, devinettes, œuvres entières d'auteurs sous forme de feuillets, articles, analyses.

Études en français sur la langue d'oc : phonologie, graphie, vocabulaire, grammaire, syntaxe, unité dans les divers parlers.

Débats sur la réalité de la langue, son importance, son maintien ou son déclin, son utilité, les raisons de la conserver et de la développer ou non.

À partir de 1921, de nombreuses interventions en français ou en occitan, sur les associations félibréennes et sur l'utilité et la nécessité ou non d'introduire l'apprentissage de la langue d'oc dès l'école primaire.

Petites annonces de publications d'œuvres en langue d'oc, manifestations, réunions, conférences.

En 1901, les réponses du prêtre capucin François Chabot de Saint-Geniez-d'Olt au questionnaire de l'abbé Grégoire sur les patois sont intégralement publiées. En 1902 paraît une série d'articles d'Antonin Perbosc intitulés *Traditionalisme*. Dès le début du siècle, 1900-1904, l'occitan affirme une forte présence sous forme de nombreuses devinettes, d'historiettes, de fables tirées des œuvres de Justin Bessou et tout d'abord de ses *Besucarietos*. Certes le curé de Saint-Salvadou a bien rappelé

dans l'avant-propos de son livre que le « patois » est de souche ou de branche latine, tantôt fils, tantôt père, tantôt frère du latin et que son ouvrage est celui du pays, de tous les nôtres, de tout le monde du Rouergue. Mais il rappelle son objectif :

Me resto à bous fa beire que lou rire del pople se pot pas delarga que dins sa lengo. Aquelo rasso de rire es patouès pur sang.

Il me reste à vous démontrer que le rire du peuple ne peut vraiment se dévoiler (avoir libre cours) que dans sa langue. Cette race de rire est patois pur sang.

Ces historiettes sur dix, quinze, vingt ou cinquante lignes du journal, parfois sur une colonne entière, ces « petites bêtises », devinettes et proverbes sont restées dans la conscience populaire aveyronnaise et ont forgé la réputation de l'abbé. Ainsi divulgués, ils ont aussi contribué à associer la langue du pays à l'idée de langue de la galéjade et des plaisanteries.

Présentant la publication des *Besprados de l'ouncle Polito*, le directeur du *Journal de l'Aveyron* précise :

Souvenirs d'enfance, nous avons tous connu un « Oncle Polito » et une « Tata Mannou ». La nouvelle œuvre de M. Bessou évoquera ainsi chez beaucoup de lecteurs des souvenirs d'enfance que l'auteur ornera de toutes les richesses et de toutes les parures de son beau talent. Ce n'est pas, en effet, seulement quand il se soumet aux règles de la prosodie que M. Bessou fait œuvre poétique ; poète, il l'est par le cœur, par le talent, par sa manière de sentir, par toutes les fibres de son être et quelle que soit la forme dont il revêt sa pensée, c'est toujours un poème qu'il nous donne.

Celui-ci est écrit dans cette prose patoise à laquelle sa plume donne une expression inimitable ; tous les vrais aveyronnais seront heureux d'en savourer l'exquis humour.

Encore et toujours ce mot « patois », cette référence au passé et cette association de la langue d'oc à une pointe de plaisanterie, d'humour. Sous le titre *Cansons del terrador* [Chansons du terroir], de nombreux chants populaires essentiellement des frères Bessière, Gustave pour le texte et Gaston pour la musique sont publiés régulièrement, *Les Contes de la Tata Mannou* de J. Bessou, ainsi que les *Géorgiques patoises* du Prieur de Pradinas, Claude Peyrot ; en 1904 des poèmes occitans agrémentent les pages de l'hebdomadaire.

Chaque numéro du journal présente un texte en langue d'oc : parfois quelques lignes, mais aussi parfois, de façon très spectaculaire, sur cinq colonnes à la une. Cet impact, très fort, est dû à une politique éditoriale volontariste allant dans le sens de la promotion de la langue. Si les articles de linguistes et de philologues démontrent la nécessité de maintenir la langue d'oc, analysent son évolution, pas un seul, avant 1921, ne préconise ouvertement l'introduction de son enseignement en milieu scolaire, mais la voient au service de l'enseignement du français. Nous noterons un creux en 1905-1906, période d'intense bataille pour la laïcité et durant la guerre 1914-1918,

même si paraissent quelques poèmes de soutien aux « poilus ». La reprise est nette en 1920 avec une présence affirmée des poésies, chants et contes en occitan. Est-ce un besoin de marquer le terrain, d'affirmer une identité, une sorte d'indépendance après les années noires de la guerre ? Peut-être. Il faut en arriver au 23 janvier 1921 pour trouver la revendication nettement affirmée de l'introduction de la langue d'oc dans les écoles dans un article d'Henri Mouly intitulé *Pour l'honneur du Rouergue* :

Un pays dépend de la force de sa race ou de l'ensemble de ses races [...]
 Nous autres Rouergats, nous voulons rester Rouergats ! [...] Nous voulons garder notre âme, cet air de famille, ces traditions, ces mœurs qui nous caractérisent [...]
 Nous votons pour la science, pour le progrès, mais nous gardons le souvenir précieux de la civilisation ancestrale.
 Oui sauvons le passé, sauvons le Rouergue, le vieux Rouergue.

Et il lance un appel :

Plus haut encore, jetons à tous les échos un appel vibrant pour sauver le plus précieux : la langue ! Ah ! la langue ! Cette langue si souvent et si injustement calomniée, traitée de patois grossier, sans honneur, sans élégance, sans mérite ; cette langue à qui on fait la guerre à tel point que le paysan en arrive à rougir en l'employant, parce que, hélas ! il n'a jamais appris le français, lui, et parce que c'est un crime de parler la langue si douce, si savoureuse, si harmonieuse, qu'on a apprise sur les genoux de sa mère.

Le discours s'appuie sur le terroir, sur le vécu du peuple aveyronnais qui parle la langue et la voit combattue ; il fait appel à la fierté, à une sorte de sentiment patriotique induit par le titre de l'article, pour prendre le contrepied de la chute de la langue ressentie à ce moment-là, et il cite l'inspecteur d'académie du Var, M. Gestucci qui prend la défense du parler provençal, langue véritable, naturelle. Et Mouly fait la proposition :

L'idéal serait d'apprendre les deux à l'école. Redresser le Rouergat serait une petite affaire, et le français deviendrait d'une simplicité inouïe en le faisant découler du premier. Ce serait des leçons vivantes, concrètes, écoutées, comprises et fructueuses. Hélas nous n'en sommes pas là, et j'en sais beaucoup qui qualifieront cela d'utopie inepte et hors de sens.

C'est clair : l'occitan doit être placé au niveau du français dans les écoles. Et même si cette vision apparaît un peu idyllique, Henri Mouly, ayant conscience des difficultés et des oppositions auxquelles il va se heurter, termine par un véritable cri de guerre :

Debout ! Tous les amants de la vieille langue d'oc ! [...] Nous sommes dix ! Nous serons cent, nous serons mille, et tout le pays sera régénéré.

Il appelle à soutenir la nouvelle société félibréenne, *Le Grelh roergat*, qui va œuvrer pour l'occitan. Ce coup de clairon marque le désir de résurrection, de renaissance

de la langue et le début de la lutte, d'une bataille publique en Aveyron pour sa reconnaissance et imposer sa présence à l'école. Ce sera le combat de toute la vie de l'instituteur de Compolibat. Il faut un certain courage pour avancer dans cette voie alors que, comme nous l'avons vu, à de rares exceptions près, la langue d'oc est pourchassée et exclue des écoles. Le risque n'est pas mince de se faire brocarder par les collègues et sanctionner par les inspecteurs. Le 5 mars 1922, dans le texte *Als amics del Rouergue* [Aux amis du Rouergue], il reprend les arguments en étoffant son propos sur la richesse de la langue, base et reflet de la culture du peuple et conteste le fait qu'une autre langue ait été imposée. De nombreux articles vont suivre, alimentant discussions et débats. Bien sûr la création de la section aveyronnaise du Félibrige, *Lo Grelh roergat*, est le facteur déclanchant et impulsor de cette bataille pour l'occitan à l'école. Mais tout le monde n'est pas exactement sur la même longueur d'onde.

Le 16 septembre 1928 est publiée une lettre de François Fabié, le poète de Durenque. Il s'agit d'une réponse à une lettre adressée par Arthémon Durand-Picoral, instituteur du Nord-Aveyron, très connu pour ses poèmes, chants et saynètes en occitan qu'il dit et interprète lors de l'animation de très nombreuses fêtes locales, notamment en milieu scolaire. Il lui a envoyé une brochure *Lou Mariage de Peyrou-tou et Margorido*. Il est intéressant de relire l'intégralité de la réponse de François Fabié publiée par le *Journal de l'Aveyron* :

Mon cher Monsieur Durand,

Je vous suis très reconnaissant de votre aimable lettre et de l'hommage de votre juste recueil.

Votre lettre évoque pour moi le souvenir des années heureuses et lointaines où vous étiez jeune maître d'école (pourquoi ne pas garder ce titre si simple, si pittoresque et si vrai, de préférence au terme vague et prétentieux qu'on a voulu lui substituer ?) à Durenque, près Roupeyrac, ce qui aux vacances, nous permettait de tailler de bonnes bavettes, et même, en effet, d'en chanter une de temps à autre, et d'en conter quatre au cabaret Vidal ou à l'auberge des Trois Agasses... C'est loin !

Quant à votre recueil, je l'ai parcouru avec grand plaisir. J'en connaissais quelques parties, chansons ou contes, que j'ai relus et auxquelles j'ai trouvé le même attrait.

Ce qui me plaît chez vous, c'est que vous vous contentez de notre bon vieux patois, celui de Peyrot, rajeuni, enrichi et consacré par notre abbé Bessou qui l'a porté au point classique et définitif. Je crains que les perfectionnements qu'on rêve d'y apporter ne marquent le commencement de la décadence.

Comme vous j'estime qu'il est bon de se servir discrètement de ce beau patois pour enseigner et même pour enrichir la langue française, mais il serait vain, sinon désastreux, de vouloir en faire figurer l'étude dans les écoles sur le même pied que celle du français. C'est là le rêve de quelques échauffés qui tentent ce que Mistral n'a pu accomplir. Or Mistral, c'était Alexandre, et ils ne sont que les successeurs d'Alexandre et l'on sait ce que ceux-ci ont fait de son empire !... Tous mes vœux pour le succès de votre excellent recueil et croyez toujours, mon cher Monsieur Durand, à mes sentiments les meilleurs.

Ah ! Le bel adverbe « discrètement ». Surtout ne pas trop la montrer, ne pas l'utiliser à l'école ni la faire vivre sinon au service du français, cette langue qui doit se terrer dans les vieilleries et y rester. Elle n'est, selon F. Fabié, que le « bon vieux patois » des temps anciens. Et oui ! Comme il dit, il est loin le temps des Trois Agasses. À la lecture de cette courte lettre, un sentiment désagréable nous envahit. Une impression de rejet à la limite du mépris, par le poète de Durenque, de ce qui a fait son bonheur. Une langue tout juste bonne à utiliser pour en conter quatre au cabaret, et qui ne doit surtout pas évoluer. C'est un enterrement de première classe que propose Fabié. Il est loin l'enfant du moulin de Roupeyrac, il s'est fait « *Moussuròt* » [Petit Monsieur] comme dirait Frédéric Mistral.

Ne nous y trompons pas, François Fabié est une forte personnalité aveyronnaise. L'hebdomadaire le *Journal de l'Aveyron* a publié des dizaines de poèmes ou d'articles, notamment pendant la guerre de 1914-1918, quelquefois un par semaine, à la gloire des poilus, pour soutenir les combattants qui défendaient le pays contre l'envahisseur allemand. Le poète est très populaire, apprécié, voire vénéré. De nombreux hommes de lettres du Rouergue ont écrit sur l'homme et sur son œuvre, et nombre de ses poèmes sont récités dans les écoles. Son avis peut avoir un certain impact dans l'opinion, et surtout auprès des institutrices et des instituteurs qui s'échinent à apprendre le français à leurs jeunes élèves. Les quatre lignes donnant la réflexion de Durand-Picoral en apportent le témoignage :

Je me range complètement à l'opinion de François Fabié et j'exposerai ici, un peu plus tard, comment on peut, dans les écoles primaires, *se servir discrètement du patois pour enseigner et enrichir la langue française.*

Cet instituteur, ardent défenseur et utilisateur de l'occitan sous toutes ses formes, parlée, écrite, chantée, jouée, se range entièrement à l'avis de celui auquel il vient d'envoyer des textes en langue d'oc : sa langue doit être minimisée, mise au service du français. Cela en dit long sur l'opinion du corps enseignant. De toute évidence, pour les partisans de l'occitan à l'école, la partie n'est pas gagnée.

La très grande fête félibréenne du 27 au 29 juillet 1929 à Rodez dont nous avons parlé, donnera lieu à de nombreux comptes rendus et réflexions dans le *Journal de l'Aveyron*. L'occitan est toujours présent dans les années trente, certains résultats des élèves aux Jeux Floraux sont publiés et l'on peut suivre l'évolution de la situation plutôt chaotique au sein du *Grelh roergat*. La période de guerre, particulière, verra la langue du pays rouergat mise à l'unisson d'une politique nationale soutenant un certain régionalisme comme nous verrons cela plus avant.

13.2 *Le Narrateur*¹

Diffusé essentiellement sur l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, *Le Narrateur*, hebdomadaire, fait une bonne place à la langue d'oc. Touchant la région ouest du département d'où sont issu un grand nombre de militants pour la langue du pays, Bessou, Bénazet, Mouly, les frères Bessière et bien d'autres que nous rencontrons au cours de nos investigations, il est intéressant de mesurer l'importance de la présence de la langue dans ce journal et surtout de cerner les arguments la défendant et alimentant le débat sur son apprentissage et son introduction officielle dans l'enseignement.

La langue occitane est présente quasiment chaque semaine dans *Le Narrateur*. Toujours à la Une, très souvent sous forme de textes en vers pouvant occuper une, voire deux colonnes, nous trouvons, suivant les périodes, des textes de Justin Bessou, Jean de Lèze, (*Lo Botistou*), Henri Mouly sous de nombreux pseudonymes, (notamment *Lou Lauzet*), M. Vialettes, Pierre Miremont, Joseph Hild, Louis Lacout, Emile Gayard, Jordi Reboul ou d'auteurs moins connus. Ce qui frappe, c'est le nombre considérable de poèmes occitans publiés par le journal. Ce moyen d'expression littéraire apparaît très à la mode, prisé des auteurs, mais aussi certainement des lecteurs car on en trouve également en français. Fables et chants occitans versifiés font également l'objet de publications. La prose n'est pas en reste, qui voit des historiettes, contes, saynètes, courtes pièces de théâtre s'étaler sur deux ou trois colonnes à la une et parfois dans le temps, dans deux ou trois numéros consécutifs de l'hebdomadaire.

Le Félibrige est inexistant ou très peu présent au début du siècle sinon dans des articles parlant des langues romanes. Il prend quelque consistance après la création du *Grelh roergat* pour occuper un grand espace dans les années trente lors de la période au cours de laquelle il est traversé de nombreuses et persistantes chicanes. L'occitan est totalement absent des colonnes du journal pendant la première guerre mondiale, sauf deux poèmes d'Antoine Bouviala, instituteur honoraire, qui lance des appels à la souscription nationale lancée par l'État. S'agissant d'un membre de l'enseignement, je citerai un de ces poèmes :

*Mous omits, maï se souscriouro
Pus lèu lo guerro feniro*².

*Cont, sons moutif, nous decloret lo guerro,
Guillaume II, d'orguel bouffit,*

1. A.D. de l'Aveyron, PER 998, *Le Narrateur, Journal hebdomadaire, littéraire, agricole, commercial, industriel et d'annonces*. Gérant U. Antoine, puis L. Orcibal, Villefranche-de-Rouergue. Imprimerie Veuve A. Salingardes. Devient *Le Villefranchois Libéré* le 2 septembre 1944 (n° 1) Hebdomadaire d'informations de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue. Gérant A. Izalguier, Villefranche-de-Rouergue, Imp. Salingardes. A.D. de l'Aveyron, PER 1480. Devient *Le villefranchois* en juillet 1951.

2. Caractères gras dans le texte.

*Que boulio doumina lo terro,
 Foguet un trobal pla poulit :
 De sonc l'Europo es inoundado,
 Cado fouyé déjà plouro'n efon,
 Logriculturo es deloïssado,
 Et d'un paù maï corrio mouri de fon.*

*Malgré so fouorço et so grondo moliço,
 Lou Francés, l'Onglés où tengut,
 Et, per omour de lo justiço,
 Wilson ombre elles es bengut ;
 Aro es bencido l'Ollemagno
 Et n'in couïro s'obio trouplat lo pés ;
 O coustat oquelo compagno,
 Mais tenen l'ennemic, l'oben o nouostres pés.*

*Per ocoba pourtant so resisenço,
 L'Estat o de fraises pla grons,
 Et, dins oquelo circounstenço,
 Fo'n autre oppel o sous efon ;
 Ocouos es lou dernié. Couraché !
 Escouten-lou, fouguen pas sourds ;
 L'emprunt douono'ngront obontache
 Et se souscribian pas noun penedrian toujours.*

*Que l'iajo pas degus que s'entimide ;
 Uno talo oucosiou beleù bendro jomai :
 L'interêt es pla fouort, lou copital soulide,
 De que boulès demanda maï ?
 Pieï oures part o lo bictouèro ;
 Car, ol mouyen de bouostro souscriptiou,
 Se delibron pus lèu lou territouèro,
 Ojudores o so liberatiou.*

25 octobre 1918, A. Bouviala, *Instituteur en retraite à Vailhourles.*

Mes amis, plus on souscira./Plus vite la guerre finira

[Quand, sans raison,/Guillaume II, gonflé d'orgueil,/Nous déclara la guerre./Qu'il voulait dominer la terre./Il fit un bien joli travail :/ L'Europe est inondée de sang./Chaque foyer déjà pleure un enfant,/ L'agriculture est délaissée./Et un peu plus il fallait mourir de faim.

Malgré sa force et sa grande malice,/Le français, et l'Anglais ont tenu,/ Et, par amour de la justice, Wilson les a rejoints ;/Maintenant, l'Allemagne est vaincue,/Et il lui en cuirait si elle troublait la paix :/Cette campagne a coûté,/Mais nous tenons l'ennemi, nous l'avons à nos pieds.

Pourtant, pour achever sa résistance,/L'État a de gros frais,/Et, dans ces circonstances,/Il lance un autre appel à ses enfants ;/C'est le dernier.

Courage!/Écoutons-le, ne soyons pas sourds;/L'emprunt fournit un gros avantage/Et si nous ne souscrivions pas, nous le regretterions toujours.
 Que personne ne soit frileux;/Une telle occasion ne se représentera sans doute pas:/L'intérêt est très fort, le capital solide,/Que voulez-vous demander de plus?/Et vous aurez une part de la victoire;/Car, grâce à votre souscription,/S'ils délivrent plus vite le territoire,/Vous aiderez à sa libération.]

Les poèmes ont donc aussi un rôle militant et l'instituteur Antoine Bouviala se servira à plusieurs reprises de ce moyen pour dire son opinion. La publication intensive de poèmes et chants occitans reprend dès 1918. Le villefranchois Auguste Bénazet est très présent. Henri Mouly apparaît avec sa toute première poésie à la gloire de Bessou : *O lo Memorio de Bessou*¹ et continuera par *Prumiè Amour*². Le discours d'Antonin Perbosc³, prononcé lors de l'inauguration du buste de Bessou à Villefranche-de-Rouergue, avait déjà été publié avec un long poème en occitan sur deux colonnes du journal. Une réunion à Rodez est annoncée le 26 février 1921 et un article du dix-neuf mars relate la création du *Grelh roergat* le 6 mars avec la liste des participants et le bureau nouvellement élu. Le maître d'école André Schmitt publie quelques poèmes.

L'engagement pour la langue est très fort dans un article en français d'Henri Mouly, intitulé *Lou Grelh roergat*⁴, dans lequel il fait appel aux paysans, aux ouvriers qui ont relevé la France après la guerre pour relever la langue du pays, l'étudier, la réapprendre, la lire. Il en profite pour faire de la publicité pour *L'Almanach rouergat* qui va paraître. Publicité qui sera renouvelée en occitan la semaine suivante. Le débat sur l'enseignement de l'occitan n'est pas aussi prégnant que dans le *Journal de l'Aveyron* même s'il est présent en filigrane dans des articles d'Henri Mouly, et seuls quelques articles abordent la question sur le fond, souvent noyée sous des propos concernant la langue en général et l'organisation félibréenne. Marius Jouveau intervient le 4 janvier 1922 en français sur le Félibrige et l'action du *Grelh aveyronnais*, tandis qu'est annoncé un Concours de langue patoise pour les fêtes du 4 juin. Henri Mouly reprend, en occitan, son plaidoyer pour la langue d'oc le 12 août⁵.

Sous une forme ou sous une autre, la langue d'oc est présente dans chaque numéro du *Narrateur*. Les poèmes dits lors de la *Cour d'Amour* qui a lieu le 9 août 1925 chez la cantatrice Emma Calvé, au château de Cabrières, près de Millau, paraissent durant les semaines qui suivent. Sont aussi publiés, en français, des annonces et comptes rendus de réunions concernant le Félibrige et le *Grelh roergat*. Le 13 juin 1925, en page deux, est publié le compte rendu d'une réception donnée dans le petit village de

1. H. MOULY, « O lo Memorio de Bessou », *Le Narrateur* du 22 octobre 1920.

2. H. MOULY, « Prumiè Amour », *Le Narrateur* du 11 décembre 1920.

3. A. PERBOSC, discours d'inauguration du buste de J. Bessou, *Le Narrateur* du 16 octobre 1920.

4. H. MOULY, « Lou Grelh roergat », *Le Narrateur* du 12 novembre 1921.

5. H. MOULY, « Als bons rouergats », *Le Narrateur* du 12 août 1922.

Montels, près de Villefranche-de-Rouergue, au cours de laquelle est fêtée l'élection du célèbre avocat parisien originaire du pays et fêlibre Joseph Hild ; un poème en occitan en l'honneur des Républicains du village est lu par auguste Bénazet qui lève son verre :

*À la santat fièro et courouso
Dels republicuèns de Mountels.*

[À la santé fière et resplendissante/Des républicains de Monteils.]

À cela s'ajoutent de petites histoires en occitan et des articles signés Gintrac commentant les parutions de livres en langue d'oc et, dès 1923, les annonces des sorties des almanachs ; ainsi cette présence hebdomadaire de la langue et de la vie autour d'elle crée un climat favorable et montre que la population est toujours sensible à son existence et à son emploi. Sa situation est souvent relatée et certains articles prennent ouvertement sa défense. Ainsi une partie du discours prononcé par Camille Jullian lors de sa réception à l'académie Française¹ est-elle rapportée, dans laquelle il prend la défense du provençal que les dénigreur traitent de *patois* :

Le vilain mot, dit-il, et combien inexact ! Le patois, c'est la déformation locale d'une langue déterminée, c'est une excroissance à demi fantaisiste qui pousse sur une plante linguistique : le parler de Montmartre est en train de devenir le patois de Paris. [...] Vous me dites qu'il va mourir. À quels signes, je vous prie, reconnaissez-vous qu'une langue se meurt ? Il y a pour les langues, comme pour les nations et pour les croyances, des crises de fatigue et de déclin. Mais nous venons de voir ressusciter des nations qu'on disait mortes, mais des croyances qui se perdaient se sont retrouvées, et des langages qu'on croyait endormis ont proclamé leur gloire.

Camille Jullian prend l'exemple du catalan, il montre les progrès effectués par cette langue et la floraison du nombre de ses écrivains et poètes. Il prend la défense de Frédéric Mistral, « érudit de très large envergure » et met en évidence la progression du Félibrige et son développement dans tout le Sud : « À coup sûr, nous n'ignorons pas que l'école et la science sont à l'aube du renouveau provençal [...] C'est au lendemain de la bataille que l'on voit si la victoire est complète. » Camille Jullian termine par ces quelques mots :

Faire mourir une langue ! Mais c'est pécher contre la vie sociale. Une langue nous apporte les idées et les sentiments de nos ancêtres, elle nous conserve les nôtres, elle les répète aux êtres qui viennent de nous. Elle est le lien moral par lequel le crépuscule de la journée humaine qui finit se rattache à l'aurore de celle qui commence. [...] Ne touchons pas aux dialectes de nos provinces : ils sont sacrés, comme toutes les parcelles du sol de la patrie.

1. Camille JULLIAN, « La langue d'Oc à l'académie », *Le Narrateur*, 22-11-1924.

Ce sont « monuments historiques » au même titre que nos châteaux ou nos beffrois. Conservons-les avec le même souci.

Certes on peut discuter cette dernière image qui fige par trop les langues régionales et les relègue au rang de monuments, (ne parle-t-on pas de patrimoine en ce début de XXI^e siècle ?), mais l'argumentation donnée aux lecteurs du *Narrateur*, est intéressante; l'avis d'un académicien ne peut que faire autorité et apporte de l'eau au moulin des défenseurs de la langue du Rouergue et au initiateurs du *Grelh roergat* qui luttent pour la faire entrer à l'école.

Plus directement en relation avec l'école est l'article *Les langues de France à l'école*¹ signé Gintrac, suite à la réponse négative du ministre de Monzie du 14 août 1925 à la demande d'entrée des langues régionales dans les établissements scolaires. « Tout le pays d'Oc, dit-il, s'est fort étonné que M. de Monzie, conseiller général et sénateur du Lot, ait pu traiter dédaigneusement de patois et frapper d'ostracisme le parler sonore et savoureux qu'il entend claironner dans tout le Quercy, pays qu'il représente et auquel il témoigne un attachement si actif. Aussi est-ce dans nos régions languedociennes que sa circulaire a suscité les plus vives protestations. » Et l'auteur de l'article reprend toute l'argumentation d'Antonin Perbosc parue dans la revue *Oc* sous le même titre. Rappelant qu'« une pétition pour les langues provinciales fut présentée au corps législatif en 1870 et que Mistral en 1898 a exprimé l'opinion que la langue maternelle doit être enseignée à côté du français » il cite Perbosc :

Le jour, dit-il, où l'action restauratrice des écrivains de tous les pays d'Oc aura parachevé l'œuvre commencée par Mistral en Provence, le jour où, au-dessus des idiomes locaux se sera constituée une langue littéraire qui sortira des mille parlers locaux fondus en un, alors seulement il sera possible d'enseigner l'occitan.

On ne saurait mieux dire et nous pensons, comme M. Perbosc, que le but à atteindre est de reconstituer l'occitan dans son intégrale dignité de langue littéraire, de langue complète, gardant, comme le grec ancien, dans son unité générale, la précieuse variété des trois dialectes frères, le provençal, le languedocien et le gascon.

Affirmation de la nécessité d'unification de la langue, d'une graphie commune indispensable à l'apprentissage en milieu scolaire, tout en conservant les spécificités caractéristiques au provençal, languedocien et gascon. L'auteur insiste sur les capacités pédagogiques d'Antonin Perbosc, met en avant les qualités éducatives de la comparaison entre les langues et les vertus de la recherche

[...] de locutions, de proverbes propres au terroir, tout ce qui concerne l'histoire, la géographie, le folklore... convier les élèves à recueillir les vestiges de la littérature orale qui va se mourant, c'est les exercer à la réflexion, à l'observation, à la critique, c'est les initier à faire œuvre scientifique et méthodique.

1. GINTRAC, « Les langues de France à l'école », *Le Narrateur*, 26-02-1927.

La brochure *Les langues de France à l'école* ne peut manquer d'avoir la plus heureuse influence sur l'opinion, car elle a le très grand mérite de placer sous son vrai jour, et de ramener sur le terrain purement pédagogique qui est uniquement et véritablement le sien, une question qui semblait jusqu'ici avoir été embrouillée comme à plaisir par les passions politiques, certains préjugés traditionnels, l'esprit dominateur de la Capitale et les préventions instinctives du pouvoir central contre tout ce qui présente quelque apparence de décentralisation ou la moindre tendance régionaliste.

Gintrad met le doigt sur ce qui rend le pouvoir, à travers la voix de son ministre de l'Instruction publique, aussi réticent non seulement à l'étude des langues régionales, mais simplement à les mettre au service de l'apprentissage du français, c'est à dire la crainte du moindre réveil autonomiste, la hantise de voir se révéler un sentiment d'indépendance à l'égard du pouvoir central. Mais on peut se demander si cette crainte des gouvernants n'est pas toujours d'actualité vue la frilosité de leur attitude face aux demandes dans ce domaine... Une intervention intitulée « Si nous parlions du patois ¹ », signée Falipou, abonde dans le sens de l'article de Gintrad.

La parution du livret pédagogique d'Henri Mouly, *Éléments de langue occitane*, est l'occasion de la publication de nombreuses prises de positions pour le soutenir et l'encenser, dont celles de Gandilhon Gens d'Armes ² et une approche de M^{me} H. Lauret ³, directrice honoraire d'E.P.S. (École Primaire Supérieure) qui, rappelant le contenu de l'ouvrage et les propos liminaires des inspecteurs, donne un ton très bucolique à son propos et souhaite un prompt succès à cette publication. De même Jean Gazave ⁴ encense l'ouvrage relevant le « parrainage singulièrement efficace » des deux inspecteurs. Mais la France vient d'entrer dans la seconde guerre mondiale, période au cours de laquelle paraîtront dans la presse de nombreuses prises de positions des occitanistes. Ils font l'objet d'une analyse spécifique dans le chapitre suivant.

1. FALIPOU, « Si nous parlions du patois... », *Le Narrateur*, 27-08-1927.

2. Camille Gandilhon Gens d'Armes (1871-1948), né à Murat (Cantal). Critique littéraire, traducteur, auteur d'œuvres poétiques. Il reçut le prix de l'académie des Jeux Floraux de Toulouse pour son recueil : *Poèmes Arvernes* publiés en deux tomes en 1927 et 1932

3. H. LAURET, « Un nouveau livre de M. Henri Mouly », *Le Narrateur*, 18-11-1939.

4. Jean GAZAVE, « Une grammaire pour les enfants du Midi, Éléments de langue occitane par Henri Mouly », *Le Narrateur* du 9 décembre 1939.



P. Gros
2013

Je ne comprends rien à ce qu'il raconte. Je ne parle pas parisien. Dessin de Pascal Gros (France)

1940-1944, le temps des illusions

I Des initiatives dans une période difficile

En ces années de guerre, les conditions de vie ont changé, les difficultés s'accumulent. À l'angoisse due au conflit avec l'Allemagne, aux soucis que l'on se fait pour ceux qui sont au front, s'ajoutent ceux liés à la vie quotidienne : ravitaillement, accueil de réfugiés, peur d'un envahissement général du pays et de l'asservissement à l'envahisseur. Les nouvelles données de la vie politique en France sont inquiétantes. Depuis la prise du pouvoir par le Maréchal Philippe Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy grâce aux manœuvres de Pierre Laval ¹, on assiste à un véritable changement de régime.

Rappelons que ce jour-là, dans la ville de l'Allier, se réunissent en congrès les deux chambres parlementaires pour voter un article unique concernant la révision constitutionnelle :

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du Maréchal Pétain à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées ².

Ce texte est voté par 569 parlementaires, 80 s'exprimant contre, parmi lesquels l'aveyronnais Paul Ramadier, député U.S.R. de la circonscription de Villefranche-de-Rouergue qui siège parmi les *non-inscrits* ; le député de Rodez Joseph Bastide (Fédération républicaine) s'est abstenu. Le gouvernement Daladier avait commencé à renforcer la législation anticommuniste par la dissolution du *parti communiste* le 26 septembre 1939 et l'arrestation des députés de ce parti le 8 octobre ; leur déchéance

1. Pour information sur ce qui s'est passé à Vichy début juillet 1940 jusqu'au 10, voir le livre de Louis NOGUÈRES, alors député SFIO, *Vichy 1940*, Fayard, 2000.

2. Jean-Paul COINTET, *Histoire de Vichy*, Paris, Perrin, 2003, p. 109 et ouvrage de L. Noguères, p. 78-79.

est votée le 20 janvier 1940 par la Chambre, ils sont condamnés à des peines de prison le 8 avril et ne peuvent pas siéger le 10 juillet 1940.

L'article unique de ce 10 juillet va entraîner un changement de régime : l'Assemblée nationale se dessaisit de ses pouvoirs constituants au profit du gouvernement ce qui aboutira à la mainmise totale de Pétain sur le pouvoir. D'ailleurs, dès le début, le président de la République Albert Lebrun, alors qu'il a été élu démocratiquement, se voit totalement écarté. C'est la mise en place d'un régime autoritaire qui vient d'être votée par la très large majorité des parlementaires. Sans entrer dans les détails, rappelons simplement que les préfets vont voir leurs pouvoirs considérablement accrus : les assemblées départementales élues remplacées par des commissions de sept à neuf membres nommées par les préfets, les municipalités peuvent être remplacées par des délégations spéciales nommées elles aussi, et les nouvelles assemblées dont parle l'article unique ne verront jamais le jour. C'est la mise en place d'un régime qui supprime toute expression démocratique, baptisé par le pouvoir lui-même : « Révolution Nationale ». Tous les domaines sont touchés : réorganisation policière, propagande, mesures d'exception dans tous les domaines, politique antisémite, anticommuniste et anti franc-maçonne renforcée, offensives diverses en direction de la jeunesse : école, sports, fêtes, discipline... Des listes de livres scolaires interdits sont publiées et l'on ira même jusqu'à recommander aux écoliers de punaiser le portrait du Maréchal au dos de leur pupitre. Dans les années 1941 et 1942 le préfet Marion précise : « La majeure partie de la population continue à faire confiance au Maréchal et conserve un ferme espoir dans le redressement de la France... Pour beaucoup de Français, les dispositions d'esprit ne sont pas favorables à un rapprochement avec l'Allemagne et il semble que nous sommes bien loin d'une collaboration sous le signe des sentiments... Il est certain que la radio gaulliste est toujours aussi écoutée dans le privé. J'ai proposé dans mon précédent rapport son brouillage... » Dès son arrivée, les opposants font l'objet d'une surveillance étroite. Plusieurs maires sont révoqués ; des instituteurs sont déplacés ; l'école normale est fermée au bout de quelques mois. « Il semble, écrit le préfet, que M. Ramadier soit l'animateur de cette opposition. Cette activité se placerait sur trois plans : franc-maçonnerie, socialisme et coopératives agricoles. Mes services surveillent de près les actions de ces membres de l'opposition ¹. »

Autre témoignage ² concernant le Général de Castelnau, ancien de la Grande Guerre, natif de Saint-Affrique : « Un prêtre venu lui rendre visite voulut lui transmettre un message du Cardinal Gerlier : “Le cardinal m'a chargé de vous dire...” Il n'alla pas plus loin, interrompu par une furieuse apostrophe du Général de Castelnau : “Il a donc une langue ? Je croyais qu'il l'avait usée à lécher le cul de Pétain”. »

1. Cité par Henri MOIZET, *L'Aveyron, un pays et des gens*, Janvier-février 2005, p. 42-43.

2. Michèle COINTET, *L'Église sous Vichy 1940-1945, la repentance en question*, Perrin, p. 235.

Les avis sont donc très partagés sur la situation et sur les hommes au pouvoir. Période particulièrement complexe, difficile à analyser, où tout n'apparaît pas en noir ou blanc. Il y a les maréchalistes, ceux qui croient en un Pétain encore auréolé des succès de la première guerre mondiale et qui conserve toute la confiance de l'immense majorité des aveyronnais et des français pour combattre l'Allemagne ; il y a ceux qui ont adhéré à l'idéologie de Révolution Nationale qui a suivi, qui sont souvent en quête d'une revanche sur les succès du Front Populaire, anti-syndicats, anti-gauche, anti-communiste, anti-juifs, anti-franc-maçon, mais toujours nationalistes, pensant défendre la France ; il y a les collaborateurs clairement déclarés, qui croient à une victoire nazie ; il y a les foyers de résistance. Toutes opinions étant d'ailleurs en évolution au cours du conflit. Dans ces conditions très particulières, que devient l'occitan à l'école ?

Le lycée Foch et le collège Sainte-Marie à Rodez continuent à organiser des cours. Un travail au jour le jour est mené en direction des écoles, collèges et lycées de l'Aveyron pour faire progresser l'entrée de la langue d'oc ; même s'il connaît des hauts et des bas, ce travail ne s'arrête pas. Le maréchal Pétain lui-même donne l'illusion de soutenir ces initiatives. Le *Journal de l'Aveyron* publie, le 15 septembre 1940, le message que le Maréchal a fait envoyer à la veuve de Frédéric Mistral, à l'occasion du cent-dixième anniversaire de la naissance du poète. Il y vante les mérites de l'auteur provençal qu'il associe à la philosophie défendue par le régime en place :

Je vois en lui l'évocateur sublime de la France nouvelle que nous voulons restaurer, en même temps que la France traditionnelle que nous voulons redresser.

Noblesse, pureté, génie de l'homme sont associés à de hautes vertus ; courage optimiste, mâle persévérance, charme des choses de la terre et des humbles rites de la vie domestique, culte des autels, des foyers et des tombeaux.

Au citoyen, au patriote, dont l'œuvre et la vie témoignent que l'attachement à la petite patrie, non seulement n'ôte rien à l'amour de la grande, mais contribue à l'accroître en opposant une résistance invincible à tout ce qui peut nous déclasser, nous niveler, nous déraciner.

Au chantre inspiré de la race latine et des trésors spirituels dont elle est l'héritière et qui constituent pour elle une promesse d'éternité.

Et puisse notre renaissance française trouver en Mistral son guide et son maître, son animateur et son inspirateur.

Ce sont là des paroles approuvées avec enthousiasme par les époux Séguret qui ajoutent en appendice : « Et voilà, enfin, reconnue par l'État, la valeur éducative du plus grand de nos poètes civiques. Tous les félibres, tous les mistraliens se réjouiront. Depuis vingt ans, nous travaillons à répandre en Rouergue les doctrines mistraliennes, convaincus que leur application fera la force et la grandeur de la Patrie. Fidèles aux lumineux enseignements du Maître, nous répétons avec lui l'heureuse formule de

sa sereine certitude : *S'acos pas uèi sera deman* [Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain]. »

Si l'accent est mis sur les qualités morales et spirituelles du maillanais, les époux Séguret n'ont pas vu que Pétain parle de tout sauf de la langue. Pas un mot sur les écrits du poète et sur la langue d'oc. Certes le propos va dans le sens des convictions politiques et philosophiques de *Calelhon* et d'Eugène Séguret, mais là où se situe le tour de passe-passe du Maréchal, c'est dans la récupération d'un grand auteur provençal au service de l'idéologie de sa Révolution Nationale. En effet quinze jours plus tard, le 3 novembre 1940 est publié le texte de l'allocution radiodiffusée du 30 octobre du chef de l'État, qui précise notamment :

J'ai rencontré, jeudi dernier, le Chancelier du Reich.

Cette rencontre a suscité des espérances et provoqué des inquiétudes. Je vous dois à ce sujet des explications. [...]

Cette première rencontre entre le vainqueur et le vaincu marque le premier redressement de notre pays.

C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi de sa part aucun diktat, aucune pression. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays.

J'en ai accepté le principe. [...]

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. [...]

Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression. Elle doit comporter un effort patient et confiant...

Comme en réponse à ces propos, la semaine suivante, Eugène Séguret signe sur deux colonnes, à la une de l'hebdomadaire, un article intitulé « PÉTAIN-MISTRAL ».

L'une de ces deux voix résonne dans les plus hautes sphères de la poésie. Le chantre de Mireille et l'octogénaire des derniers poèmes ont même sagesse, même foi, même prescience. L'autre est la voix d'un vivant, d'un glorieux soldat chargé d'ans et qui revendique avec calme la plus terrible des responsabilités. Ce qui les caractérise toutes deux, c'est la sagesse et la fermeté. Qualités des êtres élus, qualités maintenues et développées chez les vieillards marqués du signe de souveraineté. Chez eux la sensibilité n'existe pas. [...]

Pétain-Mistral, pour eux tout est possible. Ceux qui connaissent Mistral ont-ils fait attention au caractère commun de ces voix. En lisant et en méditant les Messages du Maréchal, comment ne pas être frappé par la similitude d'expression, la qualité de la pensée, l'ordre des restaurations à accomplir, la désignation des sources vivifiantes ?

La propagande régionaliste du Régime de Vichy donne l'impression que le pouvoir en place favorise l'apprentissage des langues régionales. Et le soutien de certains félibres bien connus va coller à la langue occitane une image de porteuse de politique

de droite, voire d'extrême-droite et de collaboration qui lui sera fort préjudiciable. Nombre de félibres seront en désaccord avec cette vision développée par les époux Séguret, mais en ces périodes troubles la censure veille. Comment pouvoir s'exprimer sans s'exposer et dans quel média ? Ainsi Henri Mouly qui a publié des articles violemment anti « boches » dès 1939, parle beaucoup moins sinon pour donner une opinion sur la langue d'oc. Le pouvoir a offert sa collaboration à l'ennemi et la censure veille. Mais l'illusion est née qu'il est possible de faire quelque chose. Les occitanistes aveyronnais se sentent encouragés à prendre des initiatives. Le nombre des écoliers plus ou moins assidus inscrits au collège d'Occitanie est passé de quinze en 1927, date de sa création, à 430 en 1941.

Concernant l'évolution en Aveyron, nous n'avons pas de chiffres précis¹. La correspondance des Aveyronnais avec le directeur du collège d'Occitanie demandant des cours ou envoyant des cotisations donne parfois des précisions sur lesquelles nous nous appuyons dans ce propos. Les résultats obtenus aux *Jeux floraux* permettent une certaine approche du niveau de pratique de l'occitan dans les écoles, collèges ou lycées. Une liste globale est fournie d'anciens écoliers ayant œuvré pour la langue d'oc et ayant suivi à un moment ou à un autre les cours du Collège. Les départements d'origine ne sont pas précisés. Toutefois nous relevons les noms de Boudou, M^{lle} Fonrouge, Fournier, Mouly, Valat.

Dans la liste des établissements scolaires importants qui suivent les cours du *Collège* sont cités pour l'Aveyron : le Grand Séminaire, l'École Sainte-Marie et le Lycée de Garçons Foch à Rodez, le Collège Saint-Gabriel à Saint-Affrique. Le rapporteur mentionne que le travail effectué au lycée Foch de Rodez « pourrait faire l'objet d'un rapport très détaillé du plus haut intérêt », ce qui témoigne de la qualité du travail effectué dans cet établissement. Enfin il est fait état de la bienveillance des maîtres de l'enseignement et des inspecteurs d'académie, de l'Aveyron entre autres. Comme nous le voyons par ailleurs, la politique au parfum pseudo régionaliste du gouvernement de Vichy laissant penser que des avancées sont possibles dans le domaine linguistique, cette année 1941 est celle du lancement des initiatives en faveur de l'occitan à l'école,

Eugène Séguret annonce à l'abbé Salvat² : « [...] L'inspecteur d'académie a chargé *Calelhou* de faire un manuel de lectures d'oc. » Cela sera confirmé dans la lettre de la félibresse du 10 mars 1941 dont nous avons parlé à propos du lycée Foch : « [...] C'est un livre dans lequel pourront puiser tous les enseignants pour sensibiliser leurs élèves à la littérature occitane. Un chansonnier pour les jeunes serait également en train... » Toutefois Henri Mouly reste clairvoyant. Le 19 octobre il écrit :

1. La liste des élèves inscrits est consignée dans un registre au siège du Collège d'occitanie à Toulouse, mais leur origine n'est pas précisée.

2. Eugène Séguret, lettre à l'abbé Salvat, 23 février 1941. *Correspondance*, collège d'Occitanie, Toulouse.

Aici coma pertot saique, nadam en plena reorganizacion escolarìa. Mas vezi pas que ren d'oficial fague la mendra plasa à l'ensinhament de la lenga d'oc. Aquei ordre pòd pas mai venir de Vichy que de Paris. Se Dieu vòl qu'un jorn la provinsa visque sa vida, alèra, belèu, belèu, podèm esperar qu'aquei ordre monte de Tolosa. En Roergue, segurament, l'Inspector d'Academia e un fum de regents son totes preparats à donar aquei ensinhament... mas degun fara pas un pas sans un ordre oficial. E acò se comprend...

Ici comme partout sans doute, nous nageons en pleine réorganisation scolaire. Mais je ne vois rien d'officiel qui fasse la moindre place à l'enseignement de la langue d'oc. Cet ordre ne peut pas plus venir de Vichy que de Paris. Si Dieu veut qu'un jour la province vive sa vie, alors, peut-être, peut-être, nous pouvons espérer que cet ordre monte de Toulouse. En Rouergue, assurément, l'inspecteur d'académie et bien des maîtres sont tous préparés à donner cet enseignement... mais personne ne fera un pas sans un ordre officiel. Et cela se comprend.

Apparemment, à l'image des sportifs, bien des gens semblent avoir les pieds dans les *starting-blocks*, il ne manque que le *top* de départ. Henri Mouly, lui aussi, met un espoir dans une forme de régionalisation. La circulaire ¹ du secrétaire d'État à l'Instruction publique Georges Ripert, adressée aux préfets et aux inspecteurs d'académie, datée du 9 octobre 1940, et portant surtout sur l'étude de l'histoire et de la géographie locales, a donné quelque espoir :

Je signale à cette occasion aux maîtres l'utilité que peut présenter pour eux l'étude du dialecte local. Si, pour l'instant tout au moins, il n'a pas paru possible de faire enseigner ces dialectes dans les écoles primaires, je recommande aux maîtres de les étudier. Ils peuvent, quand ils les connaissent, faire mieux comprendre à leurs élèves les noms des lieux, les proverbes locaux, le caractère propre de la région ; ils peuvent aussi user, pour l'étude de la langue française, de la comparaison avec le dialecte local, familier à certains de leurs élèves. Dans tous les pays du Midi, la langue d'Oc a une littérature magnifique qui ne doit pas être inconnue des élèves. Partout, il y a intérêt à ce que le maître, à propos de l'histoire locale, signale à ses élèves les noms des grands écrivains et des grands poètes de la région et leur explique la beauté de leur œuvre...

Si l'idée de l'étude du dialecte local est avancée (pour les maîtres seulement), c'est au service de l'histoire, de la géographie ou d'un meilleur apprentissage du français. Quant aux écrivains locaux, c'est bien sûr par une connaissance approfondie de leur langue que l'on peut vraiment apprécier leurs œuvres. Mais les Aveyronnais qui luttent depuis des années pour faire accepter leur langue à l'école ne peuvent que voir dans les propos du secrétaire d'État un encouragement à persévérer.

Les choses vont sensiblement évoluer, notamment après la circulaire du 24 décembre 1941 du secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse Jérôme

1. *Bulletin Départemental de l'Instruction primaire de l'Aveyron*, novembre-décembre 1940, p. 220

Carcopino¹, fortement sollicité par les maurrassiens. Il accorde dans les locaux scolaires une heure et demie d'enseignement facultatif des langues régionales en primaire, mais en dehors des heures de classe. Certes, les limites fixées sont contraignantes, l'ouverture est étroite, mais elle existe. Et cela va se faire sentir. Les acteurs du *Grelh roergat* à l'œuvre depuis vingt ans vont redoubler d'initiatives qui font l'objet d'études plus avant : création de la revue *Escòla e Terrador*, organisation du premier congrès du collège d'Occitanie à Rodez, mise en place du premier *Certificat d'estudis primaris occitans*. [Certificat d'Études Primaires occitanes]

Dans une lettre du 16 avril 1942, Henri Mouly précise à l'abbé Salvat : « [...] *Aici, mon director m'autoriza a dubrir un cors de lenga d'oc. Li me vau atalar e vo'n tornarai parlar en vos donant los noms dels escolans à-z-escruteur al Collège.* » [Ici, mon directeur m'autorise à ouvrir un cours de langue d'oc. Je vais m'y atteler et je vous en reparlerai en vous donnant les noms des écoliers à inscrire au Collège.] Malgré son très fort engagement, son militantisme, son pouvoir de persuasion, et le soutien de la hiérarchie à travers l'inspecteur d'académie et son inspecteur primaire, Mouly attendait le feu vert de son directeur d'école pour mettre en train quelque chose d'officiel dans son école. Cela est significatif de la force des pesanteurs, voire des oppositions, durant la période précédente.

Politique régionaliste du gouvernement de Vichy, circulaires ministérielles, soutien apporté à l'apprentissage de l'occitan par les supérieurs hiérarchiques font s'ouvrir certains enseignants à l'entrée de l'occitan dans les écoles, même si c'est par une porte très étroite ; d'importantes initiatives sont prises.

2 Premier congrès du collège d'Occitanie², Rodez les 11 et 12 avril 1942

Ce premier congrès du collège d'Occitanie revêt une certaine importance pour le mouvement en faveur de l'occitan à l'école. Depuis la création du collège, quinze ans plus tôt, en 1927, c'est le premier rassemblement officiel de tous les acteurs de cette mouvance, même s'ils se connaissent, se sont rencontrés dans de nombreuses assemblées du Félibrige ou ont échangé une correspondance suivie. Il marque en quelque sorte l'officialisation régionale de l'organisation et va permettre de faire le point, de tracer des perspectives.

Pour les Rouergats, le fait qu'ils aient été choisis pour organiser cette manifestation témoigne des liens forts existant entre les félibres aveyronnais et le collège ainsi

1. Jérôme CARCOPINO, « Introduction de cours facultatifs de langues dialectales dans les écoles primaires », arrêté du 24 décembre 1941, *Bulletin de l'Enseignement primaire de l'Aveyron*, n° 1, janvier 1942, p. 15-16.

2. *Premier congrès du collège d'Occitanie à Rodez, 11-12 avril 1942*, Rodez, Imp. Pierre Carrère, 1943.

que de la réussite dans la mise en place d'un enseignement de l'occitan à l'école en Aveyron. C'est la marque de la reconnaissance par les toulousains et l'abbé Joseph Salvat, prestigieux fondateur et directeur du collège d'Occitanie, du travail effectué et du dynamisme des militants rouergats. C'est sans doute en Aveyron, en effet, que le plus grand nombre d'initiatives ont vu le jour et la « force de frappe » des organisateurs est sans doute apparue plus sûre pour la réussite de cette manifestation. Peut-être y a-t-il l'idée sous-jacente qu'affirmer fortement sa présence dans un milieu encore baigné d'occitan, où certains enseignants sont très actifs, peut créer les conditions favorables au développement des activités du collège. Le congrès, en préparation depuis plusieurs mois comme en porte témoignage la correspondance entre M^{me} Julienne Séguret et l'abbé Salvat est annoncé dans de nombreux journaux : *Le Narrateur de Villefranche*, *Le Messenger de Millau*, *Le Messenger saint-affricain*, *Le courrier du centre*, *La Croix de Paris*, *Le Petit Marseillais*, *La Dépêche de Toulouse*, *L'Écho d'Espalion*, *L'Union catholique*. Ainsi dans le *Journal de l'Aveyron*¹ sont données les grandes lignes :

Samedi soir 11 avril : Ouverture du congrès par le majoral Abbé Salvat, directeur du collège. Présentation des rapports.

1° Ce qui se fait en Rouergue, par X.

2° La langue d'oc dans l'enseignement primaire, par M. Henri Mouly, instituteur à Villefranche-de-Rouergue.

3° La langue d'oc et l'enseignement de la littérature française par M. l'abbé Valat, professeur à Saint-Gabriel (Saint-Affrique).

4° Ce qu'on pourrait faire dans les divers ordres d'enseignement par X.

Dimanche matin 12 avril : Discussion des rapports et vœux. À 12 heures, repas en commun.

Dimanche soir 12 avril : Séance de clôture, présidée par M. l'inspecteur d'académie.

1° Discours de M. Henri Bousquet, président de la Société des lettres de l'Aveyron.

2° Discours du majoral abbé Salvat et clôture du congrès.

Il apparaît que rien n'est définitivement arrêté quant aux intervenants. Les aléas de ces temps de guerre ne le permettent pas et l'aval du président du collège est obligatoire. Mais un déroulement possible se dessine. À l'évidence, cette présentation fait la part belle aux ecclésiastiques. On peut se poser la question de son impact sur les enseignants de l'école publique. Cette programmation confirmée, la mobilisation est maximale et les grands moyens ont été employés pour faire de la publicité à ce congrès : journaux, radio, bulletin départemental en direction des enseignants, invitations personnelles et même congé aux enseignants pour leur permettre de participer. En temps de guerre, cela peut nous paraître exceptionnel, d'autant que les actions des enseignants sont sous haute surveillance. Il est vrai que le thème et l'orientation politique générale de ce congrès ne gênent pas le pouvoir de Vichy et

1. *Journal de l'Aveyron*, 14 février 1942.

comme nous allons le voir, certaines interventions abondent dans son sens. Notons l'ajout de la messe non prévue au programme et non annoncée dans la presse.

Il semble toutefois que l'organisation de ce congrès ait induit un questionnement chez certains occitanistes et certains membres du Félibrige. Dans *L'Union catholique* des 6-7 avril 1942, un journaliste précise :

Quelque étonnement nous ayant été manifesté du fait que certaines personnalités félibréennes du Rouergue paraissent avoir été tenues à l'écart, nous prîmes la liberté de faire poser un déférent pourquoi de simple information à M. l'abbé Salvat, professeur à l'institut catholique de Toulouse, directeur du collège d'Occitanie. Il était manifeste que si le Congrès se proposait de promouvoir l'application pédagogique des principes linguistiques du collège d'Occitanie, ceux-là ne pouvaient être personnellement invités qui n'adoptent point ces principes. Mais en était-il ainsi ? Ou bien, plutôt que d'une initiative d'école indépendante appliquant librement ses propres disciplines, ne s'agissait-il pas d'une manifestation du Félibrige toute subordonnée aux exigences de la hiérarchie félibréenne et où les actuelles divergences, loyalement discutées, pourraient heureusement s'estomper au bénéfice de l'unité occitane.

Réponse de l'abbé Salvat *afin que toute équivoque soit dissipée* :

Monsieur le chanoine,

[...]

Le collège d'Occitanie a choisi la ville de Rodez pour son premier congrès parce qu'il y compte beaucoup d'amis, surtout parmi les membres de l'enseignement. Mais ce congrès n'a rien à voir avec le félibrige proprement dit, car le collège d'Occitanie n'est pas associé au félibrige, et il est une association fondée pour l'enseignement de la langue d'Oc suivant des principes de restauration linguistique qu'on n'est pas obligé d'accepter. Le fait que le Collège s'occupe de la langue d'Oc ne le soumet pas aux règles de la hiérarchie félibréenne.

Les séances de travail du congrès de Rodez seront ouvertes aux membres de l'Enseignement public et privé de tous les degrés, aux maîtres, élèves et amis (régulièrement inscrits et cotisants) du collège d'Occitanie.

Ce congrès ouvert sous le haut patronage de l'académie des jeux floraux, sous la présidence effective de M. l'inspecteur d'académie de l'Aveyron et de M. Bousquet, président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, organisé par nos amis du Rouergue qui acceptent, propagent et défendent les disciplines linguistiques du collège d'Occitanie, demeure sous ma direction personnelle, et j'en assume toute la responsabilité. On n'y discutera pas des principes, on y parlera seulement des méthodes d'enseignement, des résultats obtenus et des résultats espérés dans le beau pays du Rouergue concernant la langue d'Oc et l'école.

Le collège d'Occitanie se doit de mériter les encouragements et les félicitations que lui adressait récemment le ministre de l'Instruction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le chanoine, l'expression de mes sentiments respectueux et très distingués.

Joseph Salvat.

Dont acte. Ce congrès est totalement indépendant du Félibrige, bien que nombre de participants en soient membres, et l'abbé Salvat s'en réclame l'instigateur et l'entier responsable. Notons toutefois que la cheville ouvrière est bel et bien aveyronnaise et les intervenants faisant des rapports sont des militants aveyronnais, hormis le président Salvat.

Cette lettre est suivie de celle à laquelle il est fait allusion, envoyée par le ministre de l'Instruction publique de l'époque, M. Jérôme Carcopino.

Vichy le 28 novembre 1941.

Monsieur l'abbé,

J'avoue très humblement l'ignorance où j'étais, jusqu'à votre venue à Vichy, de l'existence du collège d'Occitanie. Vous excuserez le secrétaire d'État qu'assaillent tant de problèmes divers et l'homme du Nord trop peu familier avec les Institutions de langue d'Oc.

Cette lacune est désormais comblée grâce à l'entretien que nous avons eu ensemble et à la documentation que vous m'avez soumise.

De quoi s'agit-il en effet ? Non pas de donner aux enfants et aux jeunes gens un enseignement philologique et linguistique qui risquerait de rebuter ceux d'entre eux que leurs aptitudes et leurs goûts n'attirent pas vers de telles études, mais il est au, contraire, très souhaitable de fournir aux élèves de nos écoles primaires, de nos établissements secondaires et, d'une façon générale, à tous ceux qui, nés dans nos provinces méridionales, parlent et aiment leur dialecte, le moyen de préciser leur vocabulaire, d'améliorer leur syntaxe et leur style et de maintenir cette belle « langue mayrane ¹ » (*sic*), qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, et suivant la loi du moindre effort, se dégraderait, sur leurs lèvres jusqu'à n'être plus qu'un patois.

Votre enseignement par correspondance que vous avez eu récemment, je crois, l'heureuse initiative de compléter par des leçons à la Radio, répond tout à fait au but que vous vous êtes proposé et ne manquera pas, j'en suis sûr, de rendre les plus grands services.

En formant des vœux pour la prospérité du collège d'Occitanie, je vous prie, Monsieur l'abbé, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Jérôme Carcopino.

Le ministre est donc favorable à cette initiative qui, rappelons-le, se situe hors de l'Éducation nationale (Instruction Publique à l'époque) et apporte son soutien à l'action menée par le collège d'Occitanie ; il considère la langue d'oc comme une véritable langue et non comme un « patois ». Il apporte une précision quant aux rapports suivis, voire étroits, que l'abbé Salvat entretient avec le régime en place.

1. « Langue mayrane », vraisemblablement pour *lenga mairala*, [langue maternelle].

Nous ne possédons aucun élément du discours du directeur du collège d'Occitanie. Il semble avoir connu des fortunes diverses et fait l'objet de rétention de la part de l'abbé Salvat qui l'a finalement envoyé à Julienne Séguret. A-t-il refusé de le rendre public ? Est-il actuellement dans les archives, non consultables, de *Calelbon* ? Toutefois certaines interventions et certains discours ont été publiés¹ et permettent de se faire une idée assez précise du contenu et de la tonalité de cette assemblée. Il s'agit des textes de M. Henri Mouly, instituteur à Villefranche-de-Rouergue, M^{me} Julienne Séguret, institutrice à l'école annexe à Rodez, M. Adrien Vézinhét, professeur au lycée Foch de Rodez, M. l'abbé Henri Fournier, professeur à l'institution Sainte-Marie à Rodez, M. Henri Bousquet, président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, M. Maurice Defaut, inspecteur d'académie de l'Aveyron. L'analyse de leurs interventions s'avère intéressante pour faire un point sur l'état de l'enseignement de la langue d'oc en Aveyron à ce moment-là.

2.1 Les interventions

Henri Mouly

Instituteur, il traite de *La lenga d'oc a l'escòla primaria* [La langue d'oc à l'école primaire]. Il est le seul à intervenir en occitan. L'orateur se lance dans un long plaidoyer en faveur de la langue d'oc. Nous retrouvons dans son propos nombre d'arguments qu'il a développés dans des articles de presse et des interventions diverses. Par-delà les attaques qu'elle subit, cette langue existe. Il convient d'en prendre acte, de la faire vivre en tant que telle auprès des enfants, de la parler à égalité avec le français. Alors que la répression sous toutes ses formes s'est abattue sur les écoliers locuteurs occitans, il y a tant à gagner à respecter français et occitan. Il réfute les arguments sur le prétendu risque de séparatisme et le fait qu'une seule langue serait facteur d'unité, de paix et de fraternité. Une longue argumentation est développée contre l'idée que le plurilinguisme serait facteur de guerre. Nous sommes en plein conflit mondial. Ce thème est cher à M. Mouly qui a connu dans sa chair la guerre 1914-1918, a toujours lutté pour la paix et la fraternité entre les hommes, et a lancé de nombreux appels à leur sagesse.

Pour que les quelques mille cinq cents à deux mille institutrices et instituteurs aveyronnais puissent exploiter au mieux l'heure et demie d'occitan autorisée en dehors des heures de cours, il préconise une sorte de petite précis de la méthode : texte au tableau, lecture, explication de vocabulaire, conjugaison, constitution d'un cahier d'occitan et utilisation de son livre *Éléments de langue occitane*. Dictées, rédactions, thèmes et versions sont envisagés. Il avance même une proposition :

1. *Premier Congrès du collège d'Occitanie, à Rodez, 11-12 avril 1942*, imp. Pierre Carrière, 1943, Rodez.

E qual sap s'en fin d'anada podriam pas organiza un concors, un biais d'examen ont donnariam a totes los que lo meritarian un bel diplôme de lenga d'oc. La question merita d'èser estudiada.

Et qui sait si en fin d'année, nous ne pourrions pas organiser un concours, une sorte d'examen à l'issue duquel nous donnerions à tous ceux qui le mériteraient un beau diplôme de langue d'oc. La question mérite d'être étudiée.

Il s'agit là de l'idée en gestation du Certificat d'études primaires occitanes qui verra le jour en juin de la même année. Henri Mouly préconise un long travail d'observation, d'étude, d'expérimentation et de mise au point qui devrait donner les méthodes et les manuels adaptés. Huit directions de travail de recherche sont avancées pour l'approfondissement des connaissances de la langue d'oc du Rouergue à utiliser dans les leçons à l'école primaire : folklore, musique, vocabulaire, rapport au latin, orthographe, syntaxe, littérature, théâtre scolaire ; toutes idées qu'il développera dans la future revue *Escòla e Terrador* [École et terroir].

Toute son intervention est centrée sur la pédagogie en école primaire et propose des axes de recherche fondés sur la connaissance de la langue et des mœurs du peuple rouergat. Il s'appuie essentiellement sur des exercices écrits, une méthode « classique » d'apprentissage des langues, que nous pourrions qualifier de scolaire pour l'époque au sein de laquelle on ne sent guère la présence de l'oral. Il est vrai que dans l'immense majorité des cas, les écoliers du milieu rural connaissent l'occitan et le pratiquent couramment ; apprentissage de la lecture et écriture sont donc les objectifs prioritaires. Connaissant les besoins de ses collègues, très pragmatique, Henri Mouly essaiera, sa vie durant, d'apporter des solutions, une aide pratique au travers d'articles, revues, livres, afin d'obtenir une efficacité maximale.

Julienne Séguret (Calelhon)

Institutrice à l'école annexe de l'école normale de filles, elle développe en français le thème *Rôle de la langue d'oc, et de la littérature dans la formation des instituteurs ruraux*. Elle commence par une citation du maréchal Pétain : « C'est à un redressement intellectuel et moral que d'abord je vous convie ¹ » et poursuit :

Il faut créer une mentalité rustique, j'allais dire une mystique paysanne [...] C'est le sentiment de la noblesse de ses origines et de la grandeur de sa destinée qu'il faut donner au paysan. Et ce sera le rôle de l'école en collaboration avec la famille de former les élites rurales dont le pays a besoin, de susciter chez les jeunes des vocations paysannes et ainsi que le dit Henri Bordeaux : « de leur restituer le goût de cette culture du sol qui communique avec les forces souterraines et éternelles de l'univers et mieux encore de leur rendre cette force morale invisible, ce fonds commun héréditaire, traditionaliste et mystique qui vient de la profondeur des siècles ».

1. Philippe Pétain, discours du 25 juin 1940.

C'est dire que l'école rurale doit s'intégrer complètement au sol [...] elle doit former principalement des agriculteurs et des artisans ruraux. Elle doit pour cela donner aux jeunes paysans un enseignement spécialisé, assuré par des maîtres également spécialisés.

Ces propos reflètent parfaitement le souci permanent de *Calelhon* qui a agi et prêché sa vie durant pour une formation professionnelle forte, en osmose avec l'éducation en général. La formation de ces maîtres serait fondée sur « la connaissance de la langue d'oc et de sa littérature qui devraient être enseignées aux maîtres en même temps que la géographie et l'histoire de la province ». Nous retrouvons la référence à des découpages administratifs de l'Ancien Régime chers à certains Félibres.

Nos élèves-maîtres, issus pour la plupart de milieux ruraux, l'apprendraient avec plaisir et très facilement (Ceux d'entre eux, qui, au lycée de Rodez, suivent les cours du collège d'Occitanie, y prennent beaucoup de plaisir et font des progrès étonnamment rapides. Et leur exemple n'est pas isolé).

Confirmation de l'origine aveyronnaise de la très grande majorité des futurs instituteurs et institutrices et de la participation de certains d'entre eux aux cours d'occitan. « La langue, dit madame Séguret, est la clé qui permet de pénétrer jusque dans les mystérieuses profondeurs de l'âme d'une race » Ce terme de « race », employé au sens félibréen bien sûr, est repris plusieurs fois. Sachant le sens que lui donne l'occupant nazi, en cette période de guerre cela ne peut qu'amener confusion, voire une association malheureuse dans l'esprit populaire. Certes l'oratrice précise :

Enfant du pays et connaissant bien sa langue, l'instituteur rural serait capable de comprendre les habitudes, les mœurs, les traditions, l'esprit des populations. Il s'imprènerait de cette sagesse rustique faite de ferme bon sens, de patiente énergie, d'optimisme mesuré, également éloigné des désespoirs néfastes et des engouements injustifiés. Il ne se trouverait pas dépaycé, isolé parmi les laboureurs et les artisans.

Ici encore apparaissent les idées félibréennes du retour au sol natal, au sein d'une communauté dont la vie est faite de labeur, de rusticité, de sacrifices, de patience, rythmée par les saisons et le pas lent des bœufs au labour. Une vie saine physiquement et moralement, loin des lieux de perdution que sont sensé être les grandes cités. La langue permettrait de gagner la confiance des familles et des écoliers, de donner à l'enseignement l'accent du terroir. Ainsi les instituteurs contribueraient-ils au maintien de sa pratique. Contre ceux qui accusent les occitanistes de séparatisme, Julienne Séguret juge bon de rappeler l'appartenance à la France :

Car notre langue est un français d'oc, et le Languedoc, comme la Provence, le Rouergue ou le Limousin sont des provinces bien françaises et qui prétendent le rester. Dans une France rénovée qui verra la résurrection des Provinces, nous espérons

bien voir les assemblées provinciales inscrire aux programmes de leurs écoles l'étude du dialecte et des bons écrivains qui l'ont illustré.

Propos clairement en accord avec celui du chef de l'État sur le renouveau des provinces auquel elle rattache celui de la langue et de la littérature d'oc. Elle cite d'ailleurs quelques lignes de la circulaire du ministre Jérôme Carcopino. On a pu parler de « la trahison des clercs ¹ ». De tels reproches ne sauraient être adressés aux lettres d'oc et l'on peut, d'après elle, bien augurer de la santé du peuple occitan. En parfaite connaisseuse de la littérature d'oc elle en parle longuement ainsi que de ses auteurs qui ont su se garder « des exagérations des cénacles ; vous ne trouverez pas chez eux de surréalisme, d'hermétisme, ou tout autre snobisme tapageur. Ils ne cherchent pas à faire de la poésie pure ; lui préférant la pure poésie ». Nous sommes loin des théories avant-gardistes, du renouveau littéraire ou simplement d'une recherche des sentiers de découverte. Elle poursuit :

Ils ont puisé leur inspiration aux sources traditionnelles : le sol et le ciel, la substance physique et l'essence spirituelle, le corps et l'âme d'une race et d'un pays. Ils sont restés près de la réalité, de la vérité. Ils ont compris le sens de la rusticité. [...] J'entends par ce mot *rusticité*, non la grossièreté d'un être primitif, mais la dignité simple de ceux qui vivent près de la nature, et la fierté de l'homme qui travaille libre et maître chez lui, sur son patrimoine, comme le commandant sur son navire, seul maître après Dieu.

Citant la préface de l'ouvrage du docteur Labat, elle évoque l'« âme paysanne, réalité spirituelle très profonde et très belle ; elle flotte sur les labours, avec la chanson traînante du bouvier et parmi les rires dionysiaques des vendangeurs barbouillés du jus des grappes » ; on la trouve dans le « premier appel de l'alouette dans les airs » saluant l'aube naissante et qui « chaque soir s'endort au bercement des rites millénaires ». C'est, selon Julienne Séguret, de cette littérature que doivent se nourrir les maîtres d'école :

Ils y trouveront pour le plus grand bien de leur esprit et de leur cœur, la généreuse association de l'art et de la morale. Car, voici que nos écrivains occitans ont élevé jusqu'à la plus haute poésie ce qui compose le programme rénovateur : Travail, Famille, Patrie.

On ne peut, de façon plus évidente, associer la littérature occitane aux visées politiques et philosophiques du régime vichyste. Et elle ajoute :

Nous pouvons dire de toute notre littérature d'Oc ce que M. Charles Maurras dit de la doctrine de Mistral qu'il qualifie de « doctrine si humaine, supérieure aux

1. Ouvrage de Julien Benda (1927) qui dénonce la démission des intellectuels, traîtres à leur mission d'« officiants de la justice abstraite » et de défenseurs du rationalisme démocratique, succombant à la tentation d'un engagement qui les soumettait aux pouvoirs temporels ou spirituels (*Le Petit Robert*).

vaines revendications de l'individu qui passe et qui meurt, fugace foliole sur un arbre immortel... Doctrine nationale... Ce poète rustique est aussi un poète aulique et curial, son auditoire naturel est formé des maîtres des hommes ».

Madame Séguret rappelle par ailleurs l'hommage rendu par le Maréchal Pétain à Frédéric Mistral « patriote dont l'œuvre et la vie témoignent que l'attachement à la petite patrie n'ôte rien à l'amour de la grande... ». Ces références témoignent de l'attachement de l'institutrice de l'école annexe à l'orientation politique de l'époque. Avec son époux Eugène Séguret, ils ont soutenu le régime de « Révolution nationale » prôné par le Maréchal. À maintes reprises ils ont montré leur attachement aux idées maurrassiennes, se souciant notamment de l'opinion que pouvait émettre sur leurs travaux d'écrivains le principal animateur du mouvement d'extrême-droite l'Action Française, et ils sont de grands admirateurs de la très maurrassienne Philadelphie de Gerde. Cette opinion ainsi clairement énoncée devant le premier congrès du collège d'Occitanie, aura l'inconvénient majeur d'adosser les actions en faveur de l'occitan au régime pétainiste et favorisera une idée qui fera long feu : toute action en faveur de la langue d'oc sera vue comme un soutien à la collaboration et par la suite, comme émanant de gens de droite. La progression de l'introduction de l'occitan à l'école en souffrira cruellement dans l'après-guerre en Aveyron. Julienne Séguret répercute cette orientation politique dans la formation qu'elle préconise pour les instituteurs :

Ainsi donc, en étudiant la langue d'Oc et sa littérature, les futurs instituteurs ruraux feraient, si l'on ose risquer l'expression, « leurs humanités rustiques » et recevraient une formation intellectuelle, morale et civique qui les préparerait directement à leur tâche professionnelle [...]

Ils pourraient donner à leur enseignement le tour spécial qu'exigerait une éducation bien comprise de nos petits ruraux... Tout en suivant l'évolution naturelle des choses, l'école serait la gardienne des belles traditions, de celles qui ont une valeur d'art ou d'éducation.

Et elle donne un exemple :

À Gabriac (Aveyron), des acteurs du pays jouent pendant la Semaine Sainte, le drame du Calvaire. J'ignore quelle est la valeur artistique de cette représentation. Mais je songe à ce qu'elle pourrait être, et au rôle que pourraient jouer dans des entreprises semblables, un instituteur ou une institutrice qui aurait le goût et la culture nécessaires.

Nous sommes là bien loin de l'appel à sauver la langue lancé en 1921 par Henri Mouly et de l'apprentissage de l'occitan. Il s'agit, ni plus ni moins, de faire jouer à l'école le rôle de relais d'une vision politique et philosophique. Quant à l'intrusion de la religion voulue par le régime vichyste dans les écoles publiques et dans les activités des instituteurs, avec la véritable guerre scolaire opposant public et privé qui fait des ravages dans certains villages, on peut être certains que les enseignants aveyronnais

de l'école laïque auront reçu ces propositions d'un œil plus que critique. Que de fois, longtemps après, n'a-t-on pas entendu des réflexions du genre : « l'occitan c'est l'affaire des curés et de la cagoule ». Dans les objectifs assignés aux enseignants en milieu rural, on peut noter un certain enfermement :

L'école rurale a une mission sociale à remplir. Elle doit retenir au village les enfants de nos campagnes et les préparer à devenir en majorité des cultivateurs, des artisans, des fermières d'élite ; des hommes et des femmes instruits et capables de réaliser aussi complètement que possible leur destin.

L'homme confiné au travail de la terre et la femme derrière les enfants, les casseroles et la volaille ? On peut se poser la question. C'est mal évaluer l'évolution de la vie en milieu rural dans les trente années d'après-guerre surnommées « Les trente Glorieuses » : faiblesse des capacités de certaines exploitations, exode rural, femmes d'agriculteurs plus indépendantes car travaillant à la ville, donc en contact permanent avec le français, prise d'indépendance des jeunes couples à l'égard des parents, immense développement de l'enseignement pour toutes les catégories sociales, ce qui signifie expansion très rapide du français parmi les enfants avec la complicité active des parents, donc le recul de la langue d'oc. Cela n'empêche pas *Calelbon* de développer sa théorie :

Un peu partout, peu à peu, on vient aux doctrines mistraliennes de décentralisation, de réorganisation communale et provinciale. On comprend la nocivité d'un unitarisme abusif qui impose non seulement son ennuyeuse uniformité, mais aussi ses modes déraisonnables, son égoïsme, ses railleries, son scepticisme desséchant, ses misères et ses folies, et qui tarit dans ses sources vives ce qui fait l'originalité, partant la force d'une race.

Il faudra bien qu'un jour l'école, tout en restant une, comme la mère Patrie, se présente sous des aspects divers. Il est inadmissible que le fils d'un pêcheur de Paimpol reçoive exactement la même éducation que l'enfant d'un mécanicien de Billancourt ou d'un pâtre de l'Aubrac. Nous ne saurions obtenir de décentralisation universitaire avant l'organisation des provinces. Le jour où chaque province aura retrouvé une certaine liberté administrative, il appartiendra aux assemblées provinciales, aux diverses collectivités régionales de demander l'enseignement du dialecte régional.

Il s'agit bien d'une vision nouvelle de l'action éducative dans le cadre d'une refonte de l'organisation administrative et politique du pays. Mais le fils du pêcheur doit-il se cantonner à poursuivre la vie de son père sur le bateau, le fils du mécano passer sa vie à réparer des moteurs et le fils du *cantalés*¹ avoir comme seule perspective la garde

1. *Cantalés* : responsable de troupeaux de vaches sur les « montagnes » (pâturages) de l'Aubrac durant les mois de mai à octobre ; vivant au buron, avec son équipe ils assurent notamment la fabrication des fromages *Cantal* et *Laguiole*.

les troupeaux sur l'Aubrac et la fabrication du fromage ? Il y a là un cloisonnement et un déterminisme apparents qui vont à l'encontre d'une éducation la plus large possible, ouverte, universelle ; un enseignement laïque permettant à chaque enfant de développer toutes ses capacités dans la diversité et de trouver sa voie personnelle, dans lequel l'occitan aurait toute sa place, assurément, et que défendent déjà nombre d'institutrices, d'instituteurs et de professeurs.

Après avoir dégagé ces perspectives pour un avenir plus ou moins lointain, l'oratrice pose la question : « Que faire en attendant ? » Elle dresse un état des lieux : possibilité d'une heure et demie de cours d'occitan en dehors du temps d'enseignement, soutien de monsieur l'inspecteur d'académie et cours donnés au lycée Foch en relation avec le collège d'Occitanie. Précisément, elle pense qu'il faut s'appuyer sur cet organisme et les cours qu'il dispense aux élèves-maîtres de Rodez ainsi qu'à quelques institutrices rurales. Elle pense nécessaire un additif de lectures, conférences, leçons de littérature afin de disposer d'un personnel enseignant bien formé. Elle propose des outils, livres, auteurs, revues. Préconise la création d'un bulletin pédagogique. *Escòla e Terrador* est en gestation.

Parmi les moyens, est envisagée la création de bibliothèques occitanes à l'image de celle existant au lycée Foch, créée à l'initiative d'Eugène Séguret, son époux, dès la fin des années vingt, avec le soutien actif du censeur et de quelques professeurs. Enfin, elle voit des professeurs d'université formés dans le domaine des « Humanités rustiques » qui restent sans doute à définir plus précisément. Le temps d'enseignement ? La langue d'oc pourrait entrer dans les horaires prévus pour l'éducation générale et pourrait être utilisée dans tous les ordres d'enseignement au-delà de la littérature, du folklore, du chant etc. Il est rappelé que des défenseurs de la langue maternelle travaillent bénévolement depuis des dizaines d'années, en fait depuis la création du *Grelh roergat* en 1921. Pour mettre en place cet ambitieux programme, il faut de l'argent. Un appel est lancé au département, à l'État, aux divers organismes régionaux, à la chambre d'agriculture, aux sociétés locales, savantes. Julienne Séguret en appelle à la formation d'instituteurs ruraux capables de remplir cette lourde tâche : « Dans la France qui essaye de se rénover en se retrouvant elle-même, l'université a des responsabilités à prendre et des devoirs nouveaux à remplir. »

À la lecture de cette contribution, il apparaît que l'institutrice — écrivaine — poétesse *Calelhon* ne s'en est pas tenu au « Rôle de la langue d'oc et de la littérature occitane dans la formation des instituteurs ruraux », comme prévu au départ. C'est l'intervention d'une battante, d'une militante de grande culture littéraire, qui présente une vision politique et philosophique, ébauche un plan de formation des instituteurs en parfaite harmonie avec les orientations du pouvoir en place. Mais ce pouvoir, s'il s'appuie sur un sentiment régionaliste fort chez les occitanistes, force est de constater qu'il n'a jamais lâché une minute de temps scolaire en faveur des langues

régionales. C'est là, assurément, que se situe la tromperie, le mirage, le leurre tendu par le pouvoir pétainiste, auquel se sont laissé prendre certains militants de la cause occitane en cette période troublée et difficile pour le peuple français.

La très longue intervention de Julienne Séguret méritait un résumé à la mesure de l'intérêt qu'elle présente du point de vue de l'état d'esprit qui régnait à ce moment-là chez une partie des occitanistes et politiquement chez bien des français.

Adrien Vézinhet

Professeur de lettres, latin-grec, au lycée Ferdinand Foch à Rodez, (il prendra les fonctions de censeur un peu plus tard), il traite de l'occitan dans cet établissement et donne sa vision de la place de cette langue dans l'enseignement des langues en général. Il rend hommage à l'effort effectué depuis bien longtemps, par des gens comme M. le censeur Veschambre, les époux Séguret et certains professeurs, « à travers mille difficultés », pour faire entrer l'occitan au lycée et développer sa connaissance. Face aux « provincialismes » qui émaillaient les compositions françaises et dont se plaignaient avec amertume certains professeurs de français, il précise :

Le grand responsable, nous dit-il, n'était autre que ce patois. [...]

Dans certains établissements on poussa le zèle jusqu'à proscrire cette langue des conversations, dans les cours de récréation. L'occitan était et devait rester la langue des rustres, des ignorants et des illettrés. [...]

Une centralisation excessive, à la fois politique et culturelle, la destruction systématique des particularismes, le nivellement des aspérités, souvent si riches et si pittoresques de nos provinces ne sont pas étrangers aux désastres et malheurs de la patrie. [...]

Voilà pourquoi on a décidé de redonner à chaque terroir sa physionomie propre, de gratter en quelque sorte les plâtras dont on avait souillé, durant des siècles, leur splendeur originale. En premier lieu, il convient de restaurer la langue autochtone, dans les provinces qui en possèdent une, comme le Rouergue et tout le Midi de la France. Cette langue, fruit original de l'alliance étroite de l'homme, de la terre, d'un climat, seule capable d'exprimer l'âme du peuple qui l'a lentement forgée de ses joies et de ses détresses.

Après avoir rappelé que la langue d'oc est enseignée « avec des moyens de fortune », non seulement au lycée, mais aussi dans d'autres établissements, il ajoute :

Deux années d'enseignement ont été pour nous une révélation devant le ravissement de nos écoliers bénévoles. Quel professeur n'a rêvé souvent d'explications de textes capables de créer dans leur classe une communion spéciale qui fait que chaque trait d'un chef-d'œuvre parcourt d'une manière spontanée toutes les âmes et s'amplifie pour les émouvoir de tout l'écho qu'il fait surgir de chacune d'elles.

Le professeur Vézinhét rappelle que l'étude de Corneille, Racine, Cicéron, Virgile ou Horace « récoltent plus de bâillements que de frissons d'enthousiasme » dans les classes, alors que :

Un sonnet d'Estieu, une page de Bessou et de Mouly ont réussi là où des Génies incontestables n'éveillent qu'indifférence.

Il y a là un fait qu'il importe de méditer : il prouve que l'occitan est de plain-pied avec les jeunes intelligences de notre pays d'Oc, qu'il leur révèle tout de go, sans qu'il soit besoin d'une étude prolongée, la beauté de la forme, cette équation parfaite entre l'idée ou l'image et son expression. Et c'est là, je crois le fondement, le principe de toute culture littéraire.

Vision très large, riche, vivante de l'enseignement de la littérature en général et occitane en particulier que l'on n'a pas fréquemment le loisir de voir exposée. Il explique par ailleurs la rareté des grands écrivains français issus du Midi par « l'abandon de notre langue qui nous a privés de l'épanouissement littéraire ébauché par nos anciens troubadours ». Adrien Vézinhét aborde ensuite longuement les rapports du latin et de l'occitan en faisant référence à un article de M. Galtier dans le *Journal de l'Aveyron*. Constatant l'affaiblissement de l'utilisation de la langue d'Oc et l'attrait du français, langue venue par « la bourgeoisie de nos villes et de nos bourgs [...] l'épicier, le facteur, le gendarme, pour ne pas parler du curé et de l'instituteur ». Il fait remarquer :

Mais puisque nous avons la chance de le posséder, pourquoi nous priver d'un instrument si propre à exprimer les beautés du latin. C'est par la langue d'oc que nos étudiants, latinistes ou non, acquerront le goût de l'antiquité, le sens de cette vie pastorale et terrienne chantée par Virgile, qui est le propre de la civilisation méditerranéenne qui est la nôtre. [...] La langue d'Oc, au contraire, œuvre de nos laboureurs et de nos artisans, et par là, essentiellement paysanne, s'avère seule capable de nous faire pénétrer Virgile, poète des champs....avec quelle facilité les jeunes gens et les jeunes filles qui vont vendre du charbon, ou laver la vaisselle à Paris, oublient leur langue maternelle, pour étaler devant leurs compatriotes un français bouffon qu'ils arborent comme une décoration toute fraîche (Tata de Paris¹). C'est leur manière de dire qu'ils ne sentent plus le suint, ni l'odeur chaude des étables, qui vaut bien ma foi, certains parfums frelatés.

Pour prendre le contre-pied de ces abandons et fiertés mal placées, il conclut :

Éveiller de bonne heure le goût littéraire de nos étudiants, favoriser son épanouissement, pénétrer plus intimement la culture latine, retrouver dans l'occitan les vrais courants de notre civilisation terrienne qui va de Virgile à Mistral, tels sont les fruits que nous sommes en droit d'attendre de l'étude de notre langue d'Oc.

1. Adrien Vézinhét fait ici référence à des personnages de certaines pièces de théâtre dans lesquelles les aveyronnais émigrés à Paris font étalage de leur langage *ponchut et franciment*, (pointu et français) qui se veut signe d'une supériorité.

C'est sur quelques accents félibréens concernant le rude travail des gens du terroir, laboureurs, vigneron et pâtres, qu'Adrien Vézinhét termine son propos sur le fondement justifié de l'amplification de l'étude de l'occitan par les jeunes écoliers et lycéens rouergats.

L'abbé Henri Fournier

Professeur de français à l'institution Sainte-Marie de Rodez, il est chargé de faire un rapport sur l'état de l'enseignement de l'occitan dans le département. Son intervention est précieuse par les renseignements qu'elle nous livre. Après avoir rappelé que c'est à Henri Mouly et Eugène Séguret que l'on doit l'idée et l'impulsion de l'enseignement de la langue d'oc à l'école dans le département de l'Aveyron et fait l'historique des initiatives prise au lycée Foch, il met l'accent sur l'enseignement privé confessionnel.

Au collège Saint-Gabriel de Saint-Affrique, c'est l'abbé Lombard qui avait débuté les cours d'occitan (sans précision de date) et en 1942 l'abbé Valat, professeur de lettres en classe de première, initie une quinzaine d'élèves à la langue.

Au petit séminaire d'Espalion, avant 1939, M. l'abbé Norbert Bonal, professeur de lettres, donnait des cours avant d'être fait prisonnier en Allemagne. M. l'abbé Bion, son successeur, semble vouloir poursuivre dans cette voie.

De même, à l'institution Saint-Joseph de Villefranche-de-Rouergue, MM. les abbés Rigal et Serres sont prêts à organiser des cours. Mais ce ne sont là encore que des prévisions et rien ne permet d'affirmer que ces cours ont bien été mis en place.

À l'institution Sainte-Marie à Rodez, c'est l'abbé Fournier lui-même comme il le précise, qui a mis en place des cours d'occitan, dès 1933. (Avec toutefois des hauts et des bas comme en témoigne le courrier envoyé au directeur du collège d'Occitanie voir p. 203). Ces cours se sont poursuivis, précise monsieur Jean Miquel, un de ses anciens élèves, dans son témoignage¹. S'ils étaient une quinzaine d'élèves au début, l'abbé Fournier annonce une quarantaine d'occitanistes en 1942, avec l'accord de M. le supérieur de l'établissement qui lui autorise une heure de classe par semaine. Ce qui n'a pas été toujours le cas dans cet établissement. L'hostilité marquée du Supérieur et de nombreux enseignants de Sainte-Marie a empêché la mise en place de cours suivis. Les cours d'occitan ont eu lieu certaines années et pour quelques élèves seulement, grâce à la volonté et l'opiniâtreté de l'abbé. Notons au passage qu'il a pris des cours pour sa formation personnelle. De nombreux exercices qu'il a effectués et leurs corrigés sont conservés dans des cahiers² aux archives de l'évêché de Rodez; on peut y noter les progrès rapides de cet écolier hors du commun (l'abbé Fournier

1. M. Jean Miquel, voir son témoignage filmé.

2. Henri Fournier, Archives de l'Evêché, pour les années 1935-1937-1941-1944, 4 cahiers, côtes 7, 8, 9, 10). Non répertoriées.

préparait une thèse, non aboutie, sur Justin Bessou) et les corrections sévères et argumentées de l'abbé Salvat.

Dans son rapport, le professeur de Sainte-Marie nous apprend que le supérieur du grand séminaire de Rodez, M. le chanoine Robert, a approuvé l'organisation d'un cercle d'études de langue d'Oc qui fonctionne depuis 1940 avec quelques élèves qui étudient les auteurs occitans rouergats. Des élèves sont inscrits à Toulouse et étudient les cours du collège d'Occitanie, aidés par deux professeurs, les abbés Brun et Tamisier, qui initient des travaux divers : traduction de livres sacrés, psaumes, composition de dictionnaire, mise en place de pièces de théâtre comme *La mule de maître François* que la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) destine aux scènes campagnardes. Avec l'autorisation de monsieur le supérieur, deux séminaristes ont même effectué leurs exercices de sermon en langue d'Oc, lesquels ont été lus devant toute la communauté. Cela est attesté dans sa lettre du 20 décembre 1941 à l'abbé Salvat. Il semble bien qu'il y ait là une nouveauté, l'objectif étant de préparer les futurs prêtres à « coller » au plus près des habitudes et de la langue usuelle de leurs paroissiens. Est également présent le souci de toucher la jeunesse en général dans le milieu rural par le théâtre en occitan ; l'abbé Fournier sera aussi aumônier fédéral de l'ensemble de la jeunesse chrétienne en Aveyron.

Dans l'enseignement primaire public, sont soulignées les initiatives d'Henri Mouly de Compolibat, puis à Toulonjac et à Villefranche-de-Rouergue, (à l'école Pendariès), ainsi que celles d'Édouard Galy à Saint-Rome-de-Tarn (sur lesquelles nous n'avons aucune précision) ou de mademoiselle Fontrouge de Saint-Félix de Lunel dont certains élèves ont obtenu des prix au collège d'Occitanie.

De ce tour d'horizon Henri Fournier tire cinq leçons et propositions :

- 1° L'enseignement de la langue d'oc existe là où il y a des professeurs capables de l'enseigner. Il n'existe pas là où il n'y a pas de professeurs. C'est ainsi que l'enseignement féminin ne connaît pas la langue d'oc.
- 2° L'enseignement de la langue d'oc prend une grande vitalité là où les directeurs d'établissements et le corps professoral le favorisent.
- 3° Nécessité absolue de disposer de livres. S'il cite les *Éléments de langue occitane* d'Henri Mouly, il réclame une grammaire, un dictionnaire adapté, une petite histoire de la littérature d'oc.
- 4° Renforcer le nerf de la guerre : les moyens financiers.
- 5° Enfin, dit-il, « notre enseignement manque d'une sanction officielle. Le français moyen est très sensible, semble-t-il, aux grades académiques... ».

Illustrant ces demandes et propositions, l'orateur cite en exemple le lycée Foch et le grand séminaire. Il réclame donc des professeurs compétents et y voit la nécessité de gagner à la cause de l'occitan les directeurs d'établissements scolaires. (Il avait dû affronter des oppositions fortes à Sainte-Marie). Pour fonder une bibliothèque il faut de l'argent, même s'il y a parfois des mécènes, il précise : « Mais savez-vous qu'il

est parfois pénible d'aller solliciter ? » De même la rétribution des enseignants ne serait pas du luxe vu le surcroît de travail occasionné par les cours d'occitan (qui sont donnés, rappelons-le, hors temps scolaire). Le bénévolat tient à la foi des acteurs en ce qu'ils font, et une rétribution permettrait d'encourager de nouvelles participations.

Et il ajoute :

Tout d'abord, ne pourrait-on obtenir que la langue d'oc soit inscrite aux programmes des examens (licence, baccalauréat) au moins comme matière facultative. On accepte bien la gymnastique et la musique. Pourquoi pas la langue d'oc ? J'avoue que cette solution me laisse assez froid. La langue d'oc est trop noble dame pour entrer ainsi par une porte dérobée. J'aimerais pour ma part quelle fut traitée comme une langue vivante, au même titre que l'anglais ou l'allemand. Mais peut-être est-ce là un rêve trop ambitieux ?

En tout cas, le collège d'Occitanie ne pourrait-il instituer un Certificat d'études de langue d'oc ? Je le verrais volontiers constitué par une épreuve écrite composée d'une dictée, d'une courte narration, et par une épreuve orale composée d'une conversation ou de l'explication d'un texte. Je donne cette suggestion pour ce qu'elle vaut. Peut-être n'est-ce pas encore réalisable ?

Cet état des lieux, que l'on peut juger assez complet vu l'état de nos connaissances sur la période, nous donne une idée du niveau de l'enseignement de l'occitan en Aveyron en 1942. Une évidence saute aux yeux : comparé au nombre d'élèves du département en primaire et secondaire, la présence de l'occitan apparaît extrêmement faible et aléatoire. D'autant que dans certaines écoles primaires, publiques ou privées, il est combattu, et souvent totalement ignoré en collège ou lycée. Toutefois les efforts des pionniers de cet enseignement sont marquants. Ils témoignent du fait que non seulement la langue d'oc n'est pas partout pourchassée, mais est aussi respectée et enseignée. C'est un pas intéressant sur le chemin de sa reconnaissance officielle. On notera également la proposition officielle de l'instauration d'un Certificat d'études primaires occitanes (C.E.P.O). Cette idée avait été avancée par l'abbé Fournier dans un courrier¹ à l'abbé Salvat préparatoire au congrès dans laquelle il disait : « *Farèm saique la proposicion d'instituir un examen de lenga d'oc que cabriá que lo collège d'Occitania reconeguèsa. De que n'en dizetz ?* » [Nous ferons sans doute la proposition d'instituer un examen de langue d'oc qu'il faudrait que le collège d'Occitanie reconnaisse. Qu'en pensez-vous ?].

Nous ne connaissons pas la réponse du directeur du Collège, mais le fait que la proposition soit faite officiellement et que le C.E.P.O. ait vu le jour deux mois après, permet de penser que l'accord a été général. L'analyse des besoins et les propositions, certainement élaborées en commun par les militants aveyronnais, témoigne d'une vision claire des difficultés mais aussi d'une grande volonté de progresser dans la diffusion de la langue d'oc à l'école.

1. Henri Fournier, lettre à l'abbé Salvat, 15 février 1942. Archives du collège d'Occitanie, Toulouse.

Henri Bousquet

Président de la Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, il relève avec satisfaction que l'action du collège d'Occitanie est tout à fait indépendante du Félibrige. « Le fait que le collège s'occupe de la langue d'oc ne le soumet pas aux règles de la hiérarchie félibréenne. Voilà donc un point acquis, le terrain est déblayé. Nous n'avons pas à nous occuper ici du Félibrige et de ses formules hiérarchiques. » Ces propos reflètent le désir de se démarquer des conflits internes qui agitent les félibres aveyronnais depuis quelques années et empoisonnent l'atmosphère, mais aussi peut-être de laisser de côté les débats linguistiques. Notant que par sa richesse l'occitan est l'égale du français, Henri Bousquet se place d'un point de vue historique et développe les raisons de sa décadence. Après des rappels historiques concernant le Rouergue, sa langue et ses difficultés, il précise :

Les temps ont changé. Les Révolutions ne sont pas toujours à sens unique. Il peut se faire qu'elles se produisent parfois dans le sens de la raison et du bien du pays. Voici que l'État, par la bouche du grand historien qui a charge de l'Éducation nationale, fait tomber les barrières qui depuis cinq siècles ont séparé les dialectes occitans de la langue française. Peut-on imaginer une plus radieuse nouveauté ? Et ce qui est plus surprenant encore, c'est que l'État ne peut pas avoir en cette matière d'enseignement une doctrine propre, il laisse aux intéressés la liberté d'arranger leur programme.

Au-delà du soutien apporté au ministre Jérôme Carcopino, on peut penser qu'il y a quelque illusion dans la politique menée en ce domaine. La langue occitane reste toujours hors des cours officiels, hors du temps scolaire et à la merci du bon vouloir des enseignants. Quand on sait l'attachement de ces derniers aux programmes officiels, véritable Bible, guide de leur profession qui est uniquement porteur de français, on peut douter de leur enthousiasme pour cette nouvelle cause. L'avenir le démontrera. Agrégé de grammaire, comme il ne manque pas de le rappeler, Henri Bousquet développe quelques idées sur la langue et débouche sur l'enseignement pour lequel il préconise notamment un bon gramophone, une collection de disques portant la voix de « vieux paysans... Ainsi se produirait ce beau miracle de transmettre à travers les siècles à des générations infinies d'écoliers la voix authentique de leurs aïeux ». On peut penser qu'il s'enflamme un brin lorsqu'il souhaite que l'écolier ou le lycéen « [...] entende résonner à ses oreilles les paroles d'un rouergat contemporain de Jeanne d'Arc ». Et il termine ainsi :

En ouvrant pour la première fois aux dialectes occitans l'accès des écoles publiques primaires et secondaires, l'État français a réparé une longue injustice. Il reconnaît et consacre l'effort des nobles esprits qui ont tant lutté pour obtenir ce résultat. Il a compris que la résurrection de la France ne peut s'accomplir, que si nos anciennes provinces sont rétablies dans leur entité ethnique, dont la langue est la condition vitale, que le remède le plus sûr pour ranimer leurs énergies et réveiller leur âme profonde est, avant tout la restauration de leur langage ancestral.

Nouveau témoignage de reconnaissance porté à l'action du pouvoir et langage tourné vers le passé concernant les « anciennes provinces » et le « langage ancestral ». Toutefois les portes de l'école restent fermées aux langues régionales, donc à l'occitan en particulier.

L'Inspecteur d'académie Maurice Defaut

La conclusion lui revient, de même qu'il a présidé ce premier congrès du collège d'Occitanie. Laissons-lui la parole :

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans une légitime fierté que nous pouvons nous séparer à la fin de ce premier congrès du collège d'Occitanie. Nous sommes fiers d'abord que notre Aveyron et Rodez aient été choisis pour cette première manifestation publique de notre mouvement ; à vrai dire nous méritions assez cet honneur puisque notre région a montré jusqu'ici un si fort attachement à l'étude de la langue d'oc, grâce au dévouement de maints professeurs et à l'enthousiasme de nos lycéens et de nos écoles. Nous sommes fiers par ailleurs du succès de notre Congrès, du nombre des auditeurs qu'il a attirés malgré la précarité des moyens de transport ; de la qualité et de l'intérêt des conférences que nous avons entendues.

Après avoir remercié les amis de la langue d'oc, l'abbé Salvat, directeur du Collège et les organisateurs, il poursuit :

Grâce à vous, Mesdames et Messieurs, l'enseignement de la langue d'oc va prendre un plus vaste essor dans nos provinces. Comme inspecteur d'académie, je puis vous assurer que je ferai tout pour que, dans le plus grand nombre d'écoles, on puisse lui assurer quelques heures d'études ; je me suis réjoui déjà de savoir qu'au lycée de Rodez tous nos élèves-instituteurs suivaient avec enthousiasme les cours de langue occitane. Ils seront donc à même de mieux faire comprendre à leurs futurs élèves et de mieux faire parler notre langage ancestral. Je n'ignore pas d'ailleurs qu'en m'entendant ainsi parler certaines personnes ici ou là et peut-être même dans cette salle, s'inquiètent et s'émeuvent : eh ! Quoi, n'a-t-on pas créé des écoles pour apprendre avant tout et exclusivement le français ? Allons-nous désormais parler patois dans nos classes ? C'est à ces inquiétudes et à ces doutes que je voudrais répondre en proclamant une fois de plus pourquoi il convient d'enseigner à notre chère jeunesse le dialecte rouergat, en évoquant devant vous les caractères, les beautés et les vertus de la langue occitane.

Pour Monsieur l'Inspecteur d'académie notre langue d'oc n'est pas un patois mais risque de le devenir :

[...] si justement on cessait de l'étudier, de la protéger, de la maintenir dans la pureté originelle de sa splendeur [...].

Le français ne peut suppléer en tout la langue d'oc, car cette dernière a des beautés et des vertus auxquelles notre langue nationale ne saurait prétendre [...]

Il faut sauver notre langue d'abord pour que les générations futures puissent lire et admirer les œuvres inestimables qu'elle a produites et qu'elle produit encore.

Citant les auteurs rouergats, Claude Peyrot « qu'on a justement surnommé le "Théocrite du Rouergue", Jean d'Armagnac, Justin Bessou », il précise :

Ne serait-il pas insensé de priver notre jeunesse d'un tel plaisir, d'un enseignement si riche de vérités utiles ? Mais il y a plus : en leur apprenant à s'exprimer dans notre langue, nous permettrons à nos fils de mieux connaître leur pays natal ; d'entrer en communion étroite avec nos paysages, avec nos mœurs et notre mode d'existence ; et cela la langue française ne le leur permettrait jamais, car elle s'est depuis longtemps séparée des champs, des paysans, de leur décor et de leurs cœurs naïfs. [...] Le français, en fréquentant la cour du ROI-SOLEIL et les salons de la Capitale s'est débarrassé, comme d'une souillure, des termes et des tours savoureux de notre terroir. Admirable pour analyser des finesses psychologiques, sans rivale pour exprimer la netteté des conceptions philosophiques notre langue française, telle que l'a fixée notre grand siècle classique, est incapable de décrire la simplicité et la profondeur de la vie des champs [...]

Seule notre riche langue d'Oc est donc capable de désigner toutes ces grandes et petites choses ; elle peut nous les faire comprendre et aimer, parce qu'elle a grandi avec lui et pour lui, et qu'elle ne l'a jamais renié pour émigrer vers les vains raffinements des cours et des villes.

Il est tellement évident que notre vieille langue rouergate plonge jusqu'au fond même de notre sol et de notre race, qu'elle a tout naturellement réglé ses modulations et son accent sur le caractère de nos paysages et de nos personnes mêmes.

Sa démonstration se poursuit sur l'adaptation, l'osmose pourrait-on dire, entre la langue d'oc et le terroir dans toutes ses composantes. L'orateur, en tressant ainsi des lauriers au français quant à ses capacités dans certains domaines du raffinement, de l'analyse, du progrès, cantonne l'occitan à exprimer les choses matérielles de la vie, du passé, et ainsi faisant ne plaide pas en sa faveur. Il persiste d'ailleurs dans cette voie de la dichotomie entre les deux langues :

Parlons donc la langue de nos pères rouergats ; apprenons nos enfants des écoles à la comprendre et à l'aimer. Par là ils sauront mieux voir et connaître les paysages familiers qui les entourent. En leur enseignant notre langue nationale, nous meublons leur esprit et leur cœur des grandes idées et des nobles sentiments de notre Patrie ; mais en leur enseignant notre dialecte rouergat, nous les faisons communiquer avec l'âme même de la province.

Et ce faisant, Mesdames et Messieurs, ne croyez-vous pas que nous leur inculquons les plus rares et les plus précieuses vertus morales [...].

Nous ne savons que trop, hélas, qu'au siècle de la T.S.F., du cinéma et de l'avion, les jeunes ont tendance à mépriser le vieux temps et qu'une éducation trop purement technique risque de transformer les hommes en automates vaniteux, de leur fermer les yeux et l'esprit à tout ce qui n'est pas mécanique, utilitaire et productif. Mais

quand ils parleront notre langue si vieille et toujours si jeune, quand le maître leur expliquera que des générations et des générations de rouergats ont utilisé ce dialecte et qu'il est presque aussi vieux que nos collines et nos ruisseaux, nos jeunes enfants se sentiront mieux les fils d'une longue lignée de robustes et vaillants travailleurs. De même qu'elle les aura plus solidement fixés au sol natal, la langue d'Oc les attachera plus étroitement à leur race ancestrale.

Que de termes faisant référence au passé, à un monde ancien, à une sorte d'enfermement ! On ne saurait mieux faire passer pour une vieillerie la langue que l'on se propose de défendre. Cette façon d'exprimer la relation à l'occitan, cette vision qui en est donnée par le représentant de l'Instruction publique, est récurrente dans les propos de très nombreux défenseurs de la langue d'oc. Mais on peut légitimement se poser la question : pourquoi précisément celle-ci n'aurait-elle pas sa place à la T.S.F. et ne serait-elle pas capable d'exprimer la technicité du monde nouveau ; en quoi n'est-elle pas une langue adaptable au progrès, et à même de dessiner l'avenir ? Le français ne s'adapte-t-il pas, n'évolue-t-il pas ? Au cas où son auditoire n'aurait pas bien saisi le sens de son discours, l'inspecteur d'académie se réfère au mythe d'Antée, car il convient de bien rester les pieds ancrés au terroir et de fuir « une civilisation trop intellectuelle, trop industrielle et pour tout dire factice... » On pourrait se demander en quoi l'ouvrier d'usine qui reste des heures et des heures derrière sa machine, le mineur d'Aubin-Decazeville au fond de la mine ou l'employé des Ponts et Chaussées qui derrière sa cuve, à cette époque, répand au jet manuel du goudron sur les routes nouvellement gravillonnées du concassage manuel des pierres ou encore l'ingénieur qui conçoit pont, voitures, avions et même les enseignants qui transmettent un savoir, exercent un emploi plus « factice » que le laboureur qui marche dans le sillon derrière ses bœufs ou qui répand le fumier à la fourche...

Selon Monsieur l'Inspecteur, c'est parce que la France avait besoin de se ressourcer que le collègue d'Occitanie a connu un grand succès.

Mais après les événements douloureux de 1940, ce besoin de renouveau régionaliste est devenu plus pressant encore ; à la grande voix du Maréchal, qui nous rappelait en somme la leçon du vieux mythe grec, nous nous sommes tous tournés vers la terre qui, elle, ne ment pas ; à la grande voix du Maréchal, nous avons entrepris d'élever notre jeunesse, d'abord dans la connaissance et dans l'amour des choses de leur petite patrie, source et condition d'un patriotisme sincère. Aussi en félicitant de leur belle entreprise les vaillants et dévoués défenseurs de la langue occitane, en remerciant les organisateurs de ce Congrès et tous nos éminents visiteurs, je leur donne la plus ferme assurance que l'inspecteur d'académie de l'Aveyron les aidera de toutes ses forces, à organiser et à animer dans toutes nos écoles l'enseignement de la langue occitane, source de beauté, de joie et de vertu patriotique.

Engagement clair de l'inspecteur d'académie devant un auditoire formé en grande majorité d'enseignants. Par son autorité, il peut effectivement influencer favorable-

ment les enseignants. Ses propos le placent clairement dans la lignée du Félibrige, mais également dans l'orientation définie par le maréchal Pétain auquel il fait référence à deux reprises et dans laquelle il préconise d'engager la jeunesse. Cela ne peut qu'apparaître comme une marque d'allégeance à la politique menée alors, mais vu la situation du moment, si une quelconque critique à l'égard du pouvoir alors en place était apparue, ce congrès aurait-il eu l'autorisation de se tenir et l'inspecteur Defaut aurait-il conservé sa place ? Rappelons toutefois que le Maréchal, s'il a rendu hommage à Frédéric Mistral, n'a jamais soutenu spécifiquement la langue occitane. Mais M. Maurice Defaut, le moment venu, saura prendre le vent, comme l'abbé Salvat.

2.2 Les vœux émis par les congressistes

Le Congrès se termine par l'émission de dix vœux. On peut y distinguer différents niveaux.

Il y a les vœux clairement en direction de l'enseignement :

- enseignement de l'occitan dans tous les établissements scolaires (vœu n° 1) ;
- présence aux examens avec interrogation orale facultative aux C.E.P.E. (Certificat d'études élémentaires primaires) et au baccalauréat (n° 2) ;
- actions en faveur de la présence occitane dans les bibliothèques et lors des distributions des prix (n° 6) ;
- diffusion de disques dans les écoles (n° 8) ;
- présence de la langue dans les bulletins pédagogiques édités par chaque inspection académique (n° 9).

Ainsi sont interpellées les autorités de l'Éducation nationale aux différents niveaux pour faire progresser l'apprentissage de la langue d'oc. Plus étonnante peut paraître la demande du vœu n° 3 d'un « Examen libre de langue d'oc sous les auspices du collège d'Occitanie et sous la direction de l'inspection académique de l'Aveyron. » Engager ainsi une instance publique dans l'organisation, par un organisme privé, d'un examen apparemment informel dans les principaux centres du département nous incite à penser que l'inspecteur d'académie avait déjà donné son accord. Peut-être même avec l'aval d'instances supérieures. Le C.E.P.O. verra en effet le jour deux mois plus tard, en juin 1942.

Certains vœux sont davantage des appels lancés à certains partenaires de la diffusion de l'occitan et à l'ensemble de la population. Par exemple : « favoriser l'édition de livres scolaires pour les élèves et les enseignants, composition de pièces de théâtre en occitan pour les enfants (vœu n° 10) ».

Le vœu n° 4 prévoit la création d'une commission pédagogique comprenant notamment des enseignants, le *Grelh roergat* et le Calelh du Rouergue ; il a certainement pour but de rapprocher ces deux organisations félibréennes aveyronnaises, issues de

divergences au sein du *Grelh roergat*. Bien que concurrentes, elles ont toutes deux une certaine force et de l'influence dans le département. Le collège d'Occitanie apparaîtrait alors comme rassembleur ; la pédagogie est le domaine qui peut permettre certains accords, voire un consensus et ouvrir la voie à une réunification des félibres aveyronnais.

Quant au vœu n° 7 : « Que les mères de familles s'appliquent à parler et à chanter à leurs enfants en langue d'oc », il est de l'ordre du vœu pieux, incantatoire. Il témoigne du terrain gagné par le français dans les familles et de la baisse sensible de la pratique de l'occitan que les congressistes voudraient bien enrayer. On peut toutefois être étonné par le fait que seules sont interpellées les mères de famille. Est-ce parce que les mamans s'occupent davantage des tous jeunes enfants ? Est-ce parce que le maréchal Pétain a donné un élan supplémentaire à la fête des mères ? Mais finalement que peuvent vraiment les congressistes dans ce domaine ?

2.3 Quelques enseignements de ce premier congrès du collège d'Occitanie

Le fait que ce premier congrès soit organisé à Rodez est un succès d'estime évident. Il témoigne de la reconnaissance du travail effectué par les occitanistes aveyronnais. Que l'abbé Salvat, qui jouit d'une réputation prestigieuse à l'époque, directeur du Collège dont le siège est à Toulouse, capitale régionale, ait accepté de « monter » à Rodez, montre bien que le travail des Rouergats fait autorité. L'évêque de Rodez, Monseigneur Challiol, ainsi que monsieur Delous adjoint au maire de Rodez ont honoré de leur présence la séance de clôture ; selon les comptes rendus de presse ou les différentes correspondances, il apparaît que le congrès a réuni de cent-cinquante à deux-cents personnes en moyenne par séance, participation que l'on peut juger importante sur cette question en cette période difficile pour les transports et pour les finances de chacun et au cours de laquelle les engagements personnels pour une cause particulière pouvaient s'avérer périlleux.

Comme nous venons de l'analyser, de très nombreux points sont abordés : la langue elle-même, sa place dans la société, son intérêt, son apprentissage de l'école primaire à l'université, les méthodes à employer, les moyens à mettre en œuvre ; des propositions concrètes sont avancées dont certaines, et non des moindres, verront le jour peu de temps après : le Certificat d'études primaires occitanes et la revue pédagogique *Escòla e Terrador*. L'investissement et le soutien de l'inspecteur d'académie sont évidents. Il ne fait pas de doute que cela a eu un effet d'entraînement notamment auprès des instituteurs et institutrices qui se sont lancés dans l'apprentissage de la langue d'oc dans leurs classes. Malgré l'enthousiasme, les envolées lyriques, les références savantes des intervenants, le ton très félibréen de tous les discours, il en émerge un côté vieillot de la langue d'oc et elle y apparaît comme la langue d'un autre temps. Alors que quelques années plus tard il va y avoir un formidable mouvement en direction du

progrès et l'ouverture à un monde nouveau, l'occitan apparaîtra comme la langue du repliement sur soi, dépassée, ancrée dans un monde essentiellement rural, ou en tout cas peu tournée vers l'avenir. Les perspectives d'une adaptation à l'explosion des « trente glorieuses » qui suivront n'auront malheureusement pas été tracées au cours de ce congrès. Mais était-ce possible et qui aurait pu le faire dans les circonstances du moment ?



Dessin de Catherine BEAUNEZ (France)

D'autre part, comme nous l'avons noté, le soutien appuyé de certains orateurs à l'orientation politique, morale ou philosophique du gouvernement en place, n'a pu qu'arrimer leur action en faveur de la langue d'oc au régime de Vichy. Il est certain que tous les participants au congrès : organisateurs, intervenants ou auditeurs n'étaient pas sur la même longueur d'onde dans ce domaine. Il n'empêche qu'en cette période de guerre, le fait d'avoir eu la possibilité de tenir de telles réunions laisse planer un

doute sur les objectifs de la cause défendue et la collusion avec le pouvoir en place. D'ailleurs l'abbé Salvat n'a-t-il pas ses entrées à Vichy ? Cette attitude a marqué les esprits et a contribué à coller une étiquette politique persistante à l'ensemble du mouvement occitan en Aveyron créant un préjudice durable longtemps après la guerre comme l'analysera rétrospectivement Henri Mouly.

Ce premier congrès trace toutefois des perspectives intéressantes pour la langue d'oc et certaines décisions vont être mises en pratique. Parmi elles, l'instauration d'un Certificat d'études primaires occitanes.

3 Le Certificat d'études primaires occitanes (C.E.P.O.)

3.1 Genèse et organisation

L'idée d'un examen sanctionnant un certain niveau d'études occitanes naît, nous venons de le voir, lors de la préparation du premier congrès du Collège d'Occitanie à Rodez les 11 et 12 avril 1942. Le deuxième vœu émis par le Congrès précise : « Qu'une interrogation orale facultative soit instituée aux examens du Certificat d'études et du Baccalauréat ». Proposition *a minima*, c'est le moins que l'on puisse dire. Les congressistes ont senti que le terrain n'était pas suffisamment favorable et ne poussent pas trop loin les suggestions. Mais comme ils savent que cela risque d'être long à obtenir et que manifestement ils ont envie d'aller plus avant, le quatrième vœu précise :

[...] que soit institué, dans les principaux centres du département, un examen libre de langue d'oc sous les auspices du Collège d'Occitanie et sous la direction de l'inspection académique de l'Aveyron.

Il s'agit donc de la mise en place d'un examen organisé par une association privée mais adoubé, soutenu, estampillé du sceau de l'inspecteur d'académie, car il est tout à fait évident que Maurice Defaut, qui conclut les travaux du Congrès, souscrit à cette initiative. Et c'est bien ce qui va se passer. Les membres du collège d'Occitanie organisent les épreuves, les font passer aux candidats, puis les corrigent et l'inspecteur d'académie appose sa signature, qui représente une sorte d'officialisation. On relèvera le brin d'utopie qui anime les congressistes lorsqu'ils proposent d'organiser cet examen « dans les principaux centres du département ». Certes le rôle des congressistes est de voir loin et de tracer des perspectives, mais il y a encore bien trop peu de cours mis en place, d'enseignants formés et d'élèves capables de passer un tel examen, de traduire un texte, thème ou version, ou de s'exprimer par écrit en occitan. Et où trouver les correcteurs ? Ils ne sont pas nombreux à ce moment-là les enseignants présentant les capacités pour remplir cette fonction. Le réflexe conditionné de chasse

au patois est encore bien ancré. Mais l'idée est généreuse et sera réalisée sur Rodez le 25 juin 1942. Voici ce qu'en dit Henri Mouly¹ :

Lo 25 de junh 1942 demorará una data marcanta dins l'istòria de la lenga d'Òc. Sens menar plan de bruch, à Rodés, jost la prezidensa del Senhe DEFAUT, Inspector d'Academia, una trentena d'escolans pasèron las espròbas del certificat d'estudis de lenga d'Òc.

Pas mai qu'àcò !

Mas soscatz que n'a pas tant bèl briu enquèra, nòstra lenga èra mesprezada; qu'un « monsur » auria agut pòur de se dezonorar en la parlant; qu'un dròlle s'aventuraba pas de se n'servir dins la cort de l'escòla sens riscar d'atrapar una punicion... e, fintatz-me acò : ara, nòstra lenga, l'ensinhan al Licèu de Rodés, à Santa-Maria, à l'Escòla Superiora, al Seminari. Per aquel ensinhament, de cors se son dibèrts ongan desà-delà. E sen'dubriran maites ! Lo govèrnament paga sièis-cents francs per an una ora-semmana d'aquel ensinhament.

Pel prumier còp, à Rodés, oficialament, trenta joines roergats pasàban un certificat d'estudis dins la lenga de lor país.

Que volètz que vos diga ? Èra quicòm de polit. Èra polit de veire aquela joinesa als uèlhs escarrabilhats, aquela joinessa estudianta, far pròba de sapiensa, non pas sus de problèms de robinets o la geografia del Nicaragua, mas tot simplament sus la lenga del terrador.

E auriai volgut que vejesètz così li s'aplicàban, e la punhor que li metian !

Creguesètz pas saquelà que siaguèsen los plus tanards que s'aplicaban atal à-z-escruiure dins la lenga de l'ostal ! Ni que de parlar e d'escruiure aquela lenga los empache d'aprene las autras leisons ! Ni que los empache d'aprene lo francés !

Quand s'aplicaban aital à revinar en francés un talhon dels Contes de Bessou, èra un famos exercici de francés que fazian. Asachatz un briat de ne faire autant, e veirètz l'interèst que li a per las doas lengas à se comprene, à se donar la man. Me sauretze dire apièi se li a un autre exercici coma aquel per defelsir una idèia coma cal, o per esclarzir lo comprenòri.

Oièi n'abèm tròp vistes d'aquestes ganelòts, d'aquels mièch-monsurs que se crézon sortits de la quèisa de Jupiter, sufis qu'èran perbocats d'un bocin de francimand. De se fretar un briat à la lenga del trimadís farà pas de mal als enfants de nòstre país. Acò los afraïrará ambe lo pòple dels obrièrs e dels païzans, aquel que fa venir lo pan e que sab quant còsta de lo far venir. Aquela lenga, que pòrta amb ela tot lo parfum dels camps; lor ensinharà à prezar sò que demòra la fòrsa e la poezia eternala d'un pòple. Aquela lenga ne farà pas de babardòts ni de fenhants. Qun avenir es reservat al estudi de nòstra lenga ? Al temps que tira, degun z-o pòd pas dire. S'es pas jamai vist, en tot cas, s'es pas jamai vist enluòc, qu'un pòple demeziguès son inteligensa, ni son caractari, ni sa fòrsa en cultivant sa lenga naturala. Plan lo contrari !

E, così que tot ane, demorará al Roergue l'onor d'aber entreprés aquel estudi seriozament, e d'aber, lo prumier, oficialament inaugurat un certificat d'estudis de lenga d'Òc.

1. *Lo Gai Saber*, n° 201, juillet-août 1942.

Le 25 juin 1942 restera une date marquante dans l'histoire de la langue d'Oc. Sans faire grand bruit, à Rodez, sous la présidence de monsieur Defaut, inspecteur d'académie, une trentaine d'élèves ont passé les épreuves du certificat d'études de langue d'oc.

Rien que ça !

Mais songez qu'il n'y a pas si longtemps encore, notre langue était méprisée; qu'un « Monsieur » aurait eu peur de se déshonorer en la parlant; qu'un enfant ne s'aventurerait pas à s'en servir dans la cour de l'école sans risquer d'avoir une punition... et, maintenant, regardez-moi ça : maintenant, notre langue, elle est enseignée au lycée de Rodez, à Sainte-Marie, à l'école supérieure, au séminaire. Pour cet enseignement, des cours se sont ouverts cette année ici et là. Et il s'en ouvrira d'autres ! Le gouvernement paie six-cents francs par an une heure-semaine de cet enseignement.

Pour la première fois, à Rodez, officiellement, trente jeunes rouergats passaient le certificat d'études dans la langue de leur pays.

Que voulez-vous que je vous dise ? C'était quelque chose de beau. Il était beau de voir cette jeunesse aux yeux éveillés, cette jeunesse étudiante faire preuve de savoir, non pas sur des problèmes de robinets ou sur la géographie du Nicaragua, mais tout simplement sur la langue du terroir.

Et j'aurais voulu que vous voyiez comment ils s'appliquaient, et la volonté qu'ils y mettaient !

Et cependant ne croyez pas que ce soit les plus tenaces qui s'appliquaient ainsi à écrire dans la langue de la maison ! Ni que parler et écrire cette langue les empêche d'apprendre les autres leçons ! Ni d'apprendre le français !

Quand ils s'appliquaient ainsi à traduire en français un morceau des *Contes* de Bessou, ils faisaient un fameux exercice de français. Essayez un peu d'en faire autant, et vous verrez l'intérêt qu'il y a pour les deux langues à se comprendre, à se donner la main. Vous saurez ensuite me dire s'il y a un autre exercice que celui-là pour débrouiller une idée et développer l'intelligence.

Et puis nous en avons trop vus de ces railleurs, de ces petits-messieurs qui se croient sortis de la cuisse de Jupiter, parce qu'initiés à un brin de français. Se frotter à la langue du pénible labeur ne fera pas de mal aux enfants de notre pays. Ils fraterniseront avec le peuple des ouvriers et des paysans, celui qui gagne son pain et qui sait combien ça coûte de le fabriquer. Cette langue, qui porte avec elle tout le parfum des champs, leur enseignera à apprécier ce qui reste la force et la poésie d'un peuple. Cette langue n'en fera pas des nigauds ni des fainéants.

Quel avenir est réservé à l'étude de notre langue ? Par les temps qui courent, personne ne peut le dire. En tout cas on n'a jamais vu, on n'a jamais vu nulle part, qu'un peuple affaiblisse son intelligence, son caractère, sa force, en cultivant sa langue naturelle. Bien au contraire !

Et quoi qu'il se passe, le Rouergue gardera l'honneur d'avoir entrepris sérieusement cette étude, et d'avoir, le premier, inauguré officiellement un certificat d'études de langue d'oc.

Le propos reflète le bonheur du félibre de voir naître cet examen. Il reprend des arguments en faveur de la langue d'oc maintes et maintes fois développés : langue du

monde du travail, langue du peuple, elle est le reflet de son âme et ne peut qu'être facteur d'intelligence. Elle doit être au niveau des autres matières scolaires et traitée comme l'égal du français. Il ne peut s'empêcher de donner le petit coup de patte aux « petits-messieurs » de la ville qui se gargarisent de connaître la langue française. Si un doute perce quant à l'avenir, le petit cocorico rouergat final n'élude pas le fait que cet examen, s'il a le grand mérite d'exister avec l'aval et le soutien personnel de l'inspecteur d'académie, est organisé par une association et n'est pas reconnu par l'État.

La revue mensuelle *Terra d'Oc*¹ tempère l'enthousiasme manifesté par H. Mouly. Sous la plume de R. S. (auteur non précisé, peut-être René Sauvian), un article intitulé « *La valor dels mots* » [La valeur des mots], après avoir critiqué sévèrement deux écrits, l'un de Joseph Vaylet paru dans *l'Ohuc*² et un autre dans la revue *Fe il* précise :

E de que dire d'aquela assercion d'Enric Mouly (Gai Saber de julh-agost 1942) : « Demorarà al Roergue l'onor d'aber entrepres aquel estudi (lo de la lenga d'oc) seriosament, e d'aber lo prumièr, oficalament inaugurat un certificat d'estudis de lenga d'oc. » À part que l'inauguracion d'un certificat es un imatge pus-lèu azartos, nos sembla que per que quicòm sià ofical (e particularament en materia d'ensenhament), li cal la marca governamentala. Tant que lo certificat d'estudis occitans serà lo fach d'una empresa privada (aici lo Collège d'Occitania) de cap de biais pòt pas parlar d'oficialitat, tant pel certificat coma per « l'inauguracion ». La presença a aquela competicion de l'Inspector d'Academia d'Avairon li dona pas çò que li mancava estent que i era coma òme e non coma inspector. Es de pensar que la pluma viret als dets d'Enric Mouly et que pas pus que Vaylet o lo director de Fe, volguet pas enganar sos legeires en cercant de lor far prene per vertat çò que les pas.

Lo certificat d'estudis occitans se poirà « inaugurar » oficalament a Montpelhier d'abord que la Facultat de las Letras d'aquela vila ven d'èsser autorisada (arrestat del 10 de junh de 1942) a lo deliurar. O regretam plan per Roergue mas es atal e los textes oficals son mai de creire que los textes fantasieroses.

Et que dire de cette assertion d'Henri Mouly (*Gai Saber* de Juillet-Août 1942) : « Il restera au Rouergue l'honneur d'avoir entrepris cette étude (celle de la langue d'oc) sérieusement, et d'avoir le premier, officiellement inauguré un certificat d'études de langue d'oc. » Mis à part que l'inauguration d'un certificat est une image plutôt hasardeuse, il nous semble que pour que quelque chose soit officiel (et particulièrement en matière d'enseignement), il lui faut la marque gouvernementale. Tant que le certificat d'études occitanes sera le fait d'une entreprise privée (ici le Collège d'Occitania) en aucune façon il ne peut parler d'officialité, autant pour le certificat que pour « l'inauguration ». La présence de l'inspecteur d'académie de l'Aveyron à cette compétition ne lui donne pas ce qui lui manquait vu qu'il y était en tant qu'homme et non comme inspecteur. On peut penser que la plume glissa des doigts

1. *Terra d'Oc*, n° 35, novembre 1942.

2. *L'Ohuc*, voir note 1 p. 231.

d'Henri Mouly et que pas plus que Vaylet ou le directeur de *Fe*, il ne voulut tromper ses lecteurs en cherchant à leur faire prendre pour vérité ce qui ne l'est pas.

Le certificat d'études occitanes pourra être officiellement « inauguré » à Montpellier parce que la Faculté des lettres de cette ville vient d'être autorisée (arrêté du 10 juin 1942) à le délivrer. Nous le regrettons beaucoup pour le Rouergue mais c'est ainsi et il vaut mieux se fier aux textes officiels qu'aux textes fantaisistes.

Outre le ton acariâtre et donneur de leçon de ce papier journalistique dans lequel on sent un désir de concurrencer le Rouergue sur l'air de « nous avons le droit de nous prévaloir de... et pas vous » avec un regret affecté, le fond du propos est exact. Malgré les espoirs des fondateurs aveyronnais de ce certificat, il reste hors Éducation nationale car il n'est pas officiellement reconnu, bien que les diplômes portent la signature et le titre de l'inspecteur d'académie. Son organisation est et restera du domaine privé associatif.

3.2 Quelques épreuves et résultats du Certificat d'études primaires occitanes

Voici le texte qui est soumis aux candidats :

CERTIFICAT DE LANGUE D'OC. I^{er} degré
*Terro del Segala, Rouergue, o mon país,
 Cal que gouberne en Franso, ou réi ou republico,
 Tous mazes gardarou la sabo cathoulico...
 ...Et ma lengo atabé, ma lengo claro et neto
 Tindara dins cent ans coumo uno clarineto :
 Fé, patoués, paisan sou tres que fou pas qu'un
 E tant que lou soulel d'al cel nous far alun,...
 ... Tant que las flours farou riseto al mes de mai,
 Fé, patoués ni paisan perirou pas jamais.*

Abbé J. Bessou

1^o) Traduire le texte en français.

2^o) Transcrire le texte en graphie occitane.

3^o) Conjuguer le verbe *far* ou *faire* à l'indicatif présent et imparfait.

Ces courts extraits d'un poème de l'abbé Justin Bessou ne présentent pas de difficulté particulière à la traduction. Mais, de nos jours, sa forte connotation religieuse choque. On peut toutefois penser qu'il n'a pas été choisi par hasard. Nous sommes sous Pétain et c'est un abbé, Joseph Salvat, qui est directeur du collège d'Occitanie. Si l'origine aveyronnaise de l'auteur, très connu en Rouergue et au-delà, a bien évidemment joué dans le choix, ce poème est porteur d'un vers qui est devenu un véritable slogan fortement repris dans les milieux félibréens et par l'église : *Fe, patoués, paisan sou tres que fou pas qu'un*. [Foi, patois, paysan sont trois qui ne font qu'un.]

La Sainte Trinité n'est pas loin, outre que le fait de lier la langue d'oc à la foi et au monde paysan n'est pas très juste et peut repousser bien des bonnes volontés porteuses d'occitan. Le collège d'Occitanie étant l'organisateur, on devine aisément la main de son directeur, l'abbé Salvat, derrière un tel choix, et il n'est pas certain qu'il soit du goût de tout le monde parmi les professeurs et instituteurs. La foi, la religion catholique mises ainsi en avant dans un examen de langue, de même que l'emploi, dans le texte, du mot *patouès* contre lequel se battent nombre d'enseignants, tout cela n'est peut-être pas bienvenu ni opportun. Nous ne savons pas si c'est la seule épreuve passée à l'écrit; elle était toutefois complétée par une épreuve orale, sous forme d'entretien comme en témoigne monsieur Jean Miquel dans le film.

*Le journal de l'Aveyron*¹ publie les résultats :

Langue d'oc : certificat d'études du 1^{er} degré.

Session de juillet 1942 - centre de Rodez.

Sont déclarés définitivement reçus sur 41 candidats :

Albouy Claude, (mention a.b.); Astor Michel (b.); Calmels Raymond (a.b.); Carrière Jean (t.b.); Cassagnes Joseph (b.); Combes Gérard (b.); Dangles Pierre (a.b.); Féral Maurice (a.b.); Foulquier Pierre (a.b.); Gayrard Paul (b.); Girou Pierre (a.b.); Gineste Albert (a.b.); Goudal André (b.); Lacas Louis (p.); Landes Albert (a.b.); Leclerc Robert (a.b.); Lourdou André (a.b.); Mélac Hubert (p.); Miquel Jean (p.); Parade Jean (a.b.); Pomarède Pierre (a.b.); Puylaurens Jean (p.); Raust Hubert (a.b.); Réfrégier Henri (t; b.); Régis André (a.b.); Rigal Raymond (p.); Ségalini Jacques (p.).

Prix de 100 fr attribué à : M. Carrière Jean; de 50 fr à M. Réfrégier Henri; de 30 fr à M. Leclerc Robert; de 25 fr à M. Cassagnes Joseph; de 25 fr à M. Foulquier Pierre; de 25 fr à M. Gayrard Paul; de 25 fr à M. Raust Hubert.

Livres offerts à : MM. Astor Michel, Combes Gérard, Gineste Albert, Lourdou André, Pomarède Pierre.

Un diplôme est attribué à chaque lauréat du *Certificat d'études primaires occitanes*. Monsieur Jean Miquel² nous a confié une copie de son diplôme.

Nous relevons le titre du diplôme en occitan bien sûr, la croix occitane avec le blason de la ville de Castelnaudary où fut fondé le collège d'Occitanie et le fait qu'il s'agit bien d'un examen organisé et attribué par ce collège.

Il est noté :

CERTIFICAT D'ESTUDIS PRIMARIS OCCITANS, obtengut per l'escolan Jean Miquel, de l'escola Santa-Maria de Rodés, lo 25 de junh 1942. (Mencion pass.)

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES OCCITANES, obtenu par l'élève Jean Miquel, de l'école Sainte-Marie de Rodez, le 25 juin 1942 (Mention pass.)

1. *Le Journal de l'Aveyron*, 04 juillet 1942.

2. Jean Miquel, document filmé joint au livre.



Le document est signé de gauche à droite par l'inspecteur d'académie M. Maurice Defaut, Henri Fournier, membre du jury, et Joseph Salvat, directeur du collège d'Occitanie. Il y a donc bien un engagement de l'autorité académique dans la tenue de cet examen et la délivrance du diplôme. Sur quarante et un candidats, vingt-sept sont reçus à cette première session du C.E.P.O. du 1^{er} degré. Vu la relative facilité de l'exercice demandé et la mansuétude déclarée des correcteurs pour ce premier essai, et bien que nous ne sachions pas ce qui est demandé à l'oral, avec deux tiers seulement des candidats ayant eu l'examen on peut penser que leur niveau n'est pas des plus élevés. Notons aussi l'attribution de mentions ainsi que des prix attribués aux lauréats les plus méritants pour les encourager ; la méthode est donc calquée sur le Certificat d'études primaires sanctionnant les études en français. Aucun document ou article de journal ne laisse penser qu'il y a eu un examen de 2^e degré lors de cette première session.

L'élan est donné, la machine est sur les rails, le C.E.P.O. est reconduit l'année suivante. Les premiers correcteurs ayant noté une différence de niveau entre les candidats, il est décidé de créer un deuxième degré pour la session de juin 1943. Les résultats sont publiés dans le *Journal de l'Aveyron*¹ :

Certificat de langue d'oc (session de juin 1943).

Ont été admis :

Premier degré : Andrieu, Azémar, M^{lle} Barre, Benaben (a.b.), Bessières, Boulade, Bru, Cavalié, M^{lle} Combette (b.), Couderc, M^{lle} Debru, Delagnes, Durand, Estivals,

1. *Journal de l'Aveyron*, 26 juin 1943.

Fages, M^{lle} Farran, M^{lle} Fronze, Galan (a.b.), Galtier (a.b.), Melle Joulia, Lafage (a.b.), M^{lle} Larmand, Lauriol, Mathieu, Michaux, M^{lle} Mirabel, Pujol, Pujol (a.b.), Sabatier (a.b.), Sourys André, M^{lle} Teyssède (a.b.), M^{lle} Théron (b.). Soit 32 écoliers.

Les prix suivants ont été attribués :

1^{er} prix : M^{lle} Combettes Alice, 100 fr ;

2^e prix : M^{lle} Théron Paulette, 50 fr ;

3^e prix : Combes Gérard, 25 fr.

Nota. Le comité d'enseignement de la langue d'oc, institué par M. l'inspecteur d'académie, considérant que le certificat de langue d'oc du 1^{er} degré correspond au certificat d'études primaires ou au certificat d'études classiques, ou moderne, qui termine le premier cycle de l'enseignement secondaire, tandis que celui du 2^e degré correspond au baccalauréat, les candidats au certificat de langue d'oc devront désormais être âgés de 14 ans au moins pour subir les épreuves du 1^{er} degré ; et de 16 ans pour subir celle du 2^e degré. Un programme d'études approprié sera donné à la prochaine rentrée scolaire.

Voici, les épreuves de la session de juin 1943 :

Premier degré :

a) VERSION : *Lou lapinou*. — 1^o Traduire. 2^o Mettre en graphie occitane.

Cado mati de primo et d'estiu anabo dejuna, anbe la rouzado, pes orts ou pes prats dal mouli de Martro. Se quillhabo costo lous caulets, las aurelhos aglenados sul col et d'un batut de cisèus que talhon la tèlo, rausabo et broustabo las félhos las pus berdos. Per dissert, anabo en troutinejen paise pel la lebedo nauto ou la debeso basso, l'antrufel ou lou serpolet. Après lo repais, se calio recrea, coumo de juste. Janoutou sautabo, galoupinabo, espingabo, repetingabo, fasio croubinbos et carabisoundos, coumo un falourdot qu'abio pas cap de pessomen de res. Piei s'en tornabo, repasimat e counten, anbe soun panieirou garnit de perbesius. La pranjeiro, Janoutou fumabo sa pipeto daban sa porto...

Abbé Bessou, *Countes de la Tata Mannou* [Contes de la Tata Manou]

b) NARRATION : *Descrivètz lo vilatge al ras de nuèch*. [Décrivez le village à la tombée de la nuit]

Deuxième degré

a) THÈME : Rouergue.

C'est un hymne que je voudrais écrire, à la gloire de mon pays. Dans sa langue riche et sonore, un hymne à ses sommets déserts, à ses vastes plateaux où les moissons ondulent, à ses gorges sauvages qu'animent de leurs concerts les lourdes frondaisons. Un hymne à son ciel profond, à son air pur, à ses horizons sans limites d'où tant de clochers émergent pour attester la puissance des sèves jaillies du roc maternel...

Non, la source n'est pas tarie, la source limpide et jaillissante où tant de nos grands ancêtres puisèrent la joie de vivre et de chanter. Cette source éternellement jeune et vivifiante est là, dans cet horizon qui nous enchante, parmi ces châtaigniers et ces bruyères, au creux de ces vallons ensoleillés, sur ces plateaux balayés des autans. Là,

des familles de laboureurs et de pâtres perpétuent l'humaine allégresse du sol qui ne meurt pas.

H. Mouly

b) EXPLICATION LITTÉRAIRE D'UN POÈME : « *La fialaira blanca*¹ » [La fileuse blanche]. Calelhon.

1° Quel est le thème de ce morceau ? Sous quelle forme est-il développé ? Quelles sont les impressions poétiques qui s'y trouvent simultanément exprimées ? Vous paraissent-elles harmonieusement fondues ensemble ?

2° Étudiez la qualité des images. Montrez qu'elles dépassent souvent ce que nos sens sont capables de percevoir et qu'elles créent un climat de rêve où se complet notre imagination.

3° Le rythme ne concourt-il pas, pour une large part, à donner à ce morceau toute sa valeur poétique ? Montrez-le.

Nous donnons ci-dessous le poème de *Calelhon* à étudier.

LA FIALAIRA BLANCA

*La nuèch fiala de nèu frecha,
La nuèch fiala doçament;
Son rodet polidament
Torreja.*

*Acoi la blanca fialara
Que fiala, fiala lo frech;
La pibola tremolaira
Es son fusèl prim e drech*

*E la luna que clareja
Per la nivol qu'amont fuch
Es son rodet que torreja
De nonen, sans jes de bruch.*

*Totas aquelas estèlas,
Las estèlas, de que fòu ?
Son lusentas viradèlas
Per devolze son escòu.*

*La nuèch fiala de nèu frecha,
La nuèch fiala doçament;
Son rodet polidament
Torreja.*

1. Ce texte a été publié dans l'*Armanac Roergàs* de 1924, p. 19-20.

*Lo rodet tant vira, vira
Tant torneja lo fuzèl
Que lo fial lèugièr s'estira
D'a la tèrra jusqu'al cèl.*

*Fiala, fiala sus la plana
Blanca nuèch, fai ton trabalh
Fai floconejar ta lana
Per amont e per abal.*

*À las gulhas del genibre
Que ponjant en verdejant
Engulha dels fials de gibre
Engulha dels fials d'argent.*

*La nuèch fiala de nèu frecha,
La nuèch fiala doçament;
Son rodet polidament
Torneja.*

*Cluja de blanc las teuladas
Del vièlbe mas agremolit,
Plega las brancas jaladas
Dins lo randal estrelit.*

*D'una capa palinosa
Emmantèla lo cloquier,
Rescond la font pempelosa
E mai lo gèl del pesquièr.*

*Davala, lana menuda
Del rodet paradisenc,
Acata la tèrra nuda
Del blanc mantèl ivernenc.*

*La nuèch fiala de nèuch frecha,
La nuèch fiala doçament;
Son rodet polidament,
Torneja.*

*Conéissi una outra fialaira
Que fiala, fiala los ans.
Sa conolha tremolaira
Sempre vira dins sas mans.*

*Lo rodet tant vira, vira,
Tant torneja lo fusèl,
Que lo fial lèugièr s'estira
Del brès jusqu'à-z-al tombèl.*

*O fialaira de ma vida,
Perque te despachas tant ?
Tampa-te se m'as ausida !
L'escòu es mai qu'al mitan !...*

*La fialaira blanca e frecha,
Fiala, fiala doçament ;
Son rodet, polidament,
Torneja.*

Calelhon

En cette deuxième année d'existence du certificat occitan, les exercices sont plus étoffés. Pour le premier degré, à la version et traduction du texte en version occitane est ajouté un exercice de composition d'un texte en occitan, ce qui est déjà plus difficile. Un second degré est créé comprenant un thème qui demande déjà un bon niveau en vocabulaire et une explication littéraire du poème de Calelhon *La fialaira blanca* [La fileuse blanche]. Certes le questionnaire-guide aide les candidats, mais il est clair que le niveau tend à respecter les orientations données par l'inspecteur d'académie.

Fait nouveau : les jeunes filles participent ; il s'agit d'élèves-maîtresses qui suivent les cours donnés par Julienne Séguret au collège Fabre (Les écoles normales ont été fermées par le pouvoir pétainiste). Le nombre des reçus, en progression, est le reflet d'un plus grand nombre de candidats ainsi que, comme nous l'avons vu, d'une augmentation du nombre de participants aux cours durant cette période. Il apparaît que certains élèves qui ont obtenu le premier degré l'année précédente ont également réussi au second degré de cette année 1943 ; c'est la preuve d'un suivi du travail d'une année sur l'autre et de la fidélité des élèves. Le système des prix attribués aux meilleurs devoirs est maintenu.

L'examen est reconduit l'année suivante, le 24 juin 1944. Malheureusement les sujets des épreuves restent introuvables ainsi que ceux des années suivantes. Le *Journal de l'Aveyron* publie les résultats. Sont déclarés définitivement reçus :

Premier degré : Joséphine Brusque (AB) Odette Delmas, Raymonde Costes, Gilberte Etienne, Louise Galinier, Henriette Hibert, Lucette Moutte, Violette Rieux, Jean Sanhes (AB).

Deuxième degré : Raymond Calmels, Zoé Farran, Yvette Fronze, Suzanne Mirabel, Pierre Pomarède, Agnès Teyssèdre (AB).

Seulement neuf reçus au 1^{er} degré, dont un seul garçon, preuve du manque de participants du lycée où les cours d'occitan semblent très ralentis, et six reçus au 2^e degré, dont certains lauréats du 1^{er} degré les années précédentes.

La fin de la guerre, au printemps 1945, est émaillée de nombreuses perturbations. L'abbé Joseph Salvat a été prisonnier en Allemagne, les cours sont désorganisés, nous ne trouvons trace du C.E.P.O. nulle part ; on peut penser que les épreuves n'ont pas eu lieu.

À la Libération, le Certificat d'études primaires occitanes renaît petitement à Rodez. Pour cette année-là, non plus, nous ne disposons pas du contenu des épreuves. Le *Gai Saber*¹ publie les résultats.

1^{er} degré : Guy Cabanes (Bien), Lucien Dausse, Roger Izard, Claude Seguret, Edmond Barthié, Clément Bouzat (Assez Bien), Jean Souyris, Louis Cros.

2^e degré : Michel Azémar (Assez Bien).

Comme nous le voyons, les résultats ne sont pas très importants et laissent penser à une faible participation ; à nouveau, il n'y a que des garçons. Les cours de langue d'oc ont repris au lycée, mais Julienne Séguret a cessé ses cours au collège de filles et les normaliennes ont réintégré les locaux de l'école normale dans des conditions particulièrement précaires dont nous a entretenu le directeur de l'époque M. Monlor Samalin², qui avait alors en charge les deux écoles normales. Il précise notamment que dans les dix années durant lesquelles il assura la direction de l'école normale de Rodez, il n'y a eu aucun cours d'occitan, malgré l'intérêt montré par certains enseignants pour la langue. 1946 est la dernière année d'existence de cet examen.

Quelques remarques s'imposent.

Les épreuves du C.E.P.O. ne comportent que quelques exercices portant sur la langue, il y manque les mathématiques, l'histoire, la géographie, le chant, pour qu'il puisse rivaliser avec le C.E.P.E. officiel, même si, au cours de l'épreuve orale, les examinateurs peuvent, afin de mesurer leur maîtrise de la langue, questionner les candidats dans ces domaines ou leur demander de chanter. Sous la forme dans laquelle il a existé, le certificat d'études primaires occitanes a montré ses limites : même adoubé par l'inspecteur d'académie, il reste d'ordre privé car organisé par une association, le collège d'Occitanie, qui est hors cursus officiel de l'enseignement. Il y a très peu de professeurs ou d'instituteurs qui donnent des cours et préparent les élèves à ce certificat, qui reste donc circonscrit à un secteur du département : le Ruthénois.

1. Résultats du 29 mai 1946, *Lo Gai Saber*, n° 81, mars-octobre 1946, p. 26-27.

2. M. Monlor Samalin, directeur de l'école normale d'instituteurs de Rodez de 1945 à 1956 ; il assura la direction des deux écoles normales, garçons et filles, la première année d'après-guerre ; entretien du 6 décembre 2006,

En comparant les listes des lauréats aux listes des élèves-maîtresses et élèves-maîtres de cette époque ¹, il est significatif que *toutes* les lauréates sont des normaliennes des promotions 1941-1945, 1942-1946 et 1943-1947. Quant aux normaliens, ils constituent l'essentiel des troupes, sauf en 1942 où Cassagnes, Combes, Goudal, Lourdou, Réfrégier sont seuls des élèves-instituteurs ; ils seront six lauréats en 1943 et deux en 1944 : Bouzat et Izard. C'est le témoignage évident de l'effort qui est fait en direction de ces futurs enseignants. Les organisateurs misent sur l'avenir et voient dans ces jeunes enseignants les porteurs de cette langue occitane auprès de leurs futurs élèves.

D'autre part, notion importante, il est possible que le C.E.P.O. soit loin d'avoir l'assentiment des parents et des enseignants. Les résultats ne précisent pas l'origine des candidats, il semble probable que très peu soient encore dans l'enseignement primaire vu l'âge fixé à 14 ans pour le 1^{er} degré et à 16 ans pour le second et nous avons vu qu'ils étaient nombreux à venir des collèges. Mais surtout, l'objectif important est l'obtention du *Certificat d'études primaires élémentaires* en français, clé qui ouvre encore, à l'époque, bien des portes. Peut-être l'organisation par le Collège d'Occitanie n'est-elle pas du goût de tout le monde dans les milieux laïques et la période particulièrement difficile au cours de laquelle cet examen a vu le jour le marque du sceau du Vichysme. Toutefois son existence témoigne d'une avancée dans les initiatives prises pour faire reconnaître l'occitan et lui redonner ses titres de noblesse. C'est une tentative pour le hisser à l'égal du français. Comme le dit en substance Henri Mouly, le C.E.P.O. aura eu le mérite d'exister pour la première fois en Aveyron. C'est une initiative à mettre au crédit des pionniers de l'occitan dans ce département ². Cet acte significatif n'est pas le seul. Il induit des enseignants formés, capables d'initier les élèves à la langue d'oc et de corriger les devoirs sur tout le territoire départemental. Ainsi, dans le but de les aider, va naître une revue pédagogique occitane *Escòla e Terrador* [École et Terroir].

4 La revue *Escòla e Terrador* [École et terroir]

Escòla e Terrador est une revue destinée aux instituteurs et institutrices qui veulent enseigner l'occitan. Tout indique que c'est lors du premier congrès du Collège d'Occitanie des 11 et 12 avril 1942 à Rodez qu'est née, comme le C. E. P. O., l'idée d'une revue pédagogique donnant aux instituteurs et institutrices des éléments leur permettant d'enseigner la langue d'oc aux petits élèves du primaire. En effet dans les propos de plusieurs intervenants il est question des moyens nécessaires à fournir

1. Registres des normaliennes et normaliens de l'époque, archives de l'inspection académique, 18 rue Séguret-Saincric, Rodez.

2. Précisons qu'un examen du Certificat d'études primaires occitanes fut également organisé à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne.

aux enseignants pour leur permettre de mener à bien leur tâche. Henri Mouly qui y pensait depuis longtemps, préconise une sorte de petit précis de la méthode : texte au tableau, lecture, explication de vocabulaire, conjugaison, constitution de cahier d'occitan et l'utilisation de son livret *Éléments de langue occitane*. Des exercices divers sont envisagés. La parution d'*Escòla e Terrador*, revue bimensuelle, est donc la traduction concrète des orientations ainsi définies. De format réduit, un demi A4, elle est très maniable et pratique à feuilleter. Suivant les périodes, elle va passer de 8 à 16 pages. Notons tout de suite que si un comité de rédaction semble bien exister, c'est de façon informelle car il n'a jamais été publié. Il s'agit plutôt d'un groupe d'amis aux motivations et participations fluctuantes. À l'évidence, si la revue existe, c'est grâce à la volonté et à la pugnacité d'Henri Mouly. Elle paraît en période scolaire, de début janvier 1943 à juin 1944.

Chaque numéro comprend un éditorial sur l'actualité, sorte de réflexion d'ordre pédagogique et philosophique qui trace l'orientation et donne une direction générale à la revue. À deux près, ils sont tous écrits par Henri Mouly. Tous les titres ainsi que les textes des éditoriaux, sauf un, sont en français, dans un souci vraisemblable d'être compris de tous les lecteurs et d'assurer une large diffusion.

Certes le nom de la revue elle-même *Escòla e Terrador* [École et Terroir], ne prête pas à confusion : il s'agit bien d'occitan, du milieu aveyronnais et d'école. Ce dernier mot se retrouve d'ailleurs dans huit des trente titres ainsi que les termes « instituteur », « éducateur », « rentrée », qui font référence à la scolarité, ce qui paraît tout à fait normal pour une revue destinée aux enseignants du primaire. De même, terroir, Rouergue, folklore, esprit populaire, chants régionaux, sont en adéquation avec l'encadré qui paraît à droite du titre dans chaque numéro : *Melhor frances e melhor Roergat* [Être meilleur Français et meilleur Rouergat] et qui indique bien le rapport à la Nation, à la région et à la langue. Nous sommes dans le ton de la politique régionaliste du gouvernement de l'époque.

Le bimensuel est présenté comme : « Cahiers d'information scolaire paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. » Il y a donc un souci évident de ne pas se cantonner à la langue d'oc, mais de s'ouvrir aux autres disciplines scolaires. C'est en effet ce qui apparaît dès les éditoriaux dans lesquels nous retrouvons des idées développées depuis fort longtemps dans le Félibrige. À titre d'exemple, citons dans le n° 2 l'éditorialiste Henri Mouly :

La terre fait l'homme [...] Le pays rude que nous aimons nous a marqué de sa rudesse. Ces terres avares, pénibles à cultiver, nous ont forgé plus que des bras robustes ; elles nous ont donné l'habitude du labeur patient, une ténacité proverbiale et le culte de la probité. Cette rude terre d'où le roc émerge abondamment pour affirmer la solidité des couches profondes où les châtaigniers puisent des sèves généreuses nous a pétris de qualités et de défauts qui marquent notre personnalité rouergate [...]

Vous en connaissez, vous en voyez à l'œuvre chaque jour, de ces Rouergats authentiques, Rouergats cent pour cent, qui sont des hommes admirables et qui sont de bons Français ! D'autant meilleurs Français qu'ils possèdent à un plus haut degré les qualités d'un bon Rouergat. La France ne saurait faire un grief au Rouergue d'avoir, plus qu'aucune autre province, conservé une personnalité qui garde à ses fils la santé physique et morale. Et bien au contraire ! La France a tout à gagner à totaliser des provinces où s'épanouissent librement, dans toute leur richesse et leur diversité, les qualités puisées au sein de la terre maternelle.

Il y a chez nous des paysans, des artisans qui sont l'élite de leur corporation et des Français d'élite. [...]

Quelle tâche passionnante pour nous, éducateurs, que celle consacrée à nous pencher sur ces hommes, à les étudier patiemment, afin de découvrir par quelles voies ils ont atteint ce degré de perfection sociale ? Ce n'est pas, à coup sûr, en se déracinant de leur milieu, en se standardisant, mais plutôt en exaltant les qualités natives et précieuses du terroir. Nous essaierons d'épauler son action de toutes nos forces afin que nos fils bénéficient de la bienfaisante nourriture du sol natal. Car les meilleurs Rouergats furent, et seront demain, les meilleurs français et les meilleurs hommes.

Cela ressemble fort au culte du champion toutes catégories avec au menu : éducation physique et morale, volonté, travail, patience, ténacité... Toutes qualités et bienfaits dus à la terre de Rouergue, berceau d'une élite parmi les hommes qui a atteint « un haut degré de perfection sociale » ; même si au détour sont concédés quelques défauts non précisés. Le mot « Terroir » est employé huit fois dans cet article et les qualificatifs « rudes », « avars », « pénibles » donnent plus de force encore au labeur des habitants qui sont des Rouergats. La référence à l'ancienne province du Rouergue, terre du passé, des aïeux, porteuse des valeurs à exalter, défendre et développer, dont fait partie la langue occitane est récurrente à longueur d'articles. Les thèmes développés et les qualités avancées ne peuvent pas déplaire aux chantres de la *Révolution nationale*, qui prennent le contre-pied du soi-disant laisser-aller, du laxisme et autre besoin de jouissance des années trente qui auraient mené la France à la défaite et à la situation difficile qu'elle connaît.

Dans le numéro trois, Henri Mouly revient sur les bienfaits pour l'homme du contact avec la nature, de l'observation.

C'est ainsi que le travail de la terre, un travail pénible mais varié à l'infini, oblige l'esprit à penser, à imaginer, à raisonner, sans jamais l'égarer hors des réalités concrètes. C'est aussi que les fruits de l'observation et de la réflexion des générations successives n'ont pas été perdus. [...]

Toute une philosophie, toute une science, toute une poésie, volent ainsi des pères aux enfants, et leur acquisition, leur assimilation constitue une « culture » indéniable, relativement supérieure à celle qu'il est possible de puiser dans les livres entre quatre murs.

Mais alors, est-il logique que nous, les éducateurs du peuple, nous continuions d'ignorer ce qui précisément, depuis des millénaires, constitue le fondement et

l'essentiel de la culture populaire ? Ou bien allons-nous voir dans le folklore un merveilleux instrument d'éducation, au moyen duquel notre école primaire, verrait demain son action décuplée ?

Car précise-t-il, « Combien de beaux “monsieurs”, même diplômés et décorés, ne vont pas à la cheville de certains paysans. »

Supériorité de l'homme de la terre et de la campagne, du paysan, sur l'homme de la ville ; la sagesse de cet homme formé par le dur labeur manuel, imprégné de la sève régénératrice du terroir qui trouve dans une vie faite d'affrontement physique et de communion sensuelle avec la nature, une sorte de pureté originelle qui en ferait « en tant qu'homme », un être supérieur aux « beaux messieurs ».

L'éditorial suivant reprend ces idées sous l'angle du folklore vivant : « À travers le passé, d'âge en âge, il suit la lente évolution du peuple pour arriver jusqu'à nous. Il éclaire le présent, il le justifie s'il l'explique. » Parlant du terroir, de « la glèbe », il ajoute : « En la contemplant, nous nous reprenons à croire en l'avenir, en l'avenir de cette terre rouergate, en l'avenir de la France. » Allusion à peine voilée à la situation de guerre que connaît le pays en 1943 et confiance en la force de la terre régénératrice. Pour cela l'instituteur doit se faire « folkloriste ». Henri Mouly demande donc à tous ses collègues lecteurs de la revue de se faire collecteurs de « bonnes histoires de chez nous » : contes, récits, narrations de prouesses de héros vivants ou légendaires... pour recueillir « l'esprit populaire ». Il s'agit de faire face à « la fourberie des mécaniques modernes et des injures d'une civilisation qui a perdu le secret de la gaieté ». Réflexion un brin passéiste. Retour à une civilisation, un monde passés qui sont toujours enjolivés, et mise en cause du modernisme, de la civilisation mécanisée, sans âme. Peut-être aussi une accusation portée à mi-voix contre la guerre, voire contre l'envahisseur, cause de bien des malheurs. L'instituteur de Compolibat puis de l'école Pendariès de Villefranche-de-Rouergue développe sa vision de « L'école rurale de demain » dans le numéro 9 de la revue :

Je la voudrais au milieu d'une ferme, la ferme moyenne de chez nous, dirigée par un maître qui aurait au plus haut degré toutes les qualités d'un pagès. [...].

Il existe une culture paysanne ; une culture saine, forte, noble, toute pétrie de bon sens, basée sur une morale traditionnelle : le culte de la famille, de l'amour du sol et du travail. Cette admirable culture reste toujours vivante au sein de quelques belles familles rurales, de plus en plus rares hélas ! Je voudrais que l'école aille recueillir cette culture pour la distribuer ensuite largement à tous les enfants du peuple, en y ajoutant prudemment les apports qu'exigent la science et le progrès. Les sports et le folklore y tiendraient une place de choix [...]

N'est-il pas lamentable de voir tant de jeunes être obligés d'aller à Paris vendre des tickets de métro en échange de quelque problématique croûton de pain !

En quelques lignes est exprimée la pensée profonde de Mouly sur l'école rurale. Une école imprégnée des valeurs de la vie paysanne, de celles du terroir et de ses coutumes.

Comme dans l'article précédent, est prônée une sorte de retour aux sources offrant le bonheur en opposition à l'exode rural qui envoie la jeunesse vers la ville où elle ne trouvera que conditions précaires et perte de vraies valeurs. Nous retrouvons là les thèmes des oppositions : campagne/ville, rural/urbain, passé/avenir, passéisme/modernité, chers à certains félibres. On peut penser que l'auteur, même s'il accepte « prudemment » le progrès, n'a pas encore mesuré à quel point l'évolution économique et l'attrait de la ville avec leur conséquence la désertification des campagnes, vont imposer un mode de vie, une culture urbaine à l'espace aveyronnais.

Bien évidemment cette façon d'appréhender l'école induit une éducation artistique tournée vers la ruralité. Les éléments enseignés sont en rapport avec cette orientation : analyse de l'architecture, de l'habitat rural, du mobilier rouergat, des ustensiles et outils. Tout cela pour aller avec les élèves à la « découverte de la petite patrie », à la recherche de cette âme rouergate que l'on doit ouvrir aux élèves du 2^e cycle à travers enquêtes, dessins, etc. Il est à noter que nous rencontrons pour la première fois l'expression « petite patrie » chère aux félibres.

Cette petite patrie, dont il va être question ensuite, c'est le Rouergue qu'Henri Mouly n'a cessé de chanter sa vie durant. « C'est un hymne que je voudrais écrire, à la gloire de mon pays » dit-il, citant les paysages, les habitants, les écrivains, savants et artistes de son Rouergue, où : « [...] des familles de laboureurs et de pâtres perpétuent l'humaine allégresse du sol qui ne meurt pas [...] Fils du Rouergue, apprenons à le connaître et à l'aimer », recommande-t-il à ses lecteurs.

Cela passe aussi par l'apprentissage des chants du pays (n° 12).

Notre peuple ne chante plus [...] comme au temps où l'on moissonnait à la faucille, constate-t-il dans le premier paragraphe. Tout était beau, le dur labeur des champs se passait illuminé par les chants.

C'est la mise en cause du modernisme, du machinisme, du progrès. (Mouly se défendra par la suite de cette dernière idée). Dans un antiparisanisme effréné il demande de jeter un coup d'œil sur le répertoire des jeunes du moment :

Tout ce que Paris a créé de plus swing, de plus idiot dans ces vingt dernières années et que des camelots écoulent dans toutes les foires de la région par milliers d'exemplaires [...] dans le cercle étroit de la jeunesse, ces âneries inqualifiables obtiennent du succès [...] Alors on fredonne tout bas, langoureusement, quelque refrain de Joséphine Backer ou de Tino Rossi, ou quelque chose de pire, ou, mieux encore, l'on se tait, tout simplement.

Prenant le contre-pied de ces « modes » et nouveautés, il encense les chants du terroir et cite : « Le chœur des montagnard », *Anneto*, *Lou poutou*, *Janeto*, *Lous Esclòps*. Dans une opposition quelque peu osée et décalée, il met face à face les Croquants du Rouergue qui « étaient de rudes gars » et « La pègre de la Capitale ».

L'éditorial du numéro treize aborde une question politique et sociale, particulièrement prégnante en Rouergue : la dualité scolaire. Avec l'humanisme qui le caractérise, Henri Mouly appelle à la concorde, à l'union, à l'entente, mais ne donne guère de solution pour y arriver. Dans un domaine aussi sensible, reflet du mode de vie de chacun et de croyances personnelles profondes, mais aussi sous-tendu d'enjeux politiques, la bonne volonté n'y suffit pas.

Le quatorzième et dernier numéro de la première année de parution d'*Escòla e Terrador* fait le point : un certain succès de diffusion avec 312 abonnés recensés en six mois de vie, ce qui représente un beau succès, et la participation annoncée à la rédaction de la revue d'un « groupe de collaborateurs » pour des cours complets dans tous les domaines scolaires du second cycle ; avec bien sûr langue d'oc, chant, folklore et des indications pratiques. Le but annoncé :

Escòla e Terrador voudrait pouvoir se substituer entièrement aux journaux pédagogiques de Paris, fournir à chaque maître pour tous les cours, tous les documents nécessaires, des documents puisés sur place, des documents rouergats.

Pour cela, la revue sera portée à seize pages, c'est-à-dire doublée. Cela fait beaucoup de temps à consacrer, d'articles à fournir et aussi d'argent. Le conseil général de l'Aveyron n'existe plus, c'est la commission administrative du département mise en place par le gouvernement de Vichy¹ qui va octroyer une aide. Le 28 février 1943 une demande de subvention pour un *Cahier d'Information scolaire* est déposée. Le rapporteur précise² :

J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau la demande de subvention formée par M. Henri Mouly, fêlibre, au profit de la publication bimensuelle *Les Cahiers d'information scolaire*, destinée à encourager et à développer l'enseignement de la langue d'oc et à susciter dans tous les domaines un renouveau de la vie locale aveyronnaise.

1. A.D. de l'Aveyron, PER 545 ; La commission administrative du département, mise en place par le gouvernement de Vichy, remplace les conseils généraux élus. En Aveyron elle fut mise en place lors de sa première réunion le 13 février 1941, sous la présidence du Préfet Pierre Marion. Elle est ainsi composée :

- M. Cougoureux Joseph, avocat, Sénateur, Conseiller général à Villefranche-de-Rouergue,
- M. Lacroix Joseph, avocat, Conseiller général à Espalion,
- M. Monsservin Joseph, Sénateur, Conseiller général à Rodez,
- M. Clausel de Coussergues Charles, agriculteur, Conseiller général, Maire de Coussergues,
- M. Cochy de Loncan Georges, Conseiller général Maire, docteur en médecine, Saint-Sernin-sur-Rance,
- M. Guibert Victor, industriel, président de la Chambre de commerce de Millau,
- M. Lagarde François, industriel, adjoint au maire de Villefranche-de-Rouergue,
- M. Lalande René, ouvrier, mineur à Decazeville,
- M. Singla René, propriétaire exploitant, Maire de Canet de Salars.

2. A.D., PER 545, Conseil départemental de l'Aveyron, première session ordinaire de 1943, p. 19-20.

Cette publication est plus spécialement réservée aux instituteurs et institutrices, à tout le personnel du corps enseignant public et privé, qui consentent à organiser, suivant les dispositions de l'arrêté ministériel du 24 décembre 1941, des cours facultatifs de langue dialectale. Elle a un mérite particulier en ce sens qu'elle permettra de donner aux notions théoriques et souvent abstraites de l'enseignement grammatical une teinte d'esprit concret et pratique qui en facilitera l'assimilation.

Au moment où tous les efforts tendant à ranimer et à faire reflleurir l'âme française en assurant cette vie des provinces, des pays, des terroirs, qui donna à notre pays ce charme inégalable, il faut maintenir notre dialecte qui a si profondément exprimé et traduit à travers les générations le cœur et la pensée de notre Rouergue.

Je vous propose donc de soutenir et de seconder par une large subvention l'effort des créateurs et des animateurs de cette publication à peine naissante qui, pour vivre, durer et atteindre son but trouvera dans l'aide départementale un précieux appui tant spirituel que matériel.

La réponse viendra lors de la séance du 21 mai 1943 par la voix du rapporteur M. Joseph Lacroix¹ d'Espalion, membre de la commission administrative :

M. Henri Mouly, instituteur félibre, nous présente une demande de subvention au profit de la publication bimensuelle de ses Cahiers d'Information scolaire, sous le titre *Escòla e Terrador*.

Cette publication est destinée à encourager et à développer l'enseignement de la langue d'oc et à susciter dans tous les domaines un renouveau de la vie locale aveyronnaise.

Cette publication est réservée principalement aux instituteurs et institutrices et à tout le corps enseignant public et privé; elle répond au vœu du Maréchal qui tend à faire reflleurir l'âme française en toutes nos provinces — cette âme française faite de toutes les vertus de la race : loyauté, franchise, culte de la famille et de l'honneur, sens patriotique et religieux — et qui a été si poétiquement exaltée dans l'ouvrage du bon abbé Bessou : *D'al brèc a la toumbo* [Du berceau au tombeau].

Votre commission estime que de tels efforts et de tels projets sont à encourager.

M. Mouly a, depuis longtemps, consacré son temps, sa peine et son talent à faire naître et à développer ce culte de notre vieille langue maternelle; il mérite à ce titre notre entière sympathie. Un seul regret c'est qu'il ait cru devoir adopter l'écriture occitane qui défigure notre langue rouergate et rend difficile pour nos paysans la lecture de ses ouvrages.

M. le Préfet appuie chaudement cette demande et votre commission, en remerciant M. le Préfet de sa très fine compréhension de notre vie locale, vous propose d'accorder à l'œuvre de M. Mouly une subvention de 2000F. Adopté.

Cette déclaration laisse clairement entendre que le soutien financier n'est accordé que parce que l'orientation de la revue va dans le sens de la politique régionaliste

1. M. Joseph Lacroix, conseiller général d'Espalion, est président de la Commission départementale. Il fut président du Journal *L'Ohuc*, diffusé en 1940 dans le Nord-Aveyron et auquel un chapitre est consacré.

voulue par le Maréchal Pétain. Il est certain, comme nous l'avons analysé, que la philosophie véhiculée par *Escòla e Terrador* ne marque pas de distance avec la politique du régime vichyste mais ne la soutient pas non plus. Certains articles critiquent fortement la guerre et montrent crûment les difficultés que connaît l'enseignement. Il s'agit d'une sorte de neutralité car la censure veille. Il y a de la part de personnalités proches du pouvoir une tentative de récupération d'une initiative qui ne pourrait que les rendre sympathiques aux yeux de la population et notamment du corps enseignant. On note aussi une méconnaissance des difficultés engendrées par une graphie non unifiée et le fait que bien des Aveyronnais sont loin de pouvoir lire l'occitan écrit sous l'une ou l'autre forme. D'ailleurs existe-t-il une forme d'écriture occitane typiquement rouergate ?

La diffusion de la revue reprend en novembre 1943. Chaque numéro comprend toujours des éditoriaux et des articles de fond sur la langue occitane ; les cours sont variés : langue d'oc s'appuyant sur différents thèmes, histoire, géographie, calcul, historiettes, chants, airs de bourrées, gymnastique et même des cours de droit assurés par Pierre Pelras. La nouveauté tient à la présence de cours de littérature occitane fort bien faits et documentés assurés par *Calelhon*, allant des troubadours rouergats à Jean Boudou (déjà) en s'attardant sur Mistral que l'institutrice de l'école annexe de l'école normale de filles de Rodez appréciait particulièrement.

4.1 La diffusion d'*Escòla e Terrador*

Henri Mouly dispose de la liste fournie par M. l'inspecteur d'académie Maurice Defaut dans laquelle sont répertoriés les institutrices, instituteurs, directrices et directeurs d'écoles primaires et maternelles auxquels est envoyée *Escòla e Terrador* pour prospection. Dans un cahier d'écolier sont répertoriés les noms et adresses des abonnés, une page par canton. Il semble bien qu'il y ait eu une première liste d'abonnés, classée dans l'ordre alphabétique, à laquelle sont venus s'ajouter des noms d'enseignants. On en dénombre 519 au total, avec des hors cantons et quelques numéros servis gratuitement.

En raison de l'évolution démographique, il est à noter que certains cantons ont été transformés : Sauveterre est devenu Baraqueville-Sauveterre, Rodez et Millau ont respectivement trois et deux cantons.

À la lecture de ces statistiques et comme le montre la carte des cantons, l'ouest du département fournit un tiers des abonnés à la revue. Cela s'explique aisément par la présence d'Henri Mouly qui, originaire de Compolibat, a accompli toute sa carrière dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue. Au-delà de son militantisme pour la langue d'oc, il est fort connu dans de nombreux secteurs de la vie associative. C'est aussi la région d'origine de l'abbé Bessou. Un noyau important de militants, d'amis et d'adeptes de l'occitan ont jugé intéressante cette initiative et digne d'être

Aubin	14	Rieupeyrroux	12
Belmont-sur-Rance	7	Rignac	16
Bozouls	9	Rodez	16
Camarès	6	Saint-Affrique	9
Campagnac	6	Saint-Amans-des-Côts	6
Capdenac Gare	19	Saint-Beauzély	8
Cassagnes-Bégonhès	19	Saint-Chély-d'Aubrac	4
Conques	10	Sainte-Geneviève-sur-Argence	11
Cornus	5	Saint-Geniez-d'Olt	8
Decazeville	21	Saint-Rome-de-Tarn	13
Entraygues-sur-ruyère	9	Saint-Sernin	17
Espalion	18	Salles-Curan	9
Estaing	7	Sauveterre	14
Laguiole	13	Sévérac-le-Château	11
Laissac	5	Veziens	11
La Salvetat-Peyralès	9	Villefranche-de-Rouergue	27
Marcillac	12	Villeneuve-d'Aveyron	10
Millau	7		
Montbazens	13	Écoles privées	3
Mur de Barrez	12	Stagiaires	3
Najac	14	Hors département	7
Nant	8	Hors enseignement	3
Naucelle	4	Numéros gratuits	19
Peyreleau	6		
Pont-de-Salars	10	Total	519
Réquista	19		

soutenue. Le bassin houiller est également un secteur dans lequel sont actifs des militants pour la pédagogie Freinet. Bien que le contenu de la revue s'adresse essentiellement aux institutrices et instituteurs, il peut paraître surprenant que les noms de certains professeurs du lycée Foch n'apparaissent pas dans la liste des abonnés, ne serait-ce que pour soutenir l'entreprise. Mais manifestement, l'effort est porté en direction de l'enseignement primaire public.

On notera que les abonnés exerçant dans l'enseignement privé confessionnel sont quasiment inexistantes. L'effort est bien sûr porté en direction des collègues du public, notamment grâce à la liste fournie par M. l'inspecteur d'académie, mais les écoles primaires confessionnelles ne militent pas particulièrement pour la langue d'oc. D'autre part une revue conçue et réalisée de toutes pièces par des militants et des soutiens de l'école publique surnommée « École du Diable » ne saurait avoir ses entrées à l'« École de Dieu ».

Entre trois cents et cinq cents abonnés en cette période de guerre c'est beaucoup pour 1 500 à 1 800 instituteurs publics que compte l'Aveyron. Si l'on compte les postes doubles et les écoles plus importantes dans lesquelles la revue pouvait passer de main en main, cela fait beaucoup d'enseignants qui peuvent prendre connais-



Diffusion de la revue *Escòla e Terrador* dans l'Aveyron. Nombres d'abonnés par canton.

sance de son contenu et du fait que l'on peut alors enseigner la langue d'oc, mais bénévolement et hors temps scolaire, rappelons-le. Sortir deux fois par mois une revue de seize pages constitue une très lourde, trop lourde tâche. Les participants à son élaboration manquent et les abonnés se font tirer l'oreille pour renouveler leur soutien. Le temps du régionalisme s'estompe. L'envahisseur allemand est repoussé après avoir commis d'horribles crimes. À Sainte-Radegonde, tout près de Rodez, le 17 août 1944, trente otages prisonniers de la Gestapo sont froidement exécutés près de la tranchée qui deviendra leur tombeau commun. À ce qui doit être la joie de la Libération, se mêle la souffrance due à l'indicible. Face à la profonde émotion qui étreint le peuple ruthénois et au-delà tous les Aveyronnais, on imagine aisément que les soucis liés à l'enseignement de l'occitan sont peu de chose. Déjà la concurrence des revues pédagogiques parisiennes, comme les nomme H. Mouly, devient prégnante, L'éditorialiste le pressentait. *Espoir*, tel est le titre de l'éditorial du dernier numéro de la revue ¹. « Il est évident, en effet, écrit-il, qu'en matière d'information scolaire standard, nous ne pouvons lutter contre les grandes librairies de Paris qui éditent un

1. *Escòla e Terrador*, n° 16, 15 juin 1944.

journal scolaire. » Il lance quand même un appel à des collaborateurs potentiels, car ils ne sont pas nombreux, pour fournir des éléments : articles, proverbes, traditions, histoire et géographie locales, contes et légendes. Et il termine par ces mots qui laissent planer le doute : « Espérons qu'au 1^{er} octobre nous pourrions repartir dans le calme à la poursuite de nos chimères [...] avec [...], nos jeunes ayant enfin retrouvé leur liberté. »

L'espoir sera doublement déçu : la guerre se poursuivra et la revue cessera sa parution.

5 La langue d'oc dans les autres écoles de l'Aveyron

Si nous avons longuement évoqué le cas du lycée Foch, c'est parce que les activités en faveur de la langue d'oc dans cet établissement débutent dès la création du *Grelh roergat* et se poursuivent jusqu'après la seconde guerre mondiale. Il est une locomotive pour les autres écoles du département où les efforts sont moindres et surtout plus tardifs. Les noms des institutrices et instituteurs publiés dans la première liste des membres du *Grelh* parue en 1925 peuvent toutefois laisser penser que certains font peut-être quelque chose pour l'occitan dans leurs écoles (ce qui est loin d'être évident) ; en tout cas ils font partie des gens qui, *a priori*, pourraient ne pas être hostiles à la présence de la langue d'oc dans leurs classes. Revenons un peu en arrière car il est utile de relever cette liste d'enseignants, qui nous permet de nous faire une idée de leur participation à la société félibréenne.

5.1 Enseignants membres du *Grelh roergat* en 1925

Dans la composition du bureau, nous relevons :

— Président actif : chanoine Jean Vaylet, aumônier du lycée à Rodez (à ne pas confondre avec Joseph Vaylet, clerc de notaire à Espalion).

Secrétaire général : Henri Mouly, instituteur à Compolibat.

— Au sein du Conseil d'Administration :

Guibert, directeur d'école au Gua, par Aubin.

— Parmi les membres, classés par ordre alphabétique se trouvent :

Andrieux Paul, instituteur à Fenayrols, par Baraqueville.

Albouy, instituteur à la Mouline-sous-Rodez.

Bouscal, instituteur à Blauzac.

M^{me} Burguières, institutrice à Almont-le-Junies par Flagnac.

Bouviala, professeur au Collège à Villefranche-de-Rouergue.

Carrier Léopold, instituteur à Laissac.

Carrière, instituteur en retraite à Millau.

Coubès Félix, instituteur à Canet-de-Salars.

Couderc, instituteur à Maleville.
 Durand Arthémon, félibre, instituteur en retraite, à Espalion.
 Flottes René, instituteur à Lavergne, par Naucelle.
 M^{me} Flottes, institutrice à Laroque-Fayet.
 M^{lle} Fraysse Georgette, institutrice à Sébazac.
 Gilhodes, abbé, professeur au collège d'Espalion.
 Grèzes, instituteur à Lincou par Réquista.
 M^{lle} Gervais Marthe, institutrice aux Albres, par Asprières.
 Izarn, instituteur à Lacapelle Saint-Martin par Luc-Primaube.
 M^{lle} Leygues, institutrice à Parlan, par Cassagnes-Bégonhès.
 M^{lle} Lajujie Berthe, institutrice à Compolibat.
 Masson, directeur d'école à Capdenac.
 M^{lle} Mathet Marthe, institutrice à Martiel.
 M^{me} Péliissier, institutrice à Vors, par Baraqueville.
 M^{me} Séguret, félibresse, institutrice à Lacapelle Saint-Martin, par Luc-Primaube.
 Schmitt André, félibre, instituteur à Saint-Salvadou.
 M^{me} Salvan, directrice de l'école annexe, à Rodez.
 M^{me} Tastayre, institutrice à Veuzac par Villefranche-de-Rouergue.
 Clermont, professeur à l'école normale d'instituteurs à Rodez.

La profession enseignante est largement représentée au sein de l'association félibréenne qui compte alors cent onze sociétaires dont vingt-quatre hors département. Toutefois, au début des années vingt, nous n'avons aucun témoignage d'une quelconque activité concernant la langue occitane en classe ou hors de classe. Ce sont les résultats des Jeux Floraux qui nous informent de l'intérêt que certains particuliers portent à la langue à partir de 1928 avec deux élèves de La Capelle-Saint-Martin : Ernestine Vayssière et Maria Azemar, vraisemblablement présentées par l'institutrice Julienne Séguret et à Rieupeyroux, les élèves René Hygonenc et Marie-Jeanne Charbonnier.

En 1931, apparaissent les écoles de Gaillac d'Aveyron avec Maurice Ulrich et de Saint-Hyppolite avec Roger Cossegal et George Bouille.

Dès 1932, un nom est souvent présent : Jeanne Fonrouge, institutrice à Saint-Félix de Lunel, se présente à titre personnel et ensuite enverra durant quelques années les devoirs de ses petits élèves.

Léon Valat de Belmont-sur-Rance, certainement alors au petit séminaire, deviendra professeur au collège Saint-Gabriel à Saint-Affrique et enverra de temps à autre des copies d'élèves : Irénée Arnal, Maurice Bonnel, Pierre Brun, Henri Calas, Joseph Crouzillac, Pierre Fabre, André Fournol, Maurice Gayraud, Gabriel Pargoire, René Pessayre.

L'abbé Henri Fournier, professeur au collège Sainte-Marie à Rodez, prend des cours pour lui-même, mais va durant quelques années faire participer certains élèves.

L'école primaire supérieure apparaît avec André Quintard et à Villefranche de Rouergue, Charles Mouly (le fils d'Henri), ainsi que l'école normale confessionnelle avec Lucie Lauriac et Madeleine Druille.

Maleville, Albagnac, Pons, Mur-de-Barrez, le collège privé d'Espalion, ont des élèves et l'école Pendariès à Villefranche-de-Rouergue dans laquelle Mouly va, en 1942, organiser un cours pour une trentaine d'élèves de 10-11 et 12 ans, cela en accord avec son directeur.

En mai 1942, Caelhon annonce à l'abbé Salvat l'organisation par l'inspecteur d'académie d'un cours de langue d'oc pour les normaliennes qui font leur stage ménager, c'est elle qui va l'assurer. Bon nombre de ces élèves obtiendront des prix ainsi que le certificat d'études primaires occitanes. La possibilité d'ouverture d'un crédit pour payer les maîtres qui donnent les cours d'occitan est envisagée. Mais la commission administrative mise en place par le gouvernement de Vichy refusera le paiement de cette indemnité (réunion du 2 décembre 1942). La *Rampelada*, organe du collège d'Occitanie, publie la liste de certains élèves inscrits à ce collège, soit individuellement soit en groupe. Nous relevons :

Inscriptions individuelles :

1^{re} Section

M. Max Aychet, Mur-de-Barrez.

M^{elle} Bes, institutrice à Arcanhac-de-La Fouillade.

M^{elle} Brengues, à Testes, par Sanvensa.

M^{elle} Marguerite de Butler, Kerr-Maria, Villefranche-de-Rouergue.

M^{me} Jeanne Calmel, institutrice, Sainte-Geneviève-sur-Argence.

M^{me} Grenié, institutrice école privée, Bozouls.

M^{me} Lacroix, directrice, école Jean Macé, Millau.

M^{elle} Marie-Aurélié Moulin, château de Malirat, par Villefranche-de-Rouergue.

M^{me} Suhitilar, institutrice, Balsac, par Nuces.

M^{elle} F. Teyssié, professeur au collège Fabre, Rodez.

M^{me} Viarouge, institutrice, Albagnac.

M. Viarouge, instituteur, Albagnac.

2^e Section

M^{me} Juliette Artous, café des Américains, Villefranche-de-Rouergue.

M. Henri Bonnefis, 31, rue du Bal, Rodez.

M^{me} Delcamp, 10, rue Alfred Guibert, Millau.

M^{elle} Jeanne Fonrouge, institutrice, Saint-Félix-de-Lunel.

On peut noter une augmentation très sensible des inscriptions, notamment en milieu enseignant, ce qui doit très certainement se répercuter sous forme de leçons plus ou moins étoffées auprès des élèves, même s'ils ne sont pas inscrits collectivement au collège d'Occitanie. La diffusion de la revue *Escòla e Terrador* a dû jouer un rôle. L'exemple de M^{elle} Fonrouge à Saint-Félix de Lunel en porte témoignage : elle suit

des cours pour elle-même et en donne à ses élèves. Très souvent, seuls quelques élèves rendent l'intégralité des devoirs, certains se contentant de quelques épreuves.

5.2 Heurs et malheurs du collège Sainte-Marie de Rodez

L'abbé Henri Fournier, jeune professeur à Sainte-Marie, connaît la langue d'oc, il prend des cours auprès du collège d'Occitanie pour se perfectionner, prépare même une thèse (qui ne verra jamais le jour) sur l'abbé Bessou et souhaite partager ses connaissances avec ses élèves. Henri Mouly parle de lui à l'abbé Salvat le 6 février 1934 :

Monsur Fournier, aquel joine professor d'a Rodez que fa sa teza sus Bessou m'a escrich, e sèm d'acordi. Li balharai tot sò que podrai. Crezi que i a un bèl trabalh a far, una bèlo obra per un joine qu'a la flamba al cor. Fournier a d'estrambord. Ensacharai de lo li mantene.

Monsieur Fournier, ce jeune professeur de Rodez qui fait sa thèse sur Bessou, m'a écrit, et nous sommes d'accord. Je lui donnerai tout ce que je pourrai. Je crois qu'il y a un beau travail à faire, une belle œuvre pour un jeune qui a la flamme au cœur. Fournier a de l'enthousiasme. J'essaierai de le lui maintenir.

De son côté l'abbé écrit au directeur du collège d'Occitanie :

Je vais essayer de vous recruter quelques élèves dans ma classe pour votre collège d'Occitanie, car les professeurs des autres classes pourraient ne pas voir cette initiative de bon œil. Si quelques-uns d'entre eux voulaient se décider, je vous demanderais des imprimés.

Mais les choses ne sont pas faciles au sein du collège privé car il précise le 28 avril de la même année :

Monsieur l'abbé,

Je vous envoie ci-joint une version de mon élève Paul Privat. Il n'a pas fait tous vos devoirs. Je n'ai pas voulu, en effet, qu'on put l'accuser de délaisser quelque matière; il fait ses devoirs de langue occitane à ses moments perdus. Il vient de terminer son concours pour les Jeux Floraux du Collège d'Occitanie : je les expédie par le même courrier...

L'abbé Fournier essaie bien de faire quelque chose avec ses élèves, mais il semble qu'il y ait des pesanteurs du côté de ses collègues et de sa hiérarchie. Quoiqu'il en soit, l'élève Paul Privat a bien obtenu une Mention Honorable aux *Jeux floraux*.

Le post-scriptum d'une lettre de 1936 précise :

Je n'ai pas envoyé beaucoup de devoirs, ces jours derniers. Nos élèves préparaient des compositions de mémoire et des examens et prétendaient n'avoir pas le temps. Or tous ne sont pas de ma classe... *Comprenetz?* [Comprenez-vous?].



Dessin de Pov (William Rosoanaivo, Île Maurice)

Comme nous le constatons précédemment, les collègues de l'abbé Fournier n'ont pas tous la même vision de l'apprentissage de l'occitan et semblent y voir une concurrence à l'apprentissage des autres matières. Et cela ne s'arrange pas. Le 1^{er} décembre 1938, il écrit à l'abbé Salvat :

Monsieur l'abbé,

Cette année, devant l'hostilité du supérieur et de quelques confrères, je ne puis trouver *d'escolans* dans ma classe. Quant à en recruter dans les autres, il n'y faut pas songer. Vous me connaissez assez pour comprendre qu'il n'y a pas grand-chose à faire. *Laisèm pïsar lo moton!* [Laissons pisser le mérinos!] Peut-être pourrai-je reprendre l'an prochain. En tout cas, je vais envoyer ma cotisation *d'escolan* et je tâcherai de faire quelques devoirs. Envoyez-moi donc toujours, s'il vous plaît, un exemplaire des devoirs des 3 sections pour que je reste au courant. Vous seriez fort gentil de m'envoyer comme l'an dernier les corrigés des devoirs des deux premières sections si vous en avez encore...

L'abbé Fournier apparaît bien seul à mener son combat au sein du collège Sainte-Marie. Notons aussi qu'il prend des devoirs pour lui. Ils sont d'ailleurs regroupés,

avec les corrections de l'abbé Salvat, dans des cahiers conservés aux archives de l'évêché de Rodez¹. Le propos n'est pas ambigu : il rencontre des difficultés pour pratiquer l'occitan au collège Sainte-Marie à Rodez. L'opposition de la direction de l'établissement et de certains professeurs est évidente. Ce qu'il confirme le 21 mai 1939 :

*Senbe abat e car amic,
Ongan mandarai pas res al concors del Coletge d'Occitania pramor que ai pas poscut ramoszar d'escolans. Ai afar ambe de vielhs profesors que vòlon pas res auzir sus aquel sicut. Ai laisat far per aquesta annada. Belèu que l'an que ven, podrem far milhor. Ai parlat a Sèguret dels abonaments al Gai Saber. Es el que ten los registres e l'argent. Abem d'escolans que tenon pas à-n'aquela revista. I aura qualques abonaments en mens...*

Monsieur l'abbé et cher ami,

Cette année je n'enverrai rien pour le concours du *Collège d'Occitanie* vu que je n'ai pas pu recruter des élèves. J'ai à faire à de vieux professeurs qui ne veulent rien entendre à ce sujet. J'ai laissé tomber pour cette année. Peut-être que l'an prochain nous pourrons faire mieux.

J'ai parlé à Séguret des abonnements au *Gai Saber*. C'est lui qui a les registres et l'argent. Nous avons des élèves qui ne souhaitent pas cette revue. Il y aura quelques abonnements en moins...

Il y a donc bien un blocage. Le corps enseignant n'est pas acquis à l'idée de l'entrée de la langue d'oc au collège privé Sainte-Marie de Rodez. Ceci semblant se répercuter sur les refus d'abonnements de quelques écoliers à la revue de l'école occitane. Toutefois la tendance semble s'inverser fin 1940 comme en témoigne cette missive du 19 novembre :

Monsieur l'abbé,

Envoyez-moi d'urgence textes et corrigés de devoirs pour environ 20 élèves de Ste-Marie que j'ai réussi à intéresser à la langue d'oc. 14 m'ont déjà donné leurs noms. J'espère que d'autres s'y joindront. J'enverrai plus tard les cotisations à votre secrétaire. Dès maintenant je m'institue correcteur avec les amis Séguret et Vézinhét. Je crois qu'au lycée on va faire du bon travail. Seulement au lycée, ce sera officiel très probablement. Comme presque tous les élèves de Ste-Marie font partie de ma classe, je prendrai un moment chaque semaine pour expliquer le devoir.

Je remets à plus tard de vous envoyer la liste des établissements scolaires que vous me demandez. Cela m'aidera à moi aussi car je suis depuis un an aumônier fédéral de la J.E.C. Cela m'oblige à quitter un peu Bessou, mais j'espère pouvoir y revenir. Vous devriez recommander à vos *escolans* le livre de Mouly : on y trouverait des lectures, des principes de grammaire et des exercices.

Bien à vous, toujours comme par le passé.

Henri Fournier.

1. L'abbé Henri Fournier, 10 cahiers, Archives de l'évêché, rue Fraysinous, Rodez (pas de références particulières).

C'est un bon démarrage. La propagande régionaliste se fait entendre et sensibilise sans doute quelque peu le corps enseignant de ce collège privé. Le professeur se sent plus solide en occitan et va assurer les corrections des devoirs. Il a pris du galon au niveau départemental et des responsabilités lui sont confiées dans le secteur jeunesse chrétienne (JAC - JOC et JEC ¹), dispersant un peu son activité. Il recommande, bien sûr, le livre d'Henri Mouly, *Éléments de langue occitane*, qui vient de sortir ; ce que ne fait guère, semble-t-il, l'abbé Joseph Salvat. Celui-ci y voit-il une concurrence ? Veut-il garder l'entière initiative des cours ? Toutefois les cours ne se font pas automatiquement et les écoliers semblent traîner un peu les pieds puisque le 20 décembre 1941 l'abbé Fournier précise à l'abbé Salvat :

Mandatz totjorn los debers a los que vos ai dich. Benlèu finiran per far quicòm. Mas i caldria eser totjorn per las calsas! [...] Trobaretz aisi la lista dels escolans de Santa-Maria, ambe las notas dels primiers debers. Es que fazetz estampar endacòm vostre cors de literatura? Lo crompariai ambe fòrsa plazer. Bona novela : al seminari, lo Superior a autorizat aqueste an de sermons en lenga d'oc. N'i ajet dos solamen, faguèt venir per los auzir l'abat Lafeuille!... N'en diguèm pas mai!

Envoyez toujours les devoirs à ceux dont je vous ai parlé. Ils finiront bien par faire quelque chose. Mais il faudrait y être toujours derrière. ! [...] Vous trouverez jointe la liste des écoliers de Sainte-Marie, avec les notes des premiers devoirs. Faites-vous imprimer quelque part votre cours de littérature ? Je l'achèterais avec beaucoup de plaisir. Bonne nouvelle : au Séminaire, le Supérieur a autorisé cette année les sermons en langue d'oc. Il y en a eu deux seulement, il a fait venir l'abbé Lafeuille pour les écouter!... N'en disons pas plus !

Nous ne savons pas à quels élèves il fait envoyer des devoirs puisqu'il parle par ailleurs de ceux de Sainte-Marie qui ne semblent pas très assidus. Pour la première fois les séminaristes peuvent composer les sermons en occitan, ce qui témoigne d'un changement d'optique de la hiérarchie vis-à-vis de la langue du pays rouergat. Mais cela ne semble pas avoir soulevé l'enthousiasme, deux d'entre eux seulement ayant choisi cette option. Il est vrai que faute de formation occitane suffisante au séminaire, il a pu leur sembler difficile de s'engager dans cette voie. Les problèmes internes que connaît le *Grelh* rouergat expliquent la dernière allusion sarcastique et pleine de sous-entendu faite à l'auditeur l'abbé Lafeuille, ce dernier ayant pris parti avec Miremont contre les créateurs de l'association pour en prendre le contrôle. L'année 1943 sera celle de l'épanouissement des activités en faveur de l'occitan à Sainte-Marie. Henri Fournier continue à donner des cours. Nous trouvons dans ses cahiers ² la liste de ses élèves inscrits au Collège d'Occitanie en cette année 1943 :

1. Respectivement : jeunesse agricole, ouvrière, étudiante chrétienne.

2. L'abbé Henri Fournier, 10 cahiers, Archives de l'Evêché de Rodez, rue Frayssinous, Rodez.

1^{re} Section, 16 élèves :

Albinet, Baldit, Barthes, Bergonié, Boudes, Carrieu Michel, Cazals, Dalle, Fayre, Laporte Maximin, Laporte J.M., Maurel Christian, Olivier, Rey, Sanhes, Sers.

2^{me} Section, 10 élèves :

Andrieu Henri, Calmels Raymond, Féral, Foulquier Pierre, Gauzit Victor, Leclerc, Lauriol, Leleu, Miquel, Pomarède.

Apparaît le nom de Jean Miquel qui a passé le certificat d'études primaires occitanes, dont il apporte le témoignage dans le film ¹ et de Victor Gauzit, primé aux Jeux floraux. Ce dernier sera plus tard conseiller général du canton de Saint-Amans des Côts. Le 3 mai 1943 Henri Fournier annonce qu'il va envoyer les notes de ses élèves et propose à l'abbé Salvat de venir à Rodez le 1^{er} juin prêcher à la cathédrale et faire des conférences sur l'abbé Bessou à Sainte-Marie, à Saint-Joseph et dans un cinéma pour les écoles de l'État. Il prévoit également une conférence sur l'œuvre de l'abbé Bessou *D'al brès a la toumbo* [Du berceau à la tombe], pour l'association Ruthena. Par la même occasion il prévoit une action de soutien financier pour la JEC. Ces prévisions sont affinées dans deux courriers suivants des 17 et 23 mai.

L'abbé Salvat a dû trouver le programme chargé. Le sermon à la cathédrale est supprimé mais l'abbé Fournier plaide pour la conférence auprès du cercle Ruthena : « Vous aurez là la fine fleur de la société de Rodez, et des écolières et écoliers du lycée, de l'école normale libre, du collège de filles ». Il semble bien que l'abbé Salvat se soit rendu à Rodez, une lettre de juillet de *Calelhon* à l'abbé Salvat le rappelle et précise :

Car Amic,

Lo bon sovenir de vostra venguda nos regaudis lo cor. Vos mandí uei las notas de mas escolanas — (las melhoras) — las autras an pas volgut las rellevar, estent qu'eron pas tant bonas.

Hier 48 candidats passaban lo Certificat 1^{èra} et 2^{da} seccion. Las espròbas coregidas (pas encara per que sèm totes ocupats a maites exxamens), vos ne mandarem la rezulta.

Ai pas encara poscut parlar à Mr Defaut e sabi pas sas entencions. Aqueles mosurs aïman pas tròp las inovacions, an tot jorn pòu de s'enganar.

S'anatz à Vichy oblidetz pas de reclamar pels mèstres qu'an fach l'ensenhament de la lenga que dibia estre mandatat. Pares que la Prefectura espera per dubrir un crèdi, l'ordre de Vichy. Crenti plan que se los mèstres pensan que se trufan d'elses, plantan aqui la lenga d'oc. En plan plaijant belèu ganhares. Abem aici tot sò que cal per far de bon trabalh se m'en donaban la facilitat. De tot còr.

Calelhon

Cher Ami,

Le bon souvenir de votre venue nous réjouit le cœur. Je vous envoie aujourd'hui les notes de mes élèves — (les meilleures) — les autres n'ont pas voulu les relever vu qu'elles n'étaient pas aussi bonnes.

1. Jean Miquel, témoignage filmé.

Hier, 48 candidats passaient le certificat 1^{re} et 2^e section. Une fois les épreuves corrigées (elles ne le sont pas encore parce que nous sommes tous occupés à plusieurs examens), nous vous enverrons les résultats.

Je n'ai pas encore pu parler à Mr Defaut et je ne connais pas ses intentions. Ces messieurs n'aiment pas les innovations, ils ont toujours peur de se tromper.

Si vous allez à Vichy, n'oubliez pas de réclamer pour les maîtres qui ont pratiqué l'enseignement de la langue qui devait être mandaté. Il paraît que la préfecture attend l'ordre de Vichy pour ouvrir un crédit. J'ai bien peur que si les maîtres pensent qu'on se moque d'eux, ils plantent là la langue d'oc. En plaidant bien, peut-être gagnerez-vous. Nous avons ici tout ce qu'il faut pour faire du bon travail, s'ils m'en donnaient la facilité. De tout cœur.

Comme nous pouvons en juger, le directeur du collège d'Occitanie a ses entrées assurées dans les ministères du régime pétainiste. Période faste pour l'occitan comme en témoignent les résultats des élèves :

Jeux Floraux du collège d'Occitanie ¹

1^{re} Section

Version occitane : *Lo raible del Soldat*. [La plaisanterie du soldat]

13^{me} Prix : Georgette Ausset, École Normale Privée, Rodez.

Diplôme d'Honneur

Lucie Lauriac, Madeleine Druille, E.N. Privée, Rodez.

M^{me} Cougoureux, Marcelle Combres, Saint-Félix de Lunel.

Ida Flottes, École publique, Saint-Félix de Lunel.

Mention d'Honneur

Raymonde Viala, Saint-Félix de Lunel.

Marinette Beq, Eugène Mathieu, Louis Hygonet, Rodez.

Gérard Granier, M. Guy, Saint-Affrique.

M. Viarouge, Albagnac.

Claude Théron, Jean Sciau, Villefranche-de-Rouergue.

Vocabulaire occitan :

Diplôme d'Honneur

M^{me} Cougoureux, Saint-Félix.

2^{me} Section

Version occitane : *La Coulovro*. [La couleuvre]

4^e Prix : Jeanne Fonrouge, Saint-Félix de Lunel.

D.H. : Yvette Fronze, Paulette Théron, Collège, Rodez. (Ce sont deux élèves-maîtresses)

M.H. : Raymond Calmels, Jean Miquel, André Goudal, Rodez.

Mentions au palmarès :

André Lourdou, René Couderc, Agnès Teyssèdre, Raymond Veyriac.

THÈME : « Votre maison »

1. *La Rampeleda*, revue du collège d'Occitanie, n° 70, mai-juin 1943.

1^{er} Prix : Jeanne Fonrouge, Saint-Félix de Lunel.

DH. : Aimé Galan, André Rigal, Lycée Foch, Rodez.

M.H. : M^{elle} DELCAMP, Millau.

Joseph Alazard, André Lourdou, Maurice Féral, Agnès Teyssède, Gérard Combes, Rodez.

René Couderc, Paulette Théron, Raymond Veyriac, Rodez. Mentions au Palmarès.

On retrouve les noms connus de Raymond Calmels, d'Yvette Fronze et un groupe à Saint-Félix de Lunel où l'institutrice M^{elle} Fonrouge a fait école (9 élèves) ; d'autres Aveyronnais sont peut-être parmi les lauréats dont l'origine n'est pas mentionnée. 12 élèves recensés à l'école d'Henri Mouly à Villefranche-de-Rouergue, 44 avec Adrien Vézinhét au lycée Foch de Rodez, 25 puis 40 au collège Fabre avec Julienne Séguret, 12 garçons et 10 filles, à Ste-Marie avec Henri Fournier, 17 au collège Saint-Gabriel de Saint-Affrique suivis par l'abbé Valat et une douzaine au grand séminaire de Rodez avec l'abbé Brun et quelques collègues. Il semble que la langue d'oc ait pris son envol dans les écoles privées ou confessionnelles. Pour le grand séminaire, *La Rampelada*¹ donne un compte-rendu des activités, dans un rapport que nous allons voir ci-après.

5.3 Au grand séminaire de Rodez

Compte rendu :

La langue d'Oc au grand séminaire de Rodez est parlée par la grande majorité des élèves et comprise par la totalité. Aussi en 1941, M. Robert, Supérieur, eut-il l'idée d'organiser un cercle d'études de langue occitane qui devait se réunir chaque dimanche, et devait dès le début comprendre une dizaine d'élèves. Les commencements furent enthousiastes et l'on se mit à l'étude des grands auteurs rouergats : Bessou, Mouly, *Calelhon*.

L'idée était lancée et faisait son chemin. En 1941-42, le Cercle se reforma, et les études en furent beaucoup plus méthodiques. Chaque séance se tenait le dimanche et durait une heure, laquelle était bien employée. En voici le schéma : la prière — la récitation du « Pater » et de l'« Ave », en rouergat, (traduction approuvée par Monseigneur l'Évêque de Rodez) — un chant languedocien, une explication de texte moderne ou ancien (on fit le commentaire d'un manuscrit du XIV^e siècle *La venguda de S. Vincens Ferrer a Millau*), puis la traduction en équipe d'une pièce jaciste *La Meule de Maître François*.

Il faut noter l'orientation que prirent ces « Cercles » de langue d'Oc ; ils visaient, en même temps qu'à l'agrément d'une meilleure connaissance de la « *lenga mairala* », à la pratique : le prêtre est fait pour aller au peuple ; comment entrera-t-il en contact avec lui, s'il ne parle pas la même langue ?

Dans ce sens, il faut signaler une innovation : l'introduction, dans la série des sermons qui se donnent au réfectoire chaque année, de deux prédications en rouergat : l'une

1. *La Rampelada*, n° 70, mai-juin 1943.

sur « *La Contricion* », par M. l'abbé Baysse, l'autre sur « *Lo Divòrci* », par M. l'abbé R. Couderc. Les prédicateurs charmèrent l'auditoire par la profondeur des idées exprimées dans une langue claire, chaude et chantante.

Suivant les exemples de leurs anciens, les jeunes de philosophie, de leur côté, monèrent un « cercle d'occitan » à peu près sur le même modèle que celui de théologie. Tout cela donna comme résultat la composition pour le Carnaval d'une farce en rouergat : *Las Coquinièras del Reganel*, dont l'auteur fut le principal acteur.

En 1942-1943, la tradition des « Cercles » se continue, soit en théologie, soit en philosophie, suivant les mêmes principes que l'année précédente. À signaler cependant une innovation en langue d'oc, consistant principalement dans le commentaire de l'Évangile du jour. Les anciens se révèlent très heureux pour l'élimination dans le langage de toutes les formes incorrectes et de tous les gallicismes.

Et cette année, ont été encore données deux prédications sur *La Sofrensa* et *La Parabòla dels Talents*, par messieurs les abbés G. Allaux et Magrolles.

Nous nous en voudrions de ne pas rappeler ici la participation du cercle de philosophie aux devoirs du collège d'Occitanie. En deux ans une vingtaine d'*escolans* ont été inscrits et ont fait régulièrement et avec profit les versions et les thèmes demandés par la direction du collège.

Peut-être pourrions-nous ajouter certains travaux plus scientifiques : est-il besoin d'en parler avant qu'ils ne soient achevés ? Laissons les auteurs travailler dans le recueillement et le silence.

Ce bref rapport nous informe de l'introduction de l'enseignement de l'occitan au grand séminaire en 1941, organisé sous forme de cercles et en relation avec les matières enseignées. Si au début il semble que quelques auteurs rouergats aient été étudiés, très vite les cours sont très nettement orientés dans la perspective, clairement annoncée, de former des prêtres à exercer leur mission auprès du peuple des villages aveyronnais qui lui, connaît bien la langue. Chants religieux, prières, sermons, philosophie, théologie, théâtre, commentaires de l'évangile sont au menu occitan. Ce sont quelques vingt élèves qui suivent assidûment les cours du collège d'Occitanie. Issus en grande majorité du milieu rural, les séminaristes connaissent la langue d'oc et la pratiquent oralement. D'ailleurs les curés d'un certain âge que nous avons rencontrés la pratiquent tous. C'est un atout considérable dans ces années-là pour établir le contact avec les paroissiens, montrer que l'on est des leurs et faire passer le message évangélique. Il n'est pas impossible que la publication du discours prononcé en occitan par l'abbé Cubaynes¹ lors de la remise des prix au Séminaire de Gourdon ait eu quelque écho au sein du séminaire de Rodez et influencé cette mise en place de la pratique de l'occitan qui reste assez limitée. L'abbé Fournier a peut-être joué aussi un rôle en tant que responsable de la jeunesse chrétienne.

1. Abbé Jean CUBAYNES, « Discours aux élèves du Petit Séminaire de Gourdon dans le Lot », publié par le *Journal de l'Aveyron* sur plusieurs numéros à partir du 25 juillet 1942.

Ce même abbé n'est plus à Sainte-Marie en 1945, mais aumônier au lycée Foch pour un temps très court. On peut penser qu'il va renforcer l'équipe des professeurs et intervenants, mais en cette période où il faut panser les plaies de la guerre et faire revivre les familles et le pays, l'occitan n'est pas le souci premier. L'abbé Fournier ne donnera plus signe de vie, sinon par un courrier dans lequel il aborde une question personnelle qui l'a fait déplacer d'office à l'abbaye de Bonnacombe à 15 kilomètres de Rodez. C'est une sorte de mise en quarantaine par l'évêché, suite à ce qu'Adrien Vézinhet appellera des « calembredaines ». Problèmes de relations pas très claires avec certaines élèves ? L'homme était connu pour être bon vivant. À l'époque on ne portait pas plainte, l'affaire sera étouffée. Si ces faits, certainement pas très reluisants, sont évoqués, y compris dans les courriers de Séguret, c'est toujours à mots déguisés. L'abbé sera ensuite définitivement éloigné et muté d'office en Gironde.

À l'évidence, la période de guerre est celle du développement de l'occitan à l'école ou plus exactement dans certaines écoles. Les initiatives sont nombreuses : premier congrès du collège d'Occitanie, essai de mise en place d'un certificat d'études primaires occitanes, création d'une revue *Escòla e Terrador* s'adressant aux enseignants. De nouveaux instituteurs, institutrices et professeurs s'intéressent à la question ; de nouvelles écoles entrent dans le mouvement, tant en primaire qu'en secondaire et les élèves sont nombreux à obtenir des distinctions. Toutefois ce développement est inégal sur le territoire du département et la participation des écoles accuse une grande disparité. L'enseignement de la langue d'oc voit ses débuts dans les établissements où les enseignants sont intéressés, motivés mais aussi lorsqu'ils ont une certaine compétence dans cette langue. Une grande partie de l'Aveyron n'y a pas été sensibilisée et ne s'y est pas intéressée.

C'est également la grande période des illusions. Par leurs slogans régionalistes, les gouvernements successifs de Vichy laissent croire à un soutien à la langue d'oc, encensent Mistral, mais ne favorisent guère l'enseignement de la langue. Quand il s'agit de mettre les moyens, pas de réponse. Le mouvement en faveur de l'occitan n'est pas spontané, les membres du *Grelh roergat* en savent quelque chose ; depuis des années ils mènent une lutte constante et opiniâtre, les militants essaient sur le terrain et auprès des autorités de convaincre de la justesse et de l'intérêt de leur cause. Quand l'occasion se présente de progresser, ils agissent. Ainsi en fut-il entre 1939 et 1945. Mais l'après-guerre s'avèrera délicat.

6 La presse et l'occitan pendant la seconde guerre mondiale

Si, comme nous l'avons analysé précédemment, l'occitan occupe une bonne place dans la presse avant 1940, il est toujours largement présent pendant le conflit. Chacun des militants de la cause de l'occitan à l'école s'exprime selon sa vision des événements,

son analyse de la situation, ses sentiments personnels. Mais il convient de tenir compte d'une contrainte qui s'impose, draconienne : la censure. Elle deviendra de plus en plus sévère au fur et à mesure que la guerre s'intensifiera et que s'amplifiera la collaboration du maréchal Pétain et de ses divers gouvernements avec l'occupant nazi. Ainsi donc à partir d'un certain moment ne paraîtront que des articles favorables au pouvoir ou au minimum affichant une certaine neutralité face à l'action politique conduite, cela y compris parmi les occitanistes. Voyons quelques prises de position ¹.

À plusieurs reprises ², Henri Mouly, sous son pseudonyme « *Lou Lauzetas* » [La grosse alouette], va écrire sur la guerre, les malheurs qu'elle entraîne, la nécessité de se battre, de combattre Hitler et les Allemands. Nous noterons que c'est durant la période que l'on pourrait qualifier de « guerre active » après la « Drôle de Guerre ».

Ancien combattant, blessé lors de la première guerre mondiale, il encourage les soldats, le peuple du Rouergue et de France à faire face, il se veut porteur d'espoir et soutient en permanence ceux qui sont au combat.

*Quand li sèm anats anbe punhour, anbe caninour, cado còp lous abèn bandats lous Alemands. Aro li sèm, li sèm ! Veidrem so que veidrem !
Mas, a la fin, es la victorio que boulèm ! E bous asseguri que se sèm toutes d'aquel alen, Hitler fara demi-tour, sans estar gaire, en sarrant las patèrnos, et qu'aura pas frech als talous. (25-05-1940)*

Quand nous y sommes allés avec volonté, avec hargne, chaque fois nous les avons vaincus les Allemands. Maintenant, nous y sommes, nous y sommes ! Nous verrons ce que nous verrons !

Mais, à la fin, c'est la victoire que nous voulons ! Et je vous assure que si nous avons tous ce même objectif, Hitler fera demi-tour sous peu, en serrant les fesses, et qu'il n'aura pas froid aux talons.

Nous sommes après le 18 mai 1940, date à laquelle le maréchal Pétain est nommé vice-président du Conseil, le général Weygand, nommé Généralissime, remplace Gamelin à la tête des armées, et Charles de Gaulle est sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. Henri Mouly marque également sa confiance dans les dirigeants,

1. À moins de commettre un ouvrage de plus de mille pages, pour cette période comme pour les autres, un choix s'est imposé à nous. Qui dit choix dit forcément sélection et le risque d'un certain arbitraire, mais comment faire autrement ? Nous avons essayé dans toute la mesure de notre objectivité de traduire, à travers les prises de positions des uns et des autres, les sentiments exprimés alors. Mais la censure règnant, il est bien évident qu'un certain unanimité apparaît. Il convient alors certainement de lire entre les lignes les non-dits dans certains articles portant sur la langue ou la pédagogie. Pour des études plus complètes, je renvoie le lecteur à ma thèse (voir aux Archives départementales de l'Aveyron) et bien sûr aux journaux cités.

2. H. MOULY, « Aro li cal far » [Maintenant il faut y aller], 25-05 1940 ; « Fisanço e courage ! » [Confiance et courage], 1-06-1940 ; « Los Recatats », [Les Réfugiés], 1-06-1940 ; « Lou missant bezin », [Le mauvais voisin], 8-06-1940 ; « Acoi la guèrro ! » C'est la guerre], 15-06-1940, *Le Narrateur*.

notamment Weygand qu'il cite. Devant les divergences d'opinion, les indécisions et chicanes du moment, il voit une lueur d'espoir :

Per bonur a-n-aquel pople de loups e de moutous, Nostre Senhe a dounat de pastres... caouque còp. Un òme qu'ès mai qu'un òme; un òme que vei la mizèro dels autres e sab coussi far per lous ne traire. Un òme que metra cadun a sa rega, en li parlant, et, se zou cal, a còps de pèds pel quioul. Quand zou cal, zou cal!

[...]

Creguetz pas qu'Hitler ajèssò d'escrupules à nous beni goubernar se nautres zou sabiam pas far.

Mas es qu'en Franso li a un Frances que bolgue permettre aco? Es qu'ès poussiple que degun auze creire qu'aco poudrio anar aital? Nani! Degun! Jamai!

À la tèsto abèm lou pastre que nous cal! Es pas un embalauzit, e es pas un fenhant! Li poudèm far fizanso. E toutes debem èstre ambe el, darrè el, prèstes à luchar, prèstes à nous defendre, prèstes à li laisser la pèl. Es pas lo moument de gemir ni de sigounhejar. D'armos, e en abant!

De que, petard d'escuts! à còps de triquos ne sourtiriam de Franso, Hitler, aro que sèm encanisats! Abiam bezoun d'èsse agulhounats, abiam bezoun d'èsse rebelhats! Mas aro li sèm! Aro li fazèm! Et quand li nous sèm atalats aital, jamai degun nous a pas replegats! Ni mas sera pas duèi, Hitler, anbe touto sa Bochö que nous replegara!

Fizanso e courage! Fizanso à Weygand! Fizanso al courage de la Franso! (01-06-1940)

Par bonheur à ce peuple de loups et de moutons, Notre Seigneur a donné des bergers... parfois. Un homme qui est plus qu'un homme; un homme qui voit la misère des autres et sait comment faire pour les en sortir. Un homme qui mettra chacun dans son sillon, en lui parlant et, s'il le faut, à coups de pieds au cul. Quand il le faut, il le faut!

[...]

Ne croyez pas qu'Hitler ait des scrupules à venir nous gouverner si nous ne savons pas le faire.

Mais est-ce qu'en France il y a un français qui veuille permettre cela? Est-il possible que quelqu'un ose croire que cela pourrait convenir ainsi? Non! Personne! Jamais! À la tête nous avons le pasteur qu'il nous faut! Ce n'est pas un illuminé, et ce n'est pas un fainéant! Nous pouvons lui faire confiance. Et nous devons être tous avec lui, derrière lui, prêts à lutter, prêts à nous défendre, prêts à y laisser la peau. Ce n'est pas le moment de gémir ni d'hésiter. Des armes et en avant!

De quoi, pétard d'écus! À coups de triques nous le sortirions de France, Hitler, maintenant que nous sommes en colère! Nous avons besoin d'être aiguillonnés; nous avons besoin d'être réveillés! Mais maintenant nous y sommes! Maintenant nous agissons! Et chaque fois que nous nous y sommes ainsi attelés, personne ne nous a fait reculer. Et ce ne sera pas, aujourd'hui, Hitler avec tous ses Boches qui nous fera reculer!

Confiance et courage! Confiance à Weygand! Confiance au courage de la France!

Mots d'encouragements, d'appel à la résistance à l'envahisseur allemand et aussi marque de confiance renouvelée au meneur d'hommes qu'il voit dans le

Généralissime Weygand, ancien de 14-18 (il ne nommera jamais le maréchal Pétain). Le félibre de Compolibat persiste la semaine suivante dans un article intitulé : *Lou missant Bezin* [Le mauvais (ou méchant) voisin]. Les mots se font plus durs, plus violents. On sent sourdre la rage qui anime l'auteur à l'encontre des envahisseurs :

Per nostro mizèro, dins lou bilage que s'apèlo l'Europo, li abèm un missant bezin. Un aran, un rouffian, un paucval, que la bido-bidanto, à sercat bregos à toutes lous autres, que degun al mounde pod pas beire ni sentir. Amb el nous sèm batuts cranto cops. Tout lou mounde s'es batut amb el. La rasso maudido s'en deurio èsse perdudo dempièi que li tuou de mounde, mès aquel pople, coumo lou barrelat que rouzigo lous patanous, d'ount mai s'en escano et d'ount mai n'è a! Aquel pople l'auriam deugut esterminar quand lou teniam : auriam rendut un grand servici à l'humanitat... Sans dire ni que bal, ni que costo, a coumensat d'engoular toutes lous pichinèls que l'entourabou. E aro li cal l'Anglotèrro, la Franso : li cal lou mounde entier. Pas mai qu'aco !

[...]

Acoi pas soulament nostre abenir que se jogo pel moument, et nostro pichoto tranquillitat. Acoi l'abenir de tout lou país, de touto la Franso, del mounde entier. Acoi l'abenir de nostres enfants et pichots enfants, de nostres oustals, de nostro terro, de nostro rasso, de nostre ounour.

[...]

Nani, tant diaples que siague aquel mounstre d'ifèrn, nous es pas permes de capitular. Boulèm la victorio. La nous cal et l'aurem ! Aquelo fretado, l'a sercado, la li cal e l'aura ! E cal que siague la darrièro ! Per ieu, e ne sabi maites aital d'ancians coumbattents de 14-18, soui prête à bendre la carcasso pluslèu que de beire d'Allemands aici nous far la lei. (08-06-1940)

Pour notre misère, dans le village qui s'appelle l'Europe, nous avons un méchant voisin. Un goinfre, un ruffian, un vaurien, qui toute sa vie a cherché querelle à tous les autres, que personne au monde ne peut voir ni sentir. Nous nous sommes battus quarante fois avec lui. Tout le monde s'est battu avec lui. La race maudite devrait en être perdue depuis qu'on lui tue du monde, mais ce peuple, comme le doryphore qui ronge les pommes de terre, plus on en élimine, plus il y en a ! Ce peuple, nous aurions dû l'exterminer quand nous le tenions : nous aurions rendu un grand service à l'humanité... Sans rien demander à personne, il a commencé à avaler tous les petits qui l'entouraient. Et maintenant il lui faut l'Angleterre, la France : il lui faut le monde entier. Rien que ça !

[...]

Ce n'est pas seulement notre avenir ni notre petite tranquillité qui se jouent en ce moment. C'est l'avenir de tout le pays, de toute la France, du monde entier. C'est l'avenir de nos enfants et petits-enfants, de nos foyers, de notre terre, de notre race, de notre honneur.

[...]

Non, aussi diabolique ce monstre de l'enfer soit-il, il ne nous est pas permis de capituler. Nous voulons la victoire. Il nous la faut et nous l'aurons !

Cette raclée il l'a cherchée, il la lui faut et il l'aura ! Et il faut que ce soit la dernière ! Pour moi, comme pour bien d'autres anciens combattants de 14-18 que je connais, je suis prêt à sacrifier ma carcasse plutôt que de voir des Allemands venir ici nous faire la loi.

Le propos montre l'auteur touché et ulcéré par la situation et témoigne d'une lecture juste du risque de dépendance de la France à l'égard de l'Allemagne. Sa position est claire : refus de la capitulation, tout le monde au combat, appel à la solidarité intergénérationnelle pour repousser et anéantir l'envahisseur. Sauf qu'il ne semble pas au courant de la faiblesse de l'armée française et de ses déboires successifs. Henri Mouly signe un nouvel article « *Acoi la guërro!* » [C'est la guerre !] qui paraît le 15 juin. Il ne devait pas alors être informé que le 14, les troupes allemandes venaient de pénétrer dans Paris.

Fenit lou temps de las parlicados entre pouliticaïres, fenit lou temps de las cansous à l'ombreto, de las serenados al clar de luno. Li a plus de quiouls-blancs ni de quiouls rouges; aïlas! li a plus de pouëtos, ni d'amourouzes, ni de poutous!

Li a plus que la guërro que coumpte....

[...]

Sounco que abètz mezurat qu'un seria lou sort de nostre pople se lous omes d'Hitler nous beniou gouvernar? Es qu'abètz mezurat toutos las counsequensos de l'esclabage que nous serio impauzat?

Ieu bezi aco d'abanso : per coumensar las gleizos e las escolos birados en cazèrnos per abrigar de souldatasses rousselasses; nostres enfants laïssats dins la plus trasso inhourenso e plegats als trabals foursats pel coumpte d'aquelses moussurs.

E diguetz pas qu'aco pod pas estre! En Tchèqueïo, en Poulounho acos li es deja. E demandetz pas se nostre pople supourtario aco! Per forse caldrïo que zou supourtèso ou que disparguèso! Crezi pas que pouguem fa fial sus la justisso, la bountat e l'umanitat de counquistaires que se foï uno glorio de lur brutalitat.

Urouzament que nous tenou pas enquèro!... Poudèm enquèro èsse lous plus forts, et la victorio que toutes deziram la debèm aber e l'aurem!

L'aurem per qu'ès pas poussible que la canalhizo trioumfe de l'ounestetat; es pas poussible que lous assassins trioumfou de la justisso.

[...]

Plus de pieutadis, de regrets, ni de pecaïres! N'abem de milos e de miliouns à tuar per demourar lous mèstres; n'abem de milos e de miliouns à tuar per nous tirar d'affaire, et sabem que bol dire! Per aquelo obro ourriplo, en abant!

S'agis plus de s'estaubiar, de grimassejar ni de s'anar rescoundre! Lous traites, lous laches, a la paret, et douge balos dins la closco! Lou païs, duèi, a bezoun de toutes sous mascles e de mascles rezourguts! N'i a en Franso enquèro d'òmes per s'anar batre! Que lou païs nous arme! Jouïnes e biels toutes lai anarem! E trioumfarem!...

Demandam soulament, en quittant l'oustal, que lous que bendran après nautres afracou pas coumo d'imbecilles ou de criminèls la pats que lour aurem pagado.

Finis le temps des parlottes entre politiciens, finis le temps des chansons à l'ombre douce, des sérénades au clair de lune. Il n'y a plus de culs-blancs ni de culs-rouges; Hélas! Il n'y a plus de poètes, ni d'amoureux, ni de baisers!

Il n'y a plus que la guerre qui compte!

[...]

Seulement avez-vous mesuré quel serait le sort de notre peuple si les hommes d'Hitler venaient nous gouverner? Est-ce que vous avez mesuré toutes les conséquences de l'esclavage qui nous serait imposé?

Moi je vois cela d'avance : pour commencer les églises et les écoles transformées en casernes pour abriter la soldatesque blondasse; nos enfants laissés dans la plus crasse ignorance et pliés aux travaux forcés pour le compte de ces messieurs.

Et ne dites pas que cela n'est pas possible! En Tchèque, en Pologne cela existe déjà. Et ne demandez pas si notre peuple supporterait cela! Par force il devrait le supporter ou disparaître. Je ne crois pas que l'on puisse faire confiance à la justice, la bonté et l'humanité de conquérants qui tirent gloire de leur brutalité.

Heureusement qu'ils ne nous tiennent pas encore!... Nous pouvons encore être les plus forts, et la victoire que nous souhaitons tous, nous devons l'avoir et nous l'aurons!

Nous l'aurons parce qu'il n'est pas possible que la canaille triomphe de l'honnêteté; il n'est pas possible que les assassins triomphent de la justice.

[...]

Plus d'atermoiements, de regrets ni de peuchère! Nous devons en tuer des mille et des millions pour rester les maîtres; nous en avons des mille et des millions à tuer pour nous tirer d'affaire, et nous savons ce que cela veut dire! Pour cette œuvre horrible, en avant!

Il ne s'agit plus de se ménager, de faire la grimace ni d'aller se cacher! Les traîtres, les lâches, dos au mur et douze balles dans la tête! Le pays, aujourd'hui, a besoin de tous ses mâles, et des mâles résolus! Il y a encore en France des hommes pour aller se battre! Que le pays nous arme! Jeunes et vieux, nous irons tous! Et nous triompherons!...

Nous demandons seulement, en quittant le foyer, que ceux qui viendront après nous, ne massacrent pas comme des imbéciles ou des criminels la paix que nous leur aurons payée.

Le ton est offensif et les paroles ne sont pas tendres envers ceux qui voudraient démissionner voire pactiser avec l'ennemi. Mouly est radicalement pour la poursuite des combats et ne se départira pas de cette position. Trois jours après, les conditions d'armistice sont discutées et le 22 juin 1940 la Convention d'armistice est signée avec l'Allemagne. De ce moment-là, Henri Mouly ne fera plus paraître d'article sur la guerre et ne donnera plus son opinion sur la situation. Vu le nombre d'articles paraissant en cette période en faveur de la politique menée par le Maréchal et les gouvernements qui se sont succédé, ce silence ne peut être interprété que comme un désaveu de la politique de collaboration par le félibre de Villefranche-de-Rouergue. Rappelons qu'Henri Mouly, même si certains de ses propos sont dans l'air du temps,

n'a jamais nommé le maréchal Pétain et n'a jamais parlé de « Révolution nationale » ou de la « Rénovation nationale » initiées alors.

Il faut attendre la fin 1941 pour voir le félibre publier dans le *Narrateur* de nombreux articles, toujours en langue d'oc, de soutien au peuple de la campagne, au monde paysan. Il appelle à se retrousser les manches pour adoucir la peine et faire face aux difficultés dues à la guerre, il prône la fraternité entre les simples gens et l'unité. L'un de ces articles s'intitule d'ailleurs *L'unieu*¹, [L'union]. Dans *Los recatats*² [Les réfugiés], un propos empreint de tout l'humanisme qui caractérise l'homme, il traite en occitan des malheurs de la guerre et de l'exode des gens qui quittent le nord de la France pour fuir l'envahisseur allemand. Alors que, dit-il, nous avons une vie normale, tranquille, imaginez-vous qu'un ordre arrive : *Dins dos ouros bous cal èstre partits ! Lous Alemands arribou !* [Dans deux heures il vous faut être partits ! Les Allemands arrivent !] Et Henri Mouly, qui a connu les meurtrissures de la première guerre mondiale, apporte son soutien aux réfugiés et dénonce la barbarie des nazis :

Lous Recatats

Qu'una piatat de beire arriba aquela cordelado de paure mounde ! N'a quinze jours que rollou sus d'autos e de carris de touto meno ; n'a quinze jours que fugissou et sabou pas ount bou ni quouro s'arrestarou.

L'ome es a la guerra ; l'ome ou lou fraire, ou l'efant. Aquel mounde ou toutes nostres pessamens e n'ou maites que coneissèm pas.

Aici luèn de la batesto, a l'abric darre nostros mountanhos, countinuèm nostre trabalhou. Nous leban anèm, benèm, coumo se ren noun èro ; countunèm à far fumar lou fournel. Al mièch de nostres bezins, de nostre bestialou, nostres jours s'escautou, libres et tranquilots. Mes afiguratz-bous que tout d'un cop, un matin ou uno nuèch, un ordre arribesso :

« Dins dos ouros bous cal èstre partits ! Lous Alemands arribou ! »

Lous Alemands ! Lous règiments alemands ! Uno armada de loups e d'assassins que counaissou ni Dieu, ni Diaples, ni mainats, ni femnos, ni vièls, ni pietat, ni mizèro, ni ren. Uno armado de sauvages aganits que se fa uno glorio de tuar, de pilbar, de prautir, de demouliar, de cremar, de salir, de proufanar. De miliouns d'omes armats de tout so que la tecnico mouderno a pougut inventar de plus rafinat per semenar la mort, la pòu, l'ourrou, la destruccieu. Lous Alemands bòu beni !

Lou que a uno auto es un pribilejat. Lou que a uno bicicleta cargo lou drollou sul guidon, la femna sul porto-bagage. Un autre emporto lou paire sul carriol. Lou boriaire atalo les chabals et sus la carreto, bringo-brango, s'aplecho touto la familho dins un acapiament de coubertos, de matalasses, e de cauquos busecarios que l'on a lou temps de cargar. Et tot aco s'en ba, tout aco fugis, sus las routos negros de malurouzes. Tout aco se saubo abandonnant l'oustal ount ren nou mancabo, e la granjo, e lou bestial, e l'ort, e lous camps, e lou bilage. Lous curs se sarrou, las dents se trenou de crancoup, lous uèls sangou d'atendrimet e de doulour.

1. Lou LAUZETAS, pseudonyme d'Henri Mouly, « L'unieu », *Le Narrateur*, 31 janvier 1942.

2. Henri MOULY, « Los recatats », *Le Journal de l'Aveyron*, 16 juin 1940.

Et tout d'un cop, amount dins lou cèl tout blu, apareissou lous ausselasses d'Hitler que passou coumo lous lieus, laissant toumbar la mitralho. Aquel paure pople abio pas prou mizèro, ni prou doulour, ni prou fatigua. Lous ausselasses d'Hitler li benou enquèro pourtar l'englaj et la mort.

Maudit siague lou respounsable, toutes lous respounsables d'aquèlo guèrro sauvajo ! Mès bautres, omes e femnos de nostre Rouergue privilejat, quand beidres arribar aquelos colos de maluroses, recatats-lous coumo de fraires. Fazèts lour so que boudrias que bous faguèssou. Anèsses pas sercar de discours ni de sacramèos. Partajatz ambe elses bostro teulado, bostre fougairou, bostro sopo de caulets.

Que se posque dire, al mièch de toutes las ourours descabestrados sus la terro que la bountat e l'umanitat beluegejou enquèro al cur de nostro Fransa immourtalo.

H. MOULY, *Journal de l'Aveyron* du 16 juin 1940

Les réfugiés

Quelle pitié de voir arriver cette file de pauvres gens ! Cela fait quinze jours qu'ils roulent sur des autos et des charrettes en tous genres ; cela fait quinze jours qu'ils fuient sans savoir où ils vont ni quand ils s'arrêteront.

L'homme est à la guerre ; l'homme ou le frère, ou le fils. Ces gens ont toutes nos pensées ; il y en a tant que nous ne connaissons pas.

Ici, loin de la bataille, à l'abri derrière nos montagnes, nous poursuivons notre petit travail. Nous nous levons, nous allons, nous venons, comme si de rien n'était. Nous continuons à faire fumer le fourneau. Au milieu de nos voisins, de notre petit bétail, nos jours se déroulent, libres et tranquilles.

Mais imaginez-vous que tout à coup, un matin ou une nuit, un ordre arrive : « Dans deux heures il vous faut être partis, Les Allemands arrivent ! »

Les Allemands ! Les régiments allemands ! Une armée de loups et d'assassins, qui ne connaissent ni Dieu, ni Diables, ni enfants, ni femmes, ni vieux, ni pitié, ni misère, ni rien. Une armée de sauvages affamés qui se fait une gloire de tuer, de piller, d'écraser, de démolir, de brûler, de salir, de profaner. Des millions d'hommes armés de tout ce que la technique moderne a pu inventer de plus raffiné pour semer la mort, la peur, l'horreur, la destruction. Les Allemands vont venir !

Celui qui a une auto est un privilégié. Celui qui a une bicyclette charge son petit enfant sur le guidon, sa femme sur le porte-bagages. Un autre emmène son père sur la carriole. Le fermier attèle les chevaux, et sur la charrette, bringue-brangue, toute la famille s'entasse dans un amoncellement de couvertures, de matelas et de quelques bricoles que l'on a le temps de charger. Et tout cela s'en va, tout cela fuit, sur la route noire des malheureux. Tout ce monde se sauve en abandonnant la maison où rien ne manquait, et la grange, et les bêtes, et le jardin, et les champs, et le village. Les cœurs se serrent, les dents grincent de rancœur, les yeux saignent d'attendrissement et de douleur.

Et tout à coup, là-haut, dans le ciel tout bleu, apparaissent les gros oiseaux d'Hitler qui passent comme des éclairs, laissant tomber la mitraille. Ce pauvre peuple n'avait pas assez de misère, ni assez de douleurs, ni assez de fatigue. Les mauvais oiseaux d'Hitler viennent en plus porter l'effroi et la mort.

Maudit soit le responsable, tous les responsables de cette guerre sauvage !

Mais vous, hommes et femmes de notre Rouergue privilégié, quand vous verrez arriver ces colonnes de malheureux, accueillez-les comme des frères. Faites-leur ce que vous voudriez qu'ils vous fassent. N'allez pas chercher des discours ni des balivernes. Partagez avec eux votre toit, votre foyer, votre soupe aux choux.

Que l'on puisse dire au milieu de toutes les horreurs débridées sur terre que la bonté et l'humanité brillent encore au cœur de notre France immortelle.

Ce sont là les paroles de réconfort et de fraternité d'un humaniste à l'égard des réfugiés tout autant qu'il pourfend les fauteurs de guerre et s'avère intraitable à leur égard. Par la suite Mouly ne fera plus de commentaires concernant la situation politique; la poursuite du combat n'est pas l'option choisie par les dirigeants du pays et la censure est vigilante. Il intervient pour apporter de l'eau au moulin de son combat de toujours : l'entrée de la langue d'oc dans les écoles aveyronnaises.

D'autres voix se font entendre. Les époux Séguret, dans plusieurs articles où pointe clairement leur accord avec la politique menée, vont s'attacher à rapprocher les décisions du pouvoir de la pensée du félibre Frédéric Mistral. Le 14 juillet 1940, sous le titre « Félibrige », Calelhon et E. Séguret débute leur propos par une citation de F. Mistral :

Le grand patriotisme naît de l'attachement que l'on a pour son pays, pour ses coutumes, pour sa famille. [...]

Par conséquent, si nous voulons relever notre pauvre Patrie, relevons ce qui fait germer les patriotes : la religion, la tradition, les souvenirs nationaux, la vieille langue du pays et cité par cité, province par province, rivalisons d'étude, de travail et d'honneur, pour exalter diversement le nom de la France.

Et les félibres aveyronnais ajoutent leur commentaire :

[...] Ainsi parlait Mistral aux Jeux Floraux de Montpellier de 1875.

Inutile de souligner la valeur d'actualité de ces sages paroles. Les doctrines mistraliennes renferment les éléments essentiels d'un programme de reconstruction politique et sociale qui accorderait à chacun des groupes sociaux : famille, profession, commune, région, la faculté d'exercer pleinement ses activités légitimes et d'obtenir la reconnaissance de ces droits : l'État devenant l'organe politique chargé de faire le rassemblement de toutes les forces nationales, de les canaliser, de les grouper en une harmonieuse fédération d'intérêts particuliers, mis au service du bien commun.

« *Ah ! Se me volian comprendre*

*Ah ! Se me volian seguir*¹ », disait encore Mistral.

Faisant état du bon fonctionnement du Félibrige pendant des années, ils ajoutent :

Et puis... Et puis les nuées mauvaises vinrent obscurcir l'étoile qui s'était levée dans notre ciel méridional. Le venin dissolvant de toutes nos énergies nationales n'a

1. [Ah ! s'ils voulaient me comprendre / Ah ! S'ils voulaient me suivre.]

pas épargné le Félibrige. Les méthodes parlementaires se sont introduites dans nos assemblées; nous avons ouï force discours d'une phraséologie vide et vaine, nous avons vu le bluff des arrivistes, les manœuvres des combinards, leur course aux honneurs et aux récompenses, les jalousies, les rivalités de chapelles, le grouillement des égoïsmes et des vanités, tout le train ridicule de la foire aux cigales.

On parlait, on banquetait, on intriguait, on paradait. Que reste-t-il de cette agitation? Du vent.

Parmi l'indifférence, la veulerie générales, et les dédains systématiques des pouvoirs publics, que pouvaient les fidèles tenants de la doctrine? Pas autre chose que maintenir. Ils l'ont fait. Par la plume, par l'action, par l'exemple ils ont été des mainteneurs. Leur honnêteté, leur foi, leur enthousiasme sont intacts; dans l'œuvre de relèvement moral et de reconstruction nationale ils sont prêts à servir.

Cette déclaration d'orientation politique du couple Séguret se situe sur fond de gros problèmes au sein du *Grelh roergat* rongé par des luttes intestines et quatre jours après l'accaparement des pleins pouvoirs par le Maréchal Pétain et son équipe. Le parallèle entre situation du pays et celle de l'association félibréenne est claire. L'antiparlementarisme et régionalisme affichés se retrouvent dans deux articles des 4 et 11 août.

Le régionalisme que nous indiquions comme voie de salut va se trouver enfin et à l'honneur et en mesure de donner les bienfaits capables d'opérer le relèvement national. Une de ses manifestations les plus utiles doit être son entrée dans les programmes scolaires. À l'école en effet lèveront les jeunes générations chargées d'accomplir la rénovation du Pays. Là le cœur et l'intelligence, le moral et le mental se formeront selon des idées et des réalités saines et non selon des programmes inconsistants comme des nuées et dangereux comme elles par la foudre aveugle qu'elles renferment.

Le régionalisme scolaire aura devant lui quelques bases simples d'où partir. Il devra à notre avis s'attacher à l'Histoire de la Province, à sa géographie et aux questions économiques qui en dérivent, à l'étude des arts majeurs et mineurs qui l'enrichissent, et enfin à sa langue.

Après un développement sur l'histoire, la géographie, l'économie, les industries locales, ils ajoutent :

Il nous reste à traiter d'une question que nous connaissons plus profondément, à laquelle nous avons consacré depuis 25 ans notre attention. Elle tient à la race, aux terriens, elle nous paraît comme la clé de bien d'autres conquêtes.

« *Qual ten sa lengo ten la clau,*

*Que di cadeno lou delieure*¹ » s'écriait Mistral.

Il voyait là un principe de relèvement dans la hiérarchie nationale de ce peuple paysan...

1. [Celui qui tient sa langue tient la clé/ Qui des chaînes le délivre]

Le propos s'appuie sur la philosophie supposée des gens du terroir qui permettrait de surmonter les épreuves et de bâtir une société basée sur une supposée pureté morale et de la race (terme pris dans le sens de communauté humaine). Cette association de la langue d'oc et de Mistral à la défense des idées pétainistes se retrouvera dans de nombreux articles d'autres intervenants et restera dans l'esprit des aveyronnais bien après la guerre portant un préjudice certain à la langue d'oc. Le 11 août 1940 parlant de l'école rurale ils précisent :

Il la faut belle, aimée et respectée de tous, fleur du terroir, née de lui et vivant par lui et pour lui. Il faut qu'elle fasse des écoliers de vrais fils de la terre, des enracinés ; à côté du savoir nécessaire, elle doit leur donner une formation morale qui développe dans leur cœur le goût de la rusticité.

Poésie du terroir, noblesse des travaux rustiques accordés au rythme des saisons, sagesse qu'apporte à l'homme le contact perpétuel avec la nature, grandeur simple des belles traditions paysannes, fierté d'être un travailleur libre et maître chez lui, sentiment de cette continuité de l'effort vainqueur des orages et des révolutions, tout ce qui fait la valeur du terrien et l'honneur de sa vie ; c'est tout cela que l'école devra enseigner et honorer.

L'école se trouve centrée sur elle-même et sur le seul milieu dans lequel elle évolue, vouant ainsi les élèves à un certain enfermement. C'est également en faveur de la formation professionnelle des jeunes élèves pour en faire de bons paysans, artisans, ouvriers que s'engagent les auteurs. Pour bien réussir, nous disent les époux Séguret, il faut étudier les auteurs occitans.

Orientée vers ce but, la culture professionnelle des maîtres ruraux comporte nécessairement l'étude approfondie des écrivains de la terre, ceux qui l'ont comprise et justement célébrée. Le premier de tous, le Maître des maîtres : Mistral. Encore et toujours lui. [...]

Quel éducateur ! Il faudra bien que la jeunesse française s'abreuve à cette source de poésie, d'enthousiasme, de franchise, d'honnêteté, d'énergie, de noblesse et de joie. À côté du maître, les disciples, ceux qui furent assez grands pour mériter de devenir « classiques ». Chaque province a les siens.

Citant quelques poètes rouergats, français et occitans, ils mettent en avant Claude Peyrot avec ses *Géorgiques patoises* et l'abbé Bessou :

Personne ne contestera leur droit d'entrée à l'école rurale de chez nous. Et Bessou, notre immortel Bessou, le plus vrai, le plus puissant, le plus grand des trois, serait-ce juste de le tenir à l'écart ?

Mais alors, c'est la langue d'oc à l'école ? Parfaitement. Elle a produit assez de chefs-d'œuvre pour que sa valeur littéraire ne soit plus contestée. [...]

Mais, bonnes gens, entendez-nous. Il ne s'agit pas de remplacer la langue française par la langue d'Oc. Il s'agit de faire dans nos programmes et nos horaires scolaires une place à la langue de nos pères et de notre province... Comment donner au paysan

le sentiment de la noblesse de son état si vous méprisez sa langue ? Qu'il sache au contraire que ce qu'il croit être un vil patois, est une vraie langue, vieille et toujours jeune et riche de vertu et de force, comme sa race.

Voudra-t-on comprendre enfin que la connaissance rationnelle de la langue d'oc, le contact avec ses écrivains, serait pour la formation morale et la culture intellectuelle des maîtres et des élèves, un bienfait inestimable ?

Les deux articles, qui mêlent étroitement soutien à la langue d'oc et une certaine idée du régionalisme, s'adressent à ceux que l'on a pu appeler plus tard « la France profonde ». Régionalisme, antiparlementarisme, Frédéric Mistral, l'abbé Bessou, langue d'oc, sagesse des gens du terroir face aux dangers de la ville et à la dépravation qu'est censée y trouver la jeunesse, morale, religion, pureté de la race, école, tous ces éléments étroitement mêlés ont contribué à associer défenseurs de la langue d'oc à un certain passé, à la droite et à l'Église. Venant conforter ces associations d'idées, le *Journal de l'Aveyron* publie le 15 septembre 1940 un message que le maréchal Pétain fait envoyer à la veuve de Mistral à l'occasion du 110^e anniversaire de la naissance du poète. Comme nous l'avons vu, il y vante les mérites de l'auteur provençal qu'il associe à la philosophie défendue par le régime en place. Quinze jours plus tard, le 3 novembre, le Maréchal précise qu'il a rencontré Hitler et dit-il : « Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe... Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression. Elle doit comporter un effort patient et confiant... » Nous sommes bien loin de l'effort demandé par Henri Mouly pour repousser l'envahisseur et de sa dénonciation du risque d'esclavage si Hitler venait à gouverner la France.

Comme en réponse à ces propos, l'idée est reprise la semaine suivante, par Eugène Séguret dans l'article intitulé *Pétain-Mistral*. Après avoir cité des vers de *Calendau*, (Chant 1^{er}), Eugène Séguret précise :

De ce chant jusqu'à l'inscription funéraire de son tombeau, Mistral est le poète de la patrie comme aujourd'hui Pétain en est le Politique et le soldat. [...]

Le chef parle dans l'épreuve, avec les sentiments qui peuvent animer une âme de père dont le premier devoir est de panser les plaies et ce faisant de sauver les possibilités de l'avenir.

Mistral a connu aussi ces épreuves.

Après 1870, il a reçu le choc et à la patrie blessée, comme le Maréchal dans son allocution du 11 octobre, il ne craint pas de dire tout en soignant, quelles sont les causes du mal afin d'éviter les rechutes.

La France a connu, il y a quatre mois, l'une des plus graves défaites de son histoire. Cette défaite a de nombreuses causes, mais toutes ne sont pas d'ordre technique. Aussi vous étonnerai-je en vous disant que, jamais, l'État n'a été plus asservi qu'au cours des vingt dernières années. Asservi de diverses manières : successivement et parfois simultanément par des coalitions d'intérêts économiques et par des équipes politiques ou syndicales, prétendant fallacieusement représenter la classe ouvrière.

Selon la prédominance de l'une ou de l'autre de ces deux servitudes, des majorités se succédaient au Pouvoir, animées trop souvent du souci d'abattre la minorité rivale. [...] Nous n'en finirions pas de citer. Chaque message du chef à son peuple nous apporte ce qui paraît une innovation, mais qui n'est qu'une concordance de vues, l'application à toute la Patrie des enseignements mistraliens.

Ordre, tradition, foi, hiérarchie, rénovation des provinces et justice rendue à ceux qu'un amour passionné attache à la glèbe, vertus de l'effort, humanité et mesure, fermeté et confiance, nous n'avons qu'à méditer Mistral. Dans son œuvre sont inscrites les réformes salvatrices déjà connues.

Celles de demain y attendent leur tour. La France que nous connaissons aura le visage que Mistral nous peint.

Ces rapprochements forts entre le grand poète provençal Frédéric Mistral, le maréchal Pétain ¹, la critique des syndicats et des régimes parlementaires, le soutien à la politique initiée en cette période de guerre, tout cela baigné de langue d'oc et soutenu par une personne très connue par le poste qu'elle occupe à la Banque sur la place de Rodez et au-delà en Aveyron et dans le Lot, contribueront longtemps à les associer dans l'esprit des populations et des membres de l'enseignement. Ce sera un frein au développement de l'occitan à l'école dans l'après-guerre. D'autant plus que va suivre un article en langue d'oc (9 février 1941) de Joseph Hild, avocat parisien d'origine aveyronnaise fort connu, félibre, président du *Grelh roergat*, dans lequel il se félicite des prises de positions et des réformes gouvernementales. Le titre est particulièrement évocateur :

L'obro Mistralenco del Maréchal Pétain. La « Lengo Mairalo » à l'ounour ² !

Joseph Hild cite le discours de Mistral à Montpellier en 1875 et poursuit :

Per consequent, se volen releva nosto pauvo patrio, releven ço que fai greia li patrioto : la religion, li tradicioun, li souvenenço naciounalo, la vièio lengo dou país; [...]
Se lo Reboulucioun naciounalo que res poudio pas empatcha, après toutes lous escandales de las darrièros annados, s'es oubrado, aïlas ! Dins la Desfachò - mès urosamen ! Sons abé coustat un tet de sang — lou dèben ol glourious défensür de Verdun, ol grand maréchal Pétain, qu'ò sochut emplouya lous mouyens que prounabo Mistral, et qu'ò tengut o enumera dins lou bel oumenage qu'ò rendut al cantre immourtal de la Prouvenço, lou 8 setembre darriè, à l'oucasioni del 110^e anniversari de sa naissensio. [...] Dounc, — naòutres — grellhs ou grellhounels de touto meno — oben pas qu'à countinua nosto trimo dins nosto règo et à fa nostre prefach obituel, per acoumpli noste dèber naciounal.

1. Nous retrouvons l'association Mistral-Pétain dans certains sujets des devoirs proposés par le collège d'occitanie. Ainsi du sujet d'une dissertation intitulée : « Mistral et Pétain. D'après le message du Maréchal Pétain à Madame Mistral, du 8 septembre 1940, dégager dans l'œuvre de Mistral ce qui peut justifier l'admiration du chef de l'État et en quoi le poète de Maillane peut servir de modèle dans le redressement de la France », *La Rampelade* n° 58, 1941. collège d'Occitanie, Toulouse.

2. [L'œuvre mistralienne du maréchal Pétain/la « langue maternelle » à l'honneur.]

Dubèn fa proude! ol bièl Gal Galès... per crida ol País que se lou missant asir, l'esprit de jouissensio et de feniontùn obiou pouyrit nostre noblé pouplé de Franço, trop pourtat o engoula las messourgos des pus mespresables charlatans de la poulitico — arò cal que la Desfacho, — se nous fa sonna lou cor, — nous derrebèillè l'âmo, et nous purifico!

Par conséquent, si nous voulons relever notre pauvre patrie, relevons ce qui fait germer les patriotes : la religion, les traditions, les souvenirs nationaux, la vieille langue du pays [...]

Si la Révolution nationale, que rien ne pouvait empêcher, après tous les scandales des dernières années, s'est mise en œuvre, hélas ! dans la défaite, - mais heureusement sans avoir coûté une goutte de sang — nous le devons au glorieux défenseur de Verdun, le grand maréchal Pétain, qui a su employer les moyens que prônait Mistral, et qu'il a tenu à énumérer dans le bel hommage qu'il a rendu au chantre immortel de la Provence, le 8 septembre dernier, à l'occasion du 110^e anniversaire de sa naissance... Donc — nous — grillons ou petits grillons de toutes catégories — nous n'avons qu'à continuer notre labeur dans notre sillon et à faire notre travail habituel, pour accomplir notre devoir national.

Nous devons aider le vieux Coq Gaulois [...] pour crier au Pays que si le mauvais sort, l'esprit de jouissance et de fainéantise avaient pourri notre noble peuple de France, trop porté à avaler les mensonges des plus méprisables charlatans de la politique — maintenant il faut que la Défaite, — si elle nous fait mal au cœur — nous réveille l'âme, et nous purifie !

Analyse lourde de sens, association étroite Pétain-Mistral suivi par un appel au réveil national avec sans cesse réitérés les arguments de régénérescence, de renaissance dans la douleur pour retrouver une pureté d'âme, la noblesse de la race, telle que les représentaient les ancêtres. Selon Joseph Hild, pour mener la tâche à bien, heureusement le Maréchal est là, sur les traces de Mistral :

Nostro raço noblo e fièro se sèro léou redressado et tournoro gana biste l'estimo del Mounde entié — et mêmes d'aqueles que poumpidou pel moumèn nostro Terro — car lo Mounde entié sap bé que lou Gal Galès s'èro muté en Aiglo, ol darrièr sièclé, o pas jamai boulgut se fayre Tartanas... oben pas qu'ò sousca o la mouralo d'uno fablo de l'agé méjan, entitulado « De l'Esprevier et du Coulon » (De l'Épervier et du Pigeon), mouralo que se diù legi en longo d'òil, coume es escricho, pèr ne coumprendre touto la sabour :

*« Le sage parlant nous ottoie
Que le predeur deviendra proie. »*

Notre race noble et fière se sera vite rétablie et regagnera rapidement l'estime du Monde entier — même de ceux qui piétinent notre terre — car le Monde entier sait bien que le Coq gaulois s'était muté en Aigle au siècle dernier, et n'a jamais voulu se faire épervier [...] nous n'avons qu'à songer à la morale d'une fable du Moyen-Âge, intitulée : « De l'Épervier et du Pigeon », morale qui doit être lue en langue d'òil, comme elle est écrite, pour en saisir toute la saveur :

*« Le sage parlant nous prédit
Que le prédateur deviendra proie. »*

Pour obtenir ce revirement de situation souhaité, Joseph Hild se félicite des prises de positions du ministre de l'Éducation nationale, l'homme du Midi Georges Ripert, qui a adressé aux recteurs d'académies une circulaire sur l'histoire « *ount, dit-il, esplandis touto nostro doutrino — la Doutrino des Felibres — lou Mot d'ordre sublime de nostre grand Mistral*¹ ».

Lou Sènhe Georges Ripert recoumando bibomen os mestres d'escolo de fa de leiçouns o lours escoulans sus l'Istorio loucalo, et dins lous dialectes loucals.

Monsieur Ripert recommande vivement aux maîtres d'école de faire des leçons à leurs écoliers sur l'histoire locale, et dans leurs dialectes locaux.

En fait, si le ministre reconnaît aux instituteurs la possibilité d'utiliser les langues locales, c'est, comme le cite J. Hild, « pour faire comprendre les noms de lieux, les proverbes locaux, le caractère propre de la région ; ils peuvent aussi user, pour l'étude de la langue française, de la comparaison avec le dialecte local familier à certains de leurs élèves ».

Pour plus de précision il ajoute ce passage de la circulaire :

Dans tous les pays du Midi, la langue d'oc a une littérature magnifique qui ne doit pas être inconnue des élèves. Partout il y a intérêt à ce que le maître, à propos de l'histoire locale, signale à ses élèves les noms des grands écrivains et des grands poètes de la région, et leur explique la beauté de leur œuvre.

À l'évidence, cette utilisation de l'occitan à l'école reste très limitée, il ne s'agit en aucun cas d'un apprentissage systématique et organisé. J. Hild montre sa satisfaction de voir le nouveau ministre Jacques Chevalier reprendre les mêmes orientations que son prédécesseur. Il en profite pour citer Jean Jaurès qui débattait de la question avec l'abbé Bessou au début du siècle :

Puisque ces enfants (de nos campagnes) parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer?... Ce serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits. Les enfants verraient apparaître sous la langue française du Nord et sous celle du Midi, et dans la lumière même de la comparaison, le fonds commun de la latinité ; - et les origines profondes de notre peuple de France s'éclaireraient ainsi, pour le peuple même, d'une pénétrante clarté.

Amener les nations et les races à la pleine conscience d'elles-mêmes est une des plus hautes œuvres de civilisation qui puissent être tentées.

Le propos est certes d'une hauteur de vue que peu de ministres semblent capables d'atteindre, mais il permet à Hild d'associer des personnalités d'horizons quelque peu différents :

1. [où resplendit toute notre doctrine — la Doctrine des Félibres — le Mot d'ordre sublime de notre grand Mistral.]

Per aqueles que la couneissoriou pas, me fai un deber de la lour coupia aissi, — car Jaurès pensabo coumo Mistral et l'o ditch, coumo bènou de fa lou Maréchal Pétain, Georges Ripert et Jacques Chevalier.

Pour ceux qui ne la connaîtraient pas, je me fais un devoir de la leur copier ici, — car Jaurès pensait comme Mistral et il l'a dit, comme viennent de le faire le maréchal Pétain, Georges Ripert et Jacques Chevalier ¹.

Il y a là un désir de montrer que la langue d'oc rapproche des gens d'opinions politiques différentes, qu'elle permet de dépasser les clivages. Mais tout de même, rapprocher la pensée de Jean Jaurès et la politique du Régime de Vichy, il faut oser. Il est vrai que cela se passe sous l'occupation, et même s'il y a une affirmation de la volonté de sortir de cette situation, de desserrer l'étau qui étouffe le peuple de France, le fait de mettre en avant les progrès minimes (ô combien) en direction des langues régionales, la publication de ces propos contribue à rapprocher encore davantage dans l'esprit populaire pétainisme, félibrige et langue d'oc.

La semaine suivante, le 16 février 1941), *Calelhon* enfonce le clou dans un propos intitulé « Le Félibrige et l'éducation nationale » :

Fidèles à la doctrine, les félibres ont la conviction de faire non seulement œuvre d'artistes et de poètes, mais aussi œuvre de patriotes. Leur patriotisme ne date pas d'aujourd'hui. Il n'est pas commandé uniquement par les circonstances et les devoirs que nous imposent les malheurs de la Patrie. Il découle naturellement du culte des aïeux, de l'attachement passionné au pays natal, à sa terre, à ses mœurs, à sa langue. Pour maintenir toujours vivante et agissante l'âme de la race, le Félibrige a sans cesse prôné la religion du sol, du travail, de la famille, des tombeaux. Sa littérature chante la vie rustique, saine, simple et libre sous le soleil de Dieu, les maisons bruissantes d'enfants.

Vivo lous oustals ples de fraïres et de sorres ²

Puisant son inspiration aux sources naturelles, elle ignore les morbidesses et les névroses, les objections subtiles, les découragements, les lâchetés et les défaites. Elle n'est pas une « littérature de fuite... »

Le rêve des bons Félibres a toujours été d'élever les âmes par le culte fervent des traditions communes, des gloires nationales, et de les tourner vers les hautes pensées et les nobles espérances. Parce que la langue est l'incarnation vivante de l'âme d'une race, ils s'en sont faits les fidèles gardiens.

Les mots « travail, famille, patrie » sont bien là avec « l'âme de la race » que l'on veut pure, loin des « morbidesses » et autres « névroses », les défaites dues aux régimes passés, toutes idées qui ne peuvent pas ne pas être rattachées aux idées véhiculées par le pouvoir en place. *Calelhon* poursuit sur l'école :

1. Ministres de l'Instruction publique.

2. [Vive les maisons pleines de frères et de sœurs]

Mais cette langue magnifiée par les poètes, consacrée par le génie de Mistral, elle n'est pas encore rétablie dans son honneur et dans ses droits. Elle le sera le jour où, dans nos écoles, lui sera donnée la place qui lui revient. Les doctrines mistraliennes s'accordent trop bien avec l'esprit des réformes entreprises en vue du relèvement national, pour qu'il ne soit pas fait appel à leurs hautes vertus éducatives. L'hommage rendu à Mistral par le Chef de l'État est riche de signification.

Si l'institutrice de l'école annexe de l'école normale de filles de Rodez fait un constat clair et lucide sur le fait que la langue d'oc est loin d'avoir la place qu'elle mérite, elle établit toujours le rapprochement entre le régime en place et Mistral et le Félibrige, rapprochement qui la ravit. Sur la lancée, elle rappelle l'effort fait par le lycée Foch depuis des années pour la langue d'oc et le fait que les élèves-maîtresses suivent ses cours au collège Fabre. De même elle annonce un cours « à l'institution Sainte-Marie à Rodez sous la direction d'un professeur particulièrement compétent dans les œuvres d'éducation de la jeunesse ». Il s'agit de l'abbé Henri Fournier qui prendra par la suite la direction départementale des organisations de jeunesse chrétienne étudiante, ouvrière et agricole : JEC, JOC, JAC.

Ce même abbé Fournier qui fait envoyer par ses élèves de l'Institution Sainte-Marie un article ¹ de soutien au Maréchal, en occitan, précédé d'un petit chapeau de la rédaction du journal :

La langue d'oc à l'école

L'institution Sainte-Marie compte une florissante section d'étude de la langue d'oc, sous la compétente direction de l'abbé Fournier. Ces jeunes étudiants ont eu l'heureuse idée d'offrir, en langue d'oc, au chef de l'État, leurs vœux d'heureux anniversaire. On verra par la lettre suivante qu'ils connaissent bien notre belle langue et sont, en outre, capables de l'écrire selon les principes d'une graphie rationnelle et simple à la fois. Ils méritent des compliments et des encouragements.

Institution Sainte-Marie

Le 28 mars 1941

Monsehn lo Marescal,

Cosin laisar pasar l'ocazion tant velhada de vos poder escriure un mòt, uèi que se presenta, e dels plus amistozes ? Tant ben, comprendretz millhor amb qu'una jòia vos veni sul pic ofrir mos vòts de santat e de bonur : qu'auquel anniversari, lèn d'ese lo darrièr de totes, siaga acompanhat de plan maites, enquèra plus joials et plus gloriozes !

Non pas qu'ajem à nos planje d'aber trobat un comandant plus dinhe que cap plus de sons dabansiers ; solament que la Fransa, jol còp des darrièrs malastres, pòd pas preparar ambe pron d'esclat una de las festas que serian las plus grandas en temps ordinari !

Déjà dins lo vielhun, lo vincèire de Verdun a pas plagut la pèna de se sacrificar « En faguent à la Fransa lo don de sa persona »...alèra qu'auria pogut coma tant maites finir plan tranquilament decont abia comensat. Denpei bel briu que s'èra pas vist en Fransa de patriotisme, dirai mai mêmes, d'éroisme butat duscòs à un tal punt, sò que demoraba de Francezes dinhes e justes, levèran lo cap per ensachar de veire lo que sabian ese lor

1. R. ENJALBERT, « La langue d'oc à l'école », *Journal de L'Aveyron*, 30 mars 1941.

dople salvaire : après son intervencion miraculoza, totes l'aimèran, per que abia sachut agradar à totes. Sò que dizia, sò que prezicaba, èra totjorn lo primier à z'entreprenne : Dius dins las escolas, lo retorn à la terrà, l'esprit de sacrifici e autant de cauzas que remplasan lo regime malastros que nous abia perduts. Per nautres, lo Marescal Pétain, tant vielh que siague, es e demorarà la flor de prima, per son estrambòrd al trabalh e son ardor à relevar la Fransa !

Trabalh, familha, patria, aquí los très mòts qu'abèm sachut comprene, mas que lo temps saquèlà nos podra aprene.

Cosin remerciar nòstre salvaire, sinon en li venguant umblament ofrir nòstra somision per l'ajudar à acabar l'òbra esplandida qu'a comensat ?

R. Enjalbert

Monsieur le Maréchal,

Comment laisser passer l'occasion tant attendue de pouvoir vous écrire un petit mot, et des plus amicaux, en ce jour qui se présente ? Aussi, vous comprendrez mieux avec quelle joie je viens vous offrir sans attendre, mes vœux de santé et de bonheur : que cet anniversaire, loin d'être le dernier de tous, soit accompagné de beaucoup d'autres encore plus heureux et plus glorieux.

Ce n'est pas que nous ayons à nous plaindre d'avoir trouvé un commandant plus digne qu'aucun de ses prédécesseurs ; seulement la France, sous le coup des derniers malheurs, ne peut pas préparer avec un éclat suffisant, une des fêtes qui serait des plus grandes en temps ordinaire.

Déjà dans la vieillesse, le Vainqueur de Verdun n'a pas eu peur de se sacrifier « en faisant à la France le don de sa personne » alors qu'il aurait pu, comme tant d'autres finir tranquillement comme il avait commencé. Depuis bien longtemps on n'avait pas vu de patriotisme en France, je dirai même d'héroïsme poussé à ce point, ce qui restait de Français dignes et justes, relevèrent la tête pour essayer de voir celui qu'ils savaient être doublement leur sauveur : après son intervention miraculeuse, tous l'aimèrent, parce qu'il avait su plaire à tous. Ce qu'il disait, ce qu'il prêchait, il était toujours le premier à l'entreprendre : Dieu dans les écoles, le retour à la terre, l'esprit de sacrifice et tant de choses qui remplacent le régime de malheur qui nous avait perdus. Pour nous, le maréchal Pétain, aussi âgé soit-il, est et restera la fleur du printemps, par son enthousiasme au travail et son ardeur à relever la France !

Travail, famille, patrie, voilà les trois mots que nous n'avons pas su comprendre, mais que le temps, cependant, pourra nous apprendre.

Comment remercier notre sauveur, sinon en venant lui offrir humblement notre soumission pour l'aider à terminer l'œuvre splendide qu'il a commencée ?

Si la lettre, écrite avec l'accord et sans doute à l'initiative du professeur, l'abbé Henri Fournier dont nous parlons par ailleurs, est signée d'un seul élève, elle est présentée comme celle des élèves d'occitan du collège Sainte-Marie. Ainsi tout y est : culte du Chef de l'État flatté [toujours vert malgré son âge], critique des régimes précédents, soumission à la politique mise en place et à sa trilogie, retour à la terre, Dieu dans les écoles... Rappelons que les cartes de vœux et souhaits adressés au Maréchal par certaines écoles sont fréquents à ce moment-là. Ce genre d'article n'a

pu qu'aider Henri Fournier dans ses responsabilités départementales au sein de la jeunesse catholique quelque temps après. Les différents gouvernements sous Pétain sont très attentifs à la formation de la jeunesse.

Nous retrouvons des propos de ce genre dans d'autres articles de cette période de guerre. Ils n'ont pas peu contribué à associer langue d'oc et enseignement privé confessionnel dans l'esprit du peuple et de bien des enseignants aveyronnais, et fait, à tort, des partisans de la langue d'oc à l'école, des suppôts de la droite. Il est vrai qu'ils étaient un certain nombre à afficher leurs convictions pétainistes et maurrassiennes mais surtout ils étaient parmi ceux qui s'exprimaient dans la presse à l'époque, étant les seuls autorisés par la censure. Ce genre d'article ne peut pas laisser indifférents les institutrices et instituteurs défenseurs de la laïcité et de l'école publique ; le refus de l'entrée du catéchisme dans les écoles et de la présence de la photo du Maréchal et du crucifix dans les classes ayant valu à certains d'entre eux quelques problèmes avec certains inspecteurs primaires particulièrement zélés de l'époque.

À partir du 25 juillet 1942 et sur plusieurs numéros, *Le Journal de l'Aveyron* publie un discours en occitan, prononcé par l'abbé Jules Cubaynes lors de la remise des prix au petit séminaire de Gourdon dans le Lot.

Eugène Séguret qui le présente précise :

En raison de la qualité des liens qui unissent le poète à notre Rouergue : communauté de dialecte, séjours prolongés chez nous, amitiés nombreuses, nous pensons que les lecteurs de ce journal nous sauront gré de leur faire connaître ce discours. [...]

Aussi ils y verront de quelle hauteur l'on peut regarder le mouvement « national » de rénovation régionale. Ils pourront y relever, répandues dans la poésie et la vérité de ces pages, les idées qui nous sont familières depuis toujours et que le manifeste des félibres fédéralistes Amouretti et Charles Maurras, lu devant le Capoulier Félix Gras, en 1892, a précisées. Les lecteurs y verront aussi que la voie prise par le *Grelh roergat* depuis 21 ans et qui a provoqué le congrès du collège d'Occitanie à Rodez les 11 et 12 avril derniers, la voie de la langue d'oc à l'école, le choix des élites, est bien la voie du salut, tant pour la langue que pour la province.

Les 147 professeurs et maîtres qui ont si attentivement suivi les travaux de ce Congrès puiseront dans les pages que nous publions, les enseignements et les conseils qui les aideront à tenir les engagements pris par eux. Qu'ils puisent dans le « trésor » que leur indique M. Cubaynes, trésor répandu autour d'eux, afin qu'ils soient enrichis et fortifiés pour le grand effort que nous allons leur demander.

Que M. l'abbé Cubaynes, ami, poète, traducteur incomparable de Virgile, trouve ici l'expression de notre reconnaissance. Il nous a donné à la fois la joie de lire un bien beau travail et l'occasion de faire servir son étude au triomphe de nos causes françaises et rouergates.

Le décor est planté. Ce chapeau de Séguret encourage le lecteur à prendre la voie indiquée par l'abbé Cubaynes sur le chemin de la religion et de la politique définie en ces années de guerre et qui serait agréée, d'après lui, par le *Grelh roergat* et le

collège d'Occitanie, ainsi que les participants au premier congrès du Collège trois mois auparavant. C'est un beau discours de l'abbé Cubaynes aux jeunes séminaristes, un hymne à la langue d'oc, que les occitanistes ne peuvent qu'apprécier pour le volet historique concernant la langue et la démonstration de sa richesse, la nécessité de son apprentissage. Seulement voilà la langue d'oc à nouveau adossée à la politique de « Rénovation nationale » du maréchal Pétain, aux idées de Charles Maurras et d'Amouretti, le tout enveloppé dans un discours prononcé par un curé dans un petit séminaire; c'est encore beaucoup pour les démocrates, pour les enseignants aveyronnais de l'école publique, laïque, républicaine, confrontés à la bataille scolaire toujours exacerbée dans ce département. De même le reflet que veut donner Eugène Séguret de l'orientation de l'action du *Grelh roergat* n'est certainement pas partagé par tous les membres de l'association. Par exemple Henri Mouly, ce pacifiste, républicain, n'a jamais laissé paraître d'opinion sur la situation politique de l'époque, même si, comme nous l'avons vu, ses propos sont imprégnés de bien des thèmes dans l'air du temps concernant par exemple un certain régionalisme. Ses écrits en occitan contre Hitler, pour la paix, sur sa haine de la guerre et les malheurs qu'elle entraîne, la nécessité de bouter hors de France l'envahisseur et pour la fraternité entre les hommes ne sont pas de la même eau. De même, Adrien Vézinhét, homme de gauche qui participe à certaines actions de résistance, est toujours resté à distance de l'orientation prônée par les époux Séguret et les abbés Fournier et Salvat avec lequel il a très peu correspondu, cherchant toujours à garder une certaine indépendance et une autonomie dans ses cours.

Les nombreux articles tant en langue d'oc qu'en français attestent de la forte présence des occitanistes dans le débat au cours du conflit. Celui de l'abbé Cubaynes, comme bien d'autres que nous avons étudiés, va peser fort sur l'opinion que les enseignants aveyronnais se font de l'orientation politique des défenseurs de l'occitan dès la Libération. Des dizaines de prises de position sur l'occitan à l'école et le régionalisme paraissent dans la presse départementale, nombre d'entre elles se recoupant, par exemple dans le *Journal de l'Aveyron* et *Le Narrateur*. Il importe maintenant de donner un coup de projecteur sur un bi-mensuel qui a vu le jour peu après la déclaration de guerre et dont on parle peu : *L'Ohuc*. Bien qu'éphémère, ce journal fait une place non négligeable à la langue d'oc.

7 Un cas particulier dans la presse de 1940 : *L'Ohuc*

Ephémère, sa courte existence s'étant limitée à l'année 1940, *L'Ohuc*¹ s'adresse aux habitants de l'arrondissement d'Espalion et du Nord-Aveyron. Son intérêt réside dans les idées qu'il véhicule, souvent en occitan, durant la période politiquement mouvementée de sa parution, mais aussi dans l'importance politique de ses initiateurs. Il témoigne d'une orientation politique marquée par la présence dans son comité de rédaction (voir ci-dessous) de très nombreux hommes de droite, notamment des élus. Les propos développés reflètent assez fidèlement les sentiments qui traversent la population en cette période particulière. Il a pour secrétaire général et gérant le félibre espalionnais Joseph Vaylet, clerc de notaire.

Même s'il n'est pas de très grand format, (36 cm puis 46 cm sur quatre pages), ce qui n'offre pas une très grande surface de publication, ce bi-mensuel va donner dans chaque numéro, sous la rubrique *Lengo nostro*, un ou plusieurs textes occitan, poésies, analyses, commentaires sur la situation politique, histoires, proverbes, ou un propos en français sur la langue d'oc. Le premier numéro daté du 21 janvier 1940, un poème de Joseph Vaylet intitulé *L'OHUC*, donne des précisions et un certain ton. En voici les trois dernières strophes :

*L'« ohuc » er'un cridal de guerro
Que sounabo lo ralioment,
Aquel cridal, coum'un còp èro,
Uèi, lou butom pla cranoment !*

1. A. D. de l'Aveyron, PER 1047, *L'Ohuc, Vingt siècles d'histoire, journal des enfants de l'arrondissement d'Espalion*, Joseph Vaylet, gérant. Son comité de rédaction comprend essentiellement des gens clairement engagés à droite, notamment de nombreux élus du nord-Aveyron :

- président : M. Joseph Lacroix, conseiller général, président de la commission départementale,
- secrétaire général : M. Joseph Vaylet, félibre,
- secrétaire de rédaction : M. Granier,
- membres : MM. Jean Niel, député, A. Alazard, O. de Chefdebien, L. Galtier, J.-J. Gauzit, T. Malet, Dr Maynier, E. Pradel, Dr Viguiet, conseillers généraux,
- Dr Capoulade, conseiller d'arrondissement,
- Dr Trémolières, Dr Ayrinhac, A. Bessières, Canitrot, Farkas, Fayel, Izard, Rey, E. Salettes, A. Solinhac, U. Vergely, René Vernières.

Le président Joseph Lacroix est président de la Commission départementale. Nommé par le préfet, en cette période il n'y a aucun doute sur son soutien au régime en place, ainsi que pour le député Jean Niel qui a voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Par la suite, certains acteurs de ce comité de rédaction seront nommés, début 1943, membres du Conseil départemental de l'Aveyron. Ainsi Antoine Alazard, conseiller général du canton de Saint-Geniez-d'Olt, maire d'Aurelle-Verlac ; Odon de Chefdebien, conseiller général du canton d'Enraygues, conseiller municipal de Golinhas ; Louis Galtier, conseiller général du canton d'Estaing, conseiller municipal d'Estaing ; Joseph Gauzit, conseiller général de Saint-Amans, Maire de Saint-Amans des Cots ; Joseph Lacroix, sus-nommé, conseiller général d'Espalion, Dr Alexis Maynier, conseiller général du canton de Sainte-Geneviève, maire de Cantoin.

*Per que la Terro Rouergasso
 Mantengue toutjour l'ounour d'ïèr,
 Countunioirem la bèdro rasso
 Des fièrs Rutènos de Luctèr(1).*

*En esperent Pats è Bictòrio,
 Fraires, que luchatz luèn d'aicis,
 « L'Ohuc » celebroro la glòrio
 Des Efontz de nôstre Païs !*

(1) Lieutenant gaulois de Vercingétorix qui lutta pour notre pays (Précisé par J. Vaylet).

[L'Ohuc était un cri de guerre / Qui sonnait le ralliement / Ce cri, comme autrefois, / Aujourd'hui nous le poussons fièrement !

Pour que la Terre Rouergate / Maintienne toujours l'honneur d'hier / Nous perpétuerons la belle race / Des fiers Rutènes de Luctèr.

En espérant Paix et Victoire / Frères qui luttez loin d'ici / L'ohuc célébrera la gloire / Des enfants de notre Pays.]

Ces élans guerriers sont confirmés par un sonnet en français de Raymond Thédénat également dans ce premier numéro de présentation et dont voici les tercets :

Mais ne l'oubliez pas, ce cri de nos montagnes,
 Poilus aveyronnais ! Nos muettes campagnes
 Veulent entendre encor sa clameur d'olifant !

Quand bientôt, sonnera la justice divine,
 Vous lancerez, joyeux, fiers, à pleine poitrine,
 Sur les Boches vaincus un « Ohuc » triomphant !

Résolument résistant à l'envahisseur et soutenant le régime pétainiste, le ton se veut rassembleur et témoin d'une identité des gens du Nord-Aveyron, comme l'indique le sous-titre *Journal des enfants de l'arrondissement d'Espalion*. Indépendance et liberté sont ses mots d'ordre. Le 4 février 1940 paraît sous la forme d'une lettre : *Marinou de la Baloio à Jan de la Mounthonho*, [Marinette de la Vallée à Jean de la Montagne], une sorte de message signé Paul Gayraud¹ se terminant ainsi :

Mès d'oquel Hitler, praco !... Saique la plasso de Gripet à l'ifèr es bengudo libro et fo tout so que pod, aquel brigandas, aquello orro bèstio d'Hitler per la se merità.

1. Paul Gayraud, écrivain en occitan, rouergat, fondateur de la revue *La Campano*.

Mais à propos de cet Hitler !... Sans doute la place du Diable en enfer s'est libérée et il fait tout ce qu'il peut, ce grand brigand, cette horrible bête, pour la mériter.

L'idée est reprise sous une autre image dans le numéro 11 de juin 1940 sous le titre *Lo fièvre del loup*; [La fièvre du loup]; elle rappelle Mistral qui conte l'histoire d'un loup affamé qui descend du Mont Ventoux à Carpentras pour faire ripaille, se met en danger par ses repas trop copieux; il a la fièvre et se meurt de trop manger, il doit peser ses repas à la balance romaine pour retrouver la santé. Concernant la situation du moment, la leçon se termine ainsi :

Encaro uèi, i a un loup qu'à la fièvre manjarèlo : l'apèlou Adolf e s'es pas jamai serbit de roumono. Otobé tant qu'à manjat d'anhelous, en chècos, en Poulounbo, en Finlando è altres liocs, a poscut lous engolà sans trop de mal. Mès aro que s'es atacat al gros cabal, lou mouci es trop gros è cal que ne crèbe coumo lou loup de la faplo. Lou pus lèu serà lou melhour !

Aujourd'hui encore, il y a un loup qui a la fièvre à trop vouloir manger : ils l'appellent Adolphe et il ne s'est jamais servi de romaine. Aussi tant qu'il a mangé des petits agneaux en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Finlande et autres lieux, il a pu les avaler sans trop de mal. Mais à présent qu'il s'est attaqué au gros cheval, le morceau est trop gros et il faut qu'il en crève comme le loup de la fable. Le plus tôt sera le mieux !

Ton très anti-hitlérien, certes, mais le numéro quatre traite des ennemis du peuple : le communisme, Staline et les Soviétiques qui sont accusés d'être dans le camp d'Hitler, ainsi que les événements de 1936 qui porteraient la responsabilité de la situation. Ces idées sont reprises dans le numéro du 7 juillet. Sous le titre : « Pourquoi nous avons perdu la guerre », signé « Joseph Vaylet, Ancien combattant », il désigne comme responsables les pacifistes de 1936 et le fait qu'aient été tourné en dérision le respect des traditions familiales, régionales, françaises, chrétiennes :

C'était le règne de l'ignorance livresque, c'était le temps de la désertion du travail et le triomphe de la paresse, de la jouissance, de l'égoïsme [...]

C'est dans ces conditions qu'il a fallu affronter les chars blindés et les avions innombrables. La défaite en a été la conséquence.

Curieusement, le 21 juillet 1940 est publié sur une page entière de *L'Ohuc*, le *Manifeste Paysan* proclamé le 3 octobre 1937 (trois ans auparavant) à Espalion dans lequel sont affirmés :

- l'échec des partis politiques...,
- l'absence de Bon sens et d'intérêt national... (nous sommes juste après 1936),
- la faute qui en incombe à « l'idéologie marxiste » qui a rompu avec la tradition séculaire, monarchique et révolutionnaire de la France...,
- la classe paysanne a entendu avec intérêt les paroles d'estime prononcées par le Fuhrer-Chancelier du Reich à l'égard de la France. Elle considère que si une

entente durable et sincère pouvait intervenir entre la France et l'Allemagne, la grande angoisse qui pousse les peuples à la ruineuse course aux armements serait apaisée...

Suivent les félicitations du maréchal Pétain pour ce *Manifeste* ainsi que les textes des conventions d'Armistice avec l'Allemagne et avec l'Italie, et l'allocution du Maréchal à ce sujet. Il est bien évident que la publication de ce texte quatre ans après sa parution n'a rien d'innocent vu son contenu et la situation politique du pays. Le 1^{er} septembre 1940 J. Vaylet reprend violemment, en langue d'oc, les mêmes idées dans son propos intitulé :

Lou Relèboment naciounal.

Lou Gubernament a cambiat, e, touto la pouiritudo de la IIIe Republico a serbit à fumà lou grand camp ount aro se trabalho a fà un brabe issart, per i semenà è i recoultà, demo, de bèlos è richos meissous, se plai à Diou, per que la Franso diou èstre tourna-mai netejado e aprouprido :

Bai, bai, camaiado;

Bai-bai te labà¹ !

Atal se canto encaro dins lou païs uno bièlho bourrèio nostro.

Aquelos paraulos, semblou s'adreissà uèi à la Marianno que lous Pouliticaïres è lous francs-massous abioù talement mascarado que, nostres paires, se sai tournabou, n'aurioù pas plus recounegudo, aquello pauro Republico talement es abastardido ! [...]

La Franso, nostro maire-patrio es estado pla malauto... Aro dintro en coumbalessensio. [...]

Abetz prou auzit parlà de Pierrounet de Nasbinals, que petassabo lous membres demargoulhats. Uèi, i a al cap de la Franso un ome qu'ès en trin de fà lou petassaire : lou marescal Pétain.

Aidà ! La franso es coumo dessigoulhado... Caldre-be tournà rassembla lou tout...

Canalho, racalho, bourdufalho, è cassibrhalho tout acò que bal pas tripalho, sera passat al grand curbèl. Cal trià lou boum gro de la palho. E sabètz n'è abio talement d'asuèl dins aquel froument de la Franso ! Cal tira las poussos de touto meno, è ne mancabo pas ! Lou missont gro des partits poulitics, de la franc-massounario, de l'estrangeralho, metecalho e pouïridalho, que de l'escolo à l'usino estoufabo l'amo de la Franso, cal que tout aco se neteje ! Louro de la Respelido a sounat ! À l'obro lous bouns artisans del relèboment, è del Redressoment naciounal ! Lou sang francès gisclò dins nòstros benos. [...]

Lou Felibrige è lou Regiounalisme malgrat las atacos des nèscis où serbit lou Païs, è uèi, mai que jamai, caldre coumptà sur lour ajudo, per qu'ès Felibrige è Regiounalisme où trabalhat toutjour a mantene los bertadieiros e bounos tradicions que soù l'amo è la forso d'un Païs.

Coumo disioù nostres aujols : Rasso racejo !

Le relèvement national.

Le gouvernement a changé et toute la pourriture de la III^e République a servi à fumer le grand champ où on travaille maintenant à faire un bel essart, pour y semer et y

1. Paroles d'un air de bourrée du Nord-Aveyron.

récolter, demain, de belles et riches moissons, s'il plait à Dieu, parce que la France doit-être encore une fois nettoyée et propre :

Va, va, souillon,

Va-va, te laver !

Ainsi chante-t-on encore dans le pays une bourrée bien de chez nous.

Ces paroles semblent s'adresser aujourd'hui, à la Marianne que les politicars et francs-maçons avaient tellement défigurée que nos pères, s'ils revenaient, ne l'auraient plus reconnue, cette pauvre République, tellement elle est abâtardie ! [...]

La France, notre mère-patrie a été bien malade. Maintenant elle entre en convalescence. [...]

Vous avez assez entendu parler de Pierrounet de Nasbinals, qui réparait tous les membres désarticulés. Aujourd'hui, à la tête de la France, il y a un homme qui est en train de faire le rebouteux, le maréchal Pétain.

Hélas ! La France est comme démantibulée... Il faudra bien rassembler le tout...

Canaille, racaille, menu fretin et piétaille tout cela ne vaut pas tripaille et sera passé au grand crible. Il faut trier le bon grain de la paille. Et vous savez, il y avait tellement d'ivraie dans ce froment de France ! Il faut éliminer la poussière de toute nature, et il n'en manquait pas ! Le mauvais grain des partis politiques, de la franc-maçonnerie, de l'étrangéaille, de la métécaille et de la pourriture qui, de l'école à l'usine étouffait l'âme de la France, il faut que tout cela soit nettoyé ! L'heure de la Renaissance a sonné ! A l'œuvre les bons artisans du Relèvement et du Redressement national ! Le sang français gicle dans nos veines. [...]

Le Félibrige et le Régionalisme, malgré les attaques des idiots, ont servi le Pays, et aujourd'hui, plus que jamais, il faudra compter sur leur aide, parce que Félibrige et Régionalisme ont toujours travaillé à maintenir les bonnes et véritables traditions qui sont l'âme et la force d'un pays.

Comme disaient nos aïeux, à bonne race, portée de qualité !

L'ensemble de l'article est du même ton et se passe de commentaires ! C'est du tir à l'arme lourde. Tous les éléments de l'argumentaire de l'époque contre les supposés fautifs et responsables de la débâcle sont repris ici. Le ton utilisé par l'actuel Front National ne semble pas très loin. *L'Ohuc* véhicule ainsi des propos anti Front Populaire, anti franc-maçonnerie, anti étranger et anti « métèque », antiparlementarisme, antimarxisme, anti-syndicats et anti-enseignants, propos qui, associés au Félibrige, à un régionalisme défenseur du régime alors en place et à la langue d'oc, contribueront à forger une certaine image des défenseurs de l'occitan. C'est l'idée que s'en feront certains instituteurs qui amènera par la suite bon nombre d'entre eux à rejeter l'enseignement de la langue d'oc. C'est aussi pour marquer l'opposition à ces idées que dès la Libération, certains se rapprocheront de l'IEO, (Institut d'études occitanes), dont ils créeront, bien plus tard, une section aveyronnaise.

Concernant l'occitan, qu'apporte donc plus précisément *L'Ohuc* ?

Comme nous venons de le voir, certains articles de fond, fortement connotés politiquement, sont écrits en langue d'oc. Une rubrique intitulée « *Lengo nostro* »

outre les textes poétiques, contes ou historiettes aborde aussi la question de la langue d'oc et de son développement.

Dans le numéro dix-huit, du 6 octobre 1940, J. Vaylet après avoir souligné quelques différences entre les dialectes, indique, sous le titre « *Prouvenso e Lengadoc* » :

À l'Obuc, ount fazèm tant que poudèm uno pichoto plasso à la « lengo mairalo », luchom pel Regiounalisme è per la respelido del País d'oc è de sa Lengo, que siague provensalo ou « lengo nostro »

À *L'Obuc* où nous faisons autant que nous le pouvons une petite place à la « langue maternelle », nous luttons pour le régionalisme et pour la Renaissance du Pays d'Oc et de sa langue, qu'elle soit provençale ou « langue de chez nous ! »

Le 20 octobre, est largement repris le propos de Jean Jaurès sur les langues de France à l'école : « Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer ?... » Le numéro vingt, du 3 novembre 1940, voit Clovis Roques, Majoral du Félibrige, s'adresser en français *Aux félibres et à leurs amis*. Son propos associe la doctrine mistralienne à celle de l'élite qui prépare la politique de renouveau qui se met en place à travers :

le culte de la famille et la restauration du foyer, l'attachement au sol natal et les vertus de la vie simple, l'originalité de nos traditions, les fastes de notre histoire locale avec les glorieuses ou tragiques leçons de nos vieux monuments, les services d'une langue proscrite que sept siècles n'ont pas aboli, le retour aux anciennes provinces. Vous avez reconnu là tout notre programme.

Et il met en garde contre ceux qui voudraient récupérer le mouvement. Une association qui va apparaître liant pétainisme, « Rénovation nationale » et langue d'oc. Dans un encart, une citation de Gandilhon Gens d'Armes :

Quand donc apprendra-t-on à la jeunesse que le patois est une langue et que mieux vaut savoir deux langues qu'une seule ? Entre le parigot de Batignolles, l'argot de Pantin ou d'Ivry et la langue de Vermeuzouze ou de l'abbé Bessou, il n'y a pas à hésiter : c'est notre vieille langue qui est la plus riche, la plus littéraire.

(*L'Auvergnat de Paris*, 30 septembre 1939)

Quinze jours plus tard, titré *Pour l'enseignement de la langue d'oc*, paraît un rapport de « circulaires ministérielles récentes recommandant la langue d'oc ». Pour l'occasion, une publicité est faite au collège d'Occitanie qui donne des cours depuis douze ans. Sont fournies adresse et références. Dans la même parution, *La lengo d'oc è lous Ministres*¹, sont cités quelques ministres : Louis Marin, Édouard Herriot comme défenseurs de l'occitan. Le Maréchal est présenté comme « Protecteur des Jeux floraux ». Sa réponse dans laquelle il accepte ce titre est reproduite, mais il n'y

1. [La langue d'oc et les ministres]

est nullement question de langue d'oc, sinon de « restauration des provinces, [...] des anciennes coutumes, [...] des traditions ancestrales ». Le 1^{er} décembre paraît une déclaration forte en faveur de la décentralisation, qui s'appuie sur la doctrine de Mistral, « Notre doctrine », celle de la *Nacioun Gardiano* [Nation gardiane] en référence aux gardians de Camargue.

L'Ohuc paraît pour la dernière fois à Noël 1940 (n° 23). Les explications données par le secrétaire général Joseph Vaylet évoquent des raisons matérielles, mais aussi :

Notre position de vaincu contraint la presse, si modeste soit-elle, à une discrétion que l'autorité compétente a su nous rappeler, on comprendra que nous ne persistions pas dans une entreprise onéreuse et désormais stérile.

C'est clair, la censure rôde. Plusieurs numéros de *L'Ohuc* sont parus avec certaines parties de colonnes vides portant la mention « Censuré ». Si la position pro-pétainiste voire maurrassienne est évidente, certains propos anti allemands et contre Hitler ne sont pas du goût des censeurs. Sous la férule de l'occupant et de ses sbires de la zone sud, les fondateurs du bi-mensuel n'ayant pas toute liberté d'écrire et ne disposant que de moyens limités décident de cesser sa parution.

Pour n'être paru que durant une petite année 1940 (vint-trois numéros), *L'Ohuc* présente, semble-t-il, un reflet assez juste d'une certaine opinion publique moyenne du moment, où apparaît un mélange d'opposition à l'envahisseur, de résistance, et de soutien au régime pétainiste qui s'est mis en place en cours d'année. Il marque surtout une opposition viscérale à la gauche et au parlementarisme vilipendés par la droite et l'extrême droite et se révèle proche des sentiments exprimés en d'autres lieux par les époux Séguret ou par certains autres intervenants en faveur de la langue d'oc et membres du Félibrige. L'Aveyron était réputé comme un département politiquement de droite. Les choses ont bougé : Rodez et Saint-Affrique ont aujourd'hui des maires socialistes.

À ce stade de notre propos, et avant d'aborder la période d'après-guerre au cours de laquelle l'avenir de l'occitan à l'école prendra une autre tournure, il semble utile, ne serait-ce que pour mémoire, de recenser les arguments des deux parties : opposants et partisans de l'enseignement de la langue d'oc.

8 Contre ou pour l'enseignement de l'occitan : l'argumentation autour de son entrée à l'école

Dans les articles ou interventions diverses données sous des formes multiples, les raisons développées par les défenseurs de la langue d'oc à l'école peuvent surprendre. Elles sont très souvent des réponses à des attaques portées par des opposants qui s'expriment assez peu dans la presse aveyronnaise. À l'évidence, les articles contre la

langue d'oc et son enseignement sont les moins nombreux et leur argumentation peu développée. On peut penser que certaines idées d'opposition viennent de loin, charriées par le temps et la presse nationale, reprises par certaines personnalités, spécialistes ou autorités comme nous l'avons vu (ministres, responsables politiques et religieux, inspecteurs), et développées dans des réunions, au cours de discussions dans les écoles, dans des revues parfois et pour l'essentiel par la rumeur publique.

Quels sont les reproches adressés à la langue d'oc et pourquoi ses détracteurs ne veulent-ils pas la voir entrer dans les écoles ?

8.1 Les arguments des opposants à la langue d'oc à l'école

- Cette langue n'est qu'un patois, elle est honteuse,
- c'est la langue de l'obscurantisme, des grossièretés, des bêtises,
- elle s'oppose à la nouveauté, au progrès scientifique,
- langue du passé, de la campagne, passée de mode, elle n'est en aucune manière tournée vers l'avenir,
- elle est incapable de traduire ou d'inventer des mots nouveaux,
- elle a tendance à se franciser et devient un charabia,
- la langue d'oc est morte,
- alors que nous sommes à l'époque européenne et à l'ouverture sur le monde, c'est la langue du repliement sur soi, de l'encoconnement, de l'enfermement,
- chaque parcelle de terre occitane avait son patois, ce n'est pas viable aujourd'hui,
- les dialectes entretiennent trop l'esprit de clocher, cela mène à des conflits,
- ils présentent un risque de mise en cause de l'unité de la République, de séparatisme,
- l'abondance de langues est cause d'opposition entre les hommes, d'incompréhension et mène à la guerre,
- nous sommes en France, il faut parler français, la langue maternelle est le français,
- il est français celui qui parle français,
- à l'école les programmes sont trop chargés; les enfants ne savent pas lire en français, alors l'occitan...,
- l'occitan empêche d'apprendre correctement le français,
- à la limite, on peut se servir de la langue d'oc pour apprendre le français,
- de toute façon, elle doit se faire discrète et apparaître le moins possible.

Suivant les périodes, certains de ces arguments prennent plus d'importance et sont mis en avant pour faire barrage au maintien et à l'apprentissage de l'occitan.

De leur côté les partisans ont aussi une foule de raisons qui apparaissent dans les éléments étudiés au cours de cette recherche.

8.2 Les arguments des défenseurs de la langue d'oc à l'école

- C'est la plus ancienne, elle existait avant le français,
- c'est la langue des troubadours, de la beauté, de la jeunesse, de l'amour,
- elle fait partie du patrimoine, de l'âme du pays,
- c'est une langue naturelle qui est encore parlée partout,
- elle fait l'objet d'une persécution injuste depuis des siècles,
- elle a résisté et malgré les coups, elle est toujours vivante, preuve de sa force,
- pouvoir parisien, école, presse l'ont combattue pour assurer leur domination,
- à son endroit, la force a primé le droit,
- elle a été appelée « patois », pour lui donner mauvaise conscience, pour la dévaloriser,
- la langue d'oc est une langue véritable avec son unité, sa syntaxe, sa grammaire, son vocabulaire, et elle n'est pas plus grossière que les autres,
- comme les autres langues, elle a la capacité d'inventer des mots nouveaux, scientifiques, techniques, et l'on ne voit pas en quoi elle serait ennemie du progrès,
- le bilinguisme existe naturellement, il faut en profiter,
- ce bilinguisme naturel occitan-français permet l'ouverture sur les autres langues romanes et facilite leur apprentissage,
- le répertoire rouergat est très important et prisé, il faut en découvrir la diversité,
- il est inique de trouver le temps et la volonté d'apprendre quantité d'autres langues et d'abandonner celle que nous avons à notre portée et que nous connaissons,
- de nombreuses personnalités, des associations, défendent l'occitan à l'école, c'est la preuve de la valeur et de l'intérêt que présente cette langue,
- cet apprentissage permet de lutter contre le gavage et l'uniformité, il n'a rien à voir avec un esprit scissionniste ou quelque séparatisme que ce soit,
- l'occitan porte des valeurs sociales et morales indispensables,
- dire que trop de langues favorisent les guerres est une ânerie ; il y a des peuples qui parlent la même langue et qui se font la guerre, et d'autres qui utilisent des langues différentes dans le même pays et qui vivent en paix ; la guerre est voulue par les politiques et les tenants de l'économie, même s'ils parlent la même langue,
- au nom de la paix, pour quelle raison ne supprimer que l'occitan qui est une langue de paix, il faudrait alors les supprimer toutes,
- si la langue d'oc n'est pas la langue française, elle est langue de France et à ce titre elle a droit à la vie,

- elle est employée par quantité d'écrivains, et la littérature occitane étant de grande valeur, il n'y a pas de raison de la laisser de côté, c'est une injustice et une bêtise,
- étudiée, apprise et parlée dans le monde entier, il n'y a aucune raison pour qu'elle ne le soit pas en France,
- la connaissance de la langue d'oc ouvre l'accès à de nombreux métiers.

Le temps passe, mais certains arguments employés au XIX^e et au début du XX^e siècles contre la langue d'oc sont toujours à l'honneur avec plus ou moins de force et d'écho, notamment l'idée que la diversité des langues serait source de séparatisme, de désagrégation de la Nation, voire de guerres, thème fort après les deux conflits mondiaux. À force de rabachage d'idées fausses, d'interdits, une certaine façon de juger les langues régionales est entrée dans les têtes.

Les défenseurs de l'occitan à l'école, de leur côté, ont des difficultés à se faire entendre face à l'argumentation officielle. Parfois aussi, à leur corps défendant, l'argumentation répétitive, pleurnicharde, sur un passé lointain, ou le ton incantatoire sur la beauté, la moralité dont serait porteuse la langue a pu avoir l'effet inverse de celui recherché. De même les prises de positions, l'orientation de certains défenseurs de l'occitan l'ont associée à une certaine vision politique ou religieuse de la vie et ont joué contre la langue. Une lutte pied à pied qui se poursuit au XXI^e siècle a été menée dans la presse et les revues, à la radio, et aujourd'hui à la télévision dans une très faible mesure vu qu'elle n'a guère droit de cité, en un mot dans les médias, dirions-nous aujourd'hui, ainsi que par des manifestations diverses. Ces défenseurs ont aussi œuvré pour donner aux enseignants des moyens pour exercer cet enseignement de la langue occitane à tous les niveaux de la scolarité. Nous noterons que les articles argumentés sont assez souvent en français, certainement pour être bien compris de tous les lecteurs. On remarque également qu'un certain nombre sont écrits par des gens extérieurs au département, ou sont pris dans d'autres journaux, probablement pour donner plus de force aux revendications et pour fournir des éléments supplémentaires.

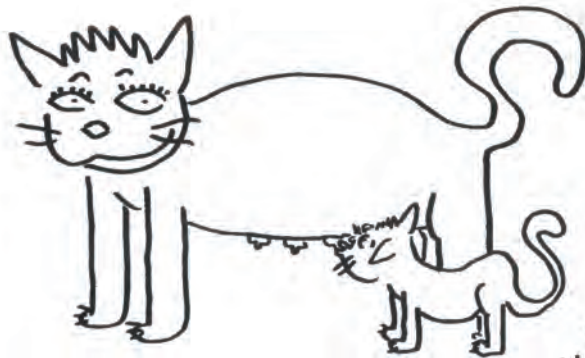
Les prêtres apparaissent nombreux : Bessou, Salvat, Fournier, Lafeuille, Cubaynes, et la religion, les établissements privés et séminaires sont souvent mis en avant alors que c'est dans l'enseignement public que débute l'enseignement de l'occitan et que sont mis en place les cours d'occitan les plus nombreux et les plus importants. Il y a là un tour de passe-passe assez curieux, une sorte de récupération par l'histoire. Aujourd'hui encore, sont annoncées dans la presse des messes, assez rares il est vrai, célébrées en occitan, notamment pour des fêtes locales dédiées à des saints ou lors d'assemblées du Félibrige, ce qui en soi est une bonne chose quant à la pratique de la langue qui doit être présente en tous lieux et en toutes occasions, mais ce qui est très loin d'être représentatif de l'utilisation de la langue d'oc. De même qu'aujourd'hui il

est souvent fait état des *Calandretas*, écoles associatives de statut privé, alors que les élèves de l'enseignement public bilingue sont infiniment plus nombreux en Aveyron et on en parle peu¹. Curieuse injustice.

Ainsi, une étrange association s'est mise en place : occitan / droite / Félibrige / Église / école confessionnelle / enseignement spécial... qui va imprégner les esprits. On ne peut pas dire que cela soit particulièrement prisé du corps enseignant des écoles publiques et cela va freiner considérablement l'essor de l'enseignement de l'occitan dans l'immédiat après-guerre. Si certains instituteurs aveyronnais, partisans des méthodes initiées par Célestin Freinet, feront une place à la langue d'oc dans leur enseignement, la loi Deixonne de 1951 va passer quasiment inaperçue ou sera volontairement ignorée. En fait, l'enseignement de l'occitan ne prendra un essor certain que dans les années 1960 avec notamment une impulsion de la Section départementale de l'Institut d'études occitanes (IEO) et après 1970 grâce à de nombreux normaliennes et normaliens sensibilisés à cet enseignement.

1. Il y avait, pendant l'année scolaire 2013-2014, 707 enfants scolarisés dans les sites bilingues publics d'Aveyron, et 70 à 80 en *Calandreta*.

"J'AIME MA LANGUE MATERNELLE
COMME ON AIME UNE MÈRE."*



*F. DÜRREHMATT

©WILLIS

Dessin de WILLIS FROM TUNIS (Nadia KHIARI, Tunisie)

De 1945 à nos jours

I L'immédiat après-guerre

Une période de flou, d'hésitation, semble s'instaurer dans l'immédiat après 1945. Le *Journal de l'Aveyron*, chantre de la langue du Rouergue, considéré collaborationniste, n'existe plus depuis août 1944. Les autres journaux ou revues publient très peu d'articles en occitan et sur l'occitan. Il semble que l'apprentissage de la langue soit en léthargie, trop marqué par la période pétainiste où il fut en vogue et par certaines prises de position de ses défenseurs. Le *Grelh roergat* est toujours écartelé et le tout nouvel Institut d'études occitanes, IEO, né de la résistance, n'a pas encore trouvé ses marques dans le département. D'autre part, la langue reste interdite de séjour dans la grande majorité des écoles. Si, à l'école, on parle français, bien sûr, certains instituteurs et institutrices font toujours la chasse au patois ; le « signal », bien que plus rare, existe encore comme nous le montrent certains témoignages filmés.

L'évolution nette à la baisse de la pratique de l'occitan en cette période s'avère liée à l'évolution sociétale et aux parents eux-même. Au-delà de l'insistance qu'ils mettent auprès de leurs enfants à leur apprendre le français, ils utilisent de moins en moins le « patois » lorsqu'ils s'adressent à eux. De très nombreuses personnes septuagénaires ou octogénaires en ce début de XXI^e siècle, témoignent du fait que leurs parents ou grands-parents parlaient « patois » aux aînés nés dans les années vingt, trente ou quarante du XX^e siècle et s'adressaient en français aux plus jeunes, notamment ceux nés après la guerre. La coupure est très nette, la transmission naturelle s'affaiblit. C'est une descente en flèche de la pratique de la langue. Certes, les enfants l'entendent toujours car les parents ou grands-parents parlent toujours entre eux leur langue première, mais le relais s'effectue mal ou pas du tout, la transmission est en chute libre dans la population.

L'aspect économique joue un rôle. À la campagne, les petites propriétés ne s'avèrent plus viables ou ne peuvent supporter un morcellement, nombre d'enfants doivent « se caser » ailleurs, et bien sûr en ville. L'effet « baby-boom » d'après-guerre va engager encore plus les parents à faire suivre des études à leurs enfants : il faut aller

au collège, passer un concours qui permettra de trouver une place, si possible dans l'administration, les postes, la S.N.C.F., l'école normale... Bien des éléments jouent en faveur de l'abandon de l'occitan, soit-disant pour favoriser l'apprentissage d'une langue française qui apparaît susceptible d'assurer l'avenir.

Cela n'affaiblit pas la volonté des amoureux de la langue du Rouergue. Les pionniers de l'enseignement de l'occitan à l'école sont toujours sur la brèche et continuent le combat, épaulés par de nouveaux arrivants. Ainsi, dès l'année scolaire d'après-guerre, Adrien Vézinhet reprend les cours d'occitan ¹ au lycée Foch. Toutefois, si l'on en juge d'après les résultats des Jeux floraux publiés en cette année 1946, peu d'établissements aveyronnais ont concouru car seulement deux élèves du lycée, Lucien Dausse et Michel Azémar, ont obtenu des récompenses et un seul de Sainte-Marie, Pierre Tabardel.

Les épreuves du Certificat d'études primaires occitanes sont rétablies et comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré à cet examen, huit candidats sont reçus. Au Certificat d'études secondaires, un seul lauréat, Michel Azémar, du lycée Foch.

Rappelons la circulaire datée du 30 juin 1945 :

Le Directeur de l'Enseignement du second degré à M. le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite d'un vœu de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence relatif à l'établissement de cours facultatifs de provençal en date du 3 mai 1945, et d'une démarche de M. P. Colotte, chargé de cours de langue et littérature provençales à la faculté de lettres d'Aix, j'ai décidé que cet enseignement pourra prendre place dans le cadre des activités dirigées dès la rentrée prochaine dans les établissements du second degré.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'activités facultatives pour des élèves volontaires.

Un taux moyen de rétribution est actuellement à l'étude pour le personnel volontaire qui prend en charge des activités dirigées ; il entrera probablement en vigueur dès la rentrée prochaine.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire connaître la possibilité qui est offerte de voir réservé une certaine place aux lettres et à la culture provençales dans les établissements du second degré.

P. Monod

Depuis la circulaire en date du 20 novembre 1924, signée du ministre François Albert, qui autorisait des conférences sur la langue d'oc dans les établissements d'enseignement secondaire et dans les écoles normales du Midi de la France, « mais à la condition qu'elles ne soient pas trop nombreuses » et la circulaire du ministre Jérôme Carcopino de 1941, il y a là une toute petite avancée. Il s'agit de l'enseignement des « Langue et littérature provençales » qui se voit accepté en faculté, mais uniquement

1. *La Rampelada*, communiqué publié dans le numéro 81, abordé dans le chapitre concernant le lycée Foch.

à Aix, et dans les établissements du second degré, seulement sur la base du volontariat. Il ne fait pas de doute que de nombreux enseignants, dont les Aveyronnais, prenant connaissance de cette circulaire adressée au recteur de l'académie d'Aix-Marseille, se sentent confortés dans leur effort. Avec un intéressement financier en prévision...

Malgré cela, en 1947 et 1948, nous n'avons pas de résultats nous permettant d'évaluer la participation des écoliers ou lycéens aux Jeux floraux qui semble avoir nettement faibli, ni surtout les cours qui sont donnés dans les différents établissements. Adrien Vézinhét continue au lycée Foch et depuis le déplacement de l'abbé Fournier hors du département, l'école Sainte-Marie de Rodez est en léthargie avec toutefois quatre récompensés signalés par *La Rampelada*¹ : Paul Blanc, Charles Vernet, Pierre Tabardel, Joseph Vaylet. Le numéro suivant signale un groupe d'élèves au petit séminaire d'Espalion qui travaille sous la direction de l'abbé Serres, sans précision d'effectif. Quant aux autres établissements, leurs actions apparaissent assez dispersées, diverses et pour certaines épisodiques.

C'est en 1948 que *Calelhon* annonce qu'elle donne à nouveau des conférences à l'école normale et indique qu'elle monte un groupe folklorique à Rodez, sous la présidence du maire Georges Subervie ; il s'agit de La Pastourelle, à la création de laquelle participera également Adrien Vézinhét. Il est très peu question de l'occitan à l'école primaire. Il semble bien que la participation de certains Aveyronnais aux Jeux floraux du Lauragais soit assurée mais, en 1949, les noms des établissements scolaires ne sont pas mentionnés dans les résultats. Toutefois, l'un des élèves étant porté originaire du lycée Foch, et inclus dans les listes, on peut penser que tous viennent du lycée puisque Adrien Vézinhét a bien relancé l'activité occitane. En 3^e Section, une seule dame, M^{me} Delcamp de Millau est mentionnée. Des projets voient le jour. Le 10 juillet 1950, Mouly précise que s'est tenue en juin une assemblée d'une cinquantaine de maîtres au cours de laquelle ont été votés les statuts d'une association École et Terroir qui pourrait éditer des textes et un bulletin trimestriel. Hélas ! Le soufflé retombe aussitôt. La Société de maîtres pour l'enseignement de la langue n'a pas d'activités notoires et s'étiole aussitôt née.

C'est en ce début des années cinquante, qu'un fait important va déterminer en partie l'avenir des langues régionales en milieu scolaire.

1. *La Rampelada*, n° 84, mars-octobre 1947.

2 Première entrée officielle de la langue d'oc dans les écoles : la loi Deixonne¹ (11 janvier 1951)

Le 16 mai 1947, des députés communistes de Bretagne, dont Pierre Hervé et Marcel Cachin, déposent une proposition de résolution « Tendante à inviter le gouvernement à prendre les arrêtés et mesures nécessaires à la conservation de la langue et de la culture bretonnes. »

Le 12 juin, le parti socialiste dépose à son tour une résolution qui porte essentiellement sur le perfectionnement et le renforcement de la langue française, même si certaines concessions sont faites au folklore, kermesses, danses, fêtes locales, cours spéciaux dans les universités. On semble craindre un risque de séparatisme.

L'année suivante, le 24 juillet 1948, des députés communistes des Pyrénées Orientales, dont André Marty, déposent une proposition de loi en faveur du catalan. Trois jours plus tard, le 27, des députés bretons MRP déposent à leur tour une proposition de loi inspirée de celle des communistes. Des deux côtés les demandes sont claires : développement de l'enseignement du breton et du catalan dans les universités avec leur entrée dans les lycées et admission au baccalauréat, entrée également en primaire par l'intermédiaire des écoles normales d'instituteurs dans lesquelles doit être instauré un examen obligatoire.

Par le fait de tours de passe-passe dont seules les assemblées d'élus ont le secret, c'est un socialiste, Maurice Deixonne, élu du Tarn, qui va suivre l'évolution de ces propositions de loi. Après bien des tergiversations, des débats parfois âpres (il y a de farouches opposants à la promotion des « patois ») et des retournements de situation, un texte de loi important est adopté en seconde lecture le 11 janvier 1951. Nous en retiendrons en particulier l'article 3 :

Tout instituteur qui en fera la demande pourra être autorisé à consacrer, chaque semaine, une heure d'activités dirigées à l'enseignement de notions élémentaires de lecture et d'écriture du parler local et à l'étude de morceaux choisis de la littérature correspondante. Cet enseignement est facultatif pour les élèves.

Dans les écoles normales sont organisés des cours et stages facultatifs (art. 5). Les langues régionales peuvent aussi faire leur entrée dans les lycées et collèges (art. 6) et de nouveaux certificats de licences et diplômes d'études supérieures, des thèses de doctorat sont créés (art. 8). Une épreuve facultative est inscrite au baccalauréat (art. 9). Et concernant directement l'occitan, l'article 11 précise :

Un enseignement de la langue, de la littérature, de l'histoire occitane sera organisé dans chacune des universités d'Aix-en-Provence, Montpellier et Toulouse.

1. Voir à ce sujet : Philippe MARTEL, *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*, Presses universitaires de la Méditerranée, université Paul-Valéry, Montpellier, 2007, p. 134-147.

C'est, pour la première fois, l'entrée officielle à l'école de ce que l'on a appelé les « patois ». Certes il y a bien des éléments considérés comme facultatifs, et l'obtention des points obtenus au-dessus de la moyenne au baccalauréat ne peuvent servir qu'à l'obtention d'une mention au-dessus de « passable », mais désormais, dans les locaux scolaires et pendant le temps scolaire il est possible de parler breton, basque, catalan ou occitan et les petits élèves peuvent bénéficier de l'enseignement d'une langue qui a toujours été celle de leurs parents et grands-parents. C'est aussi un beau succès pour tous ceux qui vouent une grande partie de leur vie à la défense de leur langue maternelle. Cette loi, avec quelques aménagements progressifs, restera le socle de l'enseignement des langues régionales durant près de trente ans.

Tous les enseignants ne sont pas sensibles à cette ouverture qui passe pour certains complètement inaperçue. Le directeur de l'école normale de garçons M. Monlor Samalin, dit ne pas avoir reçu d'information sur la question, même si certains professeurs comme M. Albert Piquemal lui portaient un certain intérêt. L'instituteur de Campuac, M. Pierre Broussal qui faisait partie de ceux qui utilisaient le signal dans sa classe, précise dans son témoignage filmé : « la loi n'était pas arrivée jusqu'à nous ». Les pesanteurs sont là, bien présentes et une loi ne résout pas tout, d'autant plus que les décrets d'application ne seront publiés qu'en 1969. Manifestement, les gouvernements successifs ont suivi l'adage : « hâtez-vous lentement »

À l'école primaire, certains adeptes de la pédagogie initiée par Célestin Freinet, partant du vécu des enfants, vont s'appuyer sur la langue d'oc. Des journaux scolaires paraissent avec des textes libres d'enfants en langue d'oc ou des leçons de vocabulaire et des proverbes et devinettes en occitan ; par exemple le *Journal des écoliers*, de l'école primaire publique de Boussac, près de Baraqueville, *L'Écho de Saugane* des élèves de l'école publique de Saugane de Lestrade de Thouels en plein cœur du département, entre Réquista et Villefranche-de-Panat, dirigée par M. Malaterre, ou encore *Le petit Montagnard* des écoles de Soulages-Bonneval, avec M. et M^{me} Pierre Vernet. Ce dernier est le gérant de la *Revista de la premsa Escolaria dels païses languedocians*¹, organe du groupe occitan de l'École moderne de Célestin Freinet. Certes, il ne s'agit pas d'un apprentissage systématique de l'occitan, sauf peut-être à Soulages Bonneval², mais la langue d'oc est bien présente dans certaines écoles, acceptée, valorisée et même étudiée par certains maîtres comme en témoigne M. Capoulade.

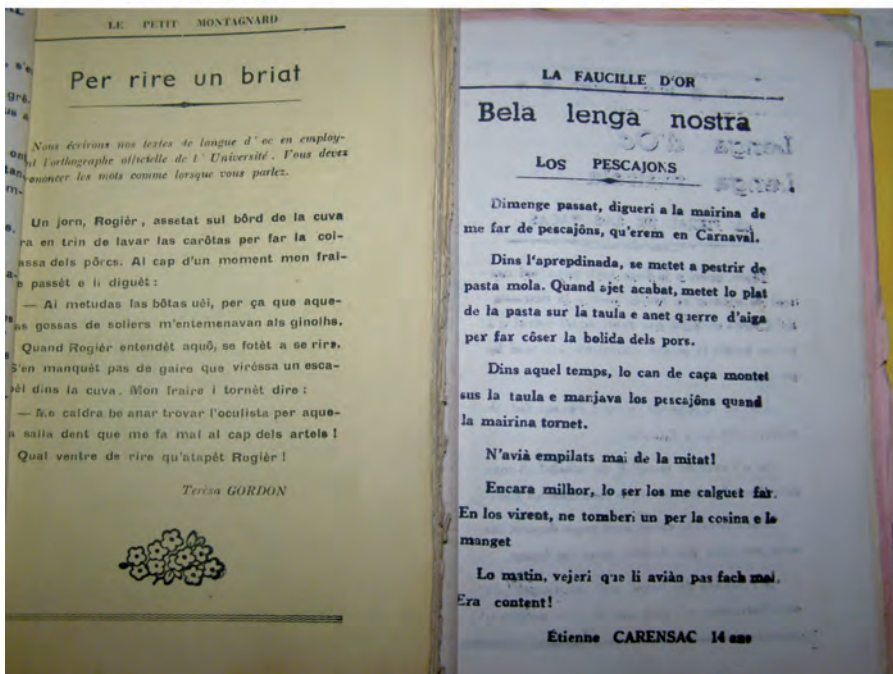
Des instituteurs aveyronnais vont saisir les nouvelles possibilités pour mettre en train des exercices dans leurs classes et poursuivre de façon officielle un travail déjà bien commencé. Quelques écoles ont des élèves encore inscrits au collège d'Occitanie, dont celle de Mauron, près de Maleville ; Jean Boudou, qui va devenir

1. [Revue de la presse scolaire des pays languedociens].

2. Voir les journaux scolaires et le témoignage filmé de M. Raymond Capoulade, ancien élève.



N° 18 b A coller avec 18a



le grand écrivain occitan que l'on sait, en est l'instituteur ; il écrit à l'abbé Salvat ¹ pour demander quelques cours.

Le 20 février 1955 il demande un délai de paiement pour les cours et cite une partie du rapport de son inspecteur :

Agèri l'Inspector lo jorn que fasiat legir als dròlles « Sòm Sòm veni, veni ». Aqùi la conclusion del rapòrt d'inspeccion :

J'ai eu l'Inspecteur le jour où je faisais lire aux enfants « Sommeil sommeil viens viens ». Voici la conclusion du rapport d'inspection :

« L'enseignement de M. BOUDOU... présente quelque originalité et pas mal d'intérêt par la place qu'il accorde à l'étude des textes en langue occitane. Je le mets cependant en garde contre les écueils que peut présenter la traduction en français des expressions du patois local en lui rappelant qu'il convient avant tout d'apprendre les enfants à s'exprimer en français, qu'il s'agisse de la langue parlée ou de la langue écrite. » [Souligné dans le texte].

Ne pensaretz çò que voldretz.

Vous en penserez ce que vous voudrez.

Accompagnant cette lettre, Jean Boudou envoie sa biographie ². Il est évident que l'inspecté, lui, a dû penser quelque chose de ces « écueils » que voit l'inspecteur dans ce « patois local » et de ce rappel à l'ordre quant à la place première du français à l'école sous la plume du supérieur hiérarchique. Jean Boudou apprend donc bien l'occitan à ses élèves durant la classe et à une dose qui, même si cela n'est pas dit, semble un peu excessive à M. l'inspecteur. Les termes du rapport sont bien choisis : « écueils », donc dangers ; il se garde bien toutefois de préciser lesquels. Jouant pleinement son rôle d'autorité hiérarchique, il rappelle à l'instituteur que l'apprentissage du français est l'objectif premier. Nous ne savons pas ce que l'abbé Salvat a pensé de cette appréciation ; il apparaît certain que Monsieur l'inspecteur n'est pas un défenseur acharné de la langue d'oc. On ne peut s'empêcher de penser qu'il est heureux pour Jean Boudou que la langue d'oc soit autorisée en classe, car il aurait certainement fait l'objet d'observations plus sévères, voire d'une réprimande. Nous avons là une preuve que l'idée de l'entrée de plain-pied des langues régionales à l'école n'est pas encore acceptée par tout le monde.

Pour les occitanistes, le besoin se fait sentir de saisir les possibilités offertes par la loi.

Dans l'enseignement privé ou confessionnel, rien ne bouge. Mais pour la grande majorité des enseignants de l'école publique, laïque, dans un département où la

1. Jean Boudou, lettre à Joseph Salvat du 29 avril 1952, Archives du collège d'Occitanie, correspondance.

2. Jean BOUDOU, *Biographie*, chapitre des personnalités.

guerre scolaire a toujours fait rage, l'enseignement de l'occitan en Aveyron est trop marqué par les prises de position ouvertement pro-pétainistes de certains de ses adeptes et par le fait que bien des prêtres sont parmi ceux qui sont apparus dans les articles de presse en langue d'oc ou traitant de ce sujet. Il n'est pas possible de laisser place au moindre soupçon de collusion. La création de l'Institut d'études occitanes (IEO) va les libérer.



Dessin de Damien GLEZ (Burkina Faso)

3 L'Institut d'études occitanes (IEO)

C'est après la libération de Toulouse en septembre 1944 qu'ont lieu les premières rencontres à l'origine de la création de l'Institut d'études occitanes par Ismaël Girard, Max Rouquette, Antonin Perbosc et le résistant Camille Soula. Tristan Tzara, venu des maquis du Lot, a créé le *Centre des Intellectuels* et soutient l'initiative. L'Institut, association selon la loi 1901, est inauguré en avril 1945 dans le grand amphithéâtre de la faculté des lettres de Toulouse¹. Il ne fait pas de doute que des initiatives de cette ampleur ont pesé sur la naissance de la loi Deixonne.

3.1 Premier stage pédagogique à Rodez (17-20 juillet 1951)

C'est l'Aveyron qui a l'honneur d'accueillir le premier stage pédagogique de l'IEO au lycée Foch à Rodez. (17-18-19 et 20 juillet 1951). Dans la préface à la réédition de 1988 du livre de Jean Boudou *La grava sul camin*, voici ce qu'en dit Robert Lafont² :

C'était notre premier stage pédagogique ; la liste devait en être longue. La motivation pratique était le dépassement, en réponse au vote récent de la loi Deixonne, de la disparité graphique qui opposait la leçon de Louis Alibert à la tradition d'Antonin Perbosc. [...]

Les félibres de l'*Escòla occitana*, dans leurs grands fiefs du *Grelh roergat* et du *Colègè d'Occitania* recevaient chez eux. Étaient venus des écrivains formés par *Oc*, les *Cahiers du Sud* et leurs amitiés dans le monde parisien des lettres, et qui portaient le sceau de la Libération de 1944 comme un certificat d'origine.

Ceux-ci, pour l'occasion, visitaient en quelque sorte « leurs réserves ». En 1951 le Rouergue pouvait encore passer pour ce haut pays où l'usage de la langue autochtone était resté total et où l'on pouvait observer la civilisation « traditionnelle ». L'authenticité folklorique servant alors, suivant la mode, à définir le « Génie d'Oc », les amateurs de poésie contemporaine, fervents de l'art des troubadours, étaient plus qu'attentifs à la nouveauté qui pouvait naître de cette rencontre. Je me souviens que René Nelli arriva émerveillé d'avoir découvert une ville pressée autour de sa cathédrale rose.

Quant à Mouly, il nous attendait avec son cadeau de bienvenue : quelques exemplaires du premier livre de Jean Boudou, sa découverte à lui, faite chez lui.

1. Michel BARIS, *Langue d'oïl contre langue d'oc, de la prise de Montségur (1244) à la loi Deixonne (1951)*, Fédérop, 1978, p. 102-104. Sont présents à cette assemblée : Jean Cassou, Max Rouquette, Ismaël Girard, Camille Soula, Tristan Tzara, René Nelli, Pierre Rouquette, André J. Boussac, Jean Mouzat, Jean Lesaffre, Gumersind Gomilla, Hélène Gracia, Léon Cordes, Charles Camproux, Jean Seguy. D'autres les rejoignent parmi lesquels : Henri Espieux, Robert Lafont et Félix Castan.

2. Jean BOUDOU, *La grava sul camin* [Les cailloux du chemin], préface Robert Lafont, traduit de l'occitan par Cantalauza, suivi de *L'Evangèli de Bertomieu* traduit par Pierre Canivenc, Rodez, Éditions du Rouergue, 1988.

Henri Mouly, qui est présent, donne ses impressions à l'abbé Salvat le 26 août :

Senbe Amic,

Es vertat que lo congrès de Rodez foguèt quicòm de superbe. I abia aqui una bèla còla de joines, plus sabents un que l'autre, e que vertadièrament, à còr dubert, sercaban à nos convertir e à nos entraïnar ambe elses, per la Respelida occitana.

Tot i foguèt simple, coral, banhat de fizansa e de fraïretat. Pas un còp de cais ! Pas una falsa nòta !

Crezi qu'ès de bona politica de se jonge à-n-aquela còla, joina e ardida, sostada ofcialament pels Rectors de doas Academias. E soi uros de vos felicitar per vòstre subrebèl gèste d'union. Per ieu, sercarai à me sarrar lo mai possible dels principes novèls, mas vos confessarai que li me senti plan esquerrier e qu'ài plan paur de multiplicar los còps de pèd à la novèla gramatica...

Vau entreprene una tièira d'articles subre la question dins tota la premsa regionala ont recomandarai tres cauzas : abonaments als debers de Colègè, als cahiers de l'IEO e vòstra gramatica... e Éléments de Langue occitane se lo podèm reeditar.

Pel moment en Roergue, se vei ges de movament, ni per, ni contra. Cal esperar : à la fin de las vacansas e à la dintrada mos articles bolegaran la question, d'acò v'ò'n respondi. E veidrem !

Monsieur et Ami,

Il est bien vrai que le congrès de Rodez fut quelque chose de superbe. Il y avait là une belle équipe de jeunes, plus savants les uns que les autres, et qui, vraiment à cœur ouvert, cherchaient à nous convertir et à nous entraîner avec eux, pour la Renaissance occitane.

Tout y fut simple, cordial, baigné de confiance et de fraternité. Pas un coup de dent ! Pas une fausse note !

Je crois de bonne politique de se joindre à cette équipe, jeune et hardie, soutenue officiellement par les recteurs de deux académies. Et je suis heureux de vous féliciter de votre très beau geste d'union. Quant à moi, je chercherai à me rapprocher le plus possible des principes nouveaux, mais je vous confesserai que je m'y sens très gauche et que j'ai bien peur de multiplier les coups de pieds à la nouvelle grammaire.

Je vais entreprendre une série d'articles sur la question dans toute la presse régionale où je recommanderai trois choses : les abonnements aux devoirs du Collège, aux cahiers de l'IEO et votre grammaire... et *Éléments de langue occitane* si nous pouvons le rééditer.

Pour le moment en Rouergue, on ne voit aucun mouvement, ni pour, ni contre. Il faut attendre : à la fin des vacances et à la rentrée mes articles feront bouger la question, je vous en réponds. Et nous verrons !

Le stage de l'IEO à Rodez semble avoir impressionné Mouly. Il est prêt à travailler avec ses partisans qui présentent une image jeune et dynamique et apportent un sang neuf. Cela lui apparaît comme un gage pour l'avenir et il va, dans les années suivantes, collaborer étroitement avec l'Institut d'études occitanes dont il deviendra d'ailleurs le président d'honneur de la section départementale. L'abbé Salvat, de son

côté, ne les a pas rejetés et d'après H. Mouly, semble avoir montré des signes de fraternité et d'entente à leur égard. Henri Mouly donnera encore un compte-rendu de ce stage¹. Il relève la présence d'une trentaine de personnalités parmi lesquelles quelques Aveyronnais : MM. Verdier, Inspecteur primaire, Vézinhét, censeur du lycée, Vernhes professeur, Vernet, Lafont, M et M^{me} Mouly, instituteurs. Le propos est là aussi enthousiaste et montre combien le félibre a été plus que favorablement impressionné par ces :

Jeunes professeurs, agrégés de grammaire, de philosophie, de latin, que sais-je encore ! férus de science linguistique, capables de dissenter sur un mot à perte de vue, possédant notre langue d'oc jusqu'à éblouir et enthousiasmer le vieux félibre que je suis, et avec cela d'une simplicité, d'une cordialité, d'une exubérance du meilleur aloi, capables de mettre de la joie jusque dans les plus arides dissertations.

Cette ambiance de cordialité, de jeunesse, de joie, et d'érudition ne se départit jamais au cours de ces quatre jours d'études, et laissera à chacun des participants un inoubliable souvenir.

Assurément le militant chevronné de Compolibat a été subjugué par ce qu'il a vu et entendu. Il est vrai que ce stage, mené par des jeunes gens engagés, volontaires, compétents, dans une atmosphère de fraternité et de franchise, le change des chicanes vécues depuis près de quinze ans au sein du *Grelh roergat*. Mais il reste lucide quant aux limites de l'application de la nouvelle Loi Deixonne. Il relève d'ailleurs « une participation du Rouergue assez minime » à ce stage. Il sait les réticences des instituteurs vis-à-vis de la langue d'oc, les pesanteurs et les oppositions auxquelles il a dû faire face toute sa vie et que sa mise en pratique va rencontrer.

On peut noter l'absence de Julienne Séguret (*Calelhon*). Il va de soi que cette nouvelle équipe qui milite pour l'occitan à l'école donne à son action une orientation et un sens qui ne sont pas du tout ceux que préconisait l'enseignante maurrassienne de l'école annexe de l'école normale d'institutrices de Rodez. Elle laisse apparaître son sentiment dans une lettre du 15 juin 1951 à l'abbé Salvat où filtre la critique et un certain dépit :

Ieu me soi retirada pramor qu'ai plan sentit que totes los que fan semblant ara de s'interesar à la Cauza an de pensaments politics en testa. Li pòdi res e n'ai un brave degost; es pas ara que comensarai de m'embregar dins un partit qu'un que siague. Ai tant d'autres pezes à ramar. E cal laisar far los joves ara.

E Mouly, que deven ? À el d'organisar quicòm qu'a mai de temps que ieu.

Plan coralament.

Calelhon

Je me suis retirée parce que j'ai senti que tous ceux qui font semblant de s'intéresser maintenant à la Cause ont des idées politiques en tête. Je n'y peux rien et j'en ai un grand dégoût; ce n'est pas maintenant que je commencerai à m'embrigader dans un

1. Henri MOULY, *Revue du Rouergue*, 1952, p. 376-387.

parti quel qu'il soit. J'ai bien d'autres chats à fouetter [textuellement : d'autres pois à ramer]. Et il faut laisser faire les jeunes maintenant.

Et Mouly, que devient-il ? À lui d'organiser quelque chose il a plus de temps que moi. Bien cordialement.

L'argumentation de Julienne Séguret accusant les militants de l'IEO d'avoir des visées politiques ne manque pas de sel ; elle qui, tout au long de son parcours, dans ses interventions, ses articles ou courriers, ne fut pas la dernière à affirmer ses convictions. Mais on peut voir là une échappatoire pour ne pas s'engager sur des options qui n'ont jamais été les siennes. Retirée dans son château du Fau, près de Nuces, elle fut très affectée, en 1956, par la mort subite de son époux Eugène Séguret et, bien que poursuivant une œuvre écrite, elle s'écartera complètement de l'action de terrain.

Quant à Henri Mouly, infatigable militant de sa langue du Rouergue il poursuit l'ouvrage commencé trente ans auparavant. Son bâton de pèlerin en main, il est présent partout où on le demande et publie de très nombreux articles. Membre de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, lors de la séance du 8 décembre 1960 il fait une intervention intitulée « Nécessité d'un enseignement de la langue d'oc » dans laquelle il se tourne résolument vers l'avenir :

Aucun pédagogue digne de ce nom, dit-il, n'oserait soutenir aujourd'hui qu'il est nécessaire d'exterminer la langue d'oc pour apprendre le français. Il n'a qu'à mesurer le résultat de cent ans d'erreur pédagogique pour être persuadé du contraire.

[...] Il y faudrait simplement l'action commune des instituteurs et des prêtres, et pour les y convier, peut-être, un ordre venu d'en haut. Et c'est là, sans doute, ce qui est le plus utopique dans cette affaire.

Mais il ne faut pas désespérer. Il y a cinquante ans seulement, l'enseignement de notre langue paraissait tout aussi utopique. À notre époque les idées, comme les techniques, évoluent rapidement !

Il apparaît aujourd'hui que, si au départ de l'école obligatoire, les maîtres avaient été formés pour enseigner les deux langues aux enfants de chez nous :

1° Les mamans n'auraient jamais éprouvé le besoin de crétiniser leurs enfants dès leur venue au monde. Nos enfants n'auraient point été déracinés de leur milieu, et ce problème, à lui seul, mériterait une étude spéciale.

2° Les deux langues étant apprises à la fois, par la méthode comparative, l'enfant aurait été entraîné à faire entre elles une distinction rigoureuse, et nous n'aurions pas aujourd'hui le spectacle lamentable d'un peuple, qui passe pour intelligent, dont le langage est un véritable charabia, témoignant d'une inqualifiable décadence spirituelle.

3° Les deux langues, apprises ensemble et s'appuyant l'une sur l'autre d'une façon concrète, auraient été mieux apprises, mieux assimilées, et donneraient à notre peuple tous les avantages du bilinguisme, alors qu'il n'en connaît que les inconvénients. En lui ouvrant à la fois les portes des deux littératures, en lui permettant de s'exprimer correctement en deux langues, il est certain que son potentiel intellectuel en serait considérablement enrichi.

Ce qui ne s'est pas fait il y a cent ans doit être entrepris aujourd'hui, et doit être entrepris d'urgence, car notre langue se détériore à une cadence accélérée; et si les vieux la parlent encore à peu près correctement, il est certain que les jeunes la parlent de plus en plus mal.

Il s'agit aujourd'hui de renverser la vapeur. Qu'on ne dise pas que nous ne pouvons pas! Ce serait nier les possibilités de l'éducation et l'utilité même de la fonction enseignante. Il s'agit de vouloir.

Après de longues années, je plaide la cause, hélas! sans résultats appréciables. Et pourtant, non! je n'ai pas l'impression de crier dans le désert! Et si le succès n'est pas immédiat, qu'importe! La plupart des intellectuels aujourd'hui saisissent l'importance de la question [...] Écoutez ce qu'écrivait Emile Roche dans *La Dépêche*, le 10 octobre 1959 (chacun sait qu'Emile Roche n'est pas un félibre, mais président du Conseil économique et social) : « Il n'est pas concevable qu'en plein vingtième siècle, des habitants de notre pays, minoritaires, certes, mais ayant les mêmes droits que les majoritaires, continuent de parler mal, sans en avoir appris l'orthographe, la syntaxe et la grammaire, une langue qui est leur langue maternelle, et dont ils useront toute leur vie. »

En face de ce problème, les enseignants, eux, mis à part quelques militants convaincus de la cause populaire, restent dans l'expectative...

Qui sait d'ailleurs si on n'attend pas en haut lieu que les premiers intéressés ici amorcent l'action nécessaire?

Or notre langue est en danger! Notre langue a trop longtemps attendu! [...]

Auprès de vos amis, auprès des Parlementaires, auprès de toutes les autorités, auprès des enseignants, proclamez bien haut que notre langue doit être défendue, et qu'il n'y a qu'un moyen de la voir se perpétuer et refleurir, c'est de l'enseigner à l'école!...

Elle peut aujourd'hui en franchir le seuil avec dignité, avec toutes les chances d'y retrouver son prestige et sa noblesse.

En effet la plupart des maîtres de chez nous, issus du peuple, la comprennent, et sont à même de l'apprécier, donc aptes à réapprendre à leurs élèves à l'aimer, aptes à leur apprendre à lire dans cette langue.

D'autre part l'enfant trouvera encore, en 1960, en rentrant à la maison, le soir, un père et un grand-père aptes à mesurer le sérieux et peut-être l'importance et les répercussions heureuses d'un tel enseignement... Je fais ici appel à notre jeunesse enthousiaste, à nos étudiants, aux enseignants qui ont à cœur de servir une noble cause. C'est à eux qu'il appartient d'entreprendre et de mener à bien cette œuvre de justice et de rénovation.

Que peut-on ajouter à cela? Il y a là l'analyse lucide des difficultés, des pesanteurs et de l'insuffisance de résultats malgré ses efforts qui n'ont connu aucun répit depuis quarante années de lutte, et la marque d'une foi inébranlable en la possibilité de faire bouger les choses en faveur de l'occitan pour arriver à son enseignement. C'est tout l'état d'esprit d'Henri Mouly qui s'exprime là. Et le stage de l'IEO de Rodez a effectivement, mais très lentement créé une impulsion ou plutôt un mouvement sensible en faveur de cette perspective.

3.2 Création de la section aveyronnaise de l'IEO

Malgré la tenue, comme nous venons de le voir, du premier congrès de l'institut d'études occitanes en juillet 1951 à Rodez, les choses ne se décaient guère. Le monde enseignant semble hors de ces débats et les occitanistes dans l'expectative. Le *Grelh roergat* est toujours à traîner ses problèmes internes et l'IEO n'existe pas en tant qu'organisation sur le département. La loi Deixonne de 1951 est passée inaperçue, sauf pour quelques militants, et semble ne pas avoir débloqué grand-chose. Jean Boudou parle bien d'une Société des maîtres amis de la langue d'oc qui manifestement n'a pas de vie au plan local ; des courriers sont échangés avec Robert Lafont et ce dernier lui fournit des renseignements demandés concernant l'orientation et le fonctionnement de l'IEO¹ :

Te vau assabentar coma se presenta l'IEO. I a doas generacions en cò nòstre : una alentorn de 45 ans e una alentorn de 30, amb toti lis intervallas. Es la seconda que sèmbra ara tot menar amb l'ajuda de l'autra : Castan a Oc, (souligné dans le texte) Espieu a Messatges, Bru a Annaus, Lagarde a la Ràdio, ieu au Secretariat generau. Avèm tanben de mai joines.

Doas autri caracteristicas :

— *avem una bona tièra d'institutors laïcs e sus lo sicut de la laïcitat, siam toti d'acòrdi.*
 — *avèm quauqui comunistas (3, çò cresi) e i demandam pas jamai còmpte de sis opinions. À l'ora d'ara, que l'anticomunisme es un credò nacionau, n'i a pron benlèu per nos traire la pèira. Mas i a pas de que èstre esmoguts... Veïras sus aqueu subjècte una orientacion de Campròs dins lo n° venènt d'Oc. C. es conegut coma catolic militant.*

Ne pòs tirar coma consequéncia que nos opausam pèr natura au Gai Saber de Salvat. Se siàm un pauc fach una reputacion antifelibrenca... De que vòs ? Quand creses en ta lenga, quand trabalhes detz oras pèr jorn a son servici, siàs un pauc descorat pèr d'uni carnavalejadas. Dempuèi a pauc près dos ans, vesèm venir a nosautres fòrça felibres intelligents. Aquò canvia un pauc nòstres amiras. Avèm fach dau costat de Salvat tot çò qu'avèm pogut : rescontrèri ieu Salvat. À Rodés vegueriam li menaires dau Colègi d'Occitania. Amb aqueli se siàm ligats d'amistat. Ai fòrça estima pèr eli.

Lo darrier n° dau Gai Saber m'a sosprés qu'es pas de dire ! L'impression qu'ai gardada de Salvat es que li desagacis, li còps d'espingla i agradan mai que nòstra causa, fin-finala. M'enganave pas !

O regrete tant coma tu...

Es una question d'una persona. T'o dise francament.

D'alhors aquò s'amansirà...

Je vais t'informer comment se présente l'IEO. Chez nous il y a deux générations : une autour de 45 ans et une autour de 30, avec tous les intervalles. C'est la seconde qui semble tout mener à présent avec l'aide de l'autre : Castan à Oc, Espieu à Messatges,

1. Robert Lafont, lettre à Jean Boudou du 29 septembre 1951, A.D. de l'Aveyron. Les soulignements sont dans le texte.

Bru aux Annales, Lagarde à la radio, moi au Secrétariat Général. Nous avons aussi des plus jeunes.

Deux autres caractéristiques :

— nous avons une bonne équipe d'instituteurs laïques et sur le point de la laïcité, nous sommes tous d'accord.

— nous avons quelques communistes (3, je crois) et nous ne leur demandons jamais des comptes sur leurs opinions. À présent que l'anticommunisme est un credo national, il y en a sans doute assez pour qu'on nous jette la pierre. Mais il n'y a pas de quoi s'émouvoir... Tu verras sur ce sujet une orientation de Camproux dans le prochain numéro d'Oc. C. est connu comme catholique militant.

Tu peux en tirer comme conséquence que nous nous opposons par nature au Gai Saber de Salvat.

Nous nous sommes fait une réputation quelque peu antifélibréenne... Que veux-tu ? Quand tu crois en ta langue, quand tu travailles dix heures par jour à son service, tu es un peu découragé par certaines attitudes carnavalesques. Depuis deux ans à peu près, nous voyons nous rejoindre de nombreux félibres intelligents. Cela change un peu notre jugement. Du côté de Salvat, nous avons fait tout ce que nous pouvions : j'ai rencontré moi-même Salvat. À Rodez nous avons vu les responsables du collège d'Occitanie. Avec ceux-là, nous nous sommes liés d'amitié. J'ai beaucoup d'estime pour eux.

Le dernier numéro du Gai Saber m'a surpris et ce n'est pas peu dire ! L'impression que j'ai gardée de Salvat c'est que finalement, les chicaneries, les coups d'épingle lui plaisent davantage que notre Cause. Je ne me trompais pas !

Je le regrette autant que toi...

C'est une question d'une personne. Je te le dis franchement.

D'ailleurs cela se calmera...

Robert Lafont ne mâche pas ses mots et il n'a guère d'affinités avec le directeur du collège d'Occitanie. Mais le propos ainsi que la correspondance qu'il a entretenue avec lui¹ ont dû convaincre Jean Boudou car, alors qu'il vient d'être nommé instituteur itinérant agricole à Saint-Laurent-d'Olt, un de ses courriers indique qu'il a des contacts avec Robert Lafont. Peut-être a-t-il alors adhéré à l'IEO. Il précise dans un article du numéro trois des *Cahiers Pédagogiques de l'IEO* de 1955-1956, le rôle qui lui est dévolu à son nouveau poste professionnel, les conditions de travail précaires et, concernant l'occitan :

Quant à la langue d'oc son avenir est assuré. Du moment que la mécanisation n'est pas pour demain, il faudra longtemps encore des bœufs pour tirer l'araire. Et tout le monde sait bien que pour commander aux bœufs, on parle patois.

1. Consulter à ce sujet l'ouvrage de Michel PÉDUSSAUD : *Edicion critica de la correspondència de Joan Bodon a Robert Lafont (1951-1974)*, mémoire de master II, sous la direction de M^{me} Marie-Jeanne Verny, université Paul-Valéry, Montpellier.

Trait d'humour, vision passéiste des choses ou appréhension d'un avenir plus qu'incertain ? Il reprend son sujet dans la parution suivante ¹ :

Et la langue d'Oc. En parlerai-je seulement par politesse à la fin de cet article ? A-t-elle sa place dans l'enseignement post scolaire agricole ?

À quatorze ans, le jeune qui quitte l'école primaire et se met directement au travail est, par la force des choses obligé de parler « patois ». Les noms des travaux, des outils, des pratiques locales, des maladies des plantes ou du bétail, des mauvaises herbes, etc. n'ont pas d'équivalents français dans la bouche des parents. Et puis le jeune homme si fier maintenant de parler comme « un grand » sans aucune brimade...

Au cours post-scolaire, l'instituteur est obligé d'employer ces termes locaux, d'en préciser le sens. Par la force des choses il est obligé lui aussi de connaître et de parler la « lenga del trimadis » [langue du labeur pénible].

Mais il y a la manière. L'instituteur va-t-il considérer l'emploi de cette langue uniquement comme un mal nécessaire ou, au contraire, comme le signe d'amitié entre lui et les élèves ?

Et là est le problème. La langue d'Oc sera-t-elle reléguée au fond des étables quand on sort le fumier ou, au contraire, éclatera-t-elle joyeusement sur les routes du dimanche ? Sera-t-elle pour tous ces jeunes la langue de leurs premiers mots d'amour ?

Si Jean Boudou pose en quelque sorte la question du statut de l'occitan dans la société, il n'aborde pas le domaine concernant sa survie, les moyens de lui donner un tel statut de langue à part entière, ni sa présence en tant que matière enseignée en milieu scolaire. Sans avoir une section organisée en Aveyron, l'Institut d'études occitanes est très présent, notamment au travers de rencontres et stages. Ainsi durant l'été 1960, à Villefranche-de-Rouergue, sont organisés deux stages. Du 29 août au 04 septembre, a lieu le II^e stage dramatique occitan, organisé par le Centre dramatique d'oc, placé sous la direction d'Henri Pignet, directeur du Centre et de Robert Lafont. Ce stage se termine par une représentation publique au théâtre municipal.

Il est suivi, du 04 au 09 septembre, par le IX^e stage culturel et pédagogique occitan. Placé sous le haut patronage de MM. les recteurs d'académie, celui-ci s'adresse aux enseignants de divers degrés, aux étudiants et aux animateurs des groupes de jeunesse, à tous ceux qu'intéressent la civilisation occitane en ses formes populaires et savantes, ainsi que les problèmes posés en pays de langue d'oc par l'existence de cette civilisation. Le programme prévoit des cours de langue d'oc (initiation et perfectionnement), des exposés sur des questions de littérature et d'histoire, des chants et danses populaires. Ces contacts avec de nombreux militants de l'IEO et Robert Lafont, ont favorisé la création d'une section départementale. Le 21 novembre 1963 s'est tenue une réunion fondatrice de la Section de l'Aveyron de l'Institut d'études occitanes ².

1. Jean BOUDOU, *Cahiers pédagogiques de l'IEO*, n° 4, premier trimestre 1957-1958, p. 14.

2. Le bureau de la section pédagogique est ainsi constitué : président d'honneur : Henri Mouly, président : Jean Boudou, secrétaire : Gisèle Fabre.

Bien que Jean Boudou dans une lettre de 1963 à Gisèle Fabre ¹ ait prétexté beaucoup trop de travail ne lui permettant pas d'assumer les fonctions présidentielles de la section départementale, il cède finalement à la demande. Le *Bulletin de la section aveyronnaise de l'IEO* donne de très nombreux détails de l'activité de ses membres : organisation de stages, réunions, colloques, rencontres, et précise quelques points concernant l'histoire, la société, l'orientation politique du mouvement. Le numéro 1 de la revue précise les rapports avec le *Grelh roergat* qui lui, existe depuis près de cinquante ans.

RAPPORTS AVEC LE GRELH ROUERGAT ET LE FELIBRIGE

L'Institut d'études occitanes est un organisme distinct du Félibrige. Il ne s'agit pas d'une opposition sur les buts à atteindre, mais sur les méthodes de travail.

En Aveyron d'ailleurs cette opposition ne paraît pas exister, puisque ce sont souvent les mêmes personnes qui se retrouvent aux réunions de l'IEO et du Félibrige.

Les assemblées de l'IEO, à l'image du *Grelh* dans la période précédente, sont plutôt mouvementées et les luttes d'influences se font sentir. Mais la caractéristique intéressante en Aveyron est la cohabitation amicale et que nous pourrions qualifier à certains égards de fusionnelle entre le *Grelh roergat* et L'Institut d'études occitanes. D'après ce premier bulletin, nombre de membres sont adhérents des deux sociétés, la figure la plus emblématique de ces relations étant Henri Mouly. Il convient aussi de dire que les membres de la nouvelles organisation ne sont pas très nombreux ; comme le confirme la secrétaire Gisèle Fabre dans l'entretien qu'elle nous a accordé ², « ce sont surtout des enseignants, une petite dizaine de militants acharnés, volontaires ; leur vision est plus nettement orientée à gauche que le *Grelh* ». Il est vrai que le *Grelh roergat*, existant depuis près de cinquante ans, malgré ses déboires, regroupe beaucoup plus de monde, de toutes les catégories sociales et comprend quantité de gens affirmés à droite mais aussi de toutes tendances politiques, bon nombre d'entre eux ne militant dans aucune organisation.

Dans le premier bulletin départemental de l'IEO, une forme d'éditorial « À TOUS NOS AMIS » signé Jean Boudou, est une déclaration d'intentions reprenant sur quatre pages la nécessité de défendre et d'enseigner l'occitan :

Si on se fait à l'office du baccalauréat, il semblerait que le « poutchou » soit une langue importante de culture et de civilisation, puisqu'on peut la choisir comme langue à part entière dans les épreuves écrites et orales des diverses séries du bac. Le « poutchou » est une langue indigène de je ne sais quelle tribu d'Afrique ; elle doit avoir ses mérites. Mais pourquoi la langue d'oc est-elle réputée inférieure au « poutchou », et admise à peine comme dialecte de seconde ou troisième catégorie ? [...]

1. Jean Boudou, lettre à Gisèle Fabre, archives personnelles de M^{lle} Fabre.

2. Entretien du 30 avril 2008 à Naucelle.

En défendant la langue d'oc, nous avons conscience de défendre aussi la langue et la civilisation françaises. Les arguments que nous utilisons pour défendre l'occitan actuellement, seront les mêmes lorsque, plus tard, face à la montée des langues mastodontes, il s'agira de défendre le français.

Boudou se place dans une vision de la langue élément de civilisation, au même titre que l'ensemble de la vie sociale, économique et politique :

La langue d'oc n'est pas rentable ? Les mines de Decazeville non plus [...] Pourquoi les syndicats agricoles défendraient-ils les exploitations marginales ? Si dans les dix ans qui viennent notre région doit-être transformée en zone d'économie de type « ranch », si les exploitations agricoles ne possédant pas cinquante hectares de surface agricole utile doivent être liquidées, qu'avons-nous à dire si nous croyons à l'uniformité de la France ?...

Les classes terminales de l'école primaire formeront de leur côté des spécialistes toutes branches dont la principale ressource sera de partir à Paris avec leur musette chercher une place de garçon de café ou de fille de salle. Pour les irréductibles qui resteront au pays, on augmentera sans doute les allocations familiales pour que la région reste une réserve de main d'œuvre.

Devant un pareil plan qu'avons-nous à dire ? Nous croyons que la civilisation occitane diffère de celle du nord de la France. La langue n'est qu'un aspect de cette civilisation. En réalité, il y a d'autres facteurs plus ou moins impondérables qui nous rendent allergiques à certain mode de vie... Est-ce par hasard qu'à nos stages « les déracinés » sont si nombreux ?

Donc l'occitanité existe, il est normal que l'on défende le droit au travail en Occitanie. [...]

Nous sommes persuadés que cette conception d'occitanité donne tout son sens à diverses actions entreprises par les syndicats ou autres organismes. Nous avons pu voir il y a quelques années un mouvement d'artisans et de commerçants qui avait ses bases surtout dans les régions occitanes. Ce qui lui a manqué, à notre avis, c'est justement le sentiment de l'occitanité.

La langue d'oc n'est qu'un aspect de l'occitanité. Mais c'est elle qui conditionne tout le reste. Le jour où la langue d'oc aura complètement disparu, nous ne serons plus qu'une région anonyme de l'espace français. Et toutes les luttes pour l'amélioration des conditions de vie sur place ne seront plus que luttes vaines.

*Que ten la lenga ten la clau
Que di cadenas lo desliura.*

Oui, celui qui possède la langue possède les clés pour se délivrer des chaînes. [...] Nous ne sommes pas nationalistes. Malgré tout le rayonnement dont il est encore capable, le nationalisme français paraît plutôt désuet. Nous ne préconisons pas un nationalisme occitan qui prêterait encore plus à sourire.

Si la langue d'oc n'était qu'un patois informe, si elle ne servait pas de support à une civilisation, nous serions les premiers à lutter pour sa disparition. Mais la langue d'oc fut la première à se constituer en langue littéraire à partir du latin, la première langue littéraire de l'Occident avec les troubadours. Notre siècle d'or occitan fut salué par

Engels du titre de « première Renaissance ». [...] Volontairement aujourd'hui nous ne prenons pas parti sur l'utilité pratique de la langue d'oc. Nous n'évoquons pas son utilité possible pour servir d'appui à l'étude du français. Il existe des méthodes directes d'apprentissage des langues sans recours à des comparaisons. Nous pensons toutefois que, par divers moyens, cette langue devrait être étudiée dans les écoles du Rouergue, ne serait-ce qu'au titre des activités dirigées.

Les querelles sur la graphie nous paraissent anachroniques à l'école primaire depuis qu'il existe des moyens audio-visuels : disques, bandes de magnétophone, etc. Mais nous regrettons que dans nos établissements d'enseignement secondaire il n'existe pas de cours de langue d'oc. Nous regrettons que Rodez, où passa Peire Cardenal, où vécut Guiraut Riquier le dernier troubadour, ait oublié sa véritable tradition poétique. Nous trouvons honteux d'avoir à mendier notre place alors que nous sommes les authentiques héritiers.

Le ton est offensif, l'argumentaire sur les droits de la langue occitane bafoués est placé sur le même plan que le massacre économique du département dans ces années 1960. Nous sommes juste après le combat des mineurs du bassin Aubin-Decazeville [Boudou est allé au fond de la mine les soutenir] et les réformes agricoles se succèdent ; la référence au mouvement du voisin Pierre Poujade donne une idée de la révolte qui gronde dans l'esprit de l'auteur. Assurément l'engagement est bien loin de celui employé jusqu'alors par les adhérents du *Grelh roergat* et les autres défenseurs de la langue d'oc ; *Calelhon* qui voit dans ce mouvement un engagement politique n'a pas tort, sauf qu'il est à l'opposé du sien (bien qu'elle se défende d'en revendiquer un). Jean Boudou sera le signataire de la plupart des éditoriaux ou articles de fond du bulletin.

Si le premier numéro du bulletin comporte huit pages, le numéro deux de l'hiver 1964-1965 en comporte dix-huit et la revue ira en s'étouffant. Nous y apprenons que sur invitation de la directrice de l'école normale d'institutrices, Jean Boudou a animé une causerie concernant la langue d'oc devant les normaliennes de 4^e année (causerie évoquée précédemment). M^{elle} Gisèle Fabre de Naucelle, institutrice et secrétaire de l'IEO, est chargée d'adresser un certain nombre de bulletin aux élèves de l'école normale. Le dialogue s'instaure avec les lecteurs et de nombreuses questions sont abordées dans lesquelles se retrouvent les thèmes déjà largement débattus dans la presse ou au sein du *Grelh* : survie de la langue, graphie, présence à l'école, enseignement et l'intérêt qu'il y a à enseigner, objectif à atteindre et façon de mener la lutte. Le ton des débats est soutenu, parfois vif y compris avec des lecteurs auxquels les colonnes sont ouvertes et qui font part de leur opinion sur la question. Les relations avec les associations ou organismes divers sont relatées. Ainsi est publiée une citation du Mouvement laïque des cultures régionales¹ :

1. *Bulletin de La Section Aveyronnaise de l'IEO*, n° 6, hiver 1966.

Le MOUVEMENT LAÏQUE DES CULTURES REGIONALES fédère les organisations d'enseignants qui, dans le Midi et en Bretagne, défendent les langues et cultures de leurs régions : Section pédagogique de l'institut d'études occitanes (une vingtaine de groupes départementaux en Gascogne, Languedoc, Provence, Auvergne-Limousin) ; le groupe des enseignants provençaux ; le groupe catalan ; le groupe basque et béarnais ; les instituteurs et professeurs laïques bretons.

Dans le domaine de l'enseignement, le MLCR demande :

1° L'initiation des élèves, à tous les degrés, à une connaissance véritable de leur région par l'étude de notions élémentaires de civilisation régionale ;

2° La pratique de rapprochements systématiques du français et de la langue régionale, et l'organisation de l'étude facultative de la langue régionale à tous les niveaux.

Par ailleurs, le MLCR agit en faveur de l'utilisation de la langue régionale dans l'Éducation populaire, dans les programmes de radio et de télévision.

Secrétaires généraux :

A. Le Mercier, Lannion

M. R. Poggio, Marseille

Cette citation dans le *Bulletin de la section aveyronnaise de l'IEO* a bien sûr valeur d'engagement et d'accord avec une certaine orientation donnée par l'École moderne qui soutient dans le même bulletin l'enseignement des langues régionales : une résolution du congrès de l'École Moderne à Brest (avril 1965) soutenant l'enseignement des langues régionales est retranscrite dans ce bulletin et en Aveyron, quelques instituteurs « Feinet » enseignaient l'occitan. La déclaration du Mouvement laïque des cultures régionales au Congrès-stage de Noël 1965 à Marly-le-Roi est publiée.

Immédiatement après vient une précision, sans doute en raison de certaines questions ou objections :

La Section pédagogique de l'Institut d'études occitanes groupe les membres de l'enseignement public (souligné dans le texte)

- Cette Section pédagogique a adhéré au Mouvement laïque des cultures régionales dont nous publions les communiqués ;
- Mais l'Institut d'études occitanes groupe, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, des membres de toutes professions et de toutes tendances.

Il est évident que certaines orientations ne sont pas celles de certains adhérents du *Grelh roergat* ; des lecteurs se posent des questions dont le *Bulletin* se fait l'écho et auxquelles il essaie d'apporter des réponses :

Certaines contradictions et oppositions se font jour dans le mouvement occitaniste. Faut-il enseigner ou ne pas enseigner la langue d'oc dans les écoles ? Sous quelle forme ? Notre action doit-elle être purement littéraire ? Devons-nous nous intéresser aux questions économiques ?

Mais la contradiction est signe de vie. La mort est la fin de toute contradiction. [...]

La section de l'Aveyron de l'IEO accueille toutes les tendances, respecte toutes les opinions. Après tout, qui a raison ? Nous ne savons pas d'où viendra le salut !

Le Capitole n'a pas été sauvé par un savant ni par un stratège, mais par des oies. Et ce n'est pas avec une mâchoire de lion que Samson extermina les Philistins, mais avec une mâchoire d'âne.

Le salut vient souvent du côté où on l'attend le moins. Il ne faut négliger aucune possibilité; il ne faut décourager aucune bonne volonté.

Des actions sont menées en commun avec le *Grelh roergat*. Ainsi en est-il d'une lettre envoyée conjointement aux écoles normales demandant l'enseignement de la langue d'oc pour la préparation au Baccalauréat pour l'année 1966-1967 et la tenue d'une audience auprès de Monsieur l'inspecteur d'académie Audigier, à laquelle ont participé Jean Boudou, Henri Mouly, André Combettes, professeur de français à l'école normale de garçons et Jean Monteillet, professeur au lycée Foch. Des cours relativement importants par le nombre des participants sont mis en place dans les écoles normales, au lycée Monteil (le directeur M. Laplaze a donné son accord), et au lycée de filles Fabre, avec le soutien de la directrice Madame Delmas. Quelques cours sont donnés au séminaire de Rodez et une tentative est faite au lycée Sainte-Marie de Rodez. Le bulletin n° 12 publie le vœu émis par l'Assemblée générale à Pont-de-Salars le 8 août 1967 — que nous reproduisons entièrement — demandant « que l'enseignement de la langue d'oc soit officiellement organisé à tous les degrés ».

VCEU ÉMIS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU *GRELH ROERGAT* à Pont-de-Salars le 8 août 1967

Le *Grelh roergat*, réuni en Assemblée générale à Pont-de-Salars le 8 août 1967, sous la présidence d'honneur de M^{me} Metzlé Zélia, Reine du Grelh rouergat, et de Monsieur le docteur Amans, conseiller général et maire de Pont-de-Salars, à l'unanimité,

Considérant que, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours, la LANGUE D'OC fut la langue maternelle de notre département et d'une trentaine de départements du Midi de la France;

Considérant que cette langue, universellement connue et admirée, est en train de se dégrader rapidement par hybridation avec la langue française, seule langue officiellement enseignée dans les écoles de la République;

Considérant que le privilège d'être seule enseignée jouant à sens unique en faveur de la langue française, nuit gravement à notre peuple en déracinant l'enfant de son milieu, en le privant de la culture inhérente à sa langue naturelle, en lui interdisant pratiquement l'accès à une riche littérature, la sienne, du fait que l'école ne lui a jamais appris à lire dans cette langue;

Considérant la rapidité avec laquelle nos enfants apprendraient cette langue qu'ils entendent plus ou moins autour d'eux, et l'intérêt qu'ils manifestent pour cet enseignement;

Étant donné les avantages certains du bilinguisme dont notre peuple, naturellement bilingue, est en droit de bénéficier;

ÉMET LE VCEU que, sur tout le territoire de la République occupé par la langue d'oc, l'enseignement de cette langue soit officiellement organisé à tous les degrés, et dans les délais les plus brefs, afin de stopper la décadence de cette langue dont la

disparition entraînerait la perte irréparable d'une des plus authentiques richesses spirituelles de la France.

Le président du *Grelh* rouergat : H. Mouly

Malgré des tiraillements, les contacts entre le *Grelh* et la section de l'IEO sont permanents du fait notamment de l'appartenance d'adhérents aux deux associations. Le *Bulletin de la section de l'IEO* publie bon nombre d'articles et annonces concernant le *Grelh*. Et puis Henri Mouly n'est-il pas président du *Grelh roergat* et président d'honneur de la section départementale de l'IEO ? Son sens de la mesure et ses talents de diplomate arrangent bien des choses. Jean Boudou donne une conférence aux élèves-maîtresses de l'E.N. à Rodez, mais d'après les présentes, il semble bien que la directrice Madame Lassalas (linguiste diplômée affirmée) n'ait rien fait pour soutenir le conférencier et encore moins pour introduire une parcelle d'occitan dans son antre de la pédagogie. De son côté André Combettes et Jean Monteillet animent à Rodez un cercle occitan dont l'indépendance est soulignée (*Bulletin* n° 13).

Le Mouvement de mai 68 passera en Aveyron avec son lot de réunions, assemblées, manifestations, contre manifestations, déclarations de toutes natures sans que le *Bulletin de la section aveyronnaise de l'IEO* n'en fasse état. Il est vrai qu'il connaît des difficultés. Jean Boudou, cheville ouvrière, vient de partir enseigner en Algérie ; l'absence du président désorganise un temps le comité de rédaction qui va comprendre Christian Castan, André Combettes, Gisèle Fabre, Pierre Gombert, Jean Monteillet, Françoise Ressocas, et le numéro suivant de la revue ne paraîtra qu'au printemps 1969. Sous le titre *L'occitan a l'escòla*¹, un point intéressant est fait sur l'état de l'enseignement de la langue d'oc à Rodez :

L'ENSENHAMENT OCCITAN A RODÉS :

137 escolans (segond cicle) son comptats als corses d'occitan a Rodés :

Escòlas Normalas : 68

Licèu classic : 32

Licèu tecnic : 37

Son despartits en sieis grops : 2 E.N. — 2 Licèu classic — 2 tecnic. Una ora setmanala es donada a cada grop. Dins cada establiment, lo segond grop es a sa segonda o tresena annada d'occitan.

Lo metòde emplegat es lo metòde global, amb emplèc de l'occitan sol al licèu tecnic e al primièr gras de l'Escòla Normala. Pas de manuals de gramatica ni mai de literatura.

Los textes sols, e cada còp qu'es possible, de textes eschrihs pels escolans eles meteisses.

Los escolans voluntaris s'amassan en CLUBS CULTURALS OCCITANS amb orientacion d'activitats seccion 4.

N.B.

1° Un « enshament » fraccional es donat dins quauques corses de l'escòla primària.

2° De cercas an mostrat que res que per Rodés (2° cicle), un nombre plan mai fòrt d'escolans anariàn als corses d'occitan se n'aviàn la possibilitat.

1. [L'occitan à l'école].

*Per que dire encara lo gost, la tissa qu'an aici los joves per un occitan que los tira d'un ènòdi e que trapan viste coma la lenga seuna e mai se l'an pas jamai parlada.
Mas, dins lo meteis temps, aquel sentit que benleu i a tròp a faire per demontar la vergonha qu'a empoisonat lo parlar d'aquel país, empoisonat per l'escola, totas las escòlas...*

L'enseignement occitan à Rodez :

137 élèves (second cycle) sont comptés aux cours d'occitan à Rodez

Écoles Normales 68

Lycée classique : 32

Lycée technique : 37

Ils sont répartis en six groupes : 2 E.N. — 2 Lycée classique — 2 Lycée technique.

Une heure par semaine est dispensée à chaque groupe. Dans chaque établissement le second groupe en est à sa deuxième ou troisième année d'occitan.

La méthode d'enseignement est la méthode globale, avec l'emploi de l'occitan seul au lycée technique et au premier degré de l'école normale. Pas de manuel de grammaire ni de littérature. Les textes seuls et, chaque fois que cela est possible, des textes écrits par les élèves eux-mêmes.

Les élèves volontaires se rassemblent en CLUBS CULTURELS OCCITANS avec une orientation d'activités section 4.

N.B.

1° Un « enseignement » fractionnel est donné dans quelques cours de l'école primaire ;

2° Des études ont montré que seulement pour Rodez (2° cycle), un nombre beaucoup plus fort d'élèves iraient aux cours d'occitan s'ils en avaient la possibilité.

Pourquoi ajouter encore le goût, la forte envie qu'ont ici les jeunes d'un occitan qui les sorte d'un ennui et qu'ils reconnaissent vite comme leur langue même s'ils ne l'ont jamais parlée ?

Mais, dans le même temps, ce sentiment qu'il y a peut-être trop à faire pour abattre la honte qui a empoisonné le parler de ce pays, empoisonné par l'école, toutes les écoles...

Cet état des lieux sur Rodez est significatif de la stagnation de l'enseignement de la langue d'oc. Depuis près de cinquante ans et les débuts au lycée Foch, les choses ont assez peu changé. Il n'y a même plus rien au collège et lycée Sainte-Marie. L'abbé Louis Combes (Cantalausa) assure quelques cours dans les écoles privées. L'élément qui permet de mesurer une certaine avancée est l'existence de cours dans les écoles normales, ce qui a quelques répercussions au niveau du primaire, les jeunes enseignants véhiculant et transmettant quelques bases de langue d'oc. Mais cela représente très peu comparé aux milliers d'élèves qui fréquentent les différents établissements scolaires ruthénois, du primaire à la propédeutique.

Quant à l'ensemble de l'Aveyron, nous savons peu de choses. Madame Mireille Pelras, professeure, fille d'Henri Mouly, donne des cours au collège public de Mur-de-Barrez, ensuite à Villefranche-de-Rouergue, M. Georges Teulier, professeur d'espagnol au collège public de Saint-Affrique, enseigne aussi l'occitan au lycée où deux professeurs de lettres, Yves Couderc et Michel Vidal, développeront cet enseignement

dès 1972. Toutefois un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs disséminés sur le département « font » de l'occitan dans leurs classes, mais programme et progression ne sont pas toujours bien structurés pédagogiquement et le suivi reste incertain. Cela apparaîtra clairement lors de la nomination, en 1982, du premier conseiller pédagogique départemental chargé de l'enseignement de la langue d'oc, Serge Carles. Il met en évidence un nombre important d'initiatives d'institutrices et d'instituteurs dans l'enseignement public; des ouvrages sont sur le métier, ce qui entraîne aussitôt une explosion de la demande d'aide dans les classes et de stages de formation. On sent bien que quelque chose bouge.

Une remarque s'impose : le bulletin de l'IEO, en 1969, contient beaucoup d'articles de membres du *Grelh roergat* et le côté revendicatif s'estompe. Il semble bien que l'orientation évolue et on parle beaucoup des activités du *Grelh*. Comme nous l'a révélé la secrétaire Gisèle Fabre au cours de l'entretien qu'elle nous a accordé, le manque de rédacteurs et des problèmes de gestion se font douloureusement sentir. Le numéro suivant (16) est annoncé comme le dernier dans un propos intitulé *I A MAI À FAIRE* [IL Y À MIEUX À FAIRE] et qui s'achève par ces quelques mots :

Fin finala son pas las relacions per los bulletins que nos agradan, mas lo trabalh que se fa cada jorn. Avèm pas la causida dels mejans. De monde viu es encara aquí...

Enfinement ce ne sont pas les relations par le bulletin qui nous importent, mais le travail qui se fait chaque jour. Nous n'avons pas le choix des moyens. Un monde vivant est toujours là...

Il est précisé :

Mas cal daissar de mond a la pòrta, en causa de l'emplèc del temps e per manca d'ensenhaires.

Mais il faut laisser du monde à la porte, à cause de l'emploi du temps et par manque d'enseignants.

Du dépit, mais aussi un espoir fondé sur les forces vives qui se sont révélées car nous y apprenons que soixante élèves se sont présentés à l'oral d'occitan au baccalauréat en 1969. Serge Carles, instituteur dont nous avons parlé, donne une heure d'enseignement au collège de filles Fabre, M. Jean Monteillet deux heures au lycée Foch, André Combettes trois heures aux écoles normales et au lycée technique.

Les répercussions se font sentir dans les instances syndicales, et ce dernier Bulletin de la section aveyronnaise de l'IEO donne un texte de René Couderc, professeur au C.E.G. public d'Espalion, membre de la commission pédagogique du Syndicat national des instituteurs-collèges (SNI-PEGC), puis à la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Il s'agit d'une intervention au Congrès du SNI à Paris en 1969; après avoir fait référence à l'histoire et à la littérature il précise :

Le SNI, fort de sa représentativité, ne peut abandonner à leur sort, à leur lutte obscure, ceux qui, militant dans des organisations laïques (comme le Mouvement laïque des cultures régionales) tentent de promouvoir ce qui — nous l'avons dit — est un enrichissement, y compris pour celui qui est en dehors du jeu et observe.

Il faut que cet enseignement soit reconnu et organisé comme il l'est dans d'autres pays d'Europe, sans qu'il puisse, bien entendu, être imposé à celui qui veut l'ignorer. Je reproduirai ici la phrase d'un manifeste qui déclarait (est-ce contestable ?) que « le monde moderne ne conçoit plus un enseignement se développant en marge du cadre humain dans lequel il s'inscrit naturellement ». C'est une ouverture sur le milieu que nous voulons. « Laisser les cultures sombrer dans les oubliettes de l'histoire en ne sauvant pas la langue qui les soutient, c'est plus qu'un gaspillage », disait le rapport Bayrou.

L'initiation à l'étude des faits naturels et humains ne se conçoit pas s'il y a ignorance de la langue première. C'est elle qui permet une double action dans le temps :

— de révision de certaines vues perspectives sur une histoire jusqu'à présent colonisée ;

— de préparation à l'avenir par des vues prospectives, tant il est vrai qu'une certaine conception de la civilisation demande du folklore pour les touristes, mais refuse la prise de conscience de certaines vérités douloureuses ; et je ne reviendrai pas sur l'emploi d'expressions telles que « désert français ».

Aquel ensenhament s'encocona. Notre enseignement s'encoconne, ai-je lu quelque part. Il faut donner de l'air, ouvrir ; et la reconnaissance de la valeur des cultures régionales est un moyen, s'ajoutant à d'autres plus typiquement pédagogiques. Et si la laïcité est, comme on l'a dit parfois, une « diversité souhaitée », c'est aussi, dans nos départements parfois difficiles, faire œuvre laïque en même temps qu'œuvre humaine, puisqu'il y a prise de conscience et épanouissement possible.

Intervention intéressante du délégué aveyronnais, qui montre que le SNI au niveau national n'a pas encore pris position sur l'enseignement des langues régionales, au point dit-il, que l'organisation syndicale semble s'en désintéresser. L'existence du propos sur le sujet est révélatrice d'une évolution des mentalités, lente certes, mais une certaine prise de conscience se fait jour. D'ailleurs une enquête sera menée en 1976 par la section départementale du Syndicat pour évaluer l'opinion de ses adhérents sur cette question ¹.

Le dernier *Bulletin de l'IEO* indique :

L'occitan es dintrat a l'escòla elementaria en Aviron. Lo SNI a pres una position en puncha, per l'occitan a l'escòla, tota l'escòla. Sèm pas pus al temps del « sinhal » e de « nos ancêtres les Gaulois étaient blonds ».

L'occitan est entré à l'école primaire en Aveyron. Le SNI a pris une position de pointe, pour l'occitan à l'école, toute l'école. Nous ne sommes plus au temps du « signal » et de « nos ancêtres les gaulois étaient blonds ».

1. Voir chapitre suivant : « Un syndicat timide ».

Une information est donnée sur le Centre régional d'études occitanes (CREO), à Toulouse.

Le CREO se propose d'être le lien entre tous les enseignants d'occitan de l'académie et de les représenter auprès des autres CREO, des syndicats, des associations culturelles, des organismes officiels. Il collabore avec la commission académique d'études régionales au sein de laquelle il est représenté. Il reçoit et répand dans l'académie toutes les informations concernant la langue et la culture occitanes. Il produit des documents pédagogiques destinés à aider les enseignants.

Vous qui enseignez l'occitan, ou qui voulez l'enseigner, notre association est la vôtre...

Un effort est donc fait pour essayer de regrouper enseignants et non enseignants qui souhaitent voir se développer l'occitan à l'école. Le Bulletin des militants de l'I.E.O reflète l'investissement et le travail accompli en cette période, notamment auprès du corps enseignant et surtout à la base de sa formation, dans les écoles normales. En travaillant systématiquement avec les jeunes élèves-maîtresses et élèves-maîtres, ce que n'avait pas fait ou très peu le *Grelh roergat* (sauf en 1942-1944 et *Calelhon* un peu après), cela a porté ses fruits. Lorsqu'ils se sont retrouvés dans leurs classes, nombre de participants aux cours d'André Combettes à l'école normale ou aux réunions du Cercle occitan ruthénois se sont lancés dans la sensibilisation de leurs petits élèves à la langue. Certains en faisant de véritables leçons d'occitan, d'autres de façon plus légère, parfois un peu décousue ou épisodique, manquant de progression et de suivi tout au long de la scolarité primaire. Serge Carles, conseiller pédagogique, par sa présence dans les classes, va aider à structurer tout cela. Du grain a été semé qui peu à peu porte des fruits.

L'enseignement de l'occitan évolue favorablement dans le département de l'Aveyron. La progression est très nette. Les années soixante-dix vont voir éclore dans un grand nombre de classes et d'écoles des cours de langue d'oc. Un besoin se fait sentir d'aller plus avant, de renforcer et de structurer cet apprentissage. La pression s'accroît pour qu'une plus large place soit faite à cet enseignement.

4 Un syndicat timide

Ce foisonnement d'activités autour de la langue d'oc en ce dernier tiers de xx^e siècle entraîne l'ouverture d'un débat au sein du Syndicat national des instituteurs. Jusqu'alors les avis étaient très partagés, mais la question jamais clairement tranchée.

Bref retour au début du siècle : le syndicat n'est pas encore créé, les instituteurs se réunissent au sein d'amicales. Le *Bulletin mensuel de l'Instruction primaire dans le département de l'Aveyron* relate le compte-rendu du Congrès des amicales et des

représentants de l'enseignement primaire qui s'est tenu à Marseille du 5 au 8 août 1903¹. Dans le *Quatrième ordre de résolutions*, le rapporteur aveyronnais précise :

On a signalé l'usage de l'argot et des patois comme une cause des faibles résultats de l'enseignement de la composition française. Le Congrès émet le vœu « que les pouvoirs publics fassent quelque chose, sinon pour amener l'unité de langage, du moins pour encourager l'usage de notre belle langue nationale (récompenses aux familles et aux enfants, interdiction de dialectes dans les assemblées officielles, obligation pour tous les fonctionnaires publics de parler le français; exclusion absolue du patois dans les récréations scolaires) ».

À l'évidence, la question des « patois » est à l'ordre du jour; elle semble concerner beaucoup d'écoles et tracasser bien des enseignants du primaire puisque le Congrès émet un vœu la concernant. C'est une preuve supplémentaire que les langues des régions sont très largement utilisées dans les familles et dans tout le pays en ce début du xx^e siècle. Elles sont rendues responsables des difficultés qu'ont les élèves à apprendre le français. Notons qu'en cette période il n'est question que de « patois » dont le côté péjoratif est renforcé par son association à « l'argot ». Le mot « dialectes » est aussi utilisé; l'expression « langues régionales » n'est pas encore au goût du jour, cela viendra bien plus tard.

Par un curieux retournement de situation, ce n'est pas l'État ou le Ministère de l'Instruction publique qui demande aux enseignants de sévir contre les utilisateurs de patois, mais ce sont les maîtres eux-mêmes qui apparaissent à l'initiative. Ils sont demandeurs de directives nationales, pour être mieux à même de remplir leur fonction de diffuseurs du français et de pourfendeurs des langues utilisées par le peuple. Ils demandent en quelque sorte une couverture hiérarchique. Notons que cela concerne tous les secteurs de la fonction publique; à l'évidence, les fonctionnaires dans leur ensemble pratiquent toujours leur langue première. Par la suite, le Syndicat national des instituteurs ne publie pas de prise de position officielle sur la question. Toutefois, bien plus tard, la revue *Lo Gai Saber* publiée par le collège d'Occitanie et l'abbé Salvat précise² :

M. Henri Aigueperse, qui dirige le Syndicat national des instituteurs, est lui-même formel, et son propos a été rapporté par le sénateur de la Haute-Vienne :

1. Archives départementales de l'Aveyron, réf: série T, 3T1 avenue V. Hugo, Rodez. Concernant sa participation, le rapporteur précise : « L'Aveyron ne possédant pas encore d'Amicale organisée, nos collègues délégués des instituteurs et des institutrices au C.D. m'ont demandé de me rendre au Congrès afin d'y représenter le personnel du département. [...] Les délégués venus de tous les points de France, au nombre de 538 prenaient place au rez-de-chaussée de la vaste et belle salle. En outre, près de 1 000 auditeurs, tous instituteurs ou institutrices, peuvent suivre, des galeries du premier étage, la discussion des diverses questions à l'ordre du jour. » Il qualifie ce rassemblement d'« Assises de l'enseignement primaire ».

2. Jean LESSAFRE, *Lo Gai Saber*, n°242, nov.-déc. 1951, p. 371.

« Nous sommes absolument opposés à l'introduction des langues locales dans notre enseignement, sous quelque forme que ce soit. »

Dans le département, le *Bulletin trimestriel de la section syndicale des institutrices et instituteurs de l'Aveyron*, qui portera successivement des noms différents suivant les périodes pour devenir familièrement, en fin de xx^e siècle, *Le bulletin rouge*¹, passe des décennies sans soulever la question des langues régionales et n'ouvrira pas le débat dans ses colonnes. Il publie toutefois des poèmes en occitan et annonce quelques stages de l'IEO. Il faut arriver en 1959 pour que Jean Boudou, l'instituteur itinérant agricole à Saint-Geniez-d'Olt, écrivain occitan déjà bien connu et délégué syndical, soulève la question dans un article « À propos de la langue d'oc »². Il fait un état des lieux de la baisse d'utilisation de la langue et soulève quelques questions :

Pourtant, j'ai essayé d'intéresser quelques amis à la langue d'oc. Et j'ai souvent eu la réponse méprisante :

« Ah oui, le patois... Le patois qui empêche nos élèves de parler correctement le français... » [...]

Croyez-vous que pour enseigner une langue il soit nécessaire d'en tuer une autre ?... Et l'utilité du patois ?

Et Jean Boudou cite Goethe, développe l'intérêt du bilinguisme, et termine en engageant ses collègues à lire la brochure *Les langues de France et l'école publique* éditée par le Mouvement laïque des cultures régionales. C'est la première affirmation claire en faveur du maintien et de l'apprentissage de l'occitan à l'école. Boudou reprendra certaines idées en 1962 dans un article³ à l'occasion du centenaire de la naissance de l'instituteur félibre Arthémon Durand-Picoral.

Il est très facile d'ironiser au sujet de la langue d'oc, de ce patois qui n'intéresse plus personne et que personne ne parle plus.

Oui, mais à Decazeville au cours de leur longue grève⁴, c'est en patois que les mineurs promis au déracinement composaient leurs chansons. C'est en patois qu'ils écrivaient leurs pancartes au cours de manifestations [...]

C'est que la langue d'oc, cet héritage des révoltés d'autrefois : des hérétiques albigeois, des Croquants ou des Camisards, des vigneron du Midi et de Jaurès est la langue de la Liberté [...]

1. Bulletin trimestriel édité par la Section départementale du S.N.I.-P.E.G.C. Le nom est dû à la couleur de sa couverture. A.D. PER 222.

2. Jean BOUDOU, « À propos de la langue d'oc », *Bulletin trimestriel de la section départementale de l'Aveyron du SNI*, n° 59, janvier-février-mars 1959.

3. Jean BOUDOU, « Le centenaire de Picoral », *Bulletin trimestriel de la section départementale de l'Aveyron du SNI*, n° 73, juillet-août 1962.

4. Il s'agit de la longue et difficile grève des mineurs de Decazeville pour le maintien de l'exploitation de la mine lors de l'hiver 1961-62. Jean Boudou était allé les soutenir au fond des puits.

Alors pourquoi notre école, qui se doit d'être l'école de la Liberté, méconnaîtrait-elle cette langue ?...

Pas plus que la précédente, cette intervention ne suscitera débat ou discussion. À partir du premier trimestre de l'année 1963, débute une série de onze articles d'Henri Mouly intitulés *École et langue d'oc*. Dans la présentation, le secrétaire départemental du SNI précise :

Désormais, dans ce bulletin, Henri Mouly assurera une nouvelle rubrique consacrée à la langue d'oc. J'invite tous nos camarades à se pencher sérieusement sur ce problème de la sauvegarde d'une langue au passé riche, sur ce problème de la civilisation occitane. Nous sommes tous intéressés, quel que soit notre âge, quelles que soient nos origines. Henri Mouly, que beaucoup d'instituteurs connaissent, que beaucoup de jeunes apprécieront parce qu'il a gardé une foi inébranlable et vivace en ce terroir, à qui nous devons tant, Henri Mouly, vous avez la parole.

Dans ce court chapeau, il s'agit seulement de « sauvegarde » de la langue, qui est vue au « passé », fût-il « riche ». Il s'en dégage une sorte de détachement, même s'il y a l'invitation à la réflexion et il n'est nullement question d'enseignement. En Aveyron c'est la période de montée en puissance des idées occitanistes. Les luttes pour la défense du bassin houiller de Decazeville ont réveillé un sentiment régionaliste dans la population. L'intérêt pour la langue d'oc s'aiguise. Comme nous l'avons vu, de nombreux normaliennes et normaliens initiant et sensibilisant leurs élèves à la langue lorsqu'ils prennent leurs postes, le syndicat ne peut ignorer ce courant ce qui explique la parution de ces articles. Henri Mouly reprend l'argumentation qu'il a déjà donnée dans la presse départementale et que nous avons longuement analysée. S'il joue sur la corde sensible, Mouly est aussi provocateur. Il pique l'amour propre des enseignants en parlant de « méthode de crétinisation », de « piteuse méthode de déracinement » et d'aveuglement. Les mots font leur effet, le propos réveille du monde, dès la réunion du bureau départemental du SNI et au comité de rédaction du bulletin puisque la réponse est autorisée par Mouly lui-même et paraît dans le même bulletin.

Sous le titre *École sans langue d'oc*, Jean-Claude Fraysse, de Capdenac, responsable de la publication de la revue et membre de la majorité UID (Unité, Indépendance et Démocratie), après avoir précisé qu'il connaissait et prisait la langue d'oc et ses écrivains, avance des arguments opposés à ceux de Mouly :

Si, en effet, les paysans de nos campagnes éprouvent le besoin de s'exprimer en ce qu'ils croient être « du français » quand ils s'adressent à leurs enfants, si les jeunes gens n'osent plus faire, en patois, la cour aux bergères, comme vous l'écriviez dans un précédent article, ce n'est peut-être pas uniquement parce qu'une « capitale omnisciente » le leur a imposé dès l'enfance, comme vous l'affirmez cette fois. Lors de mes suppléances dans les divers coins du département, je me suis aperçu que, pour

les paysans de nos campagnes, le français était avant tout la langue que parlent les gens de la ville, peut-être, mais aussi certains de ceux qui sont restés à la campagne, les uns et les autres ayant su d'ailleurs quitter les ingrats travaux des champs pour mener une vie plus confortable, plus douce, plus civilisée. Peut-on, dès lors, leur reprocher ce jargon si, pour eux, il est synonyme de progrès ? Et d'abord pourquoi ce jargon, puisque jargon il y a ?

Je ne vois pas comment et pourquoi c'est uniquement à partir d'un patois qui varie d'une région à l'autre, d'un village au village voisin, qu'on pourrait obtenir à l'école primaire « cet éveil, cette illumination de l'intelligence enfantine » dont le grand-père semble avoir le secret.

Ce sont là des arguments forts, ils parlent aux instituteurs qui, dans leur grande majorité, en sont porteurs. Jean-Claude Fraysse ajoute quelques idées : si nous voulons retourner aux sources, il faut apprendre le latin et s'il faut commencer par la langue maternelle parce que nous sommes en France, « [...] pourquoi ne pas admettre comme langue maternelle le français ? » Il propose l'étude d'une langue européenne qui serait davantage tournée vers un but d'ouverture et poursuit :

À une époque où les frontières traditionnelles éclatent, je trouve un peu désuet sinon dangereux, l'enseignement systématique d'un dialecte ; cela aboutit trop souvent à freiner le progrès, à développer l'esprit de clocher, parfois très désagréable. Vouloir à ce prix maintenir les traditions séculaires, non ! le jeu n'en vaut pas la chandelle...

Nous ne sommes pas loin de l'argumentation de l'inspecteur Caucanas, un siècle et demi plus tôt. Ah ! cette « dangereuse » langue d'oc supposée freiner le progrès. Il termine ainsi :

J'en arrive donc à penser que c'est peut-être en cela que consiste l'aveuglement, lorsqu'en dépit de tous les progrès, de toutes les sciences, de toutes les techniques, de toutes les données humaines, on ne défend pas d'abord, et avant tout, le « droit sacré pour n'importe quel enfant du monde » de vivre décemment, même si cela doit le conduire à oublier la langue de ses ancêtres et, « par voie de conséquence, l'arracher à sa terre natale ».

Le débat est largement ouvert. Dans le même numéro, en quelques mots, Henri Mouly, sur le ton toujours courtois qui le caractérise et respectueux de l'interlocuteur, se félicite de la discussion.

Tu auras, je n'en ai jamais douté, beaucoup d'instituteurs pour t'applaudir. C'est pourquoi, en te félicitant d'ouvrir le débat, je verrais très bien, et j'en serais heureux, que la série d'articles continue, dans une totale franchise et courtoisie, à exposer les multiples aspects d'une question que tous les gouvernements de Paris, sans exception, ont tout fait pour maintenir sous le boisseau.

Cela fait parler dans les cours d'écoles. J'ai souvenir de discussions sur ce sujet à l'école normale. Le débat est parfois enflammé, mais il apparaît aussi que tout le

monde ne se sent pas concerné. Une chose est certaine : les opinions ne sont pas tranchées en fonction de l'appartenance à telle ou telle tendance syndicale ou politique, et l'accueil favorable ou défavorable à l'enseignement de l'occitan est transversal, très partagé au sein de toutes les sensibilités. C'est pour cela qu'à notre connaissance, il n'y a jamais eu de prise de position syndicale officielle au niveau départemental. Au-delà de la crainte de déplaire à une partie des syndiqués, il s'avère impossible de définir une ligne politique claire sur cette question. Finalement tout le monde trouve son compte à garder un certain mutisme. Du fait de sa seule existence, ce débat est un point positif pour la langue d'oc et un signe d'évolution dans les consciences.

Quelques articles présentant des ouvrages en occitan suivront.

Trois mois plus tard, le bulletin syndical publie sur une page la réflexion de Jean Jaurès paru dans *La Dépêche du Midi* en août 1911 sur l'intérêt d'apprendre les langues régionales. Il est suivi d'une présentation par René Couderc ¹ des ouvrages de Jean Boudou *Lo libre dels Grands jorns* ², et « *Lo libre de Catòia* ³ ». Couderc glisse quelques mots sur la langue dans le débat sur la question laïque ⁴ :

Ce n'est pas au moment où l'enseignement de cette langue est dispensé dans les E.N., dans certains établissements du second degré et suivi avec intérêt par des volontaires, que nous devons la négliger comme moyen de recherche, d'investigation, d'exploration, et, disons-le, comme véhicule culturel.

René Couderc avance sur la pointe des pieds et l'on sent bien que la partie n'est pas gagnée au niveau national. Il reprend la question sur un ton plus offensif deux ans plus tard, en 1969 ⁵, dans une intervention préparée pour le Congrès de Paris. Rappelant que la langue d'oc est étudiée sous toutes les latitudes il précise :

Donc, nous trouvons des réactions au niveau de l'Enseignement supérieur, du Second degré, dans certains cas — je pense au succès que rencontrent chez nous, auprès des normaliens et normaliennes, les soirées d'études conduites par un professeur de français de l'E.N. ⁶ — et rien, ou à peu près, dans l'enseignement primaire.

Notant que la Section aveyronnaise du syndicat a fait paraître un manuel ⁷ et signalant les publications de l'Institut d'études occitanes, il plaide clairement pour la

1. René Couderc, professeur au collège public d'Espalion, membre du conseil syndical départemental, membre de la commission pédagogique du SNI-PEGC, puis de la FEN.

2. [Le livre des grands jours].

3. [Le livre de Catòia].

4. *Bulletin du SNI-PEGC*, n° 91, juillet-août-septembre 1967.

5. René COUDERC, « Intervention préparée pour le Congrès de Paris », *Bulletin du SNI-PEGC*, Section de l'Aveyron, n° 98, juillet-août-septembre 1969. A.D. PER 222. Voir p. 267.

6. Il s'agit des soirées organisées par M. André Combettes, professeur de français à l'E.N.G. de Rodez

7. Il s'agit du livret d'Henri MOULY, *Éléments de langue occitane*.

langue. Connaissant les réticences qui lui sont opposées, y compris chez ses amis de la tendance UID, il marque un engagement nettement plus clair avec un argument inhabituel concernant la défense de la laïcité vue à travers l'enseignement de l'occitan. L'Aveyron est un département où la concurrence scolaire a toujours fait rage. Nous sommes après 1968, les normaliens sont en phase avec les mouvements de luttes, le vent est porteur.

L'occitan refait officiellement surface en 1976, à l'occasion d'un questionnaire¹ soumis aux syndiqués par l'Institut d'études occitanes qui entraîne des discussions dans les réunions cantonales d'instituteurs. Lors du Conseil syndical élargi du 24 novembre 1976, le Secrétaire départemental Raymond Ségur, tendance majoritaire UID, demande aux secrétaires de secteurs (correspondant en gros aux cantons politiques) de rapporter les discussions des syndiqués à propos du questionnaire. Le secrétaire de séance en esquisse une synthèse dans le bulletin syndical². La voici reproduite telle quelle.

Quelques collègues sont intéressés par les stages dans un bon nombre de secteurs. Pourquoi ne pas organiser « des classes d'oc » ? Une initiation à l'occitan à l'école serait acceptée mais pas un enseignement systématique. On note très peu d'intérêt de la part des élèves citadins. Il n'y a pas de moyens pour certaines expériences en cours (bilinguisme) alors pour l'occitan [...] Il faut déculpabiliser les parents adeptes de la langue d'oc longtemps réprimée à l'école. Le droit à la différence ne doit pas conduire à des excès, repli sur soi, racisme. Pourquoi négliger l'espéranto ? Faut-il faire de l'occitan pour les touristes ? N'est-ce pas un combat d'arrière-garde ? La culture occitane est aussi importante que la langue. Est-ce que cela répond à un besoin ? Un membre de l'IEO animera une réunion à Saint-Affrique.

Après ces remarques, SÉGUR note donc l'intérêt porté à la langue et à la culture occitanes ; il souligne la confusion souvent faite entre l'intérêt culturel présenté par l'étude de la langue d'oc et l'étude d'autres langues dans un but utilitaire. Il note un certain désintérêt dans les zones urbaines.

Ségur rappelle la proposition d'organiser des classes d'oc. Il s'interroge sur la place à donner à la diffusion de la langue d'oc. Cette diffusion répond-elle à un besoin ?

PHALIPPOU : Le problème de la langue d'oc est politique. Il faut créer un rapport de forces favorables pour aboutir.

ANGLES rappelle la volonté d'uniformisation du pouvoir.

CASSAGNES : Il faut tenir compte de la réalité dans les rapports de force : l'assise de la langue d'oc dans la paysannerie diminue de jour en jour.

SOULIÉ rappelle l'utilisation des cultures régionales par des forces réactionnaires.

SÉGUIER : pour réhabiliter l'occitan, il ne faut pas condamner le français, bien nécessaire entre les ethnies.

1. Bien qu'ait été annoncée la publication de ce questionnaire dans le bulletin syndical, nous n'en trouvons pas trace. Y a-t-il eu omission ou un autre débat entraînant un recul et sa non publication ?

2. *Bulletin syndical du SNI-PEGC*. Section de l'Aveyron, janvier 1977, p. 10.

SÉGUR propose que le texte de l'IEO soit repris dans le bulletin. PHALIPPOU se charge de l'actualiser.

Les quelques comptes rendus lapidaires de ces réunions de secteurs donnés dans la revue syndicale apparaissent difficiles à exploiter¹. Nous ne connaissons pas le nombre de réponses fournies, le nombre de participants aux réunions de secteurs reste limité et tous les enseignants ne sont pas syndiqués. Elles témoignent toutefois d'un intérêt mitigé pour la langue et son enseignement. Pas d'enthousiasme notoire ni d'opposition systématique (sauf peut-être dans le canton de Rignac). Un certain doute plane sur l'avenir de l'occitan et sur l'intérêt de son apprentissage ; l'argument de la méconnaissance de la langue chez les enseignants et de leur incapacité à la transmettre aux élèves est souvent mis en avant : besoin de formation, de stages, limitation du temps d'enseignement accordé à l'occitan, une imprégnation semblerait suffisante ; l'idée d'un surcroît de travail est aussi avancée. Il s'agit peut-être aussi, chez certains, d'un paravent permettant d'écarter la difficulté. Mais il est aussi de nombreux secteurs dans lesquels des collègues ont déjà mis en place cet enseignement (Laissac, Saint-Geniez-d'Olt, Villefranche-de-Rouergue).

Toutefois l'idée d'un enseignement de la langue d'oc est dans les têtes et elle est de mieux en mieux acceptée ; un mouvement est créé que l'on peut mesurer au fait que le bulletin syndical va publier régulièrement une *Tribune pédagogique* dans laquelle sont insérés des chants, comptines, devinettes et même des éléments pour l'apprentissage de la langue. Nous sommes quelques années avant la nomination d'un conseiller pédagogique en langue occitane.

À l'analyse de ces publications, on ne peut pas dire que durant des dizaines d'années, l'occitan à l'école fut le principal sujet de préoccupation de la Section aveyronnaise du Syndicat national des instituteurs. Il est également possible que l'on n'ait pas trouvé grand monde pour argumenter sur la question, hormis les militants bien connus des organisations occitanistes. La raison principale tient au fait que les opinions des syndiqués transgressent largement les options et tendances syndicales. Comme je l'ai précisé, les dirigeants syndicaux ne tiennent pas à soulever un lièvre qui ajouterait à la confusion. Chaque tendance ayant peur de perdre des soutiens en affirmant une opinion tranchée sur la question, on donne de temps en temps la parole à quelques individualités, lorsque le sujet devient plus lancinant. Mais, comme le précisent au cours d'entretiens Paul Cassagnes et Michel Franc, anciens secrétaires départementaux du SNI, un certain républicanisme, centralisme ou jacobinisme, ont formé l'état d'esprit général des institutrices et instituteurs, bloquant une ouverture en direction des langues régionales considérées comme langues du passé pouvant entraîner au séparatisme ; à cela s'ajoute le fait que dans ce département rural, catholique, chez les

1. *Bulletin du SNI-PEGC*, Section de l'Aveyron, 1^{er} trimestre 1977.

enseignants de l'école publique, l'occitan reste vu, globalement, comme une langue marquée du sceau de la droite et des curés. Et puis, les *Instructions Officielles*, les programmes, les conférences pédagogiques, les discussions entre collègues et les rapports d'inspection ne portent-ils pas sur le pourquoi et le comment mieux apprendre le français aux élèves ?

5 Dans l'enseignement confessionnel

Dès la Révolution, les abbés Grégoire et Chabot ont donné le ton de la charge à mener contre les « patois » dans tout le pays. Comme nous l'avons vu, les évêques aveyronnais ont relayé le message au cours du XIX^e siècle. Les salles d'asiles, équivalentes des maternelles, tenues très souvent par des sœurs, se donnent pour but d'extirper de la bouche des enfants les « parlers grossiers » associés au « patois ». Dans les écoles privées ou confessionnelles, le « signal » est aussi en vigueur aux XIX^e et XX^e siècles comme en portent témoignages d'anciens élèves, La chasse au « patois » bat son plein entraînant brimades et punitions à l'encontre des locuteurs occitans.

Durant des décennies, pas d'impulsion particulière en direction de l'occitan, pas de prise de position officielle. Seules sont faites quelques allusions dans le *Bulletin de l'enseignement libre du diocèse de Rodez*. Ainsi dans les numéros 4, 5 et 6 de 1915 paraissent quelques articles pédagogiques faisant référence à des écrivains occitans et surtout à l'abbé Bessou. L'accent est mis essentiellement sur la moralité de la vie à la campagne, le travail, la famille et, bien sûr, la religion : « L'enfant se pénètre donc et sans effort des idées, des convictions et de la forte discipline religieuse commune à tous les membres de la famille. » N'oublions pas que l'auteur s'adresse aux enseignants des écoles confessionnelles du diocèse de Rodez. Il n'est pas inutile, pour saisir la philosophie de cette éducation de citer quelques passages de l'article :

Plus qu'aux adultes, l'extension et la force de la maison lui apparaît comme une cause pour laquelle il faut vivre, car c'est à elle que se borne son horizon social. De la société, en effet, il ne connaîtra tout au plus que ce que lui révélera la messe le dimanche, c'est-à-dire une humanité recueillie et idyllique, béatifiée semble-t-il par l'office dominical. Il ne verra là qu'hommes dignes et calmes s'enquérant avec intérêt de leurs travaux et de leur maison, discutant sans passion des problèmes du jour mais de problèmes tellement assagis qu'il n'y a plus place ici pour les ardentes controverses de la ville.

Précisément à propos de la ville il ne serait pas inintéressant de comparer certaines idées avancées avec celles développées plus tard par *Calelhon*. Voici ce que dit le pédagogue dans le *Bulletin* sur l'enfant des villes et celui des champs :

Que l'on songe à ses pauvres jeux, à ses étroits horizons, à l'air malsain qu'il respire, aux mille spectacles de laideur, de brutalité ou de perversion qui se disputent ses regards, à cette foule indifférente, anonyme et disparate qu'il coudoie chaque jour et dans laquelle le vice sans vergogne se mêle au luxe le plus insolent ou à la misère la plus sordide; qu'on le suive dans cette vie agitée et fiévreuse où nul ne s'appartient, où la vie intime entre parents et enfants est si rare, si dissipée, si souvent troublée par l'intervention tapageuse des étrangers et que l'on évoque ensuite l'image de la famille de chez nous, des travaux communs, des repas communs, dans la pleine solitude des champs, du père toujours maître de sa destinée puisqu'il n'a rien à demander à personne, commandant à tous dans la maison, et dont toute l'existence est empreinte d'une dignité patriarcale. Ajoutez à cela qu'il recueille intact tout l'héritage moral des ancêtres, presque fatalement perdu pour l'enfant des villes.

À la ville, lieu de dépravation et du péché tout est négatif, noir, pourri par le vice, le propos exhalant un fond de xénophobie, alors que la campagne est relatée comme un Eden où l'on ne trouve que des côtés positifs, un lieu de formation morale et religieuse dont il convient de ne pas s'éloigner sous peine d'être frappé par un mal réprouvé par la religion. Belle vision du patriarcat dans laquelle l'auteur ignore les domestiques, les « *ramonets* », les employés mangeant à une autre table que celle des maîtres et pour certains couchant à l'étable ou à la bergerie (comme c'était le cas pour le grand-père de l'auteur de ces quelques lignes). L'enfant doit rester dans ce moule de la famille, du travail, de la religion. Pour cela il est recommandé la lecture d'auteurs rouergats comme François Fabié et l'abbé Justin Bessou cité plusieurs fois et dont il est conseillé de faire lire aux écoliers *D'Al brès a la toumbo* [Du berceau au tombeau] :

Pourquoi n'apprendraient-ils pas à leurs jeunes élèves à goûter comme il convient nos trésors littéraires comme les beaux poèmes de Bessou et de Fabié [...] Nous avons connu autrefois de ces bons maîtres de village que tout le monde aimait et qui mettaient leur orgueil à nous enseigner les vieux proverbes patois qu'ils avaient recueillis.

Il ne s'agit pas d'apprendre la langue d'oc pour elle-même, ses qualités et ses capacités à exprimer l'être humain et la vie comme toute autre langue mais elle est associée à l'éducation morale et religieuse, traitée de « patois » et par la suite associée aux chants du terroir et aux danses folkloriques. Aucune directive départementale de l'enseignement confessionnel n'incite à l'enseignement de l'occitan dans les écoles privées. Si des initiatives en faveur de la langue d'oc existent, elles sont ponctuelles, limitées dans le temps et le fait d'individualités comme celles que l'abbé Henri Fournier tente petitement, bien plus tard, au collège Sainte-Marie à Rodez, malgré une forte opposition des collègues et de sa hiérarchie. De même certains cours dont

nous avons fait état¹ sont dispensés au grand séminaire de Rodez, au collège privé d'Espalion ou à Saint-Gabriel à Saint-Affrique avec l'abbé Valat par exemple, donc au niveau des collèges ou lycées. Comme dans les écoles publiques, c'est durant la seconde guerre mondiale que l'on voit poindre l'occitan dans certaines écoles.

Rien de notoire ne paraît pendant près d'une dizaine d'années. Il faut attendre 1952, année suivant le vote de la loi Deixonne, pour lire dans le *Bulletin de l'enseignement libre de l'Aveyron*² un article de monsieur Roger Bou³ intitulé « La langue d'oc à l'école ». Cet article, de l'aveu même de son auteur⁴, « [...] avait dû être demandé par la hiérarchie ou le directeur de l'enseignement confessionnel de l'époque ».

Si monsieur Bou rappelle en quelques phrases l'histoire de la langue d'oc, il la situe comme langue du passé et voit son enseignement sous l'angle utilitaire. Pour lui, la loi Deixonne :

[...] c'est aussi la promesse d'un nouvel essor. Des candidats bacheliers ont subi en juin dernier une épreuve orale facultative de langue d'oc. Il rappelle les termes de la loi : « À l'école primaire, une heure hebdomadaire d'activité dirigée peut être consacrée à la pratique de la lecture et de l'écriture du dialecte local, à l'étude de nombreux morceaux choisis de la littérature correspondante » [...] Tous ceux qu'intéressent le culte du terroir, le maintien de nos traditions, la survivance d'une langue nerveuse et sonore, la fidélité à une authentique civilisation se réjouiront de la promotion officielle de nos dialectes.

Nous sommes dans le registre des idées habituellement charriées : langue du terroir, du passé, dont l'authenticité mise en avant flaire bon les racines identitaires. Si Roger Bou fait référence aux troubadours et à Mistral et trouve, dans un jugement un peu sommaire, la langue d'oc « nerveuse et sonore », il la juge sur le déclin, voire moribonde puisqu'il s'agit pour lui d'une opération de survie. Notons qu'il ne s'agit pas d'un plaidoyer en faveur d'un enseignement généralisé de la langue, l'auteur de l'article ne s'engage pas et n'engage pas l'enseignement en général, mais il voit dans la loi un élément de réjouissance uniquement pour ceux qui s'intéressent aux traditions. Il semble entrebâiller un peu plus la porte par la suite en précisant :

Nous avons à défendre un héritage de culture, à faire connaître les écrivains de notre terroir [...] Une action scolaire est nécessaire pour les diffuser, mais elle demande une formation pédagogique adéquate.

1. Abbé Henri FOURNIER, *Rapport au premier congrès du collège d'occitanie*.

2. *Bulletin de l'enseignement libre de l'Aveyron*, n° 2, décembre 1952-janvier 1953.

3. Roger Bou est alors professeur de français et d'espagnol à l'institution Saint-Joseph dont il devient directeur de 1966 à 1972. Il enseigne également à l'institution Notre-Dame des Treize-Pierres et au petit séminaire des Graves à Villefranche-de-Rouergue. Il est nommé directeur de l'enseignement libre pour le département de l'Aveyron en 1972, fonction qu'il occupe jusqu'en 1991. Il prend la responsabilité de la formation des maîtres de l'enseignement confessionnel jusqu'en 1995, date à laquelle il va à Rome pour remplir certaines fonctions auprès du Saint-Siège. Il est donc certain qu'il avait alors la confiance de l'évêché pour écrire cet article et formuler cette opinion.

4. Entretien avec monsieur Roger Bou du 19 novembre 2008 à Rodez.

Héritage d'un passé, écrivains confinés au niveau du terroir, l'universalité de leur langue et de leur message est loin d'être prise en compte. Toutefois il y a la reconnaissance des insuffisances des enseignants dans ce domaine et de la nécessité de leur formation. Pour ce faire, il préconise l'utilisation des « cours dispensés par correspondance par le collège d'Occitanie, fondé en 1927 et dirigé aujourd'hui par l'abbé Salvat, professeur de langue et littérature occitanes à l'Institut catholique de Toulouse... ». Aux cours envoyés il recommande d'adjoindre l'utilisation du livre *Gramatica occitana*¹ du même abbé Salvat. C'est un moyen sûr de rester entre gens de même sensibilité et de ne pas mettre entre les mains des élèves des cours qui s'écarteraient de l'orientation voulue par l'enseignement privé.

Toutefois, pour équilibrer ses conseils, il préconise la réédition du livre *Éléments de langue occitane*² d'Henri Mouly : « On y trouverait, dit-il, en même temps qu'un guide sûr, un ample recueil de lectures, de notions de grammaire et de graphie, de chants, etc. pour l'heure d'activité dirigée consacrée aux choses du Rouergue. » La langue reste donc reléguée au niveau de ces « choses du Rouergue » et puis le livret d'H. Mouly étant épuisé la littérature de l'instituteur laïque ne rentrera pas dans les écoles confessionnelles.

Si monsieur Bou prend autant de précautions, c'est que, dès le début de son article, il pose clairement les limites à l'enseignement préconisé des dialectes, donc de la langue d'oc : « Ils ne sauraient faire tort au français ; ils peuvent au contraire servir à l'enseigner. Mais le temps n'est plus où l'on pouvait rougir de s'exprimer en patois. » Précision en forme de garde-fou évident. Nous retrouvons la prééminence du français, tant de fois énoncée, et le rôle subalterne de l'occitan, barreau d'échelle pour accéder à la langue nationale. L'article se termine par un avis en forme d'injonction :

Si cet enseignement n'est pas encore sanctionné au Certificat d'études comme il l'est au baccalauréat — il pourra l'être dans l'avenir — il est essentiel dans l'intérêt de nos enfants et de notre terroir qu'il entre le plus tôt possible en application. Il faut se mettre à l'œuvre, petitement d'abord, certes et sans beaucoup de moyens, mais si l'on « bouge », les moyens viendront car la propagande des sociétés folkloriques, des Amis de la langue d'oc, du Félibrige, portera ses fruits.

Lou rasin brun boui dins la tino

Lou vin de Dieu gisclara lèu.

(Frédéric Mistral, neveu, Capoulié — président — du Félibrige)

Le raisin brun bout dans la cuve,

Et le vin de Dieu va jaillir. (Traduit dans le texte)

Roger Bou

1. [Grammaire occitane].

2. Le petit livret d'Henri Mouly *Éléments de langue occitane*, paru en 1939, vite épuisé, ne fut réédité à l'initiative de la Section départementale du SNI qu'en 1967.

Le souci est évident, au niveau de la hiérarchie, de voir les élèves de l'enseignement confessionnel ne pas prendre de retard dans une matière scolaire qui pourrait bien gagner en importance dans les temps futurs, notamment dans les examens. L'histoire a montré combien les prévisions en matière de langues et de Certificat d'études n'ont pas évolué de façon linéaire. Toutefois l'existence de la loi Deixonne interroge et fait bouger les lignes, même s'il ne s'agit que d'un frémissement. Rien ne permet de dire, de l'avis même de l'ancien directeur de l'enseignement privé aveyronnais, si cet avis est suivi d'un quelconque effet dans les années 1950-1970. Aucun témoignage, aucune trace d'une quelconque mise en place d'un enseignement suivi de la langue d'oc dans l'enseignement privé confessionnel n'apparaît, cela n'occultant pas les possibilités d'initiatives particulières de la part de certains enseignants.

En cette fin des années cinquante, et au début des années soixante, les soucis sont ailleurs pour l'enseignement privé, avec la mise en place des réformes prévues par la Loi Debré, et les modifications que cela entraîne. Il faut attendre 1976 pour voir l'instauration, à l'école primaire du Sacré-Cœur de Rodez, sous la direction de M. Albert Bibal ¹, d'un enseignement suivi et structuré assuré par M. Maurice Bony ². Il s'agit d'une heure hebdomadaire d'occitan dispensée aux élèves du cours préparatoire au cours moyen 1^{re} année, durant les activités dirigées. Historiettes, contes, chants et lectures, se succèdent, l'ensemble mené sous une forme ludique. Dix années durant, de 1976 à 1986, les élèves des classes du Sacré-Cœur bénéficient d'une sensibilisation à l'occitan. M. Bony intervient également dans le collège de la même école au niveau des classes de 4^e et de 3^e. Les élèves participent sur la base du volontariat, durant une heure d'étude, ce qui limite bien sûr leur nombre et le suivi dans les cours, même si la langue semble intéresser un assez bon nombre d'entre eux. Il est à noter que quelques contacts ont lieu avec Serge Carles occupant les fonctions de conseiller pédagogique en occitan dans l'enseignement public, dès 1983. Monsieur Albert Bibal, professeur d'espagnol, prendra le relais de M. Bony pour assurer cet enseignement d'occitan en classes de 4^e et de 3^e jusqu'à son départ à la retraite en 2007.

Nous savons que l'abbé Louis Combes (*Cantalausa*) a dispensé des cours d'occitan quelques temps, dès 1973 et au cours des années 1980-1990, aux élèves de Sainte-Marie, Sainte-Procule et au lycée de La Roque notamment pour les élèves ayant choisi l'option langue régionale au baccalauréat. Comme il le dit lui-même dans son livre ³ :

1. Monsieur Albert Bibal qui fut trésorier de l'association félibréenne du *Grelh roergat*.

2. Monsieur Maurice Bony fut surveillant général et maître d'internat dans l'école du Sacré-Cœur de Rodez de nombreuses années, ainsi que secrétaire du *Grelh Roergat* jusqu'en 2008. Entretien du 5 novembre 2008.

3. Louis COMBES (*Cantalausa*), *Sus la dralbas de la vida* [Sur les chemins de la vie], Onet-le-Château, Romieu et Canitrot, 2000, p. 249.

Comencèri amb tres escolans, que los provisors de l'època presavan pas brica l'intrusion del « patés » dins lo cicle d'estudis de l'ensenhament segondari. Aqueles tres escolans foguèron talament contents, e o escampilhèron talament plan, que n'agèri trenta l'annada d'après. Los professors de latin, d'espanhòl e d'alemand n'èran pas rossèls. Mas, coma mos escolans trapèron de bravas nòtas al bac, lo provisor decidiguèt de favorir aquel « patés » que se quilhava pauc a pauc sul pedestal de « lenga regionala ». Adonc, agèri lèu 300 escolans demest los 500 del primièr licèu. Un segond licèu me prepausèt alara, sens qu'ò demandèssi, qualques autras oras d'occitan. Un licèu agricòla me requisiguèt atanben. Ensenhèri donc l'occitan a temps plen.

Je commençai avec trois élèves, car les proviseurs de l'époque n'appréciaient pas du tout l'intrusion du « patois » dans le cycle d'études de l'enseignement secondaire. Ces trois élèves furent tellement contents, et ils firent une propagande telle, que j'en eus trente l'année suivante. Les professeurs de latin, d'espagnol et d'allemand n'en revenaient pas. Mais comme les élèves eurent de bonnes notes au bac, le proviseur décida de favoriser ce « patois » qui se haussait peu à peu sur le piédestal de « langue régionale ». J'eus donc bientôt 300 écoliers en plus des 500 du premier lycée. Un second lycée me proposa alors, sans que je le demandasse, quelques autres heures d'occitan. Un lycée agricole me demanda également. J'enseignai donc l'occitan à temps plein.

Même si l'on ajoute quelques conférences données par Jean Monteillet au cours des années cinquante et Jean Boudou dans les années soixante, compte-tenu de l'importance de l'enseignement privé et confessionnel dans le département, c'est très peu. Nous sommes très loin de l'action en profondeur menée dans l'enseignement public. Aujourd'hui, certaines actions de sensibilisation à la langue d'oc voient le jour dans certaines écoles privées, avec l'action d'animateurs, intervenants extérieurs. Certaines d'entre elles participent aux rassemblements départementaux¹ organisés par les conseillères pédagogiques de l'enseignement public, Mesdames Colette Pailhasse et Véronique Aureille. Mais il n'y a pas d'état prévisionnel particulier en vue de la création de classes bilingues comme dans l'enseignement public.

On peut dire qu'aucun effort particulier ne se manifeste dans la hiérarchie de l'enseignement confessionnel en faveur de l'enseignement de l'occitan à l'école. Peut-être cette situation évoluera-t-elle après la toute récente inscription des langues régionales dans la constitution au titre de patrimoine national et le vote de la loi autorisant son enseignement qui vient de voir le jour en juin 2013.

1. Voir la fin du film : le rassemblement de Bozouls d'avril 2008 comprenant des élèves d'écoles primaires publiques et privées.

6 Les *Calandretas*¹

C'est en 1979, qu'est née à Pau la première école *Calandreta* ayant pour objectif de dispenser un enseignement de la langue occitane en immersion. En Aveyron, la première a été créée à Rodez en 2000 et une seconde a vu le jour en 2005 à Millau. De type associatif, ces écoles sont à l'écart de l'enseignement public ou confessionnel.

Créées à l'initiative de la Confédération des *Calandretas* dont elles doivent avoir l'agrément et à la demande de quelques parents, elles doivent, comme les établissements d'enseignement privé, faire la preuve de leur viabilité pendant 5 ans avant de passer contrat avec l'État. Cela implique la nécessité de trouver des locaux et des moyens d'existence, donc beaucoup de frais. Elles ne peuvent donc fonctionner que par un accord des collectivités territoriales qui fournissent les moyens en locaux et personnel de service, ce qui les rend tributaires du bon vouloir d'élus locaux. D'où le côté aléatoire de leur existence.

La philosophie de l'enseignement dispensé dans ces écoles est consignée dans une charte votée par l'Assemblée Générale de Limoux le 21 mai 2005. Elle comprend quatre points et un certain nombre d'articles. Nous en relevons quelques-uns :

1 — Le but

1.1 : L'objectif de *Calandreta* est de transmettre la langue et la culture occitanes aux enfants en assurant leur scolarisation en occitan dès l'école maternelle [...]

3 — Immersion pédagogique.

3.1 Dans chaque établissement *Calandreta*, l'occitan est la langue enseignante et enseignée, tant à l'oral qu'à l'écrit. [...]

3.2 Les apprentissages se font d'abord en occitan, puis le français rentre en classe après l'acquisition de la lecture en occitan, progressivement, pendant le cycle 2, de manière différenciée. Les heures de français en premier degré dans *Calandreta* sont ainsi planifiées chaque semaine : CE1 = 3 h, CE2 = 4h, CM1 = 5 h, CM2 = 6 [...]

4 — Action culturelle

Chaque établissement participe à l'action culturelle occitane et s'associe à la vie culturelle de son quartier.

[...]

Les quatre aspects : associatif, linguistique, pédagogique, et pratiques culturelles occitanes sont inséparables : c'est leur conjonction qui s'identifie sous le vocable « *Calandreta* ».

Si les buts semblent assez clairs, le fonctionnement de ces écoles reste d'ordre privé associatif et lors des premières années de création, une partie du personnel sous contrat est payée par l'association. Au-delà des déclarations de la Charte, nous lisons dans l'hebdomadaire *La Setmana* n° 614 du 30 mai au 05 juin 2007 un compte rendu d'Assemblée de *Calandretas* qui s'est tenu à Limoges. Il y est rappelé que la

1. Ce mot signifie « petites alouettes » ou « jeunes apprentis ».

Calandreta de Millau coûte cher (il faut payer la location des locaux) et l'article précise :

Jean Lois Blenet, president de la Confèderacion des Calandretas, regreta qu'ajan creat una classa bilingua del public un an après de la creacion de la Calandreta. Pensa qu'és pas una bona causa e que la coabitacion es possible, a condicion que se faga quand la Calandreta es ja plan installada e ajudada per las collectivitats.

Jean Louis Blenet, président de la Confédération des *Calandretas*, regrette qu'on ait créé une classe bilingue dans le public, un an après la création de la *Calandreta*. Il pense que ce n'est pas une bonne chose et que la cohabitation est possible, à condition que cela se fasse quand la *Calandreta* est déjà bien installée et aidée par les collectivités ¹.

1. Il n'y a pas de collège *Calandreta* en Aveyron. À titre d'exemple, dans l'Hérault, le recrutement est difficile et le collège Léon Cordes à Montpellier accueille, en tout et pour tout, une centaine d'élèves, 89 en 2015 venant de tous les coins du département : Béziers, Pézénas, Gignac, Mèze et même de l'extérieur : Nîmes, Narbonne. Des difficultés financières existent puisqu'une vente aux enchères de toiles de peintres régionaux a eu lieu le 12 juin 2008 au profit des écoles *Calandretas*.

Par ailleurs les conditions sociales des salariés semblent plus que précaires puisqu'elles les ont entraînés à faire grève au cours du mois de mai 2013. Voici le contenu du tract distribué par le Collectif des salariés : *Salariats del collègi Leon Còrdas en cauma. Malgrat la precaritat (contactes CAE, etc.) de la màger part de nosautres, lo CA de l'Associacion del collègi gausèt prene la decision de pas pus pagar lo 1^{er} jorn de carència per cas d'arrèt malautià. De mai devèm encarar dins lo nòstre quotidian al prèp dels enfants : - la deterioracion de las nòstras condicions de trabalh (pressions permanentas e mai, de còps, davant los enfants, metòdes de « management » autoritàrias e injustificadas.*

- lo mesprètz mostrat per la còla dirigenta envèrs nosautres (pas cap de concertacion, pas cap de dialòg, pas cap de fisança...)

Fàcia a la sordesa del burèu de l'Associacion, foguèrem obligats en darrièra instància de nos declarar en cauma reconductibla despuèi lo diluns 20 de mai a 8h00.

Vòs convidam a nos rescotrar lo divendres 24 de mai davant lo collègi tre 17h30.

« Se ligar per far escola »

O dire es plan, o far, çò que volèm.

Salariés du collège Léon Cordes en grève

Malgré la précarité (contrats CAE, etc.) de la majorité d'entre nous, le C.A. de l'Association du collège osa prendre la décision de ne plus payer le 1^{er} jour de carence en cas d'arrêt maladie.

Nous devons également supporter dans notre quotidien auprès des enfants :

— la détérioration de nos conditions de travail (pressions permanentes et même, parfois, devant les enfants, des méthodes de « management » autoritaires et injustifiées),

— le mépris dont fait preuve envers nous l'équipe dirigeante (aucune concertation, aucun dialogue, aucune confiance...)

Face à la surdité du bureau de l'Association, nous avons été obligés en dernière instance de nous déclarer en grève reconductible depuis lundi 20 mai à 8h00.

Nous vous invitons à nous rencontrer le vendredi 24 mai devant le collège dès 17h30.

« S'unir pour faire l'école »

Le dire c'est bien, le faire c'est ce que nous voulons.

Manifestement les conditions de travail dans le collège Léon Cordes de Montpellier sont loin d'être idéales et contribuent à donner une image détériorée des écoles occitanes calandretas qui se présentent

Étrange militantisme pour la langue d'oc qui consiste à dénigrer l'enseignement public dans lequel il est déjà bien difficile d'obtenir des postes affectés à l'enseignement de l'occitan, et qui place les deux écoles en concurrence. Bien des instituteurs que nous avons rencontrés se posent légitimement la question : depuis quand l'enseignement public devrait-il s'effacer devant le privé, fût-il de caractère associatif ? Curieusement, cet article donne l'impression que les *Calandretas* voudraient faire leur pelote au détriment de l'enseignement public. Doit-on réserver la langue d'abord aux membres d'un club qui serait seul à l'initiative, l'école du peuple passant après ? Mais la langue n'est-elle pas le bien de tout le peuple ? En 2008, une trentaine d'enfants suivent les cours en *Calandreta* à Millau et 43¹ à Rodez. En 2013, au cours de notre visite, il apparaît que trente petits millavois suivent des cours, maternelle et primaire confondues et quarante élèves ruthénois². Cet enseignement, s'il a le grand mérite d'être bilingue, présente les inconvénients d'une organisation de type associatif. Comme toutes les associations il est tributaire d'aides, de subventions, parfois de prêts de locaux et d'aides de bénévoles avec les hauts et les bas de ce mode de fonctionnement et des risques d'étiollement voire de mise en danger de bon fonctionnement.

D'autre part ce système apparaît à beaucoup d'Aveyronnais comme une mise à l'écart de la langue d'oc, un enseignement réservé, parallèle, voire de chapelle. L'Aveyron a connu suffisamment de concurrence scolaire pour savoir ce que cela coûte. Pour beaucoup d'occitanistes, il convient de voir plus large, la langue occitane le mérite ; d'où l'intérêt manifesté par les familles aveyronnaises à voir développé cet enseignement dans les écoles publiques. Comme toutes les langues de France, la place de la langue universelle qu'est la langue d'oc est au sein d'un enseignement pérenne que seul un service d'Éducation Nationale d'enseignement public, obligatoire, laïque, gratuit doit assurer et qui offre en outre le grand avantage d'avoir des écoles dans chaque commune.

parfois dans la presse comme des modèles de pédagogie Freinet, de partage, de fraternité, de convivialité et de démocratie participative. À Baillargues, dans l'Hérault, pour une création éventuelle de *calandreta*, la participation financière des parents d'un montant de trente euros par mois est demandée pour le fonctionnement. Pour les tenants d'un enseignement public, laïque et gratuit, ce sont là des conditions inacceptables pouvant entraîner la mise à l'écart d'enfants de familles en difficultés financières.

1. Chiffres fournis par M. Jean-Pierre Gaffier, président des *calandretas* aveyronnaises.

2. Chiffres fournis par les directrices de ces écoles lors de la visite du 8 octobre 2013 au cours de laquelle nous avons pu voir une étonnante statue de la Vierge qui, de ses quelques trois mètres de haut, présidait dans la cour de l'école. Étonnant symbole pour une école qui se veut laïque.

7 La situation du bilinguisme occitan/français en 2013 dans l'enseignement public aveyronnais

Après bien des luttes et des vicissitudes où dominent les difficultés, vont naître les classes bilingues occitan/français, la première d'entre elles voyant le jour en 1989 à Saint-Affrique dont les principaux artisans seront les instituteurs pionniers en la matière Raymond Paulhe et Claude Gaz avec le soutien actif du conseiller pédagogique Serge Carles¹. Une belle initiative qui ne se cantonne pas à l'école primaire mais embrasse tous les niveaux de l'enseignement public de la ville, du collège au lycée, grâce au travail pugnace et efficace de Geneviève et Patrick Couffin dont les enfants Chloé et Gauthier poursuivent l'œuvre en 2013 en enseignant l'occitan respectivement en école primaire à Saint-Affrique et au lycée Foch à Rodez ainsi qu'au collège de Baraqueville.

Voici la situation de ces classes lors de la rentrée 2013, chiffres fournis par l'Inspection académique :

Sites	Années d'ouvertures	Nombre d'élèves en 2013-2014
Saint-Affrique : école Blanchard		
Mat. Ville	1989	
Mat. Gare	2004	161
Élémentaire, Blanchard-Caussat	1989	
La Primaube : école Jean Boudou		
Maternelle	1994	
Élémentaire	1994	113
Villefranche-de-Rouergue		
Maternelle	1994	
Élémentaire	1994	81
Baraqueville		
Maternelle	2000	
Élémentaire	2000	103
Espalion		
Anne Franck et Jean Monet		70
Marcillac-Vallon		
Jean Auzel		58
Millau		
Mat. Jean-Henri Fabre	2006	
Élémentaire	2007	49
Eugène Selles		38
Rodez		
École Cambon : débuts MS/CP/CE1	2011	30
Total		703

1. Serge Carles, voir son action dans sa biographie en fin de volume.

Ce nombre témoigne d'une vitalité certaine et montre que lorsque ces sites sont mis en place ils sont viables et le nombre d'élèves progresse. Il a pratiquement doublé dans les classes bilingues de l'enseignement public entre 2000 et 2013; l'Aveyron est en pointe dans l'académie de Toulouse et des projets sont en cours pour la création d'autres sites bilingues. Ces progrès, ces avancées, sont dus à la volonté des parents d'élèves qui ont un rôle fondamental dans ces créations et à la pugnacité des enseignants bien secondés par des conseillers et conseillères pédagogiques dont l'encadrement, l'aide sur le terrain sont particulièrement efficaces; succédant au pionnier Serge Carles, dont nous parlons par ailleurs, soutenu par l'inspecteur pédagogique régional d'occitan pour l'académie de Toulouse Gilbert Mercadier, ont pris le relais successivement Christian Andrieu, Claude Azéma, Francis Fréjaville, Alain Marc, Françoise Gorgeon, Colette Pailhasse, Véronique Aureille.

Cependant, malgré une fréquentation des classes bilingues un peu plus élevée en Aveyron que dans l'ensemble de l'académie, c'est peu si l'on considère les 18 718 élèves du premier degré dans le public et les 5 712 élèves du privé¹. Notons qu'à ce jour, il n'y a aucun site bilingue occitan-français dans l'enseignement privé confessionnel. Des réticences, des pesanteurs subsistent encore et les professeurs se lancent souvent dans l'approche de l'anglais, les directives nationales les incitant à aller dans ce sens.

Dans l'enseignement secondaire public, les élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans les collèges publics bilingues à Villefranche-de-Rouergue, Baraqueville, Saint-Affrique et 17 collèges dispensent des cours de langue d'oc. Cinq lycées (Aubin, deux à Rodez, Saint-Affrique, Villefranche-de-Rouergue) proposent l'option occitan langue vivante au baccalauréat pour un effectif fluctuant. Outre la famille Couffin, de nombreux professeurs dont Yvon Puech, Régine Rigal, Jean-Louis Courtial, Renat Jurié, Simone Fenayrou... et bien d'autres ont poursuivi, poursuivent et poursuivront l'œuvre entreprise.

Toutefois, au-delà de cet enseignement officiel, structuré, une action de sensibilisation plus large, s'adressant à toutes les écoles du département qui le souhaitent a été mise en place. Pilotée au départ par le *Centre* culturel occitan du Rouergue, (CCOR), l'action a pris de l'ampleur. La structure du CCOR s'avérant un peu légère vu l'importance de la tâche, une Association pour le développement de l'occitan, l'ADOC², a été créée. Elle fonctionne grâce à une subvention annuelle du conseil général qui soutient son action depuis 2003.

Des animateurs et animatrices interviennent dans les classes. Choisis pour leurs capacités en occitan et leurs compétences pédagogiques, ces intervenants sont des

1. Chiffres donnés par M. Christin Patoz, inspecteur d'académie en Aveyron.

2. Association pour le développement de l'occitan, créée en 2006. Président : Yves Durand, comédien; co-directeurs : Jean-Pierre Gaffier, employé à la Mission départementale à la culture au conseil général de l'Aveyron et Yves Blenet; membres du bureau : M^{mes} Colette Pailhasse et Françoise Gorgeon, conseillères pédagogiques, M^{me} Colette Scudier de la Mission départementale à la Culture.

permanents d'associations touristiques, mères de famille au foyer, femmes d'agriculteurs, jeunes étudiants en formation en CAPES qui ont l'agrément de Monsieur l'inspecteur d'académie et travaillent de concert avec les conseillères pédagogiques Colette Pailhasse et Véronique Aureille. Leur rôle est de sensibiliser les enfants à la langue occitane. Leur intervention, essentiellement orale au départ pour accoutumer les élèves à la musique de la langue, comptines, chants, répétitions de phrases ayant trait à la vie de tous les jours, se poursuit par une trace écrite et des petits dessins illustratifs, pour arriver à la lecture de textes.

Harmonisation et coordination du travail sont mises en place en début d'année scolaire pour l'ensemble des acteurs sous la houlette des conseillères pédagogiques.

Suivent plusieurs grands rassemblements des jeunes acteurs qui ont eu lieu dans différentes villes du département, comme nous pouvons le constater sur le document filmé¹. Lieux de rencontres et d'échanges, ces moments conviviaux permettent aux élèves de constater qu'ailleurs aussi on parle l'occitan, que ce n'est pas une langue pour quelques-uns, dans leur petit village, mais qu'elle connaît une large diffusion. N'est-ce pas un de ces petits participants qui revenant chez lui annonce fièrement à ses parents : « Je suis allé dans un village où tout le monde parlait occitan ! » ?

Ainsi sur quelques années d'école primaire, un certain nombre de thèmes familiers aux enfants sont abordés, leur permettant d'acquérir du vocabulaire et d'utiliser la langue d'oc. Ce sont ainsi des milliers d'enfants qui, chaque année, entendent et pratiquent l'occitan au sein de leurs classes à raison d'une demi-heure par semaine, parfois plus. En 2007, chaque intervenant a assuré une moyenne hebdomadaire de 32 animations ; 36 des 46 cantons du département étaient concernés, 169 classes dans 88 écoles, ce qui représente 23 % des écoles et 3 791 interventions. Ainsi en 2013, 9222 élèves ont pu, de façon suivie, avoir un contact avec l'occitan. Sur 18718 élèves scolarisés dans l'enseignement public et 5712 dans le privé, cela représente un taux intéressant de plus de 49 % soit près de la moitié des élèves. Les écoles participantes à cette sensibilisation le font sur la base du volontariat et sont indistinctement publiques ou privées. Et les réponses positives aux propositions de l'A.D.O.C. sont de plus en plus nombreuses chaque année.

Il y a donc de réelles possibilités de développement de l'enseignement de l'occitan dans les écoles aveyronnaises. Malheureusement le nombre de stages de formation des professeurs des écoles se rétrécit comme peau de chagrin et les quelques rares possibilités encore existantes sont réservées à d'autres matières selon les instructions ministérielles du moment. Notons que toutes les initiatives sont prises et financées par des services publics, même si des classes privées participent aux animations.

Les jeunes élèves du département ont aussi l'opportunité de rentrer en contact avec l'occitan par l'approche du théâtre. La Mission culturelle du département mettant

1. Rassemblement de Bozouls, document filmé joint.

en scène des pièces de théâtre occitan, elle invite les écoles des villages concernés à la préparation des pièces, à la mise en place des décors, aux répétitions et ensuite, bien sûr, au spectacle.

En 1994 c'était *L'enfant polit* de Jean Boudou; 1995, *Joan de l'Ors* d'André Lagarde; 1996, *Cançons pels enfants* de Jean-Louis Courtial; 1997, *Las aurelhas del diable* de Cantalansa; 1998, *Floreta e Pietonèl* de Jean Boudou; 2001, *La Pacha del Fantasti*, Justin Bessou; 2002, *Beloneta*, Jean-François Blader; 2003, *Nasr Eddin*, Yves Rouquette; 2004, *Lo peis de la corona*, Justin Bessou, et *Calicobat*, Adeline Yzac; 2005, *L'enfant polit*, Jean Boudou; 2006, *Lo lop*, Gilles Buonomo, 2007, *Estrange estrangier*, Anne Clément et *Julon e la balena*, Jean-Paul Catala. En 2008-2009, c'est la pièce d'Yves Rouquette *Lo bossut que voliá far lo torn de França*¹, qui permet à des enfants d'un certain nombre d'écoles² d'approcher le théâtre et la langue.

La sensibilisation se fait à des degrés divers au travers de nombreux projets transversaux comme la toponymie, la musique, les chants, les créations artistiques, la littérature...

Sur douze années et 520 représentations, ce sont 28 847 enfants qui ont assisté à des pièces de théâtre en langue d'oc. Pour la seule année scolaire 2012-2013, 3 504 ont bénéficié d'une initiation et 5 042 d'une sensibilisation. Un effort évident est donc fait pour mettre les élèves en contact avec l'occitan dans un maximum de domaines culturels, cela malgré une participation des acteurs politiques que l'on peut qualifier de globalement timide.

8 Action ou immobilisme des responsables politiques ?

Au plan national, après la loi Deixonne de 1951, c'est le calme plat pendant plus de vingt ans, malgré le dépôt de très nombreuses propositions de loi venues d'horizon politiques différents mais restées sans écho. Par la suite, les lois Haby puis Savary et Jospin feront avancer sensiblement les choses. Au plan local, seul Jean Briane, élu député centriste de la 1^{re} circonscription de l'Aveyron en 1971, marque un attachement à voir considérée et développée cette langue d'oc qu'il connaît bien. Par ses interventions au niveau ministériel sous le Gouvernement d'union de la gauche de Pierre Mauroy, il aide à la création, dès 1982, du premier poste de conseiller pédagogique pour la langue occitane dans le département³. Quelques années plus tard, en 1985⁴, il dépose une première proposition de loi sur le statut et la promotion des langues et cultures régionales. Comme bien d'autres propositions élaborées sur le

1. [Le bossu qui voulait faire le tour de France].

2. Les écoles ont pu participer à Lassouts, Cruéjous, Montbazens, Firmi, Ceignac, Rignac, Luc, Villecomtal, Pruines, Nauviales.

3. Poste qui sera occupé par Serge Carles.

4. Proposition de loi n° 2711 déposée le 20 mai 1985.



Dessin de Bénédicte SAMBO (Suisse)

sujet, elle ne viendra jamais en discussion à l'Assemblée nationale. Elle sera suivie d'une autre proposition de loi le 08 septembre 1988¹. Après un exposé des motifs, assez long et qui se veut exhaustif, nous relevons quelques propositions concernant l'enseignement :

Art. 7 — L'étude de l'histoire et de la civilisation régionales sera intégrée dans l'étude des sciences humaines et des disciplines littéraires, artistiques et sportives à tous les niveaux de l'enseignement.

1. Proposition de loi relative au statut et à la promotion des langues et cultures régionales, n° 266, déposée le 08 septembre 1988 par Jean Briane et les députés centristes parmi lesquels nous relevons les noms de François Bayrou et Dominique Baudis.

PREMIER ET SECOND DEGRÉ

Art. 8 — Un enseignement de la langue de la région concernée est proposé à tous les niveaux et dans tous les établissements relevant des ministères de l'Éducation et de l'Agriculture...

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Art. 9 — L'État organise la formation initiale et continue des enseignants de langue régionale dans les écoles normales, les centres de formation des enseignants existants et à créer, à l'université et par des stages et cours divers, notamment par correspondance. Des unités de valeur obligatoire de langue et culture régionales sont intégrées dans la formation de tous les nouveaux instituteurs... Sont mis en place :

- une agrégation, un CAPES et un DEUG spécialisés,
- des épreuves optionnelles de langue et culture régionales dans le cadre de tous les autres concours de recrutement...

CLASSES BILINGUES

Art. 10 — Lorsque les conditions nécessaires sont réunies, l'État met en place des classes bilingues, français-langue régionale, et des cours en langue régionale...

Les articles 11 et 12 traitent respectivement de l'enseignement supérieur et des examens et concours.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Art. 13 — Pour l'organisation administrative et pédagogique, sont mis en place :

- une inspection générale des langues et cultures régionales,
- un corps d'inspecteurs régionaux à raison d'un inspecteur par académie concernée.

Suivent les articles concernant l'audiovisuel et la vie publique et administrative. Alors que les parlementaires aveyronnais précédents sont restés discrets, voire muets sur la question, Jean Briane est le premier à s'engager avec autant de clarté dans la promotion de l'occitan. Mais comme bien d'autres propositions elle restera dans les tuyaux. Les Aveyronnais sont largement informés par le bulletin trimestriel *Rouergue avenir*, distribué par le député aux électeurs de la circonscription et à tous les élus du département ; un numéro spécial publie l'intégralité des motifs et la proposition de loi, ainsi que de nombreux avis et témoignages de personnalités du département¹. Tous les intervenants sont des défenseurs de l'occitan et se présentent comme tels,

1. *Rouergue avenir, pour le progrès économique, social, humain en Rouergue*, Rodez, n° 44, automne 1990, Jean Gibergues, de l'Agence du patrimoine rouergat ; avis et témoignages de :

- Cantalansa (Louis Combes), linguiste, traducteur, pédagogue, chercheur, conteur...
- Gilbert Mercadier, agrégé de l'université, conseiller académique pour l'occitan au rectorat de Toulouse,
- Christian-Pierre Bedel, attaché auprès de la mission à la culture de l'Aveyron,
- Maurice Bony, animateur en occitan à l'école du Sacré-Cœur à Rodez, secrétaire du *Grelh roergat*,
- Jean Monteillet, vice-président du Conseil général de l'Aveyron, président de la mission départementale de la culture,

mais on peut légitimement s'interroger sur le fait que l'ancien ministre de l'Éducation nationale, bien que d'origine aveyronnaise, n'ait pas fait davantage dans ce domaine lorsqu'il avait le pouvoir décisionnel. Il convient d'ajouter à cette action le rôle important joué par le député radical de gauche de Villefranche-de-Rouergue Jean Rigal qui, par ses interventions, a contribué à l'obtention d'un deuxième poste de conseiller pédagogique en langue et culture régionale.

Les questions écrites au gouvernement des parlementaires, Alain Marc député et Alain Fauconnier sénateur, montrent un certain intérêt pour le développement de l'enseignement de l'occitan, mais il faut attendre vingt ans, en 2008, pour que se tienne à l'Assemblée nationale un débat ¹ initié par le Gouvernement sur cette question des langues régionales. Après une déclaration de M^{me} Christine Albanel, ministre de la Culture et de la communication ², les députés aveyronnais interviennent : MM. Yves Censi (UMP, Rodez), Alain Marc (UMP), et M^{me} Marie-Lou Marcel. Tous trois reprennent des idées que l'on retrouve dans tous les argumentaires depuis des décennies : « [...] le français, seule langue officielle de la république... » (Yves Censi); « [...] notre nation n'a plus rien à craindre de ses langues régionales... » (Alain Marc); « [...] les nombreuses langues régionales [...] ne nuisent en rien à l'unité et à la prospérité des nations » (Marie-Lou Marcel, idée qu'elle reprend à trois reprises). De même ils jugent nécessaire de préciser qu'il n'y a pas de risque de « tentation régionaliste » (Y. Censi), pas de risque que « les langues régionales ne portent atteinte à l'unité de la nation française » (M.-L. Marcel). Pour avoir été ressassées pendant des siècles, certaines idées ont la peau tellement dure que, même au niveau du Parlement et en ce début de XXI^e siècle, il semble nécessaire à certains de les exorciser.

Chaque intervenant tient à préciser un point très positif, l'intérêt du bilinguisme pour le développement intellectuel de l'enfant, de même que sont citées les écoles associatives *Calandretas*. On peut quand même s'étonner que soient mises en avant des structures privées, certes de type associatif, mais qui restent considérablement minoritaires en termes d'élèves scolarisés, par rapport à l'enseignement public ou l'enseignement confessionnel déjà existant. Les députés avancent l'idée que les langues régionales font partie du patrimoine, idée qui sera reprise et inscrite dans la Constitution lors de la révision au mois de juillet 2008. M^{me} Marcel va jusqu'à demander

— Alain Surre-Garcia, chargé de la promotion de la langue et de la culture occitanes auprès de la direction de la culture et de la communication de la région Midi-Pyrénées,

— Jean Dorandeu, président du Comité français du bureau européen pour les langues minorisées, et même :

— Alain Peyrefitte, membre de l'académie française, ancien ministre de l'Éducation nationale et des affaires culturelles, originaire de l'Aveyron.

1. Assemblée nationale, débat du 7 mai 2008.

2. Il est à noter que ce n'est pas le ministre de l'Éducation nationale (serait-ce le moyen d'écartier les langues régionales de l'enseignement ?).

un amendement de l'article 2 de la Constitution. Ils abondent dans le sens d'une reconnaissance des langues régionales et de la nécessité de préciser leur place par un texte de loi à l'élaboration de laquelle s'est engagée M^{me} la Ministre.

Nous relevons une certaine différence de ton dans les interventions. Yves Censi (Rodez), reste sur des considérations générales, plutôt défensives, tout en réclamant une loi et il éprouve le besoin de terminer son propos sur cette exclamation : « [...] Vivent les langues patrimoniales de France, vive le français et vive la France ! » En matière de nationalisme français, on fait difficilement mieux. Le propos en dit long sur le besoin de se rassurer ou de rassurer ses collègues. Le député de Millau, Alain Marc, ancien conseiller pédagogique d'occitan en Aveyron, est plus précis sur le nombre d'enfants bénéficiant déjà d'un enseignement de l'occitan et rappelle l'intérêt de l'enseignement bilingue. Madame Marcel, s'appuyant sur les mouvements en faveur de la langue d'oc à l'école (notamment le rassemblement de 20 000 personnes à Béziers au printemps 2007), rappelle la loi Deixonne et les circulaires Savary et Jospin, la création du CAPES, les initiatives des régions et les bons résultats scolaires des enfants dans les écoles bilingues ; elle apparaît comme la plus offensive sur la question. Le succès du rassemblement occitan qui a lieu à Rodez chaque année au mois de juillet sous le nom d'*Estivada*, a aussi un effet sur l'opinion publique à laquelle les députés aveyronnais ne sont certainement pas insensibles.

Si ce débat a vu intervenir de nombreux députés, chacun avec sa sensibilité et son appréciation de la question, il est intéressant de relever que pas un seul ne s'est opposé à la reconnaissance officielle de langues régionales, tous argumentant en faveur de leur développement. Le débat aboutira à la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la V^e République qui introduit dans la Constitution l'article 75-1 nouveau au terme duquel : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » C'est un signe de la considération dont elles jouissent dans la population française et plus particulièrement en Aveyron, et un point positif pour le contenu de la future loi qui va voir le jour.

9 Une nouvelle loi pour les langues régionales

C'est dans le cadre de la nouvelle *Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école* [dite loi Peillon] et après bien des luttes, manifestations, pétitions¹ et délégations auprès des ministres et des représentants de l'État et face aux nombreux obstacles dressés sur leur chemin que, soixante ans après la Loi Deixonne

1. Concernant cette loi, 18 organisations ont envoyé des courriers et pétitions au ministre de l'Éducation nationale et aux députés et sénateurs. Il s'agit de :

AIEO : Association internationale d'études occitanes ;

CNU : (Conseil national des universités) Section 73 - Cultures et langues régionales ;

APLV : Association des professeurs de langues vivantes ;

de 1951, les langues régionales sont prises en considération. En Juillet 2013, sous le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon, sont votés des articles de la loi très importants pour la vie (ou survie) des langues de France.

Le sénateur Alain Fauconnier (PS) avait déjà posé en février 2013 une question orale sans débat développant les bienfaits de l'enseignement des langues régionales en mettant l'accent sur la nécessité de créer des postes d'enseignants dans ce domaine. Les postes offerts au concours du CAPES se limitant, depuis 2003, à quatre pour les huit régions occitanes alors que, le nombre d'heures d'enseignement dans ce domaine s'avérant notoirement insuffisant, il en faudrait au moins cinq pour la seule académie de Toulouse.

Le député Alain Marc (UMP) est, quant à lui, intervenu en séance publique le 14 mars 2013 et a argumenté sur le bilinguisme apportant un plus au développement intellectuel de l'enfant et la nécessité de mettre les moyens pour développer l'enseignement des langues régionales.

Les articles de la loi Peillon concernant les langues régionales méritent d'être reproduits intégralement ici.

Article 18 bis

Alinéa inséré :

« Les activités complémentaires mentionnées au premier alinéa peuvent porter sur la connaissance des langues et des cultures régionales »

Article 27 bis

I (nouveau). — L'article L 312-10 du code de l'éducation est ainsi rédigé :

Art. L.312-10.- Les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage.

ACCR : Association des certifiés de créole de la Réunion ;

AELCR : Association pour l'enseignement de la langue et la culture réunionnaises ;

AES : Association des enseignants de savoyard-franco-provençal ;

AILCC : Associaciu di l'Insignanti di/in Lingua è Cultura Corsa ;

ANVT : Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele ;

APLEC : Association Per a L'Ensenyament del Català ;

APC : Associu di i Parenti Corsi ;

Culture et bilinguisme d'Alsace-Moselle ;

DIV YEZH : Association des parents d'élèves bilingues breton/français de l'enseignement public ;

ELTERN Alsace : bilinguisme ;

FLAREP : Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public ;

FELCO : Fédération des enseignants de langue et culture d'oc ;

IKASBI : Association de parents d'élèves bilingues de l'enseignement public ;

LEHRER : Association professionnelle des instituteurs et professeurs pour l'enseignement bilingue paritaire, Metz ;

OCBI : association des parents d'élèves bilingues occitan français (enseignement public).

Cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage.

Le Conseil supérieur de l'éducation est consulté, conformément aux attributions qui lui sont conférées à l'article L.231-1, sur les moyens de favoriser l'étude des langues et cultures régionales dans les régions où ces langues sont en usage.

L'enseignement facultatif de langue et culture régionales est proposé dans l'une des deux formes suivantes :

- 1° Un enseignement de la langue et de la culture régionales ;
- 2° Un enseignement bilingue en langue française et en langue régionale.

Les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales.

II.- L'article L.312-11 du même code est ainsi rédigé :

Art. L. 312-11.- Sans préjudice des dispositions de l'article L.121-3, les enseignants des premier et second degrés sont autorisés à recourir aux langues régionales, dès lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement. Ils peuvent également s'appuyer sur des éléments de la culture régionale pour favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des programmes scolaires.

Annexe

La précocité de l'exposition et de l'apprentissage en langue vivante, étrangère et régionale, est un facteur avéré en la matière.

Il sera instauré un enseignement en langues vivantes dès le début de la scolarité obligatoire. Dans les académies concernées l'apprentissage d'une langue régionale sera favorisé et le bilinguisme français-langue régionale sera encouragé dès la maternelle. La fréquentation d'œuvres et de ressources pédagogiques en langue étrangère ou régionale dans les activités éducatives durant le temps scolaire et les temps périscolaires et extrascolaires sera encouragée.

Dans les territoires où les langues régionales sont en usage, leur apprentissage, pour les familles qui le souhaitent sera favorisé. Ainsi, outre l'enseignement de langues et cultures régionales qui peut être dispensé tout au long de la scolarité par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage, les activités éducatives et culturelles complémentaires qui peuvent être organisées par les collectivités territoriales pourront porter sur la connaissance des langues et des cultures régionales.

Pour favoriser l'accès aux écoles dispensant un enseignement de langue régionale, les élèves résidant dans une commune dont les écoles ne proposent pas un tel enseignement auront la possibilité d'être inscrits dans une école d'une autre commune dispensant cet enseignement sous réserve de l'existence de places disponibles.

À l'évidence, ce texte représente une avancée importante dans la reconnaissance des langues et cultures de France et dans la possibilité d'enseigner les langues régionales. Il offre également une sécurisation juridique face à l'hostilité trop souvent rencontrée sur le terrain ou en haut lieu. L'institutrice et l'instituteur, maintenant nommés professeurs des écoles, ainsi que les enseignants à tous les niveaux, peuvent se sentir

confortés dans leur désir de donner à leur langue régionale la place qu'elle mérite. Une brochure publiée par le ministère de l'Éducation nationale intitulée *Apprendre et enseigner les langues et les cultures régionales dans l'école de la République* montre toutes les possibilités qu'offre la *Loi d'orientation* dans ce domaine, de la maternelle à l'université. Toutefois, comme le précisent certaines associations, la vigilance reste de mise sur les circulaires d'application des textes concernant la volonté affichée de développement précoce des langues ou encore des communes extérieures n'ayant pas de classes bilingues. Mais le fait que le ministre Vincent Peillon ait annoncé une augmentation du nombre de postes mis au concours pour l'enseignement des langues régionales marque un engagement dans l'importance de leur prise en compte dans l'école de la République.

Toutefois, en cette année 2015, la réforme des collèges annoncée par madame la ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem ne présage rien de bon pour l'enseignement des langues anciennes latin et grec ainsi que pour les langues régionales. Il est prévu qu'elles pourraient être enseignées sur les moyens des établissements en complément des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) une heure en classes de 5^e et deux heures en 4^e et 3^e ce qui ne permet pas un véritable accès à la langue et à la culture. Pour quel enseignement ? Avec quels moyens ? Quelles garanties ? Quelle continuité ? Rien n'est prévu en 6^e pour établir un relai avec l'enseignement dispensé à l'école primaire.

À ce jour trop de questions restent en suspens et remobilisent professeurs, parents, élèves et associations pour le maintien et l'amélioration de l'enseignement des langues régionales ; les propos des parlementaires aveyronnais seront jugés à l'aune de leurs votes et de leurs actes.

10 Pourquoi apprendre l'occitan au XXI^e siècle ?

Pour le plaisir, la connaissance, l'initiation au multilinguisme, l'enrichissement, l'histoire, la culture, la convivialité, bien évidemment, mais aussi et surtout, en cette période économiquement difficile, pour l'emploi. Par manque d'information, très souvent les étudiants ignorent les possibilités offertes par les études occitanes : professeur de la maternelle à l'université, traducteur, chargé de mission dans les collectivités territoriales, patrimoine, animation, aide à la personne, libraire, bibliothécaire, comédien, chanteur, traducteur et même écrivain, voilà quelques secteurs de l'activité économique et quelques emplois, parmi bien d'autres, que l'étude de l'occitan peut ouvrir. La radio et la télévision offrent de nombreuses possibilités et certaines entreprises ont d'ores et déjà vu l'intérêt qu'elles avaient à se servir de l'image véhiculée par l'occitan et l'utilisent. Il apparaît que l'occitan est « porteur » selon une expression à la mode. De tout temps langue de la jeunesse, c'est la langue d'avenir.

II Vers la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

Tous les pays démocratiques au monde se trouvent dans l'obligation de faire leur droit aux langues minoritaires pratiquées par les citoyens sur leur territoire.

Dès 1992, l'Union européenne a décidé de soumettre une charte aux états membres. Nous ne pouvons reprendre ici tous les articles de cette charte mais rappeler qu'elle intègre tous les secteurs de la vie sociale, économique, politique. En vingt-trois articles, elle

- reconnaît les langues régionales ou minoritaires et la nécessité de leur sauvegarde,
- invite à prendre des mesures à leur nécessaire promotion par :
 - l'encouragement à les parler et les écrire,
 - leur enseignement en primaire, secondaire, technique, professionnel, universitaire...
 - leur emploi en matière de justice, d'autorités administratives, de services publics...

Dans les médias, « les parties s'engagent, Article 11, 1-a : dans la mesure où la radio et la télévision ont une mission de service public :

i : à assurer la création d'au moins une station de radio et une chaîne de télévision dans les langues régionales ou minoritaires ».

Il s'agit aussi d'encourager l'expression et les initiatives propres aux langues régionales ou minoritaires dans « les activités et équipements culturels, la vie économique et sociale, les échanges transfrontaliers ».

C'est là un engagement fort pris par les vingt-cinq pays européens qui, à ce jour, ont signé cette *Charte*, dont l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni. Depuis bientôt un quart de siècle, la France traînait les pieds. Toutefois, les choses semblaient avancer. Par son vote du 28 janvier 2014, 361 voix pour et 149 voix contre, l'Assemblée nationale adoptait la *Charte*, et permettait ainsi de débloquer la situation ; le Sénat devait se prononcer afin d'aller à un Congrès regroupant les deux chambres en vue d'une révision constitutionnelle pour l'adoption définitive. Malgré une avancée sensible rien n'était donc acquis comme les faits l'ont démontré par la suite. Le mardi 27 octobre 2015, madame Christiane Taubira, Gardienne des sceaux, ministre de la Justice, a proposé et défendu devant les sénateurs un projet de loi constitutionnelle autorisant la ratification de la Charte (projet n° 662, 2014-2015, n° 52). Mais, curieusement, le pouvoir socialiste, le Président de la République François Hollande et le Premier Ministre Manuel Valls, ayant attendu que le Sénat ait une majorité de droite pour proposer le texte de loi, le président de la Commission des Lois monsieur Philippe Bas (Les Républicains) a déposé une motion préalable tendant à opposer la question

préalable selon laquelle la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* serait contraire à la Constitution. La motion ayant été adoptée par 180 votes pour et 155 contre ¹, le projet de loi fut rejeté, le débat clos et le vote sur la Charte repoussé ainsi que des améliorations importantes pour la situation de nos langues régionales. Il conviendrait donc de poser la question titre de cet ouvrage au présent : Qui vole mon « patois » ?

Certes, la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, si elle engage les états, n'est qu'un texte contenant peu d'exigences et beaucoup d'expressions du genre « encouragé », « favorisé », on « veillera à... », on « favorisera... ». Même avec toutes les lois, les chartes et autres décrets, aussi favorables soient-ils, mis à la disposition du peuple de France, il y aura toujours des intermédiaires, d'irréductibles antidémocrates prêts à faire barrage à leur application. Mais ces textes sont des points d'appui favorisant une mobilisation qui reste et restera de mise pour tous les amoureux de la langue occitane et de toutes les langues régionales ou minoritaires. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation actuelle de voir les soutiens à notre langue d'oc de plus en plus nombreux malgré les coups portés par des élus nationaux ; cela ne peut qu'encourager à redoubler d'efforts pour la pratiquer dans la vie de tous les jours et surtout pour sensibiliser nos enfants dans les écoles maternelles et primaires et créer de nouvelles écoles bilingues.

12 Quelles perspectives pour l'occitan aujourd'hui ?

Comme nous venons de le voir, la nouvelle loi pour l'école donne un peu d'oxygène aux langues régionales. Dans le sud de la France, des siècles durant, la langue occitane dominante a donné une certaine unité linguistique à cette région qui représente près d'un tiers du territoire national. L'Aveyron, géographiquement situé au cœur de cet ensemble de trente-deux départements, a vu les pouvoirs politiques, religieux et administratifs locaux relayer les directives nationales visant à imposer le français, surtout de la fin du XIX^e siècle à la seconde guerre mondiale. Comme le prouvent les faits, la langue du sud a payé un lourd tribut aux pouvoirs politiques successifs, à la hiérarchie scolaire, aux enseignants et à l'Église catholique particulièrement influente en Aveyron. Les écoles publiques, privées ou confessionnelles ont été en grande partie le bras armé de la répression anti-patois avec d'évidentes inégalités selon les maîtres et

1. Concernant les sénateurs aveyronnais, Monsieur Jean-Claude Luche, par ailleurs Président du Conseil départemental de l'Aveyron a voté pour la motion, rejetant ainsi l'examen de la Charte et monsieur Alain Marc, Vice-Président du conseil départemental n'a pas pris part au vote. Mais ce dernier n'a-t-il pas déclaré au cours du débat : « ...la Charte européenne n'apporte rien par rapport à la nécessité de préserver et de valoriser les langues régionales... ». On peut se demander si Monsieur Marc, qui fut par ailleurs conseiller pédagogique pour l'enseignement de la langue occitane, a bien lu la Charte.



Dessin de Franck MARGERIN (FRANCE)

les périodes. Les parents, les médias ont pris le relais pour faire du français la langue dominante. L'objectif de ces quelques pages n'était pas de montrer du doigt ou de culpabiliser les uns ou les autres mais, à la lumière d'un certain vécu, il est légitime de se poser la question : pourquoi en ce début de XXI^e siècle où il est souvent question de pluralisme, de démocratie, de choix de vie et d'apprentissage des langues à l'école, la langue occitane, classée « Langue de France » et élément du « Patrimoine », a-t-elle autant de mal à trouver sa place, toute sa place ? Dans ce domaine, les politiques ont-ils quelques raisons de tergiverser, finasser, pour finalement témoigner d'un grand immobilisme ? A-t-on le droit de continuer à priver les occitans de leur langue, de persister dans le vol de leur « patois » ?

Quelques soixante-quinze langues sont recensées sur le territoire de la République parmi lesquelles vingt sont encore parlées dans le seul hexagone¹ mais, à l'évidence, leur reconnaissance et leur droit à l'existence font l'objet d'âpres discussions, de débats, voire d'affrontements. Certains ne voient de bilinguisme que français/anglais, la langue anglaise, langue internationale, ouvrant des perspectives aux élèves. D'autres ne jurent que par un renforcement de l'apprentissage du français devant la supposée faiblesse du niveau des enfants qui entrent en sixième et un risque supposé d'invasion par l'anglais. Que de fois, au cours de leur carrière, les instituteurs n'ont-ils pas entendu les ministres de l'Éducation nationale entonner le même refrain et présenter une école dont la fonction serait d'apprendre aux jeunes écoliers à « lire, écrire et compter » ! Pourtant les nobles buts de notre école, de la maternelle à l'université, consistent bien à éveiller les enfants aux diverses disciplines : littératures, mathématiques, sciences, langues, sports, musique, peinture, histoire, géographie... entraîner à la rigueur de jugement par l'observation et l'analyse scientifique, exercer les capacités intellectuelles et physiques qui permettront plus tard aux adultes de ne pas s'en tenir aux apparences des choses, à l'écume des phénomènes et aux leurres des bonimenteurs et du petit écran, former des citoyens responsables, autonomes dans leurs jugements, porteurs de valeurs démocratiques inscrites dans la déclaration des droits de l'homme ; ce sont là, parmi d'autres, quelques-unes des grandes visées de l'enseignement. Cela implique pour l'enfant une connaissance du monde, de la société dans laquelle il vit à la lumière de celle qui l'a précédé. Pour ce faire, dès le plus jeune âge, à l'école, parmi les nombreux domaines à aborder se situe la langue qui, des siècles durant, fut celle de près d'un tiers de la France : l'occitan. Pourquoi l'exclure (ou presque) de l'enseignement en ce début des années 2000, sinon pour continuer à déposséder le peuple d'oc d'une partie de lui-même et accentuer un peu plus une certaine domination ?

Pour défendre la langue d'oc, certains parlent de racines, de patrimoine, d'autres avancent le terme d'identité. Si les premiers termes figent quelque peu les choses, même si les racines sont vecteurs de vie et l'identité est en construction permanente, les langues, toutes les langues sont sources et reflets de la vie de chaque individu, de groupes d'individus, de peuples, elles portent leur histoire ; on a pu dire que c'était le disque dur des nations et de chacun d'entre nous car langues et cultures sont inséparables. La langue a une fonction d'expression de la pensée, de communication entre les hommes et marque leurs structures mentales car le langage parlé est celui qui,

1. Bernard CERQUIGLINI, « Bon français et mauvaises parlures », *Cahiers pédagogiques*, avril 2004, n° 423, p. 15-17. Bernard Cerquiglini était directeur de la « Délégation générale à la langue française et aux langues de France » (DGLFLF) et auteur du rapport *Les langues de France* remis en avril 1999 au ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Rapport de M^{me} Christine Albanel, qui était alors ministre de la culture et de la communication, lors du débat du 7 mai 2008 à l'Assemblée nationale.

depuis les origines, a précédé le langage écrit. Il en est ainsi pour le peuple d'oc sur son territoire. Un peuple qui, de tout temps, a été ouvert sur l'extérieur, a échangé avec les pays européens et méditerranéens et accueilli bien d'autres peuples. La culture occitane a rayonné dans toute l'Europe. Dante ne voulait-il pas écrire *La Divine Comédie* en langue d'oc ?

Aujourd'hui, les états démocratiques ne songent plus, ou ne devraient plus songer, à brider les peuples mais à reconnaître leurs droits. Pour autant, certains ne peuvent concevoir l'autre sans crainte ou sans mouvement de rejet. Nous sommes des héritiers et en tant que tels, nous devons faire fructifier et valoriser l'héritage linguistique. En ce qui concerne les *Langues de France* dites langues « régionales » voire « patois », ce subtil ou grossier *distinguo* engendre un rapport d'infériorité et une certaine discrimination à leur égard donc à l'encontre de la langue d'oc ; les autorités politiques traînent les pieds pour donner l'oxygène nécessaire au breton, catalan, corse, et autre occitan. La pratique naturelle de la langue d'oc est en déclin, les parents parlant le dialecte ont renoncé à l'utiliser pour échanger avec leurs enfants, la transmission naturelle ne se fait plus et ce phénomène tend à s'amplifier ; même si un certain renouveau se fait sentir, la langue tend de plus en plus à être transmise par l'école, d'où la responsabilité de cette institution. Or les postes d'enseignants dans ces domaines linguistiques sont attribués au compte-gouttes ; malgré les luttes des parents, des professeurs des écoles (instituteurs) et des professeurs du secondaire ou d'université, les ouvertures de classes bilingues ne sont obtenues qu'après d'inimaginables démarches, pétitions et luttes, véritables parcours de combattants. Le président de la République ¹ ne dénonçait-il pas, lors de l'inauguration du Département des arts de l'islam au musée du Louvre, « l'insondable bêtise » des destructeurs du patrimoine, (terme quelque peu pétrifiant concernant les langues), ce qu'il considère comme « une agression à l'égard de toutes les civilisations ». La nouvelle loi écarte quelque peu cette « bêtise » au front de taureau.

Il existe, en ce début de XXI^e siècle, entre six mille et sept mille langues répertoriées sur Terre, utilisées par plus de six milliards d'êtres humains. Entre vingt et vingt-cinq disparaissent chaque année, souvent parce que, transmises oralement, elles ne connaissent pas l'écrit et subissent la conséquence de déplacements de populations dans des lieux étrangers ou hostiles à l'utilisation de leur langue. La mondialisation des échanges, l'impérialisme des cultures dominantes et l'urbanisation accélérée contribuent à la mise en danger de la diversité linguistique. Ce sont des pans entiers de l'histoire qui sont engloutis. Un programme de recherche baptisé *Sorosoro* ² en-

1. François Hollande, président de la République française, discours du 18 septembre 2012 lors de l'inauguration du Département de l'islam au musée du Louvre.

2. « Sorosoro » est un mot rare qui signifie « souffle », « parole » en araki, langue pratiquée par très peu de personnes au Vanuatu, tout petit état du Pacifique. C'est le nom qu'a pris une fondation, rejoignant le travail mis en place dans ce domaine par l'UNESCO.

tend lutter contre la disparition de trop nombreuses langues, mais ses moyens sont très limités. Des idées tenaces persistent comme le fait de croire que connaître deux langues les affaiblirait. Qui peut prétendre que la connaissance de l'occitan affaiblit la langue française ou que les individus voient leur niveau culturel appauvri par le bilinguisme, quel qu'il soit ? Qui peut démontrer que nos anciens, à la pratique orale parfaitement bilingue en occitan/français, étaient moins intelligents que les unilingues d'aujourd'hui ? D'autre part, les personnes plurilingues sont légion à travers le monde et, à notre connaissance, cela n'a jamais nui à leurs capacités intellectuelles ni à l'une quelconque des langues qu'ils pratiquent, bien au contraire. Les tests scolaires effectués auprès des élèves des classes bilingues occitan/français montrent une sensible élévation de leur niveau qui apparaît supérieur à celui des classes unilingues et l'enfant bilingue acquiert une certaine assurance qui va lui donner confiance pour aborder une troisième voire une quatrième langue. Chacun sait très bien que pratiquer deux langues dès l'enfance entraîne à une gymnastique intellectuelle qui offre d'évidentes facilités pour l'apprentissage d'autres langues. Pour qui possède plus d'une voix d'expression pour un même concept, une même idée, l'arbitraire du signe linguistique est perçu comme une évidence. Il oblige à la distinction entre la chose et le mot pour la dire, le bilinguisme présente donc une émancipation vis-à-vis du code unique. Il permet à l'enfant de déployer toutes ses capacités d'analyse et de réflexion, structure son univers sous des formes différentes et complémentaires. Avec un soutien à l'extérieur de l'école, dans sa famille, à travers la toponymie, la patronymie et les expressions courantes, l'enfant trouve un écho à l'étude menée à l'école. Il faut donc saisir la chance que nous avons de posséder encore des locuteurs naturels, Non pour ressasser un passé ou aller vers une certaine autonomie voire un séparatisme, comme le reprochent certains détracteurs de l'occitan par méconnaissance ou mal intentionnés, mais pour avoir une ouverture supplémentaire au monde. Si, historiquement, le Sud a été le foyer de bien des révoltes, des Croquants aux manifestations de vigneron de 1907 en passant par les Camisards, l'idée de nationalisme est exclue de la démarche des défenseurs de la langue d'oc. Être moderne, c'est accepter une culture différente sur le territoire national. Être moderne c'est apprendre le plus possible de langues. Libre à ceux qui le veulent d'apprendre le mandarin, cela leur servira sans nul doute dans leurs projets personnels ou professionnels et leur sera incontestablement une richesse supplémentaire et un facteur d'épanouissement, il convient de mettre les moyens pour leur permettre d'assouvir cette passion ou ce choix. Ceux qui respirent occitan, souhaitent vivre en osmose avec leur milieu par la pratique de leur langue et ne veulent pas voir les enfants d'Occitanie privés de ce moyen d'expression qui fait partie de leur vie doivent pouvoir le faire. À l'évidence, la transmission ne peut s'effectuer sans volonté politique et sans moyens mis à disposition dont l'école.

Mais, diront certains, tout évolue. L'occitan ne serait plus de mise, il serait dépassé, l'étudier serait une perte de temps ? Est-ce perdre son temps que connaître la vie de

nos prédécesseurs, leur littérature, leur histoire qui est aussi la nôtre ? Peut-on accepter que soient effacés de la mémoire les troubadours, trouveurs de rimes, qui ont aidé à l'expansion pacifique de la langue d'oc dans l'Europe entière ? Peut-on empêcher de vivre une langue, véhicule d'une culture et d'une manière de penser que transmettent nos écrivains occitans contemporains ? Prendre du plaisir en s'éduquant et en travaillant, est-ce perdre son temps ? La langue d'oc ouvre des perspectives dans de nombreux domaines : enseignement de la maternelle à l'université, communication et diffusion : librairies, bibliothèques ou archives, journalisme, presse écrite, radio, chargé de mission dans les collectivités territoriales, chargé de communication, comédien et pourquoi pas écrivain pour ceux qui le souhaitent. Qui pourra prétendre qu'étudier une langue qui donne accès à un métier dans de nombreux domaines c'est perdre son temps ? Sait-on suffisamment que parler l'occitan est aujourd'hui un moyen utilisé pour freiner le déclin dû à un début de maladie d'Alzheimer et permet de mieux résister aux dommages cérébraux en faisant appel à la mémoire des mots, des expressions, des traditions ?

Grâce aux luttes opiniâtres de nos prédécesseurs, l'occitan est accepté et a acquis une certaine reconnaissance. Dans des conditions toujours difficiles, cette langue essaie de retrouver une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre. L'école publique, à la pointe de la diffusion des langues régionales en Aveyron, ne fait que répondre à une exigence légitime. Elle le fait, et les parents avec elle, dans le respect de la laïcité de l'enseignement, en refusant toute dérive « nationaliste », toute remise en cause de l'unité du pays. On peut être un bon français, un bon républicain en apprenant l'instruction civique en occitan, et un bon européen, car les langues régionales ouvrent sur les langues de nos voisins. Les prendre en compte, c'est les préserver pour s'en enrichir, admettre les différences, faire preuve de tolérance, de respect et valoriser la pluralité, c'est une contribution au développement de l'esprit laïque. Malgré des lourdeurs, freins et empêchements de toutes natures venus d'horizons divers, peu à peu des barrages cèdent, la toute récente loi en porte témoignage. Les langues régionales sont inscrites comme élément du patrimoine et nous nous en référons au discours du président de la République qui précise : « Partout dans le monde — car c'est une agression à l'égard de toutes les civilisations — quand le patrimoine est saccagé nous serons là pour lutter contre les groupes qui sont mus par l'insondable bêtise qui rend toutes les civilisations vulnérables » et il ajoute : « Ici, en France, chaque fois qu'est mise en cause la dignité humaine, la liberté du droit d'expression, nous serons là. » Il y a bien longtemps que tous les Occitans amoureux et promoteurs de leur langue sont là. Ils seront présents demain.

Pour notre plaisir, regardons les dessins qui illustrent cet ouvrage, gracieusement offerts par des dessinateurs venus du monde entier. Chacun est le reflet d'un style particulier, original et se côtoient les tons léger, humoristique, sérieux, grave, acide, voire dur, parfois cruel ; chacun met l'accent sur une idée, un élément de la vie

collective des femmes et des hommes issus de régions différentes du Monde, exprime une dénonciation d'injustice, un souhait ou un espoir, un vécu ou une perception de l'avenir. N'est-ce pas cette diversité qui constitue la richesse humaine et l'un des premiers droits : pouvoir s'exprimer ? Eux aussi luttent aux côtés de certains de leurs confrères qui ne peuvent exercer dans leurs pays où la caricature est interdite, le dessin de presse bridé. En France aussi, épisodiquement, certains font l'objet de procès, de tentatives pour les empêcher d'user de leur pouvoir d'expression et les réduire au silence comme lors des assassinats du 7 janvier 2015 à Paris. Je ne saurais terminer ce modeste ouvrage sans avoir une pensée pour eux, les remercier tous à nouveau et leur apporter tout mon soutien. Leur combat est aussi le nôtre.

Postface

Qui a volé mon « patois » ?

L'enquête avance

On l'aura compris, sous le titre humoristique que Michel Lafon a choisi pour son ouvrage, c'est d'une question très sérieuse qu'il s'agit. Si l'Aveyron reste aujourd'hui encore un des départements de l'aire linguistique occitane où la langue a le moins reculé, il n'en demeure pas moins que reculé il y a bien eu, au point de réduire la transmission familiale, de règle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, au rang de survivance ténue. Faut-il voir là la conséquence somme toute naturelle de la modernité en marche, les vieux parlers disparaissant de concert avec les vieux outils et les anciens costumes ? C'est ce que l'on dit souvent, et qui rassure ceux qui peuvent dès lors accepter sans réticence la disparition d'un patrimoine qui le plus souvent n'est au demeurant pas ou plus le leur. Mais ce n'est pas si simple. Car la question de la langue a été, est encore le lieu d'un combat inégal entre ceux qui depuis maintenant deux siècles ne conçoivent pas d'autre situation linguistique que le monolinguisme français, et ceux qui considèrent que langue commune ne veut pas dire langue unique. L'un des lieux privilégiés de ce combat est depuis le XIX^e siècle l'école. Et c'est un épisode de ce combat que Michel Lafon nous raconte ici, en reprenant les acquis d'une thèse qu'il a soutenue il y a quelques années.

Certes, il n'est pas le premier à explorer cette problématique. Même si pendant longtemps elle a été négligée par des historiens ordinaires, y compris ceux qui entendaient raconter l'histoire de l'enseignement en France, au grand étonnement des historiens étrangers, comme Eugen Weber (*La Fin des terroirs*¹) qui voyait bien, lui, que dans la France du XIX^e siècle la question de la langue se posait. Mais depuis quelques années la situation change. Il y a eu en 1996 le beau livre de Jean-François Chanet

1. Eugen WEBER, *La France de nos aïeux. La fin des terroirs. Les imaginaires et la politique au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de l'Histoire », 2005, 857 p. (première édition : Fayard, 1983).

sur l'école républicaine et les petites patries¹. Il y a eu des thèses soutenues par des jeunes (ou de moins jeunes) chercheurs- Yan Lespoux, Olivier Moliner, Patrick Couffin, et, donc Michel Lafon. Mais si les premiers nommés et quelques autres abordaient le sujet en termes très généraux, en se plaçant à l'échelle de la France toute entière, ou à tout le moins de l'espace occitan dans sa globalité, le mérite du travail de Michel Lafon est de nous fournir une sorte de zoom sur un terrain particulier, en l'occurrence le Rouergue.

Bien sûr ce terrain est le sien puisque c'est de là qu'il est originaire. Mais par un hasard heureux, c'est aussi sans aucun doute l'un des terrains les plus riches en ce qui concerne son sujet. On l'a dit plus haut, l'Aveyron a longtemps fait figure de réserve linguistique, au moment où dans bien d'autres départements le recul de la langue d'oc s'accélérait. Mais en ce qui concerne la question de l'école face au « patois », si l'attitude des institutions est conforme à ce que l'on retrouve ailleurs, l'originalité du département réside dans la force de la résistance qui y est opposée. Il y a l'existence d'une littérature en occitan assez riche depuis le XVIII^e siècle, qu'elle soit reproduite par les membres d'un Félibrige symbolisé par le nom de l'abbé Bessou, ou qu'il s'agisse d'écrivains qui lui préparent le terrain depuis Claude Peyrot, un autre abbé, prieur de Pradinas (fin XVIII^e), ou le polémiste républicain Rauzier en 1848. Il y a surtout la précocité d'un combat mené par des hommes et des femmes qui étaient eux-mêmes des enseignants — alors que bien souvent dans l'histoire de la renaissance d'oc ceux qui portent la revendication pour la langue d'oc à l'école sont en fait étrangers à l'école, justement comme Mistral, pour citer l'exemple le plus illustre. Michel Lafon avait donc largement de quoi dire.

Et il nous apprend bien des choses. Il enrichit d'abord le tableau que d'autres avaient esquissé avant lui, en ce qui concerne l'histoire de l'école publique depuis Guizot, et son rapport à la langue naturelle des enfants qu'elle avait la charge d'instruire. Les documents qu'il publie — circulaires, rapports d'inspection, conférences pédagogiques, articles d'humeur — confirment l'hostilité de l'institution face à un « patois » perçu à la fois comme obstacle à la communication entre français, et vestige d'un temps d'obscurantisme dont la Révolution a délivré le Peuple. On confirme donc l'usage, souvent, de méthodes coercitives, le fameux signal, jusqu'à une date très récente, les témoignages (filmés!) recueillis par Michel Lafon pour sa thèse en attestaient pour le début des années cinquante encore. Mais on trouve tout autant la trace de comportements moins violents, voire d'une utilisation empirique du « patois » pour mieux faire comprendre certaines règles orthographiques du français : il y a là des choses que l'on retrouve partout ailleurs en pays d'oc et au-delà. Un des apports collatéraux, pourrait-on dire, de cet ouvrage est le tableau qu'il dresse de la

1. Jean-François CHANET, Mona OZOUF (Préf.), *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, (Aubier histoires).

présence écrite de l'occitan dans le champ littéraire, on l'a évoqué, mais aussi dans la presse locale : il y aurait là matière à une autre recherche, confirmant, là encore, ce que l'on sait par ailleurs : le fait que cette presse locale, en pays d'oc, a fait sa place à la langue du lieu, même si sa langue ordinaire était bien sûr le français. C'est important dans la mesure où cela rendait visible aux yeux d'un lectorat populaire l'existence de la langue, au rebours du cliché paresseux chéri par ceux pour qui le « patois », ça ne s'écrit pas. Nul doute que ce facteur ait pu favoriser le travail des militants qui, à un moment donné, entreprennent de faire entrer ce « patois » à l'école de la République.

C'est sur ce point que les recherches de Michel Lafon sont les plus enrichissantes et les plus neuves. Car l'histoire du combat pour la langue à l'école en Aveyron est elle-même très riche. Avec ses combattants, dont Michel Lafon dresse le portrait : les plus connus, le couple Séguret, Adrien Vézinhét pour la première partie du siècle, aux côtés de la figure remarquable d'Henri Mouly, écrivain d'oc et pédagogue militant, sans oublier leurs successeurs : André Combettes, Serge Carles, d'autres encore, moins connus, et bien sûr la figure tout aussi remarquable de Jean Boudou, l'immense écrivain que l'on connaît mais dont on oublie parfois qu'il fut aussi un enseignant. Tous ces hommes ne sont pas isolés, certes. Ils sont souvent félibres, et en rapport direct avec l'abbé Salvat, à Toulouse, et avec son collègue d'Occitanie, dont les cours par correspondance ont permis à plusieurs générations d'apprendre à écrire leur langue ; puis après 1945 vient le temps de l'Institut d'Études Occitanes : ce n'est assurément pas un hasard si c'est à Rodez que se tient le premier stage pédagogique organisé par cet institut et ses leaders — Robert Lafont, Félix Castan, en 1951, l'année de l'adoption de la loi Deixonne.

C'est que localement, les résultats obtenus par les militants rouergats sont loin d'être négligeables. Qu'il s'agisse de l'enseignement primaire d'abord : Mouly et Julienne Séguret étaient instituteurs, et la revue qu'ils publient pendant quelques années autour de 1940, *Escòla e Terrador* est une des premières, sinon bel et bien la première revue pédagogique jamais publiée à destination des maîtres qui voulaient enseigner l'occitan. Mais le secondaire n'est pas oublié : on lira avec profit les pages consacrées au lycée Foch de Rodez, où s'organise, avec l'appui (cas rarissime !) de la hiérarchie, un enseignement de l'occitan avant même la loi Deixonne. Michel Lafon donne les noms des maîtres et des professeurs impliqués dans cette histoire — le lecteur aveyronnais aura peut-être la surprise d'y trouver des noms familiers. Il apprendra aussi des choses peu banales : pas tellement les concours scolaires, on en a d'autres exemples pour d'autres départements dès la fin du XIX^e siècle. Mais il n'est pas si fréquent de voir carrément organisé, et toléré par l'administration, un véritable Certificat d'Études en occitan au cours des années quarante, là encore.

Les années quarante. Moment délicat, bien sûr, pour ne pas dire plus. La mode régionaliste que le régime de Vichy n'invente pas, mais de laquelle il va jouer de

façon spectaculaire, entraîne l'adhésion de bien des félibres, en Rouergue comme ailleurs. Michel Lafon ne cherche nullement à minimiser le pétainisme de bien des acteurs de son histoire, et il souligne à juste titre que l'ombre portée par ce vichysme réel a pu par la suite entraver l'action des militants après la Libération. À preuve l'attitude assez frileuse des syndicalistes du SNI pendant bien longtemps. Ceci étant, et outre que l'on sait bien aujourd'hui que le pétainisme a été assez bien partagé par bien des français, au moins jusqu'à 1942, il ne s'ensuit pas que l'ensemble de l'occitanisme et du Félibrige doivent être rangés sans autre forme de procès dans la catégorie des suppôts de la Réaction. Après tout, on aurait pu attendre, de ce point de vue, un engagement décidé de l'Église et de l'école libre, puissante Ô combien en Rouergue, au service de la cause de l'occitan à l'école. Or ce que montre Michel Lafon au rebours donc des préjugés de beaucoup, c'est qu'en réalité c'est bel et bien l'école publique qui est à la pointe du combat pour l'occitan, face à une école catholique bien plus frileuse, malgré l'action de quelques francs-tireurs, l'abbé Fournier en 1940, l'écrivain et prêtre Cantalansa plus tard. Mieux : il y a eu bel et bien des instituteurs adeptes de la pédagogie Freinet, après la guerre, pour faire publier par leurs élèves des journaux d'école faisant une large place à la langue du lieu. Il est vrai que si Freinet lui-même, tout provençal qu'il soit, semble s'être peu intéressé à la question de la langue, les pionniers de l'enseignement de l'occitan dans le primaire, dans le Languedoc voisin — Hélène Gracia, Aimé Serre, Georges Gros... étaient, eux, des militants de sa pédagogie.

Le travail de Michel Lafon le mène pratiquement jusqu'à aujourd'hui. Les Mouly, les Séguret, les Vézinhets ont eu des disciples, ils ont aussi leurs successeurs, qui prolongent et développent leur action patiente, si souvent ingrate à vrai dire. On sait bien que la cause des langues régionales à l'école est loin d'être gagnée, même si d'incontestables progrès ont été réalisés depuis les temps lointains des fondateurs.

Le combat continue donc. Gageons que Michel Lafon continuera à le suivre, même si c'est à d'autres désormais qu'il appartient de le mener sur le terrain.

On l'aura compris : son travail fera date. Servi par une plume alerte, il dresse un tableau de la question de la langue à l'école, mais pas seulement, qui intéressera certes au premier chef les Aveyronnais. Mais ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'occitan en général le liront avec profit. Et il faut espérer que d'autres, ailleurs, nous donneront un jour le même type d'étude de cas sur d'autres départements occitans. À ceux-là, le livre de Michel Lafon fournira, incontestablement, un modèle à suivre.

À suivre.

Philippe MARTEL,
Professeur des universités, université Paul-Valéry, Montpellier



Je ne dois pas parler français en classe

"Ai FACH UN SÒMI!...."

"J'AI FAIT UN RÊVE!...."



Le français ? Oui je le comprends, mais je ne le parle pas. Mes grands-parents le parlaient entre eux. Quand ils ne voulaient pas qu'on les comprenne.



Mes parents parlent le français

Bof ! C'est une langue du passé, de la campagne !

Dessin de Jean-Louis RACOUHOT (France)

Quelques personnalités ayant joué un rôle important dans la mise en place de l'apprentissage de la langue d'oc à l'école

I Henri Mouly, l'homme du xx^e siècle

Parler d'occitan en Aveyron au xx^e siècle s'avère impossible sans qu'apparaisse le nom d'Henri Mouly. Originaire de Compolibat, cet instituteur de l'école publique fut de toutes les luttes, de toutes les actions initiées en faveur de « sa langue maternelle », de tous les combats pour la défendre et l'imposer à l'école. Son œuvre est étroitement mêlée à la vie des associations et mouvements aveyronnais pour la langue occitane dont il fut un membre actif et bien souvent le fondateur.

Né le 10 octobre 1896 au sein d'une famille de paysans du Ségala dont il raconte l'épopée dans son ouvrage *E la barta floriguèt*¹, Henri Mouly passe une enfance de jeune campagnard baignée de langue d'oc. Il rentre à l'école normale d'instituteurs de Rodez en 1914, est appelé sous les drapeaux en avril 1915. C'est durant cette période militaire qu'il rencontre un enfant du pays, Eugène Séguret, qui comme lui aime et pratique la langue d'oc. Les dramatiques circonstances de guerre feront que cet ami ira le chercher sur le champ de bataille à Bouchavesnes, grièvement mutilé par un éclat d'obus le jour de ses vingt ans. Cet épisode douloureux contribuera à renforcer entre les deux hommes une amitié qui, leur vie durant, ne sera jamais prise en défaut.

Entre les deux Rouergats la langue d'oc fait l'objet de discussions passionnées. Conscients de l'affaiblissement de sa pratique, très tôt ils se posent la question de son maintien et de l'action à mener pour son développement. L'acte de baptême de l'entrée du jeune instituteur dans le « monde occitaniste » a lieu au cours de la fête donnée le 10 octobre 1920 à Villefranche-de-Rouergue, lors de l'inauguration d'une

1. [Et le buisson fleurit].



statue, œuvre du sculpteur Denys Puech, en l'honneur de l'enfant du pays, l'abbé Justin Bessou, chantre du Rouergue en langue d'oc. Parmi la foule, de nombreux félibres, devant lesquels Henri Mouly, tout jeune instituteur, lit un poème en occitan. Profitant des circonstances et des rencontres qu'il fait ce jour-là, notamment du docteur Fallen, capoulier du Félibrige, et d'Antonin Perbosc, il se fait expliquer le Félibrige et se renseigne sur les revues et livres dont il éprouve grand besoin pour avancer dans ce qui sera, avec Eugène Séguret, leur projet commun : la création d'une association félibréenne en Aveyron. Lors de la halte repos faite à l'hôtel de Port-d'Agrès, un grillon tombe de leurs vêtements ainsi que le relate H. Mouly dans *En tutant lo Grelh* [En titillant le grillon] :

Lo cantaire nos a volgut segre dins nòstra escorreguda! diguèt Séguret! Es bon sinne!

Le chanteur a voulu nos suivre dans notre périple! dit Séguret, c'est bon signe!

Exacte vérité ou amusante péripétie romancée, le fait est que le nom de la société félibréenne *Lo Grelh Roergás*¹ qui avait été décidé lors de rencontres à La Vinzelle où Mouly était instituteur, doit certainement quelque chose à cette aventure. De cette cérémonie, en 1920, à la mort d'Henri Mouly en 1981, se succèdent une multitude d'actions en faveur de la langue d'oc qui jalonnent et imprègnent la vie du félibre rouergat comme en témoignent les faits relatés dans son ouvrage *En tutant lo Grelh* [En taquinant le grillon]. Les pages qui précèdent montrent qu'il n'est pas une réunion, un colloque, une fête, une représentation théâtrale, une démarche à effectuer, une action en faveur de la langue d'oc à l'école où n'apparaisse le nom d'Henri Mouly. Des centaines de réunions, de discussions, de missions auprès des autorités administratives académiques, politiques, de rencontres avec des amicales et autres associations, pour convaincre, rassembler, unir des femmes et des hommes rouergats de bonne volonté, de toutes conditions, croyances et opinions, dans le seul but d'œuvrer au maintien et au développement de la langue d'oc. Des dizaines, des centaines d'écrits dans la presse, les revues, les bulletins d'associations; des lettres aux amis, aux connaissances, à tous ceux susceptibles de rejoindre son combat ou d'apporter un appui, sous quelque forme que ce soit et quelle que soit la couleur politique, à la cause qu'il défend.

L'infatigable militant se double d'un écrivain : romans, contes, poésies, pièces de théâtre, livres pédagogiques jalonnent toute sa vie. Son œuvre, dans laquelle il met en scène des personnages ruraux bien campés, présente une extraordinaire richesse dans le vocabulaire et les expressions du Rouergue marquant une volonté certaine de conserver la langue et de la faire vivre. En cela on peut la situer dans la lignée des écrivains occitans qui l'ont précédé : le monde paysan est omniprésent, la famille, les ancêtres, le passé, l'amour de la terre avec les valeurs de rudesse, de ténacité, l'esprit de sacrifice. Meurtri dans sa chair par la première guerre mondiale, le citoyen Henri Mouly marque dans bien des articles sa haine de la guerre et des régimes totalitaires, il est un inlassable militant pour la paix. Voyant clairement le danger du fascisme, ses prises de position fermes contre le régime nazi et son chef sont sans ambiguïté, ce qui, à ce moment-là, n'est pas évident pour tout le monde. Il publiera également son opinion sur les responsabilités d'Hitler et relatera dans son article intitulé *Los recatats*² [Les réfugiés], en 1940, les malheurs engendrés par la guerre et le devoir qu'a tout humaniste de soutenir les réfugiés. Bien des points de vue empreints de sous-entendus malveillants ont souvent été avancés sur le fait que les actions en faveur de l'occitan à l'école se soient développées sous le régime de Vichy. Henri Mouly n'élude pas la question. Voici ce qu'il en dit page 192 de son livre *En tutant lo Grelh* :

1. [Le Grillon Rouergat].

2. Henri MOULY, « Los recatats », *Journal de l'Aveyron*, 16 juin 1940.

Se sab que lo Govèrn de Vichy creguèt bon d'encorajar lo movament regionalista. En Roèrgue, coma à Tolosa, aviam pas esperat los encorajaments de Vichy ! Mas èra de bon comprene que tals « encorajaments », arribant à la favor dels blindats enemics, fasian, a la Causa de nòstra lenga, mai de mal que de ben.

Los jornals pedagogics de Paris arribavan plus : amb una prudença de païsan, sens que jamai foguèsse solament prononçat lo nom de Pétain, sens cap d'autorizacion, ni de patronage de degun, Mouly entreprenguèt, a Vilafranca, de lançar, una pichòta revista pedagogica, « Escòla e Terrador », a 30 francs l'abonament. Pareissia cada 15 jorns. Al 15 de julhet 1943, li èran 312 abonats.

On sait que le Gouvernement de Vichy crut bon d'encourager le mouvement régionaliste. En Rouergue, comme à Toulouse, nous n'avions pas attendu les encouragements de Vichy ! Mais il était facile de comprendre que de tels « encouragements », arrivant à la faveur des blindés ennemis, faisaient plus de mal que de bien à la Cause de notre langue.

Les journaux pédagogiques de Paris n'arrivaient plus : avec une prudence de paysan, sans que soit jamais prononcé le nom de Pétain, sans aucune autorisation, ni sous le patronage de qui que ce soit, Mouly entreprit, à Villefranche, de lancer une petite revue pédagogique, *École et Terroir*, à 30 francs l'abonnement. Elle paraissait tous les 15 jours. Au 15 juillet 1943, il y avait 312 abonnés.

Manifestement, le félibre de Compolibat n'est pas dupe de la manœuvre du gouvernement de Vichy et du préjudice que peut causer à la langue d'oc le fait de « profiter » de ce régionalisme. Mais il a toujours évité de faire quelque geste que ce soit susceptible de colorer politiquement l'action entreprise. Afin que les choses soient bien claires, il ajoute au chapitre *Regrelh, al temps de misèra* [Renaissance, en temps de misère] p. 245 :

Erem en plena guerra. En plena misèra. À Vichy governava Pétain. Al torn d'el d'òmes assachavan de tirar del fangàs lo carri de la nacion, e maites de l'embolzinar un pauc mai. Assaventat de messorgas, lo pòple no podia èstre segur que d'una causa : que pagava, un còp de mai, la bestisa de sos dirijaires.

Es sus aquela revirada que lo « Regionalisme » se botèt à la mòda. Qualques articles de Lei venguèron mèmès encorajar l'estudi de nòstra istòria e de nòstra lenga.

Auriam, mila còps, preferat qu'aquels encorajaments nos arribèssim en un temps plus clar ; que, dins una periòda de patz e de libertat, foguèssen l'òbra d'un Govèrn democratic. Mas, es que li podiam quicòm ?...

Nautres que, dempièi totjorn, aviam luchat de contun per la respelida de l'Ama occitana e de nòstra lenga tindaira, continuèrem, sens mai ni mens. Continuèrem à luchar, ambe la pressentida qu'aquel temps favorable duraria pas un brieu, è que tant plan, quauque jorn, nos podria atirar de deganassis. Mas sabiam nòstra Causa justa, è continuèrem à luchar coma aviam totjorn fach, coma fasèm enquèra, sens regrèts, sens paur, sens illusions, ambe l'espèr al còr.

Renaissance, au temps de la misère...

Nous étions en pleine guerre. En pleine misère. À Vichy, Pétain gouvernait. Autour de lui des hommes essayaient de tirer du borbier le char de la Nation, et beaucoup

d'autres de l'enfoncer un peu plus. Abreuvé d'informations mensongères, le peuple ne pouvait être sûr que d'une chose : une fois de plus, il payait la bêtise de ses dirigeants. C'est sur ce nouveau revers que le « Régionalisme » devint à la mode. Quelques articles de loi vinrent même encourager l'étude de notre histoire et de notre langue. Nous aurions, mille fois, préféré que ces encouragements nos arrivassent en un temps plus clair ; que, dans une période de paix et de liberté, ils fussent l'œuvre d'un gouvernement démocratique. Mais, y pouvions-nous quelque chose ?

Nous qui, depuis toujours, avons lutté sans arrêt pour la renaissance de l'âme occitane et de notre langue sonore, nous continuâmes, ni plus ni moins. Nous continuâmes de lutter avec le pressentiment que ce temps favorable ne durerait pas longtemps, et qu'aussi bien quelque jour, cela pourrait nous attirer des ennuis. Mais nous savions notre cause juste, et nous avons continué à lutter comme nous l'avions toujours fait, comme nous le faisons encore, sans regret, sans peur, sans illusions, avec l'espoir au cœur.

La position d'Henri Mouly en faveur de la démocratie est clairement affirmée. Il montre qu'il a clairement conscience du caractère antidémocratique du pouvoir d'alors (n'oublions pas quand même que le livre est écrit bien après la guerre), mais son combat pour la langue se situe au-delà des situations dramatiques et des opinions politiques.

De même concernant le dualisme scolaire :

Mais allez donc prêcher la tolérance et l'amour du prochain lorsque dès le plus jeune âge vous divisez les enfants en deux factions rivales ? Osez donc parler de paix universelle lorsque dans chaque commune et jusqu'au sein des familles, vous introduisez et cultivez les germes les plus virulents de discorde et de sectarisme ¹.

Constat de la virulence de la bataille qui fait rage dans le département entre l'école publique et l'école confessionnelle : dans la période pétainiste, de nombreuses décisions gouvernementales sont prises en faveur de l'enseignement catholique. Déjà dans les années 1930, en Aveyron, l'Église catholique excommuniait les parents refusant d'envoyer leurs enfants, notamment les filles, à l'école confessionnelle, c'est dire la pression exercée sur les consciences par le clergé. Mais marquant sa confiance en un avenir plus serein, l'auteur ajoute :

Il est évident que l'union est souhaitable et nécessaire. Mais il ne suffit pas de la désirer : il faut la faire. Et c'est autour de l'école et par l'école qu'elle doit commencer à se faire [...] Ne dites pas que le problème est insoluble. Dites qu'il est le premier à résoudre et qu'il y a maintes façons de le résoudre. Il s'agit d'appliquer la meilleure, et ce jour-là notre Rouergue aura fait un pas sur le chemin de l'union et de la paix.

Dans le domaine économique, il prend position en 1961-1962 contre la fermeture des mines du bassin houiller d'Aubin-Cransac-Decazeville et apporte son soutien aux mineurs en composant plusieurs chansons, notamment sur l'air des *Allobroges*,

1. H. MOULY, *Escòla e Terrador*, n° 13, éditorial du 1^{er} juillet 1943.

Nos daissarem pas tòrcer [Nous ne nous laisserons pas tordre], sur l'air de la *Rosalie* : *Los tecnocratas* [Les technocrates] ou sur l'air du *Temps des cerises* : *La Reconvertida* (La reconversion). Dans les années soixante-dix, il s'oppose à l'extension du camp militaire du Larzac. La condition paysanne lui colle indéfectiblement à la peau, c'est l'homme du terroir, de la « Petite Patrie » et de la « Grande », il sent, il vit la terre. Cela le conduit parfois à des propos qui fustigent la vie citadine, marqués d'un certain anti-parisianisme qui pourrait apparaître comme un enfermement et ne mesurant pas totalement l'évolution d'un monde rural en pleins bouleversements. Son importante œuvre littéraire en porte témoignage. En cela il est dans la lignée des écrivains félibres et d'Aveyronnais comme l'abbé Justin Bessou qui a certainement marqué l'écriture d'Henri Mouly ; il n'y a pas de rupture avec la littérature dite félibréenne, comme ce sera le cas chez certains écrivains rouergats : Paul Gayraud, Jean Boudou ou Yves Rouquette.

Il est un trait d'humour rouergat marquant la volonté qui, en jouant sur les mots, dit en occitan : *Cal pas dire : cal far ! Mas qual fa ?* [Il ne faut pas dire : il faut faire ! Mais qui fait ?] Indéniablement, ce qui caractérise Henri Mouly, c'est que lorsqu'apparaît la nécessité de faire, il est présent et il fait. Ses compétences, sa volonté, sa capacité à convaincre, sa générosité (dans tous les sens du terme) sont mis au service de la langue d'oc. En un mot, son engagement est total, sur tous les fronts. Le but fixé étant de sauver la langue du Rouergue, il n'est pas un seul jour des quelques soixante ans de sa vie militante qui ont suivi la cérémonie à Saint-Salvadou en 1920 qui ne soit marqué par un acte en faveur de cet objectif. Pour être efficace, pense-t-il, il faut commencer au tout début, c'est-à-dire à l'école, d'où son appel dès 1921 et sa revendication cent fois renouvelée : enseigner la langue d'oc au même titre que le français. Des quantités colossales d'articles paraîtront, mettant en évidence les qualités de la langue du Rouergue, argumentant inlassablement sur l'impérieuse nécessité de développer son apprentissage en milieu scolaire. À travers la presse aveyronnaise, il s'adresse à toute la population du département. Nombre de ses articles portent le titre *Au peuple du Rouergue*, reflétant une sorte de besoin d'informer, de convaincre, nous pourrions presque dire d'éduquer, les Rouergats, besoin vraisemblablement hérité de sa fonction d'instituteur, qui lui donne quelques certitudes, voire des attitudes qui peuvent apparaître moralisantes. Mais toujours émanent de ses écrits un profond humanisme et sa foi en l'homme et en la démocratie.

Souci d'œuvrer pour la paix et la fraternité entre les hommes, conscience profonde du rôle éminent que peut et doit jouer l'instituteur auprès des jeunes pousses en évolution permanente que sont les élèves, la leçon essentielle donnée par le félibre de Compolibat est que l'homme ne doit pas subir les événements, dans quelque domaine que ce soit, mais qu'il peut et doit intervenir sur son destin. Face aux difficultés de toutes sortes que réserve la vie il faut avoir la clairvoyance, une analyse juste des situations et, fort de convictions bien ancrées, avec une volonté, qui peut être de la bonne volonté, du courage, du travail et beaucoup de ténacité, on peut

obtenir des résultats. Et c'est bien ce dont a fait preuve, sa vie durant, Henri Mouly, notamment dans son combat pour l'occitan à l'école. Assurément l'enseignement de l'occitan aujourd'hui doit beaucoup à l'œuvre de ce pionnier rouergat.

Henri Mouly s'est éteint le 29 janvier 1981.

2 Julienne Fraysse (*Calelhon*) et Eugène Séguret



Il paraît difficile de séparer les actions des deux époux concernant l'occitan à l'école tant elles sont liées et complémentaires. L'une, institutrice, mettant l'accent sur l'école primaire, le collège et la formation des élèves-maîtresses, l'autre, son époux, employé à la Société Générale puis à la *BNCI*¹, agissant plus en direction des lycéens comme nous l'avons constaté. Ils signent d'ailleurs très souvent des œuvres, des articles et leur correspondance en commun. Un colloque et une exposition les associant ont été organisés par le *Grelh roergat* et les archives départementales le 16 octobre 1993 à Rodez².

Julienne Fraysse est née le 26 novembre 1891 à Privezac, dans l'ouest du département, à la ferme de Chicauzels, qu'occupent ses parents. Elle raconte son enfance dans un ouvrage en deux volumes *Lo pan tendre* [Le pain tendre]. Le premier tome sous-titré *Lizerac* est consacré à la tendre enfance, celle de l'innocence où nous dit-elle : *Al còr blos tot es blos, als uèlhs clars tot es clar* [Au cœur pur tout est pur, aux yeux clairs, tout est clair], dans un milieu agricole où le dur travail de la terre et les

1. Banque nationale du commerce et de l'industrie.

2. CALELHON — E. SÉGURET, *Catalogue de l'exposition*, Archives départementales de l'Aveyron, octobre-décembre 1993, et CALELHON et Eugène SÉGURET, coll. du *Grelh roergat*, avril 1995, 180 p.

saisons décident de l'avenir, où la langue est l'occitan ; le deuxième tome sous-titré *Al país negre* [Au pays noir], met en scène l'adolescente à Cransac, ce pays minier, au noir décor, dans le milieu ouvrier où l'avenir est encore et toujours extrait de la terre.

Julienne Fraysse est institutrice-stagiaire à Liamontou de Cantoin en 1911, puis adjointe à Compolibat, où elle fait la connaissance de Mouly, et écrit ses premiers vers occitans. Elle y rencontre Eugène Séguret, qu'elle épouse en 1922. Elle va exercer successivement en 1922 à Carcenac-Peyralès, en 1925 à La Capelle Saint-Martin et de 1929 à 1949 à l'école annexe de l'école normale de filles de Rodez. Pourquoi ce pseudonyme *Calelhon* [Petit chaleil] ? Elle s'en explique :

À l'Estela blanca aluquèri lo calelh. Lo lum d'un calelh porta pas jamai plan luenh : es juste fach per esclarir lo fogairon. Pindolerem lo calelh al canton de la chimenèia e lo nòstre ostal s'enluisguèt de poesia.

À l'Etoile blanche j'ai allumé le chaleil. La lueur d'un chaleil ne porte jamais bien loin : il est juste fait pour éclairer le petit foyer. Nous avons suspendu la petite lampe au coin de la cheminée et notre maison s'est illuminée de poésie.

Cette lumière, symbole de clarté divine, de foi religieuse qui l'a toujours illuminée et qui doit être transmise de génération en génération comme un flambeau, la jeune institutrice en a fait son pseudonyme : *Calelhon* (elle signera souvent *Calelhou*). Sa rencontre avec l'œuvre de Mistral, *Mirèio* [*Mireille*], est déterminante ; voici ce qu'elle en dit ¹ :

« *Dins si quinze ans èro Mirèio !* »

Mirèia ! Un nom de solelh ! Quinze ans ! Coma ièu. [...]

« *Canti una chata de Provença*

Dins lis amors de sa jovença ! »

Quala revelacion ! Aquel matin sièri esperçonada d'aiga lustrada. Suspresa, embriai-gada, apasionada, legissiai, legissiai... Abiai lo solelh dins l'esprit e lo còr cofle d'estrambòrd. Flor d'un amor cande e fòrt que la fals de la mala-astrada va segar ! Flor de poesia subre-bèla escalprada al cèl dels mèus quinze ans.

Mirèia ! un nom de solelh ! Quinze ans ! Coma ièu. [...].

Sabiài per còr l'esmoventa pregaria de Mirèia :

« *O santi Mario*

*que podes en flor
cambiar ma dolor
clinas lèu l'aurelha
dever ma dolor...*

*Soui una chatouno
qu'ama un jouvenet
lou bèu Vincent.*

1. CALELHON, *Lo pan tendre, segonda partida : Al país negre*, coll. du Grelh roergat, 1977, p. 211 et suiv. traduction de l'auteur.

.....
*E voloun que tròssi
 l'amelier flourit*¹...»

« Dans ses quinze ans était Mireille... »
 Quinze ans, un nom de Soleil ! Quinze ans, comme moi [...]

« Je chante une jeune fille de Provence
 Dans les amours de sa jeunesse. »

Quelle révélation ! Ce matin-là je fus aspergée d'eau lustrale. Surprise, enivrée, puis conquise, passionnée, je lisais, je lisais, je lisais ; une clarté illuminait mon esprit ; un flot d'enthousiasme emportait mon cœur. Mes quinze ans subissaient le charme de la belle histoire d'amour, l'éternelle histoire de l'amour innocent contrarié par les forces du destin.

Je me répétais l'adorable prière de Mireille
 « O Saintes-Maries
 Qui pouvez en fleurs
 Changer nos pleurs
 Inclinez l'oreille
 Vers ma douleur

Je suis une jeune fille
 Qui aime un jeune garçon
 Le beau Vincent

.....
 Et on veut que j'arrache
 L'amandier fleuri... »

Calelhon écrit dans sa langue maternelle. Elle est couronnée en 1922 par l'académie des Jeux floraux pour deux sonnets *Ora soscaira* [Heure rêveuse] et *Lo pastre atardivat* [Le pâtre qui s'attarde]. Son œuvre, sans doute d'un moindre volume que celle d'Henri Mouly, est imprégnée d'une foi profonde et se présente sous de nombreuses formes : prose, romans, contes, poésie, théâtre, articles de presse, recueils de contes et de chants. Elle marque son attachement au terroir à travers les récits, la poésie, une écriture qui a souvent pour substrat des œuvres, contes, légendes ou chants populaires anciens. Elle se sent porteuse d'un savoir, d'une langue et d'une culture menacés, le thème de la mort imprégnant une grande partie de son œuvre. *Calelhon* admire le poète périgourdin Albert Pestour ainsi que Philadelphie de Gerde dont elle partage bien des thèmes littéraires, les convictions linguistiques, mais aussi politiques et dont R. Lafont et C. Anatole nous disent² :

1. Noter que Calelhon prend des libertés avec la graphie de Mistral

2. Robert LAFONT et Christian ANATOLE, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, t. II, Paris, Presses universitaires de France, 1971, p. 697.

Naturellement la critique catholique et la critique maurrassienne ne pouvaient qu'accueillir favorablement cette œuvre. [...]

À la fin de sa vie, la maurrassienne Philadelphie de Gerde se repliait de plus en plus sur le culte du passé. Elle renouvelait le second Mistral devant les progrès du socialisme. Elle accueillit avec joie le pétainisme et cria sa colère devant la Libération.

Les époux Séguret s'affirment eux aussi clairement du côté de Maurras, notamment dans leurs lettres à l'abbé Salvat dont ils sont très proches, et partagent avec ce dernier bien des convictions politiques et religieuses dont témoigne une correspondance très suivie. Militante du *Grelh roergat* dès la première heure avec son époux, la pédagogie est l'un des soucis de cette institutrice dont le combat sur le terrain pour imposer l'enseignement de la langue d'oc est permanent. Outre le travail dans sa classe, elle signe de nombreux articles de presse portant sur ce sujet. Elle est la première, en 1943-1944, avec l'accord et le soutien de M. l'inspecteur d'académie Maurice Defaut, à donner des cours de littérature occitane aux futures institutrices, élèves hébergées au collège de jeunes filles Fabre à Rodez et fait des conférences notamment sur l'œuvre de Mistral. Son intervention remarquée au premier congrès du collège d'Occitanie à Rodez, en avril 1942, marque son attachement à l'enseignement dispensé en milieu rural, à une formation professionnelle adaptée aux besoins du monde rural, ainsi qu'un positionnement politique clairement en faveur de la ligne « Travail, famille, Patrie » définie par le gouvernement de Vichy. Le ton de ses dernières lettres à l'abbé Salvat est quelque peu désabusé. L'épreuve cruelle de la mort subite de son époux en 1956, la fait se retirer dans la propriété du Fau, commune de Valady, où elle consacre l'essentiel de son militantisme à l'écriture. La flamme de la « petite lampe » s'éteint le 23 mai 1981.

Eugène Séguret naît à Perpignan le 10 octobre 1896. Son grand-père paternel était déjà facteur rural à Maleville à quelques kilomètres de Villefranche-de-Rouergue. Ses parents étant venus s'installer à Rodez, Eugène suit les cours au lycée et est passionné par les Beaux-Arts. Mobilisé en 1914-1918, c'est au 53^e de ligne à Perpignan qu'il fait la connaissance de la jeune recrue Henri Mouly. Ils sympathisent rapidement et partent volontaires en renfort du 67^e de ligne dans les tranchées de Champagne. Nous avons vu l'évolution des faits de guerre les concernant tous deux. À la Libération Séguret rencontre souvent Mouly à la Vinzelle où ils se retrouvent avec d'autres poètes. Séguret écrit d'abord en français puis en occitan. Après un an passé à Bougie (*Candèla* comme il écrit si bien) en Algérie en tant que commis des contributions, il rentre à la Société Générale, puis à la BNCI dont il deviendra le sous-directeur puis le Fondé de Pouvoir. « Séguret, nous dit Henri Mouly, était un homme multiple. En lui il y avait Bayard, Saint-François d'Assise et Rabelais, chacun porté à sa plus complète expression. Et toujours avec un naturel, une franchise sans détours, un enthousiasme qui atteint, de lui-même, au raffinement de tous les sentiments ¹. »

1. H. MOULY, *En tutant lo Grelh*, p. 33.

Il est, avec Mouly, à l'origine du *Grelh roergat* et en devient le secrétaire. Grâce à un large et solide réseau de connaissances et d'amitiés, il donne plus de poids à son action en faveur de la langue occitane et à toutes les manifestations qui en découlent. Ainsi il contribue au grand succès de la fête de la Sainte-Estelle en 1929 à Rodez et à la tenue et la diffusion de l'*Almanach Rouergat*. Ancien élève du lycée d'État de Rodez, soutenu par ses anciens professeurs, le chanoine Vaylet aumônier et par le proviseur M. Veschambre, il va mettre sur pied l'enseignement de la langue d'oc dans cet établissement. Bien que ne faisant pas partie du corps enseignant, il est certainement de ceux qui œuvrent le plus, en paroles, écrits et actes, pour l'entrée de l'occitan dans les écoles. Sa lutte pugnace pour monter une bibliothèque d'oc au lycée fin des années vingt, début des années trente, porte le témoignage d'une foi en la cause qu'il défend, servie par une volonté d'acier. Il se fait à l'occasion, en l'absence de professeurs, correcteur des devoirs des élèves qui suivent les cours du collège d'Occitanie.

Ses nombreuses relations dans le microcosme de la société ruthénoise et aveyronnaise, son sens du contact et ses capacités à convaincre, lui acquièrent le soutien de nombreuses personnalités et de l'élite intellectuelle de Rodez : Bernard Combes de Patris, Henri Bousquet, Pierre Carrère, Henri Balsan, le chanoine Bousquet, le peintre Jean Ferrieu, également célèbre pour ses talents de caricaturiste, le sculpteur Marc Robert, le maître verrier H. Brie, la cantatrice Emma Calvé, le musicien Léon Froment, pour n'en citer que quelques-uns. Grâce à son amitié avec Pierre Carrère, directeur du *Journal de L'Aveyron*, les pages de l'hebdomadaire lui sont largement ouvertes ainsi qu'à la cause occitane, et l'*Almanach Rouergat* est réédité. Malgré un emploi du temps bien rempli, Eugène Séguret trouve du temps à consacrer à deux violons d'Ingres, la peinture et la poésie :

Quora comprendran los umans, que val mai cantar e calinbar la musa e lo pincèl pusbèu que de s'esquissar coma de singlar? Quora los pòples auran comprès que los interessas economics tenon la plaça de çò que dison « lo Drech », « la Libertat »... Per ieu me jiti dins la pintura, tant que ne regiscla pertot, que n'ai las pelonas coloradas, e que la nuèch vesi de colors e de formas que se passejan dins mos raives... De mai ai de rimas que cantan dins la tufa¹...

Quand les humains comprendront-ils qu'il vaut mieux chanter et taquiner la muse et le pinceau, plutôt que de s'écharper comme des sangliers? Quand les peuples auront-ils compris que les intérêts économiques tiennent le rôle de ce qu'ils nomment « le Droit », « la Liberté »... Quant à moi, je me jette dans la peinture, si fort qu'elle rejaillit partout, j'en ai les paupières colorées, et la nuit je vois des couleurs et des formes qui se promènent dans mes rêves... J'ai aussi des rimes qui chantent dans ma tête...

1. Cité par sa fille Anne SÉGURET, dans *Collòqui Caelhon — Eugène Séguret*, Rodez, coll. *Grelh roergat*, avril 1995, p. 109.

De fait, E. Séguret écrit de nombreux poèmes tant en français qu'en occitan. L'œuvre est souvent cosignée avec son épouse Julienne. Citons *Nanet del Rampalm*, roman et toute une œuvre théâtrale très souvent jouée : *Molins d'un còp èra*, *Lo Mestre Vailet*, *Lo contrat*, *Jana d'Aymé*. Ses poèmes dont certains furent publiés dans la presse, notamment dans le *Journal de l'Aveyron*, furent réunis dans un recueil *Choix de poèmes*. À signaler qu'il signe ses poèmes en français du pseudonyme de Colin Muset, un trouvère champenois du XII^e siècle. Il laisse également une œuvre picturale dans laquelle il célèbre le Rouergue et ses paysages. Les époux partagent les mêmes convictions de « Révolution nationale » défendues par le régime de Vichy. Dans un courrier du 23 février 1941, E. Séguret précise à l'abbé Salvat :

Calelhon fait partie du Comité Directeur de la propagande régionaliste, présidé par Henri Bousquet. Avez-vous vu que l'Action Française a reproduit à plusieurs reprises des articles de Calelhon ou de moi ? Parce qu'ils sont bons. Avons vu Ripert. Sa conférence sur Pétain-Mistral a eu du succès.

Calelhon demande à plusieurs reprises à l'abbé Salvat d'intervenir auprès du gouvernement de Vichy pour obtenir une délégation à l'enseignement de l'occitan. Elle commence son intervention au premier congrès du collège d'Occitanie par « Travail, Famille, Patrie » et s'affiche clairement maurassienne ainsi que son époux qui écrit le 20 mai 1942 à Salvat : *Abetz vist que l'A. F.¹ de dissates parla del Congrès à la « Revue de Presse » ? Vezètz qu'acò fa de bruch.* [Vous avez vu que l'A.F. de samedi parle du congrès à la « Revue de Presse » ? Vous voyez que cela fait du bruit.]

Le 29 juillet 1942, toujours dans une correspondance avec le directeur du collège d'Occitanie, il précise :

Legissem dins l'A.F. qu'anatz lo dimentge 2 d'agost à Prima-Comba-Fontanès. Bravò ! E amb Maurras faretz bona òbra. Parlatz de nautres al Mestre, nos conneis e digatz-li encara tota nòstra afeccion e la nòstra fe. Parlatz-li del Congrès de Rodés, sò qu'abèm fach (Calelhon, ieu e Mouly) per la lenga. E s'acò se pòd, es que voldria pas mensonnar la nòstra tòca fervorosa e sincèire que perseguem aici dempièi 21 ans ! Nautres, lo Grelh Roegat e lo Calelh.

Nous lisons dans l'A.F. que dimanche 2 août vous allez à Prime-Combe-Fontanès. Bravo ! Et avec Maurras, vous ferez du bon travail. Parlez de nous au Maître, il nous connaît et dites-lui encore toute notre affection et notre foi. Parlez-lui du Congrès de Rodez, ce que nous avons fait (Calelhon, moi et Mouly) pour la langue. Et si c'est possible, est-ce qu'il ne voudrait pas mentionner le but que nous poursuivons ici depuis 21 ans avec ferveur et sincérité ? Nous, le *Grelh roegat* et le *Calelh*.

À la Libération, Julienne Séguret connaîtra quelques problèmes sans suite avec le Comité d'épuration de Rodez. Dans une très longue correspondance du 1^{er} juillet

1. Il s'agit du journal *L'Action française*.

1945, son époux précise : « *Calelhon* est poursuivie par le Comité d'épuration de Rodez. De quoi s'agit-il ? D'une affaire ridicule et d'accusations fausses, cela je vous le jure devant Dieu. » Suit un long développement montrant qu'il s'agit de jalousie de collègues, de vengeance qui n'a pas lieu d'être... « Il faut profiter du vent qui souffle pour écarter un esprit libre, fier et qui ne cache pas sa foi et son patriotisme profond. » ajoute-t-il. Les époux Séguret demandent à plusieurs reprises à l'abbé Salvat, maurassien de la première heure qui, par la suite fut curieusement pris dans une rafle et interné dans un camp en Allemagne, (l'homme avait-il deux fers au feu ?) d'intervenir auprès de certaines autorités pour classer cette affaire qui finalement s'éteindra d'elle-même. De tels évènements, ajoutés à bien d'autres, ont pu contribuer, à tort, à cataloguer l'ensemble des défenseurs de la langue d'oc comme des gens situés à droite de l'échiquier politique.

Eugène Séguret meurt subitement dans son château du Fau, près de Nuces en 1956.

3 Adrien Vezinhet



Il naît le 27 avril 1912 à Sainte-Radegonde, petit village situé à 5 km au sud de Rodez. Dans sa famille, on parle occitan. De son aveu, c'est à l'école qu'il apprend le français et connaît l'interdit du « patois ¹ ». C'est au chef-lieu de l'Aveyron qu'il effectue ses études secondaires et obtient son baccalauréat. Il poursuit ses études à l'université

1. Entretien du 12 janvier 2009 avec Madame Françoise Vézinhét, fille d'Adrien Vézinhét.

de Toulouse, obtient une licence. Il devient, dès 1937, professeur de français, latin, grec dans son ancien lycée Foch de Rodez jusqu'en 1947, passe l'agrégation de lettres (mémoire sur l'œuvre du poète grec Sophocle) et prend les fonctions de censeur de 1950 à 1956. En 1956 il est nommé censeur au lycée Joffre de Montpellier où il deviendra en 1965 proviseur, directeur de la préparation aux grandes écoles. Après un passage comme proviseur de la Cité scolaire d'Alès dans le Gard, il termine sa carrière à l'Éducation nationale comme proviseur du lycée Henri IV de Béziers de 1972 à 1974.

Officier des Palmes Académiques, il est également Chevalier de la Légion d'honneur. Il s'illustre dans l'action de la résistance à la barbarie nazie et, à la Libération, devient secrétaire général et inspirateur de l'Association qui obtient que soit érigé en 1946 le mémorial du souvenir des victimes du massacre de Sainte-Radegonde au lieu-dit « La Cible », où 30 otages furent fusillés par l'occupant nazi le 17 août 1944. À la Libération, il est l'un des fondateurs de l'hebdomadaire *Le Rouergat*.

Moins prolifique dans la presse que ses amis occitanistes, il sera l'un des piliers de l'importante action en faveur de la langue d'oc au sein du lycée Foch ¹, du *Grelh roergat*, et par ses interventions dans d'autres écoles secondaires de Rodez comme l'école normale. Adrien Vézinhét est très attaché aux traditions populaires, les fait revivre partout où il passe. Il essaie de faire partager à ses élèves son amour pour les danses traditionnelles et anciennes dont il retrouve patiemment les figures et la chorégraphie : bourrées, valse, scottish, polka, branles, etc. n'ont pas de secret pour lui. Il fonde avec Pierre Benoît le groupe folklorique ruthénois La Pastourelle.

Adrien Vézinhét est également l'auteur de pièces de théâtre en occitan ² créées et jouées notamment par La Pastourelle au sein de laquelle il est acteur. Elles obtiennent un très grand succès auprès du public rouergat, au cours des nombreuses tournées dans les villes et villages aveyronnais. Il est aussi l'auteur de très nombreux contes occitans : *Contes del País Nòstre*, [Contes de notre pays], *Contes pour rire*, *Contes de Noël*, *Contes d'un jour*.

Enfant du terroir aveyronnais, André Combettes disait de lui : « C'est un paysan sachant le grec, un passeur d'hommes, un homme de bonne race, un humaniste ». Sa voix au fort accent rocailleux, roulant les r, ne le fait-elle pas surnommer malicieusement « Le Paysan » par les potaches du lycée de Rodez. N'est-ce pas une belle reconnaissance de ses élèves pour ce professeur de grec, latin, français et occitan ?

Adrien Vézinhét est mort le 28 mars 1984 à Montpellier.

1. Voir le témoignage filmé de M. Serge Fabre.

2. À l'initiative des enfants d'Adrien Vézinhét, six de ces pièces de théâtre viennent d'être éditées : *L'escampat*, *La tata de Borniquet*, *Maridam la tata*, *La bastarda*, *Lo pastre del mas vièlh*, *Las catas de la Bruguièira*. Adrien VÉZINHÉT, *Lo teatre de la Patorèla*, IEO Editions, Terra de Cocanha, 2015.

4 Jean Boudou



Jean Boudou jouit d'une renommée internationale et son œuvre littéraire fait l'objet de bien des études et des traductions. Cette notoriété, ô combien méritée, occulte une part importante de son activité militante pour la langue d'oc. Il œuvre dans le droit fil de ses prédécesseurs et contemporains Mouly, *Calelbon*, *Vézinhét*, *Combettes*, *Monteillet* par exemple.

Dans la courte autobiographie ¹ envoyée par lui-même à l'abbé Salvat, il précise qu'il naît en Aveyron, le 11 décembre 1920 à Crespin de Naucelle, à quelques kilomètres de Saint-Salvadou, village natal du chantre occitan du Rouergue l'abbé Justin Bessou et du conteur en langue d'oc André Pradel, mais aussi à un vol de perdreau de Compolibat, petite patrie d'Henri Mouly. Il va à l'école communale du village, puis au cours complémentaire de Naucelle (1932) et à l'école normale de Rodez (Promotion 1938-1941). « En réalité, dit-il, l'année scolaire 1940-41, en raison de la suppression des E.N., fut une année de stages divers. (Stages pédagogiques — stage technique : collège technique Monteil, — centre d'éducation générale sportive du Hameau, — Pau). » Il est titulaire du Brevet Élémentaire, du Brevet Supérieur, du CAP d'instituteur, du Certificat d'aptitude à l'enseignement postsecondaire agricole. Il occupe successivement différents postes d'enseignant. Il est d'abord instituteur à

1. Correspondance Jean Boudou-Joseph Salvat, 20 février 1955; archives du collège d'Occitanie, rue de la fonderie, Toulouse.

Castanet du 1^{er} octobre 1941 au mois de mars 1942 ; il part aux chantiers de jeunesse, C.J.F. 45 à Anduze dans le Gard de mars à novembre 1942, revient instituteur à Durenque de novembre 1942 à juin 1943, pour être ensuite embarqué au STO à Breslau (Wroclaw) de juin 1943 à juin 1945. À son retour, au mois de juillet, il est affecté à titre provisoire à Curan et retrouve l'école de Durenque d'octobre 1945 à octobre 1949. Il se marie en 1946, va au Mauron, commune de Maleville en 1951. Il exercera sur un poste d'itinérant chargé de l'enseignement agricole dans plusieurs communes de 1951 à 1954. En 1955, il obtient sa mutation pour le poste d'itinérant agricole à Saint-Laurent d'Olt et sur le canton de Saint-Geniez-d'Olt, dans l'est du département. Pour des raisons essentiellement personnelles il part en septembre 1968 enseigner en Algérie.

Cet écrivain et poète est occitan de naissance. L'essentiel de son éducation première se fait en langue d'oc. Sa mère et sa tante le nourrissent des *Contes de Viaur*, *Contes del Drac*, *Contes del meu ostal* et autres *Contes dels Balssás*, dont il nous enchante : « La seule littérature qu'il me fut donné de connaître » disait-il. À l'âge de 12 ans, il découvre l'œuvre de Bessou *Del brèç a la tomba* et en restera profondément marqué.

En 1938, à l'école normale, il entre en contact avec le Félibrige par l'intermédiaire de Julienne Séguret puis de Pierre Miremont. En 1941 sa rencontre avec Henri Mouly est décisive. Le fondateur du *Grelh roergat* devine rapidement en Jean Boudou l'écrivain occitan qu'il contribue à faire éclore par ses conseils et encouragements. Combien d'après-midi, de journées de discussions n'ont-ils pas passées dans le bureau d'Henri Mouly à Compolibat¹ ? Combien de poèmes, de textes, Jean Boudou a-t-il soumis au jugement de son aîné avant de les publier ? Leur correspondance en témoigne. Ce sont près de trente années d'une amitié indéfectible, qui ne connaît pas de nuages, même si les opinions des deux hommes diffèrent souvent sur bien des points.

C'est en 1939 que Boudou commence à écrire en langue d'oc, dans *l'Almanach Rouergat* ; il publie des vers dans *Escòla e Terrador* (1942-1944), dans *Saumur* (1942), journal du chantier de Jeunesse. En prose ou en vers, il collabore ensuite à différents journaux ou revues : *La revue du Rouergue* ; *Rouergue républicain* (1945-1948), au journal communiste *La voix du peuple* sous le pseudonyme de *Lou Janou de la Janounio* (1946-1948) ; dans le Bulletin pédagogique de l'Institut d'études occitanes ; il tient une chronique sous le titre « Propos d'un occitan » dans *Le Saint-Affricain* (1973-1974). Jean Boudou est membre de la Société des amis de Villefranche et du Bas-Rouergue, de la Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron et membre honoraire de *The Balzac Society of America* (1954), en raison d'une vague parenté, pense-t-il, avec Honoré de Balzac, par les Balssas, du côté de sa mère.

Dès 1950, il est en contact avec des responsables de l'Institut d'études occitanes, Robert Lafont, Charles Camproux, Félix Castan, Serge Bec à partir de 1956, entre

1. Entretien avec Madame Mireille Pelras et son époux Pierre Pelras respectivement fille et gendre d'Henri Mouly (28 juillet 2007).

autres. Comme nous l'avons vu, il anime la Section départementale de l'Institut d'études occitanes dont il est le président jusqu'à son départ en Algérie en 1968, et écrit de nombreux articles dans le bulletin trimestriel. Animé d'une foi religieuse, pratiquant (il va régulièrement à la messe, nous dit sa fille Janine) et d'une sensibilité exacerbée à la misère occitane, toute sa vie il se bat pour les opprimés, il est un temps compagnon de route des communistes. Son engagement syndical est important, il est élu au conseil départemental du SNI (Syndicat national des instituteurs) sur une liste « Unité et Action », aile gauche du syndicat.

Il voit loin, au-delà du clocher de son village rouergat, mesure les difficultés du monde rural dans son ensemble, participe à la lutte des mineurs de Decazeville en 1962 et s'oppose à l'extension du camp militaire sur le Larzac. Il fait son pain quotidien de l'économie de la région et du pays et bon nombre de ses articles montrent des connaissances historiques notamment à propos des luttes des Cathares, des Camisards, des Croquants. Il engage ses lecteurs à prendre une autre voie pour que se dresse une Occitanie nouvelle. Concernant la langue d'oc, il n'hésite pas à mettre en cause les pouvoirs politiques, les institutions religieuses et scolaires. Homme d'une grande culture il est marqué par Denis Saurat rencontré en 1955. Robert Lafont viendra même le rencontrer au Mauron petit village à deux pas de Compolibat où Boudou est instituteur. Sa force fut d'allier écriture et activité militante. Il s'investit dans l'activité du *Grelh roergat*, puis à la présidence de la Section départementale de l'Institut d'études occitanes. Il tient à bout de bras, par ses nombreux articles, la revue trimestrielle de cette organisation dont la parution cessera peu après son départ pour l'Algérie. Comme bien d'autres militants, il établira une passerelle entre les deux associations occitanes aveyronnaises qui ont toujours été très liées par la double appartenance de certains adhérents. Instituteur, il mène dans sa classe une action pour la langue au travers des contes, comptines, chants mais aussi étude de la structure de la langue.

Son œuvre littéraire en langue d'oc, par son contenu et les thèmes développés, fait l'objet de nombreuses études bien au-delà de nos frontières. Outre les nombreux articles de presse ou poèmes nous relevons : *L'Evangèli de Bertomiu*, *Contes del mieu ostal*, *Contes de Viaur*, *Contes del Balssàs*, *La grava sul camin*, *La Santa Estèla del Centenari*, *Contes del Drac*, *Lo libre dels Grands Jorns*, *Lo libre de Catòia*, *Res non val l'electro-chòc*, *La Quimèra*, *Sus la mar de las galèras*, *Las Domaisèlas*.

Militant de toute heure et de tous les combats, même si dans ses écrits pointent un pessimisme et un certain mal-être, il a un souci permanent, quasi lancinant, de l'avenir de la langue occitane et de l'Occitanie toute entière, et va jusqu'à passer certaines unités de valeur dans les études supérieures à la faculté de lettres à Montpellier pour être mieux à même de donner des cours dans les lycées de Rodez. Il intervient régulièrement notamment au lycée technique Monteil, au lycée Sainte-Marie à la demande du professeur l'abbé Louis Combes (Cantalausa), donne de nombreuses

conférences, notamment dans les deux écoles normales¹. Combien de réunions, d'assemblées, de colloques l'ont vu participer et de stages comme ceux de l'IEO à Marvejols ou à Decazeville qu'il a contribué à organiser et qui furent des succès ?

La vie de Jean Boudou est un miroir aux faces multiples ; elle apparaît complexe, comme son œuvre littéraire dont la profondeur laisse entrevoir un esprit d'une grande richesse ; tourmenté et désireux de connaissance, approfondissant toutes les facettes de l'existence, aimant se confronter à la dure réalité qui parfois semble l'anéantir, il en ressort mieux armé pour œuvrer à la transformation du monde qui l'entoure, à la renaissance de sa langue, la langue d'oc. Son départ pour l'Algérie en 1968 ressemble fort à un exil. Il y mourra le 24 février 1975.

5 Serge Carles



Il fait partie de cette catégorie de militants contemporains qui ont consacré l'essentiel de leur vie professionnelle et personnelle à soutenir, faire connaître et développer la langue occitane, plus particulièrement dans les écoles.

Originaire de l'ouest du département, plus précisément du petit village de Calcomier, commune de Vailhourles, où il naît en 1950, son enfance est baignée de langue d'oc tant dans le milieu familial que dans l'ensemble de cette riche ruralité où la langue d'oc reste reine. Seule sa maman qui est passée par l'école des « Bonnes sœurs » nous dit-il, parlait régulièrement en français. À l'école primaire, son institu-

1. Voir l'entretien filmé de Marie-Josée et Alain Bessac instituteurs.

trice, M^{lle} Sagnes, qui connaît bien Henri Mouly, n'hésite pas à mettre la langue du pays à l'honneur au travers des chants et saynètes présentés lors de la fête scolaire de fin d'année. Le jeune Serge découvrant dans la bibliothèque de Calcomier le livre *Teatre escolari* [Théâtre scolaire] d'Henri Mouly, s'écrie tout heureux « *Ai trobat un libre en Patoès! Ai trobat un libre en patoès!* » [J'ai trouvé un livre en patois! J'ai trouvé un livre en patois!] Bonheur juvénile et magie de voir reconnue la langue de la famille et du pays à travers l'écrit et surtout sa publication dans des livres. De cette langue qu'il connaît et pratique parfaitement, mais qui l'intrigue, il note déjà auprès de ses jeunes amis du collège de Caussade (Tarn et Garonne), quelques différences linguistiques avec le parler pratiqué en Aveyron.

C'est à l'école normale de Rodez où il rentre en 1965, qu'il découvre véritablement la littérature et l'écriture occitanes, lors des cours du soir donnés par le professeur André Combettes. Ces cours qui rassemblent élèves-maîtresses et élèves-maîtres dès 1966-1967, (mixité avant l'heure fortement prisée par certains), permettent à une trentaine de futurs enseignants de l'école primaire de découvrir et d'approfondir l'étude de la langue d'oc. Également pour certains avec l'optique de grappiller quelques points pour l'obtention de la mention au baccalauréat. Serge Carles y participe activement, ainsi qu'à des conférences données régulièrement par des personnalités salle du Faubourg à Rodez. La découverte de l'œuvre de Jean Boudou à travers le *Libre de Catòia* et celle de Max Rouquette dans *Verd Paradis I* déclenchent chez lui une passion définitive pour la langue qui l'interroge depuis toujours.

Devenu instituteur, en poste au Grand-Mas de Marcellac, dans un milieu où la langue d'oc est très utilisée par la population, avec dit-il « des réunions de parents d'élèves, composées en grande majorité d'hommes, qui se passaient en langue d'oc », il met en place des leçons d'occitan dans sa classe, apprentissage de chants, lecture et étude de contes de Jean Boudou... À Mazerolles près de Najac ensuite, les élèves de cours moyen composeront même des textes publiés dans la revue *Randoleta*. Cette pratique sur le terrain met en évidence la nécessité d'un matériel pédagogique adapté pour mener à bien un travail structuré et suivi. En poste à La Fouillade, il va plus avant dans sa pédagogie et s'inspire du livret *Bonjour LINE*, méthode d'apprentissage du français aux étrangers. Mais fort de son expérience, il juge qu'il faut des moyens et une formation spécifique pour progresser dans l'enseignement de la langue d'oc dans les écoles. Avec les autres militants et enseignants, il demande des stages et la création d'un poste de conseiller pédagogique. Avec l'aide de l'Institut d'études occitanes (IEO) et du Centre régional d'études occitanes (CREO) de Toulouse, le soutien du SNI et de la FCPE (Fédération Cornec des parents d'élèves), ces stages sont mis en place. Le député Jean Briane appuie la création du poste de conseiller pédagogique en langue occitane qui devient effective en 1982. Passionné depuis toujours par la question, Serge Carles dépose sa candidature. Il est choisi et sera le premier, en Aveyron, à occuper cette nouvelle fonction (soixante ans après le premier appel d'Henri Mouly).

Aussitôt, son investissement est total. Il propose à l'inspecteur de l'éducation nationale Jacques Levé des réunions pour les institutrices et instituteurs dans chaque canton, après la classe, entre 17 heures et 19 heures. Il parcourt le département, explore le terrain, recense les gens intéressés et ils sont nombreux, très nombreux. « Cela nous a permis, dit-il, d'être informés sur les possibilités de développer l'enseignement de l'occitan et le nombre d'enseignants intéressés fut surprenant par son importance. » Sillonant le département à bord de sa 4L, il rencontre les collègues et distribue feuillets de cours, chants, comptines, livrets et disques de *Cati Mauca*¹ initiés par André Lagarde, ancien conseiller pédagogique académique. C'est un coup de fouet, un véritable élan qui est donné à cet enseignement qui progresse quantitativement et qualitativement. Dans la journée, il intervient dans les classes. J'ai le plaisir de recevoir Serge Carles dans le village où j'exerce alors, au Monastère-sous-Rodez, et de discuter de cet enseignement que j'ai mis en place timidement du C.E.2 au C.M.2 grâce à la compréhension et à l'accord de collègues avec lesquels nous pratiquons des échanges de services. Son apport humain, son aide matérielle et ses conseils pédagogiques sont précieux. Il est toujours réconfortant de voir soutenues de nouvelles pistes de travail comme est valorisante la reconnaissance du travail effectué, surtout lorsque le conseiller apporte une aide véritable.

S'il est heureux que les demandes soient très nombreuses, le département est malheureusement immense. Le nouveau conseiller pédagogique essaie de répondre à toutes les sollicitations mais a du mal à rendre visite à tous les collègues intéressés. La démonstration est faite qu'avec un minimum de matériel et avec les nombreux instituteurs et institutrices volontaires, un enseignement solide de la langue d'oc peut commencer à se mettre en place. Ce sont quatre-vingt écoles qui sont ainsi équipées et suivies la première année et quarante supplémentaires l'année suivante; des centaines de petits Aveyronnais bénéficient d'une heure hebdomadaire (parfois plus) d'enseignement de l'occitan.

Le pédagogue Serge Carles, à la lumière de l'expérience, ressent clairement la nécessité d'aller plus avant, vers un enseignement plus structuré, en proposant aux collègues un matériel sur lequel ils pourront s'appuyer pour aboutir à un apprentissage de l'occitan orienté vers une véritable langue de communication. Le livret d'Henri Mouly date, il ne correspond plus aux besoins de l'époque; le recueil de petits chants et comptines populaires *E mai encara canta* [Et elle chante toujours], collectés précisément par Serge Carles, mis en forme avec les partitions par les collègues dont Jean Causse, Christiane Gombert qui interprète les chants et Jean-Jacques Triby, professeur de musique de l'école normale, est toujours précieux mais insuffisant. Il faut un matériel plus complet présentant une progression et engageant à parler la

1. *Cati-Mauca, Jòcs cantats occitans*, préparés par André LAGARDE, Conseiller pédagogique occitan pour l'académie de Toulouse, interprétés par Jacmelina, Martina et Rosina de Pèira; CREO de Toulouse, Revolum, 1981.

langue, en un mot dynamisant l'apprentissage de l'occitan. C'est la création par le conseiller pédagogique de l'Aveyron du livret *Diga-me, diga-li*¹... [Dis-moi, Dis-lui...] qui fait une très large place aux dialogues et à la langue parlée. Les débuts, 1986-1987, s'avèrent hésitants. C'est la période d'expérimentation des langues étrangères dans les écoles primaires, les enseignants ont tendance à mettre en concurrence les différentes langues, notamment pour leur insertion dans l'emploi du temps. Toutefois certains, tel Yves Bousquet à Baraqueville, mettent en place avec efficacité l'apprentissage de l'anglais et de l'occitan.

Peu à peu, l'idée fait son chemin d'un projet éducatif plus mobilisateur et efficace de classes bilingues. En relation avec Monsieur Paulhe, directeur d'école à Saint-Affrique, qui pratique depuis longtemps la langue d'oc avec ses élèves, avec l'accord des parents, la première école bilingue du département voit le jour en 1989. Avec l'aide de Gilbert Mercadier, inspecteur pédagogique régional pour la langue et la culture occitanes à Toulouse, grâce à l'impulsion de la politique rectorale, Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, attribue deux postes de conseillers pédagogiques supplémentaires en occitan pour l'académie, dont un supplémentaire pour l'Aveyron (Saint-Affrique), soutenu par le député de Villefranche-de-Rouergue Jean Rigal, l'autre pour le Tarn. Au vu de l'importance et de l'efficacité de son travail dans l'Aveyron, Serge Carles est nommé sur un poste académique à Toulouse en 1993. Il coordonne l'enseignement bilingue dans l'académie de Toulouse, la formation initiale et continue des enseignants et la mise au point d'outils pour cet enseignement.

Après Saint-Affrique, d'autres écoles bilingues voient le jour dans le département, à La Primaube, Villefranche-de-Rouergue, Baraqueville, Millau et tout récemment les écoles Cambon à Rodez, Muret-Salles-la-Source, et Espalion. D'autres projets sont en gestation. Comme aime à le rappeler souvent dans sa grande modestie le premier conseiller pédagogique de l'Aveyron en langue régionale, l'essentiel de l'enseignement est appuyé sur le volontariat des collègues institutrices et instituteurs. Sans les initiatives et les actions de ces pionniers et le travail de ceux qui aujourd'hui, dans leurs classes, œuvrent pour la langue d'oc, sans ces dizaines de collègues qui, par conviction, par militantisme ou par simple amour de la langue, ont ouvert le chemin, rien n'aurait pu se faire.

Serge Carles est un des artisans majeurs de la période contemporaine dans l'implantation et la progression de la langue d'oc à l'école dans l'Aveyron. Il ne se contente pas de théoriser mais devient, après quelques illustres devanciers, le maître d'ouvrage de cette grande entreprise moderne qu'est la présence de la langue d'oc à l'école. Il a mis en pratique la réflexion de Mouly : *Cal pas dire cal far ! mas qual fa ?* [Il ne faut pas dire il faut faire, mais qui fait ?]. Dans les classes successives où il a exercé, comme dans son rôle de conseiller pédagogique, avec doigté, sensibilité,

1. Serge CARLES, *Diga-me, Diga-li...*, *Méthode audiovisuelle d'enseignement de l'occitan pels dròlles*, Albi, Vent Terral, 1986, 191 p.

volonté, persévérance et une grande compétence, durant ces trente dernières années, il a fait effectuer un bond quantitatif et qualitatif à la cause de l'occitan dans les écoles du département et de l'ensemble de l'académie de Toulouse. En ce sens il est le successeur des pionniers Henri Mouly, Séguret, Vézinhét, Jean Boudou. Au-delà de son œuvre pédagogique, Serge Carles a publié un recueil de poèmes *Poèmas d'amor e de mòrt* (Vent Terral, 1977) et traduit en occitan *À Chain of voices*¹ d'André Brink.



Du multilinguisme au Japon, dessin de No-RIO (Japon)

6 De nombreux acteurs au service de l'occitan²

Après le portrait rapidement brossé de personnalités qui ont fortement participé à l'introduction et au développement de l'occitan à l'école et avoir parlé précédemment de quelques défenseurs de la langue d'oc du XIX^e siècle et début du XX^e : Pierre Vernet, Arthémon Durand-Picoral, Jean Carbonel, Louis Alvernhe, Joseph-Pierre Durand de Gros, l'abbé Aimé Vayssier, l'abbé Justin Bessou, il convient d'y adjoindre quelques noms d'Aveyronnais du XX^e siècle qui ont apporté leur pierre à cette vaste entreprise. Bien des Rouergats se sont essayé à l'écriture en langue d'oc. Leurs romans,

1. André BRINK, *A Chain of voices*, 1982, traduction occitane de Serge Carles : *Una cadena de voses*, Letras d'òc, octobre 2011.

2. Cette liste doit beaucoup à la revue *Al Canton* et aux ouvrages *Rouergue, Les racines occitanes de L'Aveyron*, t. 1 et *Les traditions de L'Aveyron*, t. 2 publiés par le Conseil général de l'Aveyron en 2007.

historiettes, contes, poèmes ou autobiographies... parfois édités, ont laissé des traces de leur passage. Dans le cadre de cet ouvrage, recenser les membres de l'enseignement qui ont tenté cet exercice nous a paru intéressant. Concernant les disparus, leurs actes témoignent du fait que tous les membres du corps enseignant ne méprisaient pas la langue, mais la parlaient et même la maîtrisaient suffisamment pour l'écrire. Mais il est bien difficile de savoir quelle fut leur attitude dans les classes à l'endroit de petits élèves qui à une certaine époque pas si lointaine, arrivaient à l'école sans connaître un mot de français. Pour les présents, ils continuent leur œuvre. Nous les avons classés par ordre alphabétique, avec leurs pseudonymes entre parenthèses et les titres de certaines de leurs œuvres.

Armand AIGOUY (*Armand del fabre*) (1911-1986)

Né à Saint-Pierre d'Estrepriers, instituteur.

Jean-Pierre BALDIT (*Bartasson, Mazencs, R. Farjanaud*)

Né au Cayrol en 1953, professeur.

Maurice BONY (1926-2012)

Né à Saint Cyprien en 1926. Prêtre. À enseigné l'occitan à l'école du Sacré-Cœur. Fut *capiscòl* du *Grelh roergat*. Auteur de *Lo nòstre roergue aimat*, (2 vol.) et *Lo camin de la vida*.

André BOUYSSOU (1912-1999)

Né à Saint-Cyprien, prêtre, professeur.

Gaston BOULOUIS (1908-1991)

Né à Ayssènes, prêtre, professeur.

Alban CAZALS

Né à Centrès en 1924, enseignant. Auteur de *Femnas dins la Bibla*, *L'òme del cap del l'òc*, *Sul fum de Viaur*...

Louis COMBES (*Cantalausa*) 1925-2006

Ce prêtre est né à Montfranc, près de Saint-Sernin sur Rance, aux limites du département du Tarn. Devenu professeur d'anglais, il traduit de nombreux ouvrages,

notamment ayant trait à la religion. Chercheur, traducteur, conteur, écrivain enseignant et pédagogue Louis Combes a de nombreuses cordes à son arc et crée même une maison d'édition *Cultura d'Oc*, sise à Saint-Pierre à Rodez et au Monastère-sous-Rodez, qui lui permet de publier ses ouvrages.

Nous relevons pour les œuvres pouvant concerner l'enseignement :

- *Aux racines de notre langue, les langues vulgaires des Gaules de 480 à 1080*, 1991.
- *Diccionari general occitan*, [Dictionnaire général occitan], 2003.
- *Diccionari illustrat*, [Dictionnaire illustré] 1980.
- *Istòrias aital... Històrias comme ça...* de Rudyard Kipling, en bilingue français-occitan traduction française et occitane de Cantalauza.
- *Joan Boudou, causida per las escolas*, CREO Toulouse.
- *Lenga d'òc*, [Langue d'oc], 1989.
- *Lenga viva*, [Langue vivante] 2006.
- *Òu l'òme!* [Hep, l'homme!] 1983, recueil d'histoires sur les animaux, CREO Toulouse.
- *Tèrra d'òc* [Terre d'oc], 1978, recueil de chants populaires et comptines, CREO Toulouse.

L'abbé Louis Combes traduit en occitan certains volumes de la bande dessinée relatant les aventures d'*Astérix le gaulois*, ainsi qu'un certain nombre de livres et textes religieux et liturgiques. Il édite également en bilingue les œuvres de L'abbé Bessou *Countes de la tatà Mannon*, *Countes de l'oncle Joanet* et *D'al brèç a la tomba*.

Professeur d'anglais au lycée Sainte-Marie de Rodez, il dispense des cours d'occitan aux élèves dans les années 1970.

André COMBETTES (1924-2004)

Né à Clairvaux, il devient maître d'internat au lycée Foch de Rodez, où il initie les élèves à l'occitan avec le professeur Jean Monteillet. Professeur à l'école normale de garçons de Rodez, il entreprend à partir de 1966 d'enseigner la langue d'oc aux normaliennes et normaliens et crée le Cercle occitan ruthénois. Il participe aux activités du *Grelh* et de la Section de l'IEO.

- *Lo temps se pòt legir* [On peut lire le temps], 1968.
- *La Borassa*, 1975.

Patrick COUFFIN

Né à Villefranche-de-Rouergue en 1951. Professeur d'occitan au lycée de Saint-Affrique. À écrit de très nombreux articles sur l'occitan et son enseignement, notamment dans la revue *Lenga e país d'òc*, ainsi qu'un livret *La dança de Joan Petit*

sur la révolte des croquants en Rouergue. A soutenu un thèse de doctorat en 2008 : *Cinquante ans d'occitan dans l'enseignement public : entre légitimité et légalité.*

Jean-Louis COURTIAL

Né au Vibal en 1953. Enseignant d'occitan au lycée Foch puis à Pont-de-Salars, Baraqueville, Naucelle musicien, chanteur du groupe *Fai-Lum*.

Maurice DEFAUT

Inspecteur d'académie dans le département, ardent défenseur de la langue d'oc il soutint les actions menées pour faire évoluer son enseignement notamment au cours des années 1940-1944.

Auguste DELFAU (1893-1984)

Inspecteur de l'enseignement primaire. A impulsé l'enseignement de l'occitan au lycée Foch de Rodez durant de nombreuses années.

Henri FOURNIER (*Ricon de Laurens*) 1907-1972

Né à Laval-Roquecézières, professeur et aumônier, nous avons vu le rôle qu'il joue pour l'introduction de l'occitan au collège Sainte-Marie dès les années 1930 et au début des années quarante, avant sa mutation en Gironde.

Il est de ceux qui se rendirent dans de nombreux villages pour prêcher en occitan, jusque dans les années soixante, notamment lors de fêtes religieuses particulières relatives aux saints honorés dans certaines paroisses. Il publie :

— *Paisans del Roèrgue* 1945.

— *Contes de Sibòt*, 1957.

Serge GAYRAL

Professeur d'espagnol dans l'enseignement public, il a enseigné l'occitan au Collège de Cransac (1978-1987) puis au lycée de Villefranche-de-Rouergue (1987-2008). Formateur d'occitan lors de l'université d'été en juillet à l'Académie de Laguëpie (Tarn-et-Garonne). Il a écrit de nombreux romans en occitan : *Lo barracon* (1996), *Dela de la mar* (2004), *Tango d'estiu en Roergue* (bilingue 2009), *365 istorietas nòstras* (bilingue 2012), *Mots crosats d'oc* (2014), *L'ingeniòs gentilòme Dòn Quichòt de la Mancha*, (morceaux choisis et traduits 2014).

Jean LADOUX (1870-1951)

Né à Brommat de Mur-de-Barrez, professeur. Il fait sa carrière à l'extérieur du département, notamment à Béziers. Majoral du Félibrige en 1940. Publie un certain nombre d'articles dans le *Journal de l'Aveyron* ainsi que des manuels sur la langue :

- *Petit manuel de phonétique occitane*, 1923.
- *Essai de grammaire occitane*, 1925.
- *Essai de vocabulaire étymologique de la langue d'oc*, 1938.

Jean-François MARIOT

Né à Livinhac en 1959. Professeur, conteur, poète, auteur de *Faxes, Rajar de contunh*/coulée continue, à l'initiative d'un rassemblement annuel à Decazeville sur les langues du monde.

Robert MARTY (*Padena*)

Né en 1944. Professeur, auteur de romans (*L'Ombra doça de la nuech, Lo Balestrièr de Miramont*) et poèmes, conteur, éditeur.

Jean MONTEILLET (1922-2002)

Professeur d'occitan au Lycée Foch et au Collège Fabre de Rodez durant les années 1960-1970, il fit partie de l'équipe qui poursuivit après 1945 l'œuvre entreprise pour la langue d'oc. Elu durant plusieurs mandats conseiller général de Vezins, il fut également maire de ce chef-lieu de canton du Lévézou. Il écrit de très nombreux articles dans le journal *Le Rouergat*; rien de ce qui touchait à la langue d'oc ne lui fut étranger.

Alain NOUVEL

Né à Saint-Affrique en 1942, professeur. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages :

- *L'occitan sans peine*, Metòd Assimil, 1975;
- *Les noms de la roche et de la montagne dans les termes occitans et les noms de lieux dans le Massif central*, 1975;
- *L'occitan, langue de civilisation européenne*, 1977;
- *Le français parlé en Occitanie*, 1978.

Sa vie durant, il est un propagandiste acharné de la nécessité de faire vivre la langue d'oc. Étant comme lui originaire de Saint-Affrique, je me souviens de soirées d'été au cours desquelles, assis à la terrasse de l'hôtel-restaurant que tenaient ses parents, d'un ton doctoral, il menait des discussions animées, voire enflammées sur le sujet.

Édouard PEYRE (*Jacques Vaizy*) (1924- 2012)

Né à Saint-Affrique. Instituteur. Il fut membre du mouvement de la pédagogie Freinet et publia des livres sur la vie et les mœurs locales ainsi que de très nombreux articles plein d'humour, souvent en occitan, dans les journaux locaux, notamment *Le progrès Saint-Affricain*.

Yvon PUECH

Né en 1945. Fut journaliste à *Centre-Presse* et au *Rouergat* de 1971 à 1996, journaux régionaux dans lesquels il écrivit quelques textes en occitan. Après sa réussite au CAPES d'occitan, il enseigna la langue dans les classes de la 6^e à la 3^e dans différents collèges à Réquista, Cransac, Rodez (collège Fabre) puis au lycée Foch de la seconde à la terminale avec préparation au baccalauréat.

Yves ROUQUETTE (*Sylvain Carles, Jean-Marc Cros, Loïs Puech, Bernat Sicart*)

Né à Sète en 1936. Enseignant, poète, romancier, publiciste, conteur, homme de théâtre, il fonda le CIDO, devenu ensuite le CIRDOC. A vécu en Aveyron, près de Camarès lors de sa retraite. Mort en 2015.

L'œuvre prolifique et riche d'Yves Rouquette contribue à la défense et à la diffusion de la langue d'oc. Ses romans, poèmes, contes, histoire du pays occitan, théâtre, ouvrages pour les enfants, articles de presse sont d'un apport important au renouveau de la littérature d'oc. À ce titre il convient d'en dresser un panorama non exhaustif.

Bibliografia

Poésie

- *L'escriveire public*, Tolosa, IEO, 1958.
- *Lo mal de la tèrra*, M.J.O., 1959.
- *Òda a sant Afrodisi*, Tolosa, IEO, 1968.
- *Breitz Atao*, amb E. Espieu e J. Larzac, Tolosa, IEO, 1969.
- *Messa pels pòrcs*, 4 Vertats, 1969.
- *Roèrgue, si*, 4 Vertats, 1969.
- *Los negres, siam pas sols*, 4 Vertats, 1972.
- *Quand lo sang es tirat, lo cal beure*, Vilanòva-d'Òlt, Forra-borra, 1972.
- *Vila dubèrta*, Vilanòva d'Òlt, Forra-borra, 1973.
- *Lo fuòc es al cementèri*, Tolosa, IEO, 1974.
- *Joan sens tèrra*, Vilanòva d'Òlt, Forra-borra, 1975.
- *Ponteses*, Forra-borra, 1976.

- *Lo castel dels cans*, Montpelhièr, CEO, 1977.
- *Dels dos principis*, Fernand Gautier, 1988.
- *Misericòrdias*, La Talvera, 1988.
- *L'escritura, publica o pas*, IEO, 1989.
- *Cellula XIII*, Hyères, Les Cahiers de Garlaban, 1992.
- *Lemosin's blues*, Letras d'òc, 2005.
- *Pas que la fam/La faim seule*, 1958-2004, Letras d'òc, 2005.
- *El, Jòb*, Letras d'òc, 2007.

Romans et nouvelles

- *Lo poèta es una vaca*, Lo Libre Occitan, 1967.
- *La Paciència*, IEO, 1968.
- *Made in « France »*, IEO, 1970.
- *Lo trabalh de las mans*, IEO, 1977.
- *Lo peis de boès dins lo metrò*, Vent terral, 1979.
- *Zantifalòrda e companhia*, Viure a l'escòla, 1979.
- *Anem amb Ricon al vilatge de papet e mamet*, IEO, 1981.
- *Lengadòc roge : los enfants de la bona*, IEO, 1984.
- *Lo filh del paire*, (amb l'escaisnom *Loís Puèch*), IEO, 1985. Rééd. 2007.
- *Nòstre Sénher de las escobilhas*, Omnibus, 1990.
- *La legenda de St Men*, Omnibus-IEO Aude, 1993.
- *Argerianas*, Lo gai saber, 1994.
- *Marion dels arbres*, IEO, 1996.
- *L'ordinari del mond*, Letras d'òc, 2009.

Théâtre

- *Lo cant de la tèrra suspenduda*, CIDO, Besièrs, 1985.
- *Lo boçut que voliá far lo torn de França*, IEO, 1989.
- *La ciutat negada*, 1992.
- *Las aventuras de Nasr Eddin*, Tolosa, CRDP, 2003.
- *Lo cant dels milenaris*, Auteurs en scènes-Les presses du Languedoc, Montpelhièr, 2004.
- *Armistiça, o las non-parelhas recèptas de las femmas d'Atènas per far tornar la patz*, Letras d'òc, 2006. Adaptacion d'Aristofana.

Essais

- *Sègle vint*, CEO, 1974.
- *Las cronicas de Viure*, Vent Terral, 1975.
- *Los carbonièrs de la sala*, Vent terral, 1975.
- *Istòria dels païses de lenga occitana*, CIDO, 1979.
- *De la vinha, del vin e dels òmes*, IEO, 1987.
- *Elva, la glèisa e Hans Clemer*, Chambrà d'òc, 2003.

Il fut, avec sa compagne Marie Rouanet, professeure, écrivaine en occitan (*Dins de patetas rojas*) et en français également chanteuse, un des porte-parole de la revendication occitane et de la langue d'Oc.

À ces enseignants-écrivains qui sont souvent auteurs d'ouvrages en français, il convient d'ajouter les noms de certains aveyronnais qui ont œuvré, et pour certains œuvrent encore, pour la connaissance et le développement de la langue d'oc, certains d'entre eux étant fort connus.

Juliette ARTOUS (1886-1953)

Née Cransac à Aubin. Directrice des *Cigalous rouergats*.

Paul BONY

Agénais d'Aveyron, employé de banque. Conteur en occitan, animateur d'émissions radio, auteur d'un livre de vingt contes occitans avec traduction française, deux films DVD et six disques CD en langue d'oc. Adhérent au *Grelh roergat* depuis 1969, il en est le président depuis 2011 ; il préside également aux destinées du Centre culturel occitan du Rouergue (CCOR) depuis 1971.

Zéphirin BOSC (*Rogièr del Parroton*)

Né à Banroques d'Engualès en 1927. Vérificateur et receveur des postes. Maître en Gai Saber del Felibrige (1977). Majoral du Félibrige en 1980. Capiscòl du *Grelh roergat* de 1995 à 2001. Chevalier des Arts et Lettres (1997)

Il est l'auteur de nombreux ouvrages en occitan ou en français sur le pays d'Olt, le Rouergue, les terres d'Aubrac et Viadène, de recueils de poèmes et d'articles dans les revues.

Nous relevons en occitan :

- *Asuèlhs Reguèrgues*, poésies occitanes (1960).
- *Al caire del Terrador*, poésies occitanes (1976).
- *Dichas e Proverbis del País Costovin* (1981).
- *Cants d'Amont et d'Aval* (recueil et cassette, 1981),
- *Pescas d'Òlt / La pêche ancienne en Vallée d'Olt* (français-occitan, 2002),
- *Racontes e Novèlas del País d'Òlt* (contes et récits en occitan, 2008),
- *Écrits en Langue d'Oc et auteurs Occitans du Haut-Rouergue* (2010),
- *Contes et poèmes de pèlerins* (sur l'Aubrac, occitan-français, 2011).

Emma CALVÉ (1858-1942)

Cette dernière, originaire de Millau, fut la première reine du *Grelh roergat* et le resta jusqu'à sa mort. Celle qui chanta et enchanta les foules sous tous les cieux du monde trouvait souvent le moyen de se rendre disponible pour les activités de sa société félibréenne et agrémentait parfois ses tours de chants de chansons en langue d'oc. Son immense popularité a contribué à faire respecter, voire aimer la langue du pays.

Ferrand DÉLÉRIS (1922-2009)

Né à Bor et Bar. Administrateur de la France d'Outre-mer, il occupa de nombreux postes de chargé de mission à l'étranger et de conseiller technique auprès de différents ministres, ainsi que des postes de direction et d'administrateur de sociétés en rapport avec le milieu agricole : Forma, Union Laitière Normande, Sica, Silom. Ses fonctions l'amènèrent dans pratiquement tous les Territoires et Domaines d'Outre-mer et dans de nombreux pays à travers le monde. Homme affable, très cultivé et pince sans rire, il était d'une fort agréable compagnie. Auteur de nombreux romans (*L'aucon, Los crocants del roergue, Pèire e Marià, Memòris e racontes, Jean Boudou, écrivain rouergat*).

Édouard GALY (1876-1942)

Il faut saluer l'œuvre de ce grand animateur et homme de théâtre. Né à Rodez, représentant en articles de mode, il parcourt le département et se fait remarquer par sa gouaille, son sens de l'à-propos, ses réparties. Installé gendarme à Saint-Rome de Tarn, il devient homme de théâtre occitan et enchante des milliers de spectateurs, souvent en avant-première de spectacles donnés par la grande cantatrice Emma Calvé.

Paul GAYRAUD (*Lou Repoutegaire*) (1898-1994)

Natif de Sévérac-le-Château, il fait carrière dans l'enregistrement où il termine receveur-contrôleur principal. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, Croix de guerre, médaille militaire, grand blessé de guerre. Félibre-mainteneur (1930), il est membre actif du *Grelh roergat*. Résistant, maquisard des F.F.I. (Forces françaises de l'intérieur, matricule 1498), membre actif des M.U.R. (Mouvements unis de résistance) puis du M.L.N. (Mouvement de libération nationale) dès octobre 1941.

Directeur de *La Campano*, mensuel (1938-1939) il y publie de nombreux articles en langue d'oc sous le pseudonyme « Lou Campanié » ainsi que des nouvelles : *L'aspic* (1937), *Lou bandit Marelli* (1937). Il écrit aussi dans l'hebdomadaire « L'Aveyron

libre » (septembre 1944-novembre 1945), dirigé par Georges Subervie, imprimeur résistant comme lui, une cinquantaine d'articles en occitan pleins d'humour, souvent percutants, signés « Lou Repoutegaire ». Ces articles sont publiés par Zéfir Bosc¹ dans un livre auquel ces quelques notes doivent beaucoup.

Il écrit de nombreux romans, nouvelles et contes en français et en occitan. Nous relèverons pour l'occitan : *Clamens ou le viol de Pise*, roman bilingue publié dans *La Campano* (août 1937-février 1938), *Imajos de L'An Quaranto*, bilingue, (1941), *Lou libre del Causse, rouman* (1968), *Lou segound libre del Causse, rouman* (1970), et une série de quatre romans estampillés comme livres du *Vièlh estofegaire* classés *primier libre* à *quatren libre* intitulés : *Una filha de l'an Quaranta* (1978), *Riqueta* (1978), *Per colonas de Tarn* (1981), *Lo sexòloga* (1982). En 1988 paraît *E se lo discipol avià pas passat lo Mèstre*.

Richesse du vocabulaire, style vigoureux qui respire la santé, la langue savoureuse de Paul Gayraud a toujours quelque chose à dire sur les hommes et leur histoire : « il y a un peu de Maupassant » nous dit Jean-Marie Pieire. Assurément il fut un des écrivains ayant contribué à renouveler et moderniser la littérature occitane.

Georges GIRARD (1919-2009)

Né à Millau, secrétaire. Président de l'*Escòla Claudi Peyrot* (1955), fondateur et directeur du groupe *La Gantièrela* de Millau, (1955), président du *Grelh roergat* (1970), majoral du Félibrige, (1971). Il a écrit *Emma Calvé, la cantatrice sous tous les ciels* (1983).

Joseph HILD (1870-1945)

Né à Villefranche-de-Rouergue, avocat réputé du barreau de Paris, il fut un défenseur de la langue d'oc. Président du *Grelh rouergat* en 1939 et durant les années mouvementées vécues par la société félibréenne aveyronnaise. Il écrivit un certain nombre d'articles dans la presse départementale en faveur de la langue du Rouergue.

Albert LAFEUILLE (1877-1954)

Né à Saint-Julien d'Emparpe (Capdenac). Prêtre. Majoral du Félibrige (1941). Il fut le journaliste en occitan attiré des journaux *L'Union Catholique* et *La Croix de l'Aveyron* dans lesquels il publia nombre d'articles, histoires et poèmes en occitan.

1. Zéfir BOSCO, « *Los bilhets del Repoutegaire*, du 6 octobre 1944 au 19 octobre 1945, écrits de Paul Gayraud, écrivain occitan et français (1898-1994) », *Grelh Roergàs*, 2013.

Pierre-Auguste MIREMONT 1901-1979¹

Né dans le Périgord à Cabanes, sur les bords du Lot, il a une vie très éclectique. Pour ce qui est de l'Aveyron, il passe lors des études primaires supérieures par l'école des frères Maristes de Réquista où il redécouvrira sa langue maternelle. Il enseigne quelque temps dans les écoles privées, par exemple à Saint-Joseph à Viviez (1920-1921). Il écrit en français et en occitan. Devient félibre en 1922. Il est avec son épouse enseignant dans l'enseignement privé confessionnel en Lozère puis en Dordogne. Il revient en Aveyron, à Villefranche-de-Rouergue en 1934. Il se lie d'amitié avec Auguste Bénazet, maître en Gai Savoir, rentre au *Grelh roergat* dont il deviendra secrétaire. Il travaillera avec Mouly, Calelhon, Bénazet, l'abbé Lafeuille, Vaylet. Le *Grelh* connaît alors la période sombre de son histoire avec la scission. Miremont fonde avec Bénazet, M^{mes} Thérèse Savignac et Juliette Artous le groupe de théâtre *Lous Grelhous de Vilofranco*. Chasseur alpin militaire de carrière, mobilisé, fait prisonnier, déporté, il quitte l'armée en 1951. Il sera Majoral du Félibrige en 1945.

Charles MOULY (1919-2009)

Dans le registre des variétés, le fils d'Henri Mouly, grâce à des émissions sur Radio-Toulouse, a contribué, dans les années suivant la seconde guerre mondiale à développer l'usage de la langue d'oc à la radio. Par milliers, les foyers aveyronnais dans un silence quasi religieux, écoutaient sur Radio-Toulouse ses émissions *Catinou et Jacouti* avant la chute tant attendue de chaque histoire qui déclenchait un franc et immanquable éclat de rire général.

Jean-Marie PIEYRE (1954-1998)

Né à Saint-Affrique. Employé de la poste.

Louis VALÈS (*Lo Tindelaire*)

Né à Montpellier en 1923. *La filha del pagès, Los bons racontes del tindelaire...*

Joseph VAYLET (1894-1982)

Né au Mas Nouvel, à Saint-Geniez-d'Olt. Greffier.

1. Voir Zéfir BOSC, *Laus del Majoral Pèire-Auguste Miremont* pour la Sainte-Estelle de Saint-Sever (Aquitaine), pour la Pentecôte 1981 fourni gracieusement par l'auteur. C'est dans ce riche texte sur Pierre Miremont qu'ont été puisés ces quelques renseignements.

Fondateur du *Grelh roergat* (1921) et de la Cabrette du Haut-Rouergue, Majoral du Félibrige (1955). Il fonde le journal *L'Ohuc* 1940 et crée le musée Joseph Vaylet d'Espalion.

Paul VOET (1929-1987)

Né à Saint-Rome de Tarn. Neveu d'Édouard Galy.

À l'évidence cette liste est loin d'être exhaustive. Si mon propos se limite à la relation langue d'oc-école, nombreux sont celles et ceux qui, dans le travail, leurs loisirs, par simple plaisir et amour de la langue l'ont soutenue, utilisée et contribué à sa diffusion. On pourrait citer les auteurs d'articles dans les journaux locaux, les animateurs membres de troupes de théâtre contribuant à faire vivre l'occitan, conteurs, chanteurs, musiciens et groupes musicaux. Bien d'autres auteurs plus discrets ou moins prolifiques pourraient être cités. Même s'ils ne sont pas directement intervenus dans les écoles, s'ils n'ont pas contribué à enseigner l'occitan, chacun à sa manière, dans son style, avec son cœur et ses moyens, a apporté sa pierre à la défense de la langue du Rouergue et contribué à la faire respecter. Ils ont freiné la pente mortelle sur laquelle les autorités voulaient et veulent toujours l'entraîner ; en un mot : ils l'ont fait vivre.



L'OC DU FUTUR NE SERA PLUS TOUT A FAIT LE MÊME

Les ouvrages ayant pour objectif la diffusion ou l'enseignement de l'occitan

Dans l'enseignement public, privé confessionnel ou associatif, quelle que soit l'époque et quels que soient l'importance et le niveau d'apprentissage de la langue, le besoin de moyens pédagogiques est toujours présent. Aux tous débuts il n'existe rien de précis concernant l'enseignement de la langue du Rouergue et de la langue d'oc sur tout son territoire. La normalisation n'est pas encore établie ou acceptée, il n'y a pas de livrets ou de leçons donnant une programmation, une progression pour son apprentissage. C'est la raison pour laquelle les instituteurs et professeurs aveyronnais s'inspirent des cours dispensés par le collège d'Occitanie. Quelques ouvrages de diffusion de textes occitans exploitables en classe, ainsi que des tentatives de mises au point de méthodes pédagogiques voient le jour. Très tôt, le besoin se fait sentir de disposer de textes d'auteurs occitans adaptés à la population scolaire et utilisables en classe. Dès 1931, Henri Mouly va participer à la rédaction d'ouvrages.

I *Antoulougio escolario de lengadoc* / Anthologie scolaire du Languedoc ¹

Comme l'indique le titre, cet ouvrage regroupe des extraits d'œuvres en langue d'oc, classées par régions.

Le chapitre concernant les auteurs du Rouergue comprend des extraits des œuvres de dix écrivains et poètes rouergats : Claude Peyrot, Anthony Villier, l'abbé Justin Bessou, Auguste Bénazet, Jean Ladoux, Gustave Bessière, Eugène Séguret, Henri Mouly, Joseph Vaylet, Calelhon (Julienne Séguret). Au total dix-sept poèmes et quatre extraits d'œuvres en prose. Tous parlent du terroir, du village, des métiers, du

1. *Antoulougio Escolario de Lengadoc*, L. ABRIC, P. ALBAREL, P. AZÉMA, J. BRABO, CLARDELUNO, C. CUXAC, J. LOUBET, H. MOULY, J. SALVAT, *Ediciu de la Mantenencio de Lengadoc*, Rodez, 1931.

temps qui passe, de la dureté de la vie paysanne, relatent des scènes de la vie rurale, thèmes dont la littérature félibréenne d'alors est totalement imprégnée. Il s'agit d'un recueil de textes dans lesquels les enseignants pourront puiser des éléments pour étoffer leurs cours.

2 *Éléments de langue occitane*¹

Au contact de ses élèves, Henri Mouly mesure tous les jours un manque de manuel au service des enseignants, notamment des instituteurs, qui leur permette de structurer et d'approfondir l'apprentissage de l'occitan. Sentant le climat favorable, il décide de s'atteler à la tâche. Ainsi naîtra en 1939 *Éléments de langue occitane*, premier livret d'enseignement de l'occitan à paraître en Aveyron, préfacé et recommandé par les Inspecteurs d'académie MM. Lignières et Bègue, ce dernier précisant : « Mettre son livre entre les mains des élèves [...] c'est faire œuvre patriotique peut-être : c'est surtout faire œuvre humaine. » Ce petit opuscule comporte de nombreuses données sur la langue avec des thèmes fortement inspirés de la vie en milieu rural. Sa conception s'appuie sur l'apprentissage traditionnel des langues tel qu'il se pratique alors, avec de nombreux exercices écrits, vocabulaire, grammaire et conjugaison ; l'oral semble très peu sollicité, ce qui apparaît fort dommage vu la pratique permanente de la langue par les élèves et les enseignants à cette époque.

Si nous ne savons pas à combien d'exemplaires il fut tiré, le livret de Mouly a obtenu un franc succès et, précise l'auteur dans une lettre à l'abbé Salvat, « l'Inspecteur voulait en faire tirer 3000 ! » Le fait est qu'en peu de temps le livre est épuisé. Il sera réédité bien plus tard, en 1967, par le SNI (Syndicat National des Instituteurs).

3 *Escòla e Terrador* / École et Terroir

Nous ne reviendrons pas sur ce bimensuel publié en temps de guerre et dont nous avons longuement abordé le contenu dans le troisième chapitre (1940-1945).

4 *Teatre escolari*² / Théâtre scolaire

Toujours en recherche d'outils pédagogiques, Henri Mouly réfléchit depuis quelques années à un recueil de pièces de théâtre. Bien qu'en gestation depuis des années, le livret ne sortira qu'au deuxième trimestre de 1944. On peut penser que

1. Henri MOULY, *Éléments de langue occitane*, illustrations Charles Mouly, Salingardes, Villefranche-de-Rouergue, 1939. Réédité par le S.N.I., (Section de l'Aveyron), imp. Subervie, Rodez, 1967, 2^e édition.

2. Henri MOULY, *Teatre escolari*, Villefranche-de-Rouergue, Imp. C. Salingardes, 1944, 140 p.

les restrictions du moment, la pénurie de papier et sans doute la recherche de financement ont retardé sa publication. Il s'appelle *Teatre escolari* (Théâtre scolaire). Il est vraisemblable que le travail effectué dans ce domaine avec sa petite troupe de Compolibat, *L'Estelo de Bessou* et le succès rencontré l'ont incité à regrouper dans un opuscule les pièces jouées.

Dans la préface à *Teatre escolari*, Maurice Defaut, inspecteur d'académie de l'Aveyron, agrégé de l'université, après avoir rappelé tout le travail pédagogique effectué par Henri Mouly en faveur de la langue d'oc, termine en recommandant la lecture de cet ouvrage aux « petits et grands ». L'ouvrage, après quelques indications sur les règles de prononciation, comprend douze comédies intégrant des chants avec leurs musiques ainsi qu'un répertoire de mots et expressions. Ces courtes pièces de théâtre en un acte, toutes composées par Henri Mouly, sauf, de l'aveu de l'auteur, *Lo cat, la polida e lo lapinon*, (Le chat, la belette et le petit lapin), qui est inspirée des *Contes de la tata Mannou* de Justin Bessou, relatent la vie au village, mettent en scène le monde rural, des animaux, la vie familiale ou scolaire. Les répliques, courtes, vives, moralisatrices ou entraînant le rire, sont adaptées à des écoliers de dix à quatorze ans, en gros du cours moyen et du Certificat d'Études Primaires de l'époque. Si l'on sait que certaines ont été jouées, notamment lors de fêtes scolaires, et ont eu du succès, il est difficile de mesurer dans quelle proportion. Les chants sont des auteurs rouergats Justin Bessou, Gustave Bessière Henri Mouly et les musiques de Gaston Bessière et Léon Froment. Ce dernier, professeur de musique au lycée Foch, a harmonisé deux des quatre Noël du recueil : le *Nadal Tindaïre* et le *Noël Provençal*.

5 *Dins l'òrt occitan*¹ / Dans le jardin occitan

Ce livre, outil pour les élèves et pour les maîtres, fut publié assez tard, en 1962. Il est issu d'une collaboration entre Auguste Delfau, ancien inspecteur primaire à Prades (Pyrénées Orientales), Marius Valière, ancien directeur d'école à Carmaux (Tarn) et Henri Mouly. L'accent est mis sur l'oral, sur la pratique de la langue qui apparaît moins explicite dans les ouvrages plus anciens. On peut y voir un changement dans les méthodes d'apprentissage des langues en général, mais aussi un témoignage de la baisse de la pratique de l'occitan dans les familles. La pédagogie doit tenir compte de cette évolution, les enfants l'entendant moins sont obligés d'apprendre, de redécouvrir la « musique » de la langue.

L'inspecteur Auguste Delfau revient sur cette question par le chemin de la pédagogie :

1. Auguste DELFAUT, Henri MOULY, *Dins l'òrt occitan*, Rodez, Subervie, 1962, 202 p.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'une bonne lecture à haute voix doit précéder toute explication. On a pu dire, non sans raison, qu'une page bien lue est expliquée plus qu'à moitié.

Nous ne perdrons jamais de vue que nous nous adressons à des enfants qu'il faut éveiller avant de les instruire. Nous les promènerons dans le texte comme dans un pré, leur laissant la joie de découvrir les fleurs et de les respirer. Sans doute aurons-nous l'occasion, chemin faisant, d'attirer leur attention sur le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe ou la conjugaison, mais ce sera en passant, sans y insister autrement et sans donner à ces remarques la forme ennuyeuse d'une leçon de grammaire.

Retrouver dans les textes l'homme d'oc et les traits permanents d'une civilisation originale dont il est le centre et la justification, essayer de démêler les fils subtils qui unissent la terre, l'homme et la langue, rechercher les raisons profondes de cet enracinement, est d'un autre intérêt.

Enracinement (*enrasigament*) ne signifie pas immobilisme ni diminution, mais stabilité, élargissement, communion.

L'ensemble de l'ouvrage regroupe des textes d'auteurs en quatre chapitres :

1. *L'ört vièlh* (Le jardin du passé) textes du XII^e au XVI^e siècles ;
2. *L'ört nòstre* (Notre jardin) regroupant des textes de vingt-huit auteurs rouergats, avec traductions, allant de Dom Guérin de Nant (1694) à Yves Rouquette et Christian Mazon en passant par Claude Peyrot ;
3. *L'ört dels vesins* (Le jardin des voisins), avec neuf écrivains du Tarn, département voisin ;
4. *L'ört dels mèstres* (Le jardin des maîtres) présentant des auteurs occitans majeurs aux yeux des concepteurs de l'ouvrage. : F. Mistral, T. Aubanel, A. Vermeuzou, A. Fourès, A. Perbosc, J. Cubaynes, P. Estieu, R. Lafont.

De brèves notes biographiques présentent chaque auteur avec un ou plusieurs extraits de leurs textes. Il y a là un ensemble dans lequel maîtres et élèves peuvent trouver riche matière pour l'étude de la langue d'oc.

6 *Bortomieu o lo torn del Roergue*¹ / Berthomieu ou le tour du Rouergue

Henri Mouly ne prend jamais de repos ; pas de retraite pour cet homme lorsqu'il s'agit d'œuvrer pour l'occitan à l'école. C'est en 1973 qu'il publie ce livre, sorte de guide touristique romancé de l'histoire et de la géographie de l'Aveyron. On ne peut s'empêcher de penser au *Tour de France de deux enfants* autrefois en usage dans les écoles.

1. Henri MOULY, *Bortomieu o lo torn del Roergue*, Carrère imp. Rodez, Coll. du *Grelh Roergat*, 1973.

Pepon et Riquet, deux garçonnets de neuf et douze ans, durant leurs vacances d'été, parcourent le département en compagnie d'un âne savant, *Bortomieu*. Il s'agit d'un jeune professeur agrégé d'histoire, chercheur au CNRS, fils de paysan (ce qui n'est pas un hasard chez Mouly) transformé en un âne après avoir bravé l'interdiction d'ouvrir une liasse de vieilles chartes du Rouergue. Grâce à son extraordinaire mémoire, ayant conservé la parole et toute son érudition, il va faire profiter ses compagnons de voyage de toutes ses connaissances. À pied, en voiture, en hélicoptère, à travers monts, plaines et plateaux, sur les routes et chemins, le long des vallées, franchissant les cours d'eau, ils vont parcourir le Rouergue. Visitant églises et châteaux, participant à des fêtes locales, les deux enfants, au gré des rencontres, vont apprendre de la voix de leur compagnon de race asinienne l'histoire et la géographie de leur département ; sciences naturelles, sociales et humaines se mêleront à un tour d'horizon littéraire. De grandes figures politiques, scientifiques, économiques et littéraires (écrivains en occitan et en français), seront au rendez-vous : Emma Calvé, Bessou, Peyrot, Jean-Henri Fabre, Bénazet, Galy... Bien sûr, comme dans un conte, le professeur retrouvera sa condition humaine initiale après avoir écrit un sonnet en... occitan.

Grâce au procédé romanesque, les élèves peuvent, comme par enchantement, étudier leur département tout en maniant la langue d'oc. Le livre se révélant d'une très grande richesse en mots et expressions utilisés en Rouergue, la lecture de certains passages en classe par les élèves et par le maître permet d'approfondir l'étude et la pratique de l'occitan, La différence avec les autres parutions sur ce thème de la découverte d'un pays au travers d'une promenade vient du fait que le livre est entièrement en langue d'oc et qu'il se limite au seul département. Le fait de prendre comme territoire cette unité administrative coupe l'herbe sous les pieds des détracteurs de l'occitan, les accusant de visées régionalistes et séparatistes. Il est à noter qu'Henri Mouly pensait depuis longtemps à un tel ouvrage, puisqu'il existe une première rédaction d'avant-guerre en ancienne graphie ¹.

7 La revue *Lo senhal* / Le signal

Il faut attendre presque trente ans après *Escòla e Terrador* pour qu'apparaisse une nouvelle tentative de création d'une revue pédagogique d'orientation occitane. C'est en 1970 que paraît *Lo senhal*.

À l'origine de la revue, vraisemblablement le fait que la langue d'oc à l'école est un thème qui retrouve des couleurs après les événements de 1968, et que des cours sont donnés aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses dans les deux Écoles Normales. Nous trouvons dans le comité de rédaction André Combettes, professeur à l'École Normale, René Couderc, professeur au CEG d'Espalion, Jean Delmas, directeur

1. Henri MOULY, A.D. de l'Aveyron, 100 J 47, inédit.

des archives départementales, Gisèle Fabre, institutrice membre de l'IEO, Henri Mouly, instituteur honoraire. La revue fait des propositions pour l'enseignement primaire, les collèges et lycées concernant l'étude de la langue (syntaxe, grammaire, vocabulaire...), l'histoire, la littérature (les auteurs, les poètes, les œuvres), les chants. Des informations sont fournies sur des associations (IEO). Dès le numéro un qui paraît en novembre 1970, est publiée une prise de position politique qui fait alors beaucoup de bruit dans le département : monsieur Louis Balsan, conservateur du musée Fenailles à Rodez, prend position contre l'extension du camp militaire du Larzac. C'est une affirmation de l'orientation politique de la revue.

Peut-être en raison d'articles trop généraux ou d'un niveau assez élevé qui ne permet pas une exploitation directe en classe, ou encore à cause du manque d'intérêt que lui portent les enseignants qui bénéficient alors de revues pédagogiques variées, mais aussi sans doute à cause de difficultés de gestion ou d'un manque de volontaires pour participer à la rédaction, s'occuper de l'impression et de la diffusion, seuls quatre numéros, qui ne semblent pas avoir eu un grand impact, ont vu le jour.

8 *E mai encara canta*¹/Et elle chante encore

Si bien des textes occitans sont disponibles, les chants, que l'on sait nombreux, ne sont pas répertoriés, les textes souvent mal connus ou incomplets et les airs se sont quelque peu évanouis. L'intérêt pédagogique dû à l'aspect ludique du chant est évident pour l'apprentissage des langues donc de la langue occitane. Dans le courant des années 1970 un groupe d'enseignants organise auprès de leurs collègues, d'associations, d'occitanistes ou de particuliers, la collecte de comptines et de chants adaptés aux enfants. C'est ainsi que naît en 1979 *E mai encara canta*, recueil édité par l'Institut d'études occitanes et le Centre départemental de documentation pédagogique.

À l'origine, les enseignants, Jean-Louis Aussibal, Jean Causse, Serge Carles, Lucien Montarnal, Bernard Seconds. Jean-Jacques Triby, professeur de musique à l'école normale d'instituteurs, assure la partie musicale et les arrangements et Christiane Gombert, institutrice, en est l'interprète vocale. Une cassette ou une bande qui peuvent être acquises indépendamment accompagnent le livret. Comme indiqué en guise de préface :

Ce choix de chants et de comptines occitans, essentiellement du Rouergue, vous est proposé dans un but pédagogique : il s'agit de mettre à la disposition des maîtres et des élèves, de la maternelle à la terminale, un matériel facilitant l'apprentissage de l'occitan à l'école.

Le chant est en effet un moyen efficace pour retrouver la langue, pour la maîtriser facilement ; les comptines permettent même de jouer avec.

1. Collectif, « *E mai encara canta* », *Chants et comptines occitans*, Rodez, IEO et C.D.D.P., 1979.

Nous espérons seulement qu'il réponde à une attente, qu'il sera un départ et qu'il suscitera un élan pour l'apprentissage de l'occitan à l'école, à partir de la maternelle d'ailleurs, car aujourd'hui l'avenir de la langue est entre les mains des enseignants.

L'objectif est donc bien d'initier les élèves à la langue d'oc dès le plus jeune âge par immersion, imprégnation, comme ils auraient dû l'apprendre dans le milieu naturel familial, comme l'avaient apprise leurs grands-parents. Cinquante et un chants et comptines du Rouergue souvent accompagnés des partitions permettent à l'enseignant de retrouver l'air ou de le jouer sur un instrument en classe. Ce petit livret et la cassette ont été fortement prisés par les institutrices et instituteurs du département et on les retrouve dans de nombreuses écoles.

9 *Diga-me, Diga-li*¹.../Dis-moi, Dis-lui...

Début des années 1980, au cours de ses innombrables rencontres avec les institutrices et instituteurs du département, Serge Carles, nouveau conseiller pédagogique d'occitan, mesure le besoin urgent d'un outil moderne. Le livre *Diga-me, Diga-li !... Méthode audiovisuel d'enseignement de l'occitan pels dròlles* voit le jour en 1986. Dans la préface, Jean-Claude Martin, recteur de l'académie de Bordeaux, tient à préciser : « Le français est notre langue nationale. C'est même une des plus importantes langues internationales. Il faut se réjouir de son rayonnement et lutter pour éviter qu'il soit supplanté. » Le gardien du temple est là pour rappeler que le français doit rester « LA » langue de la Nation, car on ne sait jamais, au cas où... Toutefois il modère sa restriction et se rassure tout en rassurant les lecteurs :

Mais il (le français, n.d.l.r.) n'a rien à craindre des langues régionales, pas plus que l'unité nationale n'a souffert du bilinguisme de nos parents. Des monuments aux morts, hélas trop nombreux, attestent partout chez nous de leur patriotisme.

Bien sûr, quand on est français, on est français et la langue ne fait rien à l'affaire, pourrait-on dire en pastichant notre languedocien sétois Georges Brassens. D'ailleurs, des témoignages nombreux apportent la preuve que bien des français ne parlaient que « patois » lorsqu'ils sont allés sous les drapeaux en 1914.

Ces langues régionales sont des parties irremplaçables de notre patrimoine. C'est un grand progrès qu'elles aient été reconnues maintenant comme langues de France.

C'est une reconnaissance, plus de vingt ans avant l'Assemblée nationale, des langues régionales comme faisant partie intégrante du « patrimoine ». Relevant dans les

1. Serge CARLES, Maité et Éric PRADÉLAS, *Diga-me, Diga-li !, Méthode audiovisuel d'enseignement de l'occitan pels dròlles*, Vent Terral, Enèrgas, 81350, Valdariès, 1986.

écoles le manque cruel de moyens pédagogiques écrits, audio-visuels, ou liés au théâtre, il préconise le livre car, dit-il :

Le manuel d'apprentissage de la langue pour les plus jeunes est le premier des matériels pédagogiques, le plus utile. Indispensable. Il faut commencer par là. Et savoir aussi renouveler le genre, plaire aux enfants, être moderne et efficace.

La méthode de Serge Carles, *Diga-me, Diga-li!* possède toutes ces qualités. En plus, pour les enfants de 8 à 11 ans, elle est unique.

Reconnaissance de la qualité du travail de l'auteur et encouragements à utiliser ce nouvel outil, dans une présentation qui s'achève par quelques lignes en occitan qui curieusement va chercher chez les Américains une justification au bilinguisme car *dison qu'ajuda los dròlles a aprendre en classa* [ils disent qu'il aide les enfants à apprendre en classe]. Est-ce une donnée nouvelle dans la recherche pédagogique à ce moment-là, ou une réflexion par laquelle monsieur l'inspecteur vise à donner du poids à son propos ? Dans son esprit, ne serait-il « bon bec » que des États-Unis ?

L'idée des bienfaits du bilinguisme est développée par l'auteur, Serge Carles. Depuis la parution du livret d'Henri Mouly, la vision de la pédagogie a évolué, les moyens financiers et techniques ne sont plus les mêmes. Le livret est accompagné d'une cassette et de diapositives, ce qui était impossible en 1939, permettant aux élèves de commenter les photos, d'écouter, de réécouter et d'imiter la prononciation, l'accentuation, ce qui est fondamental pour l'apprentissage d'une langue. D'autre part les moyens d'impression et de reproduction permettent d'obtenir des dessins très colorés, des textes également distingués par des couleurs différentes, des bandes dessinées et des photos. C'est donc une présentation beaucoup plus agréable, attrayante, engageante pour les élèves.

En vingt-cinq unités de travail, l'ouvrage aborde autant de thèmes correspondant à des leçons qui touchent à tous les domaines de la vie de l'enfant : famille, maison, école, maladie, ville, campagne, travail, fêtes, saisons etc. La pédagogie active est marquée par le côté dynamique des « leçons ». Dans *Diga-me, Diga-li!* l'apprentissage est fondé sur la pratique de la langue, le dialogue est privilégié. Pas de texte figé bloquant en début de leçon, mais un dialogue qu'interprètent les élèves. Un *Jòc de las questions* [Jeu des questions] dans lequel nous retrouvons la notion de jeu, met en mouvement une dynamique orale permanente entre les élèves ou maître-élèves. L'élève est toujours sollicité, il est engagé à pratiquer l'occitan ; l'oral est omniprésent. Pas de thème ni de version, mais une sollicitation permanente au dialogue, à la parole, même si la demande d'écrit est bien sûr présente, car l'apprentissage de la langue passe aussi par là. Ainsi les *Exercicis de fixacion* proposent de répondre à des questions, de composer des phrases ou d'en mettre d'autres à des temps différents, de compléter ou transformer des phrases, ce qui peut être fait oralement ou par écrit. Des bandes

dessinées de Maïté et Eric Pradèlas au style naïf, avec bulles, engageant à répéter les dialogues entre les personnages et à en inventer d'autres.

Les poèmes et les chants sont également présents ainsi que les devinettes qui apportent un trait d'humour. Les contes invitent à une lecture personnelle ou au sein de la classe et à un questionnement sur le sens du texte et les attitudes des personnages. En un mot, c'est l'apprentissage de l'occitan par une méthode active, dynamique, qui en appelle à la participation pleine et entière des enfants, et en cela une pratique moderne de l'apprentissage des langues vivantes. Essentiellement utilisé dans l'Aveyron et le Tarn lors de sa parution, cette méthode a fait son chemin dans bien des académies.

10 *Chercheurs d'Oc, à la découverte d'un espace, d'une langue, d'une culture*¹

Au-delà de l'enseignement de la langue d'oc elle-même, une grosse lacune existe dans l'enseignement général en français : le manque d'information sur tout ce qui concerne le monde occitan, son histoire, sa langue, sa culture, occultées par des siècles de mise sous l'éteignoir. Les enseignants eux-mêmes sont demandeurs de cette documentation. Là est l'origine de *Chercheurs d'oc, à la découverte d'un espace, d'une langue, d'une culture*. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une documentation spécifiquement aveyronnaise, mais d'origine académique (Toulouse) et bien des personnes ont participé à sa constitution dont les aveyronnais Gilbert Mercadier et Serge Carles qui a très largement contribué à sa naissance en qualité de maître formateur en langue et culture occitanes. S'agissant d'un projet rectoral, toutes les écoles aveyronnaises en ont bénéficié.

Ce beau livre, accompagné d'un film, ne vise nullement l'apprentissage de la langue d'oc. Dans la préface du livre, Nicole Belloubet-Frier, rectrice de l'académie de Toulouse, cite la circulaire ministérielle n° 2001-16 : « L'éducation nationale se doit de faire vivre ce patrimoine national et oublier cette responsabilité ne serait pas un signe de modernité. Ce serait au contraire une perte de substance de l'héritage national. » Laissons à Gilbert Mercadier, dans son avant-propos, le soin de préciser les buts de cette initiative :

Les films et le livre *Chercheurs d'Oc* veulent permettre de construire en français avec les élèves de différents niveaux des savoirs élémentaires sur la langue et la culture occitanes pour en faire connaître l'existence trop souvent méconnue, les valoriser et les utiliser comme moyens de découverte et de compréhension du passé et du présent

1. Gilbert MERCADIER, Serge CARLES, Monique FAURÉ, et de nombreux collaborateurs, *Chercheurs d'Oc, à la découverte d'un espace, d'une langue, d'une culture*, livre + DVD, Toulouse, C.R.D.P. Midi-Pyrénées, 2004.

des pays d’Oc, mais aussi comme exemples d’expressions culturelles qui font partie intégrante du patrimoine de l’humanité et concourent à la diversité et à la créativité universelles, non seulement dans le domaines de la culture populaire, mais aussi de la culture savante. Deux exemples : trop peu de gens en France connaissent le rôle fondateur des troubadours pour la littérature et des valeurs modernes comme l’amour et la laïcité, ou la réputation internationale de Mistral dont la poétesse Gabriela Mistral — elle aussi Prix Nobel de littérature — reprit en hommage le nom [...] Il n’y a pas si longtemps encore, beaucoup de gens mal « instruits », ne savaient pas que les Francs ne parlaient pas français et ignoraient que l’occitan s’écrivait depuis près de mille ans. [...]

Chercheurs d’Oc est d’abord destiné aux enseignants et aux élèves qui ne font pas de l’occitan. Il sert à faire du français pour découvrir en français via l’histoire, la géographie, la littérature, les arts... une réalité linguistique et culturelle voisine et parente, partie intégrante du patrimoine national, européen et mondial [...].

Le livre d’accompagnement propose des objectifs et le plus souvent, il donne pour l’enseignant des précisions sur le contenu et le film. Il fait des suggestions d’activités, indique des démarches, donne des exercices et des documents complémentaires [...].

Grande nouveauté de la démarche : il ne s’agit plus d’ouvrir à la vie du monde occitan quelques enfants plus ou moins curieux et avides d’apprendre ce que furent la langue et l’histoire de leurs ancêtres sur un territoire qui représente un tiers de la France, mais d’une ouverture à *tous* les élèves. Comme nous le voyons, ces documents offrent volontairement de la part des auteurs des possibilités d’utilisation « à la carte ». Il est à remarquer de nombreuses notices et suggestions d’utilisation avec des rubriques prenant en considération les différents domaines disciplinaires : Histoire et Géographie, Instruction civique — Littérature et langue française — Troubadours, écrivains des XVI^e et XVIII^e siècles, Mistral, des écrivains contemporains, — Éducation artistique (Chants, danses, instruments traditionnels, des groupes de musiciens occitans d’aujourd’hui, le théâtre en occitan) — Éducation physique et sportive (Jeux et sports des Pays d’Oc, danses traditionnelles). Et bien sûr une approche de la langue d’oc et ses relations avec le français. Cet ouvrage offre des informations, sensibilise les élèves à la culture régionale, permet l’acquisition de connaissances, une découverte de la langue occitane est ouverte à tous.

Au-delà des très importants apports documentaires et pédagogiques, ce livre et le film qui l’accompagne, distribués dans toutes les écoles de l’académie de Toulouse, permettent à tous les enseignants, d’aborder la vie, la langue et la culture occitane trop longtemps occultées dans l’enseignement général. C’est un très beau document qui reflète un souci d’honnêteté intellectuelle envers les élèves.

Nous nous en tenons aux livres d’apprentissage de l’occitan créés par des auteurs du département ou à la confection desquels ont participé des aveyronnais et qui ont connu une large diffusion dans les classes ou auprès des enseignants. Il faudrait signaler l’excellent travail de recherche concernant la tradition, les contes, les chants

par Yves Couderc et les membres de l'Institut d'Études Occitanes de la région de Saint-Affrique paru dans la revue *Cercapais* à laquelle étaient jointes des cassettes audio. Nous avons été nombreux à les utiliser pour animer nos cours ainsi que la revue *Lo Sabròt Lo jornal que met un pauc de vin dins vòstra sopa* [Le journal qui met un peu de vin dans votre soupe] réalisée par la section rouergate de l'IEO de Villefranche-de-Rouergue avec Yves Couderc et de nombreux participants à sa rédaction : Jean-Louis Courtial, Serge Carles, Jacky Ten, Pierre Delprat, Gilbert Mercadier, Jean-Pierre Gaffier, J. Peirrotte, Christian Laus, Jean-Claude Masbou... Ajoutons que l'abbé Louis Combes, (*Cantalausa*)¹ qui fut conseiller pédagogique pour l'enseignement confessionnel en Aveyron fut également à l'origine d'un certain nombre d'ouvrages pédagogiques utilisés dans quelques écoles confessionnelles, mais qui n'ont pas connu une diffusion massive.

Une brochure *Éléments pour une intégration des activités d'occitan dans le projet d'école* a vu le jour en 1992. Son but : aider les enseignants à mettre en place des activités de sensibilisation à la langue occitane, voire un enseignement bilingue.

La documentation et la recherche pédagogique sont en évolution constante ainsi que les moyens techniques d'impression et d'enregistrement. Des livres en occitan s'adressant aux enfants paraissent régulièrement. En ce début de XXI^e siècle existe une abondante documentation dans laquelle les enseignants peuvent puiser pour la pratique de leur classe. Je pense notamment à un grand nombre de livres en histoire, géographie, littérature, mathématiques (sans doute le parent pauvre), contes, chants et comptines pour l'école primaire et le collège jusqu'à l'université. Même si ce n'est que le début et que persistent freins et pesanteurs, l'enseignement de la langue occitane en ce début de XXI^e siècle marque une belle avancée.

1. *Cantalausa*, alias Louis Combes (1925-2006).



Dessin d'Avi KATZ

Dessinateurs de presse ayant illustré cet ouvrage

- **ARES** (Cuba), né à la Havane, il a étudié la médecine et la psychiatrie, a publié seize livres dans le monde entier et en a illustré plus de soixante. Il travaille sur des projets télévisuels et cinématographiques, a remporté plus de cent prix internationaux. Cet artiste *freelance*, illustrateur d'ouvrages pour enfants, fait partie des vingt artistes de presse cubains du *XX^e* siècle (p. 99).
- **AUREL** (Aurélien FROMENT, France), dessine dans *Le Monde*, *Marianne* et *Politis* et aussi dans *Le Nouvel Observateur* et *Jazz Magazine*. Publie des reportages dessinés dans *Le Monde Diplomatique*, *L'Infirmière Magazine* et *CQFD* (couverture).
- **Catherine BEAUNEZ** (France), dessinatrice de presse indépendante, elle a publié dans *Le Monde*, *L'Humanité*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *Marianne*, est auteur de bandes dessinées d'humour. Elle fait partie des rares femmes produisant des bandes dessinées en France et porte son regard sans complaisance sur les faits de société et les rapports hommes/femmes qu'elle égratigne à égalité (p. 177).
- **BOLIGAN** (Angèl BOLIGÀN CORBO, Mexique), originaire de Cuba, diplômé des Beaux Arts de la Havane, il travaille au Mexique. Caricaturiste pour le journal *El Universal*, le magazine *Conozca Más* et le magazine politique *Humor El Chamuco*. Il préside également l'agence Carton Club (Le club de la littérature latine) (p. 31).
- **BOUSIKO** (Jerry BOURSQUOT, Haïti), jeune illustrateur, il publie ses caricatures depuis 2009 dans le journal *Le Matin* (p. 68).
- **CABU** (Jean CABUT), originaire de Champagne, est le dessinateur que l'on ne présente plus. Il travaille pour *Hara Kiri* puis dans *Pilote* avec René Goscinny. Pilier de *Charlie Hebdo* dont il est le directeur artistique, écologiste, antimilitariste, libertaire. *Le Canard Enchaîné* publie chaque semaine des dessins de

Cabu qui est également l'auteur de nombreux albums de dessins en prise avec le monde d'aujourd'hui. Son dessin qui ouvre ce livre met *La Grande Duduche*, son personnage fétiche, aux prises avec la langue d'oc (p. 10). Assassiné avec onze de ses collègues le 7 janvier 2015 lors d'un attentat islamiste contre l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*.

- **Damien GLEZ** (Burkina Fasso), dessinateur de presse, auteur du comic strip *Divine Comedy*, directeur de publication délégué de l'hebdomadaire *Journal du Jeudi*, enseignant à l'université de Ouagadougou et scénariste de télévision. Il tient également un blog dédié au dessin de presse : *State Afrique*. Ses dessins sont publiés dans de nombreux pays au-delà de l'Afrique et illustrent plusieurs publications (p. 250).
- **Pascal GROS** (France), après des études d'ingénieur en électronique, il commence à dessiner dans *Les réalités de l'écologie*. Dessine dans des journaux syndicaux puis dans la *Gazette de Frémion* et *Fluide glacial*. En 1997 il commence à dessiner dans le journal *Marianne* où il travaille toujours. À publié les albums *La Gauche* (2011), *Tous aux urnes* (2012), *Marseille une ville sous influence* (2013) (p. 147).
- **KAP** (Espagne), très connu pour ses dessins dans la presse espagnole, notamment *El Mundo deportivo* et dans *La Vanguardia*, l'un des plus importants quotidiens espagnols. En France, Kap illustre *Siné Hebdo* et en Italie *Il Quotidiano Della Basilicata* (p. 115).
- **Avi KATZ** (Israël, né à Philadelphie), débute dans l'enseignement de la peinture puis devient illustrateur. Ses dessins sont publiés dans les médias israéliens les plus importants : *Haaretz*, *Davar*, *The Nations*, *Newsview*, *Haolam Hazeh* et *Next Jersey Jewish News* (p. 356).
- **MAN** (Manuel LAPERT, France), dessinateur de presse et caricaturiste. À publié dans *Nord Éclair* et *La Croix du Nord*, puis pour *The European*, *Punch* et *Golf Monthly*. Depuis 1991 il illustre quotidiennement *Midi libre* (p. 361).
- **Franck MARGERIN** (France), diplômé de l'École des arts appliqués, il collabore au magazine *Métal hurlant*, crée le scénario *Simon et Léon*, signe des pochettes de disques d'artistes dont Nino Ferrer et l'affiche du film *La Smala*. En 1993 son élection à la présidence du festival de BD d'Angoulême marque sa reconnaissance par la profession. Il est l'auteur de nombreux albums relatant les aventures de la bande à *Ricky*, puis *Momo*. Il participe à *Fluide glacial*. La création de son personnage de *Lucien*, rocker rebelle à la banane assure son succès. Il le fait participer à la défense de la langue occitane par sa présence dans ce livre (p. 298).

- **NO-RIO** (Japon), un des caricaturistes les plus populaires du Japon. Grand connaisseur de l'Europe, il a vécu dix ans en France dans le but de devenir cinéaste. Il publie dans l'hebdomadaire japonais *AERA* et a gagné le prix du dessin le plus prestigieux au Japon, le « Bunshun Manga Sho ». Il voyage à travers le monde deux mois par an pour promouvoir la paix à travers ses dessins que l'on retrouve souvent dans *Courrier international* (p. 332).
- **Elena Marfa OSPINA** (Colombie), d'origine colombienne, elle est à la fois peintre, illustratrice et dessinatrice de presse. Elle a participé à de nombreux projets en Colombie, à Puerto Rico, en Argentine, au Panama, en Espagne et en Angleterre. Elle publie dans de nombreux journaux et magazines hispanophones (p. 103).
- **PLANTU** (Jean PLANTUREUX, France) fait partie de ceux que l'on ne présente plus tant il est connu dans le monde. Né à Paris en 1951, il publie en 1972 son premier dessin sur la guerre du Viet-Nam dans *Le Monde*. Il en illustre quotidiennement la *Une* à partir de 1985. Dès 1991, il publie une page hebdomadaire dans *L'Express*. Il obtient la même année le *Prix du document rare* au Festival du *scoop* d'Angers, pour avoir fait apposer sur le même dessin les signatures de Yasser Arafat et Shimon Peres un an avant les accords d'Oslo. Plantu a publié plus de soixante ouvrages et a obtenu de nombreux prix internationaux (p. 20).
- **POV** (William ROSOANAIVO, Île Maurice), Malgache, il débute le dessin de presse à Madagascar dans le quotidien *Midi Madagasikara* où il illustre les éditoriaux des rubriques Culture et Société et publie dans deux journaux mauriciens : *L'Express* et *L'Express Dimanche* (p. 204).
- **Jean-Louis RACOUCHOT** (France), auteur de bandes dessinées dans les années 1970, notamment *Les aventures de Juli Omenàs* publiées à *Vent Terral*, il illustre la méthode d'apprentissage de l'occitan : *L'occitan lèu lèu e plan*. Il a collaboré au journal *La Marseillaise* par des dessins d'actualité qui ont été rassemblés dans l'album *Tròç de sègle*. Actuellement il dessine pour certains vêtements de l'entreprise Macarel (p. 309 et p. 344).
- **Robert ROUSSO** (France), travaille pour la presse depuis 1969 et a illustré de façon humoristique les articles scientifiques du *Courrier de l'environnement de l'INRA*. À travaillé pour *Siné-Hebdo* et dans la presse corse sous le pseudonyme de *Pincu*. Actuellement il dessine pour le journal *Zélium* (p. 27).
- **Bénédict SAMBO** (Suisse), très jeune, elle a illustré des conférences sur l'adolescence. Collaboratrice au journal satirique suisse *Vigousse* et au quotidien genevois *Le Courrier*. A illustré le livre *Imprévisibles ados* de Martine Bovay (p. 289).

- **Cristina SAMPAIO** (Portugal). Dessinatrice et illustratrice dans plusieurs journaux et magazines portugais comme l'*Expresso* (Lisbonne), ou étrangers *Courrier international*. Illustre des journaux pour enfants et travaille dans l'animation, le multimédia, la scénographie (p. 50).
- **WILLIS FROM TUNIS** (Tunisie). Nadia Khiari est une dessinatrice tunisienne, également peintre, ancienne enseignante aux Beaux Arts de Tunis et directrice artistique d'une galerie d'art. Son chat, *Williw From Tunis*, est né le 13 janvier 2011, durant le dernier discours de Ben Ali, juste avant sa fuite. Chroniquant les événements de la révolution tunisienne sur les réseaux sociaux, Willis From Tunis devient très rapidement célèbre (p. 242).

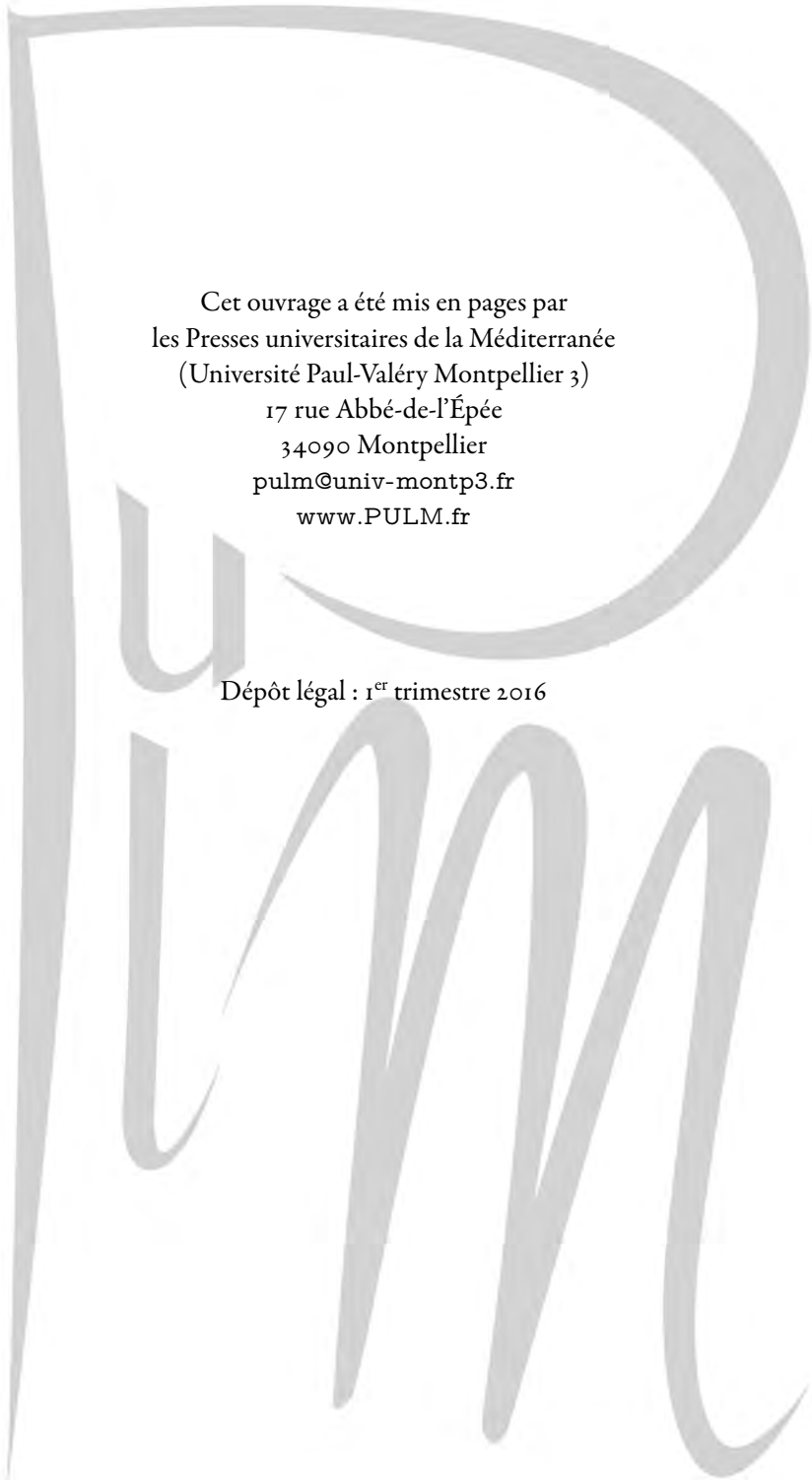


Dessin de MAN (Manuel LAPERT, France)

« Estudis occitans »

TITRES DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

- Paysages du poème. Six poètes d'oc entre XX^e et XXI^e siècle.* P. GARDY, 2014.
- Lettres de la Félibresse rouge Lydie Wilson de Ricard (1850-1880).* Édition critique établie par R. Blin-Mioch, 2013.
- Écrire en Cévennes au XVIII^e siècle. Les œuvres de l'abbé Séguier.* F. PUGNIÈRE, C. TORREILLES, 2013.
- De Pèir de Garròs à l'abbé Fabre. Trois siècles de poésie occitane XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.* P. FABRE, 2012.
- Louis Bellaud de la Bellaudière. Obros et Rimos (Sonnets et autres rimes de la prison).* S. CHABAUD, 2011.
- Manuscrit 327 de l'Inguimbertaine dit « Traité d'Arpentage ». Transcription, traduction du provençal, notes et commentaires de Magdeleine Motte.* B. BOYSSET, 2011.
- Max Rouquette et le renouveau de la poésie occitane.* P. GARDY, M.-J. VERNY, 2009.
- Lucifer au couvent. La femme criminelle et l'institution du Refuge au siècle des Lumières.* P. GARDY, C. REGINA, 2009.
- L'école française et les langues régionales (XIX^e-XX^e siècles).* H. LIEUTARD, M.-J. VERNY, 2007.
- Flamenca et les novas à triangle amoureux : contestation et renouveau de la fin'amor.* D. LUCE-DUDEMAINE, 2007.
- L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue.* P. MARTEL, 2007.



Cet ouvrage a été mis en pages par
les Presses universitaires de la Méditerranée
(Université Paul-Valéry Montpellier 3)
17 rue Abbé-de-l'Épée
34090 Montpellier
pulm@univ-montp3.fr
www.PULM.fr

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016

